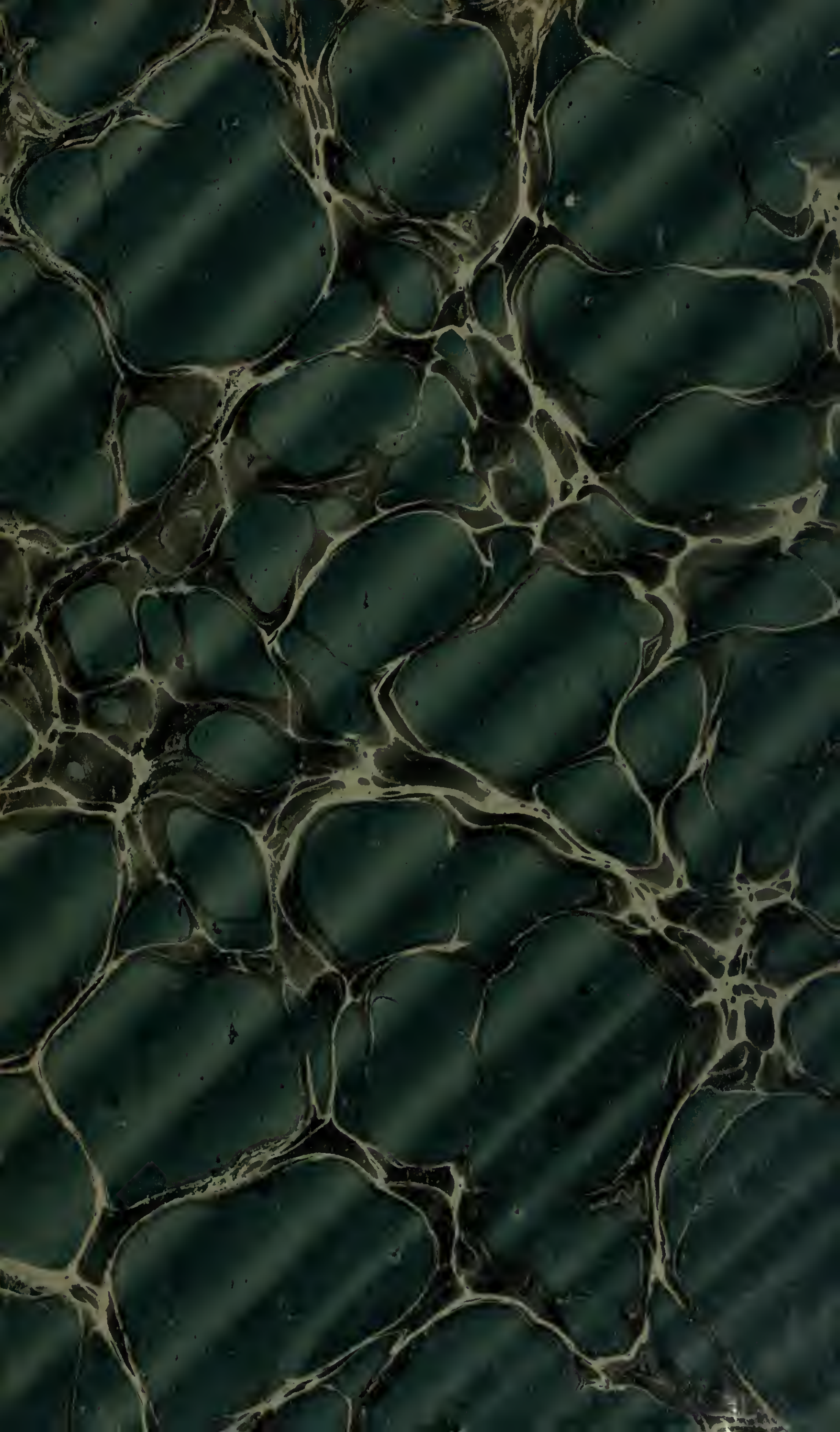
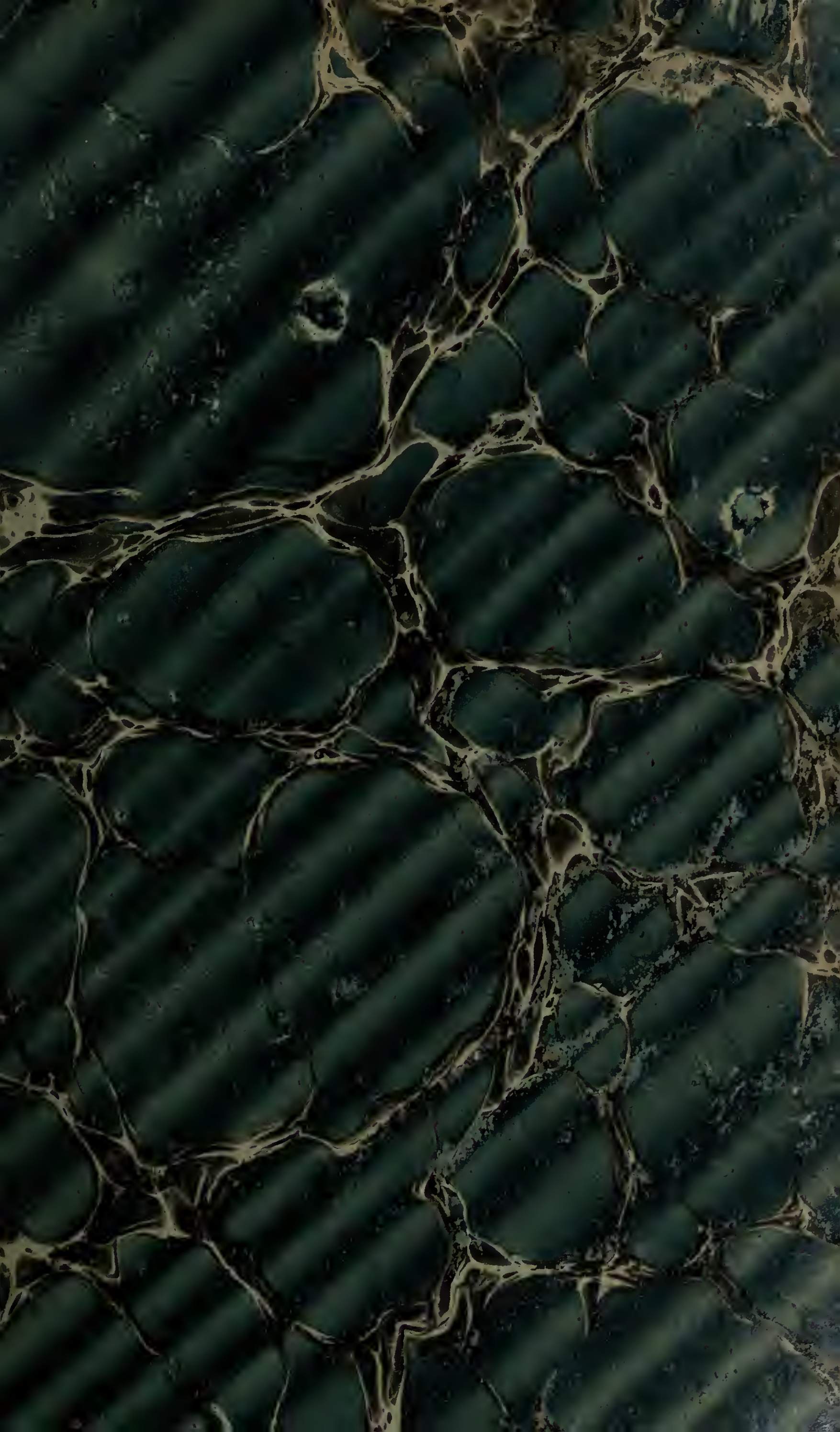






VIE

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

II

NIHIL OBSTAT

Parisiis, die 25ª martii 1909

F. MONIER, P. S. S.,
censor deputatus.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 26ª martii 1909

‡ LEO ADOLPHUS,
Arch. Paris.



Veritable portrait
de S.te JEANNE FRANÇOISE DE CHANTAL
Fondatrice de l'ordre de la Visitation.

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

Docteur de l'Église

PAR M. HAMON

TRENTE-SEPTIÈME MILLE

NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REVISÉE

PAR

M. GONTHIER

CHANOINE D'ANNECY

ET

M. LETOURNEAU

CURÉ DE SAINT-SULPICE

TOME SECOND



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1917

149889
5/5/19



ÉVÊCHÉ

D'ANNECY

Annecy, le 7 août 1909.

A M. LE CHANOINE GONTHIER,

A ANNECY.

Monsieur et cher Chanoine,

Il n'y a plus à faire l'éloge de la *Vie de saint François de Sales*, par M. Hamon. Elle a été accueillie, dès son apparition, avec une faveur marquée, par le public de choix auquel elle était destinée et aussi par le grand public. Les six éditions dont cette biographie a été favorisée jusqu'ici, prouvent manifestement le mérite de l'auteur et le charme qui s'attache à tout écrit qui a pour objet de mettre en lumière les œuvres, la doctrine, la sainteté, la figure si aimable de notre incomparable Docteur, évêque et prince de Genève.

Il est vrai que M. Hamon, malgré sa profonde érudition et ses consciencieuses recherches, n'a pu éviter des inexactitudes, des erreurs de date et certaines lacunes qui ont été relevées dans son ouvrage, malgré cela, très justement apprécié.

Cette nouvelle édition, entreprise par M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice, avec votre collaboration, corrige ces fautes de détail et complète sur plusieurs points ce qui avait échappé à la sagacité et à la science historique très réelle de l'auteur.

Nul mieux que vous, monsieur le Chanoine, n'était en mesure de mener heureusement à terme ce travail de révision. Vous êtes bien l'homme du Diocèse d'Annecy et, si je ne craignais de blesser votre modestie, l'homme de France, qui a le plus patiemment étudié et qui possède le mieux les détails et la suite des événements qui ont entouré la vie de saint François de Sales.

On sait que vous êtes à la source des documents, que votre vie s'est écoulée à les exhumer de la poussière des Archives, que vous vous êtes appliqué à les mettre en œuvre avec le soin jaloux et le respect dont on use à l'égard de reliques vénérées.

Votre critique s'y est exercée avec une sévérité de méthode et une sûreté de jugement qui ne se laissent jamais entraîner dans la fantaisie par des apparences trompeuses. Elle n'admet comme authentique, en fait de dates et de détails, que ce qui est conforme aux pièces et documents les plus indiscutables.

Ainsi, le lecteur le plus avisé peut marcher à votre suite, si je puis m'exprimer de la sorte, les yeux fermés et sans la moindre crainte d'erreur.

Votre contribution donnera une grande valeur à l'édition qui se prépare ; et je félicite M. le Chanoine Letourneau d'avoir trouvé en vous le concours, qu'il ambitionnait, d'un vrai savant et d'un admirateur passionné de saint François de Sales.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Chanoine, l'assurance de mes sentiments bien affectueux et bien dévoués en Notre-Seigneur.

† Pierre-Lucien,

Évêque d'Annecy.

ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS

Paris, le 2 août 1909.

A M. L'ABBÉ LETOURNEAU,

CURÉ DE SAINT-SULPICE,

Monsieur le Curé,

C'est une heureuse pensée que vous avez eue de publier une nouvelle édition, revue et amendée, de la *Vie de saint François de Sales*, écrite par votre vénéré prédécesseur, M. Hamon.

Depuis plus de cinquante ans, on ne se lasse pas de lire cet ouvrage, et on le relit toujours avec autant de profit que de charme. Il a grandement contribué à répandre dans le clergé et parmi les fidèles le culte, la doctrine et l'esprit du saint évêque de Genève, dont l'apostolat se prolonge ainsi après trois siècles, et continue de produire des fruits abondants.

Vous avez pensé avec raison pourtant qu'il était possible de faire bénéficier des travaux de l'érudition contemporaine l'œuvre de M. Hamon, et d'en accroître par là l'intérêt et l'utilité. Aidé par le savant chanoine d'Annecy, devant lequel votre modestie se plaît à s'effacer, vous avez entrepris cette tâche, et vous l'avez accomplie avec succès.

En comparant aux éditions précédentes celle que vous publiez, les lecteurs constateront qu'en plusieurs points, notamment en ce qui concerne la famille de François de Sales, ses études à Paris et à Padoue, l'origine et la composition de l'Introduction à la *Vie dévote*, la fondation et l'esprit de la Visitation, le récit retouché par M. Gonthier a gagné en exactitude et en précision. Vous avez fait une étude plus complète du principal ouvrage du saint, son admirable *Traité de l'Amour de Dieu*. Enfin, vous nous présentez une analyse plus approfondie de sa physionomie intellectuelle, morale et surnaturelle ; son talent d'orateur et d'écrivain, le caractère propre de sa sainteté, le fonds essentiel et l'esprit dominant de sa doctrine, vous avez mis toutes ces choses dans une lumière plus vive et plus pleine. Après vous avoir lu, on comprend mieux que saint François de Sales a été vraiment le disciple et le docteur du cœur de Jésus : c'est à cette école qu'il a appris, pour l'enseigner merveilleusement par ses exemples et par ses écrits, cette charité suave et forte, dont l'humilité est la racine et la douceur le parfum.

Veuillez agréer, cher monsieur le Curé, avec mes bien sincères félicitations, l'assurance de mes sentiments bien affectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† LÉON-ADOLPHE,

Archev. de Paris.

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

LIVRE V

FONDATION DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Année 1610.

Pour bien faire connaître l'origine de cet Ordre, une des plus pures gloires du saint dont nous écrivons la vie, il faut reprendre les choses de plus haut, et exposer les pensées qui peu à peu ont conduit le Fondateur à l'exposition de son dessein.

Depuis longtemps François avait remarqué qu'un bon nombre d'âmes, appelées à la perfection du divin amour dans la vie religieuse, ne pouvaient pas réaliser leur désir

en raison de la situation générale des ordres religieux de son temps. La plupart de ces monastères, comme on le sait, étaient tombés dans un état de relâchement lamentable et inspiraient une sorte d'effroi ou de dégoût, même à des âmes ferventes. Presque tous imposaient des austérités corporelles que les santés délicates ne pouvaient supporter. François souffrait de cet état de choses et il dut, dès les premiers temps de sa vie apostolique, se demander si on ne pourrait pas y remédier, en fondant une congrégation d'une forme un peu nouvelle qui, tout en diminuant les rigueurs corporelles, ne laisserait pas de conduire les âmes à la plus solide perfection. On y pratiquerait cette éminente spiritualité dont son cœur et son esprit étaient pénétrés. On y observerait tout ce qui était prescrit à Philothée et davantage encore. Tout serait fondé sur l'amour de Dieu et du prochain, sur l'humilité, la douceur, sur l'oraison et la mortification intérieure. On se dégagerait librement des observances les plus rigides des Ordres traditionnels; mais cette liberté sainte ne présenterait-elle pas de sérieux avantages? Ces observances mêmes, malgré leur rigueur, n'avaient-elles pas dégénéré parfois en un véritable pharisaïsme? N'était-il pas opportun de rappeler qu'en résumé la perfection chrétienne ne consiste pas essentiellement dans des jeûnes répétés, dans de fréquentes abstinences, dans la récitation de longs offices, dans la clôture absolue et même dans la solennité des vœux? Ne donnerait-on pas une utile édification au prochain en sortant du Monastère dans des conditions déterminées, pour s'occuper de la visite des pauvres et des malades?

Plus tard, le fondateur écrira à la première page des Constitutions de ses chères filles que leur maison a été fondée « afin que plusieurs âmes généreuses qui désirent extrêmement se retirer de la presse du siècle pour « vivre toutes à Dieu et ne peuvent entrer en religions esquelles on est obligé à de grandes pénitences corporelles,

« faute d'avoir un corps assez fort, un âge assez vigou-
« reux, ou parce qu'elles n'y sont pas attirées, eussent une
« assurée retraite pour y vaquer à la perfection du divin
« amour[1] ».

Voilà la vraie pensée du Fondateur; il est indulgent pour la santé du corps. Il admettra des veuves, des personnes âgées ou contrefaites. Tout d'abord il goûtera volontiers que quelques sœurs sortent, chaque jour, dans des conditions déterminées pour la visite des pauvres et des malades. Mais à toutes les aspirantes il demande de tendre à une vertu généreuse et à ce qui est le plus parfait dans la conformité à la volonté de Dieu. Il ne permet à personne de pratiquer mollement le renoncement, l'humilité et l'obéissance.

Encore une fois, il désire fonder une Congrégation de femmes pieuses, soit filles, soit veuves, où à la place des sens, l'esprit et le cœur subiraient une mortification accessible à tous; où les défauts se réformeraient et les vertus s'acquerraient plus par l'attrait de l'amour que par la rigueur de la pénitence; où l'on s'adonnerait plus à l'oraison mentale qu'à la multitude des prières vocales, à l'humilité qu'à la pauvreté, à la charité qu'à la solitude, à l'obéissance qu'aux jeûnes prolongés; où enfin la sainteté, d'autant plus solide qu'elle serait plus intérieure, ne se révélerait guère au dehors que par la douceur, la condescendance, l'affabilité et la simplicité.

Telles étaient les saintes pensées dont se préoccupait le pieux évêque, surtout depuis que le ciel lui avait révélé le dessein de fonder par lui un nouvel ordre, et ménagé à Dijon la connaissance de Mme de Chantal, qui devait le seconder dans cette belle œuvre. Quoique séparé de cette âme généreuse, il ne cessait de la préparer aux grandes vues que Dieu avait sur elle, et de l'aider de ses conseils dans les

1. Dom Jean de Saint-François, p. 294 et suiv.

voies parfaites où elle marchait avec un rare courage. Dès son retour de Dijon, il lui adressa une lettre où il disait[1] : « Je prie nostre bon Dieu qu'il lui plaise de parfaire en vous « le bon désir qu'il a mis en vous de venir à la perfection « chrétienne, désir que vous devez chérir et nourrir ten- « drement en votre cœur comme une besoigne du Saint- « Esprit et une estincelle de son feu divin... Ce désir et « l'amour de votre viduité sont les deux colonnes sur lesquel- « les doit reposer l'édifice de vostre bonheur : conservez-les « avec soin. Tenez-vous fort en la présence de Dieu, dans « une sainte liberté d'esprit, gardez-vous des empressements « et des inquiétudes, car il n'y a rien qui nous empêche « plus de cheminer en la perfection. Jetez doucement vos- « tre cœur ès playes de Nostre-Seigneur, et non pas à force « de bras. »

Cette lettre réjouit madame de Chantal, et ne fit qu'augmenter le désir violent qui la pressait de se ranger entièrement sous la conduite de l'évêque de Genève ; mais ce désir-là même, combattu par l'engagement qu'elle avait contracté de ne pas quitter son premier directeur, devint pour elle un martyre. Attirée d'un côté par ce qu'elle soupçonnait être la volonté de Dieu, cette volonté, l'unique objet de son amour, le premier de tous les biens à ses yeux ; retenue de l'autre par la crainte de s'en écarter en se trompant, elle ne savait quel parti prendre : « Ce mot de volonté de Dieu, dit-elle, était comme un brandon qui enflammait mon âme. » La chose en vint à ce point, qu'une fois le doute sur ce que demandait d'elle cette divine volonté la tint pendant trente-six heures dans un tourment indicible qui ne lui permit ni sommeil ni nourriture.

Dans son anxiété, elle consulta le père de Villars, recteur des Jésuites à Dijon : cet homme, dont la science égalait la piété, lui assura que Dieu voulait qu'elle se livrât à la con-

1. E. N., Lettre 216e (3 mai 1604), XII, p. 263.

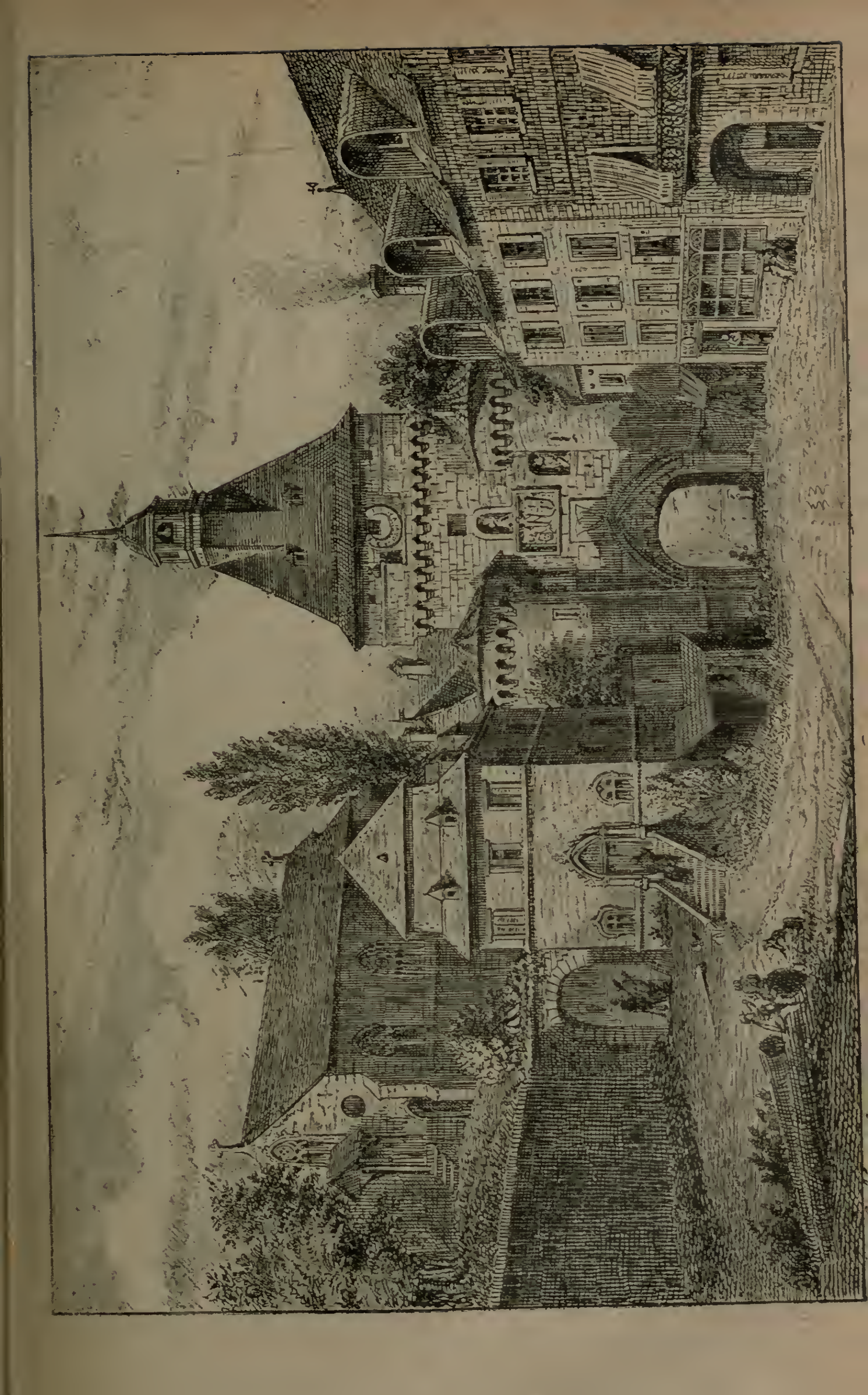
duite de l'évêque de Genève, et que ce véritable homme de Dieu était le guide sous la direction duquel la Providence la destinait à faire de grandes choses. Cette décision la soulagea, comme si on lui eût ôté une montagne de dessus le cœur, et elle ressentit aussitôt une grande paix accompagnée d'une assurance parfaite d'être dans l'ordre de la Providence.

Son premier directeur, étant revenu après une longue absence, ne trouva point mauvais qu'elle eût recours à l'évêque de Genève et qu'elle lui écrivît de temps en temps, mais à la condition de demeurer toujours, comme auparavant, sous sa direction personnelle. Cette condition la replongea dans une perplexité désolante, d'autant plus qu'un saint religieux de l'ordre des Capucins, après avoir beaucoup prié et consulté le Seigneur, lui donna vers le même temps une décision contradictoire, lui affirmant que la volonté de Dieu était qu'elle se rangeât sous la direction du saint évêque. Elle confia sa peine à son directeur ; et celui-ci, pour toute réponse, l'obligea à renouveler le vœu qu'elle avait fait de demeurer sous sa conduite. Elle obéit, mais elle en informa aussitôt François, et le saint évêque lui répondit avec sa sagesse accoutumée[1], qu'il était bien d'avis qu'il ne fallait avoir qu'un directeur, mais que l'unité du directeur n'empêchait pas qu'on n'eût confiance dans un autre et qu'on ne prît ses conseils. « Obéissez à votre directeur « filialement et librement, lui écrivit-il, et servez-vous de « moi charitablement et franchement. » Il était loin de désirer la direction de cette âme d'élite; et, avant de rien décider, il voulut prendre du temps pour y réfléchir et consulter Dieu dans la prière. Tant de délais ramenèrent dans l'âme de Mme de Chantal tous ses troubles antérieurs; elle s'en ouvrit une seconde fois au père de Villars, qui lui déclara avec fermeté et autorité que, si elle ne se rangeait

1. E. N., Lettres 221e et 223e (juin 1604), XII, p. 277-282.

totalement sous la conduite de l'évêque de Genève, elle résistait au Saint-Esprit. Aussitôt elle transmit cet avis au saint prélat, en le lui présentant comme un oracle du ciel: et celui-ci lui répondit qu'elle n'avait qu'à se trouver le 24 août à Saint-Claude, où il devait accompagner sa mère, qui avait fait vœu d'y aller en pèlerinage ; et que là, après avoir conféré avec elle, il lui donnerait une solution définitive.

La baronne n'eut garde de manquer au rendez-vous ; elle fut heureuse de connaître Mme de Boisy, avec qui la vertu l'eut bientôt unie d'une céleste amitié, mais bien plus heureuse encore de s'ouvrir au saint évêque et de recevoir ses conseils. Elle lui raconta avec clarté, simplicité et candeur tout ce qui s'était passé en elle, et le prudent prélat, après l'avoir écoutée attentivement sans lui donner aucune décision, se retira pour y réfléchir. Il passa la nuit entière en prière, et le lendemain matin il l'alla trouver : « Madame, « lui dit-il, j'ai travaillé toute la nuit à votre affaire, et je « crois que c'est la volonté de Dieu que je me charge de « votre conduite spirituelle. » Après ces mots, il demeura quelque temps en silence, et, levant ensuite les yeux au ciel : « Il faut enfin vous le déclarer, ajouta-t-il, puisque « telle est la volonté de Dieu : le vœu qu'on vous a fait « faire ne peut que vous ôter la paix de la conscience; si « j'ai tant tardé à vous donner une solution, c'est que je « voulais que la volonté de Dieu me fût bien connue et que « sa main seule fît tout dans cette affaire. » Et, en disant ces paroles, remarque sainte Chantal, il était profondément recueilli, parlait avec une modération réfléchie, semblable à de la lenteur, et paraissait être dans un ravissement. Il reçut ensuite la confession générale de sa nouvelle pénitente et lui donna ses conseils pour la vie parfaite à laquelle il voulait la former. « Dès votre réveil, lui dit-il, je- « tez-vous tout en Dieu par quelques saintes pensées; que le « passage de la nuit au jour vous fasse penser au passage du



« temps à l'éternité, où nous verrons toute la lumière dans « la lumière de Dieu. Commencez ensuite votre journée par « la méditation et la sainte messe, vous appliquant à ces « deux exercices avec une grande dévotion, mais surtout « avec grande liberté et selon l'attrait de la grâce, sans « vous astreindre à une manière d'oraison contrainte et « gênée. Après la communion, contemplez Notre-Seigneur « assis sur le trône de votre cœur, et amenez-lui vos sens « et vos puissances pour ouïr ses ordres et lui promettre « fidélité. Tout le long du jour faites force oraisons jacu-« latoires, faites-en surtout au son de l'horloge. Chaque « jour de la semaine, entrez et demeurez par amour dans « une des plaies du Sauveur. Si vous manquez à quelque « chose de ce que je vous prescris, ne vous en faites scru-« pule. »

Mme de Chantal, après ces sages avis, qui firent luire dans son âme comme un jour nouveau, lui témoigna le désir qu'elle avait eu souvent d'être Religieuse ; mais, ennemi de tout parti précipité, François lui recommanda de ne penser maintenant qu'à se sanctifier par une dévotion douce envers Dieu, charitable envers le prochain, attentive à n'importuner ni incommoder personne : belle idée de la vraie vertu, qui nous explique un reproche qu'il fit à Mme de Chantal ! Cette dame se levait de grand matin pour faire sa méditation et obligeait sa femme de chambre à se lever de même pour lui donner de la lumière et l'aider à s'habiller. L'évêque l'apprit et l'en blâma, lui disant que, puisqu'elle voulait aller chercher Dieu dans l'oraison, elle devait se lever seule pour le mieux trouver, sans donner une peine inutile à celle qui la servait.

Après être demeuré deux jours à Saint-Claude, François étant reparti pour Annecy, la baronne de Chantal reprit la route de Dijon ; elle revint tout embaumée de la grâce d'une si heureuse entrevue, et ravie d'avoir fait la connaissance de madame de Boisy, qui la conjura de venir la voir au

château de Sales. Dès le lendemain de son arrivée, elle alla remercier la sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame-de-l'Étang, où, sous les auspices de la Mère de Dieu, elle fit le vœu de chasteté perpétuelle et d'obéissance à l'évêque de Genève. De retour à la maison, elle rédigea l'acte de ce vœu et l'envoya, signé de sa main, à son nouveau guide en l'informant des tentations qui l'importunaient, tant contre le choix qu'elle venait de faire de son directeur, que contre la foi, et lui demandant des règles de conduite relatives à sa position. Le saint évêque, pour la tranquilliser, lui répondit[1] qu'il voyait dans le choix qu'elle avait fait de lui tous les caractères de la volonté de Dieu, et que l'attrait doux, violent et constant qui l'y avait portée, la maturité d'esprit avec laquelle il avait lui-même étudié la chose avant d'y consentir, le jugement du père de Villars et les prières continuées pendant plusieurs mois pour obtenir la lumière du ciel, en étaient autant de preuves manifestes. « Ne disputez point avec l'ennemi sur ce sujet, « lui écrivait-il; dites-lui hardiment que c'est Dieu qui « l'a fait. » De cette première difficulté le saint directeur passe à la seconde relative aux tentations contre la foi; et là encore il lui dit : « Il ne faut disputer ni peu ni prou « avec la tentation, mais faire comme faisoient les enfants « d'Israël des os de l'Aigneau pascal, qu'ils ne s'essayoient « nullement de rompre, mais qu'ils jettoient au feu[2]. Il ne « faut nullement respondre ni faire semblant d'entendre « ce que l'ennemy dit; qu'il clabaude tant qu'il voudra « à la porte, il ne faut pas seulement dire : Qui va là! « mais se prosterner devant Dieu et demeurer là devant « ses pieds... C'est un très bon signe que l'ennemy tem- « peste à la porte, car c'est signe qu'il n'a pas ce qu'il « veut... Au lieu de disputer avec luy par le discours, « que votre partie affective s'eslance de vive force

1. Lettre 234e, du 14 octobre 1604, XII, p. 352.
2. Exod., XII.

« sur luy en poussant ce cri de guerre : Arrière, ô Sa-
« tan ! Il est escrit [1] : Tu ne tenteras point le Seigneur ton
« Dieu. Non je ne disputeray point, ni contesteray. Ève
« voulant disputer se perdit. En troysiesme ce lieu, il sera
« bon d'appliquer quelquefois cinquante ou soixante coups
« de discipline, ou trente, selon que vous serez disposée. Car
« le sentiment extérieur divertit le mal et provoque la mi-
« séricorde de Dieu ; joint que le malin voyant que l'on bat
« sa confédérée, la chair, il craint et s'enfuit... Ces tenta-
« tions ne sont que des afflictions comme les autres, il faut
« s'accoiser (se calmer) sur le dire de la Sainte Escriture :
« *Bienheureux celui qui souffre la tentation, car ayant*
« *esté éprouvé, il recevra la couronne de gloire* [2]. »

Enfin l'habile maître de la vie spirituelle termine sa lettre par les règles de conduite qu'elle lui avait demandées. Il lui trace le temps et la manière de faire tous ses exercices de piété, approuve le jeûne du vendredi et la discipline deux fois la semaine, lui donne des avis pour l'éducation de ses enfants, pour sa conduite personnelle envers son père et son beau-père, lui recommande d'avoir *une humeur doucement pliable* à tous les contre-temps, un caractère toujours égal, jamais inconstant ni gêné ni gênant, un cœur libre, affranchi de toute attache même aux consolations et aux exercices spirituels, esclave seulement de la volonté de Dieu et disposé à la suivre en paix dès qu'il la voit, quoi qu'il en coûte. « Il faut tout faire par amour,
« lui dit-il, et rien par force, plus aimer l'obéissance que
« craindre la désobéissance. Je vous laisse la liberté d'es-
« prit, et veux que, s'il advient quelque occasion juste
« et charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une
« espèce d'obéissance et que ce manquement soit suppléé
« par l'amour. » (Ibid.)

La baronne reçut tous ces avis comme des oracles d'en

1. Math., IV, 10.
2. Jac., I, 12.

haut et s'appliqua avec une ardeur démesurée à les mettre en pratique, jusque-là que, ne faisant rien aussi parfaitement qu'elle l'eût voulu, elle se désolait de ses imperfections, de ses froideurs, de ses sécheresses, se tourmentait de désirs empressés de mieux faire et était vraiment malheureuse. François, informé de son état, lui écrivit aussitôt pour la consoler : « Allez doucement votre chemin, « lui dit-il[1], car il est bon. Vous voulez bien avoir une « croix, mais vous voulez la choisir ; vous la voudriez « commune, corporelle et de telle ou telle sorte. Ah non ! « je désire que votre croix et la mienne soient entièrement « *croix de Jésus-Christ*. Le bon Dieu sçait bien ce qu'il « fait et pourquoy ; c'est pour nostre bien sans doute. Nostre-« Seigneur donna à David le choix de la verge dont il seroit « affligé... il me semble que je n'eusse pas choisi, j'eusse « laissé faire à sa divine Majesté. Plus une croix est de « Dieu, plus nous la devons aimer..... J'appreuve néan-« moins que vous remontriez à Nostre doux Sauveur, mais « amoureusement et sans empressement, votre affliction, « comme font les petits enfants quand leur chère mère les « a fouettés. »

Malgré des lettres si propres à la consoler, madame de Chantal éprouvait toujours des peines intérieures qui étaient pour elle une sorte de martyre et qui affaiblissaient sa santé avec ses forces. « Au moment, lui écrivait-elle, « où je vais atteindre la paix, un nouveau combat survient, « une nouvelle peine me saisit, et je m'écrie : Mon âme « est triste jusqu'à la mort. Je dis quelquefois : Que ce « calice passe ; mais, aussitôt que je l'ai dit, je me reproche « ma lâcheté, je sens un grand désir de le boire jusqu'à la « dernière goutte, et je reviens dire à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, faites-moi cette miséricorde, que ce calice ne « passe point que je ne l'aie bu[2]. »

1. E. X., Lettre 240e (21 novembre 1604), XII, 380.
2. *Mémoires de la mère de Chaugy* (p. 58). Ces mémoires constituent le

Touché, mais non surpris de sentiments si généreux, le saint évêque lui écrivit [1] : « Je loue Dieu de la constance « avec laquelle vous supportez vos tribulations. J'y vois « néanmoins encore quelque peu d'inquiétude et d'empres- « sement... Que nous doit-il chaloir si c'est par le désert « ou par les champs que nous allons, pourveu que Dieu « soit avec nous et que nous allions en paradis?.... Jésus- « Christ, délaissé et triste au jardin des Olives, demande « consolation à son bon Père, et ne l'obtenant pas, il n'y « pense plus, il ne la recherche plus; mais il exécute cou- « rageusement l'œuvre de nostre rédemption. Faites de « mesme et acquiescez entièrement à la volonté de Dieu, « car on ne le sert jamais mieux qu'en le servant comme « il veut. Or il veut que vous le serviez sans goust, sans « sentiment, avec des repugnances et des convulsions « d'esprit. Ce service ne vous donne pas satisfaction, mais « il le contente ; il n'est pas à vostre gré, mais il est au « sien... Quand vous ne penserez plus à vostre délivrance, « Dieu y pensera et quand vous ne vous empresserez plus, « Dieu accourra à vous... Dieu permet les tentations, afin « que, par le mespris que nous en ferons, nous puissions « tesmoigner nostre affection aux choses divines. Et pour « cela, ma très chère Fille, faut-il s'inquiéter? O Dieu! « nenny ; c'est le diable qui rôde autour de notre es- « prit ; laissez-le se morfondre et tenez toutes les avenues « bien fermées, il se lassera enfin, ou, s'il ne se lasse pas, « Dieu lui fera lever le siège..... Tant que la tentation vous « desplaira, il n'y a rien à craindre : car pourquoi vous « desplaît-elle, sinon parce que vous ne la voulez pas? »

Ces bonnes paroles ne tranquillisèrent point encore Mme de Chantal : elle désira venir en Savoie ouvrir toute son âme

1er volume de *Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, sa Vie et ses Œuvres,* Plon, Paris, 8 vol. in-8. Nous citerons désormais ce volume par ces mots : *Sainte Chantal, Vie et Œuvres,* I.

1. E. N., Lettre 273e (18 février 1605), XIII, 5.

au guide éclairé que le ciel lui avait donné, et en recevoir des conseils dont elle espérait un grand fruit. François y consentit et lui donna rendez-vous au château de Sales pour le samedi d'après l'Ascension. Elle vint au jour fixé (21 mai 1605), lui fit une confession générale, lui rendit un compte exact de toute sa vie; et, en l'entendant, le saint directeur reçut tant de lumières divines dans son esprit, tant de grands sentiments de Dieu dans son cœur, qu'il en fut tout ravi de joie. « C'est donc tout de bon, lui dit-« il, que vous voulez servir Jésus-Christ? — Oh! oui, tout « de bon, répondit-elle. — Vous vous consacrez donc tout « entière au pur amour de Dieu? — Tout entière, répliqua-« t-elle, afin qu'il me consume et me transforme tout « en lui. — Est-ce sans réserve que vous vous y consacrez? « — Oui, sans réserve, je m'y consacre. — Méprisez-vous « franchement le monde et ses vanités pour avoir Jésus-« Christ et sa grâce? — Je le méprise de toute mon âme, « et il m'est en horreur. — Enfin, vous ne voulez donc que « Dieu? — Oui, je ne veux que lui pour le temps et pour « l'éternité. — Ah! reprit alors François, j'ai eu de hautes « pensées sur vous pendant les trois heures qui ont pré-« cédé vostre arrivée ici. Dieu m'a communiqué depuis « plusieurs années quelque chose sur vostre avenir, mais « je ne veux pas vous le dire d'ici un an. — Mais, ô mon « père! lui dit-elle sans s'enquérir de ce que c'était, ne m'ar-« racherez-vous point au monde et à moi-mesme? J'ai « de si grands désirs d'être affranchie de tout obstacle au « service de Dieu! — Oui, lui répondit-il, vous quitterez « toutes ces choses; vous viendrez à moi, et je vous ferai « tout abandonner pour Dieu. » Il lui traça ensuite le règlement de vie qu'elle devait suivre pour concilier ensemble trois grands devoirs qui semblaient peu compatibles : d'un côté, le soin de ses affaires temporelles, de ses enfants et de ses domestiques; de l'autre, la pratique de l'éminente piété à laquelle il la voyait appelée par la grâce, et entre

ces deux devoirs celui de régler sa dévotion d'une manière qui ne fût gênante pour personne et qui fût aimable pour tous [1].

Madame de Chantal demeura une dizaine de jours au château de Sales, occupée à recevoir ces précieuses leçons. « Et ce peu de jours, dit-elle, me furent des années de béné-« diction. En écoutant mon saint directeur, je croyais écou-« ter Dieu même; et toutes ses paroles passaient de sa « bouche dans mon cœur comme des paroles de Dieu : je « voyais en effet en lui comme un rejaillissement de la « Divinité, il me semblait sentir près de lui comme l'im-« pression de la présence de Dieu qui vivait et parlait en « son serviteur, et j'eusse tenu à grand bonheur de quitter « tout le monde pour être dans sa maison la dernière à « son service, afin de nourrir mon âme des paroles de vie « qui sortaient de sa bouche. » Elle avait effectivement tous les conseils de l'homme de Dieu en si grande vénération, qu'elle les écrivait aussitôt après les avoir reçus, et quelquefois même elle le priait de les écrire de sa propre main dans un cahier destiné à les recueillir.

Heureuse de ces saintes instructions, la baronne revint à Monthelon chez son beau-père, et là elle commença une vie toute nouvelle. Elle se réduisit à la plus grande simplicité pour son vêtement et sa nourriture, s'imposa trois quarts d'heure d'oraison le matin, une demi-heure le soir, et tout le jour une attention si continue à la présence de Dieu, qu'elle ne le perdait presque point de vue. Ce qu'il y avait de plus remarquable en elle, c'est que sa piété ne nuisait à aucun de ses devoirs et n'était incommode à personne [2]. Elle entrait dans tous les détails du ménage, instruisait et divertissait elle-même ses enfants, faisait le catéchisme à ses domestiques, et n'était jamais triste ni

1. *Sainte Chantal, Vie et Œuvres,* p. 71.
2. Voir Lettres, XII, p. 358; XIII, p. 125.

contrainte, mais toujours bonne, douce, complaisante, d'un abord facile pour tout le monde, surtout pour les pauvres et les affligés, et interrompait même sans scrupule ses exercices de piété ou les remettait à un autre temps quand la charité le demandait; ce qui faisait dire à ses domestiques, frappés de son recueillement et de son union à Dieu parmi les plus grands embarras des affaires : « Le premier directeur de madame ne la faisait prier que trois fois le jour, « et nous en étions ennuyés et fatigués; mais l'évêque de « Genève la fait prier tout le jour, et cela n'incommode « personne »; tant il est vrai que la dévotion bien entendue fait, pour la vie présente, le bonheur de tout ce qui l'entoure, en même temps qu'elle prépare la personne qui la cultive au bonheur de la vie future [1].

Madame de Chantal n'avait eu encore jusque-là aucun rapport avec le gentilhomme qui avait tué à la chasse le baron son époux; et, se voyant exposée à le rencontrer, elle consulta l'évêque de Genève à ce sujet : « Il n'est pas « besoin, lui écrivit-il [2], que vous en recherchiez le jour « et les occasions; mais, s'il se présente, je veux que vous « portiez à l'entrevue un cœur doux, gracieux et compa- « tissant. Sans doute votre cœur se remuera et se renver- « sera, votre sang bouillonnera; mais qu'est cela? Ainsy « fit bien celui de nostre Sauveur à la vue de son ami « Lazare mort et à l'approche de sa passion; mais il leva « les yeux au ciel dans ces deux occasions, dit l'Écriture [3] : « c'est cela, ma fille. Dieu nous fait voir en ces esmotions « combien nous sommes de chair et d'os : ayez de la con- « descendance à ceux qui voudront vous présenter ce pau- « vre homme, et tesmoignez que vous aimez la mort mesme « de vostre mari, celle de vos pères, de vos enfants, de vos « plus proches, et la vostre propre, en l'amour et pour l'a-

1. *Ibid.*, p. 73.
2. Lettre 297e (3 juillet 1605), XIII.
3. Joan., XI, 41; XVII, 1.

« mour de nostre doux Sauveur. Pratiquons ces basses, mais « solides, mais saintes, mais excellentes vertus. »

Cependant les tentations contre la foi ne cessaient d'importuner madame de Chantal : « Vous pensez trop à vos « tentations, lui écrivit son sage consolateur [1], vous les « appréhendez trop : elles ne vous feraient nul mal sans « cela. Vous aimez la foi, vous ne voudriez pas qu'une « seule pensée vous vinst contre elle, et, tout aussitôt « qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et vous « troublez. Croyez-moi, ne craignez point les tentations, « passez outre; les tentations ne sauraient souiller un « esprit qui ne les aime pas. Laissez-les donc courir. L'a« postre saint Paul en souffrit de terribles et Dieu ne vou« lut pas les lui oster, et ce fut par amour... — Allons[2], ma « chère fille, cheminons par ces basses vallées des humbles « et petites vertus. Nous y verrons des roses entre les « épines, la charité qui esclatte parmy les afflictions inté« rieures et extérieures, les lys de pureté, les violettes de « mortification. Surtout j'aime ces trois petites vertus : la « douceur de cœur, la pauvreté d'esprit et la simplicité « de vie; et les exercices, vils en apparence : visiter les « malades, servir les pauvres, consoler les affligés! Nous « n'avons pas les bras assez longs pour atteindre aux cèdres « du Liban, contentons-nous de l'hysope des vallons [3]. »

Sur ces entrefaites, madame de Chantal se trouva en butte à une épreuve capable de séduire une âme moins forte que la sienne. Un riche seigneur, charmé de toutes ses belles qualités, de sa vertu douce et aimable, de la grâce de son esprit et de la bonté de son cœur, demanda sa main au président Frémyot, en offrant en même temps de marier ses deux fils aux deux filles de madame de Chantal. Ces trois établissements ensemble parurent une bonne

1. E. N., Lettre 306e (26 août 1605), XIII, p. 87.
2. E. N., Lettre 308e (8 septembre), XIII, p. 91.
3. III Reg., IV, 33.

fortune au président : il proposa la chose à sa fille et fit agir auprès d'elle tous ses autres parents, également éblouis des grands avantages de cette triple alliance. La pieuse veuve eut donc à combattre tout à la fois et les poursuites du seigneur qui la recherchait, et l'autorité de son père qu'elle aimait si tendrement, et les sollicitations de sa famille, et sa tendresse pour ses enfants : ce fut pour elle un martyre affreux. « Tant que je pouvais, dit-elle, je me « tenais serrée à l'arbre de la croix, de crainte que tant de « voix séduisantes n'endormissent mon cœur en quelque « complaisance et condescendance vaine. »

François de Sales, informé de la crise où elle se trouvait, s'empressa de l'encourager par sa puissante parole : « Qui « sont ces téméraires, lui écrivit-il[1], qui veulent rompre « et briser cette blanche colonne de nostre sacré taber- « nacle? » (Il appelait ainsi le vœu de chasteté, qui était comme la colonne du tabernacle qu'il voulait élever au Seigneur par l'institut religieux qu'il méditait.) « Ne crai- « gnent-ils point les chérubins qui le tiennent deçà et delà « et le couvrent sous l'ombre de leurs ailes? Peut-être il « s'est passé un peu de vanité, un peu de complaisance, « un peu de je ne sais quoi : cela n'est rien. Ferme, cou- « rage. Nos colonnes sont, ce me semble, bien fondées ; un « peu de vent ne les aura pas esbranlées. Mais il faut cou- « per court et trancher net en ces occasions ; il ne faut « point amuser les chalands, puisque nous n'avons pas la « marchandise qu'ils demandent. Ne voient-ils pas que « nous avons osté l'enseigne?... Notre corps n'est plus « nostre : le grand roi Jésus l'a choisi pour son siège. »

A ces conseils le pieux directeur ajoute des avis particuliers sur diverses pratiques : il recommande à sa pénitente comme chose bonne pour les commençants, de se servir de l'imagination dans l'oraison afin de se représenter Jésus-

1. E. N., Lettre 328e (30 janvier 1606), XIII, p. 138

Christ, et de l'entendement afin d'émouvoir la volonté par des considérations; mais la volonté une fois excitée, il ne faut plus, dit-il, s'appliquer qu'aux affections, pour passer de là aux résolutions, et des résolutions à la pratique [1].

« Je vous en supplie pour l'amour de Dieu, lui écrit-il « encore [2], ne craignez point Dieu, car il ne veut vous faire « aucun mal : aimez-le fort, car il veut vous faire beau- « coup de bien... Ne vous efforcez point de vaincre vos ten- « tations : car ces efforts les fortifieraient; méprisez-les, « ne vous y amusez point. Représentez-vous Jésus crucifié « entre vos bras; et baisant son côté, dites cent fois : C'est « ici mon espérance, c'est la vive source de mon bonheur : « jamais rien ne me desprendra de son amour. Qu'y a-t-il « sur la terre, ou que prétends-je au ciel, sinon vous, ô « mon Jésus? Vous êtes le Dieu de mon cœur et l'héritage « que je désire éternellement. »

L'intelligent directeur revient à plusieurs reprises sur deux points principaux : sur l'humilité, qui consiste non seulement à ne point s'estimer soi-même, mais encore à accepter volontiers les mépris d'autrui, et sur l'esprit de confiance et de paix, qui fait courir avec dilatation de cœur dans les voies de la perfection. « Aimez, lui écrit-il [3], la croix « et ses ignominies; aimez à vous voir pauvre et chétive « en vue des abaissements de Notre-Seigneur. Soyez bien « aise de n'estre rien, puisque votre misère sert d'objet à la « bonté de Dieu pour exercer sa miséricorde. Si Dieu voit « que votre cœur se tient joyeusement dans de bas senti- « ments de vous-même, il vous fera de grandes grâces. « Tenez-vous donc joyeusement humble devant Dieu comme « devant le monde. Si le monde vous estime, moquez- « vous-en joyeusement; s'il ne vous estime pas, consolez-

1. E. N., Lettres 339e et 351e, XIII, p. 161 et 181.
2. *Ibid.*, Lettre 359e, XIII, p. 201.
3. Lettres 238 *bis* et 359, XIII, p. 392 c et d.

« vous-en joyeusement et soyez aise de ce qu'au moins en « cela le monde pense vrai... »

Fortifiée par tant de belles instructions, Mme de Chantal, retirée à Monthelon chez son beau-père, travaillait avec une ardeur infatigable à sa sanctification, et embrassait toutes les bonnes œuvres qui se présentaient, soignant les malades les plus dégoûtants, pansant leurs plaies, visitant les pauvres et pourvoyant à tous leurs besoins comme si elle eût été leur servante [1]. Mais tout ce qu'elle faisait ne lui semblait rien, si elle ne se consacrait elle-même à Dieu dans la vie du cloître. « Ne pensez-vous pas, écrivait-elle à « son saint directeur [2], que je quitterai un jour toutes les « choses de ce monde pour ne plus m'occuper que de Dieu « dans la retraite? Laissez-moi au moins cette chère espé-« rance. » L'évêque lui répondit [3] qu'il priait et faisait prier Dieu pour connaître sa volonté à ce sujet; qu'un jour elle quitterait tout, mais qu'il ne savait pas encore pour quelle destination; qu'il continuerait de prier et de faire prier, et que, pour elle, elle devait s'abandonner avec une résignation absolue à la conduite de la Providence, sans autre désir que d'obéir et d'aimer toujours davantage son Dieu, que, du reste, avant de rien statuer de définitif, il avait besoin de conférer avec elle; et, pour cela, il lui manda de se trouver à Annecy quatre ou cinq jours avant la Pentecôte. Forcée par des affaires de différer son départ, elle marcha à grandes journées et même une grande partie d'une nuit au milieu de la pluie et du plus affreux orage, de manière à arriver précisément au jour fixé (30 mai 1607).

François, à la vue d'une obéissance si ponctuelle, lui demanda pourquoi elle s'était fatiguée de la sorte. « Je ne « croyais pas, dit-elle, pouvoir me dispenser de la moindre

1. *Sainte Chantal*, *Vie et Œuvres*, I, p. 80 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 93.
3. E. N., Lettres 359e et 385e (6 août 1606 et 11 février 1607), XIII, p. 207 et 260.

« partie de vos prescriptions. — Il faut, dans de telles rencontres, répondit le saint prélat, interpréter par la douceur « de mes intentions la rigueur de mes paroles. » Écoutons Mme de Chantal elle-même raconter cette entrevue : « Je « fus trouver ce bienheureux prélat, dit-elle, avec la plus « grande indifférence qui me fust possible, sans aucun désir « que d'embrasser fidèlement ce que Dieu m'ordonnerait « par son entremise, avec une ferme confiance que sa décision serait la divine volonté à laquelle j'avais voué toutes « mes affections. Jusqu'à la Pentecoste il me parla de beaucoup de choses, me fit rendre compte de tout ce qui s'estait « passé dans mon âme, sans rien me déclarer de ses desseins, mais seulement me disant de bien prier Dieu et de « me remettre sans réserve entre ses bénites mains, ce que je « tâchais de faire entièrement. Enfin, le lendemain de la « Pentecoste, m'adressant la parole avec un visage grave, « sérieux et recueilli, il me dit qu'il avait pris son parti sur « moi. — Et moi, répondis-je en tombant à ses genoux, je « suis résolue à vous obéir en tout. — Eh bien, dit-il pour « m'éprouver, il faut estre sœur Clarisse. — Mon père, je « suis toute preste. — Non, vous n'estes pas assez robuste ; il « faut être sœur hospitalière. — Mon père, tout ce qu'il vous « plaira. — Ce n'est pas encore ce que je veux : il faut estre « Carmélite. — Mon père, je suis preste à obéir. — Non, « reprit-il, ce n'est point là ce que Dieu veut de vous : il « vous destine à establir un Ordre où présideront la charité « et la douceur de Jésus-Christ, où seront admises les faibles « et les infirmes, et qui s'emploiera à soigner les malades « et visiter les pauvres. A cette proposition, je sentis aussitôt une grande correspondance intérieure avec une « douce satisfaction et lumière, qui m'assurait que telle « estait la volonté de Dieu ; ce que je n'avais pas senti aux « autres propositions, quoique mon âme y fust entièrement « soumise [1]. »

1. *Vie et Œuvres*, ibid., p. 96.

Depuis ce moment le sage directeur n'hésita plus, et la certitude qu'il avait que ce dessein venait de Dieu le rendit ferme dans sa résolution. Cependant il voyait d'immenses difficultés à l'exécution : un fils unique, trois jeunes filles non encore établies, un père et un beau-père, fort âgés l'un et l'autre, que la seule bienséance défendait d'abandonner; des affaires fort compliquées dont Mme de Chantal avait seule le fil et le secret. Comment briser tant de liens, triompher de tant d'obstacles? Puis, vînt-on à bout de ces difficultés, où trouver des ressources pour cette fondation? Pauvre comme il l'était, il avait à peine de quoi subsister; enfin Annecy, que Dieu lui avait montré comme étant la source d'où l'institut devait se répandre sur toute la terre par ces divers établissements figurés sous la forme de plusieurs beaux et grands ruisseaux; Annecy, où la raison seule disait que la nouvelle vigne devait nécessairement être plantée, afin d'être cultivée, émondée, dirigée, recevoir enfin sa forme propre de la main de son fondateur; Annecy était une ville hors du royaume de France, trop petite pour fournir des sujets et des ressources. Mais tout cela ne déconcertait point sa foi : il voyait dans l'entreprise l'œuvre de Dieu, et il savait que le ciel se joue des obstacles qui s'opposent à ses desseins.

En effet, deux semaines plus tard, au moment où personne n'y pensait, un incident, qui semblait purement fortuit, vint ouvrir la première porte à l'exécution. Mme de Chantal étant revenue très fatiguée de la procession de la Fête-Dieu (14 juin), plusieurs gentilshommes, parmi lesquels était Bernard de Sales, cadet des frères de l'évêque de Genève, se présentèrent pour l'aider à monter dans sa chambre : « Trouvez bon, Messieurs, dit-elle en donnant la main « à Bernard, que je prenne ce gentilhomme pour mon par- « tage. » Cette parole, dite par pure politesse et sans autre intention, fit croire à Mme de Boisy que la baronne avait envie de marier sa fille aînée avec Bernard, jeune homme

qui, en effet, était digne de son estime, réunissant à l'intrépidité de l'âme la solidité et les grâces de l'esprit, la douceur et la facilité du commerce; et, en conséquence, elle lui fit proposer cette alliance par le saint évêque. « Jamais, ra-« conte Mme de Chantal, je ne me trouvai dans un tel eston-« nement qu'à ceste proposition, sachant combien les deux « grands-pères de ma fille s'opposeraient à sa sortie de « France; néanmoins je ne le fis point paraistre, et tesmoignai « toutes sortes de gratitude à la bonne dame de Boisy. » Ainsi eut lieu la première ouverture d'un mariage dont la conclusion devait un jour fixer Mme de Chantal à Annecy et amener la naissance de l'ordre de la Visitation.

Huit jours après, la baronne étant repartie pour la Bourgogne, en compagnie de la plus jeune sœur de François, qu'elle avait promis à Mme de Boisy d'élever avec ses enfants, le saint prélat lui écrivit plusieurs lettres pour l'affermir dans sa vocation et lui en inculquer l'esprit et les vertus. « Je sens toujours, lui écrivit-il, plus ferme en mon âme le « choix que j'ai fait pour vous... Ne permettez donc point « à vostre cœur de s'appliquer à d'autres désirs; mais bé-« nissant Dieu de l'excellence des autres vocations, arres-« tez-vous humblement à celle-ci, plus basse et moins di-« gne, mais plus propre à vostre suffisance et plus digne « de vostre petitesse... Tenez vostre cœur au large; repo-« sez-le souvent entre les bras de la Providence divine. « Tenez-le ferme et haut, eslevé en Dieu par une entière « confiance en sa sainte Providence, laquelle ne vous a pas « donné le dessein de la servir, sans qu'elle vous donne les « moyens de ce faire[1]. » En attendant ce moment, il continua de la soutenir au milieu des tentations, des désolations et des impuissances par lesquelles le ciel l'éprouvait : « Ne « vous estonnez de rien, lui écrivait-il; moquez-vous des as-« sauts de nostre ennemi... N'ayons crainte que de Dieu,

1. E. N., Lettres 401e et 402e (2 et 7 juillet 1607), XIII, p. 292-294.

« et encore une crainte amoureuse; ne laissons point ruiner « les murailles de nos résolutions et vivons en paix... Il faut « avoir un peu de patience à souffrir le bruit de l'ennemi et « son tintamarre aux oreilles de nostre cœur. Soyons joyeux « sans dissolution, asseurés sans arrogance, craignons sans « nous troubler, soyons soigneux sans nous empresser[1]... Je « ne veux point que vous désiriez d'un désir volontaire cette « paix inutile et peut-être nuisible. Dieu nous donnera sa « paix quand nous nous humilierons à doucement vivre en « la guerre[2]. Il ne faut point avoir de ces désirs d'une per- « fection trop douce qui ne voudraient que suavités dans « les exercices, sans dégoust, sans résistance, sans distrac- « tion, sans tentation. Croyez-moi, ma Fille, les viandes « douces engendrent les vers aux petits enfants et en moy « qui ne suis pas petit enfant. C'est pourquoy nostre Sau- « veur nous les entremesle d'amertumes. Je vous souhaite « un courage fort et non chatouilleux, qui ne se soucie ni « du doux ni de l'amer, ni de la lumière ni des ténèbres, « mais qui aime Dieu d'un amour impliable, qui sache « donner comme Marthe une bonne part de son temps aux « œuvres extérieures de charité, et, comme Marie, la meil- « leure part à l'intérieur de la contemplation, cet honneur « si grand pour un cœur de s'entretenir seul à seul avec « son Dieu[3]. Au service de Dieu, il faut l'aisance des enfants « qui servent un père, et non la gêne inquiète des esclaves « qui servent un tyran. »

Encouragée par ces conseils Mme de Chantal s'occupait en paix de l'éducation de Jeanne de Sales, qu'elle élevait en même temps que ses propres enfants, lorsqu'elle eut la douleur de voir cette jeune personne tomber malade[4] et bientôt après expirer entre ses bras (8 octobre), comme

1. E. N., Lettre 405e, XIII, p. 300.
2. *Ibid.*, Lettre 406e (24 juillet 1607), XIII, p. 302.
3. *Ibid.*, Lettres 407e et 408e, XIII, p. 305-312.
4. Cf. Livre VI, chap. IV, au tome I.

nous l'avons raconté plus haut. A la vue de ce corps inanimé, se rappelant la proposition que lui avait faite Mme de Boisy de marier sa fille aînée avec Bernard de Sales, elle se sentit portée intérieurement à faire vœu de conclure ce mariage pour dédommager Mme de Boisy d'une perte aussi cruelle : « Me mettant à genoux, dit-elle, pour formuler ce « vœu, la divine bonté me consola et me fit voir que c'estait « le moyen que sa providence avait choisi pour faciliter ma « retraite en Savoie. » Elle proposa donc cette alliance à son père, le président Frémyot. Celui-ci opposa d'abord beaucoup de difficultés : il aimait tendrement sa petite-fille; et comment s'en séparer jusqu'à l'envoyer hors de France? Mais ensuite, considérant le grand bonheur que ce serait pour sa maison de s'allier avec celle d'un saint, il se rendit aux désirs de sa fille et voulut en informer lui-même l'évêque de Genève. « Il faut que je vous confesse, monsei« gneur, lui écrivit-il, que jamais d'autres forces que celles « que Dieu a données à Mme de Chantal, n'eussent su tirer « cette petite de dessus mes genoux, d'entre mes bras et de « devant mes yeux. » L'exemple du président détermina le grand-père et les parents du côté paternel de Mlle de Chantal à consentir également à ce mariage; et dès lors ce ne fut plus qu'une question de temps et d'opportunité.

Mais au moment où tout se préparait au mieux pour la naissance du nouvel institut, tout sembla s'ébranler et crouler par terre : Henri IV tenta, comme nous l'avons dit ailleurs, d'arracher de Savoie l'évêque de Genève et de l'attirer en France. Le saint prélat, qui n'avait rien de caché pour Mme de Chantal, ne put lui taire la chose, et il est facile de concevoir combien cette nouvelle la déconcerta. « Ne « vous troublez point, lui répondit François, rien ne se fera « que de par Dieu... Ce ne serait pas sans répugnance que « je changerais de logis, bien que je ne me sente nullement « attaché qu'à quelques âmes d'un lien tout purement spi« rituel, Dieu merci; mais Dieu tiendra tout de sa main, et

« mon âme n'a de rendez-vous qu'en sa providence tout « aimable[1]. »

Ce que craignait tant Mme de Chantal n'arriva point, et elle put obtenir l'agrément de son père et de son beau-père pour venir à Annecy passer le carême de 1609 avec ses deux filles, motivant cette absence sur la nécessité de conclure le contrat de mariage de l'aînée promise au baron de Thorens. Pendant tout ce saint temps, elle conféra avec l'évêque sur l'établissement prochain de sa congrégation, suivit tous les sermons qu'il prêcha à la cathédrale, assista chaque jour à tout l'office, visita les pauvres et fut pour toute la ville un spectacle d'édification. Le vendredi saint, elle renouvela ses vœux en la formule suivante, écrite de sa main : « Le jour de la mort de mon Sauveur, l'an 1609, « je renouvelle mes vœux avec une nouvelle et incompa- « rable affection, voulant pour jamais mourir à moi-mesme « et à toutes choses pour vivre en l'obéissance de la divine « volonté, à laquelle je me consacre absolument et sans ré- « serve, pour lui obéir en la personne de M. de Genève. « Ainsi, mon Sauveur m'aide et me reçoive, comme de tout « mon cœur je me donne à lui ! »

La pieuse baronne convint ensuite avec l'évêque de saisir la première occasion favorable pour obtenir le consentement de son père à son entrée en religion ; et, après les fêtes de Pâques, elle revint à Dijon, où elle séjourna quelque temps, épiant le moment de s'ouvrir à M. Frémyot sur le dessein qu'elle méditait. Un jour, c'était le 23 juin, pendant que tout le monde était à voir les feux de joie de la Saint-Jean, s'étant trouvée seule avec son père, elle commença par lui dire combien elle souffrait d'élever ses enfants chez le vieux baron de Chantal, dont la maison était si mal tenue : « Que cela ne vous mette point en peine, ré- « pondit ce tendre père ; vostre fille aînée va se marier au

1. E. N., Lettre 452e (mai 1608), XIV, p 14.

« baron de Thorens; vos deux cadettes sont en asge d'estre « mises en pension dans un cloistre pour lequel elles an- « noncent de la vocation, et je me charge de vostre fils. — « Oh! alors, reprit la sainte veuve, ne trouvez pas mau- « vais si, profitant de la liberté que me donne cette heu- « reuse disposition, je quitte le monde et je vais me ren- « fermer en religion, où Dieu m'appelle depuis longtemps. » A cette proposition inattendue, le vénérable vieillard, qui était déjà dans sa soixante et onzième année, sent son âme bouleversée, il éclate en sanglots et ne peut contenir ses larmes. Pour calmer tant de douleur, sa chère fille se hâte de lui dire que la chose n'est encore qu'à l'état de projet, qu'elle la lui communique comme au confident de ses pensées, pour qui elle ne veut avoir rien de caché, mais qu'elle ne peut cependant lui dissimuler que M. de Genève, avec lequel elle en a conféré, estime que ce dessein vient du ciel. « Je conviens, répondit le vieillard, que M. de Genève a « l'esprit de Dieu, mais je vous prie de ne rien résoudre « que je ne lui aie parlé. — Je vous le promets d'autant « plus volontiers, reprit-elle, que j'aime mieux m'en tenir « à ce que vous déciderez tous les deux qu'à mes propres « sentiments. » La sainte veuve partit ensuite pour Monthelon, où l'évêque de Genève vint quelques mois après bénir le mariage de son frère, le baron de Thorens, avec Mlle de Chantal.

Le lendemain des noces (14 oct. 1609), le saint prélat, l'archevêque de Bourges et M. Frémyot tinrent conseil sur cette grave affaire; et, pendant la conférence, Mme de Chantal, prosternée en prières, ne cessa de recommander la chose à Dieu avec d'abondantes larmes. Appelée devant les juges qui allaient prononcer sur tout son avenir, elle leur exposa avec netteté le pieux dessein qu'elle avait conçu, le bel ordre qu'elle avait mis dans les affaires de ses enfants, qui étaient libres de toutes dettes et de tout procès, enfin la possibilité d'élever ses deux cadettes au-

près d'elle et même de venir au besoin surveiller personnellement les intérêts de sa famille. A ce langage calme et plein de dignité, ni le père ni le frère ne purent méconnaître l'esprit de Dieu qui était en elle; et quand l'évêque, confirmant ces premières impressions, eut ajouté que le projet n'avait point été conçu à la légère, qu'il l'avait lui-même mûrement étudié pendant plusieurs années, et reconnu manifestement divin, qu'il eût cru s'opposer à la volonté de Dieu en le contrariant, que l'archevêque et le président devaient y faire réflexion et qu'il était dangereux d'entraver les desseins qui viennent du ciel, M. Frémyot et l'archevêque son fils ne purent plus résister. Ils rendirent les armes, et le consentement fut donné. Le président se borna à demander que la première maison de l'Ordre fût établie à Dijon; l'archevêque, à Bourges ou à Autun : la sainte veuve répondit à ces propositions que ce devait être à Annecy, soit parce qu'un institut naissant a un besoin journalier des lumières et des conseils du fondateur, soit parce qu'étant plus proche de Thorens, elle pourrait voir plus souvent sa fille et la former au gouvernement d'une grande maison. On se soumit à ces raisons; le départ de Mme de Chantal pour Annecy fut fixé à six semaines ou deux mois, et il fut convenu qu'elle emmènerait avec elle ses deux cadettes pour les élever[1]. Le vieux baron de Chantal, qui avait paru jusqu'alors peu apprécier sa belle-fille, n'eut pas plus tôt appris ces déterminations, qu'il en jeta les hauts cris; il pleurait amèrement et semblait inconsolable; la sainte baronne se chargea de le calmer, et elle y réussit heureusement.

Après avoir amené à si bonne fin le projet qui avait été le but principal de son voyage, François officia le dimanche suivant (18 octobre), à Monthelon, donna la communion à une grande partie des habitants, et convertit, par un ser-

1. *Vie et Œuvres de sainte Chantal*, p. 116.

mon qu'il prononça, un jeune débauché, lequel se fit, peu après, Capucin et mourut en odeur de sainteté. Il reçut ensuite la visite de Mlle de Bréchard[1], jeune personne noble du Nivernais, qui avait quitté l'ordre du Carmel, n'en pouvant, pour cause de santé, supporter les rigueurs : en l'examinant, il trouva en elle une vertu si généreuse, une charité si parfaite, un attrait si puissant à s'associer avec Mme de Chantal, qu'il n'hésita pas à prononcer que, dans les desseins de Dieu, elle devait être une des pierres fondamentales de l'établissement projeté; et il fut dès lors convenu avec elle qu'au premier appel elle se rendrait au lieu qui lui serait indiqué. Il partit ensuite pour Annecy, où il s'occupa à tout préparer pour inaugurer au plus tôt le nouvel ordre.

Le saint fondateur crut devoir commencer sous la forme la plus modeste, par manière d'essai, et dressa en conséquence des constitutions provisoires. « Nous commence- « rons, dit-il[2], avec la pauvreté, parce que nostre congré- « gation ne prétendra s'enrichir que de bonnes œuvres, « pour le commencement ; leur clausure sera telle : aucun « homme n'entrera dans la maison que dans le cas où la « chose est permise ès monastères réformés. Les femmes « aussi n'y entreront point sans licence du supérieur. Quant « aux sœurs, elles sortiront pour le service des malades « après l'année de leur noviciat. Elles chanteront le petit « office de Nostre Dame pour avoir en cela une sainte et « divine récréation ; au surplus, elles vaqueront à toutes « sortes de bons exercices, notamment à celui de la sainte « et cordiale oraison. J'espère que la chose réussira heu- « reusement, et pense que ne pouvant pas mieux faire « pour le moment, il est bon de faire cela. »

1. Jeanne-Charlotte de Bréchard, née en 1580. Intelligente et active, elle fut plus tard choisie pour fonder les monastères de Moulins, de Nevers et celui de Riom où elle mourut, en odeur de sainteté, le 18 novembre 1637.

2. E. N., Lettre 599e au p. Nic. Polliens (24 mai 1610), XIV, p. 304.

Le saint évêque s'occupa ensuite de choisir le personnel qui devait servir de fondement à la nouvelle communauté; déjà il avait Mme de Chantal, cette âme d'*excellente vertu et de piété,* comme il l'appelait, et Mlle de Bréchard, digne compagne d'une si sainte fondatrice. Il leur adjoignit Mlle Favre [1], fille aînée de l'illustre président de ce nom, son ami, laquelle réunissait en sa personne tous les talents de l'esprit, l'aménité et la douceur des manières, les charmes de la conversation et l'agrément de la figure. Elle avait eu d'abord une grande vogue dans le monde; et la grâce avec laquelle elle dansa dans un bal à Chambéry lui avait valu, entre autres fois, les plus vifs applaudissements. Mais, étant alors même rentrée en sa conscience : « Pauvre Favre! se « dit-elle, que te reviendra-t-il de ces pas mesurés que tu « fais avec tant d'attention? On dira de toi : Cette demoi- « selle a bien dansé, et puis ce sera tout; quelle triste ré- « compense! » Comprenant par cette réflexion la vanité du monde et les regrets amers qu'elle se préparait pour l'heure de la mort, elle avait formé la résolution de quitter le siècle, et s'était placée sous la direction du saint évêque, lorsque Louis de Sales, songeant à se remarier, vint demander sa main au président Favre. Celui-ci accueillant la demande avec bonheur, s'empressa d'en informer sa fille. Mlle Favre, loin d'y correspondre, pria aussitôt François de la soustraire à une recherche qui l'affligeait et l'aider à demeurer ferme dans sa pieuse résolution. L'évêque de Genève ne décida pas sans peine le président à sacrifier une alliance qui le flattait; mais auprès de son saint frère la chose fut plus facile. Un jour qu'il était à table avec lui : « Vous ne savez « pas, mon frère, lui dit-il en souriant, que vous avez un « redoutable rival à qui vous serez obligé de céder vostre

1. Jacqueline Favre, fille du président du Sénat, née à Chambéry l'an 1592, fut la plus glorieuse recrue de la Visitation. Après avoir dirigé les communautés de Lyon, Montferrand, de Dijon. de Bourg, elle fut nommée supérieure de celle de Chambéry; c'est là qu'elle mourut le 14 juin 1637.

« maîtresse ? — Comment donc, un rival? répondit Louis; « qui oserait le disputer avec moi? — C'est un rival, reprit « François, devant lequel, tout brave que vous estes, vous « trembleriez : c'est Jésus-Christ, vostre souverain Maistre, « que Mlle Favre a choisi pour son époux exclusivement à « tout autre : ainsi n'y pensez plus. — A Dieu ne plaise, « répondit le fervent chrétien, que je m'oppose à la vo- « cation de Mlle de Favre et à la volonté du Seigneur! » Et ayant vu ensuite la demoiselle : « Si vous me quittiez « pour un autre homme, lui dit-il, j'en serais inconsolable; « mais, pour Dieu, je renonce à toutes mes prétentions, et « je vous laisse au céleste Époux dont je ne suis que l'in- « digne sujet, ne méritant pas d'être son rival. » Libre ainsi de toute poursuite, Mlle Favre ne songea plus qu'à devenir la seconde compagne de Mme de Chantal.

Le saint fondateur voulut en adjoindre une troisième : c'était Mlle Aimée de Blonay, qu'il avait connue et formée à la piété dès la première enfance pendant sa mission du Chablais. Il écrivit donc à M. de Blonay, qu'il appelait du doux nom de frère, pour le prier de lui amener sa fille après Pâques, époque à laquelle il comptait commencer sa petite congrégation. « Soyez généreux, dit-il au père[1]; dites vous- « même à cette chère fille qu'il faut qu'elle oublie son « peuple et la maison de son père; mais non pas son père, « car elle s'en souviendra toujours devant Dieu, qui est « notre père commun. Il m'est tombé ce matin dans l'esprit « que c'est singulièrement à elle que s'adressent les paroles « de l'Époux sacré : *Debout, hastez-vous, mon aimée.* Car « enfin Aimée, c'est son nom. » M. de Blonay, qui était ecclésiastique depuis la mort de sa femme, consentit volontiers au départ de sa fille; mais, par un concours de circonstances défavorables, la chose ne s'exécuta que dix-huit mois plus tard.

1. E. N., Lettre 573• (8 fév. 1610), XIV, p. 248.

Il était encore deux saintes âmes, la sœur Fichet[1] et la sœur de Chastel[2], qui se tenaient prêtes à se rendre au premier signal du pieux fondateur. Mais une autre, quoique de condition obscure, ne l'intéressait pas moins : c'était Anne-Jacqueline-Coste, cette vertueuse servante qu'il avait trouvée à l'hôtellerie de l'Écu de France, à Genève, lorsqu'il allait conférer avec Bèze. Touché des belles dispositions de cette âme d'élite, il l'avait retirée à Annecy, et la dirigeait dans la pratique des plus éminentes vertus, admirant sa piété tranquille au milieu du tracas d'une hôtellerie où il l'avait placée, son recueillement intérieur parmi la dissipation qui l'entourait, sa douceur inaltérable à travers les contradictions, enfin sa fidélité à tout faire pour le pur amour de Dieu, qu'elle honorait comme principe et but de toutes ses actions. Aussi il la qualifiait du nom de *sainte,* se recommandait à ses prières et recevait avec simplicité les observations qu'elle lui faisait avec candeur. Un jour qu'elle lui exprimait le désir d'être sœur converse dans le monastère de Religieuses qu'il devait établir : « Eh! qui vous a dit, reprit-il, que je dois « établir un monastère de Religieuses? — Personne, répon- « dit-elle, mais je ressens continuellement ce mouvement « dans mon cœur, et je vous le dis. » Le saint fondateur cependant n'avait alors communiqué son secret à personne; il en conclut que Dieu l'avait révélé à sa servante : en conséquence, il le lui avoua en toute simplicité; et depuis ce temps elle ne cessa de se préparer plus spécialement à la retraite, demandant souvent à son saint directeur, non par curiosité, mais par désir ardent de mieux servir Dieu dans

1. Adrienne Fichet, fille d'Aimé Fichet, châtelain de Bonneville, naquit le 11 décembre 1594. Elle prit l'habit le 6 janvier 1611, fit profession le 12 juin de l'année suivante, et mourut à Annecy, l'an 1681, après avoir été supérieure à Rumilly et à Crémieux.

2. Péronne Marie de Chastel, fille de J.-F. de Chastel, capitaine au service de Savoie, fit son entrée le 26 juillet 1610 et sa profession le 29 août 1611. Elle fonda les monastères d'Aix, de Val d'Aoste et de Grasse, dirigea ceux de Grenoble, de Chambéry, enfin celui d'Annecy où elle mourut en 1637.

un monastère : « Quand donc viendra madame ? » C'étoit ainsi qu'elle désignait la baronne de Chantal.

Les constitutions provisoires et le personnel de la nouvelle communauté étant ainsi préparés, il ne manquait plus qu'un logement. Un grand seigneur, le baron de Cusy[1], avait acheté, au faubourg de la Perrière, une petite maison propre à loger douze personnes, avec un oratoire[2], à la condition d'y ériger un monastère régulier où la dame de ce seigneur projetait de se retirer elle-même avec sa nièce, Mlle de Chapot. Ce projet n'ayant pas abouti, le baron offrit cette maison à l'évêque, de sorte qu'au temps marqué tout se trouva prêt, et l'on n'attendait plus, pour commencer, que l'arrivée de la baronne de Chantal. Celle-ci ne fit pas défaut. Elle avait à plaider en recouvrement d'une somme considérable due à feu son mari : plutôt que de différer son départ pour suivre ce procès, elle paya la somme de ses propres deniers, et s'empressa, au jour convenu, de prendre congé du vieux baron de Chantal, son beau-père, ainsi que de toutes les personnes qu'elle connaissait à Monthelon. Ce fut partout une désolation indicible : le baron, aux pieds duquel elle se jeta pour lui demander, avec sa bénédiction, pardon de tout ce en quoi elle aurait pu lui déplaire, l'embrassa avec d'abondantes larmes et lui souhaita tout le bonheur qu'elle méritait; ses fermiers, ses voisins, les habitants du château, les pauvres surtout qui avaient eu en elle une ressource toujours sûre, un appui, une mère, étaient inconsolables ; ils criaient qu'ils perdaient tout en la perdant, et les sanglots étouffaient leurs voix. Pour elle, forte et courageuse au milieu des larmes de tous les assistants, elle leur dit son dernier adieu : « Adieu pour jamais, mes bons sujets; adieu,

1. Jean-Bérold de Pingon, baron de Cusy en Genevois.

2. Cette maison se nommait la *Galerie*, à cause d'un passage fermé ou galerie qui, passant au-dessus de la route, faisait communiquer directement avec les jardins d'en face. Cette maison se dresse encore rue de la Providence au levant d'Annecy, avec son Oratoire religieusement conservé par les Sœurs de Saint-Joseph qui l'ont acheté en 1836.

N° 2. — MAISON DE LA GALERIE, DU CÔTÉ DU JARDIN.

N° 1. — MAISON DE LA GALERIE, VUE EXTERIEURE.

« mes bons pauvres, vous serez toujours mes enfants ; crai- « gnez bien Dieu et priez pour moi. Adieu, mes bons do- « mestiques ; adieu, mon cher beau-père ; adieu à tous » ; et en disant ces mots, elle embrassa ceux qui se trouvaient près d'elle et partit pour Autun[1].

De là, après avoir visité les lieux chers à sa foi dans cette ville antique illustrée par le sang de tant de martyrs, après avoir porté ses aumônes aux hôpitaux et servi les pauvres, elle se rendit à Dijon, où était toute sa famille. En pensant au sacrifice qu'elle allait y faire de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, elle sentit la nature se soulever en elle et son âme se briser d'avance ; car la grâce n'étouffe pas la nature, elle se contente de la régler ; et la sainte veuve avait mis sa vertu non à éteindre en elle la sensibilité, mais à la surmonter, pour suivre la voix du devoir. Elle était fille, elle était mère : comme fille, elle ressentait pour un père qui l'avait toujours tendrement aimée tout ce que peut inspirer la piété filiale ; comme mère, elle aimait ses enfants d'un amour indicible ; elle les avait toujours élevés sous ses yeux, formés elle-même à la vertu, et ils avaient parfaitement répondu à ses soins. Pour obtenir le courage de se séparer de personnes si chères, elle se munit du pain des forts, alla en pèlerinage à Notre-Dame de l'Étang et à Fontaine, visita les diverses églises de la ville et du voisinage, demandant partout à Dieu l'énergie surnaturelle dont elle avait besoin dans une crise si violente.

Le jour du départ arrivé (29 mars 1610), tous ses proches se rassemblèrent chez le président, son père, pour lui dire le dernier adieu. Pas un seul qui ne fondît en larmes ; plus désolé que tous les autres, le jeune baron, son fils, âgé d'environ quinze ans, se livrait à la douleur dans le vestibule du cabinet où M. Frémyot, également inconsolable, pleurait la perte imminente de sa fille chérie ; il n'eut pas plus tôt aperçu

1. *Sainte Chantal, Vie et Œuvres*, p. 126.

la baronne qui venait dire le dernier adieu à son père, qu'aussitôt il se précipite à son cou tout en pleurs, et, la tenant embrassée, la conjure, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de ne pas l'abandonner. Le cœur de cette tendre mère saigne de douleur, et l'on voit ses yeux nager dans les larmes. Néanmoins, s'élevant par la grâce au-dessus de la nature prête à défaillir, elle le console par de bonnes paroles, le caresse, essuie ses pleurs, lui représente que quand Dieu parle il faut obéir ; puis, faisant effort pour se détacher de lui, elle se dirige vers le cabinet de son père. Le jeune homme se jette au-devant de ses pas, et va se coucher sur le seuil de la porte de l'appartement par où elle voulait passer : « Eh « bien ! ma mère, lui dit-il, si je suis assez faible et assez mal- « heureux pour ne pouvoir vous retenir, au moins sera-t-il « dit que vous aurez foulé aux pieds votre propre enfant. » Un spectacle si navrant l'arrête ; elle hésite, ses larmes coulent en abondance ; mais encore ici la grâce l'emporte sur la nature, elle passe par-dessus le corps de son cher fils[1]. Un ecclésiastique qui se trouvait présent ayant poussé un cri d'admiration : « Non, non, Monsieur, lui dit-elle, les larmes « d'un fils ne feront jamais brèche à la magnanimité de la « mère ; mais je vous sais bon gré d'avoir approuvé mon « courage. » S'étant ensuite arrêtée quelques instants pour pleurer, elle voit venir à elle son cher père, dont la douleur allait la martyriser encore. Il l'embrasse, la tient longtemps serrée contre son cœur sans pouvoir s'en séparer. Enfin, après un long entretien accompagné de beaucoup de larmes de part et d'autre, elle se jette à ses pieds, le supplie de la bénir et d'avoir soin de son fils qu'elle lui laisse. Alors ce vénérable vieillard, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux baignés de pleurs : « O mon Dieu ! dit-il à haute « voix, il ne m'appartient pas de trouver à redire à ce que « vostre providence a couché dans son décret éternel ; j'y « acquiesce de tout mon cœur, et je consacre de mes pro-

1. *Ibid.*, p. 129.

« pres mains sur l'autel de vostre volonté cette fille unique « qui m'est aussi chère qu'Isaac l'était à votre serviteur « Abraham. » Puis il lui donne sa bénédiction, la relève, et, l'embrassant de nouveau : « Allez donc, ma chère fille, « lui dit-il, où Dieu vous appelle; je mourrai content, s'il « arrive que je ne vous voie plus en ce monde, de vous sa- « voir dans la maison de Dieu, et j'ai confiance que vous « soutiendrez par vos prières la vieillesse de vostre père, « qui vous permet ce départ. — Oui, sans aucun doute, « mon très cher et très bon père, répondit la baronne. — « Eh bien, ajouta le président, arrestons l'un et l'autre « le cours de nos larmes, toutes justes qu'elles sont, pour « faire hommage à la divine volonté et ne pas donner au « monde à penser que nostre constance est esbranlée[1]. » Il lui remit ensuite, pour l'évêque de Genève, une lettre dans laquelle on ne sait qu'admirer le plus, ou de la tendresse du père, ou de la foi du chrétien. « Monseigneur[2], dit-il, ce pa- « pier devait estre couvert de plus de larmes que de mots, « puisque ma fille, en qui j'espérais trouver la consolation « et le repos de ma vieillesse, s'en va et me laisse père sans « enfant. Toutefois je me conforme au bon plaisir de Dieu ; « et, puisqu'il veut avoir ma fille à son service en ce monde « pour la conduire par ce chemin dans la gloire éternelle, « j'aime mieux sa volonté, avec le repos de ma conscience, « que mes propres affections... »

Messagère de ces belles paroles, la sainte veuve sortit seule du cabinet de son père et, traversant la nombreuse compagnie de parents, d'amis, de domestiques, qui tous, en l'attendant, fondaient en larmes, elle sentit dans son âme comme un nouveau brisement, répandit quelques pleurs, et, se tournant vers eux : « Il faut pardonner ma faiblesse, leur dit-elle « d'un visage serein, je quitte mon père et mon fils pour ja- « mais; mais la foi doit me consoler : je trouverai Dieu par-

1. *Ibid.*, p. 130.
2. E. N., XIV, p. 415.

« tout. » Elle se mit aussitôt en route, et, dès qu'elle eut dépassé les portes de la ville, elle chanta avec Mlle de Bréchard qui l'accompagnait, les versets suivants des psaumes de David : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus;* c'est-à-dire : « J'ai tressailli de joie « à la parole qui m'a été dite : Nous irons dans la maison du « Seigneur. O Dieu des vertus! que vos tabernacles sont « aimables! Mon âme soupire après les parvis du Seigneur; « nous voici délivrés comme l'oiseau qui s'échappe des fi« lets de l'oiseleur; le filet est brisé, et nous sommes affran« chis »; et plusieurs fois elle répétait avec bonheur ce dernier verset.

Tout le long du chemin, quelque part que les saintes voyageuses s'arrêtassent vers le soir pour passer la nuit, elles allaient servir et consoler les malades, soit dans les hôpitaux, soit à domicile; et le matin, avant de partir, elles retournaient faire leurs lits et se recommander à leurs prières. Elles firent ainsi pieusement leur route jusque près d'Annecy. L'évêque de Genève, informé de leur arrivée prochaine, alla jusqu'à deux lieues à leur rencontre, accompagné de vingt-cinq personnes de l'un et de l'autre sexe, des plus considérables de la ville; et tout le peuple les reçut avec acclamation (4 avril). La baronne de Chantal passa toute la semaine à Annecy, partie en exercices de piété, partie en conférences spirituelles avec le saint évêque; et, après les fêtes de Pâques, elle alla conduire la baronne sa fille au château de Sales, où elle resta environ six semaines, pour lui apprendre à conduire ses affaires et sa maison, à mettre de l'ordre dans son ménage, et surtout pour l'entourer de personnes dévouées, intelligentes et dignes de confiance[1].

1. *Sainte Chantal, Vie et Œuvres*, I, p. 131.

Elle revint ensuite à Annecy pour la fête de la Pentecôte : c'était l'époque où le saint évêque avait l'intention d'ouvrir sa communauté, afin que ses filles, enfermées, disait-il, « comme dans un petit cénacle, reçussent le Saint-Esprit « et fussent enivrées de cette grâce qui fait parler un nou-« veau langage et vivre d'une nouvelle vie ». Mais la dame qui s'était engagée à les loger dans la maison dite la *Galerie,* au faubourg de la Perrière, avec l'intention de s'y adjoindre elle-même, ayant changé de dessein et rétracté sa parole, l'ouverture de la communauté fut forcément ajournée; il fallut que François passât lui-même le contrat en son nom, et il goûta une grande consolation à conclure ce marché. « Je suis joyeux, disait-il, maintenant que j'ai « trouvé une ruche pour mes pauvre abeilles, une cage « agréable pour mes petites colombes. » La maison ainsi achetée, il ne restait plus qu'à l'adapter à sa nouvelle destination; et bientôt il eut fait disposer tous les lieux réguliers nécessaires pour une communauté.

Pendant ce temps-là, la baronne de Chantal, jalouse d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ et de donner à son institut un grand exemple de désintéressement, fit un acte qu'admirèrent les personnes de piété, et que censurèrent sévèrement les gens du monde : contente d'une pension que lui assurait son frère, l'archevêque de Bourges, elle abandonna tout son bien, et même son douaire, à ses enfants. Cette mesure, à juger humainement les choses, paraissait peu prudente : la conservation de sa fortune pouvant être tout à la fois utile à ses enfants pour les maintenir dans le respect et l'obéissance, et nécessaire à sa communauté pour fournir à ses premiers besoins; mais la sainte veuve et l'évêque de Genève, son conseiller, avaient des vues plus hautes que celles de la prudence humaine : ils voulaient faire acte de confiance en Dieu, d'abandon à la Providence; et le succès fit bien voir que Dieu prend soin de ceux qui se confient en lui; qu'il sait, quand il lui plaît, enrichir

dès ce monde ceux qui quittent tout pour son amour.

Le ciel parut même dès lors récompenser son courage par la victoire complète qu'il lui fit remporter sur une tentation violente qu'elle subit à cette époque. Il lui vint dans l'esprit que c'était de sa part une cruauté également odieuse à Dieu et aux hommes d'avoir abandonné un père accablé de vieillesse, des enfants qui avaient besoin de son secours, tant de personnes auxquelles elle était utile; et cette considération, qui amenait comme conséquence la pensée de laisser là son projet de communauté pour retourner en sa famille, la tint pendant trois heures entières dans la plus cruelle angoisse; elle hésitait, elle ne savait presque plus quel parti prendre, lorsque, tombant à genoux, elle dit trois fois : « *Deus, in adjutorium meum intende.* Mon Dieu, « venez à mon secours, jetez les yeux de votre miséricorde « sur ma misère »; et ajouta ensuite ces sublimes paroles : « Je m'abandonne, ô mon Dieu! à votre providence adora- « ble; que mes parents, mes enfants et moi, périssions si « vous l'avez ordonné, ce n'est pas ce qui m'importe; mon « seul intérêt, dans le temps et dans l'éternité, est de vous « obéir et de servir votre incomparable majesté. » A peine eut-elle prononcé ces mots, qu'elle recouvra sa tranquillité première, accompagnée d'une suavité céleste si parfaite, qu'elle ne put douter que Dieu n'agréât le dessein qu'elle avait formé de tout quitter pour s'attacher à lui seul [1].

Le lendemain de cette rude épreuve, 6 juin (fête tout à la fois de la sainte Trinité et de saint Claude), était le jour fixé pour la cérémonie de la fondation du nouvel institut; ce jour apparut à la pieuse baronne comme le plus beau de sa vie. Après s'être confessée au saint évêque et avoir reçu la communion de sa main, elle visita, en compagnie des demoiselles Favre et de Bréchard, les églises de la ville, alla prendre congé de ses connaissances; et le soir, vers

1. *Ibid.*, p. 134.

sept heures, sortant toutes les trois de la maison du président-Favre, où elles logeaient, elles vinrent à l'évêché demander la bénédiction du saint prélat : celui-ci, contemplant avec bonheur ces trois victimes couronnées de joie et d'allégresse : « Vous estes bien heureuses, leur dit-il, vous « que le Seigneur a choisies; ayez un très grand et très « humble courage : Dieu sera vostre Dieu, et, sous son di- « vin regard, vous marcherez victorieuses sur la tête de « vos ennemis. » Remettant ensuite à Mme de Chantal un abrégé des Constitutions, qu'il avait composé pour elles : « Suivez ce chemin, leur dit-il, et faites-le suivre à celles que « Dieu a destinées à marcher sur vos traces. » Après quoi, levant les yeux au ciel, il les bénit « au nom du Dieu tout- « puissant, qui les attirait; au nom du Fils, l'éternelle sa- « gesse, qui les dirigeait; au nom du Saint-Esprit, qui les « animait de ses amoureuses flammes ».

Elles partirent ensuite en formant une espèce de procession : le baron de Thorens conduisait Mme de Chantal, sa belle-mère; Jean-François de Sales, Mlle Favre; et Louis de Sales, Mlle de Bréchard. Tout le peuple était dans les rues pour les attendre, et, en les voyant passer, faisait retentir l'air de louanges et de bénédictions. Arrivées à la maison qui allait être le berceau de l'ordre de la Visitation, elles se rendirent d'abord à la chapelle, à l'entrée de laquelle Mme de Chantal poussa ce cri de bonheur : « Voici, mes sœurs, le lieu de nos délices et de « notre repos. » Là, tombant à genoux, elles remercièrent Dieu par le chant trois fois répété de *Gloria Patri*, et lui demandèrent l'accomplissement de sa très sainte volonté dans leur entreprise, avec une parfaite charité entre elles; puis Mme de Chantal embrassa tendrement ses deux compagnes; et celles-ci, la reconnaissant pour leur supérieure, lui promirent obéissance comme à Dieu même, dont elle allait leur tenir la place. La nouvelle supérieure leur lut ensuite le règlement de la maison, afin qu'on l'observât



Suiuez ce chemin, ma très chère fille, et le faites tenir aux ames que Dieu a destinées de toute eternité à ce bon heur. le B.H.F. de Salles.

immédiatement avec exactitude et amour; et, comme déjà il était tard, elles firent aussitôt leur prière, allèrent quitter avec joie, pour toujours, leurs habits séculiers et prendre leur repos. Jamais les deux compagnes de madame de Chantal n'avaient eu un sommeil si calme et si doux; il en fut autrement de la supérieure: elle dormit peu, abîmée qu'elle était dans le double sentiment de la présence de Dieu et de la reconnaissance qu'elle lui devait. Le lendemain, elle alla réveiller ses deux compagnes, les revêtit de l'habit du noviciat; François vint à huit heures célébrer la messe, et leur fit une exhortation sur la fidélité à garder les règles de leur nouvel état[1], et ainsi commença ce bel Ordre, dont nous verrons le développement au chapitre suivant.

1. *Ibid.*, p. 137 et suiv.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Le noviciat des premières Religieuses de la Visitation fut tout ce qu'on pouvait attendre des saintes dispositions qui les avaient préparées à la vie du cloître : tous les matins, elles entendaient dans leur chapelle la messe du saint évêque ou de son aumônier; et le reste de la journée était partagé entre la prière, la méditation, les œuvres de piété et de charité. Elles gardaient la retraite la plus rigoureuse, sans jamais sortir du monastère, et menaient une vie tout angélique. Écoutons sainte Chantal nous en faire elle-même la description :

« Dès le premier jour de notre retraite, dit-elle [1], nous « nous mîmes à pratiquer très exactement tout ce qui nous « était marqué, et c'étaient dès lors les mêmes pratiques « qu'aujourd'hui. Nous faisions conscience de la moindre « observance, à ce point que nos deux chères sœurs, ayant « goûté sans la manger une des poires du verger qui étaient « tombées par terre, pour savoir s'il était temps de les « cueillir, en eurent un grand scrupule, qu'elles commu- « niquèrent à notre bienheureux père, et il leur commanda « de s'en confesser et de le dire à la mère ainsi que tout « ce qui leur échapperait contre l'observance, quelque « petite que la chose leur parût. Ce grand saint nous im-

1. *Histoire de la fondation du premier monastère d'Annecy*, par la mère de Chaugy, d'après les mémoires de sainte Chantal.

« prima l'amour d'une si parfaite exactitude et simplicité,
« qu'au moindre petit manquement nous avions le remords
« de la conscience, et on ne pouvait rien souffrir sur le
« cœur, qu'incontinent on ne s'allât jeter aux pieds de la
« supérieure pour s'en accuser avec grand sentiment et
« humilité. On ne peut jamais voir plus de candeur, d'inno-
« cence, de sainte joie, que celle qui régnait en ces chères
« âmes; et le tout était accompagné d'une telle confiance
« en la Providence, qu'elles s'enfermèrent dans cette petite
« maison sans aucune provision, pas même un morceau
« de pain ni une goutte de vin, ni, je pense, aucune pensée
« de prévoyance pour cela. Il n'y avait qu'une très petite
« somme d'argent pour cette entreprise, toute fondée sur
« la confiance en Dieu; ce qui faisait dire à notre bienheu-
« reux père que la divine Providence l'avait fait comme le
« monde, de rien du tout. Cette pauvreté était l'une de nos
« principales consolations, et je me souviens de la joie que
« nous éprouvâmes lorsque notre bonne sœur tourière
« ayant acheté un sac de charbon trois sous, nous allâmes
« toutes trois avec nos clefs, selon que la règle l'ordonne,
« pour ouvrir le coffre d'argent, et nous n'y trouvâmes que
« ces trois sous. Nous nous réglions en tout selon notre
« pauvreté, mais jamais chose quelconque du nécessaire
« ne nous a manqué. Nous jouissions d'une sainte paix dans
« notre retraite, favorisées des sacrées instructions que
« nous donnait notre bienheureux seigneur et père, avec sa
« suavité et son zèle incomparables, si heureuses nous
« trois avec la bonne sœur tourière, et dans si grande dou-
« ceur, que notre chère sœur Favre disait souvent que, si
« ce n'était la gloire de Dieu, elle eût voulu que nous eus-
« sions passé notre vie sans accroître notre nombre.

« Vers la fin de juillet, deux sœurs d'une grande vertu, la
« sœur *Roget* et la sœur de *Chastel* [1], vinrent s'adjoindre

1. Claude-Françoise Roget, d'Annecy, fille de Claude Roget et de

« à nous, et vers le mois de décembre trois autres [1] nous « arrivèrent, de sorte que nous nous trouvâmes huit dans « notre communauté. Il est impossible de raconter les « grâces et faveurs célestes que notre bon Dieu versait dans « ces chères âmes : on voyait reluire en cette petite com- « munauté une ferveur d'exactitude à l'observance de nos « règles, un recueillement et un esprit d'oraison, une can- « deur et une innocence enfantines, une suavité, douceur « et sainte joie dans les conversations, et un si grand « amour d'union entre elles, que c'était un paradis de dé- « lices d'être dans cette maison. L'on n'y parlait que de « Dieu et des moyens de s'avancer en son saint amour : ce « qui causait à notre saint fondateur des consolations in- « dicibles. Il nous visitait souvent, nous confessait tous les « quinze jours et faisait de petites conférences spirituelles « pour nous enseigner la vraie perfection donnant à cha- « cune, selon ses besoins, la pratique de quelque vertu par- « ticulière. »

Au milieu de ces saints exercices, les ferventes novices soupiraient, avec une ardeur incomparable, après le moment fortuné où elles pourraient faire profession. « Quand « viendra, écrivait la mère de Chantal au saint évêque, le « jour heureux où je ferai et referai l'irrévocable offrande « de moi-même à mon Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un sen- « timent si extraordinaire et si puissant de la grâce qu'il « y a d'être toute sienne, que, si ce sentiment dure dans « toute sa vigueur, il me consumera. Jamais je n'eus des « désirs si grands et des affections si ardentes de la per- « fection évangélique. Il m'est impossible d'exprimer ce

Marie Empereur, entra le 22 juillet 1610, et Péronne de Chastel, le 26 du même mois.

1. Ces trois religieuses sont : Marie-Marguerite Milletot, fille de Benigne M., conseiller au Parlement de Dijon, laquelle entra le 14 août 1610, et non point en décembre; Adrienne Fichet, du Petit-Bornand, fille d'Aimé F., châtelain de Bonneville, entrée le 6 janvier 1611, et Claude-Marie Thiollier, entrée le 6 juin de la même année. (E. N., t. XV, passim).

« que je sens, ni la grandeur de la perfection où Dieu nous « appelle. Hélas ! à mesure que je me résous à être bien « fidèle à l'amour du Sauveur, il me semble que c'est « chose impossible de correspondre à toute la grandeur de « l'attrait de ce même amour. Oh ! que c'est chose pénible en « l'amour que cette barrière de notre impuissance ! Mais « qu'est-ce que je dis? J'abaisse le don de Dieu par mes pa- « roles, et je ne saurais exprimer ce sentiment d'amour qui « me sollicite en pauvreté entière, en humble obéissance et « en parfaite pureté [1]. »

Enfin le temps du noviciat touchant à sa fin pour la baronne de Chantal, Mlle Favre et Mlle de Bréchard, le saint évêque vint examiner chacune d'elles sur leurs dispositions intérieures; et, les ayant trouvées non seulement résolues à continuer le genre de vie dont elles venaient de faire l'essai, mais encore remplies des vertus propres à l'institut qu'il avait en vue, il fixa le jour de leur profession, détermina la matière et la forme de l'habit qu'elles porteraient, voulant que tout y respirât la simplicité et la pauvreté [2]. Dès lors les futures professes songèrent à parer leur chapelle pour le jour de la cérémonie; mais pour cela il fallait de l'argent, et elles n'en avaient d'autre que quelques pièces de monnaie que leur avait récemment apportées le saint évêque pour subvenir aux besoins des malades, en défendant de les employer à autre chose. Dans leur embarras, la sœur Favre et la sœur Bréchard demandèrent avec instance à leur supérieure de se servir de cet argent, en alléguant qu'il serait prochainement remplacé par un don qu'avait promis le président Favre, et qu'ainsi les pauvres n'en souffriraient pas. La supérieure se laissa persuader; mais à peine la permission fut-elle accordée et l'argent dépensé, que tourmentée par la crainte d'avoir désobéi, elle se hâta, dès le soir même, d'écrire au saint évêque

1. *Vie et Œuvres de sainte Chantal*, IV, 4.
2. *Ibid.*, I, p. 149 et suiv.

pour l'informer de ce qui était arrivé. Celui-ci fut profondément peiné de cet acte de désobéissance; et, dès le lendemain matin, il alla au monastère en faire la correction. Dès qu'il parut, Mme de Chantal se jeta à ses pieds en lui demandant pardon avec une grande abondance de larmes. « Voilà, ma fille, répondit-il avec un visage grave et majes- « tueux, voilà la première désobéissance que vous m'avez « faite; je n'en ai pas dormi une bonne partie de la nuit et « j'en ai ressenti un déplaisir que je ne saurais vous dé- « peindre. » A ces mots, la supérieure, profondément désolée d'avoir contristé son saint père, qu'elle révérait comme un ange du ciel, fut sur le point de s'évanouir, et on eut peine à la remettre de sa grande douleur.

Le jour de la profession étant arrivé (6 juin 1611), le saint fondateur, qui, la veille, avait confessé ses trois chères filles, les entretint du sacrifice qu'elles allaient faire, avec des paroles toutes célestes, embrasées du feu divin qui le consumait; et, pendant qu'il parlait, on voyait reluire sur son visage une joie sainte mêlée d'une majesté et d'une gravité extraordinaires. S'étant ensuite revêtu de ses habits pontificaux et assis dans la chaire, il prononça un discours solennel où, comparant les trois personnes dont il allait recevoir la profession à ces trois grains de froment qui, portés par hasard en une certaine province et jetés en terre, se multiplièrent de telle sorte qu'en peu d'années tout le pays fut abondant en froment, il dit, comme par esprit de prophétie : « Nous verrons de même, je l'espère, ces trois « petites âmes, que la providence de Dieu a semées ici « comme en un petit coin de la terre, multiplier sans nom- « bre; la divine miséricorde les bénira d'une grande posté- « rité et sera glorifiée en elles. » La prédication finie, la supérieure et les deux sœurs Favre et de Bréchard firent leur profession avec une ferveur, une joie, qui avait quelque chose de céleste, et qui fit couler les larmes de tous les assistants. Ce fut alors que Mme de Chantal, dans le

transport de son allégresse et sans préméditation aucune, entonna par trois fois le verset auquel tout le chœur s'associa : « *Hæc requies mea in sæculum sæculi; hic habitabo* « *quoniam elegi eam :* Voici lel ieu de mon repos à jamais, « le séjour de délices que mon cœur a choisi » ; d'où est venue à la Visitation la coutume de chanter ce verset après toutes les professions. La cérémonie qui se fit alors devint le type de ce qui se fit dans la suite et de ce qui se fait encore aujourd'hui, à cette différence près qu'au lieu des vœux qui se font maintenant, on ne fit qu'une simple offrande de soi-même à Dieu : car le premier dessein de François était d'établir, non un ordre strictement religieux, mais un institut où il n'y eût d'autres liens que celui de la charité, qui est le lien de la perfection. « Et certes, ajoute Mme de Chantal « en racontant ceci, ce lien nous serrait aussi fortement, par « l'intime résolution où nous étions de persévérer en cette « manière de vivre, qu'auraient pu faire tous les vœux du « monde. » Toute la haute société d'Annecy, qui avait assisté à cette touchante cérémonie, voulut faire les compliments d'usage aux nouvelles Religieuses; mais le saint évêque ne le permit pas : « Retirons-nous, dit-il à la compagnie, lais- « sons ces nouvelles épouses de Jésus-Christ goûter en si- « lence le don de Dieu. »

Cependant tous n'approuvèrent pas également le nouvel Ordre : un certain monde, qui n'entend rien aux œuvres de Dieu, en fit le sujet de ses plaisanteries et le voua au ridicule en face même du saint fondateur. Un jour que l'homme de Dieu, parlant à une personne de qualité, lui disait son dessein de faire murer une fenêtre du couvent qui donnait sur la rue : « Vous ferez bien, monseigneur, lui répondit celle- « ci, car on ne voit point de jour à votre entreprise[1]. » D'autres, se raillant du peu d'austérités extérieures en usage à la Visitation, disaient « que ces Religieuses avaient trouvé

1. *Dép. d'Angélique de la Pesse.*

« le secret d'aller en paradis par un chemin semé de roses « sans épines, d'y entrer par une autre porte que celle de la « croix et avec une autre clef que celle que le fils de David « portait sur ses épaules ». De mauvais plaisants allèrent même jusqu'à appeler le nouvel institut la Confrérie de la Descente de la Croix, parce que, disaient-ils, les Religieuses, en fuyant les souffrances, en avaient descendu Jésus-Christ [1] : et l'on prophétisait que, le jour où viendrait à manquer, soit l'évêque, soit Mme de Chantal, l'œuvre croulerait par terre et s'en irait en fumée.

Le saint prélat consulta sur tous ces jugements du monde un célèbre Jésuite, le père Ignace Armand : « Monseigneur, « lui répondit celui-ci, on dit que vous eslevez un hospital « plutost qu'un monastère. Mais ainsi est fait le monde, il « faut qu'il trouve à redire en tout. Nous avons des monas- « tères sévères, et le monde leur reproche une indiscrète « rigueur. Par vostre Visitation, qui n'est ni trop douce pour « les fortes ni trop aspre pour les faibles, vous eslevez « des imitatrices de la bénignité du Verbe humanisé qui ne « rejetait personne ; et les enfants du monde censurent cela ! « Têtes vides des maximes du crucifix, qui ne savent pas ce « que couste à la nature cette parole : mourir à soi pour « vivre à Dieu, renoncer à soi-mesme pour porter sa croix... « On trouve dans vostre dessein la pauvreté de Bethléem et « les raisonnables commodités de Nazareth, la solitude du « désert et la douce conversation de Béthanie ; enfin l'on « voit dans Mme de Chantal la ressemblance du Sauveur, « pauvre, doux, bénin, cordial, caché, retiré, priant, con- « versant, aimant la solitude, servant le prochain, glorifié « au Thabor, crucifié au Calvaire. »

Encouragé par ces bonnes paroles, le saint fondateur, au milieu de toutes les critiques, adora en paix et confiance la Providence divine, qui des plus faibles commencements

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ve p., sect. VII.

fait sortir souvent les plus grandes choses. « Quand la Pro-
« vidence, disait-il, a fait connaître ses desseins, il faut aller « en avant, quoi qu'en disent les hommes. Les opprobres « ne sont point à craindre là où il y a profit pour les âmes; « et, quand cet établissement n'aurait servi qu'à empescher « un péché mortel, je serais content. Les hommes, ajoutait-« il, pensent qu'à ma mort tout croulera : mais nostre Mère, « qui ne meurt pas et qui règne à jamais dans les cieux, « est plus puissante pour les soutenir que tous les hommes « ensemble pour les détruire. » La mère dont il voulait parler était la sainte Vierge, laquelle, en effet, les soutint si bien, qu'en moins de soixante ans l'ordre compta cent vingt monastères [1].

Quelques mois avant que François de Sales reçût la profession de la Mère de Chantal, le père de celle-ci, le président Frémyot, était mort [2] : ce fut pour le saint une immense douleur. Il perdait dans ce magistrat éminent un ami dévoué et, pour un cœur comme le sien, une telle perte était un déchirement. Il avait de plus à annoncer cette triste nouvelle à la mère de Chantal, et il savait tout ce qu'en souffrirait son cœur filial. Il s'arma de courage pour aller remplir cette douloureuse mission, et dès que, par des ménagements délicats, il fut arrivé à lâcher la terrible parole : « Votre « père n'est plus. — Hélas ! reprit-elle, comment est-il mort? « — Très saintement, répondit François, et entre les bras « de son fils l'archevêque de Bourges. — Dieu soit béni ! » ajouta-t-elle; et, rassurée ainsi sur le sort éternel de son bon père, soutenue par la parole comme par la présence vénérée de son saint directeur, elle ne se laissa point abattre par ce rude coup; elle parut calme et maîtresse de sa douleur. Mais quand elle fut seule, livrée à elle-même, la sensibilité naturelle reprit bientôt le dessus, la tendre fille pleura amèrement; puis, la douleur, qui est ingénieuse à se tour-

1. *Dép. de Myucet.*
2. Il mourut le 21 janvier 1611.

menter, étant venue lui mettre dans l'esprit que sa retraite avait peut-être avancé la mort de son père, que si elle eût différé d'un an sa sortie du monde, elle aurait pu lui rendre les derniers devoirs, toute son âme fut bouleversée, et elle se trouva en proie à un trouble poignant semblable au remords. Dans sa désolation, elle tombe à genoux devant Dieu, prononce un acte d'abandon de toute sa personne à la volonté divine, et à l'instant la paix succède au trouble, la lumière aux ténèbres.

Dans une circonstance si douloureuse, François, attentif à ce qu'exigeaient les devoirs de nature et les intérêts de famille, crut nécessaire d'envoyer en Bourgogne la sainte supérieure pour aviser aux affaires et à l'éducation du jeune baron de Chantal, dont s'était chargé le président Frémyot. En conséquence, après avoir renouvelé entre les mains du pieux fondateur le vœu de pauvreté (22 août), après avoir reçu à la profession deux nouvelles sœurs, les sœurs Roget et de Chastel (29 août), et avoir nommé vice-supérieure pendant son absence la sœur de Bréchard, Mme de Chantal partit pour Dijon (5 septembre). Pendant toute la route elle ne changea presque rien à sa vie de cloître : exacte à tous ses exercices, toujours recueillie en Dieu, toujours fidèle à mortifier la curiosité qui dissipe, et en même temps toujours gracieuse, douce, aimable, prévenante, gaie même quand il le fallait; jamais à charge à personne, jamais chagrine. Son arrivée à Dijon fut comme une fête pour toute la ville, et son séjour y fut un spectacle de continuelle édification : sa modestie et son humilité, sa charité et sa douceur, le rapprochement de ce qu'elle avait été dans le monde avec la vie pauvre qu'elle avait embrassée, parlaient à tous les cœurs plus éloquemment que les plus beaux discours. Là, elle mit ordre à tous les intérêts de sa famille avec une habileté qui prouvait que la piété bien entendue n'ôte rien à l'intelligence des affaires: elle alla consoler son

beau-père et tous les siens; et, sa mission remplie, elle ne songea plus qu'au retour, se regardant dans son pays comme dans une terre étrangère. Ses parents voulurent s'y opposer : les uns, faisant valoir des raisons de conscience, soutenaient qu'elle était obligée comme mère à ne pas abandonner ses enfants et le soin de leurs affaires; les autres plus violents, prenant le langage de la colère, prétendaient que c'était un déshonneur pour sa famille de voir une personne de son rang *cachée*, disent-ils, *sous deux aunes d'étamine,* et qu'on devrait mettre son voile en mille pièces. Aux premiers la sainte veuve répondit avec douceur que d'Annecy elle surveillerait les intérêts de ses enfants et qu'elle ferait d'ailleurs le voyage de Bourgogne toutes les fois que la nécessité le demanderait. Aux seconds elle fit en souriant cette ferme réponse : « Qui aime mieux « sa couronne que sa tête ne perdra point l'une sans l'au- « tre, » témoignant par là qu'elle perdrait plutôt la vie que son voile, qu'elle regardait comme sa couronne. Elle partit donc de Monthelon, après quatre mois de séjour en Bourgogne; et s'étant arrêtée, dès la première journée de son voyage, dans une chapelle qui se trouvait sur la route, pour y assister au saint sacrifice, elle y fut favorisée d'une extase où, voyant le plaisir que Dieu prend dans une âme parfaitement pure, elle eut l'inspiration de s'engager par vœu à faire toujours ce qui lui semblerait le plus parfait. Arrivée à Annecy (24 décembre), elle conféra de ce vœu avec le saint évêque, et sur son avis favorable elle le prononça avec une ferveur qui ne peut être comprise que par une âme aussi sainte que la sienne (27 décembre).

Sa communauté, pendant son absence, avait été douloureusement éprouvée par la maladie; et la sœur de Bréchard, comprenant dignement les devoirs de la supériorité, s'était dévouée aux soins des infirmes jusqu'à compromettre sa santé par ses travaux excessifs et mériter d'être

modérée par ces paroles si bonnes que lui écrivait le saint évêque[1] : « Prenez du repos, et du repos suffisam-« ment, laissez amoureusement du travail aux autres et « ne désirez pas d'emporter toutes les couronnes. Dieu « nous sera bon, ma Fille; j'espère qu'il nous menace pour « ne point nous frapper. Il faut, dans tous les tristes « événements, attendre avec confiance un bon succès, « non de nos soins, mais de l'amoureuse bonté de Dieu. » Les Religieuses, en effet, étaient revenues peu à peu à la santé : une seule, la sœur de Chastel, avait été désespérée; mais le saint évêque étant venu lui administrer l'extrême-onction (14 décembre), elle avait paru tout à coup, pendant la cérémonie, comme sortir d'un profond sommeil, avait regardé avec surprise les assistants et éprouvé un mieux sensible; puis, ce digne père ayant passé toute la nuit suivante en prière pour obtenir sa guérison parfaite, le mieux s'était accru ; et la malade, touchant à l'état normal, avait reçu cette lettre du saint évêque[2] : « Courage, « ma très chère fille! courage, au nom du Seigneur! Re-« mettons-nous en vigueur pour servir de nouveau notre « divin Maître, afin que, quand notre chère mère revien-« dra, elle nous trouve tous braves. Qu'aurait-elle dit « cette bonne Mère, si en son absence, nous eussions « laissé mourir sa chère Péronne? Sans doute son cœur « en eust été maternellement affligé. Béni soit Dieu, qui « nous a visités en sa douceur et nous a consolés. »

Mme de Chantal trouva donc à son arrivée toutes ses Religieuses dans un état parfait de santé ; et, en conséquence, elle songea à s'employer à la visite des pauvres et des malades, ce qui était un des buts primitifs de son institut. Le premier jour de l'an 1612, elle commença cette visite, accompagnée de la sœur Favre; et Annecy étonné vit cette dame de si haut rang pénétrer dans tous les ré-

1. E. N., Lettre 721e, XV, p. 112.
2. *Ibid.*, Lettre 732e, XV, p. 133.

duits de la misère, marcher dans les rues avec toute la sévérité de la modestie religieuse, sans parler à personne et sans s'arrêter ailleurs que là où la charité l'appelait; porter de ses propres mains aux malades tout ce dont ils avaient besoin : vivres, remèdes, linges et couvertures; faire leurs lits, changer leurs linges, panser leurs plaies les plus dégoûtantes. Elle en trouvait couverts de vermine, affligés d'ulcères, couchés dans l'ordure ou étendus par terre; et elle les nettoyait sans donner le moindre indice de répugnance : et elle leur portait elle-même la paille pour reposer leurs membres souffrants, rétablissait la propreté là où il n'y avait que misère et puanteur [1]; et, lorsque le malade désirait les sacrements, elle allait avertir le prêtre et décorait la maison pour y recevoir avec décence la sainte eucharistie. Ces beaux exemples de charité touchèrent les pauvres, leur firent aimer la religion et les gagnèrent à sa pratique. « Ces pauvres gens, raconte « Mme de Chantal elle-même, se fondaient d'amour et de « reconnaissance, et nous ravissaient par les vertus qu'ils « pratiquaient dans leur misère, surtout par leur patience « et leur résignation au bon plaisir de Dieu, soit pour souf- « frir, soit pour mourir : on n'entendait que paroles de bé- « nédiction de ces pauvres chères et bénites âmes [2]. » Le peuple, voyant que les nouvelles religieuses avaient choisi la sainte Vierge pour patronne et orné leur autel de son image, les avait d'abord appelées sœurs de Sainte-Marie; mais, quand il les vit si dévouées à la visite des pauvres et des malades, il ne les nomma plus que les sœurs de la *Visitation*, nom qu'elles avaient désiré elles-mêmes et qu'elles ont toujours gardé depuis, quoique ne remplissant plus le même ministère [3].

1. Dom Jean de Saint-François, p. 280.
2. *Hist. de la fond. du 1er mon. d'Annecy*, par la mère de Chaugy.
3. Dans une lettre du 29 sept. 1610, le pieux fondateur dit : « pour plus d'un motif, la Congrégation a désiré comme patronne la Bienheureuse Vierge de la Visitation ». (E. N., XIV, 349).

Plus émerveillée que personne de l'héroïque charité de sa digne supérieure, la Religieuse qui l'accompagnait se permit un jour de lui en demander l'explication, et elle en reçut cette belle réponse : « Je vous assure, ma chère « fille, qu'il ne m'est jamais venu dans l'esprit que je ser- « visse des créatures. J'ai toujours été persuadée qu'en la « personne de ces pauvres malades j'essuyais les plaies de « Jésus-Christ, meurtri par nos péchés et couvert de plus « d'ulcères que s'il eût été atteint d'une lèpre universelle [1]. » Les autres Religieuses imitèrent bientôt leur digne supérieure. Tous les mois on nommait deux nouvelles sœurs pour cette visite des pauvres : l'une était, pendant le temps de la sortie, supérieure de l'autre, et l'autre surveillante de sa supérieure ; on n'allait qu'aux lieux déterminés par l'obéissance, sans s'amuser par les rues ni parler à personne ; et, au retour, la supérieure rendait compte de l'état des malades, et la surveillante de la conduite de sa compagne [2].

Un jour que la mère Fichet et la mère Favre remplissaient ce pieux office, le saint fondateur, retenu au lit par une plaie qu'il avait à la jambe, les fit appeler au moment où elles passaient sous les fenêtres de l'évêché. « Vous « allez, leur dit-il, panser les pauvres malades : en voici un « qui a une plaie à la jambe ; voudriez-vous bien lui faire la « charité ? » Consolées de rendre ce service à leur bienheureux père, les deux Religieuses portèrent sur la plaie une main tremblante de respect et de joie, ce qui le fit beaucoup souffrir sans qu'il en laissât rien paraître ; seulement, quand la plaie fut bandée, il leur dit : « Mes filles, « lorsque vous pansez les pauvres, il faut bien asseurer « la main pour ne pas trembler, et ne pas tant se dépes- « cher ; car, quand on touche la chair vive trop rudement, « cela fait de grandes douleurs. » De retour à la maison,

1. *Sainte Chantal, Vie et Œuvres,* I. 160.
2. Manuscrit de la mère Fichet, p. 12.

les sœurs informèrent du fait la mère de Bréchard; et celle-ci, qui était beaucoup plus habile, s'empressa de solliciter la faveur de venir elle-même panser l'auguste malade. Loin d'accéder à sa demande, il lui défendit, ainsi qu'à Mme de Chantal et aux autres sœurs, de venir désormais le visiter. « Demeurez en paix, leur dit-il, jusqu'à ce que « demain, s'il se peut, je porte cette mauvaise jambe au « parloir[1] »; tant était grande la prudence que s'imposait son austère modestie.

A peine fut-il rendu à la santé, qu'il eut la douleur de voir le fondement du nouvel ordre près de crouler : Mme de Chantal, tout en se dévouant sans réserve au service des malades, était malade elle-même, et n'était forte dans son infirmité que par l'énergie surnaturelle que lui donnait la grâce divine. Dès son noviciat, elle avait été souffrante[2], et, sauf de bons intervalles, sujette à des crises violentes accompagnées d'une complète prostration de forces et de la perte de la parole. Au mois de février 1612, ces accidents redoublèrent si fort qu'on craignit de la perdre. Le saint évêque, qui la regardait comme le soutien de l'ordre, fit aussitôt appeler en consultation les médecins les plus célèbres; mais, loin de guérir ou de soulager le mal, les remèdes prescrits par eux ne servirent qu'à l'aggraver. Alors il s'adressa à un docteur hérétique qui était en grand renom[3]. Celui-ci se rendit à l'invitation, et, tandis qu'il étudiait attentivement l'état de la malade, François, le considérant avec commisération comme beaucoup plus malade lui-même, à raison de ses erreurs, se préoccupait tout entier de sa guérison spirituelle, qui semblait l'intéresser bien

1. Manuscrit de la mère Fichet. — E. N., XVI, 76.
2. Elle fut même gravement malade en juillet, l'année 1610. Dans sa dépos. au procès de béatification, art. 39, la Mère de Chantal nous dit elle-même : « Cinq semaines environ après qu'il eut commencé l'établissement de notre congrégation, je tombai malade d'une fièvre « continue dont on doutait de ma vie ». — Voir encore dans E. N., Lettres 646, 650, 651, 656 et 658, t. XIV et XV.
3. Marc Offredi (E. N., XV, 169).

plus même que la guérison de Mme de Chantal. « Ah ! di-
« sait-il[1], que ne donnerais-je pas pour le salut d'une « brebis si à plaindre ! Vive Dieu ! devant lequel je vis et « je parle, je voudrais donner ma peau pour le vestir; mon « sang pour oindre ses plaies et ma vie temporelle, pour « l'arracher à l'éternelle mort. »

Cependant le nouveau docteur ne réussit pas mieux que ses confrères. « Je ne vois, dit-il, qu'une cause du mal : « Madame est malade de l'amour de Dieu, et je ne sais point « guérir ces maux-là. » C'était là, en effet, le caractère saillant de son état : l'amour divin l'absorbait tellement, que, s'oubliant elle-même pour ne voir que le bon plaisir de Dieu, elle ne demandait rien, ne refusait rien ; et, indifférente à vivre ou à mourir, selon qu'il plairait à Dieu, elle prenait tous les remèdes qu'on lui présentait sans aucune attention aux effets qu'ils pourraient avoir. « J'ai bien « connu, dit-elle un jour dans un excès d'abandon qui ne « doit pas faire règle, que cette prescription du médecin « me ferait mal ; mais je n'y ai pas arresté ma pensée. Jus-« qu'à ce qu'on m'eust commandé de dire ce que je verrais « m'estre nuisible j'eusse eu un grand scrupule de me mesler « de moi-même, après m'estre donnée à Dieu et à l'obéis-« sance : j'eusse bien mieux aimé mourir par soumission et « abandon que de vivre par soin de moi. » François la rappelait souvent à cette disposition d'abandon à Dieu. « Mettez « votre teste sous le pied de la croix, lui disait-il, et tenez-« vous là humblement comme une petite lézarde pour rece-« voir les mérites du sang précieux qui en découle, avec « grande confiance en la miséricorde divine. » Lui-même se tenait, à l'égard de sa maladie, dans une soumission entière aux ordres du ciel, attendant en paix, mais non sans une vive anxiété, le cours que prendrait le mal. « Elle est bien

1. E. N., ettre 754, XV, 168. Cette Lettre est de la fin de février 1612; elle fut donc écrite à l'occasion de la seconde grave maladie que fit la Mère de Chantal.

« malade, cette bonne mère, écrivait-il [1], et mon esprit beau-
« coup en peine sur sa maladie, mais si le souverain Archi-
« tecte de cette nouvelle congrégation veut arracher du
« fondement la pierre fondamentale qu'il y a jetée, pour
« la mettre dans la sainte Jérusalem, il sçait bien ce qu'il
« veut faire du reste de l'édifice. Dans cette veue, je de-
« meure en paix. »

Quelques jours après, le mal ayant empiré, on vint lui annoncer que la malade touchait à sa fin, que les médecins l'avaient abandonnée, et que tout espoir était perdu. Ç'aurait été pour tout autre un coup terrible; car il voyait près de lui échapper celle sur laquelle il avait fondé de si grands desseins et conçu de si belles espérances; mais, accoutumé à sacrifier sa propre volonté sur l'autel de la volonté divine, il ne se troubla aucunement, et alla porter en paix son dernier adieu à la chère malade. « Eh bien, ma fille, lui dit-il avec un
« visage tranquille et recueilli, ne voulez-vous pas que la
« volonté de Dieu soit faite en tout? — Oui, sans doute, ré-
« pondit-elle. — Peut-estre, ajouta-t-il d'un ton calme et
« résigné, Dieu veut se contenter de nostre essai, comme il
« se contenta de la volonté qu'eut Abraham de lui sacrifier
« son fils. Si c'est son bon plaisir que nous quittions l'entre-
« prise à moitié chemin, au moins sa bonté aura vu que
« nous nous sommes mis de bonne volonté à l'œuvre qu'il
« nous avait inspirée : que sa volonté soit éternellement
» bénie! »

De retour à l'évêché, Louis de Sales lui ayant exprimé ses inquiétudes sur le rude échec qu'allait faire subir à la congrégation la mort d'une telle supérieure : « Mon cher
« frère, lui répondit-il sans rien perdre de sa parfaite séré-
« nité, Dieu est un maître tout-puissant et infiniment bon;
« tout est entre ses mains, il n'a besoin de personne, et
« des pierres mesmes il peut susciter des enfants à Abra-

1. *Ibid.*

« ham. » Toutefois il voulut essayer un remède de sa façon : il mêla à la boisson de la malade un peu de poudre des reliques de saint Charles Borromée, dans la protection duquel il avait la plus haute confiance, et fit vœu d'aller en pèlerinage à son tombeau si la sainte supérieure recouvrait la santé : celle-ci n'eut pas plus tôt goûté le breuvage, qu'elle poussa un grand soupir qu'on crut être le dernier; puis, ouvrant les yeux, elle dit à François de Sales : « Mon père, je ne mourrai pas; je sens que je suis guérie et me porte fort bien, grâce à Dieu et à son saint. » A ces paroles. le saint prélat entonna le *Te Deum*, que toute la communauté récita avec lui. Peu de jours suffirent à la malade pour compléter son rétablissement, et bientôt elle put reprendre le gouvernement de sa congrégation avec ses pratiques de charité et de dévouement.

Dirigée par une supérieure si habile et édifiée par tant de vertus, la communauté s'accrut rapidement en nombre autant qu'en ferveur; et la maison de la Perrière se trouva trop petite pour recevoir les aspirantes qui se présentaient. Alors Mme de Chantal acheta[1] dans l'intérieur de la ville, près du lac et de l'église Saint-Dominique, une autre maison : et le mardi 30 octobre 1612, elle alla s'y établir avec ses religieuses au nombre de quatorze, huit professes, cinq novices et une tourière. C'était là qu'elle comptait fonder le premier monastère de la Visitation, en achetant plusieurs petites maisons voisines de la sienne; mais cette affaire, qui semblait la plus simple du monde, rencontra les plus grands obstacles; et la ville, qui devait s'estimer heureuse de posséder des Religieuses si secourables au malheur, se montra hostile à leur sainte entreprise. D'un côté, les magistrats et plusieurs particuliers, qui firent entrer dans l'opposition les officiers mêmes du duc de Nemours, prétendirent que l'établissement dont il s'agissait nuirait aux intérêts du

1. Par acte du 11 juin 1612.

quartier en y diminuant la circulation et le commerce; de l'autre, le couvent des Dominicains, qui était dans le voisinage, s'effraya de la pensée qu'un monastère ne pouvait s'élever à ses côtés sans lui porter préjudice; et tout le monde, se rangeant sous le drapeau de l'un ou de l'autre de ces chefs d'opposition, se souleva contre le projet. Le saint fondateur et la fervente fondatrice ne se laissèrent point déconcerter : l'évêque en référa au duc de Nemours pour ce qui regardait ses officiers et les magistrats de la ville; et celui-ci, après avoir entendu les raisons pour et contre, déboutant les plaignants de leurs prétentions, autorisa l'achat. Il fut plus difficile de venir à bout de la maison religieuse; mais enfin, à force de patience et de prudence, de douceur et de sagesse, on triompha de ce second obstacle comme du premier; l'acquisition eut lieu, la maison fut appropriée, au moins provisoirement, à sa nouvelle destination, et Mme de Chantal se vengea d'un de ses principaux persécuteurs en lui prodiguant tous ses soins pendant une longue maladie. « Cet homme, disait-elle à « ses sœurs, mérite que nous ayons grande compassion « de lui; il est tenté d'aversion contre nous : il faut que « nous l'en guérissions à force de douceur. »

A mesure que la communauté prenait de l'accroissement, le saint fondateur redoublait de soins pour ses saintes filles. Il leur recommandait souvent de se tenir dans une constante égalité d'âme, tranquillement unies à la divine Providence parmi les contrariétés de la vie et les répugnances de la nature; d'interroger leur cœur à certains moments de la journée pour voir si elles pouvaient dire en vérité : « Ce n'est « pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi »; d'immoler sans cesse leur volonté propre au bon plaisir de Dieu jusqu'à laisser là un point à faire, une lettre à former, une phrase à achever, dès que l'obéissance appelait; de consulter Dieu en tout, comme un enfant consulte son père; de recevoir toutes choses, petites ou grandes, comme venant de sa

main paternelle; de rendre doucement ou gracieusement au prochain tous les services qu'il désirait; enfin de s'abandonner entièrement, pour tout ce qui regardait la santé, aux personnes chargées d'en prendre soin [1].

De ces avis généraux descendant dans les détails pratiques, il leur conseillait de *jeter dès le matin à leur réveil leur âme tout entière dans le sein de Dieu*, et de l'y maintenir tout le reste du jour par la ferveur de leur charité. Il leur assignait, selon la diversité des fêtes et des temps, les sujets de la méditation, premier exercice de chaque jour; il leur en précisait le but, leur apprenant à tout rapporter à la réforme de leurs défauts et de leurs inclinations naturelles, de manière à ne plus vivre pour elles-mêmes, mais pour Jésus-Christ; il leur indiquait le moyen d'atteindre cette fin si désirable; c'était la méthode même qu'il expose dans l'*Introduction à la vie dévote*. Il voulait que toutes suivissent cette méthode, et il y tint assujettie, sept années durant, Mme de Chantal elle-même. Ce ne fut qu'après cette longue épreuve que, cédant à l'attrait de la grâce qui inspirait cette âme d'élite, il lui permit une oraison plus sublime, par laquelle elle se tenait dans une simple vue de Dieu et de son néant, pleinement abandonnée à la conduite de l'Esprit-Saint, sans chercher à produire un acte plutôt qu'un autre, se reposant doucement en Notre-Seigneur, et le laissant sans empêchement ni résistance faire en elle tout ce qu'il lui plaisait.

De l'oraison, le saint docteur passait au sacrifice de la messe, qu'il représentait aux Religieuses comme le soleil des exercices de piété, le cœur de la dévotion, le centre du christianisme, et il leur apprenait à unir leurs hommages à ceux de toute l'Église triomphante et militante, qui, dans ce sublime mystère, s'associe elle-même à Notre-Seigneur pour glorifier avec lui, en lui et par lui la Trinité sainte. Quand

1. Entretiens, IIe et IIe (E. N., t. VI).

il traitait du saint office, il leur recommandait de recueillir au dedans d'elles-mêmes toutes les puissances de leur âme pour bénir le nom de Dieu, et dire les louanges de son éternelle bonté, qui ne peut jamais être assez louée. En les instruisant sur l'examen de conscience et la confession, il leur enseignait à se tenir prosternées en esprit aux pieds de Jésus-Christ crucifié ; à se représenter par la foi son sang découlant sur elles pour les laver de leurs souillures, et à remporter du saint tribunal, comme un trésor précieux, un cœur contrit et uni à Dieu par un amour tout nouveau. En traitant de la communion, il leur recommandait d'apporter à la table sainte une âme pleine de foi, d'espérance, d'amour, et de se comporter ensuite de telle manière que tous reconnussent, en les voyant, que Dieu était en elles. Enfin, pour tout l'ensemble de la conduite, il leur expliquait la manière de vivre comme autant d'holocaustes pleinement consacrés à Jésus-Christ, lui offrant tous les moments de leur existence, même ceux du sommeil et de la récréation [1], et livrant leur âme tout entière à l'amour divin par de fréquentes aspirations ou élévations de cœur vers le souverain bien. « Car, disait-il, ces saints exercices, lançant et portant nos « esprits en Dieu, y portent aussi toutes nos actions et les « lui rendent agréables. » Pratiques, toutefois, qu'il voulait qu'on rapportât toujours, comme l'oraison, à la réforme du cœur par la correction des défauts et la pratique des vertus. « Il faut, disait-il, que toutes ici se laissent traiter, corriger « et polir, et s'établissent solidement dans l'humilité, dans « la parfaite abnégation de la volonté propre, dans le déta- « chement de toutes choses. De là on s'élèvera à la pratique « des vertus; et dans le choix on préférera, non les plus « éclatantes, mais les plus humbles, les petites pratiques « de douceur, de patience, de support du prochain, d'ap- « plication à faire plaisir à toutes en toutes choses, sauf le

1. *Ibid.*

« péché : enfin la modestie dans le regard, dans la parole, « dans le maintien, de manière à faire dire à ceux qui en « seraient témoins : Voilà de véritables épouses de Jésus-« Christ. »

Pour les animer à la pratique de ces vertus, le saint directeur avait certaines maximes favorites qu'il s'attachait à leur inculquer. « Tout tourne à bien, leur disait-il, pour « ceux qui aiment Dieu : nos misères servent à nous rendre « humbles ; nos afflictions, nos traverses et nos persécutions « bien supportées, nous méritent un accroissement de « bonheur sans fin. Tout est vanité, hors l'éternité. Chaque « jour nous approche de cette éternité, et déjà nous y avons « presque un de nos pieds : pourvu qu'elle nous soit heu-« reuse, qu'importe que le passage, qui ne dure qu'un « moment, soit un peu orageux !... Est-il possible que, « sachant que nos souffrances de trois ou quatre jours « produisent d'éternelles consolations, nous ne les suppor-« tions pas de bonne grâce ? Puisque Dieu est notre père, « père si tendre, qu'il veille continuellement sur nous, et « qu'un cheveu ne tombe pas sans lui de notre tête, comment « ne sommes-nous pas toujours préoccupées du soin de « l'aimer et de le servir ? » C'était encore une de ses maximes, qu'il faut tenir son cœur dégagé de tout être créé, de toute attache aux lieux, aux personnes, aux temps, aux actes mêmes particuliers des vertus, pour s'attacher uniquement à la volonté de Dieu, ne chercher sa consolation, son repos, sa gloire, que dans la croix du Sauveur, au pied de laquelle toutes doivent faire mourir leurs humeurs et leurs aversions, leurs passions et leurs inclinations, leur imagination et leurs sens. « Car, disait-il souvent, il faut « beaucoup souffrir pour Dieu, avant de jouir de Dieu. »

Les Religieuses de la Visitation recevaient avec respect ces beaux enseignements, et s'efforçaient d'y conformer leur conduite. Mais considérant combien il serait utile de les avoir par écrit pour les méditer souvent, et les transmettre

comme un précieux héritage aux Religieuses à venir, elles formèrent le pieux projet de recueillir, après chaque entretien de l'homme de Dieu, chacune ce que lui rappellerait sa mémoire; puis, de réunir ces pièces éparses et de recomposer le discours dans son ensemble.

Le succès de ces saintes filles dépassa leur espérance : par un effort de mémoire intelligente vraiment merveilleux, elles reproduisirent exactement la parole de leur père, et donnèrent au monde le beau livre des *Entretiens spirituels* du saint évêque [1]. En lisant cet ouvrage, on croit entendre François lui-même : c'est son style, sa couleur, sa manière; il parle avec la simplicité d'un ami qui converse, la précision et la clarté d'un docteur qui instruit, l'onction du saint qui tire tout ce qu'il dit d'un cœur pénétré et n'enseigne que ce qu'il pratique.

Là, il expose à ses saintes filles trois lois de la vie spirituelle, qu'il dit être d'*une utilité non pareille et propres à donner une grande paix et suavité intérieure, parce qu'elles sont toutes d'amour.* La première est de tout faire pour Dieu, et rien pour soi; non pas seulement en ce qui regarde le temporel, mais encore en ce qui regarde le spirituel et le progrès de l'âme dans la perfection. « Oh! que nous serions « heureux, dit-il, si nous faisions tout pour Dieu! car son « amour est infini pour l'asme qui se repose en lui. » La seconde loi est de ne rien rabattre de son exactitude à

1. Trois religieuses : La sœur Adrienne Fichet, la sœur Claude-Agnès de la Roche, et la sœur Marie-Marguerite Michel, la seconde surtout, se chargèrent de ce beau travail. Sainte Chantal, dans sa lettre sur la mort de celle-ci, disait : « En perdant la sœur Claude-Agnès, « notre Institut perd un de ses plus dignes sujets. Nous lui avons toutes « des obligations infinies, et son souvenir chez nous mérite l'immor- « talité. C'est elle qui a eu soin de recueillir les entretiens de notre « bienheureux père et la plupart de ses sermons. Elle avait la mé- « moire si heureuse, qu'elle récitait mot à mot tout ce que ce grand « prélat avait prêché plusieurs jours auparavant. » Cf. Vies de IV des premières Mères de l'Ordre de la Visitation, par la Mère de Changy, 1659; réimprimées à Paris, Poussielgue (1892). Voir E. N., VI, préface des Entretiens par Dom Mackey.

tous ses devoirs au milieu des privations et des sécheresses, des dégoûts et des sacrifices par lesquels il plaît à Dieu de nous faire passer. « Un seul acte fait avec sécheresse d'esprit vaut mieux, dit-il, que plusieurs faits avec une grande tendreté, parce qu'il se fait avec un amour plus fort, quoi qu'il ne soit pas si tendre ni si agréable. » La troisième loi est de bénir également Dieu dans les événements fâcheux ou prospères ; et le saint explique sa loi par l'exemple de Job. « Le nom du Seigneur soit béni ! disait le saint homme Job : c'estait son cantique d'amour qu'il chantait en toute occasion : car voyez-le réduit à l'extrémité de l'affliction ; qu'est-ce qu'il fait ? Il chante son cantique de lamentation sur le mesme air que celuy qu'il chanterait par réjouissance. *Nous avons reçu, dit-il, les biens de la main du Seigneur; pourquoi n'en recevrons-nous pas les maux ?..... Que toujours son saint nom soit béni!* Oh ! que cette asme sainte était grandement chérie de son Dieu ! Puissions-nous faire de mesme dans les consolations et les afflictions, chantant toujours le mesme cantique très aimable : *le nom de Dieu soit béni !* toujours sur l'air d'une continuelle égalité [1]. »

A ces lois générales le savant maître de la vie spirituelle ajoute des lois particulières pour chaque vertu : par rapport à Dieu, il demande d'abord à ses filles de s'abandonner entièrement avec leurs volontés et leurs affections au bon plaisir divin, pour ne plus vouloir que ce qu'il veut, et se reposer en lui avec confiance et amour. Il faut, selon lui, déposer notre propre volonté entre les mains de Dieu, jusqu'à recevoir avec une parfaite indifférence l'affliction et la consolation, la maladie et la santé, la pauvreté et les richesses, le mépris et l'honneur, l'opprobre et la gloire, et même jusqu'à préférer la privation à la jouissance, la souffrance au plaisir, s'il s'y trouvait un peu plus du bon

1. Entretien VIII.

plaisir de Dieu. « Les saints qui sont au ciel, dit-il, ont « une telle union avec la volonté de Dieu, que, s'il y avait « un peu plus du bon plaisir de Dieu à ce qu'ils allassent « en enfer, ils quitteraient à l'instant le paradis pour y « aller. Nous devons de même en toute occasion nous « laisser conduire à la volonté de Dieu, sans nous préoc- « cuper des conséquences nuisibles ou favorables qui en « d couleront, assurés que nous sommes que rien ne « saurait nous être envoyé de ce cœur paternel, dont il « ne nous fasse tirer profit si nous avons confiance en « lui. » Cet abandon de soi-même à Dieu, pour être parfait, doit, selon le saint auteur, avoir pour compagne la simplicité, cette belle vertu qui non seulement n'envisage que Dieu seul en toutes choses, sans songer à plaire aux créatures, ni s'inquiéter de ce qu'on pourra dire ou penser d'elle, mais qui encore s'occupe *tout bonnement,* dit-il, à aimer Dieu sans se tourmenter à la recherche des exercices et des moyens de l'aimer, comme si, pour se former à l'amour, il y avait d'autre art ou d'autre secret que d'aimer. Rien de plus suave et de plus délicieux que les considérations de l'auteur sur ce sujet : toute sa belle âme s'y montre dans sa simplicité et sa candeur. (Entretien XII.)

Le docteur de la piété n'est pas moins aimable quand il explique les vertus qui ont rapport au prochain : il veut qu'on aime le prochain plus que soi-même, jusqu'à se priver pour le faire jouir, et le préférer en tout à soi, selon le précepte et l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a dit : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ;* et qui ensuite s'est sacrifié pour nous. Il faut donc mettre dans tous les rapports beaucoup de cordialité, plus encore de cette douce affabilité également éloignée du trop grand sérieux qui déplaît, et de la familiarité qui détruit le respect; il faut condescendre d'une manière aimable aux volontés et aux désirs d'autrui, mêler à la conversation

une joie sainte et modérée, je ne sais quoi de gracieux qui fait plaisir ; il faut enfin éviter l'air sombre et mélancolique, comme l'air dissipé et folâtre ; supporter les défauts des autres, sans laisser même entrevoir qu'on les aperçoit, et s'abstenir des préférences qui éveillent la jalousie. Il est vrai qu'il se forme en nous, malgré nous, des sentiments d'aversion contre certaines personnes qui ne nous reviennent pas, dont l'esprit, le caractère et les manières nous déplaisent. Mais le saint auteur enseigne à ne tenir aucun compte de ces répugnances, et à n'en pas accueillir les personnes avec moins de bonté, et à ne pas leur parler avec moins de grâce, et même à les estimer plus, parce qu'il y a plus de vertu dans celui qui combat une nature défectueuse que dans celui qui jouit sans lutte d'un naturel heureux[1]. A l'égard des supérieurs, il veut une obéissance universelle, aimante, prompte et constante. Universelle, la vraie obéissance a un désir insatiable d'être commandée en tout, parceque l'obéissance relève le mérite des plus petites actions, et qu'il n'y a point de vertu là où il n'y a point d'obéissance : elle soumet non seulement la volonté, mais encore le jugement, approuvant la chose commandée, et l'estimant meilleure que toute autre, parce qu'elle ne connaît point cet orgueil secret qui estime ses manières de voir et les préfère à celles des autres. Aimante, elle se soumet, non par crainte, mais par amour ; elle voit Dieu seul dans la personne qui commande, ne discute point les motifs et la sagesse du commandement, ne s'inquiète point du succès, mais se met à l'œuvre ; il lui suffit de savoir qu'elle obéit. Prompte, l'obéissance ne remet point au moment suivant ; quand on aime, on ne retarde pas. Constante, elle voue sa vie entière à la dépendance, et y met son bonheur[2].

Dans ces belles instructions, le saint évêque n'a garde

1. Entretien IVe, de la Cordialité.
2. Entretiens Xe et XIe.

d'oublier la modestie, vertu propre des Religieuses : modestie du maintien, opposée à l'affectation et à la légèreté; modestie du langage, qui ne dit jamais que des choses convenables et les dit d'un ton de voix modéré; modestie du vêtir, qui consiste dans la simplicité jointe à la propreté; modestie de l'intérieur, qui tient toujours dans un état posé et recueilli l'imagination, l'esprit et le cœur[1]. Il ne prémunit pas moins fortement ses chères filles contre les bizarreries et les inconstances qui sont une des plus grandes misères de l'humanité. « Dieu, dit-il, a donné à « l'homme la raison pour le conduire; et cependant peu « d'hommes se laissent conduire par elle; on suit ses passions, ses caprices, son humeur changeante; ce qui « plaît un jour déplaît l'autre; on aime et on hait la même « personne, selon l'humeur du moment; on est joyeux « ou mélancolique, souvent sans savoir pourquoi... Ce « n'est pas là l'esprit chrétien : l'inégalité des événements « ne doit jamais porter dans nos âmes l'inégalité d'humeur; parmi la variété des accidents, il faut toujours « demeurer invariable, content de *servir Dieu constamment*, « *courageusement et hardiment sans discontinuation aucune.* « C'est dans la paix d'un cœur toujours égal que Dieu se « montre, de même que, quand le lac est bien calme et « que les vents n'agitent point ses eaux, le ciel en une « nuit sereine y est si bien représenté avec les estoiles, « qu'en regardant en bas on voit aussi bien la beauté du ciel « que si on regardait en haut[2]. »

Enfin, par-dessus tout, le saint fondateur leur prêche l'humilité, non pas seulement pour chacune en particulier, mais pour leur institut en général. « Les filles de la Visitation, leur dit-il [3], parleront toujours très humblement de « leur petite congrégation, et préféreront toutes les au-

1. Entretien IX.
2. Entretien IIIe.
3. Entretien Ier, *in fine*.

« tres à icelle quant à l'honneur et à l'estime ; néanmoins « elles la préféreront aussi à toute autre quant à l'amour, « témoignant volontiers, quand s'en présentera l'occasion, « combien elles vivent agréablement en cette vocation. Ainsi « chacun préfère son pays aux autres en amour, non en « estime ; ainsi chaque nocher chérit plus le vaisseau dans « lequel il vogue que les autres, quoique plus riches et « mieux fournis. Advouons franchement que les autres « congrégations sont meilleures et plus excellentes, mais « non pas pourtant plus aimables ni plus désirables pour « nous. »

On conçoit combien des Religieuses, ainsi formées, devaient être saintes et édifiantes. « Parmi ces âmes si pures « et si bonnes, raconte Mme de Chantal, il n'y avait d'autres « rivalités qu'à qui serait la dernière dans sa propre estime « et la première en ferveur et en amour. » Et la sainte supérieure, qui tenait ce langage, traçait, sans le savoir, son propre portrait. Elle s'abaissait avec joie aux plus humbles emplois, servait à son tour d'aide de cuisine et obéissait exactement à celle qui était chargée en chef de cet office.

Aussi ne parlait-on dans toutes les provinces circonvoisines que du nouvel ordre de la Visitation. « L'édification « que nos sœurs donnent tous les jours, écrivait le pieux « fondateur [1], fait foi de l'intention du Saint-Esprit. C'est « merveille combien la réputation de la vie dévote s'agran- « dit par la communication de nos sœurs, lesquelles je « vois aussi profiter tous les jours. Plusieurs dames étran- « gères qui les ont vues s'en sont allées les larmes aux « yeux, et avec des goûts extrêmes pour un ordre si fer- « vent. » Plusieurs personnes vinrent de Lyon contempler ce qu'on leur disait être la merveille de l'époque. Après avoir vu le saint fondateur, la pieuse fondatrice et leurs angéliques élèves, elles se retirèrent en publiant que tout

1. Lettres, XX, p. 115, fin juillet 1621.

ce qu'on disait de la Visitation était bien au-dessous de la vérité, et que ce serait une bénédiction pour leur ville de posséder une maison d'un ordre si saint.

Au commencement de l'année 1613, le saint évêque, toujours préoccupé des moyens de les sanctifier davantage, leur envoya pour étrennes, sous le nom de *Défi sacré*, deux billets, l'un commun à toutes, l'autre particulier à chacune, contenant les pratiques d'une vertu, une amende à subir pour les manquements à ces pratiques, et l'indication des saints qui avaient excellé en cette vertu. La pratique commune à toutes consistait à faire six retours vers Dieu dans les temps non destinés aux exercices de piété, afin de se conformer à la parole que Dieu dit à Abraham : « Marche en « ma présence et sois parfait. » L'amende pour chaque manquement était le verset *Beata viscera Mariæ Virginis quæ portaverunt æterni Patris filium;* et les modèles ou protecteurs étaient saint Antoine, saint Bruno et saint François de Paule. Les pratiques particulières à chacune étaient, ou la préparation à l'office divin et l'attention à le bien dire; ou l'entretien intérieur avec les saints pour lesquels on avait quelque prédilection et avec l'ange gardien; ou l'application à soi-même, sans se permettre d'observer et de censurer les autres; ou la commisération et le silence sur les défauts du prochain. Venaient ensuite l'amende pour chaque manquement et les modèles pour chaque vertu. Ces petits billets, qui paraissent peu de chose en eux-mêmes, portèrent de très grands fruits et rendirent plus vive encore la ferveur de la communauté.

Bientôt d'autres aspirantes demandèrent à faire partie de la bénite maison. Parmi elles se trouvait une personne de qualité qu'un gentilhomme son parent aimait éperdument. Ce seigneur, dans la fureur de sa passion frustrée, et dans la crainte que cette dame ne léguât au couvent une partie considérable de sa fortune, court en grande colère à l'évêché, vomit contre le saint prélat les plus sanglantes injures :

« Monsieur, lui dit François après l'avoir écouté avec calme, « veuillez examiner la chose; vous verrez que je n'ai pas « été le conseiller de cette dame, mais seulement l'approbateur du choix qu'elle a fait. » Le jeune homme, emporté par la passion, se met à crier plus fort. « Monsieur, « lui dit le saint évêque, vous m'obligeriez de me dire tout « bas les injures qu'il vous plaira ; je vous proteste que je les « porterai toutes au pied du crucifix et que personne n'en « saura rien. — Je suis bien aise, répond le jeune homme, « que tout le monde sache le peu d'estime que je fais de vous. « — J'en serais moi-mesme satisfait, dit l'humble prélat, « si mon mépris tournait à vostre louange. — Eh bien, « reprend le jeune furieux, j'irai cette nuit mesme briser « les portes du couvent, j'en retirerai la dame et j'y mettrai « le feu. — Monsieur, répliqua François d'un ton ferme, « vous en dites trop et vous n'en ferez rien. Dieu et la « justice sauront vous arrêter. » Le jeune homme étant sorti sur ces paroles, l'évêque envoya ordre à la supérieure de faire coucher la dame dans la chambre la plus éloignée de la rue, de tenir les lampes allumées près des fenêtres et de se confier en Dieu sans aucune crainte. Le gentilhomme tint parole; et, depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin, ses gens frappèrent à la porte du monastère, brisèrent les vitres à coups de pierres et vomirent mille insolences. Dès le matin, on vint raconter la chose au saint évêque : « Remercions Dieu, dit-il, il n'y a « en tout cela qu'un peu de bruit que le vent emporte; « mais ce que vous ne savez pas, c'est que le jeune homme « est plus en colère contre la dame que contre moi; il « croyait qu'au moins elle aurait mis la teste à la fenêtre « pour le prier de se retirer; et son silence, qu'il a attribué « au mépris, l'a tellement irrité, qu'il m'a fait dire qu'elle « était une orgueilleuse et qu'il n'en voulait plus [1]. »

1. Année de la Visitation, 26 juin.

Si la passion ameutait ainsi de jeunes seigneurs contre les Religieuses de la Visitation, la malignité des langues ne les épargnait pas davantage : on les calomniait indignement, et le saint prélat, pour soutenir leur courage au milieu de ces épreuves, leur rappelait souvent les grandes pensées de la foi. « Je regrette les péchés des calomnia- « teurs, écrivait-il à Mme de Chantal [1] ; mais ces injures « sont une des plus seures marques de l'approbation du « ciel, Nostre-Seigneur, pour nous faire entendre ce secret, « ayant voulu estre calomnié lui-mesme le premier, et « nous ayant dit que bienheureux sont ceux qui souffrent « persécution pour la justice... Ayons donc confiance que « la miséricorde de Nostre-Seigneur achèvera en nous ce « qu'elle a commencé, et donnera, à ce peu d'huile de « bonne volonté que nous avons, un tel accroissement, « que tous nos vases et ceux de nos voisins s'en rempli- « ront. »

Les faits, du reste, parlaient en faveur de l'ordre de la Visitation et le défendaient mieux que tous les discours. La baronne de Miribel [2], frappée des grandes vertus qui brillaient dans ce nouvel institut, l'avait constitué son héritier universel. Ses parents, mécontents d'être privés d'une fortune sur laquelle ils comptaient, ayant voulu plaider pour faire annuler le testament, François, ami de la paix, renonça aussitôt à cette riche succession, disant qu'il ne voulait pas que les abeilles se battissent avec les fourmis pour les biens de la terre, et qu'il était bien aise d'apprendre à ses filles spirituelles à se détacher de toutes les choses de ce monde,

1. Lettres, XX, p. 65 et XVI, p. 361.

2. Claudine Solliard, fille de noble Jean Solliard, seigneur de Miribel, et de Guillelmine de Loche, mariée depuis vingt et un ans à J.-L. de Chevron, avait, durant sa maladie, reçu les soins de la Mère de Chantal et de ses compagnes. Par reconnaissance, cette dame institua le monastère de la Visitation héritier de ses biens (1613). Mais sa mère, qui avait convolé en secondes noces avec Antoine de Bellegarde, souleva des difficultés qui furent aplanies par une transaction passée le 30 juin 1613 (E. N., XV, Lettre 864e).

L'ANCIENNE ÉGLISE DU PREMIER MONASTÈRE DE LA VISITATION A ANNECY.

Vue latérale.

à fonder leurs établissements sur une base meilleure que les biens de la fortune, sur la pauvreté accompagnée de toutes les vertus chrétiennes.

Durant l'été de cette même année (1613), la Mère de Chantal perdit le baron de Chantal, son beau-père; et François, comprenant tout ce qu'elle devait comme mère à ses enfants, seuls héritiers du baron, jugea encore nécessaire de l'envoyer en Bourgogne mettre ordre aux affaires de la succession (16 juillet).

Elle fit ce voyage comme le premier, avec la même piété, le même recueillement, la même fidélité à sa règle, que si elle eût été dans son monastère. La servante du baron, qui l'avait traitée si indignement pendant tant d'années, reprit envers elle ses manières dures et insolentes; et la sainte supérieure, qui pouvait la renvoyer sur-le-champ, ne répondit à ces mauvais procédés que par des bienfaits, accompagnés de témoignages d'affection et de tendresse. Le baron de Thorens, qui accompagnait sa belle-mère, s'indignait de l'audace de cette servante. « Pour moi, lui dit agréa- « blement la sainte veuve, je ne vois ici rien de nouveau, « rien qui me surprenne; c'était bien autre chose du vivant « de mon beau-père. » Et, dans l'héroïsme de sa charité, elle faisait manger à sa table cette servante, comme si c'eût été son égale. Comme les affaires du défunt étaient dans le plus grand désordre, il lui fallut pendant cinq semaines travailler du matin au soir à débrouiller ce chaos, traiter avec des paysans grossiers qui cherchaient par le mensonge et l'artifice à dissimuler leurs dettes; et, au milieu de tous ces embarras, on ne la vit jamais sortir de sa paix, se troubler ou se passionner : c'était une égalité d'âme et de parole que rien n'altérait. Conformément aux avis de son saint directeur, elle expédiait chaque affaire l'une après l'autre, tout doucement et tout suavement, sans se préoccuper de ce qui avait précédé ou de ce qui devait suivre.

Au retour de son voyage, soit fatigue, soit autre cause,

Mme de Chantal tomba gravement malade, et l'on craignit encore une fois pour sa vie; mais le saint évêque, après une fervente prière, lui ayant fait baiser pieusement les reliques de saint Blaise, qui se conservaient dans l'église Saint-Maurice, elle fut à l'instant même complètement guérie (fin août 1613). Sur quoi, une Religieuse s'étant permis de dire que ce n'était pas la peine d'aller chercher un saint d'Arménie, et du quatrième siècle, lorsque Mgr de Genève aurait pu tout seul opérer cette guérison, l'humble prélat fut si peiné de cette réflexion, qu'il en versa des larmes, reprit sévèrement la Religieuse devant toute la communauté et lui imposa pour pénitence non seulement de demander pardon au saint martyr, mais encore de jeûner pendant trois ans la veille de sa fête.

Vers ce même temps, le saint prélat, désirant assurer à l'Institut naissant la protection des puissances de la terre, pria l'infante Marguerite, fille du duc de Savoie, duchesse de Mantoue, de prendre sous son haut patronage l'institut de la Visitation [1]. Cette proposition fut accueillie à la cour avec bonheur : « L'infante est comblée de joie, écrivait le « duc de Savoie au pieux prélat, d'avoir été choisie pour « être la protectrice d'une aussi sainte congrégation : nous « lui rendrons avec un zèle extraordinaire tous les services « possibles; nous y sommes portés non seulement par l'af« fection particulière que nous avons pour vous, mais « encore par les vertus qui éclatent dans les dames de votre « ordre, lesquelles, ainsi que nous l'avons appris, édifient « toute cette province. » En conséquence, l'infante déclara par lettres patentes, qu'elle transmit au sénat de Savoie, qu'elle prenait pour le présent et l'avenir cette congrégation sous sa protection, et que sa volonté était qu'elle fût

1. Voir la réponse que la princesse adressa, le 22 décembre 1613, à la Mère de Chantal, et celle que le duc écrivit le même jour aux religieuses de la Visitation. E. N., XVI, 401 et 402.

favorisée et soutenue dans tous les États de Son Altesse Royale le duc son père.

Jusque-là ces saintes Religieuses n'avaient habité que des maisons bâties pour des particuliers, nullement adaptées aux usages d'une communauté régulière; et il était important que la première maison de la Visitation offrît le modèle d'un monastère de cet ordre. Bien des difficultés s'opposaient à l'exécution du projet : il fallait obtenir un terrain appartenant aux Dominicains, faire agréer à ceux-ci en échange un autre terrain appartenant au collège, et faire consentir le collège à recevoir un dédommagement que lui donnerait la Visitation : des négociations si compliquées offraient peu de chances de succès; mais, le saint fondateur ayant réclamé la protection du duc de Savoie, du duc de Nemours et de la duchesse de Mantoue [1], qui déclarèrent aux parties intéressées que cet arrangement leur était fort à cœur, et qu'ils le demandaient comme un bon office, tous s'inclinèrent devant de tels intercesseurs; les terrains désirés furent concédés. Le 18 septembre 1614, après la messe pontificale, la duchesse de Mantoue posa, par procureur [2], la première pierre du monastère; le saint fondateur la bénit au milieu des concerts de musique les plus magnifiques, et bientôt l'édifice sortit de terre.

Au lieu d'applaudir à une si belle œuvre, plusieurs la prirent en aversion et se mirent en tête de la contrarier, tantôt jetant des pierres sur les ouvriers, cachant leurs outils ou dispersant leurs matériaux, tantôt inondant les fondations par des ouvertures pratiquées pendant la nuit dans les digues du canal. Un jour (11 octobre), on vint avertir le saint évêque qu'un particulier armé d'une hache, brisait le bâtardeau que l'humidité du sol avait obligé d'établir : il accourt aussitôt, et sans changer de visage, ni hausser la voix, il dit à

1. Lettres 875 et 931.
2. Claude Françoise, fille de M. Prosper Maillard, comte de Tournon, mariée au baron de la Croix.

cette personne avec sa douceur incomparable : « Mon ami, cessez, je vous prie. » Et comme le malheureux ne tenait aucun compte ni de la présence du saint ni de ses paroles, il s'approche, saisit doucement la hache de la main, et, joignant à la douceur une majestueuse autorité, il le reprend fortement. L'ouvrier intimidé se retire confus; et, comme il s'en allait : « Viens maintenant à Sales chercher des let-
« tres de recommandation, nous t'en donnerons, lui cria
« l'aumônier, qui accompagnait l'évêque. — Oui, oui,
« reprit François, nous lui en donnerons, et de bon cœur :
« qu'avez-vous donc fait, Monsieur, des maximes de l'É-
« vangile? »

Le saint évêque, racontant ensuite le fait à sainte Chantal, avoua qu'il s'était senti ému et avait pris son cœur à deux mains pour le contenir dans la douceur. Nonobstant tant de modération, le malfaiteur osa publier d'un air triomphant qu'il avait fait mettre le saint en grande colère. Un ami l'informa par lettre du bruit répandu, et lui demanda confidentiellement si la chose était vraie.
« Vraiment, lui répondit François, j'ai ri de bon cœur
« quand j'ai lu dans vostre lettre qu'on vous avait dit
« que je m'estais mis en colère... Si celui qui vous a
« fait un narré de ma colère n'en eust pas eu plus que
« moi, vous ne seriez pas en peine de ce chétif père.
« Je vous en supplie, quand il retournera à vous, embras-
« sez-le de ma part et lui donnez double charité. Car je
« vous confesse qu'il n'a pas eu tout à fait tort. Je fus esmu
« à la vérité; mais je retins toutes mes esmotions, et ai con-
« fessé ma faiblesse à nostre chère mère, qui, en cette
« occasion, n'eut, non plus que moi, aucune parole de pas-
« sion. Il me semble que ces bonnes gens-là se plaisent à
« lui donner de fréquents sujets de mortification, qu'elle
« boit insatiablement. Quel tort cependant avons-nous fait
« à ce bonhomme? Hélas! nostre mère ni moi ne préten-
« dons qu'à dresser une petite ruche pour loger nos pau-

« vres abeilles, qui ne se mettent en peine qu'à cueillir le « miel sur les sacrées et célestes collines, et non de la « grandeur et embellissement de leur ruche [1]. »

Tout en dirigeant la construction de ce monastère, François s'occupait de l'envoi d'une colonie de ses filles à Lyon, pour y établir une maison de l'ordre, que demandait déjà depuis longtemps l'archevêque [2], et que toute la ville appelait de ses vœux les plus empressés. En sage directeur, qui n'impose que des sacrifices volontaires, François commença par sonder les dispositions des sœurs qu'il destinait à cette fondation, et il reçut de toutes la même réponse : qu'elles ne voulaient qu'obéir; que, résolues à mourir au monde et à elles-mêmes, elles n'entendaient plus vivre que pour Dieu, ni vouloir autre chose que ce que Dieu voulait. Assuré de ses filles, il demanda l'agrément de leurs parents [3]; et, le 26 janvier 1615, il fit partir Mme de Chantal avec les mères Favre, de Chastel et de Blonay, et quelques autres qui n'avaient pas encore fait profession. La petite troupe, arrivée à Lyon le 1er février, descendit dans une maison, qu'on leur avait préparée près des Feuillants [4]. L'archevêque, M. de Marquemont, alors député aux états généraux, ne put présider à leur installation; mais la cérémonie n'en eut pas moins lieu avec la plus grande solennité le lendemain, et ce jour-là même quatre aspirantes s'associèrent à la nouvelle communauté et prirent l'habit.

Trois faits remarquables signalèrent cette fondation : le premier, ce fut un sentiment extraordinaire d'amour dont la grâce embrasa le cœur de Mme de Chantal au sortir de la

1. Fondation *inédite* du premier monastère d'Annecy, p. 27.
2. Denis-Simon de Marquemont, auditeur de Rote, fut nommé en 1612 à l'archevêché de Lyon où il déploya un grand zèle. Envoyé plus tard comme ambassadeur extraordinaire à la cour de Rome, il reçut, le 19 janvier 1626, le chapeau de cardinal; mais il mourut le 16 septembre suivant.
3. Migne, E. N., XVI, 289.
4. Rue Griffon, aux Terreaux. Plus tard (1617), elles se transportèrent en Bellecour.

communion, et qui, depuis cette époque jusque plusieurs années après, produisit en elle, chaque fois qu'elle communia, comme un violent incendie qu'elle avait peine à supporter. « Alors, dit-elle, j'étais abîmée dans le senti-« ment de mon vœu de faire toujours tout ce que je con-« naîtrais être le plus parfait, et il me semblait qu'à cha-« que communion ce feu brûlait et consumait quelque « chose de mes imperfections, quoiqu'il agît fort tranquil-« lement. » Chose plus merveilleuse encore! le directeur de ces saintes filles ayant, pour éprouver leur obéissance, commandé à la mère de Chastel de prendre au milieu d'un brasier une barre de fer rouge, elle le fit à l'instant même sans éprouver la moindre brûlure[1]. Enfin, troisième merveille! Mgr de Marquemont, ayant demandé à Paris l'autorisation de fonder un institut sous le vocable de l'*Institut de la Présentation*, trouva, par une intervention sensible de la Providence, tant sur les lettres patentes du roi que sur l'original des requêtes dressées par lui, l'institut désigné sous le nom de la *Visitation*, en cinq ou six endroits, en caractères nets, bien formés et sans aucune rature; de sorte que les lettres patentes envoyées pour l'institut de Mgr de Marquemont s'appliquèrent de plein droit à la congrégation de la Visitation, qui prit la place de l'essai inutilement tenté par l'archevêque[2].

Mais ces faveurs du ciel furent bientôt compensées par de cruelles épreuves. Les parents de Mme d'Auxerre, per-

1. *Vies des premières mères*, I, 315.

2. Nous avons pour garants de ce fait : 1° saint François de Sales : « En la patente de permission que Leurs Majestés ont donnée pour « l'érection de cette maison, on la nommait la congrégation de la « Visitation, comme si Notre-Seigneur se fût voulu déclarer par la « voix royale. Ce trait de la Providence me plaît fort ». (*Lettre à Mme des Gouffiers*, XVI, 1007. Voir même vol. p. 423); 2° sainte Chantal : pour expliquer les paroles trop courtes de saint François de Sales, la sainte a ajouté de sa main au bas de la lettre ci-dessus : « On voulut faire changer en la patente le titre de la Présentation en « celui de la Visitation; mais on vit que Dieu avait lui-même fait « ce changement, dont chacun fut bien étonné et consolé d'avoir un si

sonne pieuse qui s'était associée à la communauté naissante, mus par la crainte que sa fortune ne passât au nouveau monastère, qu'elle soutenait presque seule, firent saisir tous ses biens, en vomissant l'injure contre les Religieuses, de sorte que la maison subit tout à la fois la double peine et de la plus extrême indigence et des plus odieuses calomnies. Heureusement le ciel vint à leur secours : un jour que Mme de Chantal n'avait rien pour donner à manger à sa communauté, elle n'eut pas plus tôt dit à genoux un *Pater* pour demander à Dieu le pain de chaque jour, qu'un inconnu sonne à la porte du couvent, dépose entre ses mains quatre-vingts écus, sans dire autre chose, sinon que celui qui envoyait cette aumône la suppliait de prier Dieu pour lui. Un autre jour, au moment où, désirant avoir un ciboire d'argent pour le très saint Sacrement, elle priait Jésus-Christ de prendre soin de lui-même, lui qui prenait tant de soin de ses épouses, un inconnu vint lui apporter un ciboire en vermeil, en énonçant le vœu qu'on s'en servît au plus tôt [1].

François joignit ses consolations à celles de la Providence. Au départ des sœurs d'Annecy, il avait remis à la sœur de Blonay sept petits écrits qui devaient être remis successivement à la mère de Chantal, chaque jour du voyage. Dans le premier, il disait : « Allez en paix, ma très chère « Fille, où Dieu vous appelle [2]. Vos anges d'ici tiennent leurs « yeux sur vous et sur vostre petite troupe, et ne vous peu- « vent abandonner ; les anges de France qui vous attendent « enverront à vostre rencontre leurs bénédictions et vous « regardent déjà avec amour allant vers les lieux qui leur « sont confiés, puisque vous n'y allez que pour seconder « leur ministère [3]... O Dieu de mon cœur ! tenez ma très

« manifeste témoignage de la volonté de Dieu » ; 3° la mère de Changy, qui explique ce fait très au long dans ses Mémoires, et dans la fondation manuscrite de Lyon. (Édition Plon, I, 180).

1. *Vie et Œuvres de sainte Chantal*, I, 184.
2. Lettre 1036. — 3. Lettre 1040.

« chère fille dans votre main; que son ange soit toujours
« à sa droite pour la protéger, et que la sainte Vierge la
« récrée toujours du regard de ses yeux débonnaires. La
« Providence vous assistera; invoquez-la avec confiance en
« toutes les difficultés : à mesure que vous allez, prenez
« courage et réjouissez-vous de contenter Notre-Seigneur,
« dont le contentement réjouit tout le paradis. Faites sua-
« vement et joyeusement l'œuvre qu'il vous a confiée[1]. »

Quelques jours après, il lui écrivait[2] : « J'apprends que
« vous êtes malade et peu étonnée de n'avoir point trouvé les
« choses en si bons termes, comme notre désir me le fai-
« sait imaginer. Voilà de vrais signes de la bonté de l'œu-
« vre : l'accès y est toujours difficile, le progrès un peu
« moins, et la fin bienheureuse. Ne laissez point affaiblir
« vostre courage entre les contradictions : la porte des con-
« solations est difficile, la suite sert de récompense. Souf-
« frez, adoucissez tout et supportez en silence. Il faut semer
« en travail, en perplexité, en angoisses, pour recueillir en
« joie, en consolation, en bonheur. » Et, quelques jours
après (4 février), il ajoutait[3] : « Je suis toujours présent en
« esprit au milieu de vous, et ne cesse de répandre des
« souhaits sacrés sur vostre personne et sur vostre troupe;
« Seigneur, bénissez de vostre main le cœur de ma mère,
« afin qu'il soit béni en la plénitude de vostre suavité, et de-
« vienne comme une source féconde qui vous produise
« grand nombre de cœurs tout dévoués... Dieu veut je ne
« sais quoi de grand de nous[4]. Mais observez le précepte
« des saints, de parler peu ou point de soi et des choses qui
« sont nostres. L'amour de nous-même nous éblouit sou-
« vent, il faut avoir les yeux bien fermés pour ne pas se
« tromper à son sujet. » Enfin dans une dernière lettre[5], il

1. E. N., Lettre 1037.
2. *Ibid.*, Lettre 1038.
3. *Ibid.*, Lettre 1045.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, Lettre 1049.

lui donnait des avis sur sa santé et sur certains points de la discipline religieuse. C'est ainsi que ce tendre père aidait de ses conseils sa chère fille spirituelle, quoiqu'il fût, selon son expression, totalement *embesogné* de la composition du *Traité de l'amour de Dieu*, auquel il travaillait alors : c'est ainsi que, secourable de loin comme de près, il pratiquait ce qu'il dit lui-même, que « les gens du monde se laissent « en se laissant, mais que ceux de Dieu, loin de se laisser « jamais, sont toujours unis ensemble en Jésus-Christ[1] »

1. Lettre 1060.

CHAPITRE III

RÈGLES QUE DONNE FRANÇOIS A LA VISITATION. — PROGRÈS RAPIDES DE L'INSTITUT.

L'évêque de Genève ne laissa la mère Chantal à Lyon que pendant neuf mois. Au bout de ce temps il nomma la mère Favre supérieure en sa place et rappela à Annecy la sainte fondatrice. Il désirait avoir constamment au berceau de la congrégation une personne si habile, pour y former les novices et leur communiquer l'esprit de Dieu, dont elle était remplie. Il désirait aussi conférer avec elle sur les règles de son institut et tout statuer de concert, d'autant plus que l'archevêque de Lyon, sous la juridiction duquel elle se trouvait alors, avait, sur l'Ordre, des vues différentes du fondateur. M. de Marquemont croyait que, pour établir le nouvel institut sur des fondements solides, il fallait se rapprocher davantage de règles traditionnelles, ordonner une clôture absolue, prescrire des vœux solennels et ériger la congrégation en ordre religieux. « Actuellement, disait-il, « on ne peut désirer plus de ferveur; mais telle est la « faiblesse ou l'inconstance humaine, qu'on ne peut es-« pérer une persévérance durable dans un état où la nature « souffre et est mal à l'aise; qu'il y a tout à craindre que « la liberté de sortir n'introduise la dissipation et le relâ-« chement, peut-être même la licence et le désordre, e « que les vœux simples ne soient pas des liens assez forts « pour arrêter le penchant naturel vers le changement. »

François, au contraire, avec son extrême intelligence des besoins nouveaux de l'Église, voulait que ses filles ne fussent point complètement assujetties à la clôture, qu'elles pussent sortir dans des conditions déterminées pour visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, alliant ainsi la vie de Marthe et de Marie, les œuvres extérieures de charité et le repos de la contemplation. « Mon dessein, « disait-il, avait toujours été d'unir ces deux choses par un « tempérament si juste, qu'au lieu de se détruire elles s'ai- « dassent mutuellement, que l'une soutînt l'autre, et que les « sœurs, en travaillant à leur propre sanctification, procu- « rassent en même temps le soulagement et le salut du « prochain. Leur prescrire aujourd'hui la closture, ce serait « priver le prochain de secours précieux et de bons exem- « ples, et priver les sœurs elles-mêmes du mérite des œu- « vres de charité, si recommandées dans l'Évangile, si auto- « risées par l'exemple de Notre-Seigneur [1]. » François s'était expliqué souvent sur ce sujet et il s'était toujours montré favorable à cette visite des pauvres. Il avait prétendu faire imiter à ses filles l'exemple des Dames de la *Torre de Specchi*, fondées peu auparavant par sainte Françoise Romaine. Il écrivait en effet, le 6 mai 1610 : « A la feste prochaine de Pentecôte on donnera commencement à une Congrégation de Dames de grande vertu et qualité... Elles s'adonneront beaucoup « *si adropraranno molto* » aux œuvres de charité envers les pauvres et les malades, au service desquelles ces bénites âmes veulent en partie se consacrer [2]. » C'est pourquoi il songea tout d'abord à leur donner le nom de *Filles de sainte Marthe;* et c'est pour la même raison qu'il voulait dédier sa Congrégation au bienheureux Amédée de Savoie, ami des pauvres [3]. Cependant si on considère avec attention

1. *Esprit de saint François de Sales*, par M. de Belley, XVe p., sect. XI.
2. Cf. Lettre 508, 16 août 1607, t. XIII, p. 310.
3. E. N., Lettre 597, t. XIV, p. 297 et notes.

l'ensemble des textes que nous a laissés le saint fondateur, on ne peut pas se méprendre sur son intention principale : pour lui cette visite des pauvres et des malades n'était qu'une œuvre secondaire. Sa première intention avait toujours été surtout de donner à Dieu des filles d'oraison, des âmes intérieures, toutes vouées à la perfection du divin amour, désireuses de s'unir généreusement en tout à la volonté de Dieu, à ses moindres désirs et à ses moindres intentions. Pour favoriser « cette vie cachée dans le *trou de la pierre, sans se faire voir ni entendre dans le monde*[1] », François avait, dès l'origine, fixé le chant de l'office, établi les grilles du parloir ; il avait aussi admis les vœux perpétuels mais simples. Aussi l'évêque de Genève ne s'opiniâtra point dans son premier sentiment : inspiré uniquement par la vue du bien, il pesa attentivement les raisons pour et contre ; et, préférant à sa manière de voir celle de l'archevêque de Lyon, il arrêta que sa congrégation serait érigée en ordre religieux, garderait la clôture absolue et ferait des vœux solennels.

La fondation de Lyon, qui avait amené une modification si notable dans l'institut, fut bientôt suivie d'une autre. Les magistrats de Moulins, émerveillés de ce que la renommée publiait sur les nouvelles Religieuses, demandèrent avec instance l'établissement d'une maison de cet ordre dans leur ville ; et, l'archevêque de Lyon appuyant leur demande comme administrateur de l'évêché d'Autun, duquel Moulins dépendait alors, il ne fut pas possible de refuser. En conséquence, le saint évêque envoya pour cette fondation la mère de Bréchard, avec quatre compagnes d'une piété remarquable (24 juillet 1616). Arrivées à Moulins, ces saintes filles ne trouvèrent presque rien de ce qu'on leur avait promis, et les choses les plus nécessaires manquaient dans la maison ; mais, loin de se décourager, elles mirent

1. *Ibid.*

leur confiance en Dieu, et édifièrent tellement la ville et la province par leur désintéressement et leur esprit de pauvreté, leur patience, leur douceur et leur modestie, que bientôt vingt novices leur arrivèrent; ce qui manquait fut donné, et en peu de temps ce monastère devint un des plus beaux et des mieux établis de l'ordre.

L'évêque de Genève avait assisté les fondatrices de ce monastère de tous ses conseils et de toute sa charité. Les lettres qu'il leur adressa peuvent servir de guide à toutes les religieuses qui commencent un difficile établissement.

La lettre du 19 septembre 1616 est un modèle achevé de sagesse où nous retrouvons tout l'esprit du saint docteur, au sujet des dissensions qui se peuvent trouver, même dans les anges terrestres : « J'apprens par lettres venues de Lyon, que vous estes malade, et un peu mesme estonnée de n'avoir pas trouvé les choses en si bons termes comme nostre désir nous le faisoit imaginer. Voyla, ma très chère Fille, des vrays signes de la bonté de l'œuvre; l'acces y est tousjours difficile, le progrès un peu moins, et la fin bienheureuse. Ne perdez pas courage, car Dieu ne perdra jamais le soin de vostre cœur et de vostre trouppe tandis que vous vous confieres en luy. La porte des consolations est malaysée; la suite sert de récompense. Ne vous dégoustes point, ma chère Fille, et ne laisses point affaiblir votre esprit entre les contradictions. Quand fut ce que le service de Dieu en fut exempt, surtout en sa naissance?

« Mais il faut que je vous dire naïfvement ce que je crains plus que tout en cette occurence; c'est la tentation des aversions et répugnances entre vous et Nostre (Sœur des Goufflers), car c'est la tentation qui arrive ordinairement es affaires qui dépendent de la correspondance de deux personnes; c'est la tentation des anges terrestres, puisqu'elle arrive entre les plus grands saintz, et c'est nostre imbécillité, de tous tant que nous sommes enfans d'Adam, qui nous ruine, si la charité ne nous en délivre. Quand je vois deux Apostres se séparer l'un de l'autre pour n'estre pas d'accord

au choix d'un troisiesme compaignon, je treuve bien supportables ces petites répugnances, pourveu qu'elles ne gastent rien, comme cette séparation là qui ne troubla point la mission apostolique. Si quelque chose de tel arrivoit entre vous deux qui estes filles, cela ne seroit pas estrange, pourveu qu'il ne durast pas. Mays néanmoins, ma très chère Fille, rehausses vostre esprit, et voyes que vostre action est de grande conséquence. Souffrés, ne despités point, adoucisses tout, regardes que c'est la besoigne de Dieu à laquelle cette dame s'employe selon son sentiment, et vous selon le vostre, et que toutes deux vous deves entreporter et entresupporter pour l'amour du Sauveur. Deux ou trois années se passent bien tost, et l'éternité demeure [1]. »

François, voyant son ordre s'accroître ainsi et commencer à se répandre, crut que le moment était venu de lui donner des constitutions définitives. Pour bien réussir dans cette œuvre délicate, il sollicita longtemps les lumières du ciel par des prières ferventes; il étudia les règles et les constitutions de divers ordres, en extrayant de chacune ce qui pouvait convenir à son but; il consulta les hommes les plus éminents dans cette partie; et, après tous ces préparatifs, il se mit à l'œuvre, se proposant de tellement tempérer ces règles, que les plus faibles ne pussent les trouver trop sévères, ni les plus fortes trop douces, et que toutes pussent s'en accommoder, pourvu qu'elles sussent aimer Dieu et le prochain.

Le pieux fondateur établit d'abord les évêques supérieurs immédiats de toutes les maisons de la Visitation, « parce « que, dit-il, si un évêque laisse déchoir la régularité, son « successeur relèvera ce qui sera tombé; Dieu, qui n'aban-« donnera jamais son Église, ne pouvant pas permettre « qu'une longue suite de prélats oublient leur devoir en ce « point [2] ». Ceci posé, il règle qu'on ne recevra personne dans

1. Lettres, tome XVII, l. 1236. Voir aussi l. 1223 et suivantes.
2. *Esprit de saint François de Sales*, X[e] p., sect. VIII.

la congrégation qu'après qu'il aura été constaté que l'aspirante a au moins seize ans; qu'elle sait bien lire, si elle veut être sœur de chœur; qu'elle a mis en bon ordre ses affaires temporelles, et établi ses enfants, si elle en a, de manière que sa présence ne soit plus nécessaire dans le monde; qu'elle n'a ni maladie contagieuse ni infirmité qui la rende incapable d'observer la règle et de suivre les exercices de la communauté; qu'elle a un bon esprit et est disposée à vivre sous l'obéissance, dans la pratique de la douceur, de l'humilité et de la simplicité. A ces conditions, l'aspirante pourra être reçue, fût-elle veuve, difforme, infirme ou très avancée en âge; et, pour que la maison puisse convenir à toutes, on ne laissera introduire aucune autre austérité corporelle que celles qui sont énoncées dans la règle[1].

Il y aura trois espèces de sœur : les sœurs de chœur, destinées à chanter ou à réciter l'office; les associées, qui seront exemptes de l'office, mais prendront à tout le reste la même part que les sœurs de chœur; et enfin les sœurs domestiques, qui n'auront pas voix au chapitre. Aucune maison de l'ordre, sauf dispense, ne pourra avoir plus de trente-trois membres. La clôture y sera exactement gardée; et, s'il y a lieu d'y introduire quelques étrangers, comme le médecin ou le confesseur pour les malades, le maçon ou le charpentier pour les travaux de leur état, ils seront accompagnés de deux sœurs pendant le jour et de quatre pendant la nuit.

Toutes les sœurs obéiront à la supérieure : elles ne jeûneront ni ne feront aucune austérité sans sa permission, elles lui ouvriront leur cœur avec confiance et se dirigeront par ses avis. Elle les dispensera dans les petites choses, mais réservera les grandes au jugement du supérieur ou de l'évêque. Elle les gouvernera avec douceur, plutôt en priant qu'en

1. Charl.-Aug., II, p. 134.

commandant; lira toutes les lettres qu'on écrira ou qu'on recevra, sauf les lettres des sœurs au supérieur ou du supérieur aux sœurs; et, le temps de sa charge expiré, elle ira reprendre, dans le dernier rang, la pratique de l'humilité et de l'obéissance.

Les sœurs ne posséderont rien en propre et changeront chaque année de chambre, de lits, d'habits, de linge, de livres, de chapelets, croix, médailles et autres objets semblables, afin de prévenir ou de corriger toute attache à quoi que ce soit. Tout ce qui est à l'usage des sœurs sera simple: il n'y aura de richesses ou de choses précieuses qu'au service de l'autel.

Depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, le lever sera à cinq heures: la prière et la méditation se feront de cinq heures et demie à six heures et demie, et seront suivies du chant de Prime du petit office de la sainte Vierge, qui sera seul en usage dans la congrégation. A huit heures, tierce et sexte suivies de la messe, puis none suivie de l'examen de conscience. A dix heures le dîner, suivi de la récréation, qui durera jusqu'à midi, moment où toutes les sœurs se présenteront à la supérieure pour savoir d'elle ce qu'elles devront faire jusqu'au soir. A trois heures, Vêpres suivies de la conférence spirituelle ; à cinq heures, Complies suivies des litanies et d'une demi-heure d'oraison. A six heures, souper suivi de la récréation, pendant laquelle toutes viendront, comme à midi, prendre les ordres de la supérieure pour l'emploi du temps jusqu'au lendemain à midi. A huit heures trois quarts, matines et laudes, suivies de l'examen de conscience et de la lecture des points d'oraison, et à dix heures toutes doivent être couchées. Depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, le lever sera différé d'une demi-heure, et tous les autres exercices seront retardés dans la même proportion jusqu'à vêpres[1].

1. Charl.-Aug., II, 133 et suiv.

Il y aura lecture pendant tous les repas ; on gardera partout le silence, hors le temps des récréations ; et, dans ces moments de délassement, on parlera modestement, utilement, saintement, en observant la charité, la douceur, la simplicité. On ne jouera point; on ne fera aucune œuvre manuelle qui prête à la vanité, et l'on n'aura ni oiseau, ni écureuil, ni aucun animal d'agrément. On abrégera le plus possible les causeries du parloir; on n'y parlera jamais seule à un étranger, et on se tiendra, en parlant aux hommes, à une certaine distance de la grille et le voile baissé, à moins d'une dispense de la supérieure. Le parloir sera fermé à l'*Angelus*, qui se sonne à la chute du jour, et ne s'ouvrira plus, à moins d'une nécessité urgente.

Outre les jeûnes prescrits par l'Église, on jeûnera tous les vendredis depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, et la veille de la Trinité, de l'Ascension, de la Fête-Dieu, de Saint-Augustin et de toutes les fêtes de la sainte Vierge.

Les sœurs porteront l'habit et le voile noirs, coucheront seules chacune dans sa chambre, auront un matelas à leur lit et un coussin qui pourra être de plume.

Quatre fois l'an, elles se présenteront à un confesseur extraordinaire : chaque jour, il y aura communion par trois d'entre elles successivement; les jeudis, dimanches et fêtes, il y aura communion générale; et, tous les huit jours, on portera la communion à celles qui seraient malades.

Tous les samedis il y aura chapitre[1] : une fois le mois il y aura direction auprès de la supérieure, lecture des constitutions, renouvellement de la profession; et une fois l'an, le jour de la Présentation de la sainte Vierge, toutes renouvelleront leurs vœux et s'offriront à Dieu avec les sentiments de Marie s'offrant au Père éternel dans le temple.

1. On appelle *Chapitre* la réunion d'une communauté religieuse pour reprendre et corriger les manquements de chacun de ses membres.

Plus tard, le saint fondateur compléta les constitutions par un directoire qui détermine avec soin les moindres observances de l'institut. Précisément parce qu'il était un grand esprit, François jugea important de s'occuper des plus petits détails ; et son exemple nous marque une fois de plus dans l'histoire de l'Église que seuls les esprits dénués de sagesse et de ferveur négligent les petites choses dans le service de Dieu.

Telle est la substance des constitutions de la Visitation[1] ; là on ne voit point d'austérités corporelles qui effarouchent la faiblesse humaine ; et cependant la nature y trouve sa mort par le sacrifice continuel de la volonté propre et par l'obligation d'être toujours occupé, par la désappropriation absolue et l'uniformité constante d'exercices journaliers qui brise l'inconstance naturelle du cœur humain. Mais ce qui relève au plus haut degré le mérite de ces règles, c'est l'esprit de charité et de douceur, d'humilité et de simplicité, de candeur et d'innocence, dans lequel le pieux législateur veut qu'on les observe. Il entend qu'on fasse tout par amour, rien par contrainte ; que toutes les sœurs ne soient entre elles qu'un cœur et qu'une âme, comme les sœurs d'une même famille; que leur piété, aussi agréable que solide, soit indulgente et aimable pour les autres autant que sévère pour elles-mêmes ; que, toujours prêtes à sacrifier leurs désirs ou leurs répugnances au bien de la charité, elles s'appliquent à plaire en tout au prochain, que la douceur respire dans toute leur personne, et que leurs paroles, le ton de leur voix, leur air et leurs manières ne soient que comme l'effusion de la suavité dans laquelle leur cœur doit être tout détrempé; qu'enfin elles soient modestes dans le re-

1. Le manuscrit autographe de ces constitutions, signé le 9 octobre 1618, se conservait encore en 1792, dans les archives de la maison de Sales. Il fut imprimé en 1619 sous ce titre : *Règles de saint Augustin et Constitutions pour les Sœurs Religieuses de la Visitation*. A Lyon, par Jacques Roussin, MDCXIX.

gard, réservées dans les paroles, graves dans la contenance, propres dans leurs habits, et joignent toujours ensemble la sévérité du devoir et la politesse des manières : Et toutes ces observances doivent avoir pour fin, disons-le encore une fois, de conduire les religieuses à la perfection de l'amour par la conformité à la volonté de Dieu.

« Les Filles de la Visitation, leur dit-il souvent, sont toutes appelées à une très grande perfection et leur entreprise est la plus haute et la plus relevée que l'on saurait penser, d'autant qu'elles n'ont pas seulement prétention de s'unir à la volonté de Dieu comme doivent avoir toutes les créatures, mais de plus elles prétendent de s'unir à ses désirs et même à ses intentions, je dis, avant même qu'elles soient presque signifiées ; et s'il se pouvait penser quelque chose de plus parfait et un degré de plus grande perfection que de se conformer à la volonté de Dieu et à ses intentions, elles entreprendraient sans doute d'y monter, parce qu'elles ont une vocation qui les y oblige [1]. »

Et pour que ses Filles ne soient pas détournées de cette fin principale, le fondateur dans ses Lettres reviendra souvent sur la nécessité de ne pas leur imposer de fonctions extérieures qui puissent trop les divertir de leur vocation première, par exemple en les appliquant à l'éducation des jeunes filles. « De charger les Monastères de la Visitation des pratiques qui divertissent de la fin pour laquelle Dieu les a disposés, je ne pense pas qu'il le faille faire. De vouloir tirer des olives d'un figuier ou des figues d'un olivier, c'est chose hors de propos. Qui veut avoir des figues, qu'il plante des figuiers, qui veut avoir des olives, qu'il plante des oliviers [2] ! »

Fidèle aux instructions de son saint fondateur, l'Ordre de la Visitation s'est toujours maintenu dans une régula-

1. Entretien v°.
2. Lettres, XX, p. 289.

rité parfaite et n'a pas cessé de donner à l'Église l'exemple de vertus admirables.

Ne soyons pas surpris de cette haute et constante ferveur qui a toujours distingué les Visitandines, leur saint Fondateur les a mises à la meilleure école de la perfection, en leur recommandant de s'inspirer sans cesse des leçons du Cœur de Jésus et en les logeant, pour ainsi dire, dans ce Cœur adorable. Telle est en effet la pensée dernière et intime du saint docteur : il veut que ses Filles soient les disciples du divin Cœur et il semble avoir entrevu d'une manière prophétique quelle serait leur mission définitive dans l'Église, après les révélations de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Ses paroles sur ce point sont trop claires et trop remarquables pour qu'elles ne soient pas ici rapportées en termes exprès.

A la veille même de la fondation de la nouvelle congrégation le 28 mai ou le 5 juin 1610, il écrit à la baronne de Chantal[1].

« Ma fille, il faut que je vous dise que je ne vis jamais si clairement combien vous êtes ma fille que je le vois maintenant. Mais je dis comme je le vois dans le cœur de Notre-Seigneur... O ma fille, que j'ai de désirs que nous soyons un jour tout anéantis en nous-mêmes pour vivre tout à Dieu et que notre vie soit cachée avec Jésus-Christ en Dieu ! Je m'en vais un peu faire d'oraison sur cela, où je prierai le Cœur royal du Sauveur pour le vostre. »

Un an après, le 10 juin 1611, il écrivait à sa sainte coopératrice : « Vraiment notre petite Congrégation est « un ouvrage du Cœur de Jésus et de Marie. Le Sauveur « mourant nous a enfantés par l'ouverture de son Sacré-« Cœur[2]. »

Plus tard, dans ses Entretiens, il étudie le genre d'oraison propre à la Visitation : c'est l'oraison de simple regard,

1. Cf. Lettre 601, XIV, p. 312.
2. Lettre 63e, XIV, 63.

de simple remise et repos en Dieu. Mais aussitôt il ajoute que ce regard doit être sur le Sacré-Cœur, ce repos, cette quiétude, ce doux sommeil « sur ce Cœur bien-aimé ». Entendons le témoignage précieux de sainte Chantal :

« Notre bienheureux Père qui entendait excellemment toutes sortes d'oraisons, ainsi qu'il se voit en ses écrits, a toujours approuvé celle-ci et disait encore que tandis que les autres mangent diverses viandes à la table du Sauveur, que nous reposions nos âmes et toutes nos affections par une toute simple confiance sur sa poitrine amoureuse. »

Il écrit en 1620 à une sœur de Moulins : « Ne sommes-nous pas enfants adorateurs et serviteurs du Cœur amoureux et paternel de notre Sauveur? N'est-ce pas sur ce fonds que nous avons bâti nos espérances? Il est notre Maître, notre Roi, notre Père, notre Tout. Pensons à le bien servir. Il pensera à nous bien favoriser. »

Toutes ces vues du fondateur sur sa Congrégation étaient si bien connues, que dès 1657, Mgr de Maupas, en résumant les mémoires des premières religieuses, écrivait avec assurance ces paroles remarquables qui nous semblent aujourd'hui prophétiques : « Ces fidèles amantes du Sauveur se mirent dans l'exacte pratique des règlements et des saintes constitutions que leur charitable législateur leur avait dressées, si conformes aux maximes et à l'esprit de l'Évangile que selon le témoignage de quelques grands serviteurs de Dieu, elles en sont comme la moelle, le suc et l'abrégé, si bien que les Religieuses qui seront si heureuses que de les observer fidèlement, pourront porter véritablement le nom de filles évangéliques, établies particulièrement en ce dernier siècle pour être les imitatrices des deux plus chères vertus du Cœur sacré du Verbe incarné, la douceur et l'humilité, qui sont la base et le fondement de leur Ordre et leur donnent ce privilège

et cette grâce incomparables de porter la qualité de Filles du Cœur de Jésus [1]. »

François, après avoir rédigé les constitutions de sa congrégation, les envoya à Rome pour les soumettre à l'approbation du Saint-Siège et demander l'érection de sa congrégation en ordre religieux. Déjà, il avait écrit à ce sujet au cardinal Bellarmin [2], qui lui avait répondu [3] que la chose offrait de graves difficultés, mais qu'il aiderait de tout son pouvoir à les surmonter. En envoyant ces règles, il écrivit une nouvelle lettre de recommandation [4] à un religieux de sa connaissance, le priant toutefois de procéder doucement et avec circonspection, « parce que, dit-il, quelques ecclé-« siastiques austères et exacts en leur conduite ont té-« moigné n'être pas satisfaits de ce qu'en cette congréga-« tion, il y a si peu d'austérités ».

Néanmoins, le 23 avril 1618, Paul V lui envoya la bulle qui l'autorisait à ériger en ordre religieux sous la règle de Saint-Augustin l'institut de la Visitation [5]; et, le 16 octobre suivant, le pieux fondateur remplit cette mission du Saint-Siège, en ajoutant à ces constitutions des règles de détail pour le gouvernement de chaque maison, que nous passerons ici sous silence, comme regardant plus les religieuses que le public. Nous remarquerons seulement qu'il ne leur donna à réciter d'autre bréviaire que le petit office de la sainte Vierge : il en avait obtenu de Rome la permission pour dix ans; et il fut d'avis qu'on n'en renouvelât pas la demande au bout de ces dix années. « Mon solliciteur, dit-il à Mme de Chantal [6], m'écrit qu'on « a tort de recourir à Rome pour les choses ès quelles

1. Mgr Bougaud a fort bien développé ces pensées dans sa Vie de la B. Marguerite-Marie, c. VIII. — Il est regrettable cependant que ce récit contienne plusieurs inexactitudes.
2. Lettre 1219, du 10 juillet 1616.
3. Lettres, XVII, p. 418.
4. Lettres, XVIII, p. 142.
5. Lettres, XVIII, p. 423 appendice.
6. Lettres, XX, p. 136.

« on peut s'en passer, et des cardinaux l'ont dit aussi ; « car, disent-ils, il est des choses qui n'ont pas besoin d'ê- « tre autorisées, parce qu'elles sont loisibles, lesquelles, « quand on veut les faire autoriser, sont examinées di- « versement ; et le Pape est bien aise que la coutume au- « torise plusieurs choses qu'il ne veut pas autoriser lui- « même à cause des conséquences. » Toutefois le saint évêque éprouva à ce sujet quelques critiques. Il avait cru devoir modifier le petit office pour les fêtes principales de l'année, en y intercalant le chapitre, les versets et l'oraison du jour, à la place du chapitre, des versets et de l'oraison de la sainte Vierge. On trouva à redire à cette disposition, et le pieux fondateur fit cette douce réponse à la censure : « Mon Dieu ! que cette plainte est délicate ! « les pères de l'Oratoire font bien plus, et en Italie plu- « sieurs évêques ont composé entièrement les offices des « saints de leur Église. Mais, pour tout adoucir, il faudra « se borner à faire mémoire de la fête à la fin de l'of- « fice. »

Rien de gracieux et de pur comme ce qu'il dit en donnant ces constitutions à ces Religieuses sur l'esprit qui devait vivifier la lettre de la règle : Mme de Chantal appelle ce court entretien l'abrégé de toute la perfection de l'institut ; voici quelle en fut l'occasion. Une religieuse, la sœur Simplicienne, lui ayant, dans la candeur de son âme, adressé cette question : « Monseigneur, si vous étiez reli- « gieuse parmi nous, comment feriez-vous pour estre « bien parfait ? — Ma chère fille, lui répondit-il avec un « doux sourire, vous demandez ce que je ferais : je ne « ferais pas si bien que vous, sans doute, car je ne vaux « rien ; mais il me semble qu'avec la grâce de Dieu je « me tiendrais si attentif à la pratique des petites et me- « nues observances qui sont pratiquées céans que, par ce « moyen, je tâcherais de gaigner le cœur de Dieu. Je « garderais bien le silence, et parlerais aussi quelquefois,

« mesme au temps du silence, quand la charité le de-
« manderait, mais jamais autrement. Je parlerais bien
« doucement et y ferais une attention particulière, parce
« que les Constitutions l'ordonnent. Je fermerais et ouvri-
« rais les portes bien doucement, parce que nostre Mère
« le veut et nous voulons bien faire tout ce qu'elle veut
« que l'on fasse. Je tiendrais la vue baissée et marche-
« rais fort modestement; car Dieu et ses anges nous re-
« gardent toujours et aiment extrêmement ceux qui font
« bien. Si l'on m'employait à quelque chose, ou que
« l'on me donnât une charge, je l'aimerais bien et tâche-
« rais de faire tout à propos. Si l'on ne m'employait en
« rien, je ne me mêlerais de rien que de bien obéir et bien
« aimer Nostre-Seigneur. Oh! il me semble que je l'aime-
« rais bien de tout mon cœur, ce bon Dieu, et qu'à cela
« j'appliquerais tout mon esprit, ainsi qu'à bien observer
« les règles et constitutions. O ma chère fille Simplicienne,
« il faut tout faire le mieux que nous pourrons : car nous
« ne nous sommes faites religieuses que pour cela; mais il
« ne faut pas nous estonner de nos fautes, car que pou-
« vons-nous sans l'aide de Dieu? rien du tout. Voulez-
« vous que je vous die encore, ma très chère fille? Il m'est
« advis que je serais bien joyeux et que je ne m'empresse-
« rais jamais; cela, Dieu merci, je le fais desjà : car ja-
« mais je ne m'empresse; mais je le ferais encore mieux.
« Je me tiendrais bien bas et bien petit, je m'humilie-
« rais et ferais les pratiques selon les rencontres; et, si
« je n'en rencontrais pas, je m'humilierais au moins de
« ce que je ne serais pas humilié. Je tascherais le mieux
« qu'il me serait possible de me tenir en la présence de
« Dieu et de faire toutes mes actions pour son amour; car
« qu'avons-nous en ce monde autre chose à faire que cela?
« Je travaillerais à me quitter moi-mesme et j'espère que
« je laisserais bien faire de moi tout ce que l'on vou-
« drait et lirais souvent les chapitres de l'humilité et de

« la modestie. Dieu nous en fasse la grâce et soit béni »[1].

Ce tableau si touchant de simplicité et de vertu n'est, pour ainsi parler, que la mise en scène des conseils de perfection que le saint fondateur donnait vers le même temps à la pieuse fondatrice elle-même : « Je désire, lui écrivait-il[2], « que vous soyez extrêmement petite et basse à vos yeux, « douce et condescendante comme une colombe. Employez « de bon cœur toutes les occasions de vous humilier; ne « soyez pas prompte à parler : répondez tardivement, hum- « blement, doucement, et dites beaucoup en vous taisant « par modestie et égalité. Supportez et excusez fort le pro- « chain avec grande douceur de cœur. Ne philosophez point « sur les contradictions qui vous arrivent; ne les regardez « point, mais Dieu en toutes choses, et acquiescez à tous « ses ordres très simplement. Faites toutes choses pour « Dieu, vous unissant ou continuant votre union par de « simples regards ou écoulements de vostre cœur en lui. « Ne vous empressez de rien; faites toutes choses tran- « quillement en esprit de repos : pour chose que ce soit, ne « perdez point votre paix intérieure, quand bien même tout « se bouleverserait, car qu'est-ce que toutes les choses de « cette vie, en comparaison de la paix du cœur? Recom- « mandez toutes choses à Dieu et tenez-vous coi et en repos « dans le sein de sa paternelle providence. Quand vous « trouverez vostre esprit hors de là, ramenez-l'y doucement « et très simplement, sans vous jeter jamais dans aucuns « soins, désirs, affections ni prétentions quelconques, sous « aucun prétexte que ce soit. Notre-Seigneur vous aime, il « vous veut toute sienne. N'ayez d'autres bras pour vous « porter que les siens, d'autre sein pour vous reposer que « le sien et sa divine providence : n'estendez point votre vue « ailleurs et n'arrestez votre esprit qu'en lui seul. Tenez « vostre volonté si intimement unie à la sienne, que rien ne

1. Entretiens. — Appendice, p. 397.
2. Petit livret, (Œuvres de la Sainte) opuscules.

« soit entre deux, et oubliez tout le reste. Prenez bon cou-
« rage et tenez-vous humblement abaissée devant la di-
« vine majesté. Ne désirez rien que le pur amour de Notre-
« Seigneur, ne refusez rien, pour pénible qu'il soit, vous
« revestant de Nostre-Seigneur crucifié, et l'aimant en ses
« souffrances. »

Dieu bénit visiblement un institut si fortement empreint de l'esprit de l'Évangile ; le saint évêque vit de son vivant fonder treize monastères, et Mme de Chantal seule en fonda quatre-vingt-sept. Impossible de méconnaître dans ce grand développement l'action de la Providence, qui non seulement fournit, selon les besoins, des sujets éminents et presque autant de supérieures que de religieuses, mais qui encore ménagea merveilleusement les chances de succès. Aussi on attendait son indication avec respect et on la suivait avec amour ; mais jamais on ne la devançait par l'empressement d'un zèle trop vif et trop humain, soit dans le choix des sujets, soit dans la fondation des établissements. « Peu
« et bien, disait le saint fondateur ; ayons patience, et nous
« ferons assez si ce peu que nous ferons est au gré du grand
« Maître. Il vaut mieux que nos sœurs croissent par les
« racines des vertus que par les branches des maisons.
« Elles ne seront pas plus parfaites pour avoir un grand
« nombre de monastères. En dispersant, on dissipe [1]. *Mul-*
« *tiplicasti gentem, non magnificasti lætitiam* [2]. »

Pour le choix des sujets, le saint fondateur ne regardait ni à la fortune ni à la santé, mais bien à la douceur et à l'humilité, « Je préfère infiniment, disait-il [3], les douces et
« les humbles, quoiqu'elles soient pauvres, aux riches
« moins humbles et moins douces. La prudence humaine
« dit : Bienheureux les monastères riches ! Mais nous, nous
« devons dire : Bienheureux les pauvres, et souffrir avec

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. XXI.
2. Isaïe, IX, 3.
3. Isaïe, XX, p. 289.

« amour que la pauvreté soit mésestimée. » On discutait un jour en sa présence sur la dot d'une jeune personne qu'on devait recevoir à la profession : Mme de Chantal tenait ferme pour que la dot fût entière; et lui ne disait mot ni pour ni contre; mais, rentré chez lui, il improuva la fermeté de la supérieure par un billet qu'il lui écrivit et qui finissait ainsi : « Ma mère, vous êtes plus juste que bonne; il faut « estre en ces rencontres plus bonne que juste [1]. » Une fille unique, héritière de grands biens, ayant été agréée pour religieuse professe à la suite d'une année de probation, le saint fondateur lui demanda quelle disposition elle voulait faire de ses biens : « Je veux, dit-elle, les donner au monas- « tère. — Non pas, dit le saint fondateur, nous ne faisons « point nostre congrégation pour incommoder les familles, « vous vous bornerez à vous constituer une dot un peu « meilleure que les ordinaires, puisque vous en avez les « moyens; cela suffira. Et que voulez-vous faire du reste? « — Je le donnerai à mon frère. — Et pourquoi pas à vostre « mère? — Parce qu'elle m'a donné de graves sujets de « mécontentement. — Cela ne vous dispense pas, ajouta- « t-il, d'observer le commandement de Dieu qui prescrit le « respect de ses parents. » Et la chose fut ainsi réglée.

Autant le saint fondateur voulait que, dans la réception des sujets, on n'attachât qu'un intérêt médiocre aux biens de la fortune, autant il prescrivait d'être indulgent pour les défauts de corps ou d'esprit, pourvu qu'il y eût une vraie vocation. « Je suis l'ami des infirmes, disait-il; si je les « rejetais, où serait en moi la charité chrétienne? et que « deviendraient ces sortes de sujets? Personne n'en veut. « Si on les reçoit avec charité, cet exemple en attirera d'au- « tres bien faits et en si grand nombre, que les mondains s'en « estonneront [2]. » Le saint évêque avait même comme une prédilection particulière pour les personnes disgraciées de

1. *Recueil de la mère Greffier.*
2. *Dép. de la mère de Chaugy.* Lettres, XIX, p. 130, XX, p. 142 et 215

la nature en quelque manière que ce fût; et, comme on lui en demandait la raison : « Bienheureux, répondit-il, ceux « qui n'ont rien d'aimable, puisque l'amour qu'on leur porte « est en Dieu ! » On lui présenta un jour une personne tout à fait difforme ; et, ayant reconnu son mérite dans l'examen qu'il en fit : « Recevons-là, dit-il, c'est une belle âme dans un « corps fort laid, c'est un beau diamant mal enchâssé. »

Il enseignait à ses sœurs que la vraie marque de la vocation est une ferme et constante volonté de bien servir Dieu dans l'état où l'on se croit appelé, et d'y travailler à sa perfection par les moyens propres à cet état, et que, quand on trouve cette bonne volonté, on ne doit tenir compte ni de l'occasion qui a donné naissance à la vocation et qui souvent est toute humaine, ni des dégoûts, refroidissements et vicissitudes qui surviennent et qui sont une suite de notre humanité ; que si l'on ne peut recevoir les postulantes à l'épreuve sans garantie de leur vocation, on ne doit donner l'habit et admettre au noviciat que quand on a bien constaté par l'expérience la bonne volonté de s'amender et de se soumettre ; que les défauts qu'on est résolu à corriger ne font point obstacle, parce que là où il y a moins de nature, il y a plus de grâce; mais surtout qu'on ne doit admettre à la profession que les sujets dans lesquels on trouve : 1° Un cœur disposé à vivre dans la parfaite obéissance; 2° un bon esprit facile à se laisser manier et conduire et capable de comprendre les vertus solides; 3° enfin des efforts sérieux pendant l'année du noviciat pour se réformer, accompagnés de quelque progrès et de la ferme résolution de continuer à se vaincre.

Parmi les aspirantes qui sollicitaient le bonheur d'entrer dans l'institut, figuraient des noms illustres. La mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal, voulut à tout prix y être admise; elle pressa l'évêque, elle pressa Mme de Chantal; jamais le sage fondateur n'y voulut consentir, et déclina la responsabilité de cette décision [1].

1. Lettre de la mère Arnauld à sainte Chantal, XX, p. 185.

Il jugea tout autrement de M[lle] Lhuillier : c'était une jeune personne douée de tous les avantages de la nature et de la fortune, à laquelle le monde souriait et qui souriait au monde. Le saint évêque, en dirigeant sa conscience dans un de ses voyages à Paris, avait étudié sa vocation et reconnu les desseins de Dieu sur elle pour la vie religieuse, mais ne lui en avait rien dit, pour ne pas heurter de front l'attachement qu'elle portait encore au monde dans son cœur. Il s'était borné à lui recommander certains exercices de piété et l'abandon à la volonté divine, quelle qu'elle fût, lui promettant de consulter Dieu lorsqu'il serait à Annecy et de lui écrire alors ses pensées. La lettre promise ne se fit pas longtemps attendre : M[lle] Lhuillier, en la recevant, éprouva un trouble inexprimable, craignant d'y lire son arrêt pour la vie religieuse ; et, au lieu de l'ouvrir sur-le-champ, elle la porta cachetée, devant le Saint-Sacrement, protestant à Dieu d'exécuter tout ce que le saint prélat lui prescrirait. Le lendemain après la communion, elle l'ouvrit avec un tremblement extrême ; et chose étrange ! à peine y eut-elle lu qu'il lui fallait quitter le monde pour le monastère et entrer à la Visitation, elle se sentit toute changée : la répugnance que lui inspirait le cloître fit place à l'amour de la retraite ; malgré l'opposition de ses parents, elle demanda le jour même à entrer au noviciat et devint une fervente Religieuse.

François ne se bornait pas à bien choisir les aspirantes, il s'appliquait encore à les former à l'esprit religieux ; tant qu'il était à Annecy, tous les quinze jours, il les confessait, et trois fois la semaine il venait écouter celles qui désiraient lui ouvrir leur cœur dans des entretiens privés, attachant d'autant plus d'importance à ce premier monastère de l'ordre qu'il voulait que ce fût à jamais le monastère modèle de toute la congrégation, la maison mère à laquelle toutes les autres demandassent l'interprétation de la règle et des constitutions, le centre vénéré avec lequel tout l'ordre fût en

communion ainsi que les rayons avec le foyer, les branches avec le tronc, puisque là était l'origine et le germe de tout l'institut[1].

En toutes choses, Mme de Chantal avait soin de prendre les avis du saint fondateur qui ne refusait pas de l'assister dans toutes ses perplexités. — Il lui recommandait sans cesse le calme et la douceur au milieu de tous les tracas d'affaires : « Hé, je vous supplie, ma très chère Fille, tenés-vous bien à Jésus-Christ et à Nostre-Dame, et à vostre bon Ange en toutes vos affaires, affin que la multiplicité d'icelles ne vous trouble point et que leur difficulté ne vous estonne point. Faites l'un après l'autre au mieux que vous pourrés, et employés pour cela fidèlement vostre esprit, mais doucement et suavement. Si Dieu vous en donne l'issue, nous l'en bénirons; s'il ne luy plaist pas, nous l'en bénirons aussy. Et il vous suffira que, tout à la bonne foy, vous vous soyés essaiyée de reüscir, puisque Nostre-Seigneur et la rayson ne requierent pas de nous les effectz et événemens, mais nostre fidelle et franche application, employte et dilligence; car ceci dépend de nous, mays non pas le succes. » Au reste, l'évêque de Genève avait une telle confiance dans le jugement de la fondatrice qu'il pouvait lui dire avec assurance : « Vous pouves toujours respondre pour moy sans scrupule, car il se treuvera toujours que ce sera moy qui auray respondu. Vous estes, et d'esprit, et de volonté, et de tout une mesme chose avec moy; vous sçaves ce que je puis, que je veux et que je souhaitte. Ne me renvoyes donq rien, mais respondes hardiment[2]. »

Soutenue par cette constante direction, madame de Chantal continuait à instruire ses novices et ses religieuses; et quand il fallait en détacher quelques-unes de la maison mère pour fonder une nouvelle colonie dans les villes qui

1. Dom Jean de Saint-François, p. 376. — Le P. la Rivière, p. 330.
2. Lettres, tome XV, l. 712. — Tome XVI, l. 1065.

les réclamaient, elle allait elle-même sur les lieux leur apprendre par son exemple et ses paroles à poser les fondements solides de l'œuvre. Ce fut ainsi qu'au mois d'avril 1618 elle alla créer l'établissement de Grenoble, où le saint évêque prêchait le Carême, comme nous le dirons plus tard. En octobre de la même année, elle partit pour Bourges, où l'appelait l'archevêque son frère; pendant six mois, elle travailla, au milieu de toutes les privations de la pauvreté, à la fondation du nouveau monastère, sans jamais vouloir qu'on avertît l'archevêque de l'inexécution des ordres qu'il avait donnés pour pourvoir la maison du nécessaire, tant elle aimait à souffrir pour Notre-Seigneur. Sous son habile main, le nouveau monastère se forma et se développa de manière à devenir bientôt un modèle de régularité religieuse, et François eut la consolation de s'en assurer par ses propres yeux, lorsque de Paris, où l'avait appelé l'ordre de son souverain, il vint en personne à Bourges présider le Chapitre de ses chères filles[1]. Il en fut si édifié, que, de retour à Paris, croyant ce monastère solidement établi, il crut pouvoir en retirer madame de Chantal et l'appeler, près de lui pour créer, dans la capitale du royaume, un établissement semblable, avant même d'avoir entre les mains aucun moyen humain de succès. « Vous serez sur-
« prise, lui écrivit-il[2], de ce que je vous appelle dans cette
« ville pour y fonder un monastère sans aucune ressource
« temporelle; mais ne vous estonnez pas : ce ne sera ni vous
« ni moi qui ferons cette fondation, nous y travaillerions en
« vain : ce sera le Sauveur; il y mettra la main et la bénira
« de sa grâce. »

Mille obstacles, en effet, surgirent contre l'exécution, non seulement de la part du monde, mais de la part des per-

1. Le monastère de Grenoble fut fondé le 8 avril 1618, celui de Bourges, sur la fin de l'année, et le premier monastère de Paris fut établi le 1er mai 1619.

2. Année de la Visitation, 1er mai.

sonnes de religion et de piété : les uns affectaient le mépris pour l'institut naissant, et voici ce que le saint fondateur disait de ceux-ci à madame de Chantal : « Gardez-vous de « respondre à ces mépris autrement qu'avec une invariable « humilité, douceur et suavité de cœur, et ne vous défendez « point. Si ces personnes mésprisent votre institut, parce « qu'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent « à la charité, en laquelle les forts ne méprisent point les « faibles ni les grands les petits. Je veux qu'elles soient « plus que vous ; mais les séraphins méprisent-ils les petits « anges, et les grands saints en paradis ne font-ils aucun « cas des moindres ? O ma chère fille ! qui plus aimera sera plus « aimé, et qui sera plus aimé sera plus glorifié là-haut au ciel. « Ne vous mettez point en peine, le prix est donné à l'amour « en dépit des mépris et des contradictions [1]. » D'autres ne voulaient recevoir les nouvelles Religieuses qu'à la condition de changer leurs règles et de prendre la direction des maisons de repenties ou des congrégations qui avaient besoin de réforme. Un religieux, puissant par son influence, vint le signifier formellement à Mme de Chantal : « Eh bien, mon « père, lui répondit-elle avec autant de force que d'humilité, « nous nous en retournerons plustôt que de faire brèche à nos « règles à nostre institut : nous ne tenons qu'à faire la volonté « de Dieu. Il nous a fait venir ici : s'il lui plaît que nous nous « en retournions, nous lui rendrons notre obéissance d'aussi « bon cœur d'un costé que de l'autre. » Cette réponse toucha le Religieux, qui, dès ce moment, se déclara pour Mme de Chantal, publiant partout que l'esprit de Dieu était avec elle. D'autres contradictions s'ajoutèrent à celle-là. « Croiriez- « vous, écrivait le saint évêque à Mme de Chantal, que des « serviteurs de Dieu m'ont dit aujourd'hui que la douceur « et la piété de nostre institut estait tellement au goust des « esprits français, que vous ôteriez toute la vogue aux autres

1. Le P. la Rivière, p. 580. Voir : Lettre 1939e, XX.

« religieuses ; que, quand on aurait vu cette dame de Chantal, « il n'y aurait plus que pour elle? Or sus, cela n'est rien. « Dieu, qui voit tout et qui sait que nous ne venons pas à « Paris pour nous faire voir, mais pour montrer à sa bonté « plusieurs âmes s'acheminant purement à son service, « Dieu, dis-je, nous aidera. » En effet, le 1er mai 1619, la maison commença, très pauvrement et très petitement, comme toutes les œuvres de Dieu. Une position si humble ayant affligé la présidente Amelot, qui leur portait le plus tendre intérêt : « Madame, lui écrivit le saint fondateur, ne « vous estonnez point de voir nos filles de Sainte-Marie si « rejetées et si abaissées ; Dieu les élèvera : il fera croistre « ce petit institut, qui se multipliera et, comme la violette, « répandra partout sa bonne odeur [1]. » En effet, quatre mois ne s'étaient pas écoulés, que le mérite de Mme de Chantal avait attiré sur le nouveau monastère l'intérêt général, et facilité l'achat d'un local plus convenable.

L'année suivante, le monastère de Lyon envoyait une colonie fonder un monastère à Mont-Ferrand [2], ville d'Auvergne, alors fameuse, qui avait ses fortifications et ses consuls, et François, de retour à Annecy, fit partir pour Paris des sœurs destinées à aller, sous les ordres de Mme de Chantal, fonder un établissement, à Orléans, qui demandait des Religieuses du nouvel institut (juillet 1620). Peu de jours après, le couvent de Moulins envoya une colonie à Nevers. Le 8 juin 1621, on inaugurait l'établissement de Valence ; et l'année suivante, la Mère de Chantal allait elle-même fonder un monastère à Dijon (6 mai). Enfin le 20 août on envoyait cinq Religieuses à Belley, pour y fonder une maison que demandait avec instance l'évêque du lieu. François, voyant ses monastères se multiplier ainsi, composa

1. *Histoire de la fondation du premier monastère de Paris.*
2. La fondation de Mont-Ferrand est du 7 juin 1620. Aux fondations énumérées dans cet alinéa, il faut ajouter le monastère de Saint-Étienne établi le 1er dimanche d'octobre 1622 : c'est le dernier qui ait été fondé du vivant de saint François de Sales.

pour les sœurs qui en étaient nommées supérieures des règles de conduite éminemment utiles à tous ceux qui gouvernent, en quelque degré de l'échelle sociale qu'ils soient placés. Il y pose comme premier principe que les supérieures doivent exceller en humilité et en douceur, ces deux vertus « que Nostre-Seigneur demandait aux apostres destinés à la « supériorité de l'univers : anéantissez-vous profondément « en vous-mêmes, leur dit-il, en considérant que Dieu veut « se servir de vostre petitesse pour un ministère d'aussi « grande importance que la conduite des autres et la charge « des âmes. Pour remplir ce ministère, ne soyez, à l'égard « de vos sœurs, ni fières, ni flatteuses, mais douces, aima- « bles et affables, les aimant d'un amour cordial, maternel « et pastoral, vous faisant toutes à toutes, mères à toutes, « secourables à toutes, la joie de toutes : avec ces conditions « tout marche, sans ces conditions rien ne suffit ». Son second principe, c'est que les supérieures doivent avoir en Dieu une confiance plus grande encore que la défiance qu'elles doivent avoir d'elles-mêmes; et il faut, selon lui, que ce sentiment les rende « humblement vaillantes par « celui qui fit le grand coup de sa toute-puissance en l'hu- « milité de sa croix. Le divin Maître, leur dit-il, en vous « attachant à cet emploi, s'est obligé à vous prêter l'assis- « tance de sa sainte main. Pensez-vous qu'un si bon père « comme Dieu vous rende nourrices de ses filles sans vous « donner abondance de lait, de beurre et de miel? Si le « Seigneur met ses âmes dans vostre sein pour que vous les « rendiez dignes de lui, il étendra son bras tout-puissant à « mesure de l'œuvre qu'il vous impose ».

Ces deux principes posés, le saint fondateur vient au détail des devoirs de la supérieure. « Prenez un grand soin, lui « dit-il, de maintenir votre extérieur dans une sainte égalité, « sans jamais paraistre triste et sombre, quelque peine que « vous ayez, ni légère dans votre contenance, qui doit « toujours estre grave et tout à la fois douce et humble ; que

« votre rire soit modéré, vos yeux ordinairement baissés, et « que l'affabilité ne nuise point à l'autorité et au respect. « Suivez la communauté simplement en toutes choses, sans « rien faire de plus ni de moins. Chacun attend de vous le « bon exemple, mais joint à une charitable débonnaireté, « parce qu'à cette vertu, comme à l'huile de la lampe, tient « la flamme du bon exemple, n'y ayant rien qui édifie tant « que la suavité de cœur toujours égale, la débonnaireté « charitable. »

Quant au gouvernement des sœurs, le saint instituteur prescrit de ne les tenir ni trop serrées ni trop en liberté, de ne jamais leur montrer de défiance, de les supporter doucement et de les servir amoureusement, tout en conservant l'autorité de supérieure accompagnée d'une sainte humilité, de tenir la balance droite entre toutes, sans jamais laisser paraître de partialité ni d'aversion pour personne, de se souvenir que la supérieure n'est pas tant pour les fortes que pour les faibles, bien qu'il faille avoir soin de toutes, afin que les plus avancées ne reculent pas en arrière, et, en conséquence, d'être très tendre à l'égard des plus imparfaites pour les aider à devenir meilleures, et ne jamais faire l'étonnée, quelque misère qu'elles nous confient; d'avoir toujours une ferme intention de tout faire pour Dieu, rien que pour Dieu, et après cela de ne pas se déconcerter d'être contrôlée dans son gouvernement, d'écouter tout avec douceur, de le proposer à Dieu, d'en conférer avec le conseil des coadjutrices, et faire ensuite ce qui sera estimé le mieux, avec une sainte confiance que la Providence fera tout tourner à sa gloire, et en même temps avec une si grande suavité et un si grand calme, que les inférieures n'en puissent prendre occasion ni de perdre le respect dû à la supérieure, ni de penser qu'on a besoin d'elles pour gouverner.

« Tenez bon, dit encore le saint fondateur, à l'étroite « observance des règles, à la bienséance de vos personnes

« et de vos maisons. Apprenez à vos sœurs qu'elles n'ont un « cœur que pour aimer, bénir et servir Dieu fidèlement, et « qu'il les a unies ensemble afin qu'elles soient extraordi- « nairement braves, hardies, courageuses, constantes en « son service; qu'elles s'adonnent aux grandes et parfaites « vertus d'une dévotion masle, forte et généreuse, à l'abné- « gation de l'amour-propre, à l'amour de sa propre abjec- « tion, à la mortification des sens, à la sincère dilection, et « qu'elles fassent ce que leur supérieure leur ordonnera, « ni plus ni moins, sans autre prétention que de servir « la divine majesté[1]. C'est chose bien dure pour elles, « ajoute-t-il, de se sentir détruire et mortifier en toute « rencontre; néanmoins l'adresse d'une suave et charitable « mère fait avaler ces pilules amères avec le lait d'une « sainte amitié, montrant continuellement à ses filles de « joyeux et gracieux abords, afin qu'elles y accourent en « gaieté et se laissent tourner comme des boules de cire « qui s'amolliront sans aucun doute au feu de cette ardente « charité. »

Ces sages avis furent comme le couronnement de l'œuvre de saint François de Sales, dont l'histoire générale a été quelques instants suspendue par la nécessité de rassembler dans un seul livre tout ce qui se rattachait à l'Ordre de la Visitation.

Nous allons reprendre maintenant cette histoire depuis l'an 1610, où nous l'avons laissée, jusqu'à la mort de François de Sales, en 1622, et nous verrons que les soins donnés par le prélat à cet Institut, ne lui firent rien retrancher de ce qu'il devait au bon gouvernement de son diocèse.

1. Opuscules.

LIVRE VI

DERNIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES EN SAVOIE ET EN FRANCE DEPUIS LA FONDATION DE LA VISITATION JUSQU'A LA MORT DU SAINT ÉVÊQUE, 1611-1622.

CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS CONTINUE SON ÉPISCOPAT DANS L'EXERCICE DU ZÈLE. NOMBREUSES CONVERSIONS. COURSES DANS LES BAILLIAGES CONVERTIS. PUBLICATION D'UN RITUEL. CARÊME DE CHAMBÉRY. CANONISATION DU BIENHEUREUX AMÉDÉE DE SAVOIE. POUVOIR DU PAPE SUR LE TEMPOREL DES ROIS. GRANDS PARDONS DE N.-D. DE LIESSE.

Années 1611 et 1612.

Après la mort de Henri IV, le duc de Savoie résolut de profiter de la minorité de Louis XIII pour s'emparer de Genève. Il savait en effet que, depuis le traité de Saint-Julien, les Genevois négligeaient d'entretenir leurs fortifications et que la place manquait de vivres. Il fit donc venir d'Italie en Savoie les troupes qu'il avait levées, afin de conquérir le Milanais avec l'appui du roi défunt. Mais au lieu d'agir avec promptitude et vigueur, il louvoya tant et si bien qu'il laissa aux Genevois le temps de réparer leurs murailles, de recevoir des secours et de faire intervenir en leur faveur non seulement les Bernois et toutes les nations protestantes, mais encore la reine de France elle-même, laquelle appréhendait que la prise de Genève n'amenât le soulèvement de tous les huguenots du royaume.

Cet état d'hostilités, qui dura de longs mois, n'arrêta point cependant le mouvement de conversion qui se manifestait, depuis plusieurs années, dans la cité de Calvin. Notre prélat eut, durant cet hiver, le bonheur de recevoir l'abjuration d'un certain nombre de personnes de Genève, entre autres celle de Mme de Saint-Cergues, personne de qualité et d'un esprit remarquable, habile dans la controverse, qu'elle étudiait depuis vingt-deux ans, aussi instruite qu'aucun ministre, et d'une si grande autorité dans sa secte, qu'on l'appelait l'*archiministresse*[1]. Cette dame étant venue à Annecy voir quelques amis qu'elle avait dans cette ville, on lui proposa d'aller saluer l'évêque, dont la réputation était si grande. « Dieu m'en garde, répondit-elle d'un ton mépri-

LÉGENDE DU PLAN D'ANNECY

1. — Le chasteau de S. A. R.
2. — L'église paroissiale de Saint-Maurice.
3. — La porte de Sainte-Claire.
4. L'église et couvent des Religieuses de Sainte-Claire (Refugiez de Genève).
5. — La porte de la Perrière.
6. — Le grand canal de Tiou.
7. — Le pont de la Hale.
8. — Les ponts et palais de l'Isle, dans lequel sont les prisons et le siège du Juge Maje de Genevois.
9. — Le pont Morens.
10. — Le pont de la Boucherie.
11. — Le couvent des Cordeliers et l'église de Saint-François, dans laquelle est refugiée la cathédrale de Saint-Pierre de Genève.
12. — Première église et couvent des Religieuses de la Visitation où repose le corps de saint François de Sales.
13. — Le couvent des Jacobins et l'église Saint-Dominique.
14. — Le collège d'Eustache Chapuis, où sont les escolles.
15. — L'église de Saint-Jean, Commanderie en Genevois.
16. — L'église collégiale de Notre-Dame.
17. — L'Hôtel de Ville et l'Hospital.
18. — La porte du Pasquier.
19. — La porte de Beuf.
20. — L'église et couvent des Dames de Bon-Lieu.
21. — L'église et couvent des Religieuses Bernardines.
22. — Le Pasquier, place publique, où sont les Jeux de l'Arc.
23. — Jeu de l'Arbalète.
24. — Jeu de l'Arquebuse.
25. — L'église et couvent de la Nonciade (L'Annonciade).
26. — L'église et 2e monastère de la Visitation.
27. — La Galerie, maison où a commencé l'Ordre de la Visitation (1610).
28. — L'église et couvent des Capucins.
29. — Jardin du premier Monastère de la Visitation.
30. — Partie du lac qui se vuide dans la rivière de Tiou.
31. — L'église du Saint-Sépulcre, où repose le corps du B. Cénobite André, prince d'Antioche.
32. — Le Pasquier du Sépulcre.

1. Jeanne, fille de N^e^ Jacques de Cartal, mariée à N^e^ Jacques de Lucinge, retirée à Genève depuis l'an 1588. Cette dame était parente de Claude de Buttet, qui remplissait alors à Annecy les fonctions de président du conseil de Genevois. Voir lettre 665, t. XV.



PLAN D'ANNECY, EN 1682 (Voir la légende, p. 112).

« sant : c'est un mauvais homme, un enchanteur, un ma-
« gicien, un sorcier, que nous avons en horreur, à cause
« de ses fourberies. — Mais au moins, lui dit-on, consentez
« à l'entendre prêcher une fois. » Elle s'y résigna; et, dès qu'elle l'eut vu et entendu, elle sentit décroître ses préjugés, désira même lui être présentée. Le saint évêque l'accueillit avec bonté, la laissa débiter toutes ses invectives contre la religion catholique avec une chaleur et une violence qui ne connaissaient aucune mesure, sans que lui-même perdît rien de son incomparable douceur; et, quand elle eut cessé de parler, il lui exposa, en évitant même l'ombre de la dispute, les beautés de la foi qu'elle ne comprenait pas, et il le fit avec tant de calme, de bonté et de grâce, que, toute hors d'elle-même, elle ne savait qu'admirer davantage, ou la tranquillité de son âme, ou la solidité de sa doctrine. Cependant elle ne se rendit pas ce premier jour; elle revint discuter plusieurs autres points; et, enfin, s'avouant non seulement convaincue, mais charmée des beautés de la religion catholique, elle se décida généreusement à se convertir[1]. Le saint prélat entendit sa confession et choisit, pour la réconcilier à l'Église et l'admettre à la sainte table, l'oratoire même de la Visitation. « Comme
« j'espère, écrivit-il à Mme de Chantal[2], que les anges, et
« surtout la reine des anges, regarderont le spectacle de
« la dernière action de la réduction de cette âme, je désire
« qu'elle se fasse autour de vostre chère petite troupe,
« afin que nous soyons tous regardés avec une joie extraor-
« dinaire, et qu'avec ces Esprits célestes nous fassions le
« festin d'allégresse sur cette enfant prodigue revenue à
« la maison de son père. »

L'abjuration d'une personne de ce mérite rendit furieux les hérétiques de Genève. Ils poursuivirent de leurs insultes et accablèrent d'injures Mme de Saint-Cergues, qui non seu-

1. Charl.-Aug., II, p. 64.
2. Lettre 660e, t. XV.

lement n'en demeura pas moins fidèle à la foi qu'elle avait embrassée, mais encore mit plus d'énergie à la défendre qu'elle n'en avait mis à soutenir la doctrine de Calvin.

Durant le mois de mai, François passa une quinzaine de jours au pays de Gex, en compagnie du duc de Bellegarde. Après avoir réconcilié les églises de Divonne et de Chalex, il y rétablit l'exercice du culte catholique, et convertit un capitaine huguenot.

Apprenant à son retour, que ce voyage à Gex l'a fait accuser auprès de Charles-Emmanuel d'ourdir quelque complot contre la Savoie, il écrivit à S. A. pour se justifier de cette calomnie[1]; ce dernier ne lui en refusa pas moins la permission d'aller prêcher le carême suivant à Paris. Le bon prélat ne s'en dévoua que mieux tout entier au gouvernement de son diocèse. C'est ainsi qu'il employa les mois de septembre et d'octobre à parcourir les provinces du Chablais et des bailliages de Ternier-Gaillard, prêchant, conférant la tonsure, réconciliant des églises ou consacrant des autels[2].

Peu après son retour dans sa ville épiscopale, François éprouva deux grandes joies. La première lui fut procurée par la conversion d'un seigneur lorrain, le baron de Monthelon. Ce personnage ayant eu l'occasion de lire un exemplaire de la deuxième édition de l'*Introduction à la Vie dévote* qui venait de paraître, fut si profondément touché de cette lecture, que, dans le transport de son admiration, il se mit aussitôt en route pour Annecy, voulant à tout prix voir l'auteur d'un livre si incomparable et conférer avec lui sur la religion. Arrivé à Annecy, il se présenta à l'évêque, qui le reçut avec sa grâce ordinaire et lui donna tout le temps qu'il voulut. L'importunité du seigneur lorrain fut grande, mais le résultat fut consolant. Après six semaines

1. Voir à ce sujet les lettres 683, 687 et 639e, t. XV, p. 49, 56 et 66.
2. Gonthier, I. 485-487.

de conférences, ce seigneur abjura l'hérésie et fit profession de la foi catholique[1].

L'autre joie lui fut causée par la nouvelle de l'établissement de la Congrégation de l'*Oratoire*. Dès avant son épiscopat, son zèle pour le bien de l'Église lui avait inspiré un projet semblable : il avait compris combien serait utile une société de pieux et savants ecclésiastiques, qui offriraient au clergé séculier un modèle de perfection sacerdotale et seraient comme un séminaire de pasteurs exemplaires. Lors de son voyage à Paris, en 1602, il en avait conféré avec M. de Bérulle, qui lui avait offert de le placer lui-même à la tête de l'œuvre ; et sa modestie avait décliné une charge dont il croyait M. de Bérulle plus digne et plus capable que personne au monde. Depuis lors, cette idée était demeurée à l'état de projet : dans le vif désir qu'il avait de la voir réalisée, l'homme de Dieu avait demandé au Saint-Siège la permission de quitter au moins pour un temps son diocèse, afin d'aider à commencer un si grand bien ; et, le Saint-Siège, qui sentait la nécessité de la présence d'un tel évêque dans un diocèse comme celui de Genève, n'ayant pas voulu y consentir, il ne put y contribuer que par ses vœux et ses prières : le ciel les entendit ; et, le 11 novembre de cette année 1611, M. de Bérulle commença l'établissement de cette célèbre congrégation qui a rendu de si grands services à l'Église. Le saint évêque en bénit Dieu, auteur de tout bien, et écrivit à cette occasion à la bienheureuse Marie de l'Incarnation : « J'eusse dé-« siré, plus qu'il ne se peut dire, d'être utile à la sainte « congrégation qui éclôt maintenant sous la direction de « M. de Bérulle ; mais je ne puis en aucune façon, Notre-« Seigneur ne m'en treuvant pas digne[2]. »

Sur la fin du même mois, le saint fait une nouvelle course au pays de Gex, où il se rencontre avec MM. Le Mazuyer

1. Charl.-Aug., II, p. 67.
2. Lettre 745e, t. XV, p. 156.

et de Villarnon, commissaires du roi[1], qui décidèrent de lui remettre deux églises que les Calvinistes avaient laissées tomber en ruines, celle des Carmes de Gex et celle de la paroisse d'Allemogne[2]. Non satisfait de ces concessions, il écrivit plusieurs fois à la reine Marie de Médicis qu'il savait bien disposée en sa faveur[3], tout en faisant agir M. Le Mazuyer, son ami, auprès du jeune roi Louis XIII et de son entourage.

Pendant l'hiver de 1611-1612, le saint prépara le Carême qu'il devait prêcher à Chambéry en même temps que l'édition du *Rituel Romain*, dont il signa la préface le 8 février.

Plein de respect pour la liturgie romaine et plus préoccupé d'ailleurs du soin d'être utile et exact que de la vaine gloire de paraître auteur, il copia sur le Rituel Romain l'ordre des cérémonies à suivre dans l'administration des sacrements, ainsi que les diverses prières qui s'y rattachent; il y ajouta plusieurs formules de bénédictions usitées dans le diocèse et extraites en grande partie de l'ancien Rituel de Genève, puis diverses règles et instructions propres à éclairer et diriger les prêtres dans l'exercice du ministère. Il enrichit ensuite de deux autres pièces cette précieuse collection : la première était une table des fêtes et offices propres à l'Église de Genève; la seconde, une formule de prône en français contenant un abrégé de la doctrine chrétienne fait avec un art, une clarté, une méthode éminemment propres à apprendre facilement aux peuples l'ensemble et la raison de la foi catholique; et le tout était accompagné d'une préface, beau monument du savoir et de la piété de l'auteur[4].

1. Gilles Le Mazuyer, de Toulouse, alors conseiller au parlement de Paris, et qui devint, quatre ans plus tard, président du parlement de Toulouse.

2. Lettres 727-730, t. XV. Ces deux églises étant ruinées, la mise en possession définitive n'eut lieu que l'année suivante (12 juillet).

3. Lettre 752e, t. XV, p. 166.

4. Il parut à Lyon sous ce titre :

*Rituale sacramentorum ad prescriptionem sanctæ Romanæ Ecclesiæ, jussu R*mi *patris Francisci de Sales episcopi et principis Gebennensis editum Lugduni apud Johannem Charvet, 1612.* Vers l'an 1640, dom

Le Carême venu, François prit la route de Chambéry. « Là, « raconte un témoin oculaire[1], il était occupé tout le jour « à entendre les confessions, à conférer en particulier avec « ceux qui désiraient l'entretenir, à prescher dans les mai- « sons religieuses, à la Sainte-Chapelle, aux pénitentes, aux « congrégations des Jésuites, de sorte qu'il lui restait à « peine quelques moments pour préparer la prédication « plus solennelle qu'il faisait devant le sénat. Néanmoins il « suffisait à tout, preschait à l'apostolique, s'oubliant lui- « même et uniquement préoccupé du salut des âmes. »

Au milieu de tant d'occupations, il trouva cependant le temps d'écrire à Rome pour plusieurs graves affaires. D'abord, à la prière des syndics, il demanda au Saint-Siège d'ériger en évêché la ville de Chambéry, qui jusqu'alors avait été sous la juridiction de l'évêque de Grenoble[2]; et motiva sa demande, premièrement sur l'importance de cette cité, capitale de la Savoie, résidence du sénat et du conseil d'État et très fréquentée par les peuples voisins; en second lieu, sur sa distance de Grenoble, sur la difficulté des communications entre les deux villes, surtout en hiver, et l'impossibilité même des rapports en toute saison, lorsque la France et la Savoie sont en guerre; troisièmement, sur l'état de suspicion et les mille entraves qu'a à subir un évêque soumis à deux souverains, souvent jaloux l'un de l'autre[3]. Quelque excellentes que fussent ces raisons, sa demande n'eut pas le succès qu'il désirait; la France fit opposition à cette mesure, et l'érection du siège n'eut pas lieu.

Une autre affaire ne tenait pas moins au cœur de l'homme de Dieu : c'était la canonisation d'Amédée IX, troisième duc

Juste Guérin, évêque de Genève, donna une nouvelle édition de ce Rituel, augmentée d'observations et de prières; Mgr d'Arenthon d'Alex en donna une autre encore plus ample, ce qui fit dire à l'historien de dom Juste que, sur les fondements de saint François de Sales, dom Juste avait élevé les murailles et M. d'Arenthon avait mis le toit.

1. *Dép. de Dunant.*
2. Charl.-Aug., II, p. 69.
3. Mémoire-Opuscules.

de Savoie, né à Thonon en 1435, et mort à Verceil à l'âge de trente-sept ans. Déjà plusieurs églises, l'honorant comme bienheureux, tenaient son image exposée à la vénération des fidèles, et le ciel justifiait ce culte par d'éclatants miracles; mais le saint prélat, touché des héroïques vertus qui avaient marqué le passage du bienheureux Amédée sur la terre, désirait augmenter sa gloire en obtenant sa canonisation[1]. Il en avait écrit, deux ans auparavant, au duc Charles-Emmanuel en le pressant vivement de poursuivre cette affaire si honorable à sa famille, si chère à toute la Savoie : « Les miracles que Dieu a faits en faveur de ce grand prince, « lui disait-il[2], la grande estime que les peuples font de sa « sainteté, les histoires qui célèbrent si hautement la piété « de sa vie, ce sont là tout autant de sommations que vous « fait ce saint prince de lui faire rendre les honneurs qui « sont dus à sa sainteté. » Le duc et d'autres personnages entrèrent dans les pensées du pieux évêque. Appuyé de cette imposante autorité, l'évêque de Genève adressa sa supplique au Souverain Pontife Paul V : « Cette demande instante, la « Majesté du Dieu tout-puissant vous la fait, car elle appa« raistra plus manifestement admirable dans ce bienheureux « prince. La Jérusalem céleste attend aussi cette faveur, à « cause de la joie qu'elle aura de voir l'un de ses habitants « honoré par nos justes hommages. C'est encore l'ardent « souhait de notre Jérusalem d'ici-bas, car elle se réjouira « que le nom d'un tel fils soit glorifié sur la terre... Cette « requête vous est adressée par la famille des sérénissimes « ducs de Savoie, dont la constance dans la foi et les glo« rieux exploits ont jusqu'à ce jour apporté à l'Église une « grande consolation. Cédez à nos instances, très saint « Père, lui dit-il[3]; ne laissez plus sous le boisseau cette « lampe embrasée du feu divin, mais placez-la sur le chan-

1. Charl.-Aug., II, p. 71.
2. Lettre 567e, XIV, p. 249.
3. Lettre 757e, XV, p. 173.

« delier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la « maison de l'Église; exaltez le nom de celui qui a sanc- « tifié le nom de Dieu avec tant de charité, et qui l'a glo- « rifié par tant de miracles; annoncez à toute l'assemblée « des fidèles qui sont sur la terre que le Seigneur a exalté « son saint dans le ciel pour nous exaucer lorsque nous « crierons vers lui. » Pour mieux assurer le succès de sa pieuse entreprise, le prélat écrivit à la congrégation des Rites une autre lettre[1], où il lui représente que cette canonisation réjouirait les catholiques, qui seraient aises de protester, par leurs hommages envers un nouveau bienheureux, contre la doctrine impie de Calvin sur le culte et l'invocation des saints; qu'elle confondrait les hérétiques, qui verraient que leur acharnement contre nos croyances n'a abouti qu'à les rendre plus vives; qu'elle provoquerait dans les princes chrétiens une noble ardeur à marcher sur les traces d'un saint de leur condition; qu'enfin elle remplirait d'allégresse et couvrirait de gloire toute l'Église par le nombre et la grandeur des miracles que constaterait l'enquête préalable au décret de canonisation.

Durant ce même Carême, notre prélat eut à émettre son opinion dans la brûlante controverse relative aux droits du Pape sur les choses temporelles. Cette question avait été soulevée, d'un côté, par les écrits que publia Jacques I[er], roi d'Angleterre, pour justifier le serment qu'il exigeait de ses sujets catholiques; de l'autre, par la réfutation qu'en fit paraître le cardinal Bellarmin, d'abord dans un ouvrage intitulé : *De Romano Pontifice,* que Sixte V fit mettre à l'index comme restreignant trop le pouvoir du Pape[2]; puis, dans un autre ouvrage intitulé : *Tractatus de potestate summi Pontificis in temporalibus,* qui n'était que la reproduction des principes contenus dans le précédent. Ce savant cardinal, voulant appuyer sur la révélation le droit public du moyen âge, qui

1. Lettre 782e (2 juin 1612), t. XV, p. 223, en italien.
2. Après la mort de Sixte V, l'ouvrage fut retiré de l'*Index.*

constituait le pape chef de tous les souverains, investi du droit de déposer ceux qui abuseraient de leur autorité, enseignait que Jésus-Christ, en donnant à son vicaire en terre le pouvoir de régir les peuples dans l'ordre spirituel, lui avait indirectement, et par voie de conséquence, donné celui de régler, dans les choses temporelles, tout ce qu'exigerait le plus grand bien de la religion, fallût-il même déposer les souverains, transférer la couronne d'un individu, d'une famille à une autre famille[1], mais il ne disait pas, ainsi que l'ont enseigné quelques autres théologiens, que Jésus-Christ avait directement donné au Pape un pouvoir absolu sur le temporel comme sur le spirituel.

Cet ouvrage, qui déplut à Rome comme trop modéré, déplut encore plus en France comme exagéré, et excita, tant au Parlement que dans l'Université de Paris, le plus violent orage. Richer, syndic de la Faculté, publia contre l'auteur un écrit intitulé : *De ecclesiastica et politica potestate,* qui fut condamné par le clergé de France comme contenant plusieurs propositions fausses, erronées, scandaleuses, hérétiques, et ensuite proscrit par le Saint-Siège. D'un autre côté un conseiller au parlement de Bourgogne, Bénigne Milletot, croyant devoir prendre en main la cause de Richer, fit paraître son *Traité des délits communs et cas privilégiés, ou de la Puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques;* et comme il était l'ami intime de l'évêque de Genève, il lui en envoya un exemplaire. François, affligé à la lecture de cet écrit, répondit par une lettre où, joignant à l'amour du vrai le talent de le rendre aimable, il dit à son ami toute sa pensée avec les tempéraments propres à la faire goûter[2] : « Mon cœur, dit-il après un préambule plein de « grâce, vous envoie ses pensées avec un amour qui ne « violera point les lois du respect, et un respect qui ne se « séparera jamais du devoir de l'amour. Parlons donc

1. *De Rom. Pontif.*, lib. V, c. I, V, etc.
2. E. N., Lettre 711e, t. XV,

« comme il faut entre les amis parfaits; je vois en vostre « livre deux choses, les traits et la main de l'artisan d'un « côté, et la matière ou le sujet de l'autre : je treuve vostre « main bonne et louable, mesme exquise et rare. Mais la « matière me desplaist, et, s'il faut dire le mot que j'ai dans « le cœur, me desplaist extrêmement. Je hais par inclina- « tion naturelle, et, je pense, par l'inspiration céleste, « toutes les contentions et disputes qui se font entre les ca- « tholiques et dont la fin est inutile; encore plus celles des- « quelles les effets ne peuvent estre que dissensions et dif- « férends, surtout en ce temps plein d'esprits disposés aux « controverses, aux mesdisances, aux censures et à la ruine « de la charité. Non, je n'ai pas mesme treuvé à mon goust « certains escrits d'un saint et très excellent prélat[1], èsquels « il a touché du pouvoir indirect du Pape sur les princes; « non que j'aie jugé s'il a tort ou raison, mais parce qu'en « cet âge, où nous avons tant d'ennemis dehors, je crois que « nous ne devons rien esmouvoir au dedans du corps de « l'Église. La pauvre mère poule, qui, comme ses petits « poussins, nous tient dessous ses ailes, a bien assez de « peine de nous défendre du milan, sans que nous nous « entre-becquetions les uns les autres et que nous lui don- « nions des entorses. Enfin, quand les rois et les princes « auront une mauvaise impression de leur père spirituel « comme s'il voulait leur arracher leur autorité, que Dieu, « souverain père, prince et roi de tous, leur a donnée, qu'en « adviendra-t-il, qu'une très dangereuse aversion des cœurs? « et, quand ils croiront qu'en agissant contre eux il trahit « son devoir, ne seront-ils pas grandement tentés d'oublier « le leur? Je n'ai pas voulu remarquer dans vostre ouvrage « tout plein de choses qui me semblent devoir estre extrê- « mement adoucies, et me suis contenté de vous dire ainsi « en gros mon petit sentiment et, pour parler naïvement, « mon grand sentiment pour ce regard. Maintenant, Mon-

1. Le cardinal Bellarmin.

« sieur, ne direz-vous point que je vous parle trop franche-
« ment? Voilà pourtant comme je traite avec ceux qui veu-
« lent que je contracte une entière amitié avec eux. Ah! je
« sais, je crois, je jure partout que vous aimez l'Église, que
« vous êtes constamment son enfant assuré; mais le zèle de
« l'autorité temporelle, que vous avez si longuement et si
« heureusement possédée, vous a poussé un peu trop avant.
« Vive Dieu! Monsieur, je vous chéris avec cela de tout mon
« cœur.

Non sentire bonos eadem de rebus iisdem
Incolumi licuit semper amicitiæ[1].

« Je ne sais point user de modération en l'amitié ni
« presque en rien qui en dépende. »

Cette remarquable lettre n'est pas la seule où François se soit expliqué sur ces matières. La Présidente Brulart, qui se mêlait de raisonner sur ces questions, le consulta à ce sujet; et il répondit par une nouvelle lettre où brillent encore mieux son bon sens et son esprit solide, son tendre amour pour l'Église et son dévouement au Saint-Siège, enfin ce tact parfait qui, sous les dehors de la plus grande simplicité, présente dans toute leur force les arguments moraux de sa thèse les seuls à la portée de la personne à qui il s'adresse[2].

« Ayez agréable, lui écrit-il, que je vous parle comme le
« grand saint Grégoire fit à une dame qui voulait obtenir
« de lui la connaissance de ce qu'elle devait devenir; il lui
« disait : Vous requérez de moi une chose également diffi-
« cile et inutile; je vous en dis autant par rapport à la ques-
« tion que vous me faites : *Quelle est l'autorité du Pape sur*
« *le temporel des royaumes?* Vous requérez de moi une
« solution également difficile et inutile : *difficile,* non pas
« certes en elle-même : car, au contraire, elle est fort aisée

1. C'est-à-dire : « Les gens de bien, tout en pensant différemment, « n'en demeurent pas moins toujours amis. »
2. Lettre 761e, XV. p. 191.

« à rencontrer aux esprits qui la cherchent par le chemin
« de la charité, mais difficile en cet asge qui redonde en cer-
« velles chaudes, aiguës et contentieuses. Il est malaisé de
« dire choses qui n'offensent ceux qui, faisant les bons va-
« lets, soit du Pape, soit des princes, ne veulent pas que
« jamais on s'arrête hors des extrémités, ne regardant point
« qu'on ne saurait faire pis pour un père que de lui oster
« l'amour de ses enfants, ni pour les enfants que de leur
« oster le respect qu'ils doivent à leur père. Je dis en se-
« cond lieu *inutile,* parce que le Pape, par le fait, ne de-
« mande rien aux rois et aux princes pour ce regard.
« Il les aime tous tendrement, il souhaite la fermeté et
« stabilité de leur couronne; il vit doucement et amia-
« blement avec eux, et ne fait presque rien dans leurs
« États, pas mesme en ce qui regarde les choses purement
« ecclésiastiques, qu'avec leur agrément. Qu'est-il donc
« besoin de s'empresser à l'examen de son autorité sur les
« choses temporelles, et par là d'ouvrir la porte à la dissen-
« sion et à la discorde!... A quel propos nous imaginer des
« prétentions pour nous porter à des contentions, contre ce-
« lui que nous devons filialement chérir, honorer et res-
« pecter comme notre vrai père et pasteur spirituel? Je
« vous le dis sincèrement, ma chère Fille, j'ai une douleur
« extrême au cœur, de savoir que cette dispute de l'auto-
« rité du Pape soit le jouet et le sujet de la parlerie parmi
« tant de gens, qui, peu capables de la résoudre, en lieu
« de l'éclaircir, la troublent; en lieu de la décider, la des-
« chirent; et, ce qui est le pis, en la troublant troublent la
« paix de plusieurs âmes; en la deschirant, deschirent la
« très sainte unanimité des catholiques, les destournant
« d'autant de penser à la conversion des hérétiques... Con-
« tre tous ces vains discours, voici les petits retranchements
« dans lesquels vous retirerez vostre esprit à l'abri : le
« Pape est le souverain pasteur et père spirituel des chré-
« tiens, parce qu'il est le suprême vicaire de Jésus-Christ

« en terre; partant, il a l'ordinaire souveraine autorité spi-
« rituelle sur tous les chrestiens, empereurs, rois, princes
« et autres, qui lui doivent non seulement amour, hon-
« neur, révérence et respect, mais aussi aide, secours et
« assistance envers et contre tous ceux qui l'offensent, lui
« ou l'Église en cette autorité spirituelle et en l'adminis-
« tration d'icelle. Si que, comme par droit naturel, divin et
« humain, chacun peut employer ses forces et celles de ses
« alliés contre l'injuste agresseur et offenseur, aussi l'É-
« glise ou le Pape (car c'est tout un) peut employer ses
« forces et celles des princes chrétiens, ses enfants spi-
« rituels, pour la juste défense des droits de l'Église contre
« tous ceux qui les voudraient violer et détruire. Et d'au-
« tant que les chrestiens, princes et autres, sont alliés au
« Pape et à l'Église, non d'une simple alliance ordinaire
« mais de l'alliance la plus puissante en obligation, la plus
« excellente en dignité, qui puisse estre; comme le Pape
« et les autres prélats de l'Église sont obligés de donner
« leur vie et de subir la mort pour donner la nourriture et
« pasture spirituelle aux rois et royaumes chrétiens, ainsi
« les rois et les royaumes sont tenus de maintenir, au pé-
« ril de leurs vies et Estats, le Pape et l'Église. Obligation
« invariable qui s'estend jusques à la mort inclusivement;
« obligation naturelle, divine et humaine, par laquelle le
« Pape et l'Église doivent leurs forces spirituelles aux rois
« et aux royaumes; et les rois, leurs forces temporelles au
« Pape et à l'Église, car les pères sont aux enfants et les
« enfants aux pères. Les rois et les princes ont pourtant une
« souveraineté temporelle en laquelle le Pape et l'Église ne
« prétendent rien : le Pape est très souverain pasteur et
« père spirituel; le roi est très souverain prince et seigneur
« temporel; l'autorité de l'un n'est point contraire à l'autre,
« mais elles s'entre-portent l'une l'autre. »

Consulté à ce même sujet par Mgr Anastase Germonio, archevêque de Tarentaise, qui vint le voir à Chambéry, le

saint répondit par écrit que le temps ne paraissait pas venu de décider sur un point aussi controversé, et que les deux camps feraient mieux de laisser là ces disputes pour unir leurs efforts contre les ennemis de la foi.

« Il est évident, écrit-il[1], que la plus grande partie des « parlements, des ministres d'État, même catholiques, se « rangent sur ces questions du parti qui est le moins fa- « vorable, ou, pour mieux dire, le plus contraire à l'auto- « rité papale, croyant par là mieux servir l'autorité royale. « Si les choses vont plus avant, il est à craindre qu'il ne « s'ensuive pour ce royaume une perte considérable et une « déplorable division : d'autant plus que, le roi devant « prendre dans trois ou quatre ans le gouvernement des « affaires, il sera aisé à ceux de la faction contraire à l'au- « torité du Saint-Siège, de le tourner de leur côté; les « hommes ayant, principalement dans le temps où nous « nous trouvons, un si grand penchant pour l'autorité in- « dépendante, inclination qui est encore plus forte et plus « dominante dans les jeunes gens, comme étant naturelle- « ment hardis et téméraires, quoiqu'on doive juger que le « roi a des sentiments très bons et très orthodoxes. »

En lisant ces paroles, qui n'admirerait la perspicacité de l'évêque de Genève, devinant la lutte entre la royauté et la papauté qui, se préparant sous Louis XIII, éclata sous Louis XIV, au grand détriment de la religion, lutte déplorable dont le contre-coup a retenti dans les siècles suivants, et afflige encore aujourd'hui les cœurs catholiques?

« Cette idée de secouer tout joug, continue l'auteur du « mémoire, étant un mal très contagieux, passerait ensuite « insensiblement d'un royaume à un autre, comme on l'a « vu en choses semblables, d'où il paraît qu'il y a grand « danger dans la circonstance.

1. E. N., XV, 183. Ce mémoire, écrit en italien, fut adressé par Mgr Germonio au cardinal Borghèse et remis par celui-ci au Pape Paul V : l'autographe en est conservé à la bibliothèque Barberini.

« Il ne semble pas que ce soit un remède de faire discuter « la question par de savants théologiens, attendu que plus « la dispute sera animée, plus les esprits s'aigriront et la « division grandira : car, outre que les raisons des adver- « saires flatteraient l'oreille des grands, non parce qu'elles « seraient vraies, mais parce qu'elles favoriseraient leurs « vues, il ne manquera pas non plus de théologiens qui, « pour diverses considérations, prendront parti contre.

« Le moyen le plus efficace serait donc de traiter amia- « blement avec la reine, pendant qu'elle a encore le gou- « vernement en main, et avec son conseil, en lui représen- « tant que, ne s'étant jamais élevé le moindre différend « entre Sa Sainteté et Sa Majesté, et au contraire notre « Saint-Père ayant en toute occasion montré un cœur vrai- « ment paternel et empressé pour le bien, la prospérité « et la grandeur de cette couronne, on voit avec douleur « que certains esprits inquiets, pointilleux et ennemis de « la sainte union qui règne entre Sa Sainteté et Sa Majesté, « viennent imprudemment mettre en doute si Sa Sainteté a « pour cette couronne un véritable attachement et engen- « drent, par ce moyen, dans les esprits faibles, une sorte de « défiance pour la sincère affection de notre Saint-Père « envers Sa Majesté et son royaume; qu'en conséquence « on supplie Sa Majesté d'imposer silence à ces téméraires « et séditieuses disputes; comme Sa Sainteté, de son côté, « imposera, s'il en est besoin, silence à de telles questions. « Inutiles entre catholiques ces contestations, sont très « dangereuses à l'égard des hérétiques, qui font trophée « de nos divisions.

« Dans cette guerre, une pieuse adresse, la douceur et « la prudence opèrent plus qu'un savoir enflammé et un « esprit ardent. Ce qu'on méprise tombe de soi; ce qu'on « combat avec feu acquiert de l'importance. *Spreta exoles- « cunt; si irascaris, agnita videntur*[1]. La meilleure réponse

1. Tacite, *Annales*, l. IV, c. XXXIV.

« qu'on puisse faire aux esprits turbulents, c'est donc le
« mépris et le silence; de sorte qu'il faudrait qu'à présent,
« en France, tous les prédicateurs inculquassent, avec dou-
« ceur et sans agitation, l'unité de l'Église et la soumission
« au souverain pasteur, sans disputer de son autorité sur
« les princes. A l'égard des personnes qui parlent mal de
« l'autorité du Pape, il ne faudrait pas leur répondre direc-
« tement, mais indirectement, en se plaignant qu'ils agis-
« sent ainsi sans nécessité et avec la maligne intention
« de rendre odieux le Saint-Siège, qui est rempli de dou-
« ceur et d'affection pour la monarchie française; il vau-
« drait mieux attaquer leurs intentions, afin de les rendre
« odieux eux-mêmes, comme perturbateurs du repos public,
« et faire entrer doucement dans le discours la nécessité de
« l'unité catholique et de l'attachement au Saint-Siège, qui
« est le nœud de cette unité.

« Il conviendrait encore d'établir, par le moyen de pré-
« lats prudents et zélés, une bonne intelligence entre la
« Sorbonne et les Jésuites, afin que ces deux corps unis en-
« semble pussent travailler plus efficacement au champ du
« Seigneur; et, pour amener cette union, il faudrait en
« faire comprendre l'importance à la reine, en lui exposant
« que si les prélats, la Sorbonne et les Religieux étaient
« bien unis, c'en serait fait de l'hérésie en dix ans; il
« faudrait avoir des personnes de confiance qui aidas-
« sent M. le nonce et pussent familiariser les uns avec les
« autres; il faudrait recommander la chose aux provin-
« ciaux et généraux d'Ordre; envoyer à l'Université, spé-
« cialement à la Sorbonne et aux prélats, des brefs pleins
« de cordialité et de démonstration de l'affection pa-
« ternelle de notre Saint-Père pour ce royaume; mais,
« avant d'en venir là, il conviendrait qu'on eût traité l'af-
« faire, à Paris, avec la reine et son conseil; à Rome, avec
« l'ambassadeur et les cardinaux français, en montrant un
« grand empressement pour la cessation de telles disputes :

« la chose presse. *Sero medicina paratur, cum mala per lon-*
« *gas invaluere moras.* » (Ovide, *Remed. amoris,* vers 91, 92.)

Le cardinal Borghèse, auquel ce mémoire fut adressé, le montra au pape Paul V, qui loua la prudence de l'auteur et approuva tous les moyens de conciliation proposés; mais malheureusement on les négligea, et bientôt les disputes recommencèrent.

Le carême de Chambéry terminé, François regagna sa ville épiscopale, et y présida le Synode dans lequel il présenta à son clergé le *Rituel romain* qu'il venait d'éditer en enjoignant à tous les curés de s'en procurer un exemplaire dans les deux mois (9 mai).

Invité, vers ce temps, à prêcher le carême de l'année suivante, à Lyon et à Paris, dans l'église Saint-Benoît, notre prélat répond aux chanoines de Lyon qu'il eût vivement désiré se rendre à leur invitation, mais que le duc de Savoie refuse d'y donner son consentement. D'ailleurs, ajoute-t-il dans son humilité, « vous ne pourrez que beaucoup
« gagner au change, si on a égard à la suffisance, puisqu'en
« cela je suis inférieur à tous les prédicateurs qui hantent
« les bonnes villes et montent les grandes chaires comme
« la vostre; mais, quant à l'affection de vous rendre du
« service et du contentement, je pense que malaisément
« éviterez-vous d'y perdre, puisqu'en vérité j'ai le cœur
« tout plein d'amour et de révérence pour vous et d'ar-
« deur et de zèle pour l'avancement de la vraie piété en
« vostre ville[1]. » Il semble regretter davantage la station de Paris : « Dieu sait bien, écrit-il à son ami Deshayes[2],
« que je préparais un cœur tout nouveau, plus grand, ce
« me semble, que le mien ordinaire, pour aller là pro-
« noncer ses saintes et divines paroles, premièrement pour,
« en une si belle et si digne occasion, rendre de la gloire à
« sa divine majesté, puis pour contenter celui qui m'appe-

1. E. N., lettre 792e (25 juin 1612), XV, p. 241.
2. Lettre 810e (5 octobre), XV, p. 271.

« lait avec tant de cœur; et je me promettais, par un cer-
« tain excès d'amour, que, preschant maintenant un peu
« plûs mûrement, solidement et apostoliquement que je
« faisais il y a dix ans, vous eussiez aimé mes prédications. »

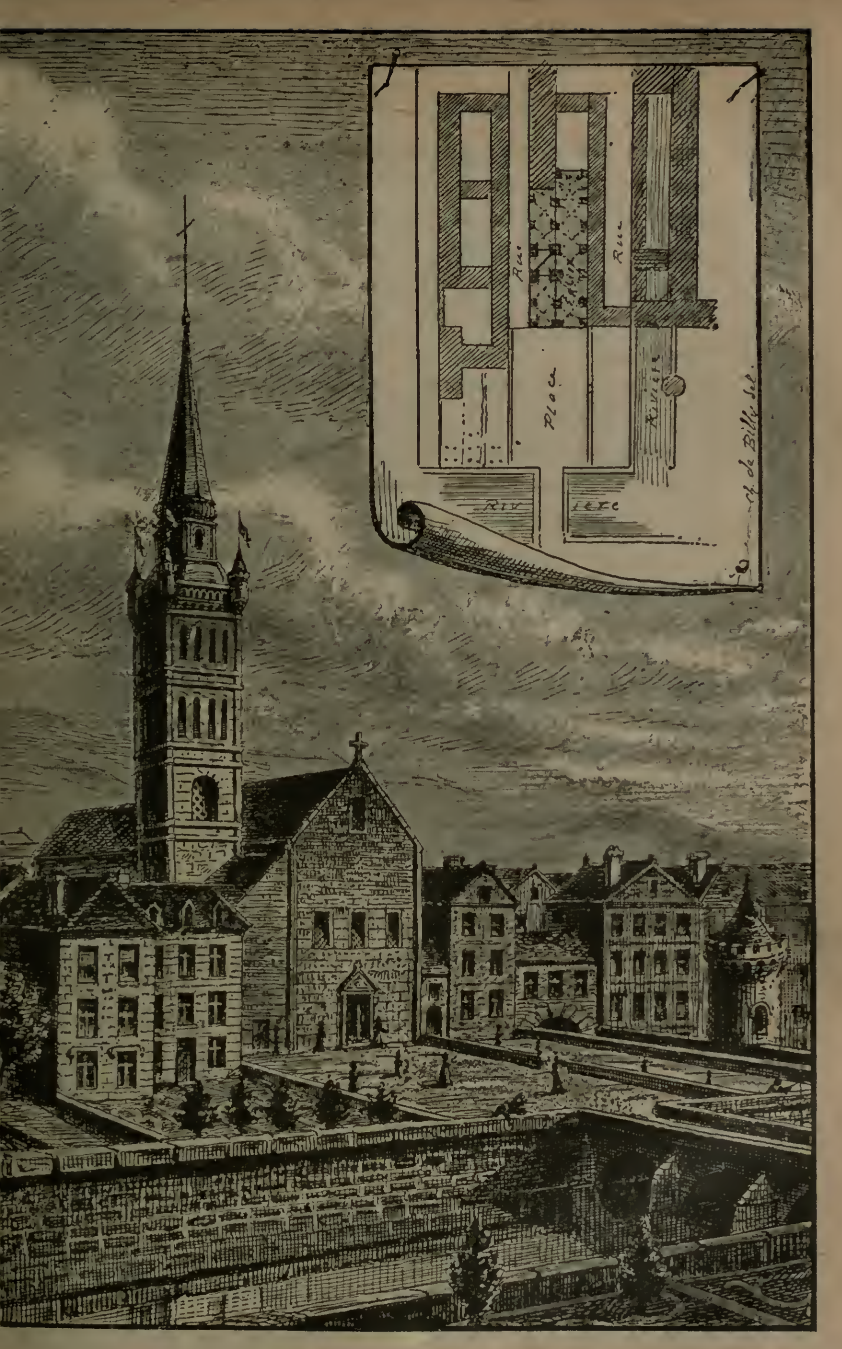
Mais ce n'étaient pas les catholiques seuls qui désiraient recourir à ses lumières. Telle était la haute estime qu'on faisait de sa vertu, que les hérétiques eux-mêmes le prenaient pour arbitre de leurs différends. Un hérétique de Genève, qui avait un procès avec le comte de Saint-Alban, le supplia de trancher le litige : « Eh! comment, lui de-
« manda l'évêque, avez-vous confiance en moi que les Ge-
« nevois tiennent pour leur ennemi? — C'est, répondit l'hé-
« rétique, parce que je sais que vous êtes un homme de
« bien, qui ne voulez en tout que ce qui est juste. » L'évêque, ayant donc écouté les raisons de part et d'autre, combina si bien les droits de chacun, que les deux parties furent satisfaites de sa décision[1]. Deux autres avaient, avec ses propres frères, un différend pour une valeur de 3.000 écus d'or; ils le prirent également pour arbitre, sans craindre l'influence de la parenté; et son jugement fut accepté comme dicté par l'équité même[2]. Vers le milieu du même mois de juillet, le prélat se rendit au pays de Gex, qui faisait l'objet continuel de ses sollicitudes.

Nous avons vu que, malgré des démarches incessantes, il n'avait, durant les premières années de son épiscopat, pu obtenir d'être mis en possession que d'une demi-douzaine de cures, savoir : Gex, Asserens, Farges, Divonne, Chalex et Allemogne. Enfin ses efforts, grâce aux bons offices de Le Mazuyer et surtout à l'intervention de la reine Marie de Médicis, furent couronnés de succès.

Deux commissaires du roi, MM. Milletot et de Brosses,

1. *Dépos. de Michel Favre.* Cet hérétique était le sieur de Cambiague, et son adversaire, Claude-François Pobel, comte de Saint-Alban. La sentence fut prononcée à Bonneville, vers le 10 juillet.

2. *Dépos. de Vautier.*



ÉGLISE COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE LIESSE, A ANNECY, EN 1682.

vinrent à Gex et mirent notre prélat en possession officielle de seize à vingt autres églises ou chapelles, savoir : des églises de Cessy, Chevry, Collonge, Croset, Fernex, Greny, Gonville, Meyrin, Pouilly, Peron, Pregny, Sacconex, Sergy, Thoiry, Vernier et Versoix[1]. On verra toutefois que les députés de Genève réussirent à frustrer encore les espérances du saint.

Quelques semaines après son retour de Gex, François célébra le Jubilé de N.-D. de Liesse, qui attirait tous les sept ans, des milliers de pèlerins. La veille de l'ouverture (6 septembre), il bénit solennellement dans l'église paroissiale un nouvel étendard qu'il remit au capitaine de ville, présida la procession qui de la cathédrale se dirigea vers l'église Notre-Dame, et arrivé dans cette église, il y exposa le saint sacrement sur un oratoire richement paré.

Le surlendemain, samedi, fête de la Nativité, il pontifie à la messe et prononce à vêpres un très beau sermon, ce qu'il fit encore le dimanche[2]. « C'est la vérité, écrivait-il peu « après à une dame[3], que nous eûmes ici une grande as- « semblée à notre Jubilé et, ce qui importe, c'est qu'il s'y « fit quelque fruit. » Le dernier jour d'octobre, notre prélat eut la joie d'installer ses Filles de la Visitation dans la maison qu'elles avaient achetée sur la droite du Thiou. Il y prêcha l'Avent suivant.

Une autre consolation plus grande encore lui fut donnée durant cet hiver, celle de convertir de nombreux hérétiques. Il reçut tout d'abord l'abjuration d'un religieux de Florence, *Nicolas Bartoloni*, auquel il obtint le pouvoir de célébrer de nouveau la sainte messe et daigna même procurer un emploi dans sa cathédrale[4]; puis celle de onze calvinistes qu'il pré-

1. Les églises dont il ne put obtenir livraison, furent les suivantes : Avully, Malval, Moens, Russin et Satigny.

2. On peut voir le récit de ces solennités dans le t. XV de la nouvelle édition, p. 400 et suivantes.

3. E. N., lettre 817e, XV, p. 286.

4. Nicolas Bartoloni, religieux Servite, se retira à Genève où il

parait depuis longtemps en particulier. Avant la cérémonie qui eut lieu, le 12 février, dans l'église Saint-Dominique, il prêcha sur la communion spirituelle. Comme il cherchait à embraser ses auditeurs d'un grand désir de s'unir à Jésus-Christ anéanti pour eux dans le sacrement de l'autel, il s'écria avec un saint transport : « Ah! que tout le monde « meure, s'il ne veut vivre en Jésus-Christ et pour sa « gloire! » Et, comme il répétait ce cri plusieurs fois, et chaque fois avec une ferveur nouvelle, un pécheur public, touché de ces accents si apostoliques, se lève tout à coup, demande à haute voix, en se frappant la poitrine, pardon au ciel et à la terre de sa vie scandaleuse, et prie le saint apôtre de le réconcilier avec Dieu. Bénissant Dieu de cette double grâce, il emmène à sa table tous les nouveaux convertis. « Jésus-Christ, leur dit-il, alla au festin avec joie, « après avoir converti Matthieu, qui était publicain et pé- « cheur public. Allons aussi dîner joyeusement au nom et « à l'exemple de ce Sauveur adorable. » On se met à table, et la joie de son cœur rayonne sur son visage. « Monsei- « gneur, lui demanda-t-on, qui vous fait plus de plaisir, « ou du pécheur revenu à la vertu ou des douze hérétiques « revenus à l'Église? — Je me réjouis, répondit-il, du re- « tour des uns et des autres; mais la conversion des héré- « tiques m'est un plus grand sujet de consolation, parce « qu'ils reviennent de plus loin, puisqu'ils n'avaient pas « encore dans le cœur la vraie foi, qui est le commence- « ment du salut[1]. » (Année Sainte, 12 février.)

épousa (2 août 1599) Judith Gayon. Touché de remords, il vint à Annecy trouver François de Sales qui lui fit abjurer l'hérésie, lui obtint le pouvoir de célébrer la messe (1612), et peu après une prébende théologale à Sion en Valais. Il mourut à Thonon sur la fin de mai 1616.

1. Année de la Visitation, 12 février.

CHAPITRE II

AFFAIRE BERTHELOT. — PÈLERINAGES A MILAN ET À SAINT-CLAUDE.
VOYAGE A BELLEY. — ORDONNANCES POUR LE PAYS DE GEX.

Année 1613.

A ces joies succéda bien vite, hélas! une grande affliction. Un attentat ayant été commis dans le bois de Sonnaz contre le sieur Berthelot, secrétaire du duc de Nemours[1], des calomniateurs accusèrent deux frères du saint, Janus et Bernard, ainsi que M. de Charmoisy, son parent et ami intime, d'en être les auteurs : ce dernier fut même, à la demande du duc de Nemours, confiné dix mois durant dans sa maison de Marclaz, près de Thonon. Pour pouvoir mieux plaider auprès de Son Altesse la cause des innocents, notre prélat résolut d'avancer de quelques semaines le voyage que, depuis une année, il projetait au delà des Alpes. Lors de la maladie de Mme de Chantal, on le sait, il s'était engagé par vœu, pour obtenir sa guérison, à faire un pèlerinage au tombeau de saint Charles, à Milan, il avait à exécuter sa promesse; d'ailleurs il voulait aller à Turin pour recommander au duc de Savoie l'institut de la Visitation et le prier d'en favoriser les établissements qu'on espérait former bientôt;

1. Le mercredi des Cendres, 20 février, Berthelot fut assailli de quelques bastonnades, tandis qu'il traversait de nuit le bois de Sonnaz. A la tête des assaillants se trouvait Charles de la Tour, prieur commendataire de Talloires, qui fut consigné dans sa maison.

enfin il avait besoin d'obtenir de Son Altesse l'autorisation de confier à des Religieux habiles le collège d'Annecy, que les laïques qui le dirigeaient avaient laissé tomber dans une complète décadence. Pressé par toutes ces raisons, il prit la route du Mont-Cenis, le 15 avril, accompagné de plusieurs ecclésiastiques et de quelques pieux laïques[1]. Rien de plus édifiant que ce voyage : le saint évêque faisait faire à ses compagnons de route la prière en commun, leur donnait chaque matin les points de méditation, et fréquemment pendant la journée il les animait à la ferveur par les discours les plus touchants. « Durant « le chemin, raconte le marquis de Lullin, qui l'accompa- « gnait, ses actions et ses paroles célestes imprimaient « dans mon cœur un sentiment d'estime et de respect « que je ne puis exprimer. Il m'exhortait avec une sua- « vité forte et charmante à la pratique de toutes les « vertus chrétiennes, me montrant qu'il est plus aisé qu'on « ne pense d'allier les vertus solides avec les emplois mili- « taires; que la dévotion n'est point sauvage et farouche « comme on la représente; qu'on peut la conserver à la « cour comme dans les cloîtres; qu'elle est l'ornement des « plus grands seigneurs; que de grands rois l'ont pra- « tiquée sur le trône, et de grands capitaines au milieu « des batailles, témoin David et saint Louis, Judas Ma- « chabée et ses frères, qui, dans les combats, étaient des « foudres de guerre et des saints devant Dieu; et il m'ex- « posait ensuite avec une suavité divine combien la loi de « Dieu est juste, belle, douce, utile, aimable, facile à ob- « server à quiconque veut aimer Dieu et se confier en sa « bonté paternelle. D'autres fois il s'attachait à faire res- « sortir la vanité du monde, l'inconstance de la fortune, le « peu de fonds qu'il y a à faire sur la faveur des grands et

1. C'étaient : Révérend Claude de Blonay, B. Floccard, Bernard et probablement J.-F. de Sales, George Rolland, F. Favre et Noel Rogeot. E. N., XV, 374.

« sur les grandeurs elles-mêmes, nous montrant Dieu seul « comme le seul fondement sur lequel on puisse se re- « poser[1]. »

Arrivé à Turin, le pieux voyageur alla aussitôt offrir ses hommages au duc de Savoie, qui le reçut avec tous les égards que méritaient son caractère et sa vertu. Ses premières paroles furent pour la défense des gentilshommes auxquels on imputait l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; mais, trouvant contre eux des préventions extrêmes, il crut prudent de ne pas insister pour le moment, et passa à la question de ses chères filles de la Visitation. Le duc, sur son rapport, en conçut tant d'estime, que, non content d'accorder tout ce que le saint évêque sollicitait, il en écrivit l'année suivante au sénat de Chambéry pour lui recommander, avec le plus grand intérêt, cet ordre naissant. L'évêque l'entretint ensuite de l'état de décadence où se trouvait le collège d'Annecy, et du refus qu'en faisaient les Jésuites[2], incapables de suffire à tous les établissements qu'on leur offrait. Le prince lui proposa d'y faire venir les Barnabites, si, après avoir visité les maisons qu'ils dirigeaient à Turin, Verceil et Milan, il les trouvait dignes de sa confiance; et il promit d'appuyer de tout son pouvoir leur établissement dans le collège[3]; ce qui eut lieu en effet, comme nous le verrons plus bas[4].

1. *Dép. du marquis de Lullin.*

2. En 1595, le duc de Nemours, Charles-Emmanuel, et Mgr de Granier voulaient y appeler les Jésuites; mais la ville refusa. Plus tard, la ville les demanda avec instance : ils refusèrent tant pour insuffisance de sujets qu'à cause des conditions qu'on voulait leur imposer.

3. Charl.-Aug., II, p. 81.

4. Les Barnabites furent fondés à Milan, en 1530, par trois saints prêtres, Morrigia, Ferrari et Zaccaria, dans le but de catéchiser, de prêcher, de confesser, d'enseigner la jeunesse, de diriger les séminaires et de faire des missions. On les appela Barnabites, parce qu'ils firent leurs premiers exercices dans une église qui portait le nom de cet apôtre. On les appela aussi clercs réguliers de Saint-Paul, à cause de la grande dévotion d'Antoine-Marie Zaccaria pour le grand apôtre. Cette congrégation a eu de tout temps des hommes éminents en science et en piété, comme le Bienheureux Alexandre Sauli, l'apôtre de

Après cette entrevue, François partit pour Milan. Le 25 avril, jour de son arrivée, le cardinal Frédéric Borromée, cousin et successeur de saint Charles, informé de son approche, alla à sa rencontre, accompagné de don Juan de Mendoza, gouverneur de Milan, et voulut le loger dans son palais. L'humble prélat demanda à demeurer inconnu, pour satisfaire plus à loisir sa piété devant le tombeau de saint Charles. Il se rendit au couvent des Barnabites, et le général de ces religieux lui ayant proposé de se loger dans l'appartement qu'occupait saint Charles lorsqu'il venait faire chez eux ses exercices spirituels, il accepta avec bonheur une offre qui s'accordait si bien avec sa vénération pour ce grand saint. Le lendemain, revêtu des plus riches ornements, que l'archevêque avait mis à sa disposition, il célébra la messe au tombeau du saint cardinal, versant des pleurs d'amour, et révélant par la rougeur de son visage le feu sacré qui était dans son cœur. Le sacrifice achevé, il resta plusieurs heures prosterné devant le corps du saint, lui demandant avec larmes une participation à ses vertus, la grâce de gouverner le diocèse de Genève comme le saint cardinal avait gouverné celui de Milan, et la force d'âme nécessaire pour ne pas succomber sous le poids des croix qu'il avait à porter [2].

Au retour de l'église, les prêtres qui l'accompagnaient n'eurent rien de plus empressé que de se communiquer les sentiments de leur admiration sur toutes les beautés et les magnificences de la cathédrale; mais, pendant qu'ils parlaient, le saint évêque ne disait mot. Surpris de son silence, ils lui demandèrent son avis. « Je vous avoue, répondit-il, que « je n'ai rien vu. — Mais, au moins, Monseigneur, vous avez « bien remarqué les riches ornements qu'on vous a donnés « pour célébrer la messe : il est impossible que l'éclat des « pierreries qui les recouvraient n'ait pas attiré vos re-

la Corse et le confesseur de saint Charles, Charles Bascapé, évêque de Novare. Augustin Tornielli, auteur des *Annales sacrées*, et Antoine Marie Zaccaria déjà nommé : ce dernier a été canonisé par Léon XIII.

1. Année de la Visitation, au 25 avril. — 2. Charl.-Aug., II, p. 82.

« gards. — Je n'y ai pas pris garde, répondit-il, parce que « les ornements intérieurs de la sainteté du grand cardinal « Borromée m'ont tellement occupé, que je n'ai pensé ni « à la magnificence extérieure de l'église, ni à celle des « habits sacerdotaux [1]. »

Le saint prélat, après avoir satisfait sa piété, alla offrir ses hommages à l'archevêque et au gouverneur de Milan. Il visita ensuite les Barnabites, selon la mission que lui en avait donnée le duc de Savoie, et, le général de ces Religieux lui ayant proposé de le loger dans le même appartement où se retirait saint Charles lorsqu'il venait faire chez eux ses exercices spirituels, il accepta avec bonheur une offre qui s'accordait si bien avec sa vénération pour le saint archevêque. Il demeura trois jours parmi ces bons Religieux, les étudia à fond pour s'assurer s'ils convenaient à la direction du collège d'Annecy; et, les ayant trouvés tels qu'il pouvait les désirer, il leur offrit cette direction, qu'ils acceptèrent [2]. Pendant ce temps-là, il ne manqua pas de retourner plusieurs fois au tombeau du cardinal, et y passa même une nuit entière en prière; après quoi, rappelé à Turin par la fête du Saint-Suaire qui s'approchait, il se remit en route, visita à Novare le tombeau de saint Bernard de Menthon (30 avril); et, affligé de l'état de délaissement dans lequel il le trouva, il recommanda aux chanoines de l'église, où se conservait cette précieuse relique, de l'entourer de plus d'honneur et de vénération [3]. Arrivé à Turin pour la fête du Saint-Suaire (4 mai), il fut désigné par le duc de

1. Année de la Visitation, 26 avril.
2. *Ibid.*, 28 avril.
3. C'est ce saint qui fonda dans les Alpes les deux hôpitaux si renommés et si utiles à l'humanité, dits de son nom le *Grand* et le *Petit Saint-Bernard*. Il était né au château de Menthon, près Annecy, vers l'an mil, d'une des plus illustres maisons de la Savoie. Il donna d'abord des missions dans les environs d'Aoste en Piémont, et, après avoir assuré des secours aux voyageurs par la fondation de ces deux hôpitaux, il évangélisa la Lombardie et mourut à Novare vers l'an 1081. Ses vertus et ses miracles le firent canoniser par le peuple, immédiatement après sa mort.

Savoie pour porter la parole dans cette circonstance solennelle. Il obéit et parut en chaire sans autre costume que le rochet et l'étole : car c'était la discipline de cette époque, qu'un évêque n'avait pas le droit de porter le camail hors de son diocèse, à moins d'y avoir été invité par l'évêque du lieu. Le duc de Savoie, mécontent que l'archevêque de Turin n'eût pas fait cet honneur à un si grand prélat, voulut que, pour réparer l'oubli, l'archevêque envoyât à l'instant même son propre camail au prédicateur par un des ecclésiastiques assistants. François, l'ayant reçu avec respect, se tourna vers l'archevêque et lui dit, en lui faisant un salut profond : « Monseigneur, je ne mérite pas cet honneur, « mais je l'accepte pour vous obéir. » Il baisa ensuite le camail, le revêtit, et continua son sermon. Le discours fini, il quitta le camail avant de descendre de chaire, alla le rendre de sa propre main au prélat, qui était demeuré en simple rochet, lui dit, en le lui remettant, des paroles si humbles, que celui-ci en fut confus; et les assistants édifiés s'écrièrent : « Tout prêche en ce saint évêque, jusqu'aux vêtements [1]. »

Le duc de Savoie, jaloux de l'honorer à son tour, le nomma pour être un des évêques chargés d'exposer le saint Suaire à la vénération du peuple. François remplit avec joie ce pieux ministère; et, pendant qu'il tenait le linge sacré imprégné des larmes et du sang du Fils de Dieu, il laissa tomber dessus par mégarde quelques gouttes de sueur, provenant de la chaleur excessive de l'atmosphère, mêlées aux larmes d'amour qu'il ne pouvait contenir. Le cardinal de Savoie, qui s'en aperçut, l'en reprit vivement; mais l'accident qui mécontentait si fort le prélat fut, au contraire, pour le saint évêque, le sujet des plus touchantes réflexions et des plus pieux sentiments : « O mon Sauveur ! dit-il au « fond de son âme [2], daignez mêler mes indignes sueurs

1. Année de la Visitation, 5 mai.
2. E. N., XVI, 178.

« avec les vôtres; détrempez mon sang, ma vie, mes affec-
« tions, dans les mérites de votre sainte Passion : ce bon
« cardinal se fâche; vous n'êtes pas si délicat, vous, mon Sau-
« veur; vous n'avez répandu de sueur et de sang que pour
« les mêler avec les nôtres et leur donner par là le prix de
« la vie éternelle. Puissent mes soupirs s'allier aux vôtres,
« pour qu'ils soient reçus avec suavité devant le Père éter-
« nel! » Le bon prélat demeura encore une quinzaine de jours à Turin pour entretenir Son Altesse des gentilshommes injustement accusés de l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours. Il réussit à si bien démontrer l'innocence de ses frères que, par lettres patentes du 8 mai, le duc érigea en baronnie la terre de Thorens-Sales, en faveur de l'un d'eux, Bernard de Sales, « tant pour les bons services rendus à
« sa maison par M. de Boisy de très glorieuse mémoire,
« que pour la considération de notre très cher et bien-
« aimé féal, conseiller et orateur, l'évêque de Genève,
« les qualités duquel nous sont en singulière reconnais-
« sance[1] ». Pour les autres inculpés il ne put, pour le moment, obtenir que des espérances. Pressé de revenir pour solenniser à Annecy les fêtes de la Pentecôte, il laissa à M. de Blonay la charge de poursuivre la négociation jusqu'à l'élargissement des accusés, et partit sans tarder le 18 mai.

En traversant le Mont-Cenis, François admirait comment des hommes pouvaient fixer leur séjour dans des lieux si horribles, parmi les glaces et les neiges, les frimas et les tempêtes qui y règnent presque sans relâche; et il prenait de là occasion de bénir la divine Providence : « Si ces
« hommes, se disait-il, allaient gagner leur vie dans quel-
« ques grandes villes ou quelques belles campagnes, ils
« seraient certainement beaucoup mieux qu'ici; mais que
« le grand roi de l'univers est admirable dans son action

1. Lettres patentes érigeant en baronnie la terre de Sales.



VUE INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE D'ANNECY.

« sur les âmes! Par une bonté ineffable, il leur donne des « inclinations contraires, afin qu'il se trouve des hommes « pour diriger et servir les passants, lesquels, sans eux, « ne pourraient jamais traverser ces affreuses monta- « gnes [1]. »

Continuant sa route, François arriva heureusement à Annecy le 25 mai, veille de la Pentecôte; et, le lendemain, il célébra solennellement la messe dans la cathédrale. Les chanoines, par un artifice qui était dans le goût de l'époque, avaient placé à la voûte de l'église une machine, représentant les nues, de laquelle, après la consécration, devait sortir une colombe avec des flammes, pour simuler la descente du Saint-Esprit sur les apôtres; la machine manqua en partie son effet : on ne vit descendre de la nue artificielle aucune langue de feu; mais la colombe en sortit; et, épouvantée tout à la fois par la musique et par la multitude du peuple qui remplissait l'église, elle voltigea de toutes parts sans trouver où se réfugier. Enfin, lasse et n'en pouvant plus, elle vint se reposer sur la tête du saint évêque, debout à l'autel; ce qui émut tous les assistants, émerveillés de voir comment cette colombe remplissait admirablement son rôle en allant se placer sur celui en qui résidait si pleinement l'esprit de Dieu. François la laissa reposer sur sa tête tant qu'elle voulut, sans la chasser ni se remuer, tout absorbé qu'il était dans le plaisir de recevoir celui qu'elle figurait [2]. Le soir de ce même jour, il prêcha à vêpres et dit aux assistants qu'il leur apportait la bénédiction du saint archevêque de Milan : « Mais, ajouta-t-il, je « dois vous adresser les mêmes paroles que disait saint « Antoine à ses disciples après avoir visité saint Paul : « Je « viens d'honorer les vestiges de la sainteté d'un grand « serviteur de Dieu, près duquel je ne suis qu'une ombre

1. Charl.-Aug., II, p. 83 et 84.
2. *Dép. de Rendu. de François Favre* et de plusieurs autres qui ont affirmé le fait comme témoins oculaires.

« et un fantôme d'évêque, indigne de baiser la trace de ses « pieds [1]. »

Reprenant aussitôt en main le gouvernement de son diocèse, sans se permettre un jour de repos après ce long voyage, il se trouva, comme auparavant, accablé de travaux qui l'obligeaient à sacrifier jusqu'à la jouissance la plus chère pour un esprit comme le sien, celle de l'étude. « Je suis, écrivait-il à un de ses amis [2], dans un continuel « tracas, que la variété des affaires de ce diocèse me pro- « duit incessamment, sans que j'aie un seul jour auquel « je puisse voir mes pauvres livres que j'ai tant aimés autre- « fois, et que je n'ose plus aimer maintenant pour ne pas « me rendre plus pénible le divorce que j'ai fait avec eux. »

Parmi ces occupations, nous signalerons les nombreuses démarches qu'il dut faire pour obtenir l'élargissement de M. de Charmoisy [3].

Au mois de juillet, la Mère de Chantal fut appelée en Bourgogne par la mort de son beau-père Guy de Rabutin [4], et notre saint fit, de son côté, un voyage à Gex où il rencontra le duc de Bellegarde. Celui-ci, après avoir traité des affaires publiques, voulut mettre ordre aux affaires de sa conscience, et pria l'évêque, son ami, de recevoir la confession de sa vie entière. » Au retour [5], le prélat ressentit les atteintes de la fièvre. « Parmi les lassitudes et autres ressentiments que lui laissa la maladie », il rédigea un *Mémorial,* ou examen de conscience, qu'il adressa au duc de Bellegarde (24 août) [6].

Depuis ce jour, le duc, pénétré de reconnaissance et pré-

1. Année de la Visitation. 25 mai.
2. E.X.. lettre 913[e], adressée à l'évêque de Dol.
3. M. de Charmoisy ne fut élargi que vers la fin de septembre.
4. Année Sainte, XII, 280. Elle partit le 16 juillet, et François le 19 ou le 20.
5. F. quita Gex le 30 juillet à 3 h. du soir, après avoir rétabli les paroisses de Thoiry et de Sacconex.
6. Opuscules.

férant à tous ses titres de noblesse, l'honneur d'être le fils spirituel d'un si saint évêque, ne voulut plus désormais que François de Sales lui donnât d'autre nom que celui de son fils : « Pour vous obéir, lui répondit celui-ci, je vous ap- « pellerai désormais mon fils ; mais vous serez mon fils « Joseph par honneur et par reconnaissance respectueuse, « et mon fils Benjamin par complaisance et par dilection. »

Vers ce même temps, nous dit Charles-Auguste, plusieurs malheureux ayant été amenés à l'évêché pour être guéris de leur maladie, que l'on croyait généralement être une possession du malin esprit, le saint évêque les regarda tout pensif, sans rien dire. Rolland, surpris de ce silence, le pria de leur parler et de les guérir. « Ah ! « dit François en souriant, je suis bien aise que M. Rol- « land m'apprenne à faire des miracles. » Puis il leur parla avec sa piété accoutumée, les bénit, et ils furent aussitôt parfaitement sains et calmes. Il en fit de même, quelques jours après, à dix autres infortunés que le démon tourmentait d'une manière horrible : après les avoir confessés et fait communier, il les délivra pleinement par sa seule bénédiction [1].

Au commencement de l'automne, François se rendit à Belley auprès de Mgr Camus avec lequel il vécut une dizaine de jours. Il s'arrêta à Bons sur le Furan, où se trouvait une abbaye de cisterciennes fondée jadis par Marguerite de Savoie. En rentrant à Annecy, il éprouva une recrudescence du mal de jambes dont il souffrait parfois : ce qui ne l'empêcha point de donner plusieurs audiences au marquis de Lans, gouverneur de Savoie, et de rédiger d'importantes ordonnances touchant le service divin dans le pays de Gex.

Il pourvut toutes les églises de ce qui leur était nécessaire, obligea les curés à résider constamment, sous peine

1. Charl.-Aug., II, p. 87.

d'être privés d'une partie de leurs bénéfices proportionnelle au temps de leur absence, fixa l'heure de la messe et des vêpres, prescrivit le prône et le catéchisme chaque dimanche, le chant d'une antienne à la sainte Vierge chaque samedi, et des prières régulières pour les morts. En même temps, il assigna à l'instituteur catholique de Gex un revenu annuel de neuf cents florins, ou quatre cent quatorze francs de notre monnaie[1]; ordonna à tous les patrons de rétablir les chapelles qui relevaient d'eux, sous peine d'être privés du droit de patronage, nomma le curé de Gex administrateur de tout ce bailliage sous le bon plaisir du roi de France, et défendit aux Capucins d'y faire d'autre quête que celle du vin et du froment et de rien s'y permettre d'important sans le consulter[2].

Le bien que fit François dans ces contrées ne remédia pas à tous les maux. Par suite de l'obstination des ministres à garder les biens ecclésiastiques, les curés et les églises étaient toujours dans la plus extrême pauvreté. Plusieurs fois, le vigilant pasteur réitéra ses plaintes à la cour ; et Louis XIII, encore mineur, appréciant cet état de choses, mais ne pouvant y remédier pour le moment, lui envoya trois cents écus, afin de pourvoir aux réparations des lieux saints les plus urgentes. L'homme de Dieu se hâta de lui en témoigner sa reconnaissance par une lettre pleine de grâce[3], où, après avoir dit que « les faveurs qui viennent « de si haut lieu sont toujours en grande estime, parce « qu'elles sont comme les arrhes de plus grands bienfaits « pour l'avenir », il lui exprimait l'espoir que « la royale « bonté de Sa Majesté regarderait d'un œil propice la mi-

1. *Pour la valeur en monnaie actuelle du florin de Savoie à la fin du XVIe et au XVIIe siècle, nous nous en sommes tenu jusqu'ici à l'estimation de M Hamon, que nous ne croyions pas nécessaire de vérifier; mais vérification faite, nous sommes obligé de déclarer que le florin, vers 1600, valait près de 70 centimes au lieu de 46* (*G.*).
2. Charl.-Aug., II, p. 88.
3. Lettres, XVI, p. 193.

« sère profonde où l'hérésie avait réduit ce pauvre pays ».

Mais il était dans le bailliage de Gex quelque chose de pire que la pauvreté, qui affligeait le cœur du saint évêque : c'était la privation de la liberté religieuse que les ducs de Savoie laissaient au pays lorsqu'ils en étaient maîtres, et à laquelle la France avait substitué une servitude humiliante sous la main du magistrat séculier. « Quelle abjec-
« tion, écrivait le saint évêque[1], que nous ne puissions
« faire usage de la puissance spirituelle que Dieu nous a
« confiée qu'autant que l'approuve le magistrat temporel;
« que, simples exécuteurs de ses volontés, il nous faille
« frapper quand il l'ordonne, cesser quand il le commande,
« et que nous soyons ainsi privés de la clef principale
« que Notre-Seigneur nous a donnée! Ah! vraiment nostre
« Église a bien droit de s'écrier comme Jérusalem : *Vide,*
« *Domine, et considera quoniam facta sum vilis. Manum*
« *suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, quia vidit*
« *gentes ingressas sanctuarium tuum, de quibus præceperas*
« *ne intrarent in ecclesiam tuam*[2].

« Voyez, Seigneur, et considérez combien je suis hu-
« miliée. L'ennemi a mis la main sur mes biens les plus
« précieux, et l'on a vu les profanes pénétrer dans vostre
« sanctuaire, malgré la défense que vous leur aviez faite
« de s'ingérer dans l'administration des choses saintes. »

1. E. N., lettre 994e, du 22 août 1614.
2. Thren, I, 10. — La lettre à Louis XIII est du 31 juillet 1614.

CHAPITRE III

FRANÇOIS RÈGLE DES AFFAIRES LITIGIEUSES. IL EST CONVOQUÉ A LA DIÈTE DE RATISBONNE. IL ÉTABLIT LES BARNABITES A ANNECY. IL VA A SION EN VALAIS ASSISTER AU SACRE DE L'ÉVÊQUE.

De 1614 à 1615[1].

Dans les premiers jours d'avril, François se rendit à Chambéry pour voir M. de Charmoisy, et s'y rencontra avec deux ou trois membres du Chapitre de Belley, avec lesquels il termina, par une sentence arbitrale, la question de la nomination aux cures dans le doyenné de Ceyserieu. Ce doyenné ayant été réuni par Paul V à la cathédrale de Belley, le chapitre de cette ville prétendait nommer à toutes les cures du doyenné, tant en vertu de cette union qu'en vertu d'une antique transaction passée au XIVe siècle, entre l'évêque de Genève et le doyen de l'époque. Les deux parties chargèrent des arbitres de vider le différend, et ceux-ci, par sentence du 5 avril, accordèrent au doyen de Belley la nomination à vingt et une cures sur les trente-six en litige.

A son retour, notre prélat eut une épreuve pénible à supporter. Il y avait à Annecy un avocat nommé Pellet, qui refusait de se soumettre aux redevances auxquelles il était tenu envers l'Église de Genève. L'évêque, se croyant obligé à maintenir les droits de son Église, le contraignit

1. Le saint employa tous ses loisirs de l'année 1614 à composer le traité de l'Amour de Dieu dont nous parlerons plus loin.

par les voies judiciaires à reconnaître ces redevances. L'avocat, furieux d'avoir eu le dessous, se prit d'une haine si violente contre l'évêque, qu'il saisissait toutes les occasions d'en dire du mal; il vomissait contre lui mille injures, il le décriait dans toutes les compagnies, et semblait avoir pris à tâche de noircir une réputation si pure. L'homme de Dieu, informé du fait, n'en conçut pour le diffamateur qu'un intérêt plus tendre; et un jour, l'ayant rencontré dans la rue : « Monsieur, lui dit-il « avec bonté en le prenant par la main, je sais que vous « me voulez du mal, et que vous cherchez par tous les « moyens à me perdre de réputation ; ne vous excusez « point, je suis sûr du fait; mais je veux aussi que vous « sachiez que, quand vous m'arracheriez un œil, je vous « regarderais encore de l'autre avec affection. » Le malheureux, surpris et confus, demeura sans mot dire, mais cependant ne se laissa point toucher par ces bonnes paroles; et sa haine, au contraire, ne fit que croître avec le temps.

Sur ces entrefaites, l'évêque avait reçu une lettre de l'empereur d'Allemagne, Mathias Ier, qui le convoquait comme prince du Saint-Empire[1] à la diète de Ratisbonne. Ce prince voulait profiter des embarras que suscitaient à Achmet Ier, empereur des Turcs, la guerre de Perse et les dissensions civiles de ses États, pour reconquérir la partie de la Hongrie

1. Les titres de *prince de Genève* et, par suite, de *prince du Saint-Empire* furent donnés vers l'an 1100 aux évêques de Genève par l'empereur d'Allemagne, qui, craignant que les seigneurs laïques ou comtes du Genevois ne se rendissent trop puissants, ne crut pouvoir opposer à leur ambition une digue plus sûre qu'en remettant l'exercice des droits royaux entre les mains des évêques; et les peuples, qui se trouvaient beaucoup mieux de la domination paternelle et pacifique des évêques que de l'humeur guerrière et souvent tyrannique des comtes, applaudirent à cette mesure. D'après la N. E. des Œuvres la réponse à l'empereur ici visée serait du 9 mai 1613. Le 9 mai 1613, il est vrai, le Saint était à Turin; mais sa lettre ayant un caractère officiel, il a pu la dater d'Annecy, sa résidence ordinaire. Voir Lettres, XVI, p. 3, une note explicative de ces faits.

dont s'étaient emparés ces fiers musulmans, alors si redoutés; et, comme il avait besoin pour cette expédition du concours des princes de l'empire, et que la révolte de Genève contre son évêque ne pouvait lui faire méconnaître en François de Sales ce titre toujours porté par ses prédécesseurs, il lui adressa, ainsi qu'aux autres princes, une lettre de convocation. Le messager, selon l'ancien usage, et pour protester contre l'expulsion inique de l'évêque, avait ordre de se rendre à Genève, de mettre pied à terre devant le palais épiscopal, de frapper à la porte, de demander à parler à l'évêque de la part de Sa Majesté Impériale, et, sur la réponse qu'on lui ferait, de prendre acte de son message et d'aller porter la lettre à Annecy. Ce messager accomplit sa mission avec exactitude, et l'évêque répondit peu après à l'empereur qu'il serait flatté de pouvoir se rendre à son invitation, mais que l'état où l'avaient réduit les hérétiques ne lui laissait d'autre moyen que la prière pour venir en aide à Sa Majesté.

François songeait, vers la même époque, à créer, dans les environs de Thonon, un couvent de Chartreux. Il avait tout d'abord proposé au duc de Savoie de relever l'antique abbaye de Filly et d'y appeler les Chartreux de Vallon. Ce projet ayant échoué, il sollicita pour eux le prieuré de Ripaille[1]; mais le projet du Saint ne fut point exécuté de son vivant. Il réussit mieux dans son dessein de relever le collège d'Annecy en y introduisant les religieux Barnabites.

Dès le lendemain de la Pentecôte précédente, au retour de son voyage de Milan, il avait proposé aux syndics et aux conseillers de la ville de confier à ces saints religieux la direction du collège, affirmant que leur mérite au-dessus de tout éloge assurerait à l'établissement un brillant avenir, que leur zèle égal à leur mérite rendrait à la ville et à tous

1. Lettre 971e.

ses alentours d'immenses services, que les peuples trouveraient en eux des prédicateurs et des confesseurs habiles, les pauvres et les malades des prêtres charitables pour les visiter et les soulager, tous les genres de bonnes œuvres des aides puissants et dévoués. Les syndics et les conseillers s'en étant référés pleinement à son avis, le saint évêque en avait aussitôt informé les Barnabites, et ceux-ci avaient envoyé trois des leurs prendre possession du collège au nom de leur société : c'étaient dom Juste Guérin, qui fut dans la suite évêque de Genève ; le père Simplicien, d'une des plus illustres familles de Milan, aussi distingué par son savoir que par ses vertus, et dom Maurice, qui n'avait pour Annecy qu'une mission passagère, et qui partit peu après pour Paris. Le général des Barnabites, en les envoyant, n'avait point désigné quel serait le supérieur; et de là résulta un combat de modestie entre les deux premiers religieux, qui se déféraient la supériorité l'un à l'autre. Dom Juste Guérin fut vainqueur ; il obtint d'être économe, et son confrère fut nommé supérieur. Cette édifiante contestation terminée, l'évêque alla lui-même les installer au collège (5 juillet 1614), et fit ressortir, dans un discours adapté à la circonstance, l'excellence de l'institut des Barnabites, honoré du suffrage de cinq Souverains Pontifes, et distingué par tant d'hommes de mérite sortis de son sein. « Nous étions perdus, dit-il, « appliquant le mot célèbre de Thémistocle, si nous n'eussions été perdus : *Perieramus nisi periissemus.* La ruine « de ce collège a amené sa résurrection, sa mort lui a « donné la vie. S'il eût été moins mauvais, nous n'aurions « pas ces pieux et savants directeurs. » Ce premier discours ne fut que le commencement des témoignages d'intérêt dont il entoura ces religieux : il se plaisait dans leur compagnie et se disait lui-même Barnabite; il les invitait souvent à sa table, et allait manger chez eux à certains jours ; souvent aussi il allait officier, prêcher, catéchiser

LA MAISON LAMBERT (A ANNECY)
Première résidence de l'Évêque.

LA MAISON FAVRE
Seconde résidence.

dans leur église. Une fois même, après y avoir exposé à ses auditeurs que saint Paul avait si parfaitement correspondu à la grâce par la sainteté de sa vie, qu'il avait pu dire en vérité : « *Je vis, non pas moi, mais c'est Jésus-« Christ qui vit en moi,* » il fut tout à coup comme embrasé des flammes de l'amour divin et demeura quelque temps en extase[1] (25 janvier 1615).

Le père Simplicien, pour répondre à la confiance dont l'honorait François, fit venir au collège des maîtres habiles[2], et sous leur direction cet établissement recouvra son antique splendeur. Les écoliers y affluèrent en grand nombre ; le supérieur fit au clergé des leçons de cas de conscience, que l'évêque lui-même venait entendre lorsqu'il le pouvait[3] ; et ses confrères enseignaient, chaque dimanche, le catéchisme aux fidèles, dans quatre églises d'Annecy, avec un grand fruit pour la religion.

Peu après l'installation des Barnabites, François eut la douleur de perdre le deuxième de ses frères, Gallois, seigneur de Villaroget, de Groisy et de Boisy, qui « mourut comme un saint entre ses bras[4] ». Après l'avoir assisté

1. Charles-Aug., II, p. 91 et 92.

2. Un des plus célèbres de ces habiles maîtres fut le P. Baranzano, ami du chancelier Bacon, mort à Montargis, en 1622, à l'âge de trente-trois ans. Il a laissé plusieurs ouvrages : 1° *Summa philosophiæ;* 2° *Urañoscopia, seu universa Doctrina de cœlo;* 3° *Novæ Opiniones physicæ; Campus philosophicus;* 4° *De la Manière de se confesser et de méditer la Passion de Notre-Seigneur.*

3. *Dép. de Moccand.*

4. E. N. XVI, 196, et XIX. Gallois avait d'abord reçu la cléricature et il avait été pourvu d'une stalle de chanoine, dès l'âge de douze ans, puis de la cure de Corsier. En 1595, il renonça à l'état ecclésiastique pour épouser demoiselle Jeanne du Fresnoy, qui n'apporta à Gallois qu'une dot médiocre; elle lui donna par contre une douzaine d'enfants, trois filles et neuf garçons, savoir :

Jacqueline.

Amédée, chanoine de Genève, mort à Annecy, le 29 juillet 1629, de la peste qu'il avait contractée en soignant les pestiférés de la ville, après avoir testé le dit jour en faveur de son frère Jean-Antoine.

Jean-Antoine, bailli de Gex, épouse Fulvie de Badat, de Nice, dont il eut une fille Marguerite, qui épousa le comte Tondut, de Nice; il mourut dans cette ville en 1657.

Sébastien, filleul du saint, baptisé le 10 décembre 1602 et promu au

à ses derniers moments, il présida à ses funérailles. Le chagrin que lui causa cette mort, ne fit point oublier au prélat les intérêts de son diocèse. Apprenant que le roi de France, Louis XIII, avait ordonné la tenue des États pour le 10 octobre suivant et qu'en conséquence, les États particuliers du duché de Bourgogne assemblés pour dresser leurs cahiers de remontrances et nommer leurs députés, avaient choisi Mgr Camus, l'évêque de Genève s'empressa aussitôt de lui recommander les intérêts de la partie de son diocèse qui relevait du royaume de France. « Je « m'asseure, lui écrivit-il [1], que vous ferez tout ce qui se « pourra pour la conservation des droits de Dieu et de « son Église; et tandis que nostre Josué sera là, nous « tiendrons les mains eslevées pour lui obtenir une spé« ciale assistance du Saint-Esprit. Nous invoquerons les « anges protecteurs et les saints évêques qui nous ont

diaconat en 1626. C'est lui, croyons-nous, « le jeune abbé de Sales », qui, sur la fin de juin 1628, se noya en se baignant dans le Rhône à Lyon, et fut inhumé dans l'église de la Visitation de cette ville.

Etienne, reçut les Ordres Mineurs en 1618, et entra, paraît-il, chez les Barnabites d'Annecy le 21 mai 1621.

Louis, baptisé le 7 août 1605 et mort à Boisy le 12 mars 1625.

Joseph, entré chez les Barnabites en octobre 1621, reçut le sous-diaconat en 1626, assista aux fêtes de la béatification de son saint oncle et mourut de bonheur en apprenant sa canonisation.

Bernard-Philibert, né à Groisy le 17 novembre 1609 et baptisé par l'évêque, son oncle, testa le 5 septembre 1629 en faveur de son frère Jean-Antoine, avant de se rendre dans les armées de l'Empereur, où il devint colonel de cavalerie : il fut tué par les Suédois au combat d'Aldringhem.

François, mort à Groisy le 19 janvier 1614.

Françoise-Marie, filleule du saint, entra à la Visitation sous le nom de Jeanne-Françoise en 1616, et mourut le 16 août 1671, après avoir souffert patiemment, durant de longues années, des suites d'une chute.

Marie-Aimée, née 1614, baptisée solennellement le 6 juillet 1616, entra chez les religieuses Bernardines de la Roche.

Avant de mourir, dit le Père la Rivière, Gallois souffrit « en tout son corps et l'espace de plusieurs mois des maux étonnants, mais avec une piété et patience si remarquable que nous pouvons le nommer le Job de la famille ». Sa dépouille fut inhumée dans le chœur de l'église de Groisy.

1. Lettre 991e, du 22 août 1614.

« précédés : nous les prierons d'estre auprès de vous et « d'animer vos remontrances. »

François, en effet, pria avec ferveur et parut plus pieux que jamais; le ciel sembla en rendre témoignage à son peuple. Le jour de la Nativité de la sainte Vierge, lorsque, officiant dans l'église collégiale de N.-D. de Liesse, il était assis sur son trône, une colombe tout éclatante de blancheur, entrant du dehors par l'ouverture d'une fenêtre, vint se poser sur son épaule, de là sur sa poitrine, sans que personne osât la toucher ni la chasser, parce que tous croyaient y voir le Saint-Esprit, qui, sous la forme visible qu'il semble avoir adoptée pour symbole, se reposait sur l'homme de Dieu et lui communiquait sa douceur. A l'office du soir, où il prêcha sur les grandeurs de Marie, il rappela l'aventure de la colombe; mais ce fut pour l'appliquer à la sainte Vierge, à qui Dieu dit dans les saintes Écritures, selon l'interprétation de l'Église : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée! ô ma « colombe! il n'y a en vous aucune tache. » Et il parla avec tant de ferveur, qu'il fit passer dans l'âme des assistants les sentiments pieux qui l'animaient, et que l'auditoire fut attendri jusqu'aux larmes[1].

Sur la fin de cette année, François, fit malgré la saison rigoureuse, deux voyages hors de son diocèse dans des pays de montagne. Il se rendit d'abord à Moutiers, où il consacra, au nom de l'archevêque absent, l'église neuve des RR. PP. Capucins (23 novembre); puis à Sion, dans le Valais, afin d'y assister à la consécration du nouvel évêque que le Saint-Siège venait d'y nommer. Il avait été en rapport d'amitié et en commerce de lettres avec le prédécesseur, Adrien de Riedmatten, prélat très zélé qui avait introduit les Capucins à Saint-Maurice, les Jésuites dans le haut Valais, et avait défendu d'envoyer les enfants

1. *Dép. du chanoine Gard, de Rendu, de Favre* et plusieurs autres.

aux écoles protestantes. Dès la première nouvelle de la nomination d'Hildebrand Jost à ce siège, il s'était empressé de lui adresser une de ces lettres qui, partant du cœur de celui qui les écrit, vont droit au cœur de celui qui les reçoit : « Nous n'avons pas plus tôt appris, lui disait-il, « vostre promotion et vos qualités éminentes, que la tris- « tesse que nous ressentions de la mort de vostre prédéces- « seur s'est changée en joie et nos chants de douleur en « chants d'allégresse : nous avons rendu à Dieu nos actions « de grâces de ce qu'il n'avait pas permis *que sa lampe* « *fust esteinte en Jérusalem*, et avait remplacé le père par « le fils pour l'établir sur la ville de Sion. J'augure de vos « bonnes lettres et du désir extrême que j'ai d'y corres- « pondre, que mon amitié avec l'évesque de Sion, qui « semblait avoir cessé pour toujours, va revivre plus forte « que jamais. Pour moi, j'ai l'honneur de vous assurer « que je suis prest à vous rendre non seulement tous les « services fraternels qui dépendent de nostre commun « ministère, mais encore tous ceux que vous pourriez « attendre d'un très fidèle et très humble serviteur; estant, « plus qu'aucun homme du monde, dévoué à vostre per- « sonne et à vos intérêts. Ce sera toujours pour moi une « chose très agréable de me trouver dans le cas de rendre « quelque service à Vostre Seigneurie illustrissime et révé- « rendissime ; et en cela je ne ferai que suivre l'intention « de Nostre-Seigneur, lequel n'a permis que nous fussions « si voisins qu'afin que nous supportassions mutuellement « les fardeaux l'un de l'autre. Je remplirai de plus un « devoir de reconnaissance, eu égard à la bienveillance « que vous m'avez tesmoignée, et je satisferai un besoin de « mon cœur, ne pouvant me dispenser d'obliger en toutes « manières un prélat qui a toujours eu une souveraine « affection, un attachement constant et inviolable pour « l'Église catholique. Si donc Vostre Seigneurie a besoin « de moi, ou pour sa consécration, ou pour quelque autre

« chose que ce soit, elle en peut disposer absolument. En « attendant, je ne cesserai de conjurer nostre divin Maître et « Sauveur qu'il vous *envoie de son sanctuaire* un puissant « *secours*, pour conduire seurement au port si désiré de « la bienheureuse éternité vostre vaisseau qu'agitent les « plus horribles tempêtes [1]. »

L'évêque de Sion, heureux d'avoir à son sacre, pour évêque assistant, un prélat aussi vénéré, ne manqua pas de l'inviter; et François, prompt à obéir à l'invitation, se mit en route pour la capitale du Valais, éloignée d'Annecy par quarante lieues de chemins pénibles dans les montagnes. Les chanoines et les principaux habitants de Sion, informés de sa venue, accoururent à sa rencontre jusqu'à la Morge [2], le complimentèrent par l'organe du doyen du Chapitre, auquel il répondit avec autant de modestie que d'à-propos, et lui firent cortège jusqu'à Sion. Là, on lui fit la réception la plus honorable : et le jour du sacre, il monta en chaire, revêtu de la chape et de la mitre, prononça sur la dignité épiscopale un discours tout à la fois noble et simple, aussi énergique pour le fond que naturel pour la forme, qui inspira aux nombreux hérétiques que la curiosité avait amenés le mépris du langage affecté de leurs ministres. Ce premier discours en fit désirer d'autres; et le saint évêque, se prêtant volontiers aux vœux de ses auditeurs, fit une suite d'entretiens sur les caractères auxquels se reconnaît la véritable Église, surtout sur la nécessité de la succession non interrompue des pasteurs et d'une autorité qui enseigne le savant comme l'ignorant. « A ces caractères, dit-il, « l'esprit le plus grossier peut discerner la vraie Église « sans aucune discussion doctrinale ni théologique. L'É- « glise romaine est la seule des sociétés chrétiennes qui ait « une méthode courte et facile pour instruire les peuples « des vérités évangéliques; car la méthode de la discussion

1. Lettre 960e.
2. Petite rivière du Valais entre Saint-Maurice et Sion.

« et du raisonnement ne peut convenir au peuple ni à « presque personne, puisqu'elle jette le plus souvent les « savants et les beaux esprits dans des travers et des excès « dignes de pitié. L'Église, dont la doctrine est faite pour « toutes sortes d'esprits et est un objet de foi et de soumis- « sion plutôt que de science et de disputes, n'a d'autre « méthode que celle de l'autorité enseignant à tous ce qu'il « faut croire ; et rien n'est plus selon la raison que de « croire à Dieu, de croire à l'Église, de croire à l'autorité « la plus grande, la plus respectable comme la plus res- « pectée de tout temps par les plus grands génies et les « plus savants hommes. » Ces principes éclatants de vérité, embellis encore par la douceur et la vertu de l'orateur, confirmèrent les catholiques dans la foi et ébranlèrent plusieurs hérétiques ; d'autant plus que c'étaient là pour eux des vérités tout à fait neuves, la coutume ne permettant de traiter en chaire aucun sujet de controverse. Aussi, lorsqu'il sortait en ville, tous se mettaient aux portes pour le voir ; tous le proclamaient un saint, et les mères s'empressaient de lui faire bénir leurs petits enfants [1]. Ces instructions terminées, le saint évêque partit de Sion et s'en revint à Annecy, après s'être arrêté quelques jours à Thonon.

1. *Dép. de Henri de Charmoisy et de F. Favre* qui l'accompagnaient.

CHAPITRE IV

FRANÇOIS EST CALOMNIÉ AUPRÈS DU DUC DE NEMOURS. DIEU LE GLORIFIE. FRANÇOIS REND VISITE A L'ARCHEVÊQUE DE LYON, ET SE REND ENSUITE EN CHABLAIS. IL NOMME GRAND VICAIRE SON FRÈRE JEAN-FRANÇOIS. IL REÇOIT L'ARCHEVÊQUE DE LYON ET L'ÉVÊQUE DE MAURIENNE. NOUVEAUX TRAITS DE SA CHARITÉ.

1615.

Durant le mois de février suivant, François s'en alla une semaine ou deux au solitaire château de la Thuille pour y faire sa retraite et travailler en paix à son traité de l'Amour de Dieu [1]. Il monta ensuite au château de Sales où il avait coutume de passer le jour du carnaval.

Le jour des Cendres (4 mars), « faisant tout seul sa matinée à la galerie et en la chapelle », le bon évêque fut témoin d'une petite scène qui l'attendrit fort. Écoutons le Saint la raconter lui-même : un domestique de la maison, après avoir ôté la neige dans le milieu de la cour, y jeta quelques poignées de grain. Les pigeons du château « vinrent tous ensemble prendre la réfection avec une paix et respect admirable, car ils ne dirent jamais le plus petit mot, et ceux qui eurent plus tôt fait, s'envolèrent là auprès pour attendre les autres. Et quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons, qui les regardaient, vinrent autour d'eux; et tous les pigeons qui mangeaient

1. Hauteville, La Maison Naturelle, etc.

encore se retirèrent en un coin pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux qui vinrent aussi se mettre à table. J'admirais la charité ; car les pauvres pigeons avaient si grande peur de fâcher ces petits oiseaux, qu'ils se tenaient tous rassemblés en un bout de la table. J'admirais également la discrétion des mendiants qui ne vinrent à l'aumône que sur la fin du repas..... En somme, ajoute le bon Saint, je ne pus m'empêcher d'en venir aux larmes de voir l'admirable simplicité des colombes et la confiance des petits oiseaux en leur charité » [1].

Mais après avoir contemplé la simplicité des colombes, François ne tarda pas à entendre le sifflement des serpents. En descendant à Annecy, le lendemain, il apprit que des langues venimeuses avaient, par d'odieuses calomnies, prévenu l'esprit du duc de Nemours contre lui et contre ses deux frères Bernard et Janus de Sales. Mû d'une sainte indignation, il écrivit au duc de Nemours une lettre digne des Basile et des Ambroise, où se révèlent la fermeté d'un apôtre, la sainte liberté d'un évêque [2].

« Les Papes et les princes, lui dit-il, ont des cours de « justice, où ils renvoient les accusations afin qu'on les « examine à fond, et que par l'audition des parties et des « témoins on puisse discerner de quel côté est la vérité ou « le mensonge : c'est là une marche qu'ils sont tenus de sui- « vre sous peine de damnation éternelle ; autrement il n'y « aurait plus de justice sur la terre. Vous avez reçu des « accusations contre mes frères, vous avez bien fait de les « entendre ; mais, si vous les avez crues, vous me par- « donnerez, à moi qui suis non seulement votre fidèle « serviteur, mais votre affectionné quoique indigne pas- « teur, de vous dire que vous avez offensé Dieu et que « vous êtes obligé de vous en repentir, lors même que « les accusations seraient véritables : car nulle parole

1. E. N., XVI, 343 (du 5 mars 1615), l. 1050.
2. *Ibid.*, lettre 1052*.

« contre le prochain ne doit être crue avant d'être prou-
« vée, et elle ne peut être prouvée que par l'examen et l'audition des parties. Quiconque vous parle autrement, « monseigneur, trahit votre âme. Quelque dignes de foi « que soient les accusateurs, toujours faut-il que les accu-« sés soient admis à se défendre : les hommes les plus « dignes de croyance peuvent se tromper, ou être portés « par quelques motifs humains à tromper. »

Cette lettre écrite, le saint évêque, toujours prudent et craignant de mêler à la fermeté épiscopale l'inspiration du mécontentement, crut devoir, avant de l'envoyer, en adresser un double à son ami Guillaume de Foras pour lui demander son avis. « L'irritation du prince, dit-il dans la « lettre d'envoi [1], m'est insupportable, à moi qui lui suis « si dévoué et qui ai autrefois si doucement savouré sa « bonté. Tant de gens tuent, assassinent, et trouvent un « refuge dans sa clémence; mes frères ne mordent ni ne « ruent et sont accablés de ses rigueurs. On nous de-« mande quel mal on nous fait; mais nous ravir les bonnes « grâces de nos princes, c'est nous ravir le plus précieux « de tous les biens. Le duc croit tous les rapports qu'on « lui fait, et il s'en indigne. On fait un crime de m'aimer... « Mais taisons-nous, un jour viendra que m'aimer ne sera « plus un reproche pour personne. » Le président approuva la lettre, et elle fut envoyée, mais elle ne réussit point cependant à convaincre le prince de Nemours.

Peu après, Dieu voulut ménager à son fidèle serviteur une faveur toute céleste. Le jour de l'Annonciation (25 mars), de retour des vêpres, l'évêque se préparait à écrire en méditant, à genoux, devant son prie-Dieu, sur la grandeur de l'amour qui avait porté le Verbe éternel à s'unir avec la nature humaine dans le mystère de l'Incarnation; il vit en esprit l'infinie bonté avec laquelle le Fils de Dieu était

1. E. N., XVI, 320 (8 mars 1615

passé du sein du Père dans celui de la Vierge; et telle fut la suavité céleste qui accompagna cette vue, qu'il en tomba en défaillance. Son cœur, voulant payer de retour un si grand amour, s'excitait à aimer le plus qu'il lui était possible : il eût voulu voir tout l'amour du ciel dans sa poitrine; et l'esprit de Dieu, qui est tout charité, répondant à ses vœux, se communiqua à lui avec une abondance que manifestèrent au dehors des signes sensibles. Comme autrefois Dieu figura la descente du Saint-Esprit sur les apôtres par des langues de feu, il fit tomber sur le saint évêque un globe enflammé, lequel, se partageant en plusieurs petites flammes, l'environna de toutes parts sans endommager aucun de ses vêtements, et rendit son visage tout resplendissant, pendant que son cœur était intérieurement consumé d'amour [1]. Le phénomène venait de disparaître, lorsque entra Louis de Sales, qui avait coutume de venir tous les soirs, avant le souper, s'entretenir pendant quelques moments avec lui. En voyant son visage comme tout en feu, il s'effraya, le croyant malade, et voulut appeler les domestiques. « Non, mon frère, dit le saint évêque, n'ap« pelez personne; je ne suis point malade; je vous racon« terai ce que c'est, pourvu que vous me promettiez de n'en « rien dire à personne, car c'est le secret du Seigneur. » Alors il lui raconta, en tremblant encore de tous ses membres, ce qui était arrivé; puis continua sa méditation, aimant mieux laisser son cœur goûter à loisir les douceurs de l'amour divin que de prendre le repas dont l'heure était venue. En mémoire de cette faveur céleste, la chambre demeura, jusque bien longtemps après sa mort, en vénération comme un lieu saint; et lui-même écrivit, sur un livre qu'il portait toujours avec lui : *Die Vigesima quinta Martis, hodie, servum suum Franciscum misericorditer visitare dignatus est Dominus;* c'est-à-dire : « Aujourd'hui, 25 mars,

1. *Dép. du chanoine Gard, de François Favre* et de plusieurs autres. — *Esprit de saint François de Sales*, IV° p., sect. XXXI et XXXIII. — *Ibidem*, p. V°, sect. XXIV. — Dom Jean de Saint-François, p. 496.

« le Seigneur a daigné, dans sa miséricorde, visiter son « serviteur François. » De ce jour data, dans l'âme de Louis de Sales, un sentiment tout particulier de vénération pour son saint frère; et il ne le vit plus qu'avec une religion profonde, comme un homme en qui habitait l'Esprit-Saint. Il lui demandait souvent communication de ses écrits sur l'amour de Dieu : et quand il l'obtenait, il ne les lisait qu'à genoux, après s'être préparé à cette lecture par l'oraison, souvent même par la communion; et il en retirait un si grand fruit, qu'au sortir de cette lecture, il paraissait tout enflammé lui-même de l'amour divin.

Cette visite du Seigneur fut féconde pour l'âme de notre saint Docteur. Elle détermina pour sa vie spirituelle une nouvelle phase de ferveur et de progrès dont il est aisé de suivre le développement dans sa correspondance. Il écrit à sainte Chantal le 14 mai 1615 : « O que mon âme des plusieurs jours en ça est pleine de nouveaux et puissants désirs de servir le très-saint amour de Dieu avec tout le zèle qui me sera possible. » « Ce matin, mon cœur étant un peu en solitude a fait un exercice de résignation non pareil mais que je ne puis écrire et que je me réserve de vous dire à bouche, quand Dieu me fera la grâce de vous voir [1]. »

A la fin d'octobre, il écrit à la mère Favre une lettre où nous retrouvons les mêmes sentiments sur la pratique du très grand dépouillement [2]. Finalement toute cette période de ferveur extrême aboutit à cette célèbre retraite du mois de mai 1616 où le Saint solidement établi dans les plus hautes régions de l'abnégation et du crucifiement intérieur, y attire sainte Chantal, qui malgré toute sa générosité ardente, fut d'abord un peu effrayée du renoncement sublime auquel elle était conviée [3].

A cette date de 1615, la guerre sévissait en Italie, où le duc de Savoie, aidé par les Français, tentait d'enlever le duché de Montferrat au duc de Mantoue que soutenait l'Espagne. Le

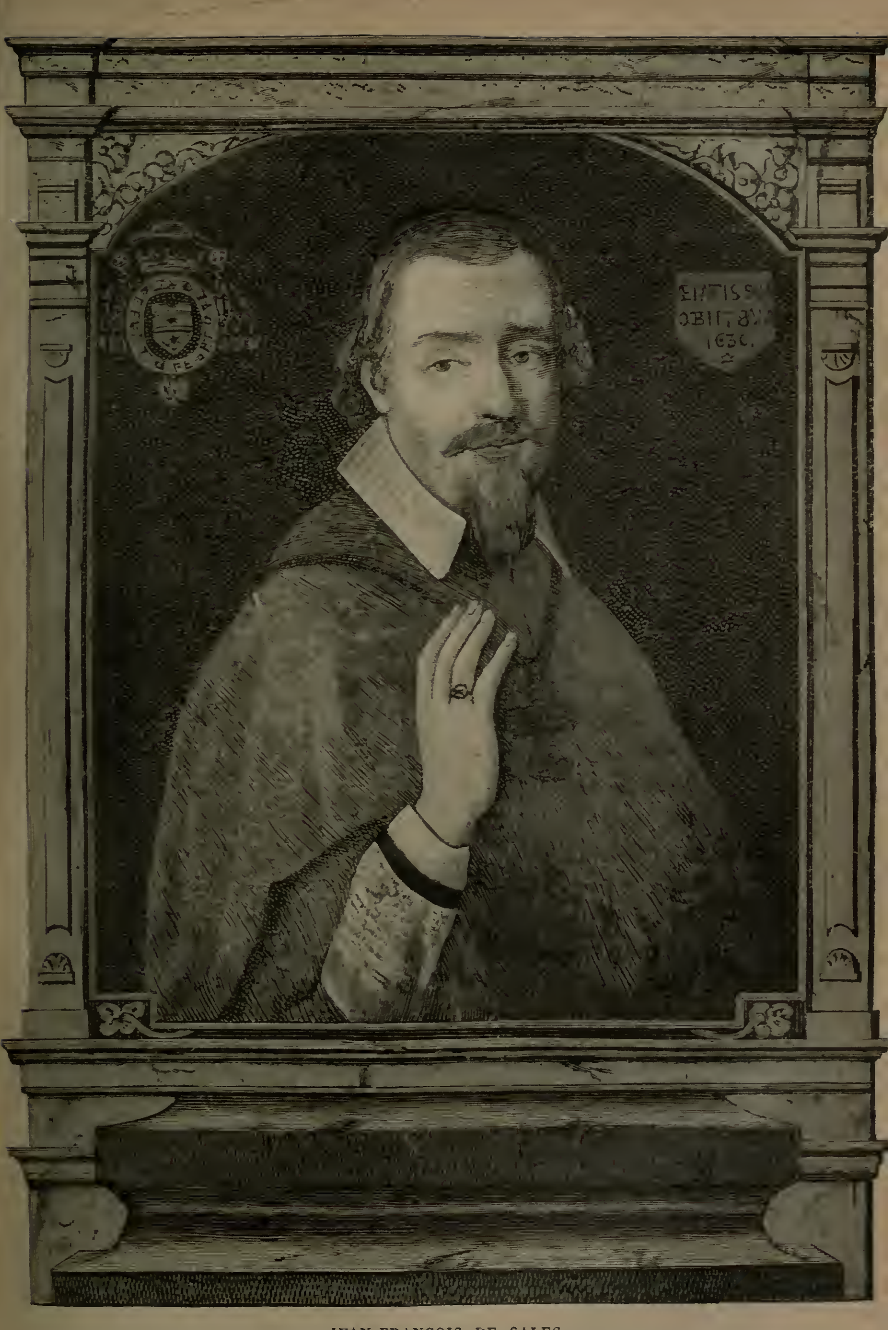
1. Lettres, tome XVI, p. 361, 363. — 2. Lettres, tome XVII, p. 79.
3. Voir Lettres, page 213 et suiv., et les réponses de sainte Chantal, pages 408-410, tome XVII.

bon évêque, qui gémissait de cette lutte, ne se contenta point de lever les mains au ciel et de prier en son particulier, il ordonna des prières publiques, avec exposition du Saint-Sacrement, dans tout son diocèse, et invita son peuple à apaiser, par une vie meilleure, la colère du ciel (mai 1615).

Sur la fin du mois suivant, François rendit visite à l'archevêque de Lyon. Dès son avènement à ce siège, Mgr de Marquemont l'avait invité, par lettre, à lier avec lui une sainte amitié sur le modèle des anciens évêques, qui, par des rapports fréquents et intimes, par une communication réciproque de pensées et de vues avec leurs voisins, s'entr'aidaient à porter la charge pastorale et à en remplir parfaitement tous les devoirs. Il lui avait même annoncé sa visite prochaine comme à son ancien dans l'épiscopat; mais François estima que le dernier des évêques de Savoie (c'était ainsi qu'il s'appelait) ne devait pas se laisser prévenir par le premier des évêques de France; et, en conséquence, il se mit en route pour Lyon. L'archevêque n'eut pas plus tôt appris l'approche du saint prélat, qu'il s'empressa d'aller au-devant de lui avec sa voiture assez loin hors des murs, accompagné des principaux de la ville (28 juin); et il le reçut avec tous les témoignages de la vénération, l'appelant publiquement *l'honneur et la couronne des évêques*. Toute la ville s'associa à cette démonstration; et François, pendant son séjour en cette florissante cité, prouva combien il en était digne. Il prêcha, le jour de Saint-Pierre, dans la primatiale; les jours suivants, il conféra longuement avec l'archevêque de l'établissement d'une maison de la Visitation, que la mère de Chantal avait fondée dans la ville quelques mois auparavant; il accueillit les personnes pieuses qui désiraient l'entretenir, et au bout de douze jours, pendant lesquels la multitude des affaires jointes à quelques prédications, ne lui laissa pas une demi-heure de loisir, il reprit la route d'Annecy, emportant l'estime de tous et la tendre amitié de l'archevêque (10 juillet).

A peine remis des fatigues de ce voyage, François en entreprit un autre dans le Chablais. Il se rendit tout d'abord à l'abbaye d'Abondance, tout en saluant sur sa route son prélat consécrateur, l'archevêque Gribaldi, qui demeurait à Evian, et le baron de Blonay dans son manoir de Saint-Paul. Puis il descendit à Thonon où il voulait préparer l'établissement des religieux Barnabites.

Déjà, ainsi que nous l'avons vu, il y avait établi la *Sainte-Maison*, destinée à trois corps d'ouvriers évangéliques : le premier était une congrégation de sept prêtres pieux et instruits, chargés des fonctions curiales et de l'office divin propre aux chapitres; le second était une communauté de Capucins qui devaient donner des missions continuelles dans toute la contrée; le troisième devait être une société de prêtres voués à l'éducation de la jeunesse. Pour l'exécution de cette dernière mesure, François avait tout d'abord choisi les Jésuites; mais le conseil municipal ayant obtenu du Sénat de Savoie un arrêt qui leur interdisait le ministère sacré en dehors de la ville, ces religieux abandonnèrent le collège que l'on confia à des régents laïques (1610). Bientôt mécontent de ces derniers, le conseil remit le collège entre les mains de l'évêque, qui résolut d'y appeler les religieux Barnabites dont il voyait le zèle et les succès dans son collège d'Annecy. Il en conféra avec dom Juste Guérin; et ce Religieux, moyennant la concession de certains droits et bénéfices, s'engagea, au nom de son ordre, à tenir le collège, à donner des leçons au petit séminaire, à enseigner, si on le jugeait à propos, la philosophie et la théologie, à faire les saints offices dans l'église Saint-Augustin, à confesser, prêcher et catéchiser partout où besoin serait. Ces conventions ainsi réglées et signées de part et d'autre, l'évêque envoya dom Guérin les porter lui-même à la cour de Turin; et le duc, non content de les approuver, chargea son ambassadeur à Rome de les faire ratifier par une bulle du Souverain Pontife. Cette bulle ne se fit pas attendre; et,



JEAN-FRANÇOIS DE SALES
Coadjuteur et frère de saint François de Sales évêque et prince de Genève (1578-1636).

dès le printemps suivant, l'évêque reviendra à Thonon établir dom Juste Guérin en possession du nouveau collège et de l'église Saint-Augustin.

Pendant le séjour de notre prélat en Chablais, la peste faisait de grands ravages à Genève. Afin de rassurer les habitants de Thonon, il les engagea à mettre leur confiance dans l'intercession du bienheureux Amédée de Savoie « de la naissance duquel leur ville a été honorée ». Puis il écrit à son frère Jean-François de n'être point en peine de lui. « Il n'y a, lui dit-il, aucun danger dans le Chablais ; et quand même le mal prendrait de l'accroissement, je saurai, Dieu aidant, me garder du péril[1]. »

Peu de jours après, apprenant que Jean Favre, son vicaire-général, vient de mourir à Chambéry, il annonce à son frère qu'il l'a choisi pour cette dignité. « Après plu-« sieurs considérations, lui dit-il[2], j'ai résolu de vous « appeler à cette charge ; un seul motif vous suffira pour « l'accepter et à tout le monde pour l'approuver : c'est « que de cette charge despend en grande partie non « seulement le bien du diocèse, mais mon honneur, et que « vostre parenté vous pressera plus que tout autre d'en « avoir soin et jalousie. L'essentiel dans cet emploi, c'est « la vigilance à ce que les autres fassent bien leur devoir. « Faites pour moi jusqu'à mon retour comme si vous estiez « déjà establi. »

Ce retour ne tarda pas : le 13 septembre, dans l'église de Notre-Dame de Compassion, il conféra la tonsure à quatre jeunes clercs et les ordres mineurs à deux lévites, parmi lesquels se trouvait un fils de noble Claude Marin, dont nous avons souvent parlé ; le lendemain, il rentrait à Annecy où il devait procéder à une autre ordination et présider un concours.

Là, il s'occupa encore des intérêts de son cher pays du

1. E. N., lettre 1111.
2. *Ibid.* (Lettre du 8 sept. 1615).

Chablais. Ayant remarqué que la culture de la soie occupait beaucoup de bras à Genève, y attirait plusieurs étrangers et procurait à ceux qui s'y livraient une facile aisance, il écrivit au duc de Savoie, le 2 octobre, pour l'engager à introduire à Thonon cette branche d'industrie, qui serait tout à la fois une source de bien-être pour ses sujets et un moyen de les conserver dans la vraie religion. « Il ne se « peut dire, lui mandait-il, combien ce progrès serait utile « au service de Dieu pour retirer plusieurs âmes d'entre « les hérétiques, pour affaiblir Genève qui se soutient en « grande partie par ce trafic, et pour soulager les sujets de « Votre Altesse, qui gagneraient en ce commerce ce que « nos ennemis gagnent[1]. » Le prince entra dans les vues du saint évêque, et fit tellement progresser cette industrie, que celui-ci crut devoir l'en remercier par une lettre en date du 1er avril suivant : « La charité et la bonté que « Vostre Altesse a tesmoignées envers ces bons peuples, « par le soin qu'elle a pris de faire réussir l'introduction de « l'art de la soie en ces pays, ne sauraient jamais estre « assez dignement remerciées[2]. »

Il apprit, à quelques jours d'intervalle, que l'archevêque de Lyon, interrompant ses visites pastorales, se disposait à venir jusqu'à Annecy. Il l'accueille avec tous les honneurs dus à son mérite autant qu'à sa dignité (30 octobre), le fait officier pontificalement et prêcher à la cathédrale le jour de la Toussaint. Les jours suivants, il lui fit visiter les divers établissements d'Annecy; le 4 novembre il le conduisit au collège des Barnabites et le fit officier pour la fête de saint Charles : « Mes pères, dit-il aux Religieux « en le leur présentant[3], quand vous n'aviez que moi à « vostre solennité, vous n'aviez que l'ombre de saint Char- « les; mais, ayant aujourd'hui Mgr de Marquemont, vous

1. Lettre 1117e.
2. Lettre 1187e.
3. Année de la Visitation, 5 nov.

« avez la copie vivante de l'admirable archevesque de « Milan. »

L'illustre visiteur voulut encore voir de près tous les actes publics de l'administration épiscopale pour s'édifier et s'instruire. Une cure se trouvait alors vacante et un concours était ouvert pour la donner au plus digne [1]. Un gentilhomme ecclésiastique, fier de sa noblesse, se présente et offre, en guise de mérite, des lettres du duc de Savoie et d'autres princes qui le recommandaient. Appuyé de ces hautes protections, il méprisait tous ses concurrents et s'indignait au moindre doute qu'on pût lui en préférer un autre. L'évêque, qui n'était pas homme à faire plier le devoir devant la faveur, l'interroge sur le premier évangile où le hasard le fait tomber à l'ouverture du missel : c'était l'évangile des enfants de Zébédée, dont Jésus-Christ corrige l'ambition par cette sévère parole : Vous ne savez pas ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.* François propose au gentilhomme de traduire; l'ignare concurrent n'y comprend pas un mot, et néanmoins, sans être déconcerté par les éclats de rire de toute l'assemblée, il réclame d'un ton hautain le bénéfice comme chose qui lui est due. « Monsieur, dit alors François avec une mo« dération pleine de douceur, permettez-moi de vous expli« quer les paroles que vous n'entendez point : *Nescitis quid* « *petatis,* vous ne savez pas ce que vous demandez. Im« possible à vous, avec le peu de science dont nous venons « d'acquérir la preuve, de vous acquitter de la charge des « âmes; impossible donc à moi de vous la confier : je ne « suis pas le maître des bénéfices, je n'en suis que le dis« pensateur, obligé de les donner au plus digne [2]. » Conformément à ce principe, le saint évêque, séante tenante,

1. Le 4 novembre 1615, eut lieu le concours pour la cure de Scionzier; un des concurrents était noble Pierre-François de Rossillon du Châtelard.

2. Charl.-Aug., II, p. 114.

déclara pourvu du bénéfice l'ecclésiastique qui dans le concours avait fait preuve de plus de talent[1].

Piqué de cette humiliation, le gentilhomme se laisse emporter par la colère, et menace d'aller trouver le duc de Savoie, pour lui apprendre le peu de cas qu'on a fait de sa recommandation. « En voilà assez, Monsieur, reprit François; c'est la passion qui parle en ce moment : une autre « fois, ce sera la raison. » François, en effet, estimait trop le prince pour penser qu'il voulût la promotion d'un sujet aussi notoirement incapable. Néanmoins le gentilhomme ne s'en tint pas là : le dimanche suivant, en plein office, il eut l'impudence d'aller présenter à l'évêque, assis dans sa chaire pontificale, un libelle diffamatoire rempli des injures les plus grossières. Le saint prélat, loin de s'en émouvoir, ne songeait pas même à demander justice de l'insulte, lorsque le Chapitre, ayant pris l'affaire en main, voulut procéder rigoureusement contre le coupable et le faire châtier d'une manière exemplaire. Déjà la sentence était écrite et sur le point d'être prononcée : l'évêque l'apprend, il accourt, demande grâce et l'obtient. Il fait mieux encore, il entreprend de se venger à la manière des saints : il sollicite et obtient pour l'insolent gentilhomme, à la cour du duc de Savoie, une place très honorable, en rapport avec sa condition et sa naissance; de sorte qu'il passa en proverbe dans toute la Savoie, qu'il suffisait d'offenser l'évêque de Genève pour en recevoir des bienfaits[2].

Témoin de tant de vertus, Mgr de Marquemont ne put contenir son admiration; il publiait partout que l'évêque de Genève était un saint, il l'appelait du nom de père; il aimait à se regarder, tout primat des Gaules qu'il était, comme son enfant spirituel, son humble disciple; et ce sentiment était si profond dans son âme, qu'un jour, lisant

1. C'était Révérend Pierre-François Jay.
2. *Dép. de Favre*, qui était présent. — Année de la Visitation, 31 octobre (Lettre 1129e du 8 novembre).

la signature de l'homme de Dieu au bas d'une lettre testimoniale d'un Religieux d'Annecy, il la baisa plusieurs fois avec respect, en s'écriant : « O le grand serviteur de Dieu ! « ô l'homme saint et parfait ! prélat envoyé du ciel et « que j'ai vu faire des actes héroïques de charité et de jus- « tice ! Ah ! plût à Dieu que tous les évêques de France « eussent quelque petite portion de la grâce qu'il pos- « sède en plénitude ! C'est vraiment un pasteur accompli, « et nous devons tous aspirer à retracer en nous ses « vertus[1]. »

Les deux prélats, animés également de l'esprit de Dieu, ne conférèrent ensemble que de matières ecclésiastiques, depuis l'arrivée de l'archevêque jusqu'à son départ, qui eut lieu trop tôt pour leurs communs désirs. La nécessité de visiter son diocèse ne permit pas à ce grand homme de rester plus longtemps. Mais à peine avait-il quitté Annecy, que la malignité, prêtant à cette entrevue toute spirituelle des desseins politiques hostiles au duc de Savoie, fit entendre à la cour de Turin que les deux évêques avaient concerté ensemble quelques secrets projets dans les intérêts du roi de France. Le duc, accueillant ce soupçon injurieux, chargea le marquis de Lans, gouverneur de la Savoie, d'examiner le fait ; celui-ci aussitôt délégua un exprès au saint évêque pour l'informer du mécontentement du prince, et lui demander compte du voyage de l'archevêque et de ses longues entrevues avec lui[2].

L'évêque, plus qu'étonné d'un si étrange soupçon, répondit aussitôt au gouverneur[3], en prenant Dieu et les anges à témoin de la vérité de ses paroles, que Mgr de Marquemont n'avait voulu que lui rendre la visite qu'il avait reçue ; que, sans y mettre de mystère, comme font ceux qui ont des intentions hostiles, il était venu au grand

1. *Dép. de Rendu.*
2. Année de la Visitation. — Charl.-Aug., II, p. 117.
3. Lettre 1132*.

jour accompagné de huit hommes à cheval; que, depuis son arrivée, il n'avait été question entre eux que de choses purement spirituelles, qu'il en donnait pour garant son honneur et sa conscience. « Si Votre Excellence me le per-« met, ajoutait-il en terminant, je lui dirai avec liberté « que j'ai été élevé et que j'ai vieilli dans une solide fidé-« lité envers mon prince, et que ma profession et toutes « les considérations humaines m'y attachent étroitement. « Je suis essentiellement Savoisien, moi et tous les miens, « et je ne saurai jamais être autre chose. Je ne conçois pas « comment je puis donner ombrage, après avoir vécu tou-« jours fidèle et dévoué comme je l'ai fait. »

Dédaignant tous ces vains soupçons, François continuait à conquérir tous les esprits, par sa générosité et sa douceur. Le curé d'une paroisse du haut Chablais était mort *ab intestat*[1]. D'après la jurisprudence d'alors, ses biens, quels qu'ils fussent, revenaient de droit à l'évêque. Affligés de se voir enlever un héritage sur lequel ils comptaient, ses parents s'étaient adressés d'abord au surintendant de l'évêché, George Rolland, le priant de prendre en considération leur pauvreté et d'engager son maître à se désister de ses droits, moyennant la somme de vingt ducatons ou soixante-dix-neuf francs de notre monnaie[2], qu'ils lui offraient en dédommagement. Le surintendant, regardant une offre si minime comme une impertinence (car l'héritage valait dix fois plus), les avait renvoyés sans vouloir les entendre davantage. Eux, alors, espérant mieux de la charité du maître que de celle du serviteur, vinrent trouver l'évêque; et, après l'exposé de leur pauvreté, après le récit du refus que leur avait opposé George Rolland, ils lui réitérèrent l'offre de vingt ducatons. François accepta aussitôt un échange si défavorable, leur fit, par acte sous seing privé, abandon

1. Il s'agit de Nicolas de Fert, curé de Morzine, décédé en novembre 1615.
2. Le ducaton valait 3 fr. 45 de notre monnaie.

de tout l'héritage, et, prenant gaiement les vingt ducatons : « Voilà, leur dit-il, qui sera bon pour mes pauvres. » Le surintendant n'eut pas plus tôt appris le fait, qu'il vint fort courroucé trouver son maître et lui reprocher avec amertume l'embarras où il allait le mettre pour fournir à la dépense de la maison. « Eh! mon ami, reprit François avec un « aimable sourire, si ce bon prêtre ne fût pas mort, n'au- « rions-nous pas eu de quoi vivre! Mais consolez-vous, mon « cher Rolland, je n'y reviendrai plus. Quant aux vingt du- « catons, les pauvres en sont déjà saisis. » Sur ces entrefaites, un ami étant survenu et lui ayant témoigné sa surprise de voir sortir le surintendant en si mauvaise humeur : « C'est, lui dit François, que j'ai fait une friponnerie à « M. Rolland; il comptait toucher une somme considérable « de quelques biens tombés en déshérence; je l'ai touchée « sans qu'il en sût rien, et je l'ai distribuée aux pauvres. « Dieu nous garde d'un plus grand mal[1]. »

François éprouva une autre persécution de la part d'un gentilhomme sans mœurs, qui s'était fait son ennemi sans qu'il lui en eût donné aucun sujet. Cet homme, qui se piquait de bel esprit, répandit dans le monde une satire sanglante contre l'évêque de Genève. Cet écrit impie n'excita dans le public que le mépris qu'il méritait, et n'altéra pas un instant dans François le calme de son âme. Dépité d'un insuccès si complet, ce gentilhomme inventa un autre genre d'outrage. Quoiqu'on fût alors au plus fort de l'hiver et que la terre fût toute couverte de neige, il rassembla, pendant plusieurs nuits de suite, devant la porte de l'évêché, ses domestiques et quelques mauvais sujets de la ville, avec une nombreuse meute de chiens. Là, il leur donna l'ordre de faire le plus de tapage possible, les uns en jouant du cor de chasse, les autres en tirant force coups de pistolet, tous en poussant les cris usités à la chasse, en ani-

1. Charl.-Aug., II, p. 86.

mant les chiens à aboyer, et leur pinçant même les oreilles pour les faire crier plus fort; de telle sorte qu'il n'y eût pas pour l'évêque un seul moment de repos possible pendant toute la nuit[1]. François, en effet, ne pouvait dormir; mais alors il se levait, et, prosterné à deux genoux, aux pieds de son crucifix, il priait pour ces insolents perturbateurs, en disant avec Jésus-Christ : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Les gens du voisinage, moins patients que leur évêque, informèrent la justice et la pressèrent d'empêcher ce tapage nocturne, qui ne leur permettait pas de fermer l'œil de toute la nuit. Mais tel était le crédit de ce seigneur, qu'il sut arrêter toute poursuite et réduire à l'impuissance l'action de la justice. Alors les serviteurs de l'évêché, sentant leur patience poussée à bout, voulurent se faire justice eux-mêmes et sortir en armes contre les impertinents. « Gardez-vous-en bien, leur « répondit François avec son incomparable mansuétude; « hélas! ils sont plus à plaindre que nous : au moins nous « sommes ici chaudement et à couvert, et eux doivent être « transis de froid. — Mais ce sont des misérables! répli- « qua-t-on. — Hélas, dit l'humble prélat, si la grâce ne nous « assistait, nous pourrions faire pire encore. Dieu soit béni « de ce que je ne voudrais pas en faire autant[2]! »

Enhardis par l'impunité, ces malheureux se mirent à jeter des pierres contre les fenêtres; et le saint évêque, voyant tomber les pierres à ses côtés, répétait tranquillement le mot de saint Étienne lapidé : « Seigneur, ne leur imputez « pas ce péché. » Enfin ils en vinrent jusqu'à cet excès de couvrir de boue et d'ordures toute la grande porte de l'évêché, et ils paraissaient décidés à continuer longtemps encore ce manège, lorsque l'évêque, ayant par hasard rencontré pendant le jour le gentilhomme auteur de tout le mal, se jeta à son cou comme si c'eût été son meilleur ami,

1. Charl.-Aug., II, p. 184. Année Sainte, au 13 janvier (1616).
2. *Dép. de Raffy.*

et l'embrassa de la manière la plus cordiale, accompagnée des paroles les plus bienveillantes. Cet homme ne put tenir contre tant de charité; tout confus, il demanda pardon, et fit mieux encore : touché de la beauté de la religion qui apprenait à chérir ainsi un ennemi, il se convertit entièrement, proclamant que la douceur de son évêque avait été plus puissante sur son âme que les sermons de cent prédicateurs [1].

Ce seigneur, avant sa conversion, avait fait partager sa haine pour l'homme de Dieu à un de ses frères, marquis d'une fierté facile à s'offenser. Cette haine fut, aux yeux du saint évêque, un titre particulier à son affection; et, en effet, un seigneur fort puissant, en querelle avec ce marquis, étant venu à Annecy, en compagnie de douze cavaliers, pour terminer la dispute par les armes, François l'arrêta au moment où il passait devant l'évêché pour aller sur le terrain, le dissuada de se battre, et le mit en rapport avec son ennemi. Les deux combattants, touchés de la médiation du saint évêque, le prirent pour arbitre : il régla leur différend, rapprocha leurs cœurs divisés, et ces seigneurs, qui avaient juré la mort l'un de l'autre, se séparèrent amis [2].

La charité, dans l'évêque de Genève, n'était pas seulement patiente, elle était encore généreuse et prodigue : un curé de son diocèse étant venu un jour lui exposer sa détresse, il voulut à tout prix lui faire l'aumône, mais par quel moyen? il n'avait plus rien dans sa bourse. Il va à la chapelle, prend deux grands chandeliers d'argent qui étaient sur l'autel et les donne à cet ecclésiastique pauvre, en lui disant de les vendre pour en tirer de quoi vivre. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, baise les mains de son bienfaiteur et va vendre les chandeliers à Genève. Rolland, l'économe de la maison, voyant, le lendemain matin, la chapelle

1. *Dép. de Dunant*, témoin de toute la scène. — Charles-Aug., II, p. 115.
2. Charles-Aug., II, p. 125. — 3. Jean Neyret, curé de Thônex.

dégarnie, soupçonna ce qui était arrivé, et voulut racheter ces objets. « Non, dit François, ce rachat ne pourrait « se faire qu'au préjudice des pauvres; nous nous passe- « rons de chandeliers[1]. » Le saint évêque ne borna pas là sa charité : informé que l'église de ce bon curé était dans un état de délabrement déplorable, il en fit blanchir le chœur de ses propres deniers, y établit de grandes fenêtres avec des ferrures et des treillis, et donna un fort beau tableau en payant les frais de cadre, de pose et autres agencements nécessaires pour qu'il produisît un bon effet[2].

Un père de famille, avocat à Annecy, réduit par divers malheurs à une extrême détresse, ne pouvait plus fournir aux frais de l'éducation de son fils, qui étudiait en théologie à Paris. François, instruit de sa position, lui envoie aussitôt la somme d'argent dont il avait besoin. La joie de cet homme est au comble; mais bientôt succède une cruelle inquiétude : comment envoyer cet argent à Paris? Ne se perdra-t-il point en chemin? Le saint prélat apprend les angoisses du pauvre père; il le fait venir, se charge de la commission en assumant sur lui la responsabilité de tous les périls, et accompagne l'envoi d'une lettre bienveillante au jeune homme, pour l'exhorter à la piété et à l'étude. L'avocat, touché de tant de bonté, crut devoir, par reconnaissance, faire des visites fréquentes à son bienfaiteur. Mais, malencontreusement pour l'évêque, le visiteur ne connaissait guère la discrétion : plusieurs fois il porta l'importunité jusqu'à rester quatre à cinq heures de suite sans avoir autre chose à dire que des bagatelles insignifiantes; et, chose admirable! le saint prélat, malgré ses grandes occupations, l'accueillait toujours de la meilleure grâce, sans jamais laisser entrevoir aucun ennui[3].

Cette patience de la charité, dans le saint évêque, ne fut

1. *Dép. de Chambet.*
2. *Dép. de Chambet et de Donyer.* — Charles-Aug., II, p. 127.
3. Charl.-Aug., II, p. 126.

pas moins merveilleuse à l'égard d'un seigneur venu des confins les plus reculés de la Normandie pour conférer avec lui sur les scrupules qui travaillaient sa conscience, et les doutes, en matière de foi, qui tourmentaient son esprit. Ce seigneur avait cherché dans toute la Normandie et à Paris un docteur qui éclaircît ces difficultés, dissipât ces ténèbres, rendît la paix à son âme troublée; et, n'en trouvant pas à son gré, il s'était décidé à faire le voyage d'Annecy. Il se présente à l'évêché; on annonce à François, qui était à table pour le dîner, qu'un étranger le demande; le saint évêque se lève aussitôt, accueille ce seigneur avec bonté et l'introduit dans sa chambre. Celui-ci alors entame le long chapitre de ses scrupules, de ses difficultés et de ses doutes. François répond à tout avec netteté et patience: à mesure qu'il résout une question, d'autres semblent renaître; enfin la conférence se prolonge jusqu'à l'heure du souper. M. de Sainte-Catherine va avertir François que c'est le moment de se mettre à table. Une heure se passe; d'autres messagers viennent à la charge, et expriment à leur évêque la crainte que le défaut de nourriture ne le fasse succomber à la fatigue. *Nonne anima plus est quam esca* [1]? leur répondit-il. *Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris mei* [2]. « Ne vaut-il pas mieux sauver une âme que de manger? Ma nourriture est de faire le bon plaisir de mon Père. Une autre fois nous aurons le temps de manger et de boire, j'ai en ce moment une autre faim à satisfaire, une autre soif à étancher : c'est la faim et la soif du salut et de la consolation d'une âme; que personne ne vienne donc plus me déranger! » Et il continua la conférence jusqu'à ce que ce seigneur fût pleinement satisfait et que la douce lumière de la paix brillât de tout son éclat là où étaient le trouble et les ténèbres. Enfin, après dix heures de séance, l'étranger se retira, content et fondant en larmes de

1. Matth., VI, 2.
2. Joan., IV, 31.

bonheur. « Oh! dit-il à M. de Sainte-Catherine, qui le re-
« conduisait, que vous êtes heureux de jouir d'un pasteur
« si saint et d'un directeur si habile! J'étais perdu, et ses
« bons conseils m'ont ramené à la vie. Personne en France
« n'avait pu rendre la paix à mon âme; béni soit Dieu qui
« m'a conduit près de vostre saint évêque! On m'en avait
« dit des choses merveilleuses; mais tout ce qu'on m'a
« dit n'est pas l'ombre de ce que j'ai vu. Il y a entre la
« renommée et la réalité toute la différence qui sépare un
« tableau d'avec l'homme qu'il représente[1]. »

1. *Dép. de Bouvard et de Myucet.*

CHAPITRE V

FRANÇOIS INSTALLE LES BARNABITES A THONON. BELLE CONDUITE DE FRANÇOIS DE SALES DURANT LA GUERRE CIVILE. IL FAIT PARAITRE SON TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU, PRÊCHE L'AVENT ET LE CARÊME A GRENOBLE, PERD LE BARON ET LA BARONNE DE THORENS, VOYAGE EN CHABLAIS ET AU PAYS DE GEX.

De 1616 à 1617.

Dans les premiers mois de l'année 1616, notre prélat eut à accomplir divers voyages. En février, il se rendit à Rumilly, pour visiter Claude-François de la Fléchère, qui était à son lit de mort ; puis en avril, il se dirigea sur Thonon pour installer les pères Barnabites. A son retour, il fut atteint lui-même d'une maladie du gosier dont il guérit promptement. En ce temps-là, à la suite d'une grande sécheresse, la disette des grains régnait dans la ville d'Annecy et dans les environs. Afin d'y porter remède, notre saint fit acheter une quantité considérable de froment pour les pauvres honteux et fit distribuer, deux fois par semaine, d'abondantes aumônes à tous les indigents qui se présentèrent à sa porte, sans préjudice de ce qu'il donnait les autres jours.

A la disette vinrent s'ajouter des troubles intérieurs, une sorte de guerre civile. Le duc de Nemours, dans le courant de mai, leva, dans le Genevois et le Faucigny, un corps de 800 hommes qu'il avait promis d'envoyer en Piémont pour secourir on parent, le duc Charles-Emmanuel, qui continuait

de guerroyer avec l'Espagne. Mais, comme il gardait quelque rancune à ce dernier qui lui avait refusé l'une de ses filles en mariage, il se laissa séduire par les intrigues des Espagnols qui l'engageaient à se rendre maître de la Savoie, et donna l'ordre à sa troupe de rétrograder de Conflans[1], où elle était déjà parvenue, pour venir camper aux environs du Plot, entre Annecy et La Roche.

Le marquis de Lans[2], à cette nouvelle, fit occuper les faubourgs d'Annecy (24 juin) et envoya Louis de Sales cerner et désarmer les volontaires de Nemours : ce qui fut fait. Mais un mois plus tard, le colonel La Grange, au service du duc de Nemours, vint, à la tête de trois compagnies françaises, se présenter à la porte du Sépulcre[3], et, sur le refus d'ouvrir, menaça de monter à l'assaut (22 juillet). Toute la ville était dans la consternation : seul l'évêque possédait son âme dans la paix, et, rassurait son peuple en lui promettant que cette levée de boucliers s'en irait en fumée. Ces bonnes paroles ne pouvaient calmer la frayeur générale : « S'ils viennent à forcer la ville, lui dit-on, vous serez le « premier sur qui tomberont les hérétiques ; ils pilleront « votre évêché et vous feront sentir toute leur fureur : « cachez-vous donc et mettez en sûreté tout ce que vous « avez de plus précieux. — Non, mes enfants, leur répon- « dit-il avec une parfaite sérénité de visage, je ne me « cacherai pas et ne me séparerai point de vous : je ne pense « pas qu'on me veuille plus de mal qu'aux autres, et, s'il le « faut, je souffrirai avec vous. Je serai toujours à mon devoir, « Dieu aidant : si l'on sonne vespres, j'y irai ; si j'ai des « dépêches à faire, je les ferai ; si l'on prend la ville d'assaut

1. Petite ville de Savoie, qui réunie, en 1835, au village de l'Hôpital, a pris le nom d'Albertville en reconnaissance des embellissements qu'y a fait exécuter le roi Charles-Albert.

2. Sigismond d'Est, marquis de Lans, gouverneur de Savoie, depuis le 13 avril 1611.

3. Porte occidentale de la ville : ainsi nommée à cause du voisinage d'un prieuré du Saint-Sépulcre, érigé, vers le milieu du XIVe siècle, par frère André d'Antioche.

« et qu'on me veuille du mal, je suis entre les mains « de la divine providence. Du reste, ajouta-t-il pour relever « le moral de son peuple abattu, ayez confiance, il ne vous « sera fait aucun mal, je vous l'assure[1]. » En effet, au bout de trois jours, les ennemis levèrent le siège, et bientôt le prince de Piémont se rendit à Annecy avec des troupes nombreuses pour prévenir une nouvelle attaque.

François, toujours occupé des choses de son ministère, profita de l'occasion pour présenter au prince, sur la réforme des communautés religieuses des deux sexes, un mémoire[2] où brillent également sa sagesse et son zèle : la licence des guerres avait introduit dans beaucoup de ces communautés le relâchement et le désordre, et, plusieurs de ceux ou celles qui les habitaient étant liés par la parenté avec les seigneurs du pays, l'autorité ecclésiastique ne pouvait les faire rentrer dans le devoir sans soulever des oppositions puissantes. Pour remédier à un mal si difficile à guérir, le sage réformateur, convaincu que ce ne serait pas trop de la plus haute autorité qui fût dans l'Église, proposa au prince de solliciter, par son ambassadeur auprès du Saint-Siège, la nomination d'une commission chargée de délibérer sur les moyens à prendre, et revêtue des pouvoirs nécessaires pour les mettre à exécution. Cette commission aviserait : 1° à séparer entièrement des monastères les abbés et prieurs commendataires, en fixant les revenus auxquels ils pourraient prétendre, de telle sorte qu'il n'y eût plus désormais de querelles scandaleuses à ce sujet ; et à laisser une liberté parfaite soit aux supérieurs pour le gouvernement et la réforme de leur maison, soit aux communautés pour le changement triennal de leurs supérieurs par l'élection ; 2° à retirer de la campagne certaines communautés peu nombreuses et à les transporter dans les villes, où, étant en plus grand

1. Charl. Aug., II, p. 129.
2. Charl.-Aug., II, p. 130 et suiv. Voir sur le même sujet le mémoire que François adressa, trois ans plus tard, à son frère Jean-François.

nombre et réunies selon les besoins, elles pourraient mieux observer leurs règles et faire un service régulier; 3° à éliminer de certains monastères les Religieux qui ne voudraient pas se soumettre à la réforme et à les remplacer par d'autres plus édifiants; 4° à faire observer, spécialement dans les monastères de Religieuses, les règlements tracés par le concile de Trente. Le prince agréa fort ce sujet, et promit d'employer tout son crédit à le faire réussir.

Vers le même temps, le duc de Savoie, pour payer les frais de la guerre, demandait à tous les évêques de ses États, en vertu d'un bref qu'il avait obtenu du Pape, une levée d'impôts sur tous les biens ecclésiastiques, proportionnellement aux revenus des bénéfices. Le saint évêque, en conséquence, fit assembler tous les bénéficiers de son diocèse et les exhorta à répondre aux vœux réunis du prince et du Souverain Pontife : « Mes frères, leur dit-il, il ne nous est pas loisible de « gloser là-dessus; le souverain magistrat spirituel et le « souverain magistrat temporel parlent clairement; il faut « obéir[1]. » Malgré cet avis, trouvant dans ses prêtres, dont la pauvreté d'ailleurs lui était bien connue, des dispositions peu favorables à sa demande, il joignit aux paroles la prédication de l'exemple en s'imposant lui-même pour une somme qui dépassait incomparablement la proportion de ses revenus. Ce langage d'exemple fut plus éloquent que tous les discours; et de tous les assistants il ne s'en trouva pas un seul qui n'eût honte de son refus et ne votât sans se plaindre les subsides demandés[2].

C'est au milieu des agitations politiques dont nous venons de parler, que parut enfin le *Traité de l'Amour de Dieu*, qui est l'ouvrage capital du saint Docteur, et le résumé de toute sa doctrine mystique. Il y a pensé pendant de longues années, et lui a consacré ses réflexions les plus profondes.

1. Le P. la Rivière, p. 421. — Voir la lettre du 31 octobre 1616 (E. N., XVII).
2. *Esprit de saint François de Sales*, V^e partie, sect. XII.

Dès l'année 1607, il annonce son projet à la baronne de Chantal[1], mais il y travailla plus activement depuis qu'il eut établi l'Ordre de la Visitation : « Je vais mettre la main au livre de l'*Amour de Dieu*, mandait-il, le 5 février 1610, à la Mère de Chantal, et m'essayerai d'en écrire autant sur mon cœur comme je ferai sur le papier[2]. » Pressé par son zèle non moins que par les instances affectueuses de la Sainte, François consacra à cet ouvrage, durant l'année 1614, tous les loisirs qu'il put ménager, parfois même aux dépens de son sommeil, si bien que vers la fin de l'année, le premier jet en était achevé[3]. Mais avant de le livrer au public, l'auteur le retoucha et lui fit subir des modifications importantes qui lui demandèrent plus d'une année encore.

Le pieux auteur, en relisant son livre, sentait les flammes de l'amour divin tellement embraser son cœur que des larmes coulaient malgré lui sur le papier[4], et c'est au moment où il redigeait un de ses beaux chapitres sur le mystère de l'Incarnation, que sa tête fut environnée tout à coup d'un globe de feu, ainsi que nous l'avons raconté plus haut. A mesure qu'il composait, il communiquait son manuscrit à M. de Sainte-Catherine, chanoine de la cathédrale, à quelques autres ecclésiastiques distingués par leur mérite et à son frère Louis, les conjurant de lui faire leurs observations, de changer, d'effacer ou d'ajouter, comme ils l'entendraient. Quelquefois aussi il en lisait des chapitres à ceux qui venaient le voir, pour les édifier ; et M. Favre de la Valbonne a raconté qu'ayant été atteint d'une mélancolie profonde, il en avait été complètement guéri par deux ou trois chapitres dont le saint évêque lui avait fait lecture.

1. Lettre à Mme de Chantal du 11 février 1607. Voir celle adressée à l'archevêque de Vienne, au printemps de 1609 (E. N. lettres 385. et 514e, t. XIII et XIV).
2. Lettre 572e, XIV, 247.
3. Voir l'Introduction au tome IV de la N. E.
4. Le P. la Rivière (l. IV, ch. XLIV) sur le témoignage de saint Vincent de Paul.

Enfin, vers le mois de mai 1616, Michel Favre, son aumônier, partit pour Lyon avec le manuscrit et recevait, peu de jours après, les dernières recommandations du Saint au sujet de ce précieux dépôt. « Vous remettrez, lui dit-il, mes pau-
« vres cahiers aux pieds de Mgr de Marquemont, s'il est en
« lieu et loisir de s'appliquer à cette lecture : sinon vous
« les remettrez entre les mains de M. Déville, docteur en
« théologie, député pour l'approbation des livres; et, par
« son avis, vous les présenterez à M. Lafarge, vicaire géné-
« ral, et à d'autres docteurs, car je me reconnais très fautif;
« de plus, j'ai peu de loisir pour revoir mes petits ouvrages.
« Je supplie et désire qu'ils soient vus à loisir, et charita-
« blement examinés par les doctes [1]. »

L'impression fut assez rapidement exécutée pour être terminée le dernier jour de juillet [2]. Envoyant un des premiers exemplaires à l'un de ses disciples, l'auteur lui dit avec son humble naïveté : « Le libraire a laissé couler plusieurs
« fautes en cette œuvre, et moi plusieurs imperfections : s'il
« se trouve des besognes parfaites dans ce monde, elles ne
« doivent pas être cherchées en ma boutique. »

L'auteur commence par des réflexions préliminaires dans lesquelles il démontre que la volonté gouverne toutes nos puissances et toutes nos passions, que l'amour de Dieu ne peut exister dans une âme qu'à la condition d'y dominer tout autre amour, voulant *être roi ou rien, ne pouvant vivre s'il ne règne, ni régner si ce n'est souverainement*, et que, Dieu étant l'infinie bonté, le cœur humain a une inclination naturelle à l'aimer par-dessus tout, sans cependant pouvoir le faire qu'à l'aide de la grâce.

1. Année de la Visitation, 20 mai. Les approbations des docteurs sont des 18, 20 et 25 mai 1616, et c'est le 29 juin suivant que l'auteur signa la Préface.

2. *Traité de l'Amour de Dieu, par François de Sales, Evesque de Genève.* A Lyon, chez Pierre Rigaud, rue Mercière, au coin de la rue Ferrandière, à l'enseigne de la Fortune. M. D. C. XVI. Avec approbation des Docteurs, et privilège du Roy pour dix ans.

Après ces notions, qui occupent tout le premier livre, l'auteur entre dans son sujet; et, se faisant l'historien de l'amour divin, il en raconte la naissance, les progrès et la décadence. Les principes générateurs de cet amour sont les perfections infinies de Dieu considérées en elles-mêmes, les bienfaits de sa main libérale, dont les principaux sont la création, la conservation et la rédemption; les inspirations de la grâce qui nous pressent d'aimer, tout en nous laissant la liberté de n'aimer pas; la foi, l'espérance, le souvenir de nos fautes et les doux attraits de Jésus-Christ. L'amour formé dans le cœur par ces principes est, jusqu'au dernier soupir, susceptible de s'accroître par toutes les bonnes œuvres, même les moindres, par l'action de Dieu toujours présent au fond de l'âme qui aime; et là, le docte historien de l'amour divin révèle l'excellence du don de persévérance, le bonheur de mourir dans la charité; après quoi, suivant l'amour jusque dans le ciel, il le montre béatifiant tous les saints par la claire vue de Dieu le Père, du Verbe engendré et de l'Esprit-Saint, amour substantiel qui unit le Père et le Fils. Mais malheureusement, dans cette vie, l'amour ne suit pas toujours cette voie de progrès : quelquefois l'homme quitte Dieu pour s'attacher aux créatures; les objets sensibles le séduisent et l'entraînent; et lorsque tout devrait le porter à Dieu, tout sert quelquefois à l'en détourner. C'est pourquoi l'historien de l'amour divin en raconte la décadence et le refroidissement; triste fruit de l'inconstance de notre volonté et de notre faiblesse dans les tentations.

Les cinq livres suivants sont consacrés à décrire les exercices ou la pratique de cet amour. Le premier exercice, c'est la complaisance ou la condoléance : la complaisance par laquelle l'âme se réjouit de voir le Dieu qu'elle aime, si beau, si parfait, si aimable; la condoléance par laquelle elle compatit aux souffrances de Jésus-Chrit dans sa Passion et s'afflige de l'outrage que le péché fait à Dieu.

Le second exercice, c'est la bienveillance qui désire que Dieu soit connu, aimé et servi par toute créature, qui soupire après le ciel pour l'aimer sans interruption et le voir aimé par tous les cœurs, qui s'unit avec transport aux louanges que Dieu se donne à lui-même. De là, le pieux auteur passe au troisième exercice de l'amour, qui est l'oraison; il en parcourt les divers degrés, la méditation et la contemplation, les ravissements et les extases, avec les langueurs et les blessures de l'amour; et il ajoute pour dernier exercice l'union de notre volonté à celle de Dieu par l'obéissance à ses commandements, à ses conseils, à ses inspirations, et par l'indifférence à tout ce que voudra son bon plaisir, quel qu'il soit. L'auteur n'est nulle part plus admirable que dans ce dernier point, qui fait le sujet du huitième et du neuvième livre. Là, on voit l'amour à son apogée, voulant tout ce que veut le Dieu qu'il aime et ne voulant rien autre chose, content de s'immoler pour que Dieu soit tout en lui. Après ces suaves et belles considérations, l'auteur, dans les trois derniers livres, étudie le commandement de l'amour divin, en fait voir l'excellence, les effets, les caractères, et donne des avis pour y faire progrès.

Telle est l'analyse rapide de ce beau traité, fruit de vingt-quatre années de prédications, selon l'expression de l'auteur lui-même, et de si profondes études, qu'il est quatorze lignes de ce livre, qui, disait-il à M. de Belley, lui avaient coûté la lecture de plus de douze cents pages in-folio [1]. Il y traite les questions de la théologie les plus épineuses et les plus obscures, la grâce efficace, la prédestination, le commencement de la foi; mais ces épines, il les convertit en fleurs par la netteté de ses explications revêtues du style le plus gracieux; ces obscurités, il les éclaircit par les lumières d'une saine théologie, par la lucidité de ses aperçus, l'exactitude et la précision de sa doctrine. Il ôte aux

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe p., sect. xv.

questions scolastiques toute leur sécheresse par son humeur aimable qui brille partout; il sème l'agrément dans tout ce qu'il dit, par son imagination fleurie, qui personnifie jusqu'aux objets les plus spirituels, par ses comparaisons et ses traits d'histoire empruntés le plus souvent à la Bible, et appliqués avec autant de justesse que de grâce, mais surtout par le sentiment de la plus tendre piété, qui anime, vivifie tout, et fait de ce livre plutôt une production de son cœur qu'un travail de son esprit. Chose remarquable! cette composition, toute figurée et fleurie qu'elle est, est pourtant très-simple; la fécondité du génie et de l'imagination de l'auteur ne l'écarte jamais du naturel; les ornements viennent sous sa plume sans être appelés; c'est l'éloquence naïve, l'aimable simplicité d'un cœur qui ne dit que ce qu'il sent, qui se peint sans le vouloir, qui trouve dans les sujets les plus usés des beautés inconnues, mais si naturelles, qu'on est surpris de ne pas les avoir aperçues le premier. Tel est le *Traité de l'amour de Dieu.* L'auteur, en le composant, avait développé beaucoup plus longuement son sujet; mais, en le livrant à l'impression, il en retrancha plus de la moitié [1] : Censeur sévère pour lui-même, il ne donna au public que les parties les plus parfaites et les mieux ciselées de son travail : et il eut ainsi la gloire d'éditer un livre qui a toujours été considéré par les meilleurs juges comme un chef-d'œuvre de science et de style.

Les citations que nous allons faire donneront au lecteur quelque idée du mérite doctrinal et littéraire de ce grand traité. Le saint auteur veut-il nous encourager en nous exposant que les âmes, qui vivent dans la charité divine, s'enrichissent, même par les bonnes œuvres les plus simples et les plus petites, il s'exprime ainsi :

« Voyez-vous, Théotime, ce verre d'eau ou ce petit morceau de pain qu'une sainte âme donne au pauvre pour

[1] *Esprit de saint François de Sales*, III[e] part., sect. xv.

Dieu; c'est peu de fait certes, et chose presque indigne de considération selon le jugement humain. Dieu néanmoins le récompense, et tout soudain donne pour cela quelque accroissement de charité (Marc, IX, 40). Les poils de chèvre présentez anciennement au tabernacle estoient bien reçus et tenoyent lieu entre les saintes offrandes (Exod., XXXV, 26) et les petites actions qui procédent de la charité sont agréables à Dieu et ont leur place entre les mérites. Car comme en l'Arabie heureuse, non seulement les plantes de nature aromatique, mais toutes les autres sont odorantes (Plin., *Hist. natur.*, l. XII, c. XVII, al. XI) participant au bonheur de ce solage, ainsy en l'âme charitable, non seulement les œuvres excellentes de leur nature, mais aussi les petites besoignes se ressentent de la vertu du saint amour et sont en bonne odeur devant la majesté de Dieu qui à leur considération augmente la sainte charité. Théotime, les abeilles font le miel délicieux qui est leur ouvrage de haut prix, mais la cire qu'elles font ne laisse pas pour cela de valoir quelque chose et de rendre leur travail recommandable[1]. »

Au livre IV, chapitre III, le saint docteur veut nous montrer comment l'ami de Dieu peut décroître dans la ferveur en jouant avec les tentations dangereuses, il nous instruira de la manière la plus délicate en recourant encore à de merveilleuses comparaisons.

« On voit que les pigeons touchés de vanité se pavonnent quelquefois en l'air et font des esplanades çà et là, se mirant en la variété de leur pennage, et lhors les tiercelez et faucons qui les espient viennent fondre sur eux et les attrappent, ce qu'ilz ne feroient jamais si les pigeons voloient droit leur vol, d'autant qu'ils ont l'aile plus roide que les oiseaux de proie. Hélas! Théotime, si nous ne nous amusions pas en la variété des plaisirs caduques et surtout en

1. Livre III, chap. II.

la complaisance de notre amour-propre, ains qu'ayant une fois la charité, nous fussions soigneux de voler droit, la part où elle nous porte, jamais les suggestions ni les tentations ne nous attraperoient, mais parce que comme colombes séduites et deceües de notre propre estime, nous retournons sur nous-mêmes et entretenons trop nos espritz parmi les créatures, nous nous trouvons souvent surpris entre les serres de nos ennemis qui nous emportent et dévorent. »

Au livre V, chapitre VIII, François nous expose une doctrine plus élevée : il nous montre comment les âmes vraiment éprises de l'amour divin, se complaisent à multiplier les louanges et les saints cantiques en l'honneur du Dieu qu'elles adorent ; de nouvelles comparaisons nous initieront d'une manière rapide et sublime à ces secrets de la vie mystique.

« Les rossignolz se complaisent tant en leur chant, au rapport de Pline (*Hist. natur.*, l. X, c. XXIX, al. XLIII), que pour cette complaisance, quinze jours et quinze nuits durant, ils ne cessent jamais de gazouiller, s'efforçant de toujours mieux chanter à l'envi les uns des autres ; de sorte que lhors qu'ilz se dégoisent le mieux, ils y ont plus de complaisance, et cet accroissement de complaisance les porte à faire des plus grands efforts de mieux gringotter, augmentant tellement leur complaisance par leur chant et leur chant par leur complaisance, que maintes fois on les voit mourir et leur gosier éclater à force de chanter ; oiseaux dignes du beau nom de Philoméle, puisqu'ils meurent ainsy en l'amour et pour l'amour de la mélodie. O Dieu ! mon Théotime, que le cœur ardemment pressé de l'affection de louer son Dieu reçoit une douleur grandement délicieuse et une douceur grandement douloureuse, quand aprez mille efforts de louange il se trouve si court ! Hélas ! il voudroit ce pauvre rossignol toujours plus hautement lancer ses accents, et perfectionner sa mélodie pour mieux chanter

les bénédictions de son cher bien aymé! A mesure qu'il loüe il se plait à louer, et à mesure qu'il se plait à louer, il se déplaist de ne pouvoir encore mieux louer; il fait toutes sortes d'efforts entre lesquels il traîne en langueur, comme il advenoit au très glorieux saint François, qui, emmi les plaisirs qu'il prenoit à louer Dieu et chanter ses cantiques d'amour, jettoit une grande affluence de larmes et laissoit souvent tomber de faiblesse ce que pour lhors il tenoit en main, demeurant comme un sacré philoméle à cœur failli, et perdant souvent le respirer à force d'aspirer aux louanges de Celuy qu'il ne pouvoit jamais assez louër. »

Voulons-nous enfin entendre François de Sales traiter les sujets les plus ardus de la prédestination des âmes et rivaliser en sublimité théologique avec saint Augustin et saint Thomas d'Aquin? Écoutons ce qu'il nous dit au livre II, chapitre XI.

« A quoy tient-il donc que nous ne sommes pas si avancés en l'amour de Dieu, comme saint Augustin, saint François, sainte Catherine de Sienne ou sainte Françoise? — Théotime, c'est parce que Dieu ne nous en a point fait la grâce. — Mais pourquoy est-ce que Dieu ne nous a point fait la grâce? — Parce que nous n'avons pas correspondu comme nous devions à ses inspirations. — Et pourquoy n'avons-nous pas correspondu? — Parce qu'estant libres, nous avons ainsy abusé de nostre liberté. — Mais pourquoy avons-nous abusé de nostre liberté? — Théotime, il ne faut pas passer plus avant, car, comme dit saint Augustin, la dépravation de notre volonté ne provient d'aucune cause, ains de la défaillance de la cause qui commet le péché. Et ne faut pas penser qu'on puisse rendre rayson de la faute que l'on fait au péché, car la faute ne seroit pas péché, si elle n'estoit sans rayson.

« Le dévot frére Rufin sur quelque vision qu'il avoit eue de la gloire à laquelle le grand saint François parviendroit par son humilité, luy fit cette demande : « Mon cher Pére,

je vous supplie de me dire en vérité, quelle opinion vous avez de vous-même. » Et le saint luy dit : « Certes, je me tiens pour le plus grand pécheur du monde, et qui sers le moins Nostre-Seigneur. — Mais, répliqua frére Rufin, comment pouvés-vous dire cela en vérité et conscience, puisque plusieurs autres, comme l'on voit manifestement, commettent plusieurs grands péchés desquelz, grâce à Dieu, vous êtes exempt? » A quoy saint François répondit : « Si Dieu eust favorisé ces aultres desquelz vous parlés, avec autant de miséricorde comme il m'a favorisé, je suis certain que pour méchans qu'ilz soient maintenant, ilz eussent été beaucoup plus reconnoissans des dons de Dieu que je ne suis, et le serviroyent beaucoup mieux que je ne fay; et si mon Dieu m'abandonnoit, je commettrois plus de méchancetés qu'aucun autre (*Chronica Frt. Min.*, t. I, chap. CLXVIII). »

« Vous voyez, Théotime, l'advis de cet homme qui ne fut presque pas homme, ains un séraphin en terre. Je sçay qu'il parloit ainsy de soy mesme par humilité, mais il croyoit pourtant estre une vraye vérité qu'une grâce égale, faitte avec une pareille miséricorde, puisse être plus utilement employée par l'un des pécheurs que par l'autre. Or, je tiens pour oracle le sentiment de ce grand docteur en la science des saintz, qui nourri en l'eschole du Crucifix, ne respiroit que les divines inspirations. Aussi cet apophtegme a été loué et répété par tous les plus dévotz qui sont venus depuis, entre lesquelz plusieurs ont estimé que le grand Apôtre saint Paul avait dit en le même sens qu'il étoit le premier de tous les pécheurs (I Tim., I, 15). »

A peine le *Traité de l'Amour de Dieu* fut-il publié qu'il produisit partout une impression profonde : Le général des Chartreux, qui, après avoir lu l'*Introduction à la Vie dévote*, avait conseillé l'auteur de ne plus écrire, pour ne pas déchoir du haut point où il s'était élevé, lui écrivit, après avoir lu ce traité, de ne plus cesser d'écrire ; la Sorbonne et les Jésuites proclamèrent que, par cet ouvrage, l'auteur s'était placé au

rang des Augustin et des Jérôme, des Ambroise et des Grégoire. Jacques, roi d'Angleterre, qui avait tant loué, tout hérétique qu'il était, l'*Introduction à la Vie dévote*, célébra en termes bien plus magnifiques encore le mérite de ce nouveau livre. Dans son admiration, il défia les évêques anglicans de rien écrire de semblable, et de savoir parler, comme l'évêque de Genève, le langage du ciel sur la terre : « Oh ! que je voudrais, s'écria-t-il, voir l'auteur de cet écrit « évangélique ! Ce doit être un grand personnage. » On rapporta au saint évêque cette parole ; et, loin d'y chercher une satisfaction pour sa vanité, son cœur, que l'amour de Dieu absorbait tout entier, ne fit qu'exhaler ce cri de zèle apostolique : « Oh ! qui me donnera des ailes comme à la « colombe, et je volerai vers ce roi dans cette belle île, autre- « fois la terre des saints, aujourd'hui le domaine de l'erreur ! « Ah ! vive Dieu ! si mon prince me le permet, je m'en irai à « cette nouvelle Ninive, je parlerai à ce roi et lui prescherai « la vérité au péril de ma vie [1] » ; sentiments qui, du reste, n'étaient point passagers en lui ; car jamais les noms des Anselme, des Thomas, des Édouard et tant d'autres saints personnages que l'Angleterre a produits ne lui venaient dans la pensée, qu'il ne poussât des soupirs pour sa conversion.

Comment expliquer que ce livre admirable soit de nos jours si peu connu et si peu goûté de nos contemporains? C'est que ce traité suppose chez le lecteur des connaissances théologiques et ascétiques qui malheureusement sont aujourd'hui assez rares. L'auteur, dans sa Préface, avait déjà prévu cette difficulté et il avouait que s'il avait voulu écrire seulement pour des âmes simples et curieuses de la seule pratique de la perfection, il aurait omis plusieurs chapitres et même plusieurs livres entiers. Mais il n'avait pas voulu restreindre ainsi le cercle de ses lecteurs et il avait pré-

1. M. de Maupas, p. 332.

tendu écrire pour ce monde raffiné, instruit, curieux de science théologique et ascétique qu'il avait connu à Annecy, à Chambéry, à Paris, à Lyon, Dijon et ailleurs. Et ce monde, préparé à une si haute lecture, avait lu avidement le grand Traité de l'évêque de Genève. Aujourd'hui cette classe de lecteurs n'existe plus guère que dans le clergé et dans les communautés religieuses très instruites. Peu de laïques sont capables de lire et de comprendre l'ensemble du *Traité de l'Amour de Dieu*. Peu de femmes dans le monde sont susceptibles d'apprécier cette belle émeraude que l'auteur a taillée et polie avec tant de soin pendant de si longues années. Le docte bénédictin qui a commencé l'édition récente des œuvres de François de Sales, a tenté de démontrer que le Traité dont nous parlons, demeurait accessible au grand nombre des âmes; que pour le pénétrer, il suffit « d'une science ordinaire jointe à beaucoup de ferveur et d'humilité ». Nous nous permettrons de répondre à l'éminent Bénédictin que précisément ces dispositions sont actuellement assez rares. Et c'est pourquoi ce livre demeure scellé pour tant de catholiques contemporains qui refusant également d'acquérir une science ordinaire, la ferveur et l'humilité, se rendent par là même incapables de lire les principaux ouvrages des grands écrivains de l'Église anciens ou modernes.

C'est le *Traité de l'Amour de Dieu* qui acheva de classer l'évêque de Genève parmi les penseurs les plus sublimes du christianisme. C'est cette savante étude qui lui a surtout mérité d'être déclaré Docteur de l'Église par le pape Pie IX dans les derniers temps de son glorieux pontificat.

L'immense concert d'éloges que ce livre valut à son auteur, fit concevoir au parlement du Dauphiné le désir d'entendre son éloquente parole, et on l'invita à venir prêcher à Grenoble l'Avent de 1616 et le Carême de 1617. Après avoir pris l'agrément du duc de Savoie, il accéda à l'invitation; et au jour convenu il se rendit à Grenoble, accompagné de

deux conseillers que le Parlement lui avait députés pour lui faire honneur. Pendant toute cette station, il vécut en apôtre, se gagna tous les cœurs par sa douceur, sa politesse et ses exemples; et, afin de mettre à profit le respect et la confiance qu'on lui témoignait, il ne ménagea ni son repos ni ses forces, se dévoua tout entier à régénérer cette ville, prêchant tous les jours, entendant en confession ou écoutant dans des conférences particulières tous ceux qui voulaient avoir recours à lui, visitant et animant à la ferveur toutes les communautés religieuses. Comme le temps de l'Avent est destiné à honorer le mystère du Verbe incarné dans le sein de Marie, il prit pour matière de ses prédications les paroles de l'ange qui était venu annoncer à Marie ce grand mystère, et l'*Ave Maria* suffit à toute la station. Chaque jour, il en commentait quelques paroles avec un cœur embrasé du désir de faire connaître et aimer Jésus et Marie, et l'on ne peut dire les succès heureux qu'obtinrent ces instructions [1].

Le maréchal de Lesdiguières, qui commandait alors en chef dans le Dauphiné, ne put résister, quoique calviniste, à la curiosité d'aller entendre un prédicateur dont tout le monde parlait avec tant d'enthousiasme. Après l'avoir entendu, il voulut l'entendre encore, et fut des plus assidus à ses sermons. Ébranlé par la grâce, il désira avoir avec le saint apôtre une conférence particulière. La mission de François, en cette circonstance, était délicate : car il s'agissait bien plus d'amener le maréchal à la vertu par la rupture d'une liaison coupable avec une femme enlevée à son mari [2], que de le gagner à la vérité par la force du raisonnement; mais le saint apôtre y mit tant de tact et de prudence, de ménagements et de hardiesse, qu'il dit, sans blesser, tout ce qu'il fallait dire; et, lorsqu'en se retirant, après quatre

1. *Dép. de Baytaz.*
2. Marie Vignon, marquise de Treffort, que Lesdiguières épousa le 16 juillet de l'année suivante.

heures de conférence, il demanda pardon des paroles capables de déplaire qui auraient pu lui échapper contre son intention : « Non, monseigneur, répondit le maréchal, vous « n'avez rien dit qui ne soit bien; j'y réfléchirai et pèserai « le tout avec la maturité que demande une affaire si grave. » Le maréchal, depuis ce temps-là, demeura lié avec François, l'invita souvent à sa table, alla souvent le visiter, et n'en parla, en toute circonstance, qu'avec les plus grands éloges, proclamant qu'il méritait d'être aimé, estimé et admiré de tout le monde[1].

Cette conduite du maréchal alarma les ministres, d'autant plus que beaucoup de gens de leur parti allaient entendre les sermons du saint évêque et en sortaient pleins de vénération pour le prédicateur et sa doctrine. Ils résolurent donc d'aller lui faire des remontrances sur une manière d'agir si nuisible à leur parti. Le maréchal, informé de ce dessein, leur fit dire que, s'ils venaient le visiter comme amis ou pour l'entretenir de quelque affaire, il les recevrait volontiers; mais que, s'ils se permettaient de lui faire des remontrances, ils pouvaient se tenir assurés qu'étant entrés par la porte ils sortiraient par la fenêtre. Ne pouvant donc parler eux-mêmes, ils firent parler en leur place un des principaux seigneurs de la province : « Dites à ces messieurs, répondit « le maréchal, que j'ai assez d'âge pour savoir ce que j'ai à « faire. Ils sont trop petits compagnons et trop jeunes pour « apprendre à un homme de mon âge et de ma qualité com- « ment il faut vivre. Je sais comment on doit traiter les « évêques : c'est bien autre chose que nos ministres, qui ont « tout au plus le rang de curés, puisqu'ils ont rejeté la di- « gnité épiscopale, quoique si bien fondée dans l'Écriture; « et je crois qu'ils ne sont pas à s'en repentir. Quand je « verrai les princes souverains, les fils et frères de rois se « faire ministres, comme j'en vois qui se tiennent honorés

1. Charl.-Aug., II, p. 155. — *Esprit de saint François de Sales*, III[e] part., sect. XLV.

« d'être évêques, archevêques et cardinaux, je verrai quel « honneur je dois rendre aux ministres[1]. » Malheureusement le maréchal partit le 19 décembre pour aller au secours du duc de Savoie attaqué par les Espagnols, ne revint qu'à la fin d'avril, et encore ce ne fut que pour se remettre en campagne peu après et n'en revenir qu'au mois de septembre 1617, de sorte qu'il interrompit ses rapports avec le saint évêque, qui l'eût fait rentrer prochainement au bercail de la vraie Église.

La station de l'Avent finie, François revint aussitôt à Annecy; et Dieu se plut encore à récompenser le zèle de son fidèle serviteur par des grâces singulières. Le prieur de Talloires, le père Claude-Nicolas de Quoëx, atteint d'une fièvre maligne et pestilentielle, était en danger de mort : François le visite, fait une prière sur lui, et le moribond est aussitôt rendu à la santé. Quelques jours après, le saint prélat, prêchant dans l'église Saint-Dominique, aperçoit parmi ses auditeurs un gentilhomme calviniste des plus obstinés; il quitte aussitôt le sujet qu'il avait commencé, et passe à une démonstration de la vérité de la religion catholique. Le gentilhomme écoute avec avidité, se sent convaincu, persuadé; et renonçant à ses erreurs, il prend la résolution de rentrer dans le sein de l'Église; ce qu'il fit en effet peu après[2].

Bientôt le saint prédicateur retourna à Grenoble pour la station du Carême qu'il avait promise. La connaissance plus parfaite qu'il avait acquise de son auditoire dans l'Avent précédent, lui fit penser qu'il serait utile de traiter la controverse, et, dès le mercredi des Cendres, il manifesta son dessein à ses auditeurs : « Me voilà, leur dit-il, dans la chaire « de la vérité, je n'y suis que pour la dire entièrement, et je « la dirai sans crainte; rien au monde ne m'en empeschera : « que plutost ma langue s'attache à mon palais, qu'elle se « sèche et demeure immobile dans ma bouche! » Ces pa-

1. Année de la Visitation, 4 décembre.
2. De Cambis, t. II, p. 558-559.

roles, animées du feu de l'Esprit-Saint, qui était en lui, disposèrent les calvinistes comme les catholiques à assister exactement à ses sermons; et il en résulta plusieurs conversions remarquables[1]. Une des premières fut celle d'un apostat, nommé Claude Boucard. Ce malheureux, autrefois professeur de philosophie et de théologie, Religieux et prêtre, était passé au calvinisme contre sa conscience, sans autre motif que celui de satisfaire ses passions par le mariage. Touché ensuite par la grâce, et repentant de sa faute, il avait, comme nous l'avons dit plus haut, abjuré l'erreur, neuf ans auparavant, entre les mains du saint prélat; puis, cédant au sentiment charnel qui le rappelait vers la femme avec qui il avait vécu, il était retourné à ses anciens égarements. Enfin, ne pouvant plus tenir aux remords qui le bourrelaient, il vint à Grenoble, où il savait que prêchait l'évêque de Genève; et, après l'avoir entendu en versant beaucoup de larmes, il alla se jeter une seconde fois à ses pieds et solliciter sa rentrée au bercail. François se laissa toucher, reçut sa seconde abjuration, lui assura une pension annuelle de trois cent cinquante florins[2], et eut du moins cette fois la consolation de le voir persévérer dans le bon chemin, jusque-là que, trois ans après, le nouveau converti dédia à son bienfaiteur un excellent ouvrage qu'il fit paraître, et où il déclare que sa félicité en terre serait de jouir toujours de la présence d'un si saint prélat pour se former sur l'exemple de ses vertus[3].

La conversion du ministre Barbier, un des plus savants de la secte, n'eut pas moins de retentissement que celle de Claude Boucard[4]. Frappé de la solidité des raisonnements de l'évêque de Genève, et ne trouvant point dans le calvinisme la satisfaction de son esprit ni ces convictions pro-

1. Charl.-Aug., II, p. 149.
2. C'est-à-dire cent quarante et un francs de notre monnaie, le florin valant quarante-six centimes.
3. *Dép. du chan. Gard.* — Charl.-Aug., II, p. 149-154.
4. Charl.-Aug., II, p. 156,

fondes qui reposent l'âme dans l'espoir d'un bonheur éternel, il abjura publiquement l'hérésie et en reçut l'absolution de la main du saint prélat; après quoi, voulant rendre compte de sa conduite au public, il écrivit plusieurs ouvrages remarquables contre la doctrine de Calvin. D'autres hérétiques imitèrent l'exemple du ministre; on courait en foule aux sermons de l'apôtre, attiré moins encore par la réputation de son éloquence que par sa sainteté éclatante, qui frappait tous les yeux, quelque soin qu'il prît de la cacher; et on n'en sortait jamais sans sentir les impressions de la grâce que Dieu avait comme attachée à ses discours. Deux gentilshommes de la première noblesse, l'ayant un jour entendu prêcher sur ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités, et tout est vanité*, furent si touchés de l'onction pleine de force avec laquelle il fit ressortir la prééminence des richesses spirituelles sur tous les biens du monde, qu'ils se convertirent entièrement et menèrent jusqu'à la mort une vie très édifiante.

Tel était l'intérêt qu'inspiraient les prédications de François, que, pour n'en rien perdre, plusieurs les transcrivaient pendant qu'il parlait, et les plus savants mêmes ne pouvaient contenir leur admiration. « Quel homme est celui-là, « s'écriait l'un d'eux devant tout le monde, qui expose avec « tant de clarté les points les plus difficiles de la théologie, « et fait comprendre aux plus humbles esprits les choses « les plus abstraites! — Ce n'est pas merveille, disait un « autre, s'il fait tant de fruit : car il joint la sainteté à la « doctrine, entendant fort bien tout ce qu'il dit et le pratiquant mieux encore[1]. »

Le saint évêque prêchait ainsi tous les jours, et à peine trouvait-il le temps de préparer ses discours : car on venait de toutes parts le consulter comme l'oracle du Saint-Esprit; et à quelque heure qu'on l'abordât, quelque occupé

1. Charl.-Aug., II, p. 151.

qu'il fût, il recevait tout le monde avec une grâce parfaite, semblant toujours n'avoir autre chose à faire qu'à écouter ceux qui voulaient lui parler, et ne laissant jamais entrevoir qu'ils lui fussent importuns. Il confessait tous ceux qui se présentaient, rendait les visites qu'il croyait utiles, et allait dans les monastères prêcher la perfection religieuse.

Un ministère si actif et si fécond jeta la désolation parmi les ministres de l'erreur; et l'un d'eux imagina, pour empêcher les siens d'aller entendre le sermon, de faire sa prédication à la même heure : le seul résultat qu'il obtint de cette mesure fut la désertion de son auditoire. Alors, ne se possédant plus de fureur, il fit courir par toute la ville qu'il voulait avoir une conférence publique avec l'évêque. Celui-ci en fut ravi; et, un de ses amis étant venu lui dire que ce ministre était d'une insolence incroyable et qu'il y avait péril pour la dignité épiscopale à s'exposer à ses avanies : « Tant « mieux, reprit François; voilà justement ce qu'il nous faut. « — Mais il vous traitera indignement? — Tant mieux encore, c'est ce que je demande. Oh! que de gloire Dieu « tirera de ma confusion! — Mais il ne convient pas d'exposer votre caractère à l'opprobre! — Jésus-Christ en a « souffert bien d'autres! J'espère que Dieu me fera la grâce « d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en saurait dire, et, si « nous sommes bravement humiliés, Dieu sera magnifiquement exalté[1]. Vous verrez des conversions à tas; c'est la « pratique de Dieu de tirer son honneur de notre ignominie. » Malheureusement cette conférence n'eut point lieu, elle fut empêchée par les calvinistes, qu'effrayait la supériorité de l'athlète catholique; et toutes les bravades du ministre s'en allèrent en fumée[2].

Après avoir terminé sa station, le saint évêque regagna sa ville épiscopale. Il se trouva, à son retour, tellement accablé d'affaires que la Mère de Chantal résolut d'envoyer

1. Année de la Visitation, 17 février.
2. *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect. XXVII.

des lettres à Dijon, à Lyon et ailleurs afin « qu'on ne lui donne point d'occasion d'écrire, sinon pour l'utilité et nécessité ».

A ces occupations multiples vint bientôt s'ajouter une cruelle amertume. Notre prélat apprit en effet coup sur coup la maladie, puis la mort de son frère Bernard, baron de Thorens, qui, depuis trois semaines au plus, avait traversé les Alpes pour rejoindre l'armée et qu'une fièvre pestilentielle enleva en quelques jours (23 mai). On ne saurait dire la douleur de François à cette nouvelle. Dans le premier moment, il ne put retenir ses larmes et les laissa couler abondamment; mais bientôt, levant les yeux et les mains au ciel, il s'unit à la volonté de Dieu par les belles paroles de nos saints livres : « Oui, Père éternel, je le veux de tout « mon cœur, puisqu'il vous a plu que cela fût ainsi : « *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te*[1]. Je me sou- « mets sans murmure et sans plainte, parce que c'est vous « qui avez porté ce coup : *Obmutui et non aperui os meum,* « *quoniam tu fecisti.* Que le nom de Dieu soit béni ! ses ar- « rêts sont incompréhensibles et ses voies nous sont ca- « chées. *Sit nomen Domini benedictum*[2]. *Incomprehensibilia* « *sunt judicia ejus et investigabiles viæ ejus*[3]. » Pour comprendre l'héroïsme de cette résignation, il faut lire les lettres qu'il écrivait à ce sujet : « J'ai beaucoup pleuré, man- « dait-il à sa sœur, Mme de Cornillon[4]; car j'aimais tendre- « ment ce frère et n'ai pu m'empêcher de ressentir vive- « ment la douleur qu'inspire la nature; mais maintenant « que je sais combien pieusement il est mort entre les bras « des Religieux Barnabites, je suis tout consolé, et je me « dis : Dieu soit à jamais béni de l'avoir recueilli au sein « des élus et retiré d'une vocation où il y a de si grands

1. Matth., XI, 26.
2. Ps LXXI.
3. Rom., XI, 33.
4. E. N., XVII.

« périls de se perdre ! Tout ce que Dieu fait est très bon... » « C'est comme un songe pour moi, écrivait-il à un autre pa- « rent[1], de penser que ce pauvre frère est mort, presque « aussitôt arrivé à Turin. Au milieu des angoisses que ce « malheur me cause, je m'écrie : Puisque Dieu l'a voulu, il « faut que cela soit le mieux ! que son nom soit béni, et « ses décrets adorés à jamais ! »

Mais il était encore un autre sujet d'affliction pour le cœur du saint évêque : c'était la douleur profonde qu'allaient éprouver Mme de Chantal et la baronne de Thorens quand elles apprendraient cette lamentable nouvelle. Il crut devoir l'annoncer lui-même d'abord à la Mère de Chantal, puis le lendemain à la jeune veuve. Pour remplir cette pénible mission, il commença par rappeler à sa belle-sœur le pieux dessein qu'elle et son mari avaient conçu d'entrer en religion à la mort l'un de l'autre ; il ajouta ensuite avec une voix entrecoupée de sanglots et pleine de larmes : « Ce qui « n'était qu'une simple proposition au départ de votre mari « est maintenant un ferme propos. Il a trouvé ce que son « cœur désire ; il ne tiendra qu'à vous, maintenant, d'exé- « cuter votre religieux dessein. — Ah ! mon père, mon père ! « s'écrie à ces mots la jeune femme, je vous comprends, « mon mari est mort ! » Et elle tombe évanouie ; puis re- « venant à elle-même : « O mon Dieu ! dit-elle, je suis donc « désormais toute à vous seul ! » Cependant, Mme de Chantal étant accourue au bruit : « Ah ! ma mère, s'écrie la ba- « ronne dès qu'elle l'aperçoit, voilà Monseigneur qui me « dit que M. de Thorens est mort. » Et, à cette parole, la mère tombe évanouie à son tour. Qu'on juge de l'angoisse du saint évêque en présence de deux personnes si chères, abîmées dans la douleur jusqu'à en perdre connaissance ! Quand elles eurent repris leurs sens, il leur parla de la résignation chrétienne avec tant de force et d'onction, qu'il

1. Lettre au baron de Villette (*Ibid.*, 1053).

tarit pour quelque temps leurs larmes; mais bientôt la nature reprit le dessus, surtout dans la jeune baronne. Désormais elle ne se regarda plus que comme la veuve désolée que décrit saint Paul, dont toute l'occupation est de gémir, de pleurer et de prier. Sa conversation, autrefois si gaie et si enjouée, fit place à un morne silence; une pâleur mortelle couvrit son visage, et, dans sa douleur, tantôt elle s'écriait : « O mon cher époux, la douceur de ma vie! tu « n'es plus; je ne pourrai donc plus ni te voir, ni t'entendre, ni te dire mes peines, ni te consoler dans les tiennes! » Tantôt, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux noyés dans les larmes : « Seigneur, disait-elle, je « puis à présent vous servir sans partage, je ne tiens plus « au monde que par cette petite créature que vous avez « formée dans mon sein; donnez-lui la naissance et le baptême, puis disposez de la mère et de l'enfant selon votre « sainte volonté. »

Notre prélat dut se rendre, le mois suivant, à La Roche, où il présida la fête patronale (24 juin), puis à Thonon, où il eut la joie de consacrer l'église des Capucins qu'il dédia à saint François d'Assise et au B. Amédée de Savoie, de bénir une chapelle érigée sur le cimetière paroissial (9 juillet), et de consacrer l'autel d'une chapelle que le marquis de Lullin venait de construire à côté de l'église des Barnabites (23 juillet). De Thonon, il s'en va à Gex et regagne Annecy pour y célébrer, dans sa cathédrale, la fête de saint Pierre-ès-Liens.

Il y avait trois mois et demi que Bernard de Sales était mort, lorsque sa veuve fut surprise d'un accouchement avant terme, accompagné d'un long évanouissement, pendant lequel l'enfant fut baptisé et mourut une heure après. Revenue à la connaissance, elle exigea qu'on lui montrât ce cher enfant. Hélas! on n'avait à lui présenter qu'un cadavre; elle le prend dans ses bras, le couvre de ses baisers, de ses larmes, et tombe en convulsion : bientôt les

douleurs deviennent des plus intenses, et les médecins déclarent leur impuissance. François, informé de l'accident, accourt à la chambre, n'y trouve que trouble et confusion, accablement et désespoir; la mourante l'aperçoit : « Mon « Père, s'écrie-t-elle, il faut mourir! — Je le sais, ma « chère fille, lui répondit le saint prélat; mais est-ce de « moi que vous voulez parler? — Non, certes, il faut que « vous viviez pour la gloire de Dieu et la sanctification des « âmes; mais moi, je vais mourir : j'ai fait à Dieu le sa- « crifice de ma vie, je ne demande qu'à mourir dans son « amour. » Si de temps à autre la douleur la faisait crier : « Bon Dieu, que je souffre! » sa foi ajoutait aussitôt : « Mais « qu'est-ce que tout cela près des douleurs de Jésus en « croix? — Mais, lui dit le saint évêque, ne seriez-vous « pas bien aise de demeurer dans ces souffrances jusqu'à « la fin du monde, si c'était la volonté de Dieu? — Oui, « certes, répondit la sainte agonisante, dans ces souffran- « ces et dans toutes celles qu'il lui plairait de m'envoyer. « Ne suis-je pas toute à lui sans réserve? » Après ces belles paroles, l'évêque lui propose les derniers sacrements; elle les reçoit avec une ferveur d'ange; puis, dans toute la plénitude de sa raison, elle fait son testament, institue l'évêque de Genève héritier universel des biens provenant du baron de Thorens, et partage sa dot entre la Visitation d'une part, et son frère et sa sœur de l'autre. Ses affaires temporelles ainsi réglées : « Mon père, dit-elle, il ne me reste « plus maintenant qu'un désir, celui de mourir Religieuse « de la Visitation. » Le saint évêque acquiesce à ses vœux, la reçoit d'abord novice, puis professe, en présence de toute la communauté. Contente alors et sans autre désir que celui du ciel, elle ne vécut plus pour la terre. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir, ce ne furent que saints discours, que paroles embrasées d'amour divin, qu'aspirations ferventes, soit de la part du saint évêque qui l'exhortait, soit de la part de la mourante, qui attendait avec joie sa sortie

de ce monde. Enfin elle mourut de la mort des saints, en prononçant avec des élancements d'amour les noms de Jésus et de Marie[1] (7 septembre, vers 1 h. 1/2 du matin).

François fit effort sur lui-même pour rendre les derniers devoirs à la chère défunte; et, ce ministère rempli, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts pour se mettre en route. Ses gens crurent d'abord qu'il voulait aller se reposer au château de Sales, qui n'était distant que de trois lieues; et, quand ils apprirent qu'il partait pour Belley, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner leur étonnement de ce qu'il délaissait seule dans une affliction si extrême Mme de Chantal. « Ah! leur dit-il, vous faites tort à mon « cœur de l'estimer plus affligée que moi : je connais la « force de son âme et la faiblesse de la mienne : com« ment lui apporterais-je de la consolation, moi qui en ai « plus besoin qu'elle? Ne trouvez pas mauvais que j'aille la « chercher là où je pense la rencontrer. » Il alla donc à Belley épancher son âme attristée dans le cœur de son ami, et il se consola en lui racontant la sainte vie et la mort plus sainte encore de la baronne, qu'il lui dépeignit comme un ange plutôt que comme une créature mortelle[2].

Après avoir épanché quelques jours sa douleur dans le sein de l'amitié, François revint à Annecy et adressa au souverain pontife une lettre en faveur des Religieuses de Sainte-Claire. Ces pieuses filles, conformément à leurs règles, ne possédaient rien et ne pouvaient vivre que d'aumônes. Mais le pays, épuisé par une guerre de trente ans et par les ravages des hérétiques, ne pouvait plus suffire à les nourrir, de sorte qu'elles languissaient dans une pauvreté extrême, qui jointe à leurs austérités et à leurs veilles, engendrait des maladies et menaçait leur existence. Dirigées par les Frères Mineurs, elles n'étaient point sous la

1. *Memoires de Darie*, par M. Camus. Elle était âgée de 21 ans et deux mois.
2. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXXII.

juridiction du saint évêque; mais il suffisait qu'elles fussent dans le malheur pour exciter tout son intérêt : « Je ne me « soucie pas de l'autorité, disait-il, je ne veux que la di- « rection et la charité des âmes : Dieu me fait la grâce de « me plaire avec tous ceux qui l'aiment. » Touché de leur détresse, il les visitait souvent, leur faisait beaucoup d'aumônes, choisissait même leur église pour conférer les saints ordres, afin de leur ménager le léger bénéfice du cierge que doit fournir chaque ordinand pour la cérémonie. Toutefois, comprenant combien tout ce qu'il pouvait leur faire était encore au-dessous de leurs besoins, il écrivit au pape Paul V[1] pour le supplier de les autoriser à posséder des biens en commun, afin que, affranchies des soucis de l'extrême indigence, elles pussent servir Dieu avec un cœur libre et une sainte allégresse. Il écrivit en même temps au cardinal Bellarmin[2] pour le prier d'appuyer sa demande. Mais ces charitables tentatives demeurèrent sans succès, et les Religieuses continuèrent à n'avoir d'autre ressource que les aumônes peu abondantes des fidèles d'Annecy et des environs (17 sept.).

A la fin du même mois, l'homme de Dieu eut la joie de consacrer l'église du premier monastère de la Visitation qu'on venait d'achever; et quelques semaines après il écrivit à Paul V une nouvelle lettre en réponse au bref par lequel ce Souverain Pontife lui demandait son avis sur Juvénal Anciña, mort évêque de Saluces, que l'on pensait à béatifier. Cette réponse a ceci de remarquable, que l'auteur, en peignant son ami, l'évêque de Saluces, s'est peint lui-même, sans s'en douter, trait pour trait : « J'admirais en lui, dit-il[3], l'alliance merveilleuse « d'une science profonde avec une humilité plus profonde « encore, de la gravité dans les manières et dans le lan-

1. E. N., XVIII.
2. *Ibid.* (17 septembre).
3. *Ibid.*

« gage avec une grâce et une modestie parfaites, de la « dévotion avec une politesse exquise. Jamais on n'a vu « en lui la moindre trace d'amour de soi; et, d'un autre « côté, il aimait cordialement tous les Religieux, tous les « ecclésiastiques et les laïques, sans avoir de prévention « contre personne. Il ne connaissait pas les mots glacés « de *mien* et de *tien*, et ne voyait en toutes choses que « Jésus-Christ et la plus grande gloire de Dieu. Sa cha- « rité pour secourir le prochain n'avait d'égale que sa « prudence pour diriger les bonnes œuvres, et sa sagesse « pour les exécuter. Sur la chaire épiscopale, sa vertu a « rayonné bien mieux encore, et a fait de lui une lampe « ardente et luisante qui, placée sur le chandelier, a « éclairé tous ceux qui sont dans la maison de Dieu. On « ne peut dire l'amour et la vénération que lui portait « son peuple, tant sa noble affabilité et son admirable « bonté lui conciliaient le cœur de tous. »

CHAPITRE VI

FRANÇOIS PRÊCHE DE NOUVEAU A GRENOBLE L'AVENT ET LE CARÊME ET Y ÉTABLIT UN MONASTÈRE DE LA VISITATION. IL PERD DEUX DE SES MEILLEURS AMIS. SA LETTRE A LESSIUS. VISITE DU PRIEURÉ DE TALLOIRES ET DE L'ABBAYE DE SIXT. MIRACLES.

1618.

François avait été prié de venir prêcher encore l'Avent et le Carême à Grenoble; deux raisons auraient pu faire hésiter tout autre à accepter cette invitation, plusieurs en effet regardaient comme une imprudence d'aller prêcher pendant deux années consécutives les stations de l'Avent et du Carême dans une ville telle que Grenoble, et disaient qu'il allait nécessairement se répéter, et, par ses redites, prêter le flanc aux railleries des hérétiques. Secondement, Mme de Chantal était atteinte d'une nouvelle maladie qui mettait ses jours en péril; et comment la quitter dans cet état? Mais ni l'une ni l'autre de ces considérations ne put arrêter l'homme de Dieu.

Ayant obtenu l'autorisation du duc de Savoie, grâce à l'intervention de Lesdiguières, il songea à se mettre en route. Avant de partir toutefois, il rédigea son testament par lequel il instituait héritiers pour une égale part Jean-François et Louis, ses frères, et les enfants mâles de Gallois, son autre frère, décédé trois ans auparavant (29 novembre). Le même jour, il prit, non sans inquiétude, le chemin de Grenoble. Ces anxiétés l'accompagnèrent les premiers

jours de la station : « Je suis en peine de notre mère, « que je laissai en danger il y a dix ou douze jours, « écrivait-il le 4 décembre[1]. Pensez si, étant demeuré « depuis la veille de Saint-André sans avoir de ses nou- « velles, je dois être peiné. » Enfin le 8 décembre, jour de la Conception de la sainte Vierge, apprenant que la malade entrait en convalescence, il lui dit sa joie par ces riantes paroles qu'il lui écrivit[2] : « Je suis allé tout « gai comme un petit oiseau dans ma chaire, où j'ai « chanté plus joyeusement qu'à l'ordinaire les louanges « de ce grand Dieu qui a racheté ma vie de la mort et me « couronnera dans sa miséricorde. Dieu soit à jamais « béni qui nous console dans nos tribulations! »

Dégagé de cette cruelle inquiétude, il se livra tout entier aux travaux de sa station, et eut les mêmes succès que l'année précédente. Les ministres calvinistes, jaloux du bien qu'il faisait, cherchèrent à le prendre en défaut, soit dans sa doctrine, soit dans sa conduite ; ils ne purent rien trouver de censurable. Alors ils eurent recours aux injures et au mépris. Le saint évêque y répondit, selon les conseils évangéliques, en rendant le bien pour le mal, les bénédictions pour les malédictions ; et il termina ainsi heureusement sa station, après quoi il repartit promptement pour Annecy.

Arrivé dans sa ville, il écrivit au roi de France au sujet des Carmes qui avaient demandé à Sa Majesté l'autorisation de revenir prendre possession de leur ancien couvent de Gex, dont il restait encore quelques débris et quelques biens. Le roi, avant de répondre, consulta l'évêque de Genève ; et ce dernier approuva ce rétablissement ; mais à certaines conditions[3]. Il termina sa lettre en conseillant au monarque d'établir également dans cette

1. Année de la Visitation, 27 février. — Lettres, XVIII, p. 124.
2. Lettres, XVIII, p. 126.
3. Lettres, XVIII, p. 153.

ville des Religieux réformés ; et de préférence des Pères de l'Oratoire « qui sont, dit-il, bons à toutes sortes de services spirituels et peuvent plus aisément lier des rapports avec les hérétiques », et de remplacer par des officiers catholiques les officiers huguenots qui commandaient dans la région.

Au milieu de ces sollicitudes, son âme, qu'avaient déjà éprouvée si cruellement, peu auparavant, la mort du baron et celle de la baronne de Thorens, reçut à la fois deux coups douloureux qui furent très sensibles à ce cœur aimant. Il perdit, le même jour, deux de ses intimes amis : le premier était dom Simplicien Fregose, directeur du collège d'Annecy, qui réunissait à une piété éminente une science profonde : respecté et aimé des écoliers, vénéré de toute la ville comme un saint, remarquable dans la chaire par sa manière d'instruire, assidu au confessionnal, où il jouissait de la confiance générale, il paraissait encore un ange à l'autel et vivait d'une vie de dévouement qui le fit succomber avant l'âge. Le second fut Philippe de Quoëx, surnommé M. de Sainte-Catherine, pour le distinguer de son frère, le prieur de Talloires : chanoine de la cathédrale, grand pénitencier, ecclésiastique accompli, d'une piété sincère et bien entendue. Il était pour François plus qu'un ami : c'était son confesseur, son œil e son bras droit par la science et le zèle, et le pieux évêque lui portait tout l'intérêt que la charité et la reconnaissance mettent dans le cœur des saints. Dès qu'il le vit malade, il pria de toute son âme pour la conservation d'une vie à laquelle se rattachaient de si grands intérêts. Mais Dieu, au lieu d'exaucer sa prière, lui révéla que l'arrêt de mort était porté sans appel et allait s'exécuter [1]. Alors, s'armant de toute sa résignation pour acquiescer à la volonté divine, il ne songea plus qu'à encourager et

1. Charl.-Aug., II, p. 174.

préparer ce digne ami au sacrifice de sa vie; étant venu le visiter, il rencontra, à son entrée dans la maison, le frère du malade, M. de Quoëx, prieur de Talloires, qui fondait en pleurs : « J'ai beaucoup prié, lui dit-il, pour la « santé de notre cher Frère, et Dieu m'a révélé qu'il le « voulait retirer de ce monde. Il est le seigneur et le « maître, il faut se soumettre; les souffrances qu'il endure « lui tiendront lieu de purgatoire. » Il suggéra ensuite au malade les sentiments pieux qui convenaient à sa position; après quoi il se retira, en recommandant de l'appeler quand la mort serait proche. Arrivé chez lui, il demanda à Louis de Sales, son frère, ce que pensaient les médecins, et, sur sa réponse qu'ils conservaient encore quelque espoir de le sauver : « Non, dit-il, il mourra, j'en sais quelque chose. » Pendant ce temps-là, le prieur de Talloires, toujours en larmes au chevet de son frère bien-aimé, eut la consolation de recevoir de sa bouche ces belles paroles, d'autant plus remarquables qu'elles exprimaient le sentiment d'un saint, et d'un saint mourant : « Mon frère, lui dit-il, essuyez vos larmes et ne vous affli« gez pas tant de ma mort; je vous ai recommandé à « Monseigneur, il m'a promis de vous tenir lieu de frère : « gardez-vous de jamais rien entreprendre sans son con« seil : c'est un grand saint, un Jean-Baptiste en pureté, « un Borromée en humilité; je suis heureux de vous le « dire au moment de quitter ce monde pour aller au ciel : « je ne devais pas emporter ce secret dans la tombe [1]. » Peu après, le mal empirant, on manda François selon son désir; il prenait alors son repas; il l'interrompt et accourt : « Courage, mon frère, lui dit-il, nous mour« rons, mais nous mourrons bien; dites du fond du « cœur : Vive Jésus que j'aime, Jésus en qui j'espère, « Jésus dont les mérites et la sainte Passion font toute

1. Dom Jean de Saint-François, p. 368.

« ma confiance ! Voilà que l'éternité est proche, vous allez « voir le Seigneur notre Dieu en la terre des vivants. » A ces mots, le malade lève les yeux au ciel, prononce dix à douze fois : *Vive Jésus!* perd la parole et entre en agonie. Le saint évêque alors tombe à genoux avec tous les assistants, récite les litanies avec la recommandation de l'âme; et, comme l'agonie tenait longtemps le malade dans de cruelles angoisses, il tire d'un reliquaire d'argent un bois qui avait été trempé dans le sang de saint Charles Borromée, le plonge dans l'eau et lui fait boire quelques gouttes de cette eau après l'avoir bénite. Au même moment les angoisses cessent, la sérénité reparaît sur le visage du moribond, et, quelques instants après, il s'endort doucement dans le Seigneur[1]. François le bénit pour la dernière fois, lui ferma les yeux et soulagea sa douleur par d'abondantes larmes : ainsi aiment les saints. Le prélat affligé, après avoir réclamé le chapelet du défunt comme souvenir et comme relique, se consola en déposant sa peine dans le cœur de Mme de Chantal : « Dieu, qui nous « l'avait donné pour son service, lui écrivit-il[2], nous l'a « osté pour sa gloire. Son saint nom soit béni! Dieu réparera cette perte et nous suscitera des ouvriers en place « de ces deux qu'il a plu de retirer de sa vigne pour les « faire asseoir à sa table. » (25 janvier).

Du lit de mort de son ami, le saint évêque fut appelé auprès d'un moribond bien différent : c'était un pécheur public, qui, après avoir donné dans de grands écarts, se voyant près d'aller rendre compte de sa vie désordonnée au souverain juge, était plongé dans un affreux désespoir. Il rebutait tous les prêtres et voulait mourir sans confession. François n'eut pas plus tôt appris l'état de ce malheureux, qu'il accourt, lui parle avec douceur des divines miséricordes, le force, par ses manières bonnes et cordia-

1. *Dép. de Myucet.*
2. Lettres, XVIII, p. 156. — Charl.-Aug., II, p. 174.

les, à se dire en lui-même : « Si un homme peut être si « bon, qu'est donc Dieu? » Et aussitôt son cœur s'ouvre à la confiance, son courage se relève, il demande publiquement pardon de ses fautes, les confesse avec les sentiments de la plus vive contrition, reçoit pieusement les derniers sacrements, et meurt peu après dans la paix du Seigneur.

Le carême approchant, le saint évêque se rendit à Grenoble, après avoir visité, sur son passage, le célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Myans, où il s'arrêta un jour ou deux. Tout Grenoble accourut avec une admiration nouvelle pour l'entendre, et l'écouta avec une ardeur toujours croissante. On sentait que l'esprit de Dieu parlait par sa bouche, et ses discours étaient moins un effort de l'esprit humain qu'une de ces productions de l'âme purifiée par la piété, qui instruisent et qui touchent, qui éclairent et qui embrasent. Aussi produisit-il des fruits admirables. Les pécheurs se convertirent, les justes devinrent meilleurs, et la piété s'accrut dans toute la ville. Le maréchal de Lesdiguières, assidu à l'écouter en public et fidèle à l'entretenir en particulier, s'affermit dans sa disposition d'embrasser la religion catholique, ce qu'il fit en effet quand il fut connétable.

Tout en travaillant à la sanctification des autres, François, pour satisfaire sa dévotion particulière, alla chez les Pères Minimes, le second jour d'avril, vénérer le manteau de saint François de Paule, qui se conservait dans ce monastère. Pendant qu'il était en prière devant la sainte relique, le peuple, avide de la voir de plus près possible, s'approcha en foule et se pressa autour de lui, les uns marchant sur ses habits et sur ses jambes, les autres s'appuyant sur ses épaules, le poussant, le heurtant de la manière la plus indiscrète ; et telles furent, au milieu de tout ce tumulte, sa patience, sa paix, son union à Dieu, qu'il ne dit pas un mot, ne fit pas un mouvement, un geste, pour arrêter cette irruption populaire : uniquement occupé de ce qu'il faisait,

il continua son oraison dans une attitude de respect profond, aussi immobile qu'une statue, et reçut ensuite de la main d'un des Religieux le grand cordon de l'ordre avec des lettres d'affiliation. Au sortir de l'église, les Religieux voulurent lui faire des excuses de ce qui était arrivé : « Ne « faut-il pas, répondit-il, que chacun contente sa dévotion? « Je puis vous asseurer que je n'ai pas beaucoup pris « garde à ceux qui étaient autour de moi; je n'ai pensé « qu'à saint François de Paule, qui me donnait lui-même « spirituellement son lien et sa filiation, et m'obligeait par « des liens intérieurs et extérieurs à considérer tous les « Minimes comme mes frères. » Depuis ce temps-là, en effet, il fut fidèle à dire aux Religieux Minimes, toutes les fois qu'il les rencontra, qu'il était leur frère et vraiment minime en tout [1].

Les dames de Grenoble, préjugeant la sainteté des filles d'après celle du père, voulurent mettre à exécution le projet qu'elles nourrissaient depuis une année, de fonder dans la ville un monastère de la Visitation. Il y consentit, et manda M[me] de Chantal avec quelques autres Religieuses pour faire cette fondation. Elle arriva la veille du dimanche des Rameaux (7 avril), trouva la maison provisoire qu'on avait louée, pourvue de toutes les choses nécessaires; et, le lendemain, on fit avec grande pompe la cérémonie de l'établissement de la nouvelle communauté. Le lundi saint, elle choisit, de concert avec l'évêque, pour bâtir le monastère définitif, un lieu élevé et de difficile accès au milieu des rochers, comme offrant tout à la fois un air plus pur, un moyen de s'étendre à meilleur marché, et plus de facilité à ses Religieuses pour mener une vie solitaire et séparée du monde; elle reçut ensuite quelques novices, et, après avoir organisé cette communauté naissante, elle s'en retourna à Annecy. Pour le saint évêque, il désira, avant son retour,

1. Année de la Visitation, 20 avril. — *Dép. du chanoine Baytaz.* — Charl.-Aug., II, p. 158.

visiter la Grande-Chartreuse, qui, comme on le sait, est voisine de Grenoble [1].

Dom Bruno d'Affringues, cet illustre général de l'ordre, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, le reçut avec un accueil digne de sa piété, le conduisit dans la chambre des hôtes la plus convenable; et, après s'être entretenu avec lui de saints discours, il le pria de l'excuser s'il ne pouvait lui tenir compagnie plus longtemps, parce qu'il devait se disposer à aller la nuit aux matines. L'évêque demeura très édifié de cette exactitude; mais, comme ce saint Religieux se retirait, il rencontra le procureur de la maison, qui lui demanda où il avait laissé Mgr de Genève : « Je l'ai laissé dans sa chambre, dit-il, pour aller dans ma « cellule me disposer aux matines. — Vraiment, lui dit le « procureur, vous entendez fort mal les cérémonies : vous « aurez toujours assez de loisir pour chanter les louanges « de Dieu ; les matines ne vous manqueront pas d'autres « fois, et nous n'avons pas souvent, dans ce désert, des « prélats du mérite de M. de Genève. Quelle honte pour la « maison que vous l'abandonniez ainsi seul ! — Mon « enfant, reprit le général, je crois que vous avez raison et « que j'ai mal fait. » Et, à l'instant, étant retourné vers le saint évêque, il lui dit, avec une candeur et une ingénuité admirables : « Monseigneur, j'ai rencontré, en m'en allant, « un de nos pères qui m'a dit que j'avais fait une imperti- « nence de vous avoir laissé seul ; je l'ai cru, et m'en suis « revenu tout droit vous demander pardon, en vous priant « d'excuser ma sottise ; car je vous assure que *ignorans* « *feci* : je n'ai pas compris la faute que je faisais. »

François, admirant tant de candeur plus que s'il eût vu un miracle, demeura quelques jours dans cet asile de la perfection religieuse, en étudia les vertus et les règles, et s'en revint à Annecy, embaumé du parfum de piété qu'on respire en ce saint lieu.

1. *Esprit de saint François de Sales*, p. IIIe, sect. XXXIII.

Vers la fin de mai, il reçut la visite de son ami intime le président Favre, qui demeura avec lui toute une semaine [1].

Le mois suivant, François goûta un bonheur plus vif encore en apprenant que la paix venait d'être signée avec l'Espagne; et le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, il prit la paix pour sujet du sermon qu'il adressa au peuple d'Annecy (E. N., t. VIII, p. 370).

Dans sa bonté, le prélat ne savait rien refuser de ce qu'il pouvait accorder sans blesser la vertu. Un peintre nommé Jean-Baptiste Costaz, qui désirait avoir l'autorisation de tirer son portrait, l'aborde en ces termes : « Monseigneur, « vous faites beaucoup offenser Dieu. — Comment cela? « dit le saint. — En refusant de vous laisser peindre, « vous êtes cause que beaucoup commettent des péchés de « murmure. — S'il en est ainsi, dit le saint prélat, je con- « sens qu'on prenne l'image de cet homme de terre, pourvu « qu'on demande à Dieu que je forme en moi l'image du « Père céleste. » Il accorda donc une séance, mais fort courte; d'où il résulta que l'artiste ne put, faute de temps, saisir que très imparfaitement la ressemblance. Celui-ci, néanmoins, tira plusieurs copies du portrait et en vendit quelques-unes, mais en petit nombre, parce qu'on n'y retrouvait pas les traits de l'original. Affligé de ce peu de succès, et sentant lui-même le premier l'imperfection de son œuvre, il retourna trouver le saint évêque : « Monsei- « gneur, lui dit-il, je viens vous conjurer, au nom de la « charité et de la vérité, de m'accorder une nouvelle « séance : au nom de la charité, car ce sera me mettre le « pain à la bouche; au nom de la vérité, car les acheteurs « me font jurer que le portrait est fait d'après nature; et « c'est là, monseigneur, un mensonge que vous seul pou- « vez faire cesser; car je vous aime tant, que, quand je ne

1. Le Conseil de ville, désireux de témoigner sa reconnaissance à ces deux grands bienfaiteurs de la cité, envoya à l'évêque, à titre de présent, un coq d'Inde avec un levraut et deux chapons.

« vous vois pas, je vous fais toujours plus beau que vous « n'êtes. — Je ne sais, répondit François en souriant, si « votre raison est plus ingénieuse qu'ingénue; mais, quoi « qu'il en soit, il ne faut pas, pour cette fois, que je sois « opiniâtre. » Il s'assit donc et posa pendant deux heures. « O monseigneur! dit le peintre en finissant, que vous « m'avez fait une grande aumône! — Et vous, reprit François, que vous m'avez causé une grande mortification! « Mais je vous pardonne, à condition que vous n'y reviendrez plus [1]. »

Quelque temps après, informé que le saint prélat avait laissé tirer son portrait, un de ses amis s'empressa de le lui demander. « Voilà, lui écrivit-il en le lui envoyant [2], « voilà l'image de cet homme terrestre, tant je suis hors « d'état de pouvoir rien refuser à vos désirs. On me dit « que je n'ai jamais été bien peint, et je crois que cela « importe peu : je l'ai empruntée pour vous la donner, car « je n'en ai point à moi. Ah! si celle de mon Créateur était « en son lustre dans mon esprit, que vous la verriez de « bon cœur! *O Jesu, tuo lumine, tuo redemptos sanguine,* « *sana, refove, perfice, tibi conformes effice. Amen* [3]. »

1. Année de la Visitation, 15 juin. Les biographes affirment à l'envi que jusqu'alors le saint avait refusé de laisser tirer son portrait. C'est une erreur. On conserve à Salins, dans la famille Furet, un de ces portraits que François avait donné lui-même, en 1611, au seigneur du lieu. Un autre portrait, portant la date de 1613, se trouve chez M. le comte de Loche à Grésy-sur-Aix; un troisième, de 1617, se voit à la cure de Porrentruy (Suisse). *Étude iconographique* insérée dans le tome Ier de l'édition illustrée de l'*Introduction de la Vie dévote*, publiée en 1895, par M. Duclos, de Moûtiers. Voici d'ailleurs sur ce sujet un passage intéressant de Mgr Camus : « J'ai connu de grands serviteurs de Dieu « qui, pour aucune raison, n'eussent permis à personne de tirer leur « portrait... Notre Bienheureux, se faisant tout à tous, n'en faisait « point de difficulté. » Et il fait ainsi parler le saint : « *Si nous voyons* « *avec plaisir nos livres, qui sont le portrait de nos esprits, entre les* « *mains du prochain, pourquoi lui envier les traits de notre visage si* « *cela peut contribuer, en quelque chose, à leur contentement?* » (*Esprit*, XVIIIe p., sect. XVII). (G.)

2. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe p., sect. XXXII.

3. C'est-à-dire : O Jésus! d'un de vos regards, guérissez, réchauffez,

François se prêtait encore plus facilement aux désirs des religieux. Un jour qu'il avait officié et prêché chez les Cordeliers d'Annecy, pour célébrer la fête de saint Bonaventure (14 juillet), les Capucins, qui célébraient aussi cette fête, vinrent, à cinq heures du soir, se plaindre à lui de ce qu'ayant donné tout le jour aux Cordeliers, il n'avait point honoré leur église de sa présence. « Vous avez raison, leur « répondit-il, mais il est encore temps. » Et aussitôt, prenant son rochet et son camail, il va donner le salut du Saint-Sacrement et prêcher chez ces bons Pères. Quand, après la cérémonie, ils lui demandèrent pardon du surcroît de fatigue qu'ils lui avaient causé : « Je suis, leur répon- « dit-il, de l'ordre de Saint-François, sans distinction « des différents membres de sa famille, et j'y tiens par un « double lien : celui du baptême, où j'ai reçu le nom de « François-Bonaventure, et celui de mon affiliation à votre « saint ordre [1]. »

Ami de tous les corps religieux, François reçut avec bonheur, peu de temps après, une lettre d'un célèbre Jésuite, le père Léonard Lessius [2], qui lui exprimait sa tendre vénération et son dévouement sans bornes. Il ne tarda pas à y répondre par une lettre latine devenue fameuse. Il se complaît à y exposer de nouveau son sentiment sur la prédestination et la grâce efficace ; dès sa jeunesse, nous l'avons vu, après mûre réflexion, il s'était attaché sur ce point à la

sanctifiez, rendez semblables à vous ceux que vous avez rachetés de votre sang.

1. Année de la Visitation, 14 juillet.

2. Lessius, professeur de théologie à Louvain, pendant vingt ans, de 1585 à 1605, fit soutenir des thèses publiques opposées aux sentiments des Thomistes. Les universités de Louvain et de Douai censurèrent trente-quatre de ses propositions ; le Saint-Siège cassa la censure, et déclara saine la doctrine de l'auteur. Ce religieux éminent, savant en théologie, en droit, en mathématique, en médecine, en histoire, comme le prouvent ses nombreux écrits, n'était pas moins remarquable par sa sainteté, comme le démontrent les informations prises aussitôt après sa mort sur sa vie et ses vertus dans la prévoyance de sa béatification, et dont le manuscrit se conserve dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines.

doctrine modérée des Jésuites, et depuis il n'avait jamais manqué une occasion de dire courageusement son opinion sur ce sujet qu'il estime très important pour la direction des âmes. « Depuis longtemps, dit l'évêque à Lessius[1], je « suis pénétré d'estime et d'amitié pour vous, non seule- « ment parce que j'honore tout ce qui vient de vostre Com- « pagnie, mais encore parce que je connais et ai pu appré- « cier par moi-mesme toute l'éminence de votre mérite. « J'ai lu vostre si utile *Traité de la Justice et du Droit*, où « vous résolvez toutes les questions d'une manière supé- « rieure à vos devanciers ; j'ai lu votre bel ouvrage sur le « *Choix de la véritable Religion*, où il semble que vous n'avez « fait que prester votre main à l'Ange du grand conseil qui « vous inspirait ; j'ai lu votre *Traité de la Prédestination*, « où vous enseignez que Dieu ne prédestine les hommes à « la gloire que conséquemment à la prévision de leurs mé- « rites ; doctrine sur laquelle j'ai été bien aise de vous « trouver de mon avis, et qui m'a toujours semblé la plus « conforme à la miséricorde et à la grâce de Dieu, la plus « vraisemblable et la plus propre à allumer dans nos cœurs « le feu de l'amour divin, ainsi que je l'ai insinué dans mon « petit livre de l'*Amour de Dieu*[2]. Prévenu de la sorte en « vostre faveur, j'ai eu une joie toute particulière d'appren- « dre que vous avez pour moi une amitié réciproque ; et, « pour m'en assurer la continuation, je ferai avec empres- « sement ce que je saurai pouvoir vous estre agréable. »

Durant le cours de cet été, notre prélat visita le couvent de Talloires dont il avait été, l'année précédente, nommé supérieur par l'abbé de Savigny, et celui de Saint-Jorioz dont il transféra les reliques en un lieu plus convenable (19-22 juillet). Il s'en alla, le mois suivant, à Rumilly, consacrer la chapelle des RR. PP. Capucins (31 août), et quelques jours après, il était dans la vallée de Sixt.

1. Lettres, XVIII, p. 271.
2. Liv. II, ch. XII, et liv. IV, ch. VII.

Nous avons vu, au IVe livre de cette Histoire, que dès la première année de son épiscopat, le pieux évêque avait essayé de ramener le calme et la régularité dans l'abbaye de ce nom. Mais la paix fut de courte durée. L'abbé, dont le caractère indépendant ne pouvait s'accommoder des règlements donnés par le saint prélat, en appela comme d'abus au sénat de Chambéry, à Vienne, et n'épargna rien pour combattre les prétentions de l'évêque, ni railleries, ni artifices, ni invectives. Plusieurs religieux, effrayés de la pensée de l'observance régulière à laquelle on voulait les soumettre, s'étaient d'abord joints à l'abbé et suscitèrent en leur faveur toute la noblesse du pays[1]. Mais le saint évêque, par la bénignité des représentations et des procédés, sut gagner le cœur de la majorité d'entre eux.

« Je presserai la chose avec force, leur écrivit-il en les engageant à demeurer fermes et unis dans leurs bonnes dispositions; j'espère que, dans peu, j'aurai une sentence en faveur de mon bon droit, et, moyennant cela, nous pourrons prendre l'affaire de tant de biais que ce monsieur (l'abbé) sera enfin contraint de se rendre à la raison[2]... Prenez courage, écrivait-il encore, Dieu sera parmi vous, qui fera l'œuvre de la réforme, si vous l'en suppliez : il ne vous a pas donné cette bonne disposition pour vous laisser en chemin. »

François, en effet, exposant ses droits sur l'abbaye, prouva, les pièces en main, que, depuis l'an 1161, cette maison était soumise à la juridiction de l'évêque et que ses fondateurs avaient stipulé eux-mêmes cette disposition en statuant que ce dernier pourrait déposer les abbés désobéissants et rebelles. Le Sénat lui donna gain de cause; et dès lors il s'occupa de mettre la dernière main à la réforme. Comme la chose était d'une haute gravité, il crut devoir y

1. E. N., Lettres 343e et 345e des 14 et 24 avril 1606, XIII, pages 168, 172.
2. *Dép. de Passier.*

penser pendant plusieurs années, afin de bien mûrir par la réflexion les mesures qu'il convenait de prendre.

Au commencement de 1618, les religieux se déterminèrent à accepter la réforme et lui en envoyèrent l'engagement exprès signé en Chapitre. Ravi de cette détermination, François s'empressa de leur en dire toute sa joie et de ratifier cet acte capitulaire : « Nous approuvons et ratifions cet acte, leur écrit-il le 23 janvier, et recommandons qu'il soit observé. Nous vous en louons, nous vous aimons de tout notre pouvoir dans les entrailles de Jésus-Christ, et vous donnons notre bénédiction paternelle. » Jaloux de profiter de ces belles dispositions, il alla leur faire une troisième visite (12-15 septembre). Là comme un sage supérieur qui mène peu à peu ses inférieurs à une perfection plus haute, il leur persuada de faire mieux encore et d'accepter des constitutions plus étendues et plus parfaites. « Sachant, « dit-il[1], que les vénérables chanoines, dociles à l'inspi- « ration divine, veulent restablir en entier l'ancienne ob- « servance régulière deschue et presque esteinte par l'injure « des temps, voulant seconder par notre autorité un but si « louable, nous avons ordonné ce qui suit. »

Puis il statue en substance que tout ce qui a été ordonné à la dernière visite sera observé ; que, dans un an, tous les chanoines prononceront leurs vœux, regardant l'année présente comme l'année de probation, et que désormais tout novice sera admis à la profession au bout de l'an s'il est reconnu capable, renvoyé s'il est reconnu impropre, éprouvé encore un an s'il est douteux ; que les profès seuls porteront le camail, et les novices le surplis ; que tous les offices se feront selon les usages de la cathédrale, et que tous les samedis le prieur affichera la liste de ceux qui devront officier ou faire quelques cérémonies dans la semaine ; que, parmi les religieux les plus exemplaires, on choisirait pour présider les

1. Charl.-Aug., II, p. 178.

exercices et veiller à l'observation de la règle, un prieur et un sous-prieur auxquels tous obéiraient; qu'un autre religieux serait établi maître des novices et aidé dans sa charge par deux hommes capables, l'un pour leur expliquer le catéchisme du concile de Trente, l'autre pour leur enseigner l'office, les cérémonies et les autres devoirs de leur état; que le prieur — en son absence, le sous-prieur — tiendrait Chapitre tous les samedis pour corriger les manquements à la règle ainsi que tout acte répréhensible; qu'il ne ferait rien d'important sans avoir pris l'avis du Chapitre ou, si le cas le demandait, sans recourir à l'évêque; que tous les religieux mangeraient en commun, et que pendant le repas on ferait la lecture; que les chanoines étudieront la théologie et les livres de piété tout en s'abstenant de lire des livres inutiles; que les femmes n'entreront jamais dans l'intérieur du monastère; que la maison entretiendra douze chanoines résidents ou tenus de droit pour résidents, en leur fournissant les vivres, le vêtement et toutes les choses nécessaires à la vie.

Tels furent les sages règlements par lesquels François de Sales assura le bon ordre de la communauté. Un seul religieux fit difficulté de s'y soumettre, et s'oublia même jusqu'à menacer son évêque; l'homme de Dieu n'opposa que douceur à l'orage ; le Religieux rebelle, gagné par cette mansuétude, reconnut sa faute et devint un des plus réguliers.

Pendant ce voyage arrivèrent deux faits des plus remarquables. En passant à Saint-Jeoire François désira procurer à ses compagnons de voyage quelques rafraîchissements pour étancher la soif qui les dévorait, et demanda du vin à une hôtellerie qui se rencontra sur sa route. L'hôte lui ayant répondu qu'il n'avait que du vin gâté destiné à faire du ciment, et capable de rendre malades ceux qui en boiraient : « N'importe, dit l'évêque, faites-moi goûter de ce vin. » L'hôte, après s'être fait prier, en apporte dans un

verre : à peine l'homme de Dieu l'a-t-il approché de ses lèvres, que non seulement le vin qui était dans le verre, mais encore celui qui était dans le tonneau, devient excellent et délicieux. Tous les compagnons de voyage en burent, en emportèrent plusieurs bouteilles, et l'hôte vendit le reste à un haut prix.

A Sixt, un grand nombre de personnes étant venues du Faucigny, du Chablais et du pays de Gex pour conférer avec l'évêque sur diverses affaires, il fallut que l'abbaye traitât tous ces étrangers, et on compta qu'elle avait donné jusqu'à deux cents repas à des personnages de marque et quarante à ceux d'une condition moindre. François, affligé des dépenses qu'il occasionnait à la maison, dit aux Religieux qu'il prierait Dieu de les dédommager; et, chose merveilleuse ! tel fut l'effet de sa prière, que le monastère ne souffrit aucunement de ces dépenses. La rivière qui le traverse fournit tant et de si beaux poissons, que de mémoire d'homme on n'avait rien vu de semblable. On ne fit cuire d'autre pain que celui qu'on avait préparé pour les Religieux, et il y en eut pour tout le monde; on prit au tonneau autant de vin qu'il en fallut, et le tonneau ne fut pas plus diminué que si les Religieux y eussent bu seuls, tous faits qui furent constatés par six chanoines de l'abbaye et déposés, sous la foi du serment, dans le procès pour la béatification du serviteur de Dieu [1].

De retour dans sa ville épiscopale, François, usant du pouvoir qui lui avait été accordé par bulles du 23 avril, érigea l'institut de la Visitation en Ordre religieux (16 octobre).

1. *Dépos. de MM. Bernard de Passier, Biord, Moccand et Desfayets.*

CHAPITRE VII

NOUVEAU VOYAGE DE FRANÇOIS A PARIS. IL Y ACCOMPAGNE LE PRINCE DE PIÉMONT. SUCCÈS DE SES PRÉDICATIONS ET DE SON MINISTÈRE APOSTOLIQUE. SES RAPPORTS AVEC M. DUVAL, M. BOURDOISE ET SAINT VINCENT DE PAUL. MARIAGE DU PRINCE DE PIÉMONT. REFUS DES PLUS RICHES BÉNÉFICES EN FRANCE.

Oct. 1618-sept. 1619.

Depuis longtemps les marguilliers de Saint-André des Arts, à Paris, pressaient l'évêque de Genève de venir prêcher dans leur église les stations de l'Avent et du Carême; et le saint prélat, qui aimait tant la France, désirait vivement se rendre à cette invitation; mais toujours le duc de Savoie y mettait obstacle. Enfin la Providence lui offrit l'occasion de satisfaire les vœux de ceux qui désiraient tant l'entendre. Son Altesse ayant projeté de marier le prince de Piémont, son fils, avec Christine de France, sœur du roi, et résolu d'envoyer pour négocier cette affaire le prince cardinal de Savoie, il fallut composer à ce dernier un brillant cortège des personnages les plus honorables de ses États. Parmi ceux-ci l'opinion désignait au premier rang l'évêque de Genève; le duc de Savoie hésita quelque temps à suivre cette indication; il finit par l'appeler à faire partie de cette ambassade, sur le désir formel de Richelieu.

L'évêque se mit donc en route pour Paris avec toute la suite du prince cardinal (22 octobre)[1]. Arrivé à Paris

1. Parmi eux, nous signalerons, outre François de Sales, Ottavo

(7 novembre), il vint loger rue de Tournon, à l'hôtel du maréchal d'Ancre [1], avec le premier président Favre; et dès le lendemain on vint l'inviter à prêcher pour le 11 novembre, fête de Saint-Martin, dans l'église des prêtres de l'Oratoire. Selon sa coutume, il acquiesça à l'invitation qui lui était faite. A cette nouvelle, tout Paris s'émut; le roi et les deux reines, plusieurs évêques et les savants de la capitale, toutes les classes de la société enfin, voulurent entendre un prédicateur de si grande renommée; et, le jour du sermon, la foule dans l'église fut si compacte, que l'orateur lui-même, arrivant après les autres, ne put entrer que par une fenêtre à l'aide d'une échelle qu'on lui fit passer. Chacun, dans cette circonstance solennelle, attendait un discours digne d'un si grand auditoire, surtout du beau génie qui avait produit l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu;* mais le saint évêque, au lieu d'écouter les inspirations de l'amour-propre, qui eût été fier de paraître en si belle occasion, crut qu'il valait mieux s'humilier sur le plus grand théâtre du monde, et se borna à raconter simplement la vie de saint Martin. Pendant qu'il en faisait le récit, il entendait des personnes dire à demi-voix : « Voyez un peu ce montagnard, comme il parle bassement! « C'était bien la peine de venir de si loin pour nous dire « ce qu'il dit et exercer la patience de tout le monde! » Et, entendant ces critiques, l'humble prélat se réjouissait d'être méprisé des hommes, content de plaire à Dieu seul. Le

Viale, évêque de Saluces, Philibert Scaglia, comte de Verrue, qui mourut à Paris, le 22 mars suivant, le président Favre et son fils Philibert, seigneur de Féliciaz.

1. Cet hôtel est aujourd'hui le nº 10 de la rue de Tournon. Après la disgrâce du maréchal d'Ancre, il prit le nom d'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, parce qu'on l'affecta à cette destination. Cédé ensuite au duc de Nivernais, il fut rebâti par ce duc dans l'état où il est aujourd'hui. Devenu propriété nationale en 1790, il fut approprié au service de la garde municipale, dont il est encore aujourd'hui la caserne. Voyez *le plan de Paris,* en 1661, par Jacques Gomboust, et *le plan de la circonscription de la paroisse de Saint-Sulpice,* en 1690.

monde blâma ce discours; et le saint évêque répondit pour toute justification qu'on ne pouvait attendre d'un arbre de montagne autre chose que des fruits sauvages. Il fit part du fait à saint Vincent de Paul, et cet homme de Dieu, jugeant la chose autrement que le monde, en fut édifié. « Voilà, dit-« il à ses frères en leur citant ce trait d'humilité, voilà « comment les saints répriment la nature, qui aime l'éclat « et la réputation; voilà comment nous devons faire nous-« mêmes, préférant les emplois bas aux apparents, l'abjec-« tion à ce qui pourrait nous faire honneur. »

Si le premier sermon eut peu de succès, le prédicateur y suppléa par la sainteté de sa vie et de ses exemples; il y avait en sa personne et en toutes ses manières une certaine majesté douce qui révélait un homme tout céleste et faisait dire que, si on voulait avoir une idée de Jésus-Christ conversant sur la terre, il n'y avait qu'à voir l'évêque de Genève, sa mansuétude, sa prudence, son humilité et toutes ses vertus. Quand il marchait par les rues, on le regardait avec vénération, on s'estimait heureux de pouvoir toucher son vêtement, comme s'il en fût sorti une vertu divine, et l'on vénérait comme des reliques tout ce qui avait été à son usage, jusqu'à ses cheveux, qu'on tâchait de se procurer par celui qui lui faisait la tonsure[1]. Aussi, quand il reparut en chaire pour prêcher l'Avent à Saint-André des Arts, la foule fut si grande, que les cardinaux, les évêques et les princes avaient peine à y trouver place; et plus il prêcha, plus on témoigna d'avidité pour l'entendre. « Jamais, di-« sait-on, les apôtres n'avaient prêché plus saintement ni plus « apostoliquement. » Pour lui, il ne pouvait concevoir cette vogue qu'avaient ses sermons. « N'êtes-vous pas étonné, « disait-il à un de ses amis, de voir tous ces bons Pari-« siens venir m'entendre, moi qui ai la langue si épaisse, « les conceptions si basses, les sermons si plats? — Pen-« sez-vous, lui répondit ce digne ami, que ce soient les

1. Charl.-Aug., II, p. 190.

« belles paroles qu'ils cherchent en vous? Il leur suffit de « vous voir en chaire, votre cœur parle par vos yeux et « votre bouche; ils ne vous verraient faire qu'une courte « prière, ils seraient contents. Vos paroles communes, em- « brasées du feu de la charité, percent les cœurs et les « attendrissent. Il y a dans vos discours je ne sais quoi « d'extraordinaire; tout porte coup. Un autre en dirait trois « fois plus, qu'on n'y ferait pas attention. Vous avez une « certaine rhétorique d'Annecy, ou plutôt du paradis, qui « produit des effets admirables[1]! »

La veille de Noël, après avoir célébré la messe et communié la reine dans l'église des capucins, François prêcha devant celle-ci et toute la cour. « Je vous assure, écrivait-il peu « après à la Mère de Chantal, que la vue des grandeurs de ce « monde me fait paraître plus grande la grandeur des vertus « chrétiennes et me fait estimer davantage leur mépris. Quelle « différence entre cette assemblée de divers prétendants « — car la cour est cela et n'est pas autre chose, — et la « réunion d'âmes religieuses qui n'ont point d'autre pré- « tention qu'au ciel! Oh! si nous savions en quoi consiste « le vrai bien! » Ne croyez pas, ma très chère Mère, qu'au- « cune faveur de la cour me puisse engager. O Dieu! qu'il « vaut mieux être pauvre en la maison de Dieu que d'ha- « biter dans les grands palais des rois! Je fais ici le novi- « ciat de la cour, mais jamais je n'y ferai profession, Dieu « aidant... La veille de Noël, je prêchai devant la reine; « mais je ne prêchai ni de meilleur cœur devant ces prin- « ces et ces princesses que dans notre pauvre petite Visi- « tation d'Annecy... La reine m'a comblé de bonté, mais « je n'en suis point plus glorieux. »

La grande vogue dont jouissait notre Saint alla croissant pendant toute la station; et à la fin les marguilliers de Saint-André, ne sachant comment exprimer leur recon-

1. Le P. Binet, dans son ouvrage : *Quel est le meilleur gouvernement, le doux ou le sévère?* p. 193.

naissance, voulurent lui faire hommage d'un service magnifique en vaisselle d'argent; mais, à leur grand regret, ils ne purent rien lui faire accepter.

Cette station terminée, les prédications de l'homme de Dieu ne discontinuèrent point; on l'invita à prêcher de toutes parts, et toujours on reçut de lui une réponse bienveillante. Une fois, un des siens, l'entendant promettre un sermon pour un jour de fête, lui fit remarquer qu'il s'était déjà engagé pour ce jour-là dans une autre église. « Laissez « faire, répondit-il, Dieu nous fera la grâce de multiplier « notre pain : il est riche en miséricorde sur ceux qui l'in« voquent. — Mais votre santé en souffrira! — Si Dieu « fortifie l'esprit pour lui donner de quoi parler, il ne dé« laissera pas le corps par lequel se distribue sa parole. « Et puis ne sommes-nous pas par état la lumière du « monde? On a tort de se plaindre qu'un flambeau se con« sume en éclairant les autres. — Mais Dieu ne défend « pas d'avoir soin de sa santé. — Non, mais il défend la « défiance de sa bonté : et, si on me demandait un troi« sième sermon pour le même jour, j'aurais moins de peine « à le faire qu'à le refuser. Ne faut-il pas se fondre corps « et âme pour ce cher prochain, que Notre-Seigneur a « aimé jusqu'à mourir d'amour pour lui[1]? » Suivant ce principe, il lui arriva de promettre jusqu'à trois et quatre sermons pour le même jour; et ses amis lui en faisant reproche comme d'une indiscrétion : « Que voulez-vous, « leur répondit-il, j'ai un cœur qui ne sait rien refuser. J'ai « plus tôt fait un sermon que de dire nenni[2]. Si j'entrais « dans vos vues, il faudrait m'établir un vicaire pour refu« ser; car jamais je n'aurais le courage de le faire moi« même. La parole que j'annonce m'apprend que nous « devons donner à tous ceux qui nous demandent, et que

1. *Esprit de saint François de Sales*, p. XIVe, sect. xxx. — Année de a Visitation, 9 juillet.
2. *Vie du saint*, par la mère de Chaugy.

« la vraie charité, sans égard à ses propres intérêts, n'en« visage que ceux de Dieu et du prochain. Qu'est-ce que le « peu que nous faisons, près des sentiments de Moïse et de « saint Paul, dont l'un désirait être effacé du livre de vie « et l'autre anathème pour ses frères [1] ? »

Le 3 janvier 1619, il prêcha à Saint-Sulpice sur la fête de sainte Geneviève [2]. Le jour des Rois, il prêcha dans l'église de Saint-Mathurin sur la beauté de l'Église naissante, montra, d'un côté, dans le mystère de la fête un mystère de vocation et d'offrande, de lumière et d'amour; de l'autre, dans chaque communion comme une nouvelle épiphanie, puisque, après avoir reçu Jésus-Christ, nous devons lui faire hommage ainsi qu'à notre roi, et renouveler le serment de notre fidélité [3]. Huit jours après, prêchant dans l'église Sainte-Madeleine, il prit pour texte ces paroles : « Jésus a été obéis« sant jusqu'à la mort de la croix. » Sur quoi, un hérétique qui se trouvait présent, étant venu lui dire, d'un air magistral, que le texte de son discours était inopportun : « Monsieur, répondit-il en souriant, ce texte était très oppor« tun pour vous, puisque vous désobéissez à l'Église. » Le calviniste, touché de la réponse, se fit instruire et abjura ses erreurs.

Le 17 janvier, il prononça le panégyrique de saint Antoine, où il fit ressortir combien nous serions inexcusables de ne pas nous sauver, nous, vivant parmi les chrétiens et avec tant de moyens de salut, lorsque ce patriarche de la solitude a pu devenir un saint parmi des légions de démons acharnés à sa perte. Le 20 janvier, il prêcha encore le panégyrique de saint Sébastien, dans l'église Saint-Jacques de la Boucherie; et là, parlant de l'écriteau attaché par ordre de l'empereur sur la poitrine du glorieux martyr, pour faire connaître qu'il était chrétien, il montra

1. *Esprit de saint François de Sales*, p. IV*, section XXXIV.
2. Cf. E. N. VIII. p. 384.
3. Année de la Visitation, 6 janvier.

que nous devrions tous porter le nom de Jésus gravé dans nos cœurs et comme imprimé dans nos actions et notre langage par une manière de faire et de dire qui révèle en nous les disciples du grand modèle des élus. Le 4 février, il prêcha à l'Oratoire pour la fête de Jésus, notre Sauveur.

Le Carême arrivé (13 février), il reprit ses sermons de station à Saint-André des Arts. Après le Carême, il continua encore de prêcher partout où on l'invita; jusque-là que, quelques personnes ayant eu la curiosité de compter le nombre de ses prédications, il fut constaté à son départ que, pendant l'année qu'il avait passée à Paris, il était monté en chaire trois cent soixante-cinq fois, et cela sans jamais lasser son auditoire [1]. Le 9 mai, en la fête de la translation de saint Nicolas, il prêcha « mitre en tête, avec un talent et une force si remarquables que, pendant toute la durée du sermon, il nous semblait être transportés dans le ciel », dit un témoin oculaire. La foule le suivait partout où il devait parler, se pressant pour ne perdre aucun de ses discours, à ce point que, prié de prononcer, à la maison professe des Jésuites, le panégyrique de saint Louis (25 août), il fut obligé, vu l'affluence du peuple, de passer par une des fenêtres du chœur pour arriver à la chaire [2], comme il avait fait, quelques mois auparavant, le jour de Saint-Martin.

Dans ces instructions si multipliées, le saint prédicateur ne négligeait pas l'éloquence, mais il s'occupait beaucoup plus de donner à ses auditeurs une doctrine claire et solide; s'oubliant lui-même, il ne pensait qu'à la conversion des âmes; plein de douceur partout ailleurs, il paraissait là plein de zèle, s'animant d'une sainte colère contre le monde et ses passions, rappelant les pécheurs à la vertu, recom-

1. Charl. Aug., II, p. 189.
2. Cf. E. N., VIII, p. 388.

mandant aux justes la pratique des conseils évangéliques, surtout la communion et la dévotion au Saint Sacrement, qu'il appelait la fontaine de toutes les grâces, l'arsenal où nous devons prendre les armes défensives ou offensives pour combattre les ennemis du salut[1].

Le zélé prédicateur portait l'oubli de soi jusqu'à refuser les soulagements qui lui eussent allégé la fatigue; et il plaisantait gracieusement ses compagnons de voyage, qui s'en plaignaient. Un jour qu'il était allé prêcher au monastère de la Visitation du faubourg Saint-Antoine, très éloigné de son hôtel, il trouva à la porte, quand il voulut s'en revenir, une élégante voiture qu'un riche seigneur, qui avait assisté au sermon, mettait à sa disposition pour le reconduire à son logement, car la pluie tombait en abondance et la boue remplissait les rues; mais il refusa avec politesse, et s'en revint à pied préférant ce modeste retour à la pompe d'une voiture de grand seigneur. Sur quoi, un jeune prêtre de qualité qui l'accompagnait ayant manifesté par son air et quelques paroles de mauvaise humeur le mécontentement qu'il éprouvait de marcher ainsi dans la boue, l'évêque, pour lui faire la correction fraternelle, dit aux autres en souriant : « Voyez-vous M. l'abbé? il a encore un « peu de vanité[2]. »

Lorsque le saint évêque n'était pas en chaire, il s'occupait de prières ou de saintes œuvres, confessait toutes les personnes qui désiraient lui ouvrir leur cœur, officiait pontificalement ou allait dire la messe partout où on l'invitait; et, dès qu'on savait le lieu, on y faisait foule pour le consulter sur les affaires les plus difficiles, sur les cas de conscience qui inquiétaient, sur les voies de la perfection où l'on voulait marcher. Une vie si bien remplie édifiait toute la capitale, gagnait les cœurs à Dieu et faisait de nombreuses

1. *Dép. du Seigneur de Charmoisy.*
2. Charl.-Aug., II, p. 194.

conversions, même parmi ceux qui ne pouvaient l'entendre.

Le gouverneur de la Fère, en Picardie, calviniste obstiné, étant tombé dangereusement malade à Paris, consentit, sur les instances de ses amis catholiques, à conférer de la religion avec un prélat d'une si haute réputation de science et de vertu[1]. Le saint évêque, informé de la chose, s'empressa d'accourir au chevet du malade. Accueilli d'abord par des paroles brusques, il n'y opposa que des manières et des paroles pleines de douceur, et aborda peu à peu la doctrine catholique avec cet art d'insinuation qui lui était propre. Le malade écouta tout avec une grande attention et sans aucun indice de déplaisir : « Monsieur, dit-il ensuite, je ne « suis pas en état de discuter, mais revenez dans huit jours, « je conférerai de ce que je viens d'entendre avec le mi- « nistre Dumoulin; je le ferai venir ici avec vous, et, tous « deux, vous discuterez ces matières en ma présence. » Cette réponse remplit de joie le cœur du saint prélat, et il promit d'être exact au rendez-vous. Le malade mande aussitôt le ministre, lui rapporte la doctrine et les raisons de l'évêque, et le prie d'accepter la discussion en sa présence. Le ministre refuse; le malade insiste, lui disant qu'il répondra de son âme au jour du jugement; les instances sont inutiles. Dumoulin ne veut pas se mesurer avec l'évêque de Genève. Au bout de huit jours, l'évêque revient, selon sa parole : « Ah! Monsieur, lui dit le malade en pleurant, que « je suis heureux de vous revoir! Voilà cinquante ans que « les ministres me trompent; si Dumoulin avait jugé sa « cause bonne, il n'aurait pas refusé de la soutenir devant « vous. Un tel refus m'éclaire : je suis prêt à abjurer le « calvinisme, que son ministre ne sait pas soutenir. « Veuillez, de grâce, m'instruire de la religion catho- « lique. »

1. Charl.-Aug., II, p. 185.

Le saint évêque, alors levant les mains et les yeux au ciel pour adorer l'éternelle providence de Dieu, commença l'instruction de son malade, le réconcilia à l'Église, lui obtint, par ses prières, le rétablissement de sa santé; et le nouveau converti, plein de zèle pour la foi qu'il venait d'embrasser, convertit toute sa famille, qui était fort nombreuse[1]. Cette conquête ne fut que le prélude de beaucoup d'autres victoires.

Un gentilhomme calviniste, qui se trouvait chez Mme de Montigny, sa parente, au moment où François alla la visiter, lui ayant déclaré qu'il se ferait soudain catholique si on lui prouvait l'existence du purgatoire, l'évêque ouvrit aussitôt la Bible, qu'il faisait toujours porter avec lui par son valet de chambre, lui montra, par l'exemple de David[2], qu'après le péché pardonné il reste une peine temporelle à subir; par la première épître de saint Jean[3], qu'il est des péchés qui ne sont pas mortels; et de ces deux faits il inféra l'existence d'un lieu d'expiation pour ceux qui meurent sans avoir subi cette peine temporelle ou expié ces péchés véniels. Il apporta le texte si clair du IIe livre des Machabées : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les « morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. » Et il prouva l'authenticité de ce livre. Citant ensuite la parole de Notre-Seigneur : *Le péché contre le Saint-Esprit ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre,* il en conclut qu'il est des péchés qui seront pardonnés dans l'autre monde; et ces péchés, quels sont-ils, sinon ceux qu'on expie en purgatoire? Il développa le texte de saint Paul : *Celui qui mêle un peu de vanité à sa prédication sera sauvé comme à travers le feu;* et, passant de là aux sentiments des Pères et des conciles, à l'autorité et à la coutume de l'Église, à la raison même qui nous dit que, puisqu'il en est qui, à la mort ne

1. Année de la Visitation, 13 février.
2. II *Reg.*, XI.
3. I Joan., v.

sont ni assez saints pour entrer de suite au ciel, ni assez mauvais pour être jetés en enfer, il doit y avoir, pendant la durée des temps d'épreuve, un lieu mitoyen entre l'un et l'autre. Il laissa le gentilhomme pleinement convaincu de l'existence du purgatoire, et peu de jours après, il reçut son abjuration [1].

Un autre calviniste, demi-savant, voulut, vers le même temps, par pure curiosité, entrer en controverse avec le saint évêque et le presser de ses objections pour savoir jusqu'où allait sa science, dont on parlait tant : il fut pris dans les filets de l'homme de Dieu et se convertit.

Un autre, descendu de l'hérésie jusqu'à l'athéisme par une conséquence qui est rigoureuse pour tout esprit logique, ayant eu occasion de le rencontrer, lui demanda d'un ton railleur s'il y avait un Dieu et qu'est-ce que c'était que la foi [2]. L'évêque alors, s'inspirant d'un zèle apostolique, accompagné de la plus aimable douceur, reprit patiemment la chaîne des vérités religieuses depuis le premier anneau jusqu'au dernier, conduisit cet esprit dévoyé des principes aux conséquences, le forçant d'admettre d'abord une cause première spirituelle, infiniment parfaite, avec l'obligation de l'honorer, de l'aimer et de la servir; puis la mission divine de Jésus-Christ et de son Église, chargée de conserver intact le dépôt des vérités révélées, avec le devoir de nous soumettre à ses enseignements; enfin la beauté et l'exemple de ces enseignements mêmes; et telles furent la force et l'onction avec lesquelles il exposa tout ce bel ordre de doctrine, que l'athée, ouvrant à la fois son esprit et son cœur à la vérité démontrée, fondit en larmes sur son égarement, se confessa, communia et mena depuis une vie exemplaire [3].

Quelques jours après ce retour si consolant, on vint aver-

1. Charl.-Aug., II, p. 187.
2. *Ibid.*, p. 188.
3. *Dép. de François Favre*, qui était présent.

tir le saint évêque qu'il y avait dans les prisons un malheureux prêtre condamné à mort qui, dans l'exaspération du désespoir, refusait les sacrements et dévouait d'avance son âme à tous les démons. Il accourt sur-le-champ (14 février), descend dans le cachot, embrasse le coupable, le console, pleure avec lui et le presse d'avoir confiance dans les miséricordes divines, d'accepter la mort en expiation de ses fautes et de s'y préparer par la confession : « C'est inutile, « dit le malheureux ; je suis destiné à l'enfer et je serai « bientôt la proie du diable. — Mais, mon enfant, n'aime- « riez-vous pas mieux être la proie du bon Dieu et la vic- « time de la croix de Jésus-Christ? — Sans doute, mais « Dieu n'a que faire d'un misérable comme moi. — Mais « c'est pour les hommes comme vous, réplique l'évêque, que « le Père éternel a envoyé son Fils au monde ; c'est pour « des hommes pires que vous, tels que ses bourreaux et le « traître Judas, que Jésus-Christ a versé son sang. — M'as- « surez-vous, dit le criminel, que je puis sans effronterie « recourir à la miséricorde de Dieu? — Ce serait au con- « traire une grande effronterie de ne pas penser que cette « miséricorde, étant infinie, peut pardonner tous les pé- « chés possibles. — Mais Dieu est juste, il me damnera. — « Dieu est miséricordieux, il vous sauvera, si vous lui « demandez pardon avec un cœur contrit et humilié. » Touché de ces bonnes paroles, le criminel se confesse, se résigne et fait la mort la plus édifiante en redisant souvent : « O Jésus! je m'abandonne à vous, je me confie à « vous [1]. »

Non seulement l'évêque de Genève allait visiter ceux auxquels il pouvait être utile ; il était encore, pendant le temps qu'il passait dans sa chambre, accessible à tous, aux indiscrets même et aux importuns, comme à ses meilleurs amis ; il recevait cette foule avec une sainte joie et une mer-

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. XI. — Charl.-Aug., p. 521.

veilleuse affabilité, sans jamais laisser s'élever sur son front aucun de ces nuages que forment la fatigue et l'ennui, entendant parler des petites choses comme s'il eût ignoré les grandes, et des grandes comme s'il ne se fût jamais occupé des petites, écoutant avec plaisir et engageant à répondre avec confiance, s'accommodant à tous et ne se préférant à personne, laissant à chacun faire paraître son esprit sans jamais se prévaloir de la supériorité du sien.

Un jour un hérétique, étant venu le trouver dans sa chambre, lui demanda sans autre préambule si c'était lui qu'on nommait l'évêque de Genève. « Oui, monsieur, répondit-il, « on m'appelle ainsi. — Je voudrais bien savoir de vous, « qu'on tient pour un homme apostolique, si les apôtres « allaient en carrosse. — Certainement, monsieur, quand « l'occasion s'en présentait. — Je voudrais bien que vous « me fissiez voir cela dans l'Écriture. — Lisez le huitième « chapitre des Actes des Apôtres, vous y verrez que le diacre saint Philippe monta dans le carrosse de l'eunuque « de la reine d'Éthiopie. — Mais, dit l'autre, ce carrosse « n'était pas à lui; il était à l'eunuque, et ce n'était pas un « carrosse doré, brodé, si riche que le roi n'en a pas de plus « beaux, traîné par les plus magnifiques chevaux, conduit « par les cochers les mieux vêtus; c'est là ce qui me scandalise en vous, qui faites le saint et qu'on tient pour tel : « vraiment, voilà de beaux saints qui vont au paradis bien « à leur aise! — Hélas! Monsieur, reprit l'évêque, ceux de « Genève qui retiennent le bien de mon évêché m'ont « coupé l'herbe si courte, que tout ce que je puis faire, c'est « de vivre pauvrement et petitement de ce qui me reste. « Je n'eus jamais de carrosse à moi, ni de moyen d'en avoir; « celui dont je me sers appartient à Sa Majesté, qui fait « honneur des voitures de la cour à ceux qui, comme moi, « accompagnent le prince de Savoie. — Vous êtes donc « pauvre? reprend l'interlocuteur. — Je ne me plains point « de ma pauvreté; je puis vivre, à la rigueur, et quand j'en

« sentirais les incommodités, j'aurais tort de me plaindre « d'une position que Jésus-Christ a choisie pour son par « tage, vivant et mourant entre les bras de la pauvreté. » Le protestant se retira satisfait de cette entrevue, plein d'estime et d'affection pour le saint évêque[1].

La même douceur édifia un ancien militaire du Palatinat, Philippe Jacob, qui l'aborda un jour sur ce ton brusque[2] : « Je voudrais bien savoir, Monsieur, ce que vous faites ici. « — Je suis ici, répondit le saint, par ordre de mon prince « et pour un bien public. — Mais vos brebis, qui en prend « soin pendant que vous êtes absent? — Avant mon dé- « part, je les ai confiées à des prêtres doctes et zélés, qui « les paîtront jusqu'à mon retour. — La résidence des évê- « ques n'est-elle pas de droit divin? — Je l'estime ainsi. — « Et les évêques d'aujourd'hui sont-ils évêques comme « ceux de la primitive Église? — Oui, sans doute, reprit-il, « ils ont le même pouvoir et la même dignité. — Mais peu- « vent-ils faire des miracles comme saint Pierre? — Encore « qu'ils ne seraient que l'ombre de saint Pierre, l'ombre de « saint Pierre faisait des miracles. » La dispute ainsi en- gagée se prolongea pendant deux heures, au bout desquelles cet homme, ravi des réponses de François, lui dit en se re- tirant : « Monseigneur, calviniste de naissance, j'ai embrassé « naguère la foi romaine; les difficultés que je viens de vous « proposer m'étaient restées dans l'esprit. Si vous ne me « les eussiez résolues avec autant de clarté et de douceur, « je retournais dès demain à la religion protestante. Je « bénis Dieu qui m'a aimé jusqu'à me faire la grâce de vous « rencontrer. » Ce ne fut pas la dernière fois que cet homme eut à bénir Dieu de la rencontre de François : car, ayant ensuite fait le voyage d'Italie et en étant revenu avec sa femme dans la plus extrême pauvreté, il vint retrouver à Annecy l'homme de Dieu, qui paya pendant six semaines

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire p., sect., XXVI.
2. Charl.-Aug., II, p. 191.

sa dépense à l'hôtel où il était logé, et lui donna à son départ une somme d'argent considérable.

Parmi les personnes qui venaient visiter le saint prélat, on se doute bien que les dames ne firent pas défaut. Un jour (11 juin), au sortir d'un sermon, elles l'environnèrent : chacune avait une difficulté à lui proposer ; et, impatientes d'attendre leur tour, elles parlaient toutes à la fois : « Mes-« dames, leur dit-il en souriant, à laquelle vous plaît-il que « je réponde la première, puisque vous parlez toutes en-« semble? » Il y eut un moment de silence; mais François reprit par ordre les questions que ces chères Philothées lui avaient posées et les satisfit avec tant de sagesse que la duchesse de Vendôme dit en se retirant : « En vérité, « il y a ici plus que Salomon. »

Des hommes éminents en vertu vinrent aussi, mais avec plus de discrétion, visiter l'évêque de Genève et lier avec lui une sainte amitié. Un des plus remarquables fut André Duval, doyen de la faculté de théologie de Paris et supérieur général des Carmélites de France. Il voulut se confesser au saint prélat, qui à son tour se confessa à ce grand serviteur de Dieu (18 janvier); tous deux se donnèrent mutuellement des avis spirituels pour leur conduite ; et chacun d'eux dit de l'autre : « Je ne suis pas digne de dénouer la courroie « de ses souliers. » Ils se concertaient ensemble pour gagner et instruire les hérétiques ; et, quand l'œuvre était consommée, l'un en attribuait toujours le mérite à l'autre : c'était là le seul point où ils ne fussent pas d'accord, belles disputes des saints qui s'humilient pour exalter leurs frères, selon la remarque que faisait saint Vincent de Paul en racontant ce fait à sa communauté [1].

Comme M. Duval, le père Suffren, de la Compagnie de

1. Sur André Duval, cf. Feller, *Dict. hist.* — Houssaye, *Vie du card. de Bérulle.* — *Mémoire sur la fondation des Carmélites déchaussées*, publié par le premier monastère de Paris, tome I, p. 552. — Grandet, *Les saints prêtres français du XVIIe siècle*, tome I, p. 12.

Jésus, confesseur de Louis XIII et de Marie de Médicis, et M. Bourdoise, fondateur de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, eurent une large part dans l'intimité de François. Le premier était un homme de prière et d'étude; et le saint évêque en tira parti en l'engageant à composer pour les fidèles une sorte de *Bréviaire spirituel,* où ils trouveraient pour chaque saison de l'année, chaque mois, chaque semaine, chaque jour, des pratiques propres à les sanctifier; et de là nous est venue l'*Année chrétienne,* excellent livre qui n'a d'autre défaut que la vieillesse du style. Le second était un homme d'action : c'était un réformateur ardent du clergé, dévoré de zèle pour la discipline ecclésiastique, jusqu'à ne pouvoir souffrir dans le prêtre rien de ce qui n'était pas parfaitement régulier, et toujours prêt à combattre sans ménagement le désordre partout où il l'apercevait. Curieux de faire la connaissance d'un si saint évêque, qui réalisait dans sa personne l'idéal de la perfection sacerdotale, et se flattant d'en tirer un grand profit pour la sanctification du clergé, il lui écrivit une longue lettre qu'il porta lui-même, où il faisait ressortir le peu de fruit que produiraient ses prédications, tant que le clergé et le peuple ne seraient pas mieux instruits et mieux réglés. L'évêque, après avoir lu cette lettre deux fois avec une grande attention, conféra une heure entière sur son contenu avec M. Bourdoise; et celui-ci insista plus fortement encore sur la nécessité de réformer le clergé. « C'est une chose étrange, dit-il, que personne n'y « pense. » Alors, en effet, il n'y avait pas de séminaires pour former les jeunes clercs à la science et aux vertus ecclésiastiques; on entrait dans le sacerdoce sans en avoir connu, médité, pratiqué les devoirs, et le clergé devait nécessairement se ressentir de ce défaut d'école préparatoire. C'est pourquoi M. Bourdoise, continuant à parler avec cette liberté qui ne craint que Dieu seul : « Je suis surpris, dit-« il, qu'un évêque à qui Dieu a donné de si grands talents

« ne les emploie pas à former de bons prêtres, et se livre « presque uniquement à la conduite des personnes du sexe. » D'après l'évêque de Belley François, aurait répondu : « Je « conviens, et je suis même très persuadé qu'il n'est rien « de plus nécessaire dans l'Église que de former des bons « prêtres; mais c'est là un ministère trop haut pour ma « faiblesse, et que je laisse à des mains plus habiles : M. de « Bérulle s'en occupe, et il a pour cela plus de capacité et « de loisir que moi, qui suis chargé d'un vaste diocèse. Je « laisse aux orfèvres à manier l'or et l'argent; les potiers « doivent se contenter de manier l'argile. J'estime d'ailleurs « d'une haute importance la sanctification des personnes du « sexe : solidement vertueuses, elles peuvent de grandes « choses dans l'Église, et y répandent le parfum de leur « piété [1]. » En parlant ainsi, le saint évêque faisait preuve d'une grande humilité : car, ainsi que nous l'avons dit plus

1. Telle est la réponse que M. de Belley met dans la bouche du saint évêque (*Esprit de saint François de Sales*, p. X, sect. XIV) ; elle nous paraît beaucoup plus probable, plus conforme à l'esprit d'humilité et de charité de saint François de Sales, que celle qui est rapportée dans la *Vie de M. Bourdoise*. Celui-ci lui fait dire qu'après avoir travaillé pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres tels qu'il les souhaitait, il n'avait pu en former qu'un et demi, et qu'il n'avait pensé aux Filles de la Visitation qu'après avoir perdu tout espoir de succès auprès des ecclésiastiques. Cette réponse contient plusieurs faussetés : 1° saint François de Sales pensa aux Filles de la Visitation dès le commencement de son épiscopat; et Dieu lui révéla son institut dès l'année 1603, avant le Carême de Dijon; 2° il travailla toute sa vie à former un bon clergé dans son diocèse, et il eut même le projet de former une congrégation d'ecclésiastiques, auquel il ne renonça que quand il vit naître celle de M. de Bérulle, à qui même il désira s'associer. Il n'est donc pas vrai qu'il eût perdu tout espoir de former de bons prêtres, et qu'il n'eût pensé aux Filles de la Visitation qu'après dix-sept ans d'efforts inutiles pour le clergé. Cette réponse n'est donc qu'une de ces causticités mordantes si ordinaires à M. Bourdoise, ou un de ces souvenirs infidèles que le rapporteur travestit selon ses propres impressions. Lire l'article de Dom Mackey sur *Saint François de Sales et la formation du Clergé* (Revue du Clergé français, 1er février 1901). Lire aussi l'article du même auteur (même revue, 15 février 1902), *L'idéal des Séminaires, selon Saint François de Sales*. — Dans sa récente Histoire du Séminaire de S.-Nicolas du Chardonnet (Desclée 1909), l'abbé Schoenher reproduit simplement le récit primitif que nous réfutons ici. Cf. tome I, p. 55.

haut, il n'avait jamais cessé de travailler à la réforme de son clergé et, par une série de mesures habiles, il avait obtenu des résultats très consolants.

M. Bourdoise, touché de plus en plus de la haute vertu de l'homme de Dieu, l'engagea à venir à Saint-Nicolas du Chardonnet, où se faisaient, chaque semaine, au clergé, des conférences sur les vertus et les obligations des ecclésiastiques; et l'évêque, fidèle au rendez-vous, alla souvent voir le saint prêtre, visita séparément dans leurs chambres les membres de sa communauté, et assista à leurs conférences, où il prenait plaisir à entendre cet homme, plein de l'esprit sacerdotal, parler des devoirs ecclésiastiques. Souvent même il l'invitait à l'accompagner lorsqu'il allait prêcher et témoignait en toute circonstance la vénération qu'il avait pour lui et pour sa communauté. Le cardinal de Retz s'étant plaint un jour en sa présence que M. Bourdoise faisait beaucoup parler de lui par l'ardeur de son zèle, qui manquait quelquefois de prudence : « Croyez-moi, monsei-
« gneur, dit le saint évêque, nous n'avons pas encore ouï
« dire que personne ait été damné pour avoir poursuivi
« avec trop de zèle le rétablissement de la discipline eccle-
« siastique[1]. »

Mais de tous les prêtres de Paris, saint Vincent de Paul fut celui avec lequel l'évêque de Genève se lia le plus étroitement. Ces deux grandes âmes, qui possédaient éminemment le don de discerner les esprits, se furent bientôt connues et comprises, et une tendre amitié les unit l'une à l'autre : Vincent de Paul proclamait que la douceur, la majesté, la modestie, tout l'extérieur de l'évêque de Genève lui retraçaient, comme dans une vive image, Jésus-Christ conversant parmi les hommes[2]; François de Sales, de son côté, n'appelait Vincent de Paul que le *saint prêtre, le plus digne qu'il eût connu;* et il célébrait en toute circonstance sa reli-

1. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. 1.
2. *Dép. de S. Vincent. — Vie de M. Bourdoise.*

gion, sa prudence, ses talents rares pour conduire les âmes à une haute et solide piété. Aussi, ayant établi à Paris une maison de la Visitation, il ne crut pouvoir confier en de meilleures mains qu'en celles de Vincent la direction de ses chères filles; preuve la plus incontestable de la haute estime qu'il en faisait : car il tenait comme autant de maximes qu'il faut choisir un directeur entre dix mille, qu'il en est moins qu'on ne saurait dire qui soient capables de cet emploi, et que la direction d'une maison religieuse demande beaucoup de vertu jointe à beaucoup de science et d'expérience. Un pareil choix signifiait donc qu'il préférait Vincent de Paul à tant de pasteurs vigilants et sages, à tant de docteurs pleins de science, à tant de directeurs éclairés que renfermait alors la ville de Paris; et la suite révéla la sagesse de cette appréciation.

François se trouva lui-même, vers ce temps-là, chargé de la direction d'une personne devenue depuis tristement célèbre, la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal[1]. Cette religieuse, abbesse à quatorze ans, qui, à peine âgée de dix-sept ans, avait déjà mis la réforme dans sa communauté déchue, surmontant pour cela avec une mâle vigueur les plus grandes difficultés, venait d'entreprendre à vingt-huit ans une autre réforme plus difficile encore, la réforme de l'abbaye de Maubuisson[2]. Naturellement altière et entretenue dans la bonne opinion d'elle-même par la gloire précoce dont elle était entourée, craignant pourtant de se tromper en se conduisant elle-même, elle invita le saint évêque à visiter sa maison. Il se rendit à ses désirs. Dès la première entrevue, il s'empara de son âme, et, tout en applaudissant à ses projets, il la gouverna avec une fermeté

1. La jeunesse d'Angélique Arnaud fut païenne et profane. A quinze ans, elle délibéra de retourner dans le monde; mais une grave maladie rompit ses projets; un sermon sur l'anéantissement de la crèche la transforma. Elle se jette dans des austérités excessives, veut se démettre, réforme son monastère puis celui de Maubuisson (1618). Mais plus tard, elle se laissa entraîner dans la secte des jansénistes.

2. Abbaye de cisterciennes, distante de Paris d'environ sept lieues.

qu'elle n'avait jusque-là rencontrée en personne. La pensée du grand bien qui se rattachait à la culture d'une personne d'un si haut mérite le ramena souvent à Maubuisson; et il y resta même une fois jusqu'à neuf jours de suite pour seconder de ses prédications et de ses conseils l'entreprise de la réforme. Ce furent, pour l'abbesse et la communauté, des jours de salut et de bonheur : elle ne pouvait se lasser d'admirer l'homme de Dieu; et, dans le sentiment de sa vénération, elle recueillait respectueusement les restes de sa table pour en faire son propre repas, ne touchait qu'avec religion les plats, le couvert, le couteau dont il s'était servi, et même elle fit, à son départ, conserver comme des reliques le lit, les chaises, le linge et les tapis qui avaient été à son usage[1]. Elle se plaça sous sa direction, et pensa même à quitter son titre d'abbesse pour se faire simple religieuse de la Visitation. Le saint évêque n'y voulut jamais consentir, se refusant toujours à décider de cette vocation obscure et difficile[2]. Ne pouvant suivre l'homme de Dieu, elle voulut au moins, par une correspondance assidue, demeurer sous sa direction tant qu'il vécut. Dans cette curieuse correspondance, on admire avec quel art le saint évêque analyse ce cœur extraordinaire, tourmenté du besoin de grandes choses, cette âme toujours « inquiète « de savoir si elle sera des âmes basses ou des hautes, « si vite émue d'indignation à la vue du mal, si por- « tée à la raillerie ou à la colère, parmi les niaiseries, « les enfances, les imperfections féminines de ses sœurs, « si avide de sacrifices, si impatiente d'imperfections »; avec quelle douceur il calme en elle cette fièvre de pénitences corporelles, la retire peu à peu des austérités excessives et lui apprend à reporter ses soins sur la correction de ses défauts; avec quel tact il lui fait sentir qu'elle doit marcher

1. Charl.-Aug., II, p. 190.
2. *Histoire de Port-Royal*, par Racine. — Recueil de la mère Angélique Arnaud, sur la vie de sa tante.

par la voie ordinaire, par une douce, paisible et forte humilité, pratiquée suavement et joyeusement; avec quel bon sens enfin, pour lui apprendre à mettre la tranquillité et la douceur dans son âme, il lui apprend à la mettre d'abord dans ses actes, « à faire toutes ses actions, par exemple, « marcher, se lever, s'asseoir, se mettre au lit, manger, faire « tout cela doucement et bellement, et vous verrez, ajoute- « t-il, que dans trois ou quatre ans vous aurez rangé tout à « fait cette si subite soudaineté ».

Quelques mois d'une pareille direction opérèrent une salutaire révolution dans l'âme de la mère Angélique, lui ouvrirent des horizons qu'elle ne soupçonnait pas, et la préparèrent aux plus merveilleux progrès, qui malheureusement ne se réalisèrent point, parce qu'à la mort du saint prélat elle tomba entre les mains d'un guide bien différent, l'abbé de Saint-Cyran, lequel la conduisit dans les sentiers de l'erreur et de l'hérésie.

Jalouse de faire partager son bonheur à sa sœur Agnès Arnaud, qui gouvernait Port-Royal pendant son absence, elle obtint du saint évêque la promesse qu'il irait visiter cette dernière abbaye. Il s'y rendit en effet et y prêcha; mais au milieu du sermon les larmes le gagnèrent, et il fut obligé de s'arrêter pendant quelques instants. Après le sermon, l'abbesse lui ayant demandé la cause de ces larmes et de cette interruption : « C'est, répondit-il, que Dieu m'a « fait connaître que votre maison perdra la foi. Le seul « moyen de la conserver, c'est l'obéissance au Saint-Siège[1]. »

Tous ces travaux n'étaient encore qu'une partie des occupations de François pendant son séjour à Paris : ici il présidait des thèses de philosophie et de théologie, ou recevait les consultations, soit des théologiens qui venaient lui demander la solution de leurs difficultés, soit des évêques qui l'écoutaient comme un docteur de l'Église et le respectaient

1. Lettre de la sœur Marie Duplessis, religieuse de la Visitation.

comme leur père[1]. Là il animait à la perfection des communautés religieuses, soulageait les pauvres par des aumônes, les affligés par des consolations, terminait les procès dans les familles, assistait à toutes les assemblées qui avaient pour objet les intérêts de la religion ou la charité du prochain; et, comme pour se délasser de tant de travaux, il allait dans les hôpitaux exhorter les malades, confesser les mourants, ou dans les maisons particulières relever le courage de ceux qui souffraient. Ayant appris qu'un de ses prêtres qui se trouvait à Paris était attaqué d'une maladie contagieuse, il alla deux fois le visiter et envoya chaque jour demander de ses nouvelles jusqu'à son entier rétablissement[2]. Enfin, le 28 avril, il consacra dans l'église Saint-Germain des Prés l'autel de Saint-Symphorien[3].

Au commencement de l'été, l'évêque de Genève fit un séjour à Orléans auprès de Mgr de l'Aubépine qu'il connaissait depuis de longues années. Il prêcha en diverses églises, administra même le sacrement de Confirmation et visita les Carmélites ainsi que le collège des Jésuites aux élèves duquel il accorda un congé. C'est alors que voyant la piété des Orléanais, il conçut le projet d'établir dans leur cité ses Filles de la Visitation. Vers le 1er septembre, il se rendit à Maubuisson ; là, ses grandes fatigues, jointes à la forte chaleur de la saison, lui causèrent, pendant quelques jours, une indisposition qui le reprit à son séjour à Paris et l'obligea de « contremander partout où il avait promis de prêcher[4] ». Ce fut alors que parut magnifiquement la tendre vénération dont il était l'objet. Des cardinaux et des évêques, des princes et des courtisans, des personnages de toutes les classes, s'empressèrent de le visiter ; et de toutes parts lui arrivèrent des présents de ce qui pouvait être utile à son état maladif[5].

1. Charl.-Aug., II, p. 193.
2. *Dép. du prêtre malade lui-même.*
3. *Histoire de Saint-Germain des Prés*, p. 220 et 284.
4. Lettres, XIX, p. 3.
5. Charl.-Aug., II, p. 193. Mgr Camus, dans son *Esprit de saint François*

Les grands travaux auxquels l'évêque de Genève se livrait pour le bien des âmes, ne lui firent point négliger la mission d'un autre ordre qu'il avait à remplir à la cour. Il devait contribuer pour sa part à mener à bonne fin le projet de mariage entre le prince de Piémont et Christine de France, sœur du roi. Il parut à la cour autant qu'il le fallut pour le succès de la négociation et disposa favorablement les esprits; mais, quand on en vint à préciser les conditions du contrat, de graves difficultés s'élevèrent entre les plénipotentiaires du duc de Savoie et les ministres de France; plus on discuta, plus on se divisa; enfin le différend s'envenima à ce point, que les envoyés du duc, perdant tout espoir, songeaient déjà à leur retour en Piémont, lorsque l'évêque de Genève leur dit un jour, au sortir de l'autel : « Attendez, Dieu fera tout. » En effet, peu de jours après (11 janvier 1619), le contrat fut conclu aux conditions les plus avantageuses pour le Piémont, le roi s'engageant à donner pour dot à sa sœur quatre cent mille écus, et pour douaire quarante mille livres de rente.

Le prince de Piémont, qui était resté à Turin pour attendre l'issue de la négociation, n'eut pas plus tôt appris ce dénouement, qu'il se mit en route, accourut avec une rapidité prodigieuse pour l'époque; et moins d'un mois après les conventions arrêtées, la cérémonie du mariage se faisait à Paris par le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, assisté de l'évêque de Genève (10 février).

Sur ces entrefaites, l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui valait quatre mille écus de rente au commendataire, étant venue à vaquer[1], les amis du saint évêque vinrent lui

de Sales, p. IV, sect. XXXVI, et la Mère de Chantal, dans sa *Déposition* (art. 31), nous disent que cette maladie fut vraiment dangereuse.

1. Cette abbaye dont nous avons déjà parlé à l'année 1607, devint en effet vacante, dans le mois de juillet 1619, par la mort de l'abbé Benjamin Princheteau, évêque de Laon. Les chanoines, ayant élu à sa place Philibert Princheteau, frère du défunt, le cardinal de la Roche-

représenter que ce riche bénéfice était à sa disposition; que, s'il voulait l'accepter, le roi se ferait un plaisir de l'y nommer pour y opérer la réforme dont elle avait besoin; que d'un autre côté, cet accroissement de fortune le mettrait à même de faire plus de bien et de mieux soutenir l'honneur de sa dignité. « Non, leur répondit-il, je ne « veux point de cette abbaye, je n'ai besoin de rien. » On eut beau insister, en venir même jusqu'à lui reprocher avec amertume son insouciance : il ne se départit point de sa résolution[1]. Ce refus ne fut que comme le prélude d'un autre plus mémorable.

Le cardinal de Retz évêque de Paris[2], vint lui proposer d'être son coadjuteur avec la future succession de ce grand siège[3] : il désirait vivement assurer au diocèse de Paris un prélat dont il disait en toute occasion qu'il ne croyait pas que l'Église eût eu ni un plus saint évêque depuis saint Martin et saint Ambroise, ni un plus savant docteur depuis saint Augustin et saint Thomas, ni un plus pieux personnage depuis saint Bernard et saint Ildefonse[4]. François fit ici la même réponse que pour l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le cardinal, pour vaincre ses résistances, s'engagea à lui payer une forte pension annuelle jusqu'à ce qu'il fût titulaire, à lui laisser une plénitude entière de pouvoirs pour gouverner le diocèse selon son gré, à faire nommer évêque de Genève son frère Jean-

foucauld s'en alla demander l'agrément du Roi. Celui-ci lui répondit : « Je souscris à votre demande pourvu que l'abbaye soit pour vous. » Sous le rectorat de Benjamin Princheteau, qui demeurait à Laon, l'abbaye de Sainte-Geneviève était en pleine décadence tant au spirituel qu'au temporel.

1. Charl.-Aug., II, p. 191.

2. Henri de Gondi, fils d'Albert de Gondi, duc de Retz, avait succédé peu auparavant, sur le siège épiscopal de Paris, à son oncle Pierre de Gondi, et avait reçu le chapeau de cardinal en 1618. Le choix qu'il faisait d'un étranger pour son coadjuteur, était d'autant plus surprenant qu'il avait un frère dans les Ordres, savoir Jean François, qui deviendra, trois ans plus tard, le premier archevêque de Paris.

3. *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part., sect. VI.

4. *Dép. du marquis de Lullin.*

François, à payer les frais des lettres apostoliques et autres dépenses de la cour romaine ; de plus, il fit valoir le grand bien qu'il pourrait faire au milieu d'un peuple qui déjà l'entourait de tant d'amour; il ajouta enfin la vive reconnaissance que lui, évêque, conserverait à jamais de son acceptation. Tout fut inutile : l'homme de Dieu remercia le cardinal de sa bienveillance, lui exposa qu'attaché, comme il l'était depuis tant d'années, à l'Église de Genève, il voulait d'autant moins s'en séparer qu'elle était plus pauvre; que le fardeau de ce diocèse pesait déjà trop sur ses épaules, et que, s'il le quittait, ce serait pour n'en plus prendre un autre; que d'ailleurs il penchait vers la vieillesse et en ressentait les incommodités accompagnées de maladies fréquentes. « Le diocèse de Genève, dit-il, « est la portion de la vigne que Dieu m'a appelé à cultiver; « je ne peux y renoncer sans exposer mon salut. On ne se « donne pas à l'Église pour faire une grande fortune, mais « pour défricher le champ assigné par le père de famille[1]. » Le cardinal fut donc obligé de se désister, et François demeura avec bonheur dans sa modeste position. « Que « mon cœur me fit hier un grand plaisir! disait-il le len- « demain à son ami le président Favre. Non seulement « je n'eus pas un regard de complaisance pour les gran- « deurs qu'on m'offrait, mais je les méprisai, comme si « j'eusse été au moment de la mort, où le monde entier « ne semble que fumée. On me dit, ajouta-t-il, qu'il me « serait utile d'être plus riche ; mais je suis aussi riche « qu'aucun évêque de France. Ceux qui ont davantage « dépensent davantage, et au bout de l'an eux et moi nous « sommes égaux[2]. »

Les illusions de la gloire ne l'éblouirent pas plus que l'éclat des richesses. Entouré des applaudissements de tout

1. Année de la Visitation, 17 avril. — *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part., sect. VI. — Voir encore Lettres, XIX, p. 191.
2. *Dép. de la mère de Chaugy.* — Charl.-Aug., II, p. 194 et suiv.

ce qu'il y avait de plus grand à Paris, honoré de la cour et de toutes les classes de la société, qui le révéraient comme un saint et le proclamaient le plus savant et le plus éloquent prédicateur de son siècle, il se tenait toujours dans l'humilité : plus on l'exaltait, plus il s'abaissait à ses propres yeux et rougissait devant le Seigneur de son néant et de ses misères. L'opinion des hommes n'était, à son sens, qu'une déplorable vanité, les grandeurs du monde que petitesse, tout ce qui passe qu'illusion, et il gémissait de voir comment des âmes immortelles se laissent séduire par des biens si faux.

CHAPITRE VIII

FRANÇOIS QUITTE PARIS. IL ACCOMPAGNE A GRENOBLE ET A CHAMBÉRY, LA DUCHESSE DE SAVOIE QUI LE NOMME SON GRAND AUMONIER. RETOUR DU SAINT A ANNECY. CONSTITUTIONS QU'IL DONNE AUX ERMITES DU MONT VOIRON. VISITE DE L'ABBAYE DE SIXT ET OUVERTURE DU TOMBEAU DU B. PONCE. MORT ÉDIFIANTE DE L'ABBÉ DE SIXT.

1620.

Cependant le prince de Piémont songea au retour dans sa patrie, et tous ceux de sa suite durent se préparer à partir avec lui. Ce départ fut une vraie douleur pour les mis de l'évêque de Genève : personne toutefois ne le regretta autant que deux dames illustres, d'un mérite plus haut encore que leur position sociale, madame Phelippeaux, comtesse de Ville-Savin, et la présidente de Lamoignon. La première, non moins remarquable par son exactitude à tous les devoirs de la piété que par son zèle pour les intérêts de la religion, le pleura comme son ange conducteur dans les voies du ciel : c'est de lui, disait-elle, que j'ai appris à servir Dieu *à la franche gauloise*, c'est-à-dire avec simplicité, rondeur et sans scrupule. La seconde, vraie héroïne de son siècle par son amour pour Dieu, par sa charité envers les pauvres, par son dévouement éclairé pour l'éducation de ses enfants, auxquels elle tenait à laisser, comme principal héritage, d'une part l'exemple de ses aumônes, de l'autre une foi vive des maximes évangéliques, s'affligea de perdre un modèle achevé de per-

fection qu'elle s'estimait heureuse d'avoir sous ses yeux pour travailler à s'y rendre conforme : car elle trouvait dans François de Sales le type de la plus haute sainteté, relevée par des manières si affables et si polies, qu'elle avait coutume de dire que, « quand M. de Genève ne serait « pas un grand saint comme il l'était, ce serait encore « l'homme le plus honnête et le plus civil qu'elle connût ». Aussi, au moment du dernier adieu, elle fondit en larmes avec toute sa famille. L'évêque essaya de se contenir ; mais, la présidente s'étant plainte qu'il les quittait avec indifférence, son cœur s'attendrit, et, selon le conseil de l'Apôtre, il pleura avec ceux qui pleuraient.

S'étant ensuite mis en route (12 septembre), il suivit à Tours le prince de Piémont, qui voulait aller y rendre ses hommages à Marie de Médicis, brouillée avec le roi son fils pour des raisons d'État qu'il n'est pas dans notre sujet de rapporter; et il y fut comblé des bontés de la reine mère, qui se rappela l'avoir connu lors de son premier voyage à Paris, sous le règne de Henri IV ; puis, étant revenu à Amboise avec la cour (21 septembre), il reprit le chemin de la Savoie avec les nouveaux époux et toute leur suite, en passant par Bourges, Moulins et Lyon; itinéraire heureux qui lui donna lieu de visiter toutes les maisons de son Ordre fondées dans ces villes. Lorsqu'il fut à Bourges, il conduisit dans les maisons religieuses la princesse dont il était l'aumônier ; mais il ne voulut jamais la présenter à la Visitation : et quand ses filles, frustrées dans leur attente, lui en firent reproche : « Je veux, leur dit-il, vous apprendre à estre humbles, cachées, et pleine- « ment détachées de toutes les vaines curiosités de la « terre[1] » (26 septembre).

Arrivé à Lyon, il reçut la visite de deux gentilshommes réduits à une pauvreté si extrême, qu'ils n'avaient que des

1. *Histoire de la fondation de Bourges.*

haillons pour vêtements; et, quoiqu'il ne lui restât que très peu d'argent, il leur fit acheter des habits convenables à leur condition [1]. Un autre personnage, attiré par la réputation de sa douceur, touché par la lecture de l'*Introduction à la vie dévote*, vint d'une distance de quatre-vingt-seize lieues, lui demander de le confesser dans un lieu secret où personne ne pût le voir ni le connaître. C'était le soir, après la chute du jour : François, accablé d'affaires, le prie de remettre l'entrevue à un autre moment; l'étranger insiste et déclare au saint prélat qu'il sera responsable de son âme et de son éternité, s'il ne l'exauce à l'instant même. Les amis de François s'effrayent et soupçonnent dans cette manière de procéder la ruse de quelque hérétique qui en veut à ses jours; mais l'homme de Dieu, qui ne connaît pas la peur, lui assigne pour l'entendre le parloir de la Visitation, et s'y rend aussitôt. L'étranger arrive, ferme la porte aux verrous, coupe le cordon de la sonnette pour n'être pas dérangé dans l'action qu'il veut faire, prie l'évêque de s'asseoir, tombe à ses genoux, lui fait pendant quatre heures sa confession générale, et, après l'avoir terminée, il sort, monte promptement à cheval et disparaît sans qu'on ait jamais su depuis qui il était [2].

François se rendit de là à Grenoble, où Mgr de Lacroix, coadjuteur de cette ville, lui réservait l'honneur de bénir la première pierre du monastère de la Visitation, récemment fondé dans cette capitale du Dauphiné; mais telle fut son humilité, qu'il refusa cet honneur et ne voulut être, dans la cérémonie, que l'assistant de l'évêque. On l'invita à prêcher, et, comme il ne refusait jamais la parole de Dieu, il développa, dans un langage touchant, la nécessité de travailler à la construction spirituelle et matérielle des maisons de Dieu, qui sont nos âmes et les églises (21 ou 27 octobre) [3].

1. *Dép. du chanoine Gard.*
2. *Dép. de Favre.* — Charl.-Aug., II, p. 197. — Dom Jean de Saint-François, p. 505 et suiv. Cet auteur affirme que c'était un général d'ordre.
3. Année de la Visitation, 21 octobre.

Après avoir posé la première pierre de la Visitation de Grenoble, la princesse Christine, avec le prince et leur suite, s'achemina vers le Piémont, et l'évêque de Genève vers son diocèse, mais avant de lui donner congé, la princesse le nomma son grand aumônier. Tout le monde applaudit à ce choix et en félicita la princesse : car les courtisans eux-mêmes, qui louent si rarement la piété, ne tarissaient pas sur la louange de notre prélat. Ils l'avaient vu paraître à la cour autant que le demandait sa mission, jamais hors de là : et toujours il s'était montré dans la dignité de sa vertu et de son caractère, aimable sans être flatteur, plein de majesté sans fierté, de sagesse sans artifice, en un mot comme l'image de Dieu sur la terre, selon la parole alors célèbre du grand prieur de France, Alexandre de Vendôme. Seul, le saint évêque fut surpris de sa nomination; il ne pensait à rien moins. « Je n'ai ni directement ni indirectement ambitionné cette charge, écrivait-il à Mme de Chantal [1]; je « ne me sens nulle sorte d'ambition que de pouvoir employer le reste de mes jours au service de Notre-Seigneur. » Il avait même une aversion très prononcée pour la vie de la cour : il n'aspirait qu'à la résidence dans son diocèse; et, s'il accepta la grande aumônerie, ce fut parce que la grâce avec laquelle la princesse la lui offrit, les vives instances avec lesquelles on le pressa de l'accepter, ne lui permirent pas de la refuser. Encore y apposa-t-il deux conditions : la première, que cette charge ne préjudicierait en rien à ses devoirs d'évêque ni à sa résidence à Annecy; la seconde, qu'il ne toucherait aucun traitement comme aumônier. La princesse, pour mettre le sceau à sa faveur, lui fit cadeau d'un magnifique diamant de cinq cents écus, et en le recevant il fit connaître l'usage auquel il le destinait : « Voilà, madame, dit-il, qui sera bon pour nos pauvres d'Annecy [2]. »

1. Lettres, XIX. p. 141.
2. Charl.-Aug., II. p. 192.

De retour à Annecy pour la Toussaint, il prouva à tous qu'il était revenu de la cour plus détaché qu'il n'y était allé : car, ayant trouvé le pays désolé par la famine, il fit distribuer des grains et des aumônes en proportion des besoins, ordonna aux confesseurs de prendre soin des pauvres honteux; et, là où les secours dont on pouvait disposer ne suffiraient pas, de réclamer pour eux les largesses des riches [1]. Sur ces entrefaites, son économe lui ayant présenté l'état des revenus de l'évêché pendant l'année de son absence : « Je n'en puis rien toucher, répondit-il, je ne « l'ai pas gagné » ; et il en fit faire six chandeliers avec une lampe d'argent et des ornements en drap d'or pour la cathédrale [2].

Le curé de Viuz [3] ayant, pendant ce même temps, gagné des procès importants contre plusieurs gentilshommes qui voulaient usurper les droits de l'Église, rendit compte au prélat de sa gestion ainsi que des menaces dont il avait été l'objet. Après l'avoir écouté paisiblement, le bienheureux lui dit : « Savez-vous ce que nous ferons, M. le curé ? Je veux que « vous les alliez trouver et leur disiez de ma part que je les « tiens quittes du passé qu'ils me doivent et des dépens du « procès, à la seule condition qu'ils reconnaîtront pour l'a- « venir, comme je les en prie, les droits de l'évêché constatés « par la sentence du sénat. » Il fallut donc que le bon curé se mît en route, qu'il allât trouver tous ces gentilshommes, apaiser leurs mécontentements, tirer d'eux l'engagement que demandait l'évêque, et les déclarer quittes pour tout le passé; ce qui demanda quinze jours de négociations et de voyages [4].

Telle était toujours la noble conduite de François envers ceux qui perdaient quelque procès contre les officiers de

1. *Dép. de Favre et du chanoine Gard.*
2. Charl.-Aug., II, p. 198. — Dom Jean de Saint-François, p. 484.
3. Louis de Genève, curé de Viuz-en-Salaz, « homme vraiment vertueux et craignant Dieu », dit sainte Chantal dans sa Dépos., art. 34.
4. Charl.-Aug., II, p. 198.

l'évêché : ils venaient lui demander la remise des amendes auxquelles ils avaient été condamnés, et il leur en faisait grâce. Un jour que le chanoine Rolland, son économe, lui représentait que la somme dont il avait fait condonation eût été nécessaire à l'entretien de l'évêché, et que, si cela continuait, il serait obligé de se démettre de l'économat, que sa trop grande bonté rendait impossible : « M. Rolland, mon « ami, répondit François, ne vous fâchez pas : si ces gens « n'avaient point failli, il eût bien fallu nous passer de « leurs amendes. »

Quoique appauvri par cette largeur de charité pastorale, François trouvait toujours de quoi donner à tous ceux qui étaient dans le besoin. Une pauvre fille qu'il avait autrefois convertie à la religion catholique, et qu'il nourrissait depuis longtemps à ses frais, ne pouvait, faute de dot, trouver un parti pour se marier. Il lui fit don de cinq cents florins, environ trois cent vingt-cinq francs de notre monnaie ; et, par cet acte de générosité, il assura son avenir[1]. Un chevalier de Malte de son diocèse avait été pris par les Turcs, et le frère du captif était inconsolable de n'avoir pas le moyen de payer sa rançon. François l'apprend, va aussitôt lui offrir toute sa vaisselle d'argent, et déjà l'ordre de la vendre était donné, lorsque arrive à Annecy la nouvelle de la mort de l'infortuné prisonnier[2].

Cependant une vertu si noble eut à subir, vers ce temps-là, une horrible tempête. Consulté sur un projet de mariage, il s'était borné à rendre bon témoignage des belles qualités du jeune homme, et à recevoir la promesse mutuelle de s'épouser, que les futurs étaient venus faire en sa présence. Ce mariage n'ayant pas été du goût des familles, on s'en prit à lui comme s'il l'eût négocié et conclu. De là des blâmes sévères, des censures mordantes et des invectives furieuses

1. C'était la fille de l'imprimeur Marc de la Rue.
2. *Dép. de Favre,* qui avait reçu l'ordre de vendre cette vaisselle. — Charl.-Aug., II, p. 216.

contre l'homme de Dieu[1]. Mais, au milieu de cet orage, qui éclata après son départ de Paris (sept. 1619) il garda constamment son calme et sa sérénité. Il écrivit à ses accusateurs[2], les priant « de trouver bon qu'il soulageât « son âme en se plaignant à eux-mêmes de leurs plaintes, « qui l'affligeaient et l'étonnaient » ; et cela fait, il se tint en paix : « La Providence, dit-il, sait la mesure de réputa- « tion qui m'est nécessaire pour faire son œuvre, et je n'en « veux ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie. « Je ne suis touché ni des censures ni des blasmes qu'on « jette contre moi. Je sais que devant Dieu je suis sans re- « proche à ce sujet ; je voudrais bien pourtant regagner les « bonnes grâces de ces messieurs en faveur de mon mi- « nistère ; si je ne puis, je ne laisserai pas de marcher à « travers la bonne et la mauvaise réputation, j'en aurai « toujours plus que je n'en mérite[3]... » « J'ai remis à la « Providence tous ces vents déchaînés, écrivit-il à Mme de « Chantal : qu'ils soufflent ou qu'ils s'apaisent, je veux ce « que Dieu veut ; le calme et la tempête me sont choses « indifférentes. *Bienheureux vous êtes quand les hommes di- « sent en mentant tout mal contre vous à cause de moi*[4]. Si le « monde ne trouvait pas à redire sur nous, nous ne serions « pas serviteurs de Dieu. J'ai recommandé cette affaire à la « sainte Vierge et ai résolu de lui en laisser le soin : en s'op- « posant aux vagues, on ne gagne que de l'écume. Ne soyez « pas si tendre sur moi ; il faut bien vouloir que l'on me cen- « suré : si je ne le mérite pas pour un point, je le mérite « pour un autre. Voudrais-je donc être seul au monde

1. Dom Jean de Saint-François, p. 402. — Il s'agit du mariage de Guillaume Bernard de Forax avec une demoiselle Le Beau, mariage fort bien assorti.
2. Lettres, XIX, p. 65.
3. Lettres, XIX, p. 77 et 67.
4. Matth., v, 11.

« exempt d'opprobre? Il y a de l'amour-propre à vouloir « que tout le monde nous aime et que tout nous tourne à « gloire [1]. »

Pendant ce temps-là, toujours occupé du salut de son peuple, le saint évêque expliquait tous les dimanches, dans sa cathédrale, les commandements de Dieu. Il avait commencé ces instructions catéchistiques le premier dimanche de l'Avent et il les continua jusqu'après Pâques, à la satisfaction générale : « Je prêche ici, écrivait-il à Mme de « Chantal [2], les commandements de Dieu qu'ils ont désiré « ouïr de moi, et je suis merveilleusement écouté; mais je « prêche de tout mon cœur, et ce cœur, je vous le dirai, « Dieu le favorise fort, lui donnant beaucoup d'amour des « maximes du christianisme, à la suite des clartés qu'il me « donne sur leur beauté et sur l'amour que tous les saints « leur portent au ciel, où il m'est avis qu'on chante avec une « joie incomparable : *Bienheureux les pauvres d'esprit, car* « *à eux appartient le royaume des cieux* [3]. »

Comme François n'avait accepté la charge de grand aumônier de la princesse de Piémont qu'à la condition qu'il résiderait toujours dans son diocèse, la princesse lui demanda, pour le remplacer, avec le titre de premier aumônier, le chanoine Jean-François, son frère et son vicaire général. Le saint évêque, estimant son frère plus propre que lui au séjour de la cour, acquiesça avec joie à cette proposition, et Jean-François partit pour Turin. Il s'y comporta avec une sagesse, une discrétion, qui le firent tellement chérir et estimer de tous, qu'au bout de deux mois de service, le duc de Savoie demanda pour lui au Pape la coadjutorerie de Genève, voulant par là tout à la fois récompenser son mérite, soulager son saint frère et honorer la princesse, dont il convenait que le premier aumônier fût évêque.

1. Lettres, XIX, p. 71.
2. Lettres, XIX, p. 72.
3. Matth., v, 3.

Cette nouvelle réjouit le cœur fraternel de l'évêque de Genève, et il se hâta d'en remercier le duc de Savoie et la princesse de Piémont par des lettres où respire le dévouement le plus entier[1].

De leur côté, les Français ne renonçaient pas à l'espoir d'attirer le Saint lui-même en France. De nombreux personnages songeaient toujours à lui obtenir la coadjutorerie de Paris avec future succession ou un autre poste riche et honorable. A leur tête se trouvait M. Deshayes, qui en conféra avec le roi et le duc de Luynes ainsi qu'avec le cardinal de Retz. Tous se montrèrent favorables à ce projet; mais le roi en remit l'exécution à une époque ultérieure[2]. Mme de Chantal, que saint Vincent de Paul tenait au courant des desseins de la cour, en écrivait souvent à notre prélat. Celui-ci, en réponse, lui disait les dispositions de son cœur, qui, détaché de tout, ne voulait que la plus grande gloire de Dieu : « Que la providence de Dieu, lui « écrivait-il [3], me fasse changer de séjour ou qu'elle me « laisse ici (car cela m'est tout un), ne sera-ce pas mieux « pour moi de n'avoir pas tant de charge, afin que je « puisse un peu respirer sous la croix de Nostre-Seigneur « et escrire quelque chose pour sa gloire? Cependant nous « escouterons ce que Dieu ordonnera; je ne veux rien que « sa plus grande gloire, qui doit prévaloir par-dessus « toutes mes affections. Je me taste partout pour voir si « la vieillesse ne me porte point à l'humeur avare, et je « trouve au contraire qu'elle m'affranchit de soucis et me « fait négliger, de tout mon cœur et de toute mon âme, « toute chicheté, toute prévoyance mondaine et défiance « d'avoir besoin. Plus je vais en avant, plus je trouve le « monde haïssable, et les prétentions des mondains vaines, « et, ce qui est pis, injustes ; plus mon âme sent le désir

1. Lettres, XIX, p. 161, 162 et 163.
2. *Vie et Œuvres de sainte Chantal,* lettres 228e et 232e.
3. Lettres, XIX, p. 101, 39 et 152.

« très ardent de n'estimer rien que l'amour de Jésus cru-
« cifié; et je me sens tellement insensible aux événe-
« ments de ce monde, que rien ne me touche presque... »
Quelques semaines plus tard, il ajoute : « La seule gloire
« de Dieu, manifestée par mon supérieur le Pape, me
« peut oster de Genève [1]. »

D'un autre côté, le projet de la coadjutorerie de son frère Jean-François, dont le concours lui faisait espérer une vie moins agitée, marchait heureusement. Le saint évêque écrivait en mars à Mme de Chantal [2] : « La coadjutorerie
« s'en va estre tout arrestée et accomplie avec tant de
« faveur que rien plus. » Et, au mois de mai, il lui apprenait la nomination officielle du coadjuteur et la demande des bulles adressée à Rome : « Voilà mon frère évêque, lui
« mandait-il [3]; cela ne m'enrichit pas, il est vrai; mais
« cela m'allège et me donne quelque espérance de me pou-
« voir retirer de la presse : cela vaut mieux qu'un chapeau
« de cardinal. » C'était là, en effet, sa grande préoccupation : il voulait quitter son évêché pour vivre dans la retraite, laisser tous ses revenus à son frère le coadjuteur, et ne se réserver pour lui que quinze cents francs de rente, prétendant que c'était assez pour se nourrir et se vêtir, et que le surplus serait du superflu qu'il valait mieux ne pas avoir.

Nous avons dit que, même après le Carême, notre prélat continua d'expliquer les commandements de Dieu à son auditoire d'Annecy. « Une fois, comme après avoir merveilleu-
« sement discouru du premier commandement, il terminait
« sa prédication en s'adressant à Dieu le Père, il fut vu de
« tout le peuple entièrement rayonnant, et environné d'une
« éclatante lumière qu'à peine pouvait-il bien être discerné
« dans icelle, mais plutôt semblait qu'il fût lui-même con-

1. Lettres, XIX, p. 194.
2. *Ibid.*, p. 188.
3. *Ibid.*, p. 194.

« verti en lumière [1]. » En même temps qu'il travaillait, par ses prédications et ses exemples, au salut des habitants d'Annecy, il formait au loin des âmes à la piété par ses lettres et ses écrits. Alors il adressait à la mère Angélique Arnaud, à M. Arnaud père, à Mme de Chantal, à l'archevêque de Bourges et à diverses Religieuses de la Visitation ces lettres pieuses où, sous les formes de la plus tendre amitié, il trace d'une main toujours sûre les règles de la perfection; alors enfin il composa, pour les ermites du mont Voiron, ces belles Constitutions qui firent de lui comme le fondateur d'un nouvelle congrégation.

Le mont Voiron — aujourd'hui les Voirons — est cette belle montagne qui sépare le bas Chablais du Faucigny, et du haut de laquelle le touriste ravi contemple d'un côté le majestueux Mont-Blanc avec tous ses satellites; de l'autre la plaine du Chablais, le lac Léman tout entier avec ses rives enchanteresses, les pays de Vaud et de Gex et le Jura pour fond de tableau.

Vers le milieu du XVe siècle, nous dit la légende, le Voiron était habité par un horrible sanglier qui répandait la terreur dans tout le voisinage. Un preux chevalier, noble Louis de Langin, tente d'abattre le monstre, mais il est renversé d'un coup de boutoir et laissé presque mourant sur la place. Dans sa détresse, le pieux châtelain invoque la Reine du ciel et lui promet, s'il survit à ses blessures, de faire bâtir en son honneur une chapelle en ce lieu. La chapelle construite, il y plaça une Vierge noire tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, et installa auprès un recteur chargé de la desservir (1456). La même année, quatre prêtres du diocèse vinrent se joindre au chapelain pour se livrer, en sa compagnie, à la pénitence, à la louange divine et à la contemplation. Les pieux solitaires et leurs successeurs ne cessèrent d'édifier tous les alentours jusqu'au temps où le calvinisme intolé-

1. Charl.-Aug., II, p. 215. — *Dépos. de P. F. Jay* et de plusieurs autres témoins dignes de foi.

rant vint les chasser de leur sainte retraite (1536). Les hérétiques démolirent alors l'ermitage, renversèrent la chapelle et précipitèrent du haut de la montagne les pierres de l'un et de l'autre. Après ces exploits faciles, ils essayèrent d'enlever la statue de la Vierge, ainsi que la cloche qui s'entendait de Genève et de Lausanne; mais Dieu punit miraculeusement le mécréant qui traînait la statue, et déroba la cloche à leurs recherches sous la neige qui tomba en abondance, bien qu'on fût au mois d'août. Plus tard, de saints Religieux avaient relevé la chapelle et l'ermitage, et obtenu même de Rome des indulgences pour ceux qui y viendraient en pèlerinage[1]. Les choses en étaient là, lorsqu'un de ces Religieux fit la connaissance d'un homme remarquable, Antoine Rigaud, secrétaire du comte de Fuentès, gouverneur de Milan, lequel, après avoir beaucoup voyagé et pris une part active au mouvement des affaires du monde, voulait se renfermer dans la retraite pour consacrer le reste de ses jours à se préparer au grand passage de l'éternité. Le Religieux lui exposa les douceurs et le calme de la solitude, où, sans se livrer à de grandes austérités corporelles, on partageait son temps entre l'oraison, le travail et le chant des psaumes. Charmé d'un tel genre de vie, qui semblait répondre à tous ses vœux, et résolu de tout quitter pour l'embrasser, il vint demander à l'évêque de Genève la permission de se joindre aux pieux ermites du mont Voiron. Le saint prélat y consentit volontiers; mais, comme jusqu'alors ces ermites n'avaient eu de règles que celles qu'ils s'étaient faites eux-mêmes, il crut devoir, pour régulariser l'établissement, leur donner des constitutions canoniques. Ces constitutions portent le cachet de leur auteur; on y voit sa modération qui ménage la faiblesse humaine, sa douceur qui tend à rendre la vertu aimable, sa sagesse qui concilie la perfection avec la discrétion[2].

1. Charl.-Aug., II, p. 201 et suiv.
2. *Ibid.*

Il fonde l'ermitage sous le titre de la Visitation de Marie, et lui donne pour patrons : 1° les saints qui ont pris part à ce mystère, savoir : la sainte Vierge avec saint Joseph, saint Zacharie avec sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste, le patriarche des ermites; 2° tous les saints Anges, surtout le chœur des Principautés; 3° les plus célèbres ermites, saint Paul, saint Antoine et saint Hilarion.

Il assigne pour vêtements aux ermites la soutane blanche avec un manteau jusqu'à mi-jambe, et leur prescrit la chaussure et le linge de corps.

Il leur impose le jeûne pour tout l'Avent, pour tous les vendredis de l'année, pour toutes les veilles de leurs patrons, pour le temps depuis l'Assomption jusqu'à la Nativité de la sainte Vierge; l'abstinence de chair tous les mercredis; la discipline tous les vendredis pendant la récitation du *Miserere* et toutes les fois qu'ils auront fait quelque manquement grave.

Tous mangeront au réfectoire commun; ceux qui savent lire réciteront le grand office, et les autres, le rosaire; on sonnera les matines à quatre heures du matin, et, si l'on peut prévoir qu'il y aura alors beaucoup de confessions à entendre, on les dira la veille à huit heures du soir. On fera une demi-heure de méditation après prime et autant après complies. A six heures du matin commenceront les messes, que les frères serviront tour à tour. Les prêtres célébreront tous les jours, et les ermites non prêtres communieront tous les dimanches et jours de fête.

On gardera exactement le silence; et, si la charité oblige à parler, on veillera sur sa langue pour ne rien dire qui ne convienne. On accueillera avec beaucoup d'aménité tous les étrangers, et on les traitera avec bienveillance.

On gardera fidèlement sa cellule, n'en sortant que par obéissance à la règle, par permission ou nécessité. Quand on sera envoyé dans le monde, on donnera partout bon exemple, et au retour on rendra compte de tout ce qu'on aura

fait. Jamais on n'ira faire de quêtes au dehors, à moins qu'on ne manque du nécessaire pour vivre.

On obéira au supérieur nommé par l'évêque, et si on a des plaintes à faire contre son administration, on en référera à l'évêque.

On n'admettra personne au rang des ermites qu'après une année de probation ; et, pour recevoir ou renvoyer un ermite, il faudra le consentement de l'évêque et de tous les frères.

Ces institutions, dont nous ne donnons ici que la substance, furent lues et approuvées en plein synode ; et les ermites, après s'y être soumis de bon cœur, prononcèrent leurs vœux de religion. L'évêque chargea un de ses chanoines de surveiller l'observation de ces règles, et d'avoir constamment l'œil sur la communauté pour prévenir tout abus. Lui-même, de son côté, exhorta de temps en temps par ses lettres les ermites à se soutenir et à croître dans la perfection de leur état. « La charité de Jésus-Christ, leur « écrivait-il, est douce, pliable, patiente : Dieu, qui est la « charité même, vous veuille tous conserver en son saint « service !... J'aurai de vous tout le soin que vous pourrez « désirer d'un ami et d'un frère fidèle. Demeurez en paix « et reposez-vous sur cette mienne déclaration. Armez-« vous d'humilité, de patience, de douceur, et chantez « joyeusement : *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepi-« dabo*[1] ? Le Seigneur est mon protecteur, que pourrai-je « craindre ? Demeurez sous les ailes de Nostre-Dame : ne « craignez rien, et que la paix de Jésus-Christ, qui surpasse « tout sentiment, garde vos esprits[2] ! »

A mesure que François avançait dans la vie, sa sainteté paraissait de plus en plus éclatante. Un jour qu'il se pré-

1. Ps. xxvi, 1.
2. *Dép. de Ruffi.* — On trouvera une histoire de l'Ermitage des Voirons dans les *Œuvres Historiques* de l'abbé Gonthier, t. II, p. 48 et suiv.

parait à monter à l'autel, absorbé dans la méditation jusqu'à oublier l'heure ordinaire de sa messe, un de ses aumôniers étant venu l'avertir qu'on l'attendait : « Ah ! s'écria-« t-il en se levant avec allégresse, je vais donc le prendre, ce « divin Sauveur, je vais donc le prendre ! » Et il se revêtit des ornements sacrés en faisant paraître une joie extraordinaire. Interrogé ensuite par son confesseur sur le motif de cette joie : « C'est, répondit-il, que Dieu m'a donné de « grandes lumières sur l'Incarnation et l'Eucharistie, et « m'a inondé d'une telle abondance de grâces, que la joie « intérieure s'est reflétée sur mon extérieur. » A Promery, il guérit un fou furieux en le caressant doucement et lui touchant la tête. Il rendit subitement par sa prière la santé à l'une de ses parentes, M[me] Achard de Berbey, qui était désespérée des médecins. A Annecy, il guérit, en le bénissant, un malheureux tellement tourmenté de la rage et de la frénésie, qu'il fallait le tenir pieds et poings liés [1].

Durant la belle saison, notre prélat se rendit à Rumilly, où il arrangea un différend entre le curé, les Altariens [2] et les Bénédictins du prieuré (18 mai), reçut la visite de M[gr] Camus, qui demeura auprès de lui une semaine entière (27 juin), et lui rendit sa visite trois mois plus tard. Saluant alors sur sa route le seigneur d'Escrivieux, Balthazar de Menthon, désolé de n'avoir point d'enfants, il lui promit la couronne de la paternité en réclamant d'avance deux de ses filles pour l'Institut de la Visitation [3]. Enfin, vers la mi-novembre, il se transporta de nouveau au monastère de Sixt.

1. Charl.-Aug., II, p. 216-217.

2. On appelait Altariens une association de prêtres séculiers vivant en commun sous la dépendance d'un plébain ou d'un curé.

3. Balthazar à feu Prosper de Menthon, seigneur de Bochard, d'Escrivieux en Bugey, et des Hayes en Poitou, avait épousé, depuis quelques années, Isabelle de Mornieu et n'avait pas encore d'enfants. En 1620, il lui naquit un fils, Balthazar, qui mourut jeune, puis quatre filles dont deux entrèrent à la Visitation. (Année Sainte, au 15 juin).

Le bel ordre qu'avait produit l'observation exacte des constitutions données à l'abbaye de Sixt deux ans auparavant, dura peu : des contestations vives s'élevèrent entre l'abbé et ses Religieux ; ces querelles firent disparaître la charité, et avec elle la régularité. François n'en fut pas plus tôt informé, qu'il partit sur-le-champ, accompagné cette fois de deux jurisconsultes[1] (7 novembre 1620). Arrivé sur les lieux, il écouta les deux parties avec une patience et une douceur qui les disposèrent à agréer la sentence qu'il allait prononcer. Il pesa les raisons de part et d'autre, régla le différend avec une sagesse qui satisfit tous les esprits, rapprocha tous les cœurs, et étouffa jusqu'aux moindres germes de discorde.

« On ne peut se représenter, ont déposé plusieurs cha-« noines de l'abbaye, la suavité des entretiens célestes « qu'il nous faisait pour nous porter à embrasser cou-« rageusement l'observance et à faire revivre l'ancienne « discipline régulière. Nous le regardions comme un ange, « comme un Jean-Baptiste en innocence et en pureté, « comme un Élie en zèle, un Jean l'Évangéliste en dou-« ceur et en charité. »

A ses discours et à ses exemples il ajouta la prière, recommandant au ciel le succès de l'entreprise qui l'avait amené. Il pria surtout avec une ferveur spéciale et beaucoup de larmes le bienheureux Ponce, fondateur de l'abbaye, lequel, quoique frère d'Aymon Ier, baron de Faucigny, et d'Arducius, évêque et prince de Genève, avait renoncé à toutes les grandeurs du siècle pour s'ensevelir dans cette affreuse solitude et y porter la croix de Jésus-Christ. Il fit ouvrir le sépulcre où se conservaient ses ossements (14 novembre), et devant lequel avaient été obtenues de fréquentes guérisons ; il en examina avec soin les précieuses reliques, les vénéra avec grande dévotion, épanchant sur elles ses

1. Michel Bouvard et Pierre de Lespine ou Despine.

larmes et son cœur, et en retira pour lui-même un doigt qu'il fit enchâsser précieusement. L'ardeur des prières qu'il fit en cette circonstance, n'eut d'égale que la chaleur des exhortations qu'il adressa aux Religieux pour les engager à imiter la pénitence et la régularité de ce grand personnage, dont il regretta qu'on n'eût pas écrit la vie et les vertus [1]. Le miracle d'un malade guéri sous ses yeux par l'attouchement des saintes reliques [2] vint encore redoubler son zèle et ses prières, et lui inspira les plus brûlants accents en parlant aux religieux pour les conjurer de se montrer dignes de leur saint fondateur. Il fit même plus : il gagna tellement l'estime et l'affection de l'abbé, Jacques de Mouxi, que celui-ci lui fit une confession de plusieurs années, en l'accompagnant des plus beaux sentiments de contrition et de ferveur.

Le saint évêque s'en revint donc bien consolé; mais cette joie fut cruellement troublée par une nouvelle qu'il apprit alors. Il avait un ami qui lui était cher ; et cet ami, mécontent d'une décision du Pape à son égard, se fit calviniste et passa en Angleterre [3]. Au récit de cette défection, son cœur fut navré; il pleura amèrement cet ami perdu : « De ma vie, écrivait-il, je n'ai eu si fâcheux étonnement. » Il gémit sur la facilité de l'esprit humain à s'égarer quand il se soustrait à l'autorité qui doit le conduire : « O vanité « de l'esprit humain qui se confie en soi-même! oh! que les « hommes sont vains quand ils se croient eux-mêmes! « Mon ami, qui ne trouvait pas assez bien prouvée l'auto- « rité ecclésiastique du Pape sur les chrétiens, est allé se « ranger sous l'autorité ecclésiastique d'un roi, dont l'Écri-

1. *Dép. du chanoine Gard, de Paris, de Myucet*, etc. La vie du Bienheureux Ponce a été écrite peu après la mort de saint François de Sales par un chanoine de Sixt, Jean de Passier, et, de nos jours, par deux chanoines d'Annecy, MM. Albert et Rannaud (G.).

2. *Dép. de François Favre.*

3. Denis de Granier, chanoine de Genève, neveu de l'évêque de ce nom, acquit plus tard, une certaine notoriété dans l'histoire littéraire sous le nom d'Auger de Mauléon.

« ture n'a jamais autorisé la puissance que pour les choses « civiles. » Enfin il s'émut sur le sort de l'Angleterre tout entière, comme il s'était ému autrefois en apprenant l'accueil fait par Jacques I[er] à son *Traité de l'amour de Dieu*. « J'ai une inclination particulière à cette grande île et à « son roi, écrivait-il, et j'en recommande incessamment la « conversion à la divine Majesté, mais avec confiance que « je serai exaucé, ainsi que tant d'âmes qui soupirent pour « cet effet [1]. »

Sur ces entrefaites, arriva de Sixt un exprès pour l'informer que l'abbé était tombé gravement malade, et qu'il le conjurait de venir le préparer à la mort. Sur cette nouvelle, il repartit aussitôt, malgré la difficulté de la route à travers les montagnes, les glaces et les neiges; car alors on était à la fin de novembre.

Dès qu'il fut arrivé, il disposa l'abbé à faire une revue complète de toute sa vie ; il employa à l'entendre, pendant trois jours, l'après-midi tout entière jusqu'à la nuit; et le quatrième jour, la confession étant finie, ce bon vieillard, qui n'était que diacre, parce qu'il n'avait jamais voulu recevoir la prêtrise, se fit conduire, revêtu du surplis, jusque dans l'église, où il entendit la messe et reçut la communion de la main du saint évêque, avec un visage où rayonnaient la paix de la bonne conscience, la joie d'un cœur purifié. Depuis ce moment il parut tout changé : ce fut dans toute sa conduite une ferveur extraordinaire ; il ne voulut plus s'occuper que des choses du ciel, et quand on lui parlait des affaires de la maison, il répondait qu'il avait mis son âme et ses biens entre les mains de l'évêque et lui en avait laissé l'entière disposition. Il mourut ainsi pieusement, le 4 décembre [2], entre les mains du prélat.

1. Lettres, XIX, p. 383.
2. Reg. paroissiaux de Sixt.

CHAPITRE IX

FRANÇOIS DE SALES INITIE LE COADJUTEUR SON FRÈRE AU GOUVERNEMENT DU DIOCÈSE. — INFIRMITÉS, TRAVAUX INCESSANTS. — VOYAGE A LYON. — TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT GERMAIN DE TALLOIRES.

Année 1621.

Jean-François de Sales, ayant reçu les bulles de Rome qui le nommaient coadjuteur de Genève avec future succession, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, se fit sacrer à Turin, le 17 janvier 1621, et partit peu de jours après pour se rendre à Annecy. François, voulant faire honneur au caractère épiscopal en la personne du nouvel évêque, alla le recevoir solennellement aux portes de la ville, quoique la nuit fût déjà fort avancée [1]; et les jours suivants il lui prodigua tous les témoignages de sa vénération, le fit célébrer pontificalement en sa présence, lui céda partout la première place. On lui représenta qu'il allait trop loin, qu'il s'effaçait trop, lui qui était le premier. « Il faut, répondit-il en souriant, que mon frère « devienne grand, et que je devienne petit : *Oportet illum « crescere, me autem minui.* Il faut qu'il agisse et que je me « repose. » Et il répéta la même pensée à l'évêque de Chalcédoine lui-même : « Jamais, lui dit-il, je n'ai de- « mandé ni fait demander au duc de Savoie la grâce de « vous avoir pour mon bras droit. C'est la seule volonté

1. Son arrivée à Annecy eut lieu les derniers jours de janvier.

« et providence de Dieu qui vous a élevé à cette dignité ; « j'en remercie la miséricorde divine, parce que j'espère « que vous prendrez l'office de Marthe, et que vous me « laisserez celui de Marie[1]. »

Plein de cette pensée, il s'appliqua tout entier à former l'évêque de Chalcédoine dans l'art si difficile du gouvernement épiscopal. Il le prépara à prendre la direction du diocèse, comme s'il devait bientôt le quitter. Tous les jours, à certaines heures, il se renfermait avec lui dans son cabinet, lui exposait en détail l'état du personnel et du matériel des paroisses ou églises du diocèse, le caractère et les mœurs des peuples et des pasteurs, leurs bonnes et mauvaises qualités, les moyens de corriger le mal, d'établir ou de consolider le bien, puis il lui expliquait les points principaux de la théologie, les passages les plus difficiles de l'Écriture sainte, la manière de prêcher et d'exhorter, avec les règles du gouvernement épiscopal[2]. « Il est temps, mon cher frère, « lui répétait-il souvent, que je vous dise tout ce que je « sais de meilleur ; car qui connaît quand la retraite son-« nera ? » A la théorie il joignait la pratique, et lui faisait faire en sa présence toutes les fonctions épiscopales. Il lui laissa conférer les Ordres, le 6 mars et le samedi saint (10 avril), de même qu'aux quatre-temps de septembre. Il le fit même prêcher en habits pontificaux, et, comme tout le monde complimentait le nouvel orateur, François redit au Chapitre qui l'environnait le mot de saint Jean Baptiste : « *Illum oportet crescere, me autem minui* : C'est à lui à pa-« raître, à moi à m'effacer et à mourir [3]. »

Les deux évêques menaient ensemble la vie commune dans une union parfaite, formée et entretenue par la vertu seule ; car les caractères étaient tout à fait dissemblables[4] et

1. Année de la Visitation, 22 avril. — Charl-Aug., II, p. 224.
2. Année de la Visitation, 22 octobre.
3. Charl.-Aug., II, p. 221.
4. *Ibid.*

les tempéraments différents. François était d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, toujours prêt à excuser et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Chalcédoine, au contraire, était austère, sérieux, parlait peu; il avait de la sévérité et même de l'inflexibilité pour les pécheurs; mais l'humilité d'un côté, l'amitié de l'autre, la vertu dans tous les deux, paralysèrent ces causes de désaccord. Un jour qu'ils se préparaient à dire le bréviaire ensemble, le saint prélat fut appelé pour entendre une confession, et cette confession dura fort longtemps. Ayant ensuite commencé la récitation du bréviaire, ils s'aperçurent, à la fin du premier nocturne, que ce n'était pas là l'office qu'ils auraient dû dire. L'évêque de Chalcédoine, que l'ennui d'une longue attente avait déjà prédisposé à la mauvaise humeur, ne put se contenir; et, d'un ton fort aigre, rejeta sur son frère la cause de la méprise. François, sans s'offenser de la rudesse du reproche, le pria doucement de ne pas se fâcher, en l'assurant que Dieu, moins difficile à servir que les hommes, serait content du nocturne qu'ils venaient de réciter; et ils continuèrent leur office sans rien recommencer [1].

Un autre jour, ils étaient au moment de se mettre à table; une pauvre servante se présente pour parler à l'évêque de Genève; celui-ci la fait entrer dans une chambre voisine et l'écoute aussi longtemps qu'elle le veut. L'évêque de Chalcédoine n'y tient pas, et, quand François entre : « Vraiment, dit-il d'un ton de mauvaise humeur, vous feriez « impatienter tout le monde! — Mais, répliqua le saint « évêque en souriant, cette personne et moi nous sommes « du monde, et pourtant nous ne nous sommes point im- « patientés. » Puis, s'étant mis à table et continuant son aimable plaisanterie : « Savez-vous bien, mon frère, lui dit- « il, qu'il y a dans le monde une personne que vous avez

1. *Recueil de la mère Greffier.*

« rendue bienheureuse? Devinez qui elle est. » L'évêque de Chalcédoine en nomme plusieurs. « Ce n'est pas celle-là, « dit François à chaque nom que cite son frère. — Mais « qui donc? — C'est celle qui eust esté vostre femme si « vous vous fussiez marié. Voyez-vous, mon cher frère, « ajouta-t-il en reprenant le ton sérieux, nous autres évê-« ques, nous ne devons jamais nous refuser à personne, si « nous voulons faire nostre devoir. Il faut que nous soyons « comme ces grands abreuvoirs publics où tout le monde « a droit de puiser, où non seulement les hommes, mais « les bêtes et les serpents mesmes viennent se désaltérer [1]. »

Sur la fin de l'hiver, François fut atteint de diverses « incommodités », en particulier d'un grand engourdissement des jambes [2]; ce qui ne l'empêcha point de travailler à la composition d'une Concordance des Évangiles [3], de revoir les Constitutions de la Visitation qu'il voulait livrer à l'impression, ni même de faire des courses assez lointaines.

En mars, il se rendit à Lyon pour y plaider les intérêts de la ville d'Annecy au sujet des fabriques de soie que celle-ci venait d'établir. En passant à Seyssel, il visita l'église et remarquant qu'elle était mal tenue par le prieur du lieu, il rédigea une ordonnance pour régler le service divin (30 mars). Les derniers jours de mai, sachant que les affaires de la Sainte Maison étaient en très mauvais état, il se transporta à Thonon avec le président de Lescheraine et un autre seigneur de la Chambre des Comptes; il y donna la confirmation à plus de cinq cents personnes, le jour même de la Pentecôte (30 mai).

Il s'occupa ensuite à revoir le Directoire et les Constitutions de la Visitation qu'il voulait livrer à l'impression.

1. *Recueil de la mère Greffier.*
2. Dans une lettre qu'elle écrivait le 6 juin de cette même année à la Mère Claude-Agnès Joly, sainte Chantal lui disait : « Monseigneur a commencé à faire quelque chose sur les Evangiles, mais il me mande qu'on l'accable : chacun ne veut dire qu'un mot, ne demande qu'un billet, et que tout son temps est pris. » (Lettres de la Sainte.)

Enfin, à l'entrée de l'automne (28 octobre), à la demande du prieur de Talloires qui venait conformément à ses désirs de réparer l'ermitage de Saint-Germain, il monta en ce lieu, accompagné de son frère, l'évêque de Chalcédoine, afin d'y procéder à la translation des reliques de saint Germain, pieux solitaire qui vivait au onzième siècle et avait été envoyé de l'abbaye de Savigny à Talloires pour y rétablir l'observance religieuse. Sa mission remplie, il s'était construit un ermitage sur la montagne qui domine le village. Là, vivant dans les pratiques du jeûne, de l'oraison, du travail des mains, il avait mérité que Dieu, après sa mort, révélât sa sainteté par de nombreux miracles et par la voix publique des peuples. Dans la visite précédente que François avait faite à Talloires, il avait ordonné de réparer l'église de l'ermitage, et annoncé que, quand ces réparations seraient terminées, il viendrait lui-même retirer le corps du saint ermite du milieu de la nef où il reposait, pour le placer plus honorablement dans le grand autel. Arrivé sur les lieux, il fit officier solennellement l'évêque de Chalcédoine et bénir par ses mains l'église et l'autel. Pour lui, pendant toute la cérémonie, il demeura près de l'ancienne châsse qui contenait les reliques du saint, abîmé dans une méditation profonde et comme ravi dans une délicieuse extase. « Jamais, sauf une fois, dit-il au père de Quoëx, je « n'ai goûté tant de consolations intérieures. » La messe finie, il ouvrit la châsse, montra au peuple les ossements sacrés, y fit toucher plusieurs chapelets qu'on lui présenta, plaça les reliques dans une châsse neuve et bien ornée, garnie en dedans d'une riche étoffe de soie : ensuite, prenant ce précieux fardeau sur ses épaules avec l'évêque de Chalcédoine, il le porta en procession tout autour de l'ermitage, et vint placer le saint corps sous l'autel [1]. Alors, ne pouvant plus contenir les sentiments dont son cœur était

1. Charl.-Aug., II, p. 224.

plein, il monta en chaire et parla, pendant deux heures, d'abord de l'honneur qu'on doit aux saints et à leurs reliques, puis en particulier des vertus de saint Germain, qu'il exhorta fortement à imiter [1].

De l'église étant passé à la maison de l'ermitage, il se sentit fortement incliné à venir terminer ses jours dans cette charmante solitude, et ne put s'en taire à ceux qui l'accompagnaient. « Vraiment, dit-il, je choisis ce lieu pour « venir y habiter et prendre un peu de repos. Si Notre-Sei- « gneur l'a pour agréable, je laisserai le poids du jour et « de la chaleur à notre coadjuteur, et pendant ce temps-là, « avec mon chapelet et ma plume, je servirai Dieu et l'É- « glise. »

Puis, ouvrant une fenêtre du côté du nord, qui donnait sur le lac et la ville d'Annecy, et admirant la beauté du paysage : « Quel site délicieux! s'écria-t-il. Ici les grandes « et belles pensées nous tomberont dru et menu comme les « neiges qui y tombent en hiver. » Après le dîner, il descendit à pied de la montagne. Arrivé à l'église de Talloires, où le peuple réuni l'attendait, il monta de nouveau en chaire, traita du culte des saints, du mode de canonisation ancien et moderne, recommanda spécialement la dévotion au saint anachorète qu'il venait d'honorer : et ses paroles se gravèrent si avant dans les cœurs, que depuis ce temps-là il y a toujours eu un grand concours de peuple à l'église Saint-Germain, surtout le lundi de Pâques, les jours de la Pentecôte et de la Toussaint [2].

Avant de quitter Talloires, François donna ordre au prieur, M. de Quoëx, de lui bâtir, près de l'ermitage, dans un agréable enclos, cinq ou six cellules, afin de se retirer dans ce saint désert dès qu'il pourrait remettre à l'évêque de Chalcédoine la conduite de son diocèse. « Quand nous

1. *Dép. du chanoine Gard, de Myucet et Darit.* — Année de la Visitation, 13 juillet.
2. Charl.-Aug., II, p. 225.

« serons là, dit-il au prieur, nous servirons Dieu avec e
« bréviaire, le chapelet et la plume; nous y jouirons d'un
« saint loisir pour tracer, à la gloire de Dieu et à l'instruc-
« tion des âmes, ce que je roule dans mon esprit depuis
« plus de trente ans, et dont je me suis servi dans mes pré-
« dications, mes instructions et méditations particulières;
« j'en ai quantité de mémoires, et j'espère qu'outre cela
« Dieu nous inspirera. Oh! qui me donnera les ailes de la
« colombe pour voler en ce sacré désert et respirer un peu
« sous l'ombre de la croix? Là j'attendrai le moment de
« mon passage à l'éternité : *Expectabo donec veniat immu-*
« *tatio mea*[1]. »

La saint évêque avait en effet de très vastes plans pour occuper les loisirs de sa retraite. Il voulait d'abord faire une histoire de Jésus-Christ en quatre livres, dont le premier serait une traduction des quatre évangiles fondus et accordés ensemble selon l'ordre chronologique; le second serait la démonstration des principaux points de la croyance catholique, par les paroles mêmes de Notre-Seigneur rapportées dans l'Évangile; le troisième traiterait des vertus chrétiennes et de la perfection évangélique, d'après les purs enseignements de Jésus-Christ; le quatrième, enfin, serait l'histoire de la primitive Église, de sa constitution et de sa sainteté, d'après les Actes des apôtres; « et, s'il me restait « du temps, ajoutait-il, je ferais un travail analogue sur les « Épîtres de saint Paul ». Tout ceci terminé, il voulait faire un livre sur l'*amour du prochain*, comme il en avait fait un sur l'amour de Dieu, puis un traité de l'*Origine des curés* dans une suite de lettres pastorales[2]. On lui objecta que c'était bien de l'ouvrage pour son âge déjà avancé, vu surtout le pressentiment qu'il avait de sa fin prochaine! « C'est « vrai, répondit-il; mais, pour occuper l'activité de son « esprit, il faut se proposer plus de travail qu'on n'en sau-

1. Job, xiv, 14.
2. Charl.-Aug., II, p. 232



VUE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE TALLOIRES,
prise de Saint-Germain, village situé à 300 mètres au-dessus de Talloires.

« rait faire, comme si on avait longtemps à vivre, et ne pas « tenir à en faire plus que si on devait mourir le lendemain [1].»

François, après avoir donné des ordres pour sa retraite, prit le chemin du retour, et, traversant le lac d'Annecy, arriva au château de Dérée, où résidait la baronne de Chevron [2]. Étant allé lui rendre visite, il lui dit tout à coup, après quelques paroles échangées sur la vanité du monde : « Madame, nous nous faisons vieux ; il est temps de penser « tout de bon à la vie future. — Il est vrai, monseigneur, « répondit la pieuse dame, que je suis vieille : âgée de « soixante-douze ans, je ne dois plus penser qu'à mourir; « et ma mort sera sans inconvénient, car je suis très inu- « tile en ce monde; mais vous, monseigneur, vous êtes né- « cessaire à l'Église, et Dieu vous conservera encore de « longues années. — Vous êtes dans l'erreur, madame, re- « prit le saint évêque, je partirai le premier, et vous me « suivrez. » Ce qui en effet se réalisa comme il l'avait prédit. Le jour de Noël, il prêcha dans sa cathédrale, à une grande foule. « J'ai eu beaucoup d'auditeurs hier, écrivait-il « le lendemain; c'était une chose prodigieuse, et je crois « que Dieu aura béni mon discours » (Migne, VI, 1048).

Durant l'hiver, des souffrances plus vives l'avertirent de son prochain départ de ce monde. Ses jambes enflées, entamées même en plusieurs endroits et couvertes de plaies, ne le soutenaient qu'à grand'peine, et on ne pouvait se défendre d'un sentiment de compassion en le voyant marcher. A ces infirmités se joignaient de fréquentes et violentes douleurs de tête, de reins et d'estomac. « Mais, di- « sait-il, il faut que beaucoup de maux viennent en avant « pour annoncer le dernier des maux, qui est la mort » : *Multa mala debent præcurrere ut extremum malum valeant nuntiare.*

1. Année Sainte de la Visitation, 18 juin.
2. Jeanne de Menthon, veuve d'Hector de Chevron-Villette, baron de Chevron.

CHAPITRE X

AUSTÉRITÉS DU SAINT. — IL FAIT L'ÉDUCATION DE SON NEVEU CHARLES-AUGUSTE, S'EN VA PRÉSIDER LE CHAPITRE DES FEUILLANTS A PIGNEROL, Y TOMBE GRAVEMENT MALADE. — SON RETOUR A ANNECY. — RÉFORME DES BERNARDINES. — VOYAGE A BELLEY ET A RUMILLY.

Janvier-octobre 1622.

Au milieu de ses douleurs, notre saint gardait toujours la même sérénité de visage, la même amabilité dans tous les rapports, la même rigueur pour son corps, jusque-là qu'il aima mieux endurer le froid, qui fut extrême au commencement de 1622, que de se laisser faire des habits neufs pour remplacer ses vêtements de dessous qui, étant tout usés, le garantissaient mal de l'âpreté de la saison[1]. Ce dénuement lui plaisait comme un caractère de ressemblance avec Jésus-Christ pauvre, et comme un moyen de secourir un plus grand nombre de malheureux, lesquels étaient d'autant plus à plaindre que la récolte précédente avait été très mauvaise.

Cet état de souffrances ne l'empêcha point de prêcher, tous les jeudis de carême au premier monastère d'Annecy, et de s'occuper d'arranger de grandes affaires à Thonon[2].

1. Charl.-Aug., II, p. 227.
2. *Ibid.* Il s'agissait très probablement des affaires de la Sainte Maison, qui étaient alors en fort mauvais état, et d'y ménager le rempla-

Nous retrouverons ces exemples d'extrême vaillance dans les souffrances et les infirmités pendant tout le cours de cette dernière année du saint évêque. C'est un des traits les plus admirables de sa vie.

C'est vers ce temps que le pieux évêque prit auprès de lui, pour lui faire son éducation, Charles-Auguste de Sales, fils de son frère Louis et de Philiberte de Pingon. Il l'avait béni autrefois dès le sein de sa mère, et avait prononcé sur lui *des paroles de bon augure*, selon le témoignage de Charles-Auguste lui-même. Plus tard, en voyant ses parents affligés de ce que, par l'imprudence de la nourrice, il était devenu boiteux, il leur avait dit, faisant allusion au patriarche Jacob, qui avait aussi cette difformité, que ce serait son bien-aimé Jacob, et que Dieu réserverait à cet enfant, comme au saint patriarche, la bénédiction du ciel et de la terre. L'enfant, après la mort de sa mère, s'était fait enseigner l'alphabet par une servante; et, à l'aide de ces notions premières, il s'était formé lui-même à la lecture en relisant sans relâche l'*Introduction à la vie dévote*, qu'il apprit par cœur presque tout entière à force de la relire. A l'âge de huit ans, il vint en larmes trouver le saint prélat et lui dit : « Je suis tout honteux de n'être « pas digne de vous, mon cher oncle : car je ne sais rien « du tout, et, si vous ne venez à mon secours, je risque de « demeurer ignorant toute ma vie, puisque mon père est « si occupé au dehors, qu'il n'a pas le temps de penser à « moi. » Heureux de trouver dans un âge si tendre un si grand désir de s'instruire, le digne oncle le plaça, de concert avec son père, chez d'excellents maîtres; et l'enfant fit de rapides progrès dans la science comme dans la piété. « Cet enfant est né pour de grandes choses, disait souvent « le saint évêque, témoin de ses progrès; et c'est le bon « plaisir de Dieu que cette riche plante soit soigneusement

cement des prêtres séculiers par des Oratoriens (Lettres, XX, p. 140 et 821).



LOUIS DE SALES, FRÈRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, D'APRÈS UN PORTRAIT EN PIED, CONSERVÉ AU CHATEAU DE THORENS-SALES, 1577-1654.

« cultivée. Souvenez-vous, mon cher enfant, lui dit-il à « lui-même, que Dieu vous a choisi pour être un vase de « grâce, et que, si vous êtes fidèle à suivre son attrait, il « vous emploiera beaucoup à son service. »

A l'âge de quatorze ans, le jeune Charles prononça devant une nombreuse assemblée une harangue qui lui valut, de la part de son vénérable oncle, plusieurs beaux présents accompagnés de cet éloge public : « Mon neveu a surpassé « mon espérance et devancé son âge. » A quinze ans, il composa un éloge de saint Paul qui engagea François à étudier plus particulièrement la vocation de ce neveu si heureusement né; l'habile maître examina à fond le jeune élève et en conclut que, s'il répondait aux desseins du ciel sur lui, Dieu le bénirait dans l'état ecclésiastique : il lui conféra même la confirmation et la tonsure, et dit à Louis de Sales : « Si Dieu veut que cet enfant, qui est votre fils « par la nature et le mien par l'amour, vive longtemps, « je désire verser dans sa tête tout ce que Dieu m'a fait « la grâce de mettre dans la mienne. » Il s'affermit encore dans ce dessein lorsque, voyant, quelque temps après, le jeune Charles jouer, au collège, dans une tragédie le rôle d'un courtisan converti qui déplore le temps perdu dans les vanités et les folies du siècle, il reconnut clairement que l'acteur parlait du fond de son âme, et qu'en détestant le monde il ne faisait qu'exprimer ses propres convictions. Aussi lui dit-il le soir, en le bénissant : « Vous avez bien « parlé, ô mon fils! quand une fois on a eu le bonheur de « se donner à Dieu, ce serait une action bien lâche et bien « indigne que de quitter son service pour quoi que ce fût. »

Tel était le jeune homme que le saint évêque prit près de sa personne au commencement de 1622, pour le former à la science des saints. Le bonheur de ce disciple bien-aimé dura peu, puisque la mort vint sitôt après lui enlever son maître; mais il en profita néanmoins si bien, que dans la suite il convertit grand nombre d'hérétiques, devint évêque de

Genève, et, de concert avec Mme de Chantal, écrivit une vie de son oncle, fort détaillée et fort intéressante.

Vers le milieu de mai, notre prélat reçut du pape Grégoire XV un bref lui donnant la mission d'aller présider en son nom le Chapitre des Feuillants, qui devait se tenir à Pignerol, le 30 du mois. Malgré ses infirmités, le saint n'hésite pas un instant et se hâte de faire les préparatifs de son départ. En vain ses parents et ses amis lui représentent que sa santé affaiblie ne lui permettait pas ce voyage, surtout par les chaleurs excessives qui régnaient alors, il se contente de leur répondre : « Il faut obéir : Dieu ne m'a pas trouvé digne de « mourir pour la foi parmi les hérétiques, ni pour la charité « parmi les pestiférés ; ne serais-je pas heureux si je mou- « rais pour l'obéissance? Je n'ai plus que peu de temps à « vivre, il faut me hâter de bien faire ; or je ne peux rien « faire de mieux que d'obéir[1]. »

Il partit donc sans retard (24 mai). En passant au château de la Thuille, il se sentit fatigué, et se portant la main à la poitrine, il dit à sa belle-sœur, Madeleine de Rouer : « Je sens « ici je ne sais quoi qui signifie que je ne dois pas beaucoup « vivre ». Néanmoins, il continua sa route par la Maurienne, traversa le Mont Cenis et fut reçu à Pignerol avec beaucoup d'honneurs.

L'affaire que la cour de Rome lui confiait était des plus délicates : les Feuillants ne pouvaient s'entendre sur l'élection d'un général, ainsi que sur plusieurs autres points, et il fallait les mettre tous d'accord. Pour cela il écouta avec douceur et patience tout ce qu'on avait à lui dire, et donna sur chaque chose des réponses si raisonnables et si solides, accompagnées de tant de bonté et de ménagements, que tous en étaient dans l'admiration[2] ; il traitait chacun avec grand honneur et respect, se prêtait aux plus petits détails avec la même bienveillance qu'aux plus graves affaires, et réglait

1. Année de la Visitation, 22 mai.
2. Charl.-Aug., II, p. 230.

tout avec le même zèle, éclaircissant les sujets de contestation les plus embrouillés, trouvant des remèdes pour les maux les plus désespérés, apaisant toutes les plaintes et satisfaisant tous les esprits d'une manière si remarquable, que l'homme le plus éminent de cet institut[1], parlant de la manière dont il avait rempli sa mission en cette circonstance, disait hautement dans la suite « qu'il y avait fait admirer « tout ensemble et un esprit supérieur, habile à examiner « les plus graves affaires, à les peser mûrement, à les résou- « dre sagement, et une bonté d'âme incomparable, et un « savoir profond, et une abondance rare de lumières sur- « naturelles ». Grâce à cette prudence consommée, à ce grand art de manier les esprits, il triompha de toutes les difficultés ; les Feuillants lui obéirent comme à un envoyé de Dieu ; il remit le spirituel et le temporel dans l'ordre le plus parfait et fit élire pour supérieur général dom Jean de Saint-François, l'homme le plus propre à cette position délicate ; de sorte qu'il put écrire à Rome, en rendant compte de sa mission[2] : « Un grand nombre de points relatifs au bien de « la congrégation, et proposés de toutes parts, ont esté réglés « comme il convenait ; et les nominations du général, des « provinciaux, des abbés et des prieurs se sont faites avec « tant de concorde, de paix et de douceur, qu'il ne se peut « rien de plus aimable. On peut vraiment appliquer à ce « Chapitre les mots du Psalmiste : Qu'il est bon, qu'il est « doux que ceux qui sont frères vivent ensemble bien unis ! « Celui qui a été fait général par l'unanimité de tous les suf- « frages a éminemment sur tous ses confrères la palme de « la science, de la prudence et de l'esprit ; c'est un homme « d'une très grande piété, qui non seulement a illustré et « défendu l'Église par de très beaux escrits, mais est encore « prest à le faire quand son loisir le lui permettra. »

1. Dom Jean de Saint-François, *Vie du Bienheureux François de Sales*, liv. VI.
2. Lettres, XX, p. 321.

Ces heureux résultats avaient coûté cher à l'évêque de Genève : arrivé au Chapitre avec de graves infirmités, il s'était rendu plus malade encore par la grande application que demandaient et la tenue des assemblées et les entretiens particuliers avec les Religieux : à ce point, qu'un jour, après avoir longtemps souffert, sans se plaindre, de violentes douleurs pendant la tenue du Chapitre, il fut contraint par l'excès du mal de lever la séance et de se retirer (18 juin). Malgré cela, les jours de dimanches et de fêtes, où il n'y avait pas d'assemblée, au lieu de prendre un repos qui lui eût été si nécessaire, il employait tout son temps aux exercices de la charité pastorale : il prêchait, il confirmait, il confessait tous ceux qui se présentaient ; il conféra même la tonsure et les ordres mineurs ; et, comme le concours des peuples qui voulaient être bénis par lui était prodigieux et les chaleurs excessives, il lui arriva un jour (12 juin) de tomber en défaillance au milieu de l'église. On craignit quelques instants pour sa vie ; mais, lorsqu'il eut recouvré ses sens, il dit aux Religieux qui l'avaient emporté loin de la foule : « C'est bien mal à moi d'être un membre délicat sous « un chef couronné d'épines » ; et il voulut retourner à ses fonctions qu'il continua jusqu'au soir[1].

Le saint évêque, ayant terminé les affaires qui avaient nécessité son voyage de Pignerol, vint à Turin, où l'appelaient tous les vœux de la cour. La princesse de Piémont lui avait fait préparer un logement magnifique, et voulait le traiter en tout comme son grand aumônier; mais il la supplia de lui épargner ces honneurs et de trouver bon qu'il demeurât au couvent des pères Feuillants, qu'on appelait le monastère de la *Consolata*. Ceux-ci, à leur grand regret, n'ayant à lui donner qu'une petite cellule de huit à neuf pieds carrés, exposée à toute l'ardeur du soleil du midi, qui en rendait alors le séjour extrêmement pénible, le supplièrent d'accepter

1. Année de la Visitation, 17 juin. — Dom Jean de Saint-François, liv. VI. — Charl.-Aug., II, 230.

les beaux logements qu'on lui offrait de toutes parts : « Lais-
« sez-moi, leur répondit-il, la consolation de vivre quelques
« jours avec vous comme votre frère, puisque je le suis en
« vérité » (20 juin).

De Turin, François écrit aux cardinaux Bandini, Borghèse, Ludovisio, Montalto, et de Sainte-Suzanne, et, le lendemain, au pape lui-même, afin de rendre compte de ce qui s'était passé dans le chapitre des Feuillants [1].

Tant de fatigues épuisèrent ses forces. Le soir du 22, il tomba dans une grave maladie, qui le tint au lit l'espace de plusieurs semaines. Les religieux Feuillants soignèrent l'auguste malade avec la plus grande vénération, et gardaient précieusement, comme des reliques, les linges qui lui avaient servi. Une personne trouva même la guérison en mettant sa tête sur un oreiller sur lequel le saint avait reposé la sienne. Ils s'empressèrent également d'accorder au vénéré malade des lettres d'affiliation et de participation à toutes leurs bonnes œuvres.

Après une quinzaine de jours, sa santé commença de s'améliorer : ce qui lui permit d'écrire à divers personnages. Enfin, le 17 août, il prit congé de la princesse Christine, qui lui fit présent d'un anneau précieux où se trouvait enchâssé un magnifique diamant. « Ce sera pour mes pauvres d'Annecy, » dit le saint en le recevant. Au sortir de la ville de Turin (18 août), rencontrant Jean de Prez, prêtre de la Sainte Maison, le prélat lui dit : « Je m'en
« vais tout joyeux et tout résolu, quand je serai arrivé
« dans mon diocèse, de vendre ma mitre, ma crosse, mes
« habits, ma vaisselle et tout ce que je possède, pour
« secourir mes pauvres [2]. » Mais voilà qu'à peine est-il à deux lieues de Turin, son domestique, cherchant le précieux anneau là où il croyait l'avoir mis, et ne le retrouvant plus, vint lui dire tout consterné que le présent de la princesse

1. Lettres, XX, p. 317, 315-321, 319-322.
2. Charl.-Aug., II, p. 234.

était perdu : « Dieu soit béni ! » répondit-il sans témoigner ni regret ni émotion, tant son cœur était détaché et soumis à toutes les dispositions de la Providence[1] : « Dieu soit béni ! « cet anneau était trop précieux pour que je m'en servisse ; « puis j'aurais pu être tenté de laisser mon cœur s'attacher « à un si précieux bijou. S'il ne se retrouve pas, c'est que « Dieu aura voulu nous épargner le soin d'employer en « aumônes la somme que nous en aurions tirée[2]. La Provi- « dence le destine peut-être à faire la fortune de quelque « pauvre qui le trouvera et en vivra à son aise le reste de « ses jours ; dès lors, je dois estimer n'avoir rien perdu. » Il en arriva cependant autrement : à quelque distance de là, le même domestique vint lui dire qu'il avait retrouvé l'anneau dans les replis de son habit ; cette nouvelle ne l'émut pas plus que la première : uni à la volonté de Dieu dans un détachement parfait, il conserva la même égalité d'âme et de visage.

La traversée du Mont Cenis fatigua beaucoup notre pieux voyageur, qui fut contraint de se reposer un jour à Argentine chez le sieur de Castagneri[3]. En arrivant, le lendemain soir, au bourg de La Chambre, il donna une belle leçon de mansuétude à son aumônier. Ce dernier se fâchait contre le maître d'hôtel, parce que celui-ci avait transporté les effets du saint voyageur, de la chambre qu'on lui avait donnée d'abord, dans une autre moins commode ; il ne put souffrir cet accès de mauvaise humeur et l'en reprit doucement : « Quand

1. Charl.-Aug., II, p. 231. — *Esprit de saint François de Sales*, V^e part., sect. IV.

2. *Dép. de la mère de Chaugy.*

3. « Il ne se peut dire, dépose sainte Chantal, ce que ce Bienheu- « reux souffrit au séjour qu'il fit en ce pays-là (le Piémont), tant par « la véhémence des chaleurs que par l'incommodité et puanteur du « logis où il étoit... Ainsi accablé de mal, il repassa les monts avec des « douleurs et incommodités quasi insupportables, étant travaillé des « hémorrhoïdes dont il perdit quantité de sang, et fut tellement acca- « blé de mal que ses serviteurs appréhendoient de le voir mourir « avant qu'il fût arrivé en sa maison. »

« mesme, lui dit-il, on me ferait passer de cette chambre « dans une autre moins commode encore, il faudrait le « supporter avec patience et mansuétude ; car ne savez- « vous pas que Notre-Seigneur a dit : Si quelqu'un vous « enlève vostre tunique, donnez-lui encore vostre man- « teau[1]. »

Après avoir ainsi voyagé à petites journées, à cause des douleurs qui le forçaient souvent à s'arrêter, il arriva à Annecy, où tout son peuple fut heureux de le revoir.

Son premier soin fut le soulagement des pauvres. Il commença par leur donner tout ce qu'il possédait d'argent ; et, sa bourse épuisée, il engagea la bague précieuse que lui avait donnée la princesse de Piémont. Des personnes charitables, informées du fait, s'empressèrent de la dégager, et la lui firent remettre. Ainsi dégagée, il l'engagea de nouveau à diverses reprises.

C'est pendant le voyage de François en Piémont que fut inaugurée par quelques religieuses de l'abbaye de Sainte-Catherine[2] la réforme à laquelle il les sollicitait depuis assez longtemps. Cette abbaye, située à une demi-lieue d'Annecy, était occupée par des religieuses cisterciennes. Ne trouvant point qu'elles servissent Dieu à son gré, il entreprit de les réformer[3]. Pour cela, il vint visiter plusieurs fois le monastère, y faire des exhortations pleines de force et de douceur, dans lesquelles il s'attachait à faire ressortir d'un côté le désordre et la honte d'une maison religieuse où l'observance régulière n'est plus en vigueur ; de l'autre, le charme et les délices d'une communauté bien

1. Charl.-Aug., II, p. 235.

2. L'abbaye de Sainte-Catherine était une abbaye de cisterciennes fondée, vers la fin du XII[e] siècle, par Béatrix de Genève, fille de Guillaume I[er], comte de Genevois, sur le versant occidental de la montagne du Semnoz, à 40 minutes d'Annecy.

3. Tout ce qui regarde cette réforme, nous l'avons tiré de la *Vie de la mère de Ballon*, fondatrice et première supérieure des Bernardines réformées, par le P. Jean de Grassy, prêtre de l'Oratoire (G.).

réglée. Plusieurs Religieuses, soutenues par la puissance séculière, demeurèrent rebelles à sa parole éloquente ; mais cinq autres, plus dociles, conçurent un désir ardent de faire ce qu'il demandait, et le conjurèrent de mettre aussitôt la main à la réforme. La difficulté de l'entreprise était grande : car, au jugement du saint évêque, point de réforme possible dans un monastère sans clôture, et dans une campagne point de clôture possible, vu l'éloignement des secours spirituels et temporels. Or, pour déplacer le couvent et l'établir en ville, on avait besoin de l'autorisation du Saint-Siège et de la cour de Turin ; et cette double autorisation ne pouvait s'obtenir que par de longues négociations. François écrivit à ce sujet un grand nombre de lettres ; elles furent sans succès. Il fallut donc se résigner à attendre, et se borner provisoirement aux voies d'insinuation, aux exhortations continuelles, afin de diminuer le mal qui existait et de procurer le plus de bien possible.

Malheureusement, l'abbesse et quatre de ses compagnes s'opposant fortement à toute réforme, ses discours produisaient peu de fruit, et, d'un autre côté, les cinq Religieuses qui voulaient la réforme, impatientes de ces longs retards, le pressaient d'en venir au fait en agissant de sa propre autorité. Aux instances de celles-ci, il répondait qu'il fallait modérer cette ardeur excessive et savoir prendre patience. « Ce n'est pas là l'affaire d'un jour, leur di-« sait-il. Prière, silence, patience, et tout se fera au mo-« ment marqué dans les desseins de Dieu ; par-dessus tout « soyez douces et humbles de cœur. Désirez peu et faites « beaucoup ; estre résignées et soumises, c'est l'essence de « la vie religieuse... Dieu se sert du temps pour faire réus-« sir les décrets de sa providence, écrivait-il encore à la « sœur de Ballon. L'esprit humain aime ses aises et son « propre jugement. Ainsi il ne faut pas trouver étrange « si on reçoit avec contradiction les conceptions d'autrui,

« quelque saintes qu'elles soient. Demeurez en paix, souf-
« frez en paix, attendez en paix, et Dieu, qui est le Dieu
« de paix, fera réussir sa gloire au milieu de cette guerre.
« Faites belle moisson, c'en est la saison. Recueillez les
« bénédictions des contradictions; vous profiterez plus
« ainsi dans un jour que vous ne feriez en dix ans dans
« une autre saison. Dieu parlera pour ceux qui se tairont;
« il triomphera pour ceux qui endureront, et couronnera
« la patience par une issue heureuse. »

Deux des Religieuses qui s'étaient déclarées pour la réforme, emportées par cette ardeur de l'inexpérience qui gâte les meilleures choses en les précipitant, ne goûtèrent point ce langage de sage modération; et, dans un mouvement de zèle indiscret, elles se permirent de lui adresser, l'une une lettre de reproches sans aucun ménagement, l'autre une lettre de plaintes qui avait au moins le mérite d'être honnête. A la première le saint évêque répondit : « Ma fille, je voudrais bien me courroucer avec vous, « mais je ne le puis, parce que je ne suis pas en humeur de « le faire. » A l'autre il adressa seulement ces deux lignes. « Ma chère fille, la réforme se fera, et Dieu y fera « coopérer les hommes lorsqu'on y pensera le moins. » Mais, ce billet étant, par une fâcheuse méprise, tombé entre les mains de l'abbesse, il fut décidé en Chapitre que la porte du couvent serait fermée à l'évêque, et que les cinq Religieuses, qui voulaient la réforme, ne pourraient plus écrire sans montrer leurs lettres.

Le saint prélat, informé de cette décision, répondit agréablement : « Si on me ferme la porte du monastère, « on ne pourra pas me fermer celle de l'église; ce sera là « que j'irai et que nous parlerons ensemble. » Et en même temps il fit dire aux cinq Religieuses qu'elles pouvaient lui écrire comme auparavant : « Car, ajouta-t-il, j'ai de « plus haut que Mme l'abbesse le pouvoir de leur en don- « ner la permission. » C'est qu'en effet, outre le pouvoir

que lui donnait son caractère d'évêque, l'abbé général de Cîteaux lui avait délégué toute son autorité sur l'abbaye, pour y rétablir la régularité par tous les moyens qu'il jugerait à propos. Il continua donc d'aller instruire les Religieuses : il leur démontrait que leur vocation était sublime, que l'éducation de la jeunesse, à laquelle elles s'appliquaient, est une œuvre également précieuse pour les jeunes personnes et méritoire pour les institutrices; que la vie religieuse a pour but principal de mortifier la volonté avec ses mille désirs, l'amour-propre avec ses mille prétentions ou susceptibilités, d'établir l'âme dans un parfait abandon à la volonté de Dieu pour tous les événements qu'il plaît à sa providence d'ordonner ou de permettre; dans une humilité courageuse qui, en même temps qu'elle s'abaisse par la vue de son néant, s'élève par la confiance en Dieu, dans une douceur inaltérable qui sache n'opposer que le silence aux paroles aigres et offensantes; dans la pratique de l'oraison, malgré les mépris de celles qui ne la font pas, et l'exercice des vertus malgré les contradictions qu'on y rencontre; enfin dans l'obéissance à la supérieure et la mort à soi-même. Il ajoutait que, si de tels enseignements sont élevés, il faut se souvenir que, pour qu'une Religieuse soit sûrement sauvée, elle doit être toute à Dieu : « Car ce roi céleste veut tout « ou rien : il veut régner en souverain sur tout notre « être, il ne veut point des cœurs partagés, des cœurs « tièdes. Les tièdes, s'écriait-il, Dieu ne peut les souf- « frir, il les rejette de son cœur! » Et, en disant ces mots, observe la Religieuse qui les rapporte, il était tout en feu et paraissait en extase[1]. A ces discours le saint évêque joignait la prédication de ses exemples, et, entre autres sujets d'édification, on remarqua qu'au lieu de coucher dans l'excellent lit qu'on lui avait préparé, il y faisait reposer

1. *Vie de la mère de Ballon.*

son domestique et prenait pour son usage celui de ce dernier. C'était ainsi qu'il préparait les cœurs à la réforme pour des temps meilleurs.

Cependant les cinq Religieuses, ennuyées de ne point voir arriver les autorisations légales, lui demandèrent la permission d'aller s'établir en communauté à Rumilly, pour y mener la vie parfaite après laquelle elles soupiraient : il le leur permit, et elles allèrent y commencer leur réforme [1]. Ces commencements furent des plus pénibles : elles manquaient de tout. Elles exposèrent leur état au saint évêque dans une lettre dont se chargea un ecclésiastique de ses parents. Celui-ci, qui en voulait depuis longtemps à l'homme de Dieu, fut bien aise d'avoir l'occasion de décharger sa colère, et, prenant pour prétexte l'autorisation imprudente, à son avis, donnée aux Religieuses et l'abandon où il les laissait, il lui dit les paroles les plus mortifiantes. Au lieu de répondre à ces outrages : « Mon cousin, lui dit François, « voudriez-vous me faire un petit plaisir ? Ces bonnes filles « de Rumilly ont quelque peu de hardes à la Visitation « d'ici. Voudriez-vous renvoyer demain vostre cheval pour « les leur faire porter ? Elles sont pauvres, il est juste de les « assister. » Une réponse si peu attendue changea tellement cet ecclésiastique, qu'il fit ses offres de service à celui qu'il venait d'outrager ; et les Religieuses reçurent assistance [2]. Le saint prélat alla quelque temps après les visiter (5 octobre) : à son arrivée à Rumilly, tout le peuple se rassembla et vint à lui avec une joie inexprimable. « Mes chers enfants, « leur dit-il, ce n'est pas pour vous, cette fois, que je viens « ici ; c'est pour mes bonnes filles de Saint-Bernard. » Et

1. Le 2 août 1622. Emmanuelle de Monthoux et Bernarde de Vignod prirent les devants et se rendirent à Rumilly pour préparer leur installation : Gasparde Perrucard de Ballon ne tarda pas à les rejoindre. Enfin, vers la mi-septembre, Peronne de Rochette et Louise Perrucard de Ballon, qui avait été l'inspiratrice de cette réforme. Voir *Les Abbayes cisterciennes dans le diocèse de Genève*, par le chanoine Brasier (Acad. salésienne, t. XV).

2. *Vie de la mère de Ballon.*

tout le peuple le conduisit au nouveau monastère. Là il confessa les Religieuses, visita la maison en détail, dit la messe, à laquelle toutes communièrent de sa main, et, voyant la chapelle pleine de monde, il prononça un discours où il loua fort leur entreprise, les encouragea avec une merveilleuse ferveur de langage à la poursuivre invariablement; puis, s'adressant aux assistants, il fit voir quel bonheur c'est pour les villes d'avoir des communautés religieuses, qui sont comme des chœurs d'anges dont les prières font descendre sur les habitants les bénédictions du ciel. Après ce discours public, il entretint les Religieuses en particulier, leur recommanda de ne jamais parler qu'avec un grand respect des dames de Sainte-Catherine, de s'appuyer sur la providence de Dieu, qui aurait soin d'elles, et non point sur la faveur des hommes; de ne recevoir au noviciat que des filles pauvres, de peur que le désir de l'argent n'en fît admettre qui ne conviendraient pas, ou au moins d'être très difficiles pour l'admission des riches, et enfin d'élever un pensionnat tant pour la bonne œuvre de l'éducation chrétienne que pour se procurer à elles-mêmes des moyens de subsistance. « Soyez courageuses, mes filles, leur dit-« il en finissant, jusqu'à manger les murailles au défaut « d'autre chose, si cela se peut dire. Le fondateur des « Feuillants ne se nourrit, cinq ans durant, que de fleurs « de genêts et d'herbes sauvages, et n'eut, la nuit, pour s'é-« clairer, d'autre lumière que celle de la lampe du Saint-« Sacrement... Je ne vous demande qu'une année de cou-« rage; après vous serez au-dessus de tout. Pauvres filles! « chacun parle de vous comme il lui plaît; le monde vous « tient pour des imprudentes; mais tenez-le lui-même pour « un insensé : fiez-vous à Dieu seul. » Les Religieuses lui ayant dit alors d'une commune voix qu'elles comptaient aussi sur lui : « Mes filles, répliqua-t-il en levant les yeux « au ciel, où il pressentait qu'il irait bientôt, votre père « est déjà vieux, il ne saurait guère plus vivre : il faut

« mourir. » Après ce discours, il présida à l'élection de la supérieure et leur donna des constitutions qu'approuva Grégoire XV en 1622. Le succès de cette réforme fut tel, que bientôt l'Église s'enrichit de plusieurs maisons de Bernardines réformées et que l'évêque de Genève mérita le titre de restaurateur de l'ordre, ou plutôt d'instituteur d'un nouvel ordre [1].

Sur la fin de septembre, François s'était rendu à Belley, où, le 2 octobre, il prêcha sur le renoncement évangélique [2]. A son retour, il s'arrêta au château de Sallagine pour bénir le mariage de François de Longecombe de Pesieu, puis à Rumilly, où il fit aux Bernardines réformées la visite que nous venons de raconter. Rentré dans sa ville épiscopale, il confère la prêtrise à un diacre du nom de Socquet: ce fut sa dernière ordination (9 octobre). Ce même jour, allant rendre visite à un malade d'Annecy, il rencontra chez ce dernier la femme du notaire Decroux, qui tenait dans ses bras une petite fille atteinte de la fièvre. Le bon prélat n'eut pas plutôt caressé cette enfant qu'elle fut complètement guérie [3].

1. *Dép. de Myucet.*
2. E. N., X, 392.
3. *Dépos. de F. Favre.*

CHAPITRE XI

FRANÇOIS EST PRIÉ D'ACCOMPAGNER LE DUC DE SAVOIE A AVIGNON. APRÈS AVOIR RÉDIGÉ SON TESTAMENT, IL FAIT SES ADIEUX A SES AMIS, DESCEND A AVIGNON ET REVIENT DE LA A LYON. IL Y EST FRAPPÉ D'APOPLEXIE ET MEURT SAINTEMENT LE JOUR DES SAINTS-INNOCENTS.

Octobre-décembre 1622

Pendant que le saint évêque se vouait ainsi tout entier aux divers besoins de son diocèse, il reçut une lettre du duc de Savoie qui lui mandait de venir le rejoindre à Avignon, où il devait se rendre pour saluer Louis XIII, et le complimenter d'avoir réduit à l'obéissance les huguenots du Languedoc. La princesse de Piémont, qui devait être de la partie, avait désiré être accompagnée de son grand aumônier. A cette nouvelle, tous les amis du saint évêque, qui voyaient le mauvais état de sa santé, s'effrayèrent : et, le conjurant de ne pas entreprendre ce voyage, surtout par un temps si contraire, ils offrirent de faire agréer eux-mêmes ses excuses au duc de Savoie. Mais l'homme de Dieu ne voulut point se rendre à cet avis : il voyait la volonté divine dans les ordres de son prince, et il espérait d'ailleurs obtenir de Louis XIII quelques avantages pour la partie de son diocèse enclavée dans le royaume de France ; ces deux considérations prévalurent sur toute autre. « Il faut aller, dit-il, où Dieu nous appelle, « nous irons tant que nous pourrons, et nous nous arrête-

« rons quand la maladie ne nous permettra plus d'aller[1]. »

Cependant il prévoyait clairement qu'il ne reviendrait pas; et en conséquence il mit à toutes ses affaires un ordre aussi complet que s'il eût été à la veille de sa mort. Le 6 novembre, par un acte commun à lui et à son frère l'évêque de Chalcédoine, il fit, en présence d'une assemblée d'élite[2], son testament solennel dont voici la teneur : « Nous François de Sales, par la grâce de Dieu et « du Saint-Siège apostolique, évesque et prince de Ge- « nève, et J.-F. de Sales, évesque de Chalcédoine et coad- « juteur en l'éveseché du dit Genève, voulant faire sa- « voir à tous ceux qu'il appartiendra notre dernière vo- « lonté..., prions, premièrement, Dieu tout-puissant de « recevoir nos âmes à merci et de leur faire part de l'héri- « tage éternel que nostre Rédempteur nous a acquis par « son sang; secondement, nous invoquons la glorieuse « Vierge Marie et tous les saints, pour qu'ils implorent « pour nous en nostre vie et en nostre mort la miséricorde « de Dieu; troisièmement, s'il plaist à la Providence di- « vine que la très sainte, unique et véritable religion ca- « tholique et romaine soit restablie en la cité de Genève « lors de nostre trespas, nous ordonnons qu'en ce cas nos « corps soient enterrés en nostre église cathédrale; que « si elle n'y est pas encore restablie, nous ordonnons « qu'ils soient inhumés au milieu de la nef de l'église de « la Visitation d'Annecy, que nous avons consacrée, à « moins que nous ne mourions hors de nostre diocèse, au- « quel cas nous laissons le choix de nostre sépulture à « ceux qui pour lors seront à nostre suite; quatrièmement,

1. Charl.-Aug., II, p. 236.

2. Etaient présents : Louis de Sales, Pierre-François Jay, Jean et George Rolland, chanoines de la cathédrale; Claude de Quoëx et Barthélemy Floccard, collatéraux au conseil de Genevois; Antoine de Boëge, sieur de Conflens, bailli du Genevois, François Viallon, sieur de la Pesse, et Michel Bouvard, avocats, et Philippe Ducrest, greffier de l'Officialité.

« approuvant de tout nostre cœur les sacrées cérémonies « de l'Église, nous ordonnons qu'à nostre enterrement « treize cierges seront allumés au haut de nostre cercueil, « sans autre escusson que ceux du nom de Jésus, pour tes- « moigner que de tout nostre cœur nous embrassons la « foi preschée par les apostres; mais d'ailleurs, détes- « tant les vanités et superfluités que l'esprit humain a « introduites dans de telles cérémonies, nous défendons « très expressément toute sorte d'autres luminaires estre « employée à nos obsèques, priant nos parents et amis, « et ordonnant à nos héritiers de n'y rien ajouter et d'exer- « cer leur piété envers nous à faire des prières et des « aumônes et surtout à faire célébrer le très adorable « sacrifice de la messe.

« Nous léguons à Janus de Sales, chevalier en la Sa- « crée Religion de Malte, notre frère, la somme de 200 florins « de pension annuelle et perpétuelle pendant sa vie; à de- « moiselle Gasparde de Sales, femme de noble Melchior de « Cornillon seigneur de Meyrens, la somme de cinquante « écus ou bien deux de nos bagues, au choix de notre hé- « ritier; à nobles Sébastien, Amé, Louis, Jean-Antoine et « Bernard, enfants de feu messire Gallois de Sales, seigneur « de Boisy et de Villaroget, nos neveux, la somme de deux « mille écus d'or sol [1], avec tout ce que nous pourrions pré- « tendre sur les biens qu'ils possèdent; moyennant quoi les « dits légataires ne pourront rien demander ni sur nos hé- « ritages, ni sur les biens de la Thuille, de Sales et de Tho- « rens, sous quel prétexte que ce soit...

« Nous instituons héritier universel l'un de l'autre, et le « survivant de nous institue son héritier universel messire « Louis de Sales, seigneur et baron de Sales, de Thorens et « de la Thuille, conseiller et chevalier au Conseil de Gene- « vois, notre frère, et après lui ou à son défaut, l'aîné de ses

1. L'écu d'or sol — à l'effigie du soleil — valait deux livres trois sols.

« enfants mâles jusqu'à l'infini... Et s'il arrivait que la li-
« gne masculine de notre dit frère défaillît, nous substi-
« tuons l'aîné des enfants mâles du feu seigneur de Boisy,
« notre frère : sauf que nos meubles demeureront à la libre
« disposition du survivant de nous deux.

« Voulons que ceci soit nostre dernier testament ; à ces
« fins, révoquons tous autres que nous pourrions avoir fait
« et tout leur contenu...

« Fait à Annecy, le sixième jour du mois de novembre,
« l'an mil-six-cent-vingt-deux. Françòis, évesque de Ge-
« nève. Jean-François, évesque de Chalcédoine. »

Le lendemain 7 novembre, l'homme de Dieu employa toute la matinée à faire la revue de sa conscience par une confession exacte, et l'après-midi à confier à l'évêque de Chalcédoine tous les papiers importants et les règlements relatifs au bon ordre du diocèse ; après quoi, paraissant tout joyeux : « Vraiment, dit-il, il me semble, par la grâce de « Dieu, que je ne tiens plus à la terre que du bout d'un pied, « car l'autre est déjà levé en l'air pour partir[1]. » Sur ces entrefaites, un gentilhomme français étant venu, pressé par le besoin, lui demander l'aumône, et promettant, après l'avoir reçue, de lui rendre la même somme d'argent : « Hâtez-vous donc vite, reprit-il, autrement l'éternelle Ma- « jesté me la rendra bientôt pour vous ; car j'espère que « dans peu de temps nous serons en état, vous et moi, de « n'avoir plus besoin de rien. » Et, en effet, au bout de deux mois, le gentilhomme et l'évêque de Genève n'étaient plus[2].

Le 8 novembre, François reçut les adieux de ses parents et de ses amis, qu'il salua comme ne devant plus les revoir. « Peu importe, leur dit-il, que je meure hors de mon « pays, pourvu que je meure bien. Je m'en vais à Notre- « Seigneur, dit-il à un de ses curés[3] qui était venu lui de-

1. Année de la Visitation, 7 novembre.
2. Charl.-Aug., II, 242, place ce fait à Lyon.
3. Pierre Critain, plébain de Thônes. Charl.-Aug., p. 561. — Ce titre

« mander sa bénédiction avant son départ, nous ne nous « verrons plus en ce monde. — O monseigneur! dit le curé, « quand je considère vostre visage et vostre santé, je ne « désespère pas de vous revoir encore. » Alors il lui répliqua à basse voix : « Allez, M. le Plébain, vous ne savez pas « tout. » « Ce voyage me coustera la vie, dit-il encore au « père Anselme Marchand, cordelier de ses intimes amis, « et désormais nous ne nous reverrons plus qu'en paradis; « mais il faut estre obéissant comme nostre Maîstre, jusqu'à « la mort de la croix [1]. » Les chanoines étant venus en corps lui dire adieu, il les embrassa tous avec une tendre affection.

Il était d'autres adieux qui tenaient encore plus au cœur du saint prélat : c'étaient les adieux à ses chères Filles de la Visitation [2]. Il alla offrir le saint sacrifice dans leur chapelle avec une magnifique chasuble qu'il tenait de la munificence de l'infante de Savoie, et il la leur laissa comme souvenir : « Car, leur dit-il, quand les amis se quittent, ils « ont coutume de se faire des présents. » Il leur adressa ensuite des paroles toutes saintes, leur disant qu'il ne lui restait plus que le ciel, et leur recommandant surtout l'humilité, la simplicité, l'obéissance : « Mes chères filles, leur « dit-il encore, ne demandez rien et ne refusez rien; soyez « toujours disposées à ce que Dieu et l'obéissance voudront « de vous. Que votre seul désir soit d'aimer Dieu; votre « seule ambition, de le posséder. Adieu, mes filles, jus- « qu'à l'éternité. — Monseigneur, s'écrièrent les Religieuses « tout en larmes, Dieu vous ramène parmi nous! — Et, s'il « ne lui plaît pas de me ramener, répondit-il, faudra-t-il « moins le bénir? Son bon plaisir est toujours également « aimable. » Le cœur du saint évêque s'attendrit surtout

de plébain est porté encore aujourd'hui par le curé de Thônes et plusieurs doyens du diocèse d'Annecy.

1. Année de la Visitation, 10 novembre.
2. Charl.-Aug., II, p. 239.

quand il vit, au sortir de la maison, la vertueuse tourière Anne-Jacqueline Coste, prosternée à ses pieds, le priant avec larmes de la bénir : « Ma fille, dit-il, j'ai fait bien d'autres « voyages; je ne vous ai jamais vue pleurer à mon dé-« part. Pourquoi êtes-vous si affligée aujourd'hui? — Ah! « répondit-elle, c'est que le cœur me dit que ce voyage sera « le dernier, et que nous ne vous reverrons plus. — Et à « moi, répondit François par un esprit prophétique sur la « mort prochaine de la tourière, le cœur me dit que, si je « ne reviens pas, nous nous reverrons plus tôt que vous « ne pensez[1] ! » (9 novembre).

Après avoir ainsi fait ses adieux, François partit le même jour, laissant sa maison et toute la ville dans le deuil et les larmes. L'évêque de Chalcédoine se jeta à ses genoux au moment où il allait monter à cheval, ne pouvant parler que par ses soupirs et ses sanglots, et reçut ainsi le dernier baiser de son saint frère. Les principaux du clergé et de la ville voulurent l'accompagner jusqu'à Seyssel, où il devait s'embarquer sur le Rhône; et, quand on fut arrivé en cette ville, le moment de mettre le pied dans le bateau étant venu, ce ne furent de leur part que cris et lamentations [2].

Après avoir remercié ceux qui l'avaient accompagné, François s'embarqua pour descendre à Belley, emmenant avec lui le chanoine Rolland, R^d Pernat d'Araches, chanoine de la collégiale de la Roche, et deux domestiques, savoir François Favre et Germain Pilliod. Comme il faisait un froid extrême, qu'accroissaient encore une bise violente et une pluie glaciale, on voulut le plaindre. « Ne savez-vous « pas, leur dit-il, que nous sommes ici-bas en servitude « sous les éléments de ce monde? »

Arrivé à Belley, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre chez ses chères filles de la Visitation. A sa vue, la

1. Année de la Visitation, 8 novembre. — Charl.-Aug., II, p. 238.
2. *Idem*, 9 novembre.

sœur Simplicienne[1] éclata en sanglots; et, le saint lui demandant la cause de sa douleur : « Ah! monseigneur, « dit-elle, c'est que vous mourrez cette année. — Que dites-« vous, ma fille, que je mourrai cette année? — Oui, mon-« seigneur, mais je vous prie de demander à Notre-Sei-« gneur et à sa sainte Mère que ce ne soit pas. — O ma « fille, reprit le serviteur de Dieu, ne me priez pas de cela, « car je ne le ferai point. — Et moi, je le ferai, je prierai « tant Notre-Seigneur et la sainte Vierge, qu'il différera de « quelques années. — Gardez-vous-en bien, ma chère fille, « dit le saint évêque d'un ton presque suppliant; hélas! ne « seriez-vous pas bien aise que j'aille me reposer! Voyez, « je suis si las et si pesant, que je ne puis me porter; d'ail-« leurs, qu'avez-vous besoin de moi? Vous avez vos constitu-« tions, où toutes choses sont si bien establies, et puis je vous « laisse nostre mère de Chantal, qui vous suffira. Enfin il « ne faut point mettre ses espérances aux hommes, qui « sont mortels, mais au Dieu vivant. » Toutes ces choses se disaient le 11 novembre 1622; et, le 28 décembre de la même année, le serviteur de Dieu n'était plus[2].

Après cet entretien avec la sœur Simplicienne, le saint entra à la chapelle pour y dire la messe en l'honneur de saint Martin; et au milieu du saint sacrifice il apparut à l'autel comme tout environné de lumière; « en sorte, di-« sent les manuscrits de la Visitation, qu'il sembla à tous les « assistants être en paradis ». Après la messe, il entra au couvent; et, le voyant très petit, il dit qu'il se baignait

1. La sœur Simplicienne Fardel était une de ces âmes humbles et candides auxquelles le ciel révèle plus volontiers ses secrets. La première fois qu'elle se présenta à sainte Chantal, celle-ci lui demanda pourquoi elle voulait être Religieuse : « C'est, répondit-elle, que mon on-« cle m'a toujours dit que je ne suis pas assez fine pour vivre dans le « monde, parce que je crois tout ce qu'on me dit, et je fais tout ce « qu'on me commande. » Voyez sa *Vie*, par Fardel.

2. *Fondation inédite du treizième monastère de la Visitation en la ville de Belley*, p. 174. — *Vies des premières mères de la Visitation*, t. II p. 36.

d'aise de voir ses colombes en une si étroite et entière petitesse. Ayant rencontré Mme des Roys qui menait par la main une de ses petites filles, âgée de cinq à six ans, il caressa l'enfant, la nomma par son nom, quoiqu'il ne l'eût jamais vue, et dit, en lui faisant une croix au front : « Je marque « la petite Marie pour être un jour fille de la Visitation » ; ce qui arriva en effet.

De Belley, le saint repartit pour Lyon, où il arriva le 12. Il y rencontra la mère de Chantal qui était arrivée de Dijon quelques jours auparavant, et qu'il n'avait pas vue depuis trois ans et demi. Sans céder en rien à la satisfaction de prolonger cette rencontre qui lui était si chère, il lui ordonna d'aller visiter les monastères de Montferrand et de Saint-Étienne. Après avoir dit la messe à la Visitation de Bellecour, et parlé à peine un instant à la supérieure, il fut obligé de se rendre en toute hâte au port pour s'embarquer ; le bateau allait partir. Il se présente pour entrer dans la barque ; mais, avant de le recevoir, le batelier, qui ne le connaissait pas, lui demande son passe-port. Ceux qui accompagnaient le prélat s'offensent de cette exigence. « Lais« sez-le faire, dit le saint évêque, il sait et il fait son métier « de batelier ; nous, nous ne savons pas celui de voyageur. » Et au lieu de se fâcher inutilement, il fit partir son fidèle Rolland pour aller demander un passe-port au gouverneur de Lyon. Pour lui, il demeura sur le port pendant tout le temps, qui fut de plus d'une heure, souffrant un froid rigoureux, un vent glacial, sans donner le moindre signe de mécontentement ou d'impatience. Comme on le plaignait du retard que lui causait cet incident : « Il est vrai, répondit-il, que je suis « pressé d'arriver ; mais Dieu veut que j'attende et que je « souffre ce vent et ce froid ; il faut le vouloir aussi. » Et, en disant ces mots, son front serein révélait à tous que son âme était calme et son cœur content. Le passe-port étant enfin arrivé, il monte dans la barque et va se placer tout près du batelier ; « car, dit-il, je veux faire amitié à ce

« bon homme et lui parler un peu de Notre-Seigneur[1] ».

La barque partit alors et transporta les voyageurs jusqu'à Valence (14 nov.). Là il visita le monastère de la Visitation, fondée par Mme de la Gamelle, qui y vivait retirée comme pensionnaire ; et trouvant cette sainte dame fort affligée de ce qu'on ne voulait pas, à raison de son âge de soixante-quatre ans, la recevoir comme religieuse, il décida son admission : « parce que, dit-il, il n'est point d'âge indigne d'être consacré au service de Dieu ». Il voulut aussi visiter une personne éminente en sainteté, dite la sœur Marie de Valence ; et, comme il ne savait pas où elle demeurait, il se fit conduire à son logis par une sœur tourière. Celle-ci, pressée par son ouvrage, marcha en avant et si vite, que le saint ne la pouvait suivre. « Ma fille, lui dit-il, allons un peu plus doucement, s'il vous plaît. » Après avoir modéré sa marche quelques instants, elle reprit bientôt, sans y penser, son pas accéléré. Le bienheureux, souriant et faisant effort, hâta aussi le pas le plus qu'il put en disant : « Ceux qui sont conduits doivent suivre » ; et, arrivé à la porte du logis, il la bénit par trois fois en lui mettant la main sur la tête et disant : « Vous serez un jour voilée du voile de la con-« grégation » ; ce qui arriva en effet[2]. Il eut ensuite une longue conférence avec Marie de Valence, malgré l'heure avancée de la nuit ; et, quand il sortit, il trouva les gens de sa suite impatientés d'attendre, jusque-là que l'un d'eux ne put taire le mécontentement général et le lui dit même avec aigreur. « Monsieur, répondit-il en souriant, « apprenez qu'il fait grand bien à un pécheur comme moi « de parler cœur à cœur à une sainte espouse de Jésus-« Christ, telle que la sœur de Valence. Elle dira un *Ave* « *Maria* pour vous ; et après que vous aurez bien dormi

1. *Dép. de M. Pernat, prêtre*, qui l'accompagnait. — Année de la Visitation, 13 novembre.
2. *Fondation inédite de Valence*, p. 166.

« cette nuit, vous ne vous souviendrez plus du chagrin « d'aujourd'hui[1]. »

De Valence on gagna Bourg-Saint-Andéol (15 novembre); à la descente du bateau, il trouva les consuls de la ville accourus sur la rive avec tout le peuple pour le recevoir comme un ange du ciel. On le conduisit à l'église paroissiale avec tous les honneurs possibles, et malgré son opposition on chanta le *Te Deum* pour remercier Dieu du bonheur de le posséder quelques instants[2]. Le lendemain, il entra à Avignon, et, s'étant présenté à l'hôtellerie dite de la *Pomme d'Or*, sans pouvoir y trouver de logement, parce que toutes les places étaient prises, il se fit conduire avec un autre prélat, qui cherchait aussi un logement, à l'hôtellerie de la rue de la Croix. Chemin faisant, tandis que l'autre prélat, de mauvaise humeur, se plaignait de la pluie qui tombait par torrents et du désagrément de courir à pied d'hôtel en hôtel, le saint évêque, sans paraître seulement apercevoir ces contre-temps, ne cessa de catéchiser le pauvre qui le conduisit, jusqu'à l'entrée de l'hôtellerie, où, après l'avoir remercié de sa peine avec beaucoup de bonté, il lui promit de se souvenir le lendemain de lui au saint sacrifice[3].

Impossible d'exprimer la joie que ressentit le peuple d'Avignon en apprenant l'arrivée de l'homme de Dieu. Hommes, femmes et enfants, tous accouraient sur ses pas, l'accompagnaient dans les rues et les places, baisaient le bas de son manteau, demandaient sa bénédiction : et on entendait dire partout sur son passage : « Voilà le « saint évêque de Genève, l'apôtre du Chablais; voilà ce- « lui qui a composé l'*Introduction à la vie dévote* et le « *Traité de l'amour de Dieu;* voilà le grand François de « Sales, le fondateur de la Visitation, l'auteur de tant de

1. Année de la Visitation, 14 novembre.
2. Charl.-Aug., II, 240.
3. *Vie de la mère de Ballon*, par le P. Grassy, liv. III, c. III.

« miracles! Quel bonheur de le voir! quelle grâce Dieu « nous fait de le posséder[1] ! » Ce concert de louanges et d'acclamations confondait l'humble prélat; et, pour s'y soustraire, il résolut de ne sortir que le moins possible. Une fois même, ne pouvant souffrir ces cris publics de louanges, il entra chez un libraire comme pour y regarder des livres. « Hélas! s'écria-t-il, ce qu'a dit Salomon « est bien vrai : Vanité des vanités! Si je me croyais, je « ferais des actions ridicules pour détromper ce peuple; « mais il faut vivre dans la sincérité chrétienne, ne faire « ni le fou ni le sage, ne rien faire pour être loué ou mes-« prisé, mais agir simplement et finalement pour Dieu, « nostre divin maître. » D'autres fois, en pareilles rencontres, il disait, les larmes aux yeux : « Ah! mon Dieu, « ce n'est pas à nous, c'est à vous seul que toute gloire « appartient[2]. »

Pendant tout le temps que François demeura à Avignon, il ne s'occupa que de choses saintes. Le lendemain de son arrivée (17 nov.), toute la ville était sur pied pour voir l'entrée triomphale de Louis XIII, revenu victorieux de la prise de Montpellier sur les protestants rebelles, et accompagné des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. On se pressait dans les rues et aux fenêtres pour jouir de ce magnifique spectacle, où Avignon avait déployé toutes ses pompes et la cour toutes ses splendeurs. Au milieu de cet entraînement général, le saint évêque, sans se permettre seulement un regard sur le cortège qui passait, rédigeait un Mémoire « pour le bien public et l'utilité de sa patrie » [3].

Constant dans cet esprit de détachement, il n'alla aux fêtes de la cour que le moins qu'il put, n'eut de rapport avec les grands que pour les intérêts de la religion, et ne

1. Charl.-Aug., II, 240.
2. *Dép. de Rolland*, qui l'accompagnait. — Année de la Visitation, 16 novembre.
3. C'était un plaidoyer en faveur des droits de la ville d'Annecy et du diocèse de Genève sur le collège de Savoie à Avignon.

les reçut chez lui que pour leur parler de Dieu et de leur salut[1]. Il passa la journée du 19 novembre chez les Jésuites; et là, après avoir dit la messe, il prolongea tellement son oraison, qu'on crut qu'il allait y passer toute la matinée, si on ne le suppliait de se rendre aux vœux des Religieux, qui voulaient prendre ses conseils sur plusieurs choses. Un père se chargea donc de l'avertir, et le saint évêque se leva aussitôt en disant : « Voyez-vous, mon « Père, l'oraison est ce qui m'est le plus utile et le plus « doux; par cette communication de cœur, j'apprends « chaque fois quelque chose de bon, pour me l'appliquer à « moi-même. » Après le dîner, les Pères se partagèrent la grâce de son entretien jusqu'à l'heure où il lui fallut se rendre auprès du prince; et alors, se retirant promptement, il dit au Père recteur, qui l'accompagnait, ces paroles, qui montrent bien dans quelles dispositions saintes il allait à la cour : « Oh! que j'aime mieux une grande heure d'entretien « spirituel avec une bonne âme, que la vue de toutes les « curiosités de la terre! Adieu, mon cher Père, ajouta-t-il « avec un profond soupir, nous allons au ciel; et bientôt « toute la terre sera sous nos pieds[2]. »

Les jours suivants, il dit la messe en diverses communautés qui offraient un intérêt spécial à sa piété : ce fut d'abord chez les Pères de la Doctrine chrétienne; et là, l'estime profonde dont il était pénétré pour le vénérable César de Bus, leur fondateur, mort quinze ans auparavant, lui fit refuser les ornements noirs que lui avait préparés le sacristain; il ne voulut célébrer qu'avec des ornements blancs devant le corps de l'homme de Dieu. « Je veux dire « la messe des Confesseurs, dit-il, le vénérable César de « Bus est un saint; je vais remercier le Seigner des grâces « qu'il lui a faites. » Au couvent de Sainte-Praxède (22 novembre), il prêcha sur les vertus de sainte Cécile, dont

1. Année Sainte, 18 novembre.
2. *Ibid.*, 19 novembre.

on faisait la fête ce jour-là, et prédit aux Sœurs que dans peu elles auraient près d'elles un monastère de ses chères filles de la Visitation. Après avoir vénéré à Tarascon les reliques de sainte Marthe, il se rendit chez les Célestins d'Avignon, qui conservaient les reliques du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg; il prononça le panégyrique de ce saint personnage, sans autre préparation que l'oraison faite au pied de son tombeau, et il eût voulu rester tout le jour dans l'église. « Laissez-moi, disait-il à ceux qui l'in- « vitaient à se retirer, laissez-moi un peu auprès de cet « illustre maître. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait donné « autant de confusion sur ma vocation ecclésiastique que « la vie de ce jeune cardinal [1] » (24 novembre).

Cependant le duc de Savoie avait atteint le but de son voyage; il avait conféré avec le roi dans plusieurs entretiens secrets, et il lui avait fait présent, en témoignage de son dévouement, de quatre magnifiques chevaux, d'une épée et d'un bouclier garni de diamants et d'autres pierres précieuses; le roi, de son côté, l'avait accueilli comme un frère et l'avait invité à l'accompagner à Lyon. Les deux cours de France et de Savoie partirent donc le 25 novembre, et François se mit en route à leur suite. Deux gentilshommes calvinistes s'étant trouvés en voyage avec lui, il les accueillit avec son aimable douceur, et demeura le plus qu'il put dans leur compagnie pour tâcher de les éclairer et de les toucher. Arrivés au Pont-Saint-Esprit, ces gentilshommes racontèrent ce qu'ils avaient vu et admiré en lui, et bientôt ce ne fut plus qu'un cri parmi tous les calvinistes de la ville : « Si tous les évêques étaient « comme celui-là, disaient-ils à son passage dans les rues, « nous serions bientôt tous catholiques, et c'en serait fait « de la religion de Luther et de Calvin [2] ! » A quelque distance de là, arrivé pour passer la nuit à une hôtellerie où

1. Année de la Visitation, 24 novembre.
2. Charl.-Aug., II, p. 211. — Dom Jean de Saint-François, p. 508.

tous les lits étaient retenus, on voulut faire connaître qui il était; il le défendit : « Eh! mon Dieu, dit-il, ne savez-« vous pas que je suis un homme de paix? n'ai-je pas dans « ma vie causé assez d'embarras sans en donner de nou-« veaux? » Et il se retira dans un grenier, se coucha tout vêtu sur la paille, malgré ses incommodités et l'extrême rigueur du froid. Le matin, deux Jésuites, qui avaient reposé dans de bons lits à l'hôtel, apprenant cet incident, s'empressèrent de venir lui dire combien ils étaient affligés qu'on ne les eût pas avertis de son arrivée, et de quel cœur ils lui eussent cédé leur place : « Je ne l'ai pas voulu, leur « répondit-il, et vraiment je suis redevable à cette cir-« constance d'une très bonne nuit; et je n'ai jamais mieux « dormi [1]. »

A son arrivée à Valence (27 nov.), les habitants se précipitèrent sur ses pas en si grande foule, qu'il eut peine à gagner l'hôtellerie où il devait descendre [2]. On le logea d'abord dans une bonne chambre; mais, une dame étrangère, qui arriva quelque temps après lui, ayant voulu avoir cet appartement, le charitable évêque le lui céda, et passa dans une autre chambre fort incommode. « Établissons-« nous ici, dit-il à ses gens; nous y serons le mieux du « monde [3]. » Dans cette chambre il ne se trouvait qu'un lit, il voulut le céder à George Rolland, son intendant; celui-ci n'ayant pas voulu l'accepter : « Au moins, dit François, « vous le partagerez avec moi. » Et, en conséquence, il fit mettre à terre le matelas, les draps et la couverture pour Rolland, ne réservant pour lui que la paillasse, sur laquelle il coucha tout vêtu. Le lendemain, au moment du départ, il fit appeler l'hôtesse pour la payer : « Elle est « occupée, lui dit-on. — Ne l'incommodez pas, répondit-il;

1. Année de la Visitation, 26 novembre : cela se passait à Barbières.
2. C'était l'hôtel du Petit-Paris.
3. *Histoire de la fondation de Valence.*

« nous l'attendrons. » Et comme ces gens s'impatientaient de l'attendre si longtemps à la porte de l'hôtel : « Soyons « gracieux, leur dit-il ; nous payons ses biens de notre ar- « gent, payons sa bonne volonté de quelques cordiales « paroles. » Enfin, l'hôtesse étant arrivée fort confuse d'avoir fait attendre le saint prélat au milieu de la rue, il lui donna, avec ce qu'il lui devait, plusieurs saints avis pour se sanctifier en son état et y ajouta sa bénédiction [1]. Au sortir de l'hôtel, l'empressement de la multitude fut le même qu'à l'arrivée ; on semblait ne vouloir point le laisser aller, et on le suivit à une grande distance de la ville [2].

Aussitôt qu'il fut arrivé à Lyon (29 nov.), un grand nombre de hauts personnages se disputèrent l'honneur de le loger : M. Jacques Olier, intendant de la province, fut des plus empressés à lui offrir la moitié de son hôtel, lequel, étant très vaste et proche le monastère de la Visitation, réunissait toutes les commodités désirables ; les Jésuites vinrent à leur tour le supplier d'accepter leur maison de Saint-Joseph. Il répondit à tous qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait à se loger dans une ville où les deux cours de France et de Savoie étaient réunies, il s'était pourvu d'un logement qui ne pouvait lui manquer. On le crut ; et alors, dégagé de toute sollicitation importune, inspiré par son amour de la pauvreté et de la simplicité, il alla demander à ses chères filles de la Visitation une petite chambre située dans la maison de leur jardinier, et réservée au confesseur du monastère pour les jours où il venait y remplir ses fonctions. Les Religieuses lui objectèrent que cette chambre était exposée à tous les vents, qu'on ne pouvait y faire de feu sans être incommodé par la fumée, et que sa santé y serait compromise. Sa réponse fut, comme à l'ordinaire, que jamais il n'était mieux que quand il n'était guère bien ; que là, étant près d'elles, il serait plus à portée de leur être utile ; qu'étant

1. *Ibid.*
2. Année de la Visitation, 28 et 29 novembre.

plus éloigné du bruit de la cour, plus humble et plus paisible, il serait plus à même de mener une vie recueillie en Dieu, et plus accessible à tous ceux qui voudraient lui parler; que là, enfin, il serait heureux de ne donner d'embarras à personne[1] : « Hélas! dit-il, j'ai trouvé assez de tracas en « cette ville sans en occasionner davantage. » Il s'établit donc dans cette petite chambre avec bonheur; et quand ses amis voulurent lui en faire des reproches, il leur répondit, comme aux Sœurs : « Je suis très bien en cette maison pour « recevoir les âmes pécheresses que la Providence m'en« verra; je n'y suis pas moins bien pour mon repos, parce « que la petitesse de mon logement m'exempte du tracas « des grandes compagnies[2]. » On voulut qu'au moins, par égard pour l'état de ses jambes, qui étaient très enflées et très malades, il ne fît pas de longues courses à pied et qu'il acceptât un carrosse, surtout quand il irait prêcher au loin : « Ah! vraiment, répondit-il, il ferait beau me voir aller en « carrosse prêcher la pauvreté évangélique et la pénitence « de saint Jean! » Et jamais il ne voulut aller autrement qu'à pied[3].

Le saint évêque fut à Lyon ce qu'il avait été partout, l'apôtre infatigable, l'homme du ciel pour qui Dieu et les âmes étaient tout, pour qui le monde et ses vanités n'étaient rien. Pendant que tous les habitants couraient sur le passage des rois et des reines, des princes et des princesses, que les fêtes en leur honneur occupaient tous les esprits et remplissaient la ville de bruit et de tumulte, il était occupé, chez ses filles de la Visitation, à les entretenir de Dieu et des biens éternels. Il avait tout fait pour ce cher ordre; il en avait institué treize monastères : savoir, à Annecy, Lyon, Moulins, Grenoble, Bourges, Paris, Montferrand, Orléans, Nevers, Valence, Dijon, Belley et Saint-Étienne-en-Forez; il n'avait

1. Charl.-Aug., II, p. 241 et suiv.
2. Année de la Visitation, 30 novembre.
3. Charl.-Aug., II, p. 242.

plus qu'à lui dire ses derniers adieux, lui donner ses derniers conseils ; et pour cela il mit à profit tous ses moments libres. « Mon père, lui dirent un jour ses bonnes filles, « écrivez-nous sur ce papier ce que vous désirez le plus de « nous. » Il prit aussitôt la plume et écrivit avec beaucoup d'attention cette seule parole : *Humilité!* estimant qu'elle valait à elle seule toutes les instructions.

Sur ces entrefaites (11 décembre), arriva à Lyon Mme de Chantal, de retour de la visite de ses monastères de Dijon, de Montferrand et de Saint-Étienne. Ce fut pour elle un bonheur indicible d'entendre une dernière fois son saint directeur qu'elle n'avait pas pu entretenir à loisir depuis si longtemps. En l'abordant, elle fut saisie d'étonnement et d'admiration. Il lui semblait changé sensiblement, comme tout transformé en Dieu ; et le feu sacré qui le consumait au dedans faisait resplendir son visage d'un éclat inaccoutumé, soit qu'aux approches de sa mort Dieu fît déjà briller sur son front comme un reflet radieux de la béatitude céleste, soit qu'il fût arrivé à cette plénitude de l'homme parfait, à cette maturité de l'âme en Jésus-Christ qui a son rejaillissement au dehors dans une modestie angélique. « Ma mère, dit le saint « évêque, nous avons quelques heures libres ; qui de nous « deux commencera à parler ? — Moi, s'il vous plaît, re- « partit-elle avec ardeur, mon âme a grand besoin d'être « revue par vous. » Le saint, voyant un peu d'empressement dans celle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement, quoique avec gravité : « Eh quoi ! ma mère, avez-vous « donc encore des désirs empressés ? je croyais vous trouver « tout angélique. Nous ne parlerons point de vous ici, nous « ne parlerons que de ce qui concerne notre congrégation. « Oh ! que j'aime notre petit institut, parce que Dieu y est « beaucoup aimé ! » Et là-dessus ils conférèrent ensemble pendant quatre heures sur les divers intérêts de la congrégation. François lui dit que plus il priait, plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'institut demeurât

sous la conduite du Saint-Siège et des évêques respectifs, plutôt que sous un général ou une générale : « Voyez-vous, « ajouta-t-il, vos filles sont les filles du clergé, et le clergé « a été le premier Ordre de la religion. » Mme de Chantal accéda à ces pensées comme étant inspirées de Dieu; car elle vénérait son bienheureux père comme un saint, et elle ne put s'en taire à lui-même : « Mon père, lui dit-elle, je « ne doute pas que vous ne soyez un jour canonisé, et j'es- « père y travailler moi-même. — Ma mère, reprit François « d'un ton fort sérieux, Dieu pourrait bien faire ce miracle; « mais les personnes qui doivent traiter ma canonisation « ne sont pas encore nées [1]. » Mme de Chantal eût bien désiré prolonger son séjour auprès de son saint directeur, mais il ne le lui permit pas : le devoir l'appelait à la visite des monastères de Grenoble, de Valence et de Belley, et elle partit malgré la rigueur du froid.

Le temps que François ne donnait pas à ses filles de la Visitation était pris en grande partie par les visites du dehors, et il en était accablé; on venait de toutes parts le consulter, comme autrefois saint Antoine au désert. Des grands, des princes mêmes de la cour, venaient dans la pauvre maison du jardinier de la Visitation s'éclairer des lumières de l'homme de Dieu. Entre ces nombreux visiteurs, un des plus assidus fut l'intendant de la justice, M. Jacques Olier, qui lui avait offert sa maison avec tant d'empressement. François eut bientôt discerné son mérite et se lia avec lui d'une étroite amitié. Ce vertueux seigneur avait alors, ainsi que sa digne épouse, des inquiétudes sur la vocation d'un de leurs enfants, appelé Jean-Jacques. Il l'avait destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais son caractère violent et emporté, son humeur bouillante, leur faisaient douter qu'il pût être un jour un bon prêtre. On le reprenait sans cesse, on le punissait, on le frappait, et sous les coups son naturel ne faisait qu'em-

1. *Dép. de la mère de Chaugy.*

pirer et s'aigrir, le mal allait croissant avec l'âge. Dans son inquiétude, Mme Olier vint prier le saint évêque d'examiner lui-même la vocation de son fils, de consulter Dieu et de la fixer par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle du ciel. Sur la promesse qu'il lui fit de s'en occuper devant Dieu, elle lui amena, quelques jours après, ses enfants : et, comme il les accueillait tous avec une tendresse égale, les embrassant l'un après l'autre, et les louant tous également : « Monseigneur, dit la mère, Jean-Jacques, le plus jeune, « n'est pas sage et me donne beaucoup de peine. — Madame, « reprit François, éclairé sans doute d'une lumière prophé- « tique, qui seule peut expliquer cette réponse, il faut par- « donner quelque chose à la jeunesse : les humeurs gaies « ne sont pas les plus mauvaises; j'ai consulté Dieu sur la « vocation de cet enfant : soyez consolée, le ciel l'a choisi « pour la gloire et le bien de son Église. Dieu, en la personne « de ce bon enfant, se prépare un bon serviteur. N'ayez « plus aucun doute, changez vos craintes en actions de « grâces; et, si Dieu me laisse encore quelque temps sur la « terre, je vous demanderai de me confier ce cher enfant « pour le former moi-même aux vertus et aux sciences ec- « clésiastiques. »

Les visites si fréquentes que recevait le saint évêque ne lui faisaient cependant négliger aucun devoir. Il était fidèle à rendre ses hommages aux deux cours de France et de Savoie, ainsi qu'aux amis qu'il avait dans l'une et l'autre; et partout il était honoré et vénéré; partout il édifiait, et on recueillait ses paroles comme des oracles. Un jour qu'il s'entretenait avec un Père Jésuite sur l'amour de saint François d'Assise pour les souffrances, l'humilité de saint François de Paule et le zèle apostolique de saint François-Xavier : « Oui, dit-il, avec cette humeur gaie qui rendait « sa conversation si charmante, oui, ou il m'en coûtera la « vie, ou je serai un jour un quatrième saint François. » Il fit une réponse à peu près semblable à un vertueux ec-

clésiastique qui disait en sa présence : « Voilà trois saints « François canonisés : saint François d'Assise, saint Fran- « çois de Paule, et saint François-Xavier, il ne reste plus « que saint François de Sales. — Oh ! plût à Dieu, s'écria-t- « il, que je fusse saint[1] ! » Un docteur de Sorbonne, émerveillé d'une longue conférence qu'il avait eue avec lui sur plusieurs points importants, lui ayant dit en se retirant qu'on le tenait partout pour un saint, et qu'il venait lui-même d'en avoir la preuve : « O Monsieur! lui répondit-il, « Dieu vous garde d'une pareille sainteté! Vous vous trom- « pez étrangement aussi bien que les autres : je n'ai qu'une « bonne volonté de servir Dieu, mais vous pouvez con- « tribuer par vos prières à ce que je sois un saint[2]. » Une autre fois (10 déc.), il allait rendre visite à la princesse de Soissons ; une dame de la cour l'aborde : « Vraiment, mon- « seigneur, lui dit-elle, si vous étiez vêtu de rouge, on vous « prendrait pour saint Charles. — En vérité, Madame, re- « prit-il, il sert peu d'être vestu de rouge ; mais il serait « plus désirable d'estre un saint Charles par les œuvres, « ne le fust-on pas par les habits[3]. »

Dans tous ses rapports avec les grands, François n'oubliait point les pauvres. Après qu'il avait donné à ceux-ci tout ce qu'il avait, il demandait pour eux aux seigneurs et aux dames de la cour : personne ne le refusait, la vénération qu'inspirait sa sainteté ne le permettait pas ; et il allait ensuite porter aux pauvres les secours qu'il n'avait pu leur donner d'abord. Il allait également annoncer la parole de Dieu partout où on l'invitait ; il prêcha le second dimanche de l'Avent (4 déc.) chez les Jésuites, le 10 et le 21 dans l'église de la Visitation, et la veille de Noël chez les Récollets, pour la plantation d'une croix. Dans cette dernière cérémonie, où il porta la parole sur l'invitation

1. Charl.-Aug., II, p. 243.
2. *Ibid.*, ,
3. Année de la Visitation, 10 décembre. — Charles.-Aug., II, p. 243.

de Marie de Médicis, il souffrit beaucoup du froid et se sentit incommodé[1]. Hélas! il n'avait plus que trois jours à vivre, et ces trois jours furent employés à des travaux continuels capables de fatiguer la santé la plus robuste. A minuit, il célébra la messe à la Visitation, donna la communion à toutes les Religieuses, et prêcha sur la naissance du Sauveur avec une ferveur séraphique qui donna à la supérieure, la mère de Blonay, la confiance de lui demander à la sacristie s'il n'avait pas reçu quelque grâce particulière dans cette messe : « Il m'a semblé, lui dit-elle, avoir « vu l'archange Gabriel à votre côté, au moment où vous « avez entonné le *Gloria in excelsis*. — Ma chère fille, lui « répondit-il en la regardant gracieusement, j'ai l'ouïe du « cœur fort dure aux inspirations ; j'ai besoin que les anges « me parlent à l'oreille du corps et qu'ils frappent mes « sens d'une sainte mélodie. » Cette réponse ne satisfaisant pas la supérieure, elle insista, et le saint évêque lui dit : « C'est la vérité que je ne fus jamais plus consolé à « l'autel ; le divin Enfant y a été visible et invisible. Pour- « quoi les anges n'y auraient-ils pas été? Mais vous n'en « saurez pas davantage, il y a trop de gens avec nous. » Il laissa là le discours et alla confesser le prince et la princesse de Piémont, leur dit, comme leur aumônier, la messe au point du jour chez les Dominicains, et leur distribua la communion[2]. Revenant de là en toute hâte à la

1. Charl.-Aug. II, p. 245.

2. Robert Arnaud d'Andilly raconte dans ses Mémoires (à la fin de la Ire part., p. 441, t. XI de la IIe série de la collection Michaud et Poujoulat, pour servir à l'histoire de France) qu'il communia à cette messe. « Comme ce grand évêque, dit-il, était intime ami de mon « père; qu'il n'aimait, après la mère de Chantal, nulle autre Reli- « gieuse plus que la mère Angélique, ma sœur, et qu'il m'affectionnait « très particulièrement, jamais rencontre ne me fut plus agréable « que celle-là. Il nous communia, Mme de Senecay et moi, comme les « autres, et j'allai après la messe dans la sacristie pour le voir. Il « n'est pas croyable avec quelle joie il me reçut, et il me dit, en m'em- « brassant, ces propres paroles : « Ah ! mon fils, je vous ai reconnu *in* « *fractione panis.* »

Visitation, il trouva l'aumônier qui allait monter à l'autel. Celui-ci voulut se déshabiller pour lui céder la place : il ne le voulut point permettre, conformément à son principe de ne jamais déranger le prochain et de ne pas se procurer ses aises aux dépens d'autrui. Il dit gracieusement qu'il lui était avantageux d'avoir quelque temps pour se recueillir ; et il entendit à genoux, dans un coin de l'église, les trois messes de l'aumônier; de sorte qu'il ne commença la sienne que vers midi[1]. Après le dîner, où il mangea très peu, il présida la cérémonie de prise d'habit de deux filles de la Visitation et prêcha sur les paroles de l'épître du jour : « *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, so-* « *brie et juste et pie vivamus in hoc sæculo.* Renonçons à « l'impiété et aux désirs du siècle, pour vivre sobrement, « justement et saintement sur la terre... » Après quelques moments de repos, il fit une conférence à ses chères filles, donna audience à de nombreux visiteurs, alla ensuite dire adieu à la reine mère Marie de Médicis, qui partait le lendemain, et ne put, malgré ses excessives fatigues, quitter la cour que bien avant dans la nuit[2].

Le lendemain, fête de Saint-Étienne, après avoir dit la messe et donné la communion à ses Religieuses, il alla dîner chez un de ses amis, Nicolas Ménard, grand vicaire du diocèse de Lyon et curé de Saint-Nizier, traita avec lui plusieurs affaires particulières et vint à cinq heures du soir faire à ses chères filles son dernier entretien, qui dura environ deux heures. Comme il entra, il dit : « Bonsoir, mes « chères filles, je viens icy pour vous dire le dernier adieu « et m'entretenir un peu avec vous, parce que la cour et le « monde me desrobent le reste. Enfin, mes chères filles, il « faut s'en aller; je viens finir la consolation que j'ay receue « jusques à présent avec vous : qu'avons-nous à dire? Rien « plus, sans doute. Il est vray que les filles ont tousjours

1. Charl.-Aug., II, p. 245.
2. *Ibid.*, p. 568. — La Rivière, p. 6[illegible]1.

« beaucoup de répliques. Il est mieux de parler à Dieu qu'aux
« hommes. — Monseigneur, lui dit-on, nous voulons parler à
« vous afin d'apprendre à parler à Dieu. — L'amour-propre,
« dit-il, se sert de ce prétexte-là. Ne faisons point de préface,
« et vous asseyez, je vous prie ; car nos sœurs sont incommo-
« dées. » Il parla alors de l'amour divin, leur donna des avis
sur la confession et la communion, sur la différence entre
le péché véniel, qui ne peut procéder que de la volonté, et
l'imperfection qui vient de la fragilité et de la surprise, entre la vertu et le sentiment de la vertu. « N'oubliez jamais,
« ajouta-t-il, que nous ne devons rien désirer en ce monde
« que l'union de nos âmes avec Dieu ; vous estes bien heu-
« reuses, mes chères filles, car vos règles et tous vos exer-
« cices vous portent continuellement à cela : vous n'avez
« qu'à vous y appliquer fidèlement sans désirer ni recher-
« cher autre chose. » Comme il allait continuer son discours,
sans penser à finir, ses domestiques vinrent le chercher
avec des flambeaux allumés, l'avertissant qu'il était tard.
« Je passerais volontiers toute la nuit ici sans y penser,
« dit-il; mais voilà que l'obéissance m'appelle; il s'en faut
« donc aller à Dieu, mes chères filles. — Auparavant, re-
« prit la supérieure, dites-nous ce que vous désirez qui
« nous demeure plus profondément gravé dans l'esprit.
« — Mes chères filles, dit-il, je vous ai tout dit en ces
« deux paroles : Ne désirez rien et ne refusez rien. Voyez-
« vous le petit Jésus en la crèche? il reçoit la pauvreté, la
« nudité, la compagnie des animaux, le froid, les injures
« du temps et tout ce que son Père éternel permet luy ar-
« river. Il n'est pas escrit qu'il ait jamais estendu ses
« mains pour avoir les mammelles de sa Mère, mais lais-
« sait tout cela à son soin et prévoyance. Il ne refusait pas
« non plus tous les petits soulagements qu'elle lui don-
« nait; il recevait les services de saint Joseph, les adora-
« tions des rois et des bergers, et le tout avec une esgale
« indifférence. Ainsi nous ne devons rien désirer ni rien

« refuser, mais souffrir et recevoir également tout ce que « Dieu nous envoyera. — Mais, monseigneur, demandè- « rent les Religieuses, faut-il se chauffer quand on a grand « froid? — Quand le feu est fait, répondit-il, on voit bien « que c'est l'intention de l'obéissance qu'on se chauffe, « pourveu qu'on ne le fasse pas avec trop d'empresse- « ment. » Et là-dessus il se retira, en leur disant qu'il les emportait dans son cœur[1].

Le jour suivant, fête de Saint-Jean, il s'aperçut en se levant que sa vue s'affaiblissait fort : « Cela signifie, dit-il « aux siens, qu'il faut s'en aller, et j'en bénis Dieu; le « corps qui s'affaisse appesantit l'âme. » Il se confessa ensuite, dit la messe avec une ferveur extraordinaire, donna la communion à toute la communauté, et, après avoir confessé la supérieure, il s'entretint quelque temps avec elle. Celle-ci, apercevant une altération dans son regard et dans les traits de son visage, lui demanda s'il se trouvait mal; il répondit seulement que tout tournait à bien à ceux qui aiment Dieu, la bénit en lui disant : « Adieu, ma fille, je « vous laisse mon esprit et mon cœur. »

Au sortir de l'église, ayant rencontré le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et M. de Villeroy, gouverneur de Lyon, il s'entretint longtemps avec eux, la tête nue par un froid très vif et un épais brouillard, leur parlant surtout de ses affaires du pays de Gex qui depuis si longtemps préoccupaient son cœur de pasteur. De là, il alla voir le duc de Nemours, pour le détromper de ses préventions contre ses officiers du duché de Genevois, qu'il voulait casser, et il eut la consolation de les faire confirmer tous dans leurs charges. Il passa de là chez le prince de Piémont, devant lequel il demeura encore longtemps la tête nue, et enfin il rentra chez lui harassé de fatigue et n'en pouvant plus[2]. Son domestique lui proposa de prendre ses bottes pour être

1. *Entretiens*, E. N., VI, p. 388 et 425.
2. Charl.-Aug., II, p. 249.

plus à l'aise dans sa chaussure : « Prenons les bottes, puis-« que vous le voulez, dit-il, mais nous n'irons pas loin. » Il dîna ensuite fort légèrement, et après le repas il demeura longtemps tout pensif, appuyé sur sa table. Il écrivit ensuite deux lettres, aujourd'hui perdues, et en avait commencé une troisième [1] lorsqu'il fut interrompu par les visites de plusieurs Religieux de divers Ordres, qui, croyant qu'il allait repartir pour Annecy, venaient lui souhaiter un heureux voyage et lui demander sa bénédiction. Parmi eux se trouvait le recteur de la maison de Saint-Joseph, que dirigeaient les Jésuites ; et comme il réclamait sa bienveillance : « Ne savez-vous pas, lui dit le saint évêque, que je « suis tout de Saint-Joseph ! »

Témoins de la réception qu'il faisait à tous les visiteurs, ses domestiques remarquèrent que lui, qui avait coutume d'accompagner avec tant de politesse ceux qui venaient le voir, demeurait assis sur sa chaise sans les reconduire ; ils en conclurent qu'il devait être fort mal, et en conséquence ils l'engagèrent à remettre le départ au lendemain [2]. « Vous croyez peut-être que je suis malade ? » leur dit-il. Et, quelques instants après, son domestique G. Pilliod lui rendant compte d'un sermon où le prédicateur avait recommandé à la reine de bien aimer ses serviteurs : « Et vous, « mon ami, lui dit-il d'une voix maladive, m'aimez-vous « bien ? » A quoi ce bon serviteur n'ayant répondu que par ses larmes : « Et moi aussi, ajouta le tendre maître, « je vous aime bien ; mais aimons plus encore Dieu, qui « est notre grand maître. »

En disant ces mots, il tomba évanoui ; il était alors deux heures après-midi [3] : aussitôt on ouvre les fenêtres pour lui donner de l'air, et on le met au lit. Une demi-heure

1. C'était une lettre de dévotion pour une abbesse (*Dép. de sainte Chantal*, art. 51).
2. La Rivière, p. 655.
3. Charl.-Aug. II, p. 249-250.

après, survient une apoplexie qui lui ôte tout mouvement et semble l'absorber tout entier. A ce spectacle, tous s'empressent autour de lui pour le soulager; les médecins accourent, recommandent de prendre tous les moyens pour empêcher l'assoupissement, de lui parler, de lui frotter la tête avec des linges chauds, de faire prendre des potions amères ; il se laisse faire tout ce qu'on veut ; car alors il avait sa raison parfaite et son jugement sain. Le recteur des Jésuites [1] lui suggère des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, et le saint malade les répète pieusement dans les intervalles où il peut parler. A tout ce qu'on lui dit, il ne répond que par des paroles d'édification [2]. « Monseigneur, qu'est cecy? En quel état vous « vois-je ! lui dit un Religieux de ses amis [3]. — Mon père, lui « répondit-il, j'attends ici la miséricorde de Dieu : *Expec-* « *tans expectavi Dominum et intendit mihi* [4]. — Si telle était « la volonté de Dieu, reprend le Religieux, ne voudriez- « vous pas bien mourir en ce moment ? — Si Dieu le veut, « répond le saint malade avec un doux sourire, je le veux « aussi : cette heure ou une autre, qu'importe ? *Bonum* « *est sperare in Domino* [5]; *Dominus est, quod bonum est in ocu-* « *lis suis faciat* [6] : Il faut bien s'abandonner au Seigneur : il « est le maistre, qu'il fasse selon son bon plaisir. » Il fit ensuite sa profession de foi ; après quoi il ajouta : « Je « veux mourir dans la foi de l'Église catholique, apostoli- « que et romaine, la seule bonne religion ; ainsi je le jure « et le professe. Qu'on m'apporte, ajouta-t-il, le sacre- « ment de l'extrême-onction. — Monseigneur, continue le « Père Maniglier, dites : *Transeat a me calix iste* : Que ce

1. Pierre Barnaud.
2. Charl.-Aug., II, p. 251 et suiv.
3. Le P. Gaspard Maniglier, jésuite, natif de Manigod, dans le diocèse de Genève,
4. Ps. XXXIX, 1. *J'ai attendu constamment le Seigneur, et il a abaissé les yeux sur moi.*
5. Ps. CXVII, 9.
6. I Reg., III, 18.

« calice passe à côté de moi sans que je le boive ! — Oh « non ! répondit-il, il vaut mieux dire : Mon Dieu ! que « votre volonté se fasse et non la mienne ! — Eh bien ! « alors, consacrez-vous à la sainte Trinité, dit le Père. — « Oh ! de grand cœur, je voue et consacre à Dieu tout « ce qui est en moi, ma mémoire et mes actions à Dieu « le Père, mon entendement et mes paroles à Dieu le « Fils, ma volonté et mes pensées à Dieu le Saint-Esprit, « mon cœur, mon corps, ma langue, mes sens et toutes « mes douleurs à la très sacrée humanité de Jésus-Christ, « *qui non dubitavit manibus tradi nocentium et crucis subire* « *tormentum*[1]. » Quelqu'un, pensant qu'il serait utile de lui faire espérer sa guérison, lui dit qu'on comptait le revoir encore bientôt sur son trône de Genève : « Le trosne de « Genève, reprit-il, je ne l'ai jamais désiré, mais tant seu- « lement sa conversion[2]. » Il se confessa ensuite, demanda encore une fois l'extrême-onction : M. Nicolas Ménard[3], curé de Saint-Nizier, lui proposa d'exposer le saint Sacrement pour lui dans l'église de la Visitation : « Non, répondit-il, « je ne le mérite pas. — Mais ne désirez-vous pas au moins « qu'on prie pour vous ? — Ah ! oui, pour moi, pauvre pé- « cheur. — Ne voulez-vous pas invoquer la sainte Vierge ? « — Ah ! je l'ai priée tous les jours de ma vie. » Et, en disant ces mots, il tomba dans un assoupissement profond. M. Ménard, pour le tirer de cet assoupissement qui lui était très contraire, prit la liberté de lui demander : « Monseigneur, que pensez-vous de la religion catholi- « que ? ne seriez-vous point calviniste dans le fond du « cœur ? — Oh ! oh ! s'écria-t-il avec effort, réveillé par

1. C'est-à-dire : *Qui n'a point balancé à se livrer aux mains de ses bourreaux et à subir pour nous le supplice de la croix*. Prière de l'Église dans la semaine sainte.

2. *Dép. du Chanoine Gard*. — Charl.-Aug., II, p. 256.

3. Sur ce personnage, voir les *Saints prêtres Français du XVIIe siècle*, ouvrage de J. Grandet, publié par M. Letourneau, supérieur du séminaire d'Angers (3e série, p. 65 et suiv.). — Paris, Roger et Chernoviz.

« l'horreur de l'hérésie, Dieu m'en garde ! je ne fus jamais « hérétique ; ce serait à moi une trop grande trahison. » Et, en disant ces mots, il fit un grand signe de croix depuis le front jusqu'à la poitrine. « Mais, lui dit le curé « de Saint-Nizier quelque temps après, ne craignez-vous « point la mort ? les plus grands saints l'ont appréhendée, « et ils avaient bien raison : *O mors, quam amara est memoria tua !* O mort ! que ton souvenir est amer ! — *Homini pacem habenti in substantiis suis*[1], » répondit-il, « c'est-à-dire : « Pour l'homme qui repose son cœur dans « ses richesses, » signifiant par là que, puisqu'il n'avait « aucune attache ici-bas, la mort n'avait pour lui aucune « amertume.

Cependant, le mal empirant toujours (28 décembre), vers une heure après minuit, l'abbé Déage, vicaire de la paroisse de Saint-Michel, lui donna l'extrême-onction, qu'il avait si ardemment désirée, mais sans lui donner le viatique, à cause de ses fréquents vomissements ; et il répondit à toutes les prières avec les plus grands sentiments de piété, ayant recouvré comme par miracle pour ce moment solennel toute sa liberté d'esprit : après la cérémonie, il se fit mettre au bras son chapelet, auquel étaient attachées plusieurs médailles bénites qu'il avait apportées de Rome et de Lorette : et il pria les ecclésiastiques qui veillaient à ses côtés de lui suggérer par intervalles des actes de foi, d'espérance, de charité, de conformité à la volonté de Dieu, de contrition et d'humilité.

Le matin, lorsque parut le jour qui devait être pour lui le dernier, ayant reçu la visite de Mgr Berthelot, évêque de Damas, il le reconnut et étendit la main pour la lui donner en signe de bienveillance. « Je viens, lui dit l'évêque, vous aider dans le dernier combat. *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma*[2] : Le frère aidé de son frère est comme

1. Eccli., XLI, 1.
2. Prov., XVIII, 19.

« une ville forte. — *Et Dominus salvabit utrumque*, répon-
« dit-il : le Seigneur sauvera l'un et l'autre. » Quelque temps après, l'évêque ajouta : « *Jacta super Dominum cu-*
« *ram tuam*[1]. — *Et ipse te enutriet*[2], » reprit le malade ; et il ajouta ensuite : « Ma nourriture est que je fasse la volonté
« de mon Père[3]. »

Le duc de Nemours, Henri de Savoie, quoique alité et cruellement tourmenté de la goutte, vint après l'évêque de Damas. Touché de l'état où il voyait le vénérable malade, il se mit à deux genoux devant son lit, et, les larmes aux yeux, il lui demanda sa bénédiction pour lui et pour son fils, le prince de Genevois, que le saint évêque avait baptisé à Paris. On l'interrogea s'il reconnaissait celui qui lui parlait : « Oui, sans doute, répondit-il, c'est M. le duc de
« Nemours ; je suis son vassal. » Et, étendant sa main, quoique bien affaiblie, il le bénit, lui et le jeune prince[4].

Mme Olier vint aussi avec ses enfants solliciter sa dernière bénédiction, et le saint malade, levant sa main défaillante, les bénit d'un air content et paisible, qui annonçait les grandes espérances qu'il fondait sur Jean-Jacques, le plus jeune, destiné à devenir le père d'une société vouée à la sanctification du clergé.

Vers dix heures, les médecins jugèrent à propos de le saigner, et le Père J. Fourier, l'ancien directeur de sa conscience, qui survint peu après, lui ayant demandé s'il se souvenait de lui : « *Si oblitus fuero tui*, lui dit-il, *oblivioni*
« *detur dextera mea* : Plutôt oublier ma main droite que de
« ne pas me souvenir de vous[5]. — Dites à Dieu, comme
« saint Martin, ajouta le Père : *Domine, si adhuc populo*
« *tuo sum necessarius, non recuso laborem* : Seigneur, si je
« suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point

1. Mettez votre confiance dans le Seigneur. Ps. xiv, 25.
2. Et il vous nourrira. *Ibid.*
3. Charl.-Aug., ii, p. 251 et suiv. — La Rivière, p. 656 et suiv.
4. Charl.-Aug., ii, p. 256, fait arriver le duc de Nemours après le P. Fournier. — 5. Ps. cxxxvi, 5.

« le travail. — Moi, nécessaire! reprit-il, non, non, je suis « un serviteur tout à fait inutile : *Servus inutilis*, *inutilis*, « *inutilis!* » répéta-t-il par trois fois.

Ayant remarqué l'empressement d'un bon frère de la Compagnie de Jésus, pour le servir dans ses besoins : « Mon cher frère, lui dit-il, vous prenez pour moi beau- « coup de peine; que pourrais-je faire pour vous? — Mon- « seigneur, lui répondit celui-ci, souvenez-vous de moi « quand vous serez arrivé au royaume de Dieu. » Et le saint malade lui fit un signe bienveillant en témoignage de sa promesse. Ayant de même observé les pleurs de l'un de ses domestiques, qui sanglotait tout autour de sa couche : « Ne pleurez point, mon enfant, lui dit-il; ne « faut-il pas que la volonté de Dieu soit accomplie? » Et, après avoir dit ces mots, il retomba dans l'assoupissement. Quand il reprenait ses sens, c'était pour parler à Dieu, implorer sa miséricorde et se confier en lui. Il avait souvent à la bouche le psaume *Miserere mei, Deus :* Ayez pitié de moi, mon Dieu! et quelqu'un, l'ayant entendu murmurer tout bas le verset : « *Amplius lava me, Domine, ab iniquitate* « *mea, et a peccato meo munda me :* Lavez, Seigneur, de plus « en plus mes souillures, et purifiez-moi de tout péché, » se permit d'ajouter que, dans sa conscience, il ne restait plus de tache à effacer, qu'il y avait mis bon ordre : « Vous « vous trompez, » reprit-il aussitôt. Le père Amerès, jésuite, l'ayant invité à réciter ces paroles : *Sanctus, sanctus, sanctus,* il ajouta : « *Plena est omnis terra gloria ejus*, » et continua le *Te Deum,* ce beau cantique du ciel, où il était près d'entrer.

Cependant comme il retombait toujours dans son assoupissement, ses serviteurs, pour l'en tirer, lui faisaient souffrir de grandes douleurs, lui tiraient les cheveux, lui frottaient violemment les jambes jusqu'à les écorcher. Réveillé par la souffrance, il aperçoit l'archevêque d'Embrun qui était venu le visiter, mais, au lieu de lui parler, il exhala les sou-

pirs dont son cœur était plein : « O mon Dieu ! tout mon « désir est devant vous, et mes gémissements vous sont « connus : mon Dieu est mon tout ! mon désir est le désir « des collines éternelles ! » Quelqu'un lui suggéra d'unir ses douleurs à celles de Jésus-Christ couronné d'épines : « Ce que je souffre, répondit-il, ne mérite pas le nom de « douleurs en comparaison de celles-là. »

Enfin, vers les cinq heures du soir, les médecins, voyant le malade à l'extrémité, voulurent essayer les remèdes suprêmes. On lui avait mis sur la tête un emplâtre de cantharides ; en le lui ôtant, on lui arracha la première peau. Deux fois on lui appliqua le fer chaud sur la nuque du cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête, qui en fut brûlée jusqu'à l'os[1] ; et pendant ce long martyre, dont la violence fit couler ses larmes, il ne laissa pas échapper une seule plainte. On lui demandait s'il sentait le mal qu'on lui faisait : « Oui, je le sens, répondit-il doucement ; mais « faites tout ce que vous voudrez au malade. » Et son visage ne perdit rien de sa sérénité et de sa mansuétude, et ses lèvres n'articulèrent d'autres paroles que les noms bénis de Jésus et de Marie. Comme l'agneau sous la main de celui qui le tond, il souffrait tout ce qu'on voulait, il faisait tout ce qu'on lui prescrivait ; et, conformément à sa maxime de ne rien demander, de ne rien refuser, jamais il ne demanda aucun soulagement, jamais il ne refusa aucun remède, quelle qu'en fût la violence ou quelque aversion qu'en eût la nature.

Une mort plus prompte parut être le seul résultat de ces cruelles opérations, et, depuis ce moment, il ne laissa plus échapper que quelques paroles. Le grand vicaire lui demanda où il voulait être enterré, il ne répondit rien. Une Sœur tourière, pour lui faire plaisir, lui dit faussement que son frère l'évêque de Chalcédoine était arrivé : « Ma sœur, lui dit- « il, il ne faut jamais mentir. » On lui demanda s'il ne regret-

1. Charl.-Aug., II, 256.

tait point de quitter ses chères filles de la Visitation, et s'il n'était pas inquiet pour son institut naissant : « *Qui cœpit* « *opus, ipse perficiet, perficiet, perficiet*[1], » répéta-t-il jusqu'à trois fois, c'est-à-dire : « Celui qui a commencé « l'œuvre, l'achèvera. » Un père Feuillant lui demanda s'il ne craignait pas d'être vaincu dans le dernier combat contre le démon : « *Oculi mei semper ad Dominum*, répondit-il, « *quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos*[2] : Mes yeux « sont fixés sur le Seigneur, c'est lui qui me sauvera du « péril. — Mais, lui dit-on, il s'en trouva un parmi les apô- « tres qui fut infidèle. — *Expectans expectavi Dominum*, « répliqua-t-il, *et exaudivit preces meas, et eduxit me de lacu* « *miseriæ et de luto fæcis*[3] : J'attends mon secours du Sei- « gneur, il exaucera ma prière, il me délivrera de l'abîme. » Et après ces mots il ajouta : « *Qui cœpit ipse perficiet.* »

S'étant ensuite tourné vers un des siens[4], et lui ayant serré la main : « *Advesperascit et inclinata est jam dies*[5], » lui dit-il : « Il se fait tard et le jour est déjà bien abaissé. » Puis, ayant prononcé le nom de Jésus, il perdit la parole, et l'on ne s'aperçut plus qu'il vivait encore qu'au mouvement de ses lèvres et à celui de ses yeux, qu'il levait au ciel à chaque aspiration pieuse que lui suggérait le Père Malabeila. Enfin, voyant qu'il allait expirer, tous les assistants se mirent à genoux, récitèrent les prières de la recommandation de l'âme, et, au moment où l'on disait pour la troisième fois l'invocation : *Omnes sancti Innocentes, orate pro eo*, parce que ce jour-là était la fête des saints Innocents, il rendit son âme pure et innocente à Dieu, avec le même calme, la même tranquillité qui avait présidé à toute sa vie, à huit heures du soir, dans sa cinquante-sixième année, et la vingtième de son épiscopat[6].

1. Philip., I, 6. — 2. Ps. XXIV, 15. — 3. Ps. XXXIX, 3. — 4. Révérend Pernat. — 5. Luc, XXIV, 29. — 6. Charl.-Aug., II, p. 258. « Le P. Malabeila, religieux feuillant, lui ferma les yeux et les arrosa de ses larmes. » (Charl.-Aug., II, 258).

La nouvelle de cette mort fut aussitôt transmise, par une intervention surnaturelle, à Louis de Sales, son frère, qui était alors au château de la Thuile; à Charles-Auguste, son neveu, qui était dangereusement malade, et fut subitement guéri par l'apparition de son oncle; à madame de Chantal, qui, étant alors à Grenoble, entendit très distinctement, pendant son oraison, cette parole : *Il n'est plus ;* à la pieuse Anne-Jacqueline Coste, cette tourière de la Visitation dont il estimait tant la vertu; à M. de Quoëx, prieur de Talloires, qui était si fort dans son intimité[1]. Mais surtout elle fut bientôt répandue dans toute la ville de Lyon, et dès lors un cri unanime et spontané proclama la sainteté du défunt : les fidèles vinrent en foule honorer son corps et lui faire toucher leurs chapelets et autres objets de dévotion. L'intendant de la justice, M. Jacques Olier, ordonna de l'ouvrir et de l'embaumer, et dans cette opération on lui trouva un cœur grand et large, sain et entier, le foie brûlé, un des poumons comme percé d'un coup d'épée, le ventricule droit du cerveau plein de sang caillé, et le gauche rempli d'eau, son fiel durci, desséché et partagé en un grand nombre de petites pierres émaillées de diverses couleurs.

Tout le sang, que fit couler l'opération, fut recueilli dans des linges et des mouchoirs par la piété des fidèles comme de précieuses reliques, qui opérèrent en effet dans la suite plusieurs guérisons merveilleuses. On alla même jusqu'à racler la table et le plancher où en étaient tombées quelques gouttes, et ramasser religieusement tout ce qui avait servi au saint malade. Son cœur fut porté au monastère de la Visitation par M. Ménard et renfermé d'abord dans un reliquaire d'argent, puis, quelques années plus tard, dans un magnifique reliquaire d'or, présent de Louis XIII, qui témoigna ainsi sa reconnaissance pour la guérison d'une grave maladie qu'il avait obtenue par l'applica-

1. *Vie de François de Sales*, par le P. de la Rivière, écrite en 1624, liv. IV. — Charl.-Aug., II, p. 263.

tion de ce saint cœur [1]. Une des plus grosses pierres de son fiel fut donnée à Marie de Médicis, une autre à Anne d'Autriche, deux autres aux princes de Savoie Charles-Emmanuel et Victor-Amédée; un de ses anneaux à Mme Royale de Savoie; et tous ces objets furent reçus avec grand respect et magnifiquement enchâssés [2]; enfin tout le reste de ce qui avait appartenu à l'homme de Dieu fut distribué entre les princes, les grands et les Religieux, et chacun fut jaloux d'avoir quelques reliques d'un si saint prélat.

Le 30 décembre, on lui rendit les devoirs funèbres dans l'église de la Visitation, et le supérieur des Feuillants dom Pierre de Saint-Bernard prononça son panégyrique, qui fut suivi des acclamations de tout le peuple, proclamant que c'était vraiment un saint, et l'appelant les uns un Ambroise, un Irénée, les autres un Grégoire, un Augustin. Le lendemain, le chanoine Rolland et les autres membres du cortège épiscopal se préparaient à partir pour Annecy avec le corps de leur saint prélat; déjà même ils l'avaient placé sur le brancard, que devaient porter deux mulets loués à cet effet, lorsque M. Olier vint faire opposition au départ, désirant conserver à la ville de Lyon un si riche dépôt. Le chanoine Rolland, sans se laisser déconcerter, part aussitôt pour Annecy et va chercher le testament qui lui donnait le droit de l'emporter. Il trouve toute la ville dans les larmes, comme si chacun eût perdu un père; il leur fait connaître l'opposition qu'il éprouve, et leur lit l'article du testament par lequel le saint évêque laissait le choix du lieu de sa sépulture à ceux de sa suite, en cas qu'il mourût hors de son diocèse. Forts de cette pièce, les magistrats d'Annecy écrivirent au prince de Piémont, celui-ci au roi de France,

1. Le cœur de saint François de Sales fut vénéré à la Visitation de Bellecour jusqu'à l'époque de la Révolution française. Transporté à Venise, il y est aujourd'hui religieusement conservé dans le monastère que fondèrent les Visitandines de Lyon. Le pape Pie X témoignait beaucoup d'affection à ce couvent lorsqu'il était Patriarche de Venise.

2. *Dép. de la Mère de Chaugy.*

alléguant que, puisque la Savoie avait eu l'honneur de donner au monde et à l'Église cet insigne personnage, c'était à elle à être la gardienne et la dépositaire de ses dépouilles mortelles; que d'ailleurs sa dernière volonté laissait le choix du lieu de sa sépulture aux gens de sa suite, et que ceux-ci avaient fait choix d'Annecy. Le roi se rendit à des raisons si puissantes : et, sur son ordre, les chanoines d'Annecy purent emporter le corps de leur saint prélat. Il fut réglé qu'on le leur livrerait à la Croix-Rousse, et les chanoines de Saint-Nizier voulurent l'y porter eux-mêmes sur leurs épaules depuis la place Bellecour, où il était déposé. Le saint dépôt partit de Lyon le 18 janvier 1623, et, tout le long de la route, ce fut comme une procession continuelle de fidèles qui venaient de tous les lieux circonvoisins vénérer le saint évêque et faire toucher à sa bière des chapelets et des médailles [1].

Le dimanche, 22 janvier, la ville d'Annecy tout entière vint prendre le corps au pont d'Isernon, à dix minutes des murailles, et le conduisit à l'église du Saint-Sépulcre où il fut déposé sur le tombeau du bienheureux André d'Antioche. Le surlendemain on l'apporta processionnellement à l'église cathédrale. A la fin de la messe, le P. Philibert de la Bonneville, provincial des Capucins de Savoie, prononça l'oraison funèbre. Enfin le soir, vers 7 heures, on transporta le corps dans l'église de la Visitation où on le plaça devant la grille sous un lit d'armesin blanc, en attendant qu'on eût élevé un tombeau, à main droite en entrant, auprès du maître-autel. Lorsque plus tard on eut rebâti cette église (1648), on plaça la sainte dépouille dans une chapelle à main droite dédiée aux Saints-Innocents. Ce fut là que les rois et les princes, les hommes de toutes

1. Le convoi funèbre traversa la Boisse, où l'on passa la première nuit, la Valbonne, Chassey, Saint-Denis (19 janvier), Saint-Rambert, Tenay, Culoz, Seyssel (20 janvier), Sallenoves et Gevrier (21 janvier).
2. La Rivière, p. 608.

les classes et de toutes les conditions, vinrent le vénérer jusqu'aux jours malheureux de la Révolution française.

Les Visitandines furent obligées alors de s'exiler. En partant, ces pieuses Filles emportaient secrètement le corps de leurs saints Fondateurs; déjà les reliques étaient au château de Duingt, lorsque des soldats envoyés d'Annecy les reprirent et les ramenèrent dans l'église du premier monastère d'où elles furent peu après transportées dans l'église cathédrale sous la garde de l'évêque intrus.

Mais les bons catholiques d'Annecy, tremblant de voir un jour les saintes Reliques livrées aux flammes par la horde jacobine, résolurent de les enlever secrètement. Par une nuit de janvier, quatre courageux citoyens pénétrant dans l'église, retirent de leurs châsses les deux squelettes et les emportent chez l'un d'eux (maison Amblet) où ils furent enfermés dans deux caisses de sapin et cachés entre deux planchers.

Le calme ayant succédé à la tempête, l'évêque de Chambéry, Mgr Desolles, vint solennellement transporter le corps de saint François dans l'église Saint-Pierre (la cathédrale) et celui de sainte Jeanne-Françoise de Chantal dans l'église Saint-Maurice (ancienne église de Saint-Dominique). Ils y restèrent une vingtaine d'années, au bout desquelles ils furent transportés par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, assisté par dix prélats, dans l'église que Mgr de Thiollaz, le nouvel évêque d'Annecy, venait de bâtir pour les Sœurs de la Visitation au nord-ouest de la ville, grâce à la générosité du roi de Sardaigne, Charles-Félix, et de son auguste épouse, Christine de Bourbon, qui assistaient à la cérémonie (21 et 27 août 1826). Deux fois depuis, le corps de saint François de Sales est sorti triomphalement de ce monastère, savoir en 1865, lorsque Annecy, par des fêtes merveilleuses, célébra le deuxième centenaire de la canonisation et treize ans plus tard, lorsque Pie IX lui eut décerné le titre de docteur de l'Église.

A cette date, les Visitandines construisirent une chapelle, plus ample et plus belle que la précédente. Les reliques y furent placées dans la même situation, au fond de l'abside, derrière et au-dessus de l'autel. C'est là que le grand et aimable évêque reçoit chaque année la visite de nombreux pèlerins venus de la Savoie, de toute la France et de toutes les parties de l'Église pour y chercher lumière, force et consolation [1].

1. Le Corps du Saint Docteur est sans doute destiné à subir une nouvelle translation. Car, au moment où nous achevons ce travail, les Visitandines expropriées par la ville d'Annecy, commencent la construction d'un nouveau monastère sur la colline du château.

LIVRE VII

PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Quelque intérêt que nous ait offert jusqu'à présent l'histoire de l'évêque de Genève, il est cependant vrai de dire que la partie peut-être la plus utile de cette belle vie nous reste encore à traiter. Outre les faits qui se rattachent à une époque particulière, et dont nous avons fait le récit en suivant pas à pas le saint évêque depuis le berceau jusqu'à la tombe, il est un autre ordre de faits, qui n'appartiennent à aucune époque proprement dite, parce que, constituant l'état habituel de l'homme, ils appartiennent également à toutes les époques. Les faits historiques de la vie d'un saint ont une date fixe; mais le fait moral de ses belles qualités ou de ses vertus n'en a point. Il faut donc les raconter à part; et telle est la vaste carrière qui nous reste à parcourir, carrière du plus haut intérêt; car les faits historiques que nous avons exposés ne sont que comme le rayonnement des belles qualités ou des vertus que nous avons à décrire; et, si les ruisseaux sont si gracieux et si limpides, s'ils rafraîchissent si délicieusement le voyageur qui en approche ses lèvres desséchées, combien plus belles et plus bienfaisantes seront les sources elles-mêmes!

Pour dessiner ce beau tableau, nous parlerons d'abord

des qualités naturelles et intellectuelles de François de Sales, qui sont comme le fonds sur lequel la grâce a travaillé. Nous traiterons de sa doctrine théologique qui lui a mérité le titre glorieux de Docteur de l'Église. Puis après avoir tenté de dépeindre le caractère personnel de sa sainteté, nous raconterons ce qu'il a été par rapport à Dieu, au prochain et à lui-même. Par rapport à Dieu, quelle vivacité de foi, quelle fermeté d'espérance, quelle ardeur d'amour, quelle conformité à la volonté divine, quelle religion profonde, quelle dévotion envers Jésus-Christ et les saints! Par rapport au prochain et par rapport à lui-même, quelle charité, quel zèle, quelle patience, quelle humilité, quelle douceur, quelle prudence mêlée à une simplicité ravissante dans la conduite des âmes et des affaires, quel esprit de pauvreté, quelle mortification, quelle égalité et quelle force d'âme! quelle modestie!

Ce tableau terminé, il nous sera doux de voir tant de vertus couronnées par la vénération universelle, par les miracles qui suivirent sa mort, et enfin par le jugement de l'Église qui l'a placé sur ses autels et l'a reconnu pour un de ses Docteurs. Tels sont les sujets pleins d'intérêt que nous traiterons dans ce septième livre : nous y ferons parler souvent ou le saint lui-même, ou sainte Chantal, l'âme qui l'a le mieux connu, et le lecteur n'aura qu'à gagner à ces citations, bien préférables à tout ce que nous pourrions dire : car les paroles des saints portent avec elles une grâce particulière, et sont l'expression la plus pure du vrai et du beau surnaturel.

CHAPITRE PREMIER

QUALITÉS NATURELLES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.
SON TALENT D'ÉCRIVAIN ET D'ORATEUR.

François de Sales était d'une constitution saine et d'une taille avantageuse : il avait la tête forte et bien développée, chauve dans la partie supérieure, mais garnie, dans sa seconde moitié, de beaux cheveux blond châtain, le front haut et large, les yeux bleus, mais un peu louches, recouverts de sourcils élevés et bien recourbés, les joues vermeilles et à couleurs vives, la bouche ronde, la physionomie douce et agréable, les traits du visage d'une finesse remarquable, et le teint d'une délicatesse exquise. Selon la coutume de beaucoup d'évêques et de prêtres du XVIe siècle, il portait la barbe entière. Il n'avait pas cru devoir adopter sur ce point la réforme que S. Charles avait prêchée à Milan et qui devait peu à peu prévaloir en Savoie et en France. Sa voix était grave, sa parole tardive, sa démarche un peu lente[1], son maintien majestueux et imposant, ses manières douces et insinuantes, ses formes polies et agréables, son front serein, son air ouvert, son sourire modeste. Un témoin oculaire[2] a résumé en ces termes le portrait du saint évêque : « Toute sa composition extérieure était « si belle et si charmante, sa contenance si grave et si

1. Charl.-Aug., *versus finem*.
2. *Dép de Biord*. Au jugement d'excellents critiques, le meilleur portrait du Saint serait celui qui est conservé à Turin, et qui est reproduit en tête de cet ouvrage.

« douce tout à la fois, que mes yeux ne pouvaient se rassa-
« sier de le voir, et que je ne puis imaginer un port plus
« magnifique. »

Sous cet extérieur si remarquable, on admirait une âme plus remarquable encore, dans laquelle la nature semblait avoir rassemblé tous ses dons : jugement ferme, bon sens rare, intelligence vive et pénétrante, esprit facile et fécond, ennemi de cette parure recherchée qui détruit les vraies beautés de la nature, imagination riche et brillante, goût d'ordre qui ne négligeait pas plus les petites choses que les grandes, et ne remettait jamais au lendemain, ni n'anticipait la veille ce qui devait se faire le jour présent ; caractère vif, mais bon, aimant, et en même temps si ferme, que jamais rien ne pouvait le déconcerter ; cœur tendre enfin, sensible et ardent, mais qui, en s'attachant à Dieu, devint le foyer des plus grands, des plus purs et des plus héroïques sentiments ; car la grâce ne change pas le fond du cœur et du caractère, elle le sanctifie ; elle ne détruit pas la tendresse et la sensibilité, elle l'applique à ce qui est bien.

Doué de la politesse de l'esprit comme de la politesse des manières, habile dans cette science du monde qui rend avec grâce à chacun ce qui lui est dû, et mesure selon les personnes et les circonstances les divers degrés de respect ou d'amitié, il était toujours affable et civil comme il le fallait, officieux par affection, complaisant sans bassesse, modeste sans austérité, gai avec bienséance. Il possédait au plus haut degré le génie de la conversation, savait la rendre tout à la fois aimable, amusante et instructive, l'animant sans vouloir y briller, y disant des choses fines et délicates sans les rechercher. Le son de sa voix, la grâce de son langage également simple et noble, la gaieté douce et spirituelle dont il assaisonnait tous ses discours, mettaient dans son entretien un charme qui captivait l'estime, l'amitié, la confiance, et faisait dire de lui que jamais la

vertu ne s'était montrée sous des traits plus aimables, plus propres à gagner les cœurs[1].

Tant de belles qualités étaient relevées par une instruction profonde et variée. Versé dans l'antiquité profane et sacrée, il était familier avec les écrits des philosophes tels qu'Aristote et Platon, Épictète et Sénèque, comme avec les ouvrages des historiens grecs et latins; et les uns et les autres venaient à propos sous sa plume ou dans sa bouche confirmer par quelque trait instructif ce qu'il avait à établir[2]. Il connaissait les principaux écrivains de son siècle; il possédait même tout ce qu'on savait en son temps de sciences naturelles; et si parfois ses comparaisons décèlent une science imparfaite, c'est à son époque plutôt qu'à lui qu'il faut s'en prendre. Aussi bien dans ces apologues ou similitudes se propose-t-il plutôt de développer sa pensée que de donner des leçons d'histoire naturelle. Nous réservant de parler de sa doctrine sacrée, dans le chapitre suivant, nous nous proposons de montrer ici comment cette haute culture intellectuelle était relevée chez François par deux talents magnifiques : le talent d'écrivain et le talent d'orateur, l'un et l'autre si importants pour communiquer aux peuples les riches trésors qui étaient en lui.

C'est dès sa jeunesse, comme nous l'avons dit, que saint François comprit l'importance de l'art d'écrire pour tout homme qui voulait agir sur sa génération. A cette époque, beaucoup de prêtres et de religieux se persuadaient encore que l'usage de la langue latine pouvait suffire; d'autres croyaient qu'il convenait seulement de transporter dans la langue française les procédés reçus dans les chaires de théologie scolastique. Le fils de M. de Boisy rompit avec toutes ces illusions. Il comprit que désormais pour exercer

1. De Cambis, *passim*.
2. Sur saint François de Sales, humaniste et écrivain latin, consulter la thèse de Albert Delplanque. Lille, Giard, 1907. Nous regrettons de ne pouvoir pas souscrire à tous les jugements de l'auteur.

une influence sérieuse, tout homme apostolique devait savoir écrire en langue vulgaire d'une manière correcte, agréable et élégante; et il se mit en devoir d'acquérir ce talent indispensable dont les Humanistes et les Calvinistes avaient usé et abusé pendant le cours du XVIe siècle.

Il fit assez promptement le choix des Maîtres qu'il devait suivre; avec un bon sens parfait, il s'écarta des pédants qui voulaient surcharger la langue française de mots grecs et latins; il s'éloigna également des auteurs qui voulaient asservir notre langue à des règles trop sévères et lui imprimer un caractère de rigidité froide et abstraite. Il se rattacha de propos délibéré à cette école vraiment française et gauloise qui s'inspirait de Ronsard et de Montaigne. Évidemment il ne goûta pas les excès de la Pléiade. Il fait des réserves lorsqu'il lit dans l'abrégé de l'*Art poétique* de Ronsard cette sentence absolue : « Tu ne rejetteras pas les « vieux mots de nos romans. Et ne te faut soucier si les « vocables sont gascons, poitevins, manceaux, lyonnais « ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons et que pro« prement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter « par trop le parler de la Cour. » Mais si notre Savoyard fait des réserves, il admet à son usage une grande partie de l'enseignement littéraire qui lui est donné. Il ne veut pas parler le langage étudié, limé et rogné de la Cour. Il entend conserver à la langue gauloise son originalité, sa souplesse et sa richesse. Il est probable qu'il put suivre attentivement la lutte ardente de Malherbe et de Mlle de Gournay au sujet de la réglementation nouvelle de notre langue : car il était en correspondance avec cette femme d'esprit et avec sa famille [1]. Or nous pouvons préjuger que s'il souscrivit à un grand nombre des sages jugements de

1. D'après Moreri, *Dictionnaire*, édition de 1740, après la mort de Mlle de Gournay, on trouva dans son cabinet des lettres des plus grands hommes de son temps (du Perron, Richelieu, François de Sales); sa belle-sœur, la présidente Amelot, était fille spirituelle du saint Evêque.

Malherbe, il applaudit souvent aux réclamations de sa courageuse ennemie. Il partageait le sentiment des critiques qui ne voulaient pas qu'on appauvrît le dictionnaire ni qu'on compliquât la grammaire. Il voulait garder pour notre langue la splendeur de la variété et de la liberté.

On sait que les décisions de Malherbe prévalurent et que nos écrivains du XVIIe siècle ne s'inspirèrent ni de Montaigne ni de saint François de Sales. Mais, dès la fin du grand siècle, les hommes du goût le plus sûr, estimèrent que la réaction avait été trop vive. Fénelon écrivait à l'Académie française : « Oserai-je hasarder ici par un excès de zèle une « proposition que je soumets à une compagnie si éclairée? « Notre langue manque d'un grand nombre de mots et « de phrases; il me semble même qu'on l'a gênée et ap- « pauvrie depuis environ cent ans, en voulant la purifier. « Il est vrai qu'elle était encore un peu informe et trop « *verbeuse*. Mais le vieux langage se fait regretter, quand « nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le « cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués, et « dans les plus sérieux; il avait je ne sais quoi de court, « de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retran- « ché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a intro- « duit [1]. »

Nous n'avons pas à appuyer davantage sur ce point de notre histoire littéraire; nous avons seulement à constater que l'évêque de Genève a échappé aux critiques de Fénelon et qu'il avait tenté un grand effort pour assurer à la langue française un sage tempérament d'originalité, de mesure, de régularité et de liberté. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, chez lui le style n'est pas le seul produit d'un heureux génie et d'une riche imagination; il est le résultat d'un travail constant et réfléchi.

1. Lettre à M. Dacier sur les occupations de l'Académie.

Ce travail de style apparaît surtout dans son principal ouvrage qui est le *Traité de l'amour de Dieu.* M. Strowski en a fait la remarque d'une manière judicieuse; et nous croyons devoir reproduire son jugement qui nous semble très exact :

« Si je passe en revue les écrivains que l'on appelle des « stylistes, chez aucun d'eux je ne trouve l'art d'écrivain, « l'art conscient et voulu, aussi visiblement et aussi conti- « nuellement que chez saint François de Sales, auteur du « *Traité de l'amour de Dieu.* Il a un choix d'expressions d'une « élégance, d'une discrétion et d'une variété incomparables, « et il en dispose en merveilleux artiste. Il se compare « à ceux qui gravent et entaillent sur les pierres précieuses, « et qui, ayant la vue lassée à force de la tenir bandée sur « les traits déliés de leurs ouvrages, tiennent volontiers « devant eux quelque belle émeraude, afin que la regar- « dant de temps en temps, ils puissent récréer et remettre « en nature leurs yeux alanguis (*Traité de l'amour de Dieu,* « Préface). Ce n'était pas de son style qu'il voulait alors « parler, mais c'est à son style que cette comparaison « s'applique naturellement. Ses périodes, avec toute leur « souplesse et toute leur richesse, ont la fermeté précieuse « d'un dessin entaillé sur une pierre précieuse. Il est un « de ces très rares écrivains qui savent si bien placer les « mots et les éclairer, que le terme usé, décoloré, reprend « une véritable magnificence et ravit les yeux comme la « verte émeraude. Lorsqu'il définit la beauté, il met au « nombre de ses éléments la splendeur et la clarté, il y met « aussi la bonne grâce « laquelle oultre la convenance des « parties parfaites qui fait la beauté adjoute la convenance « des mouvements, gestes et actions, qui est comme l'âme « de la beauté des choses vivantes » (*Traité de l'amour de* « *Dieu,* liv. I, ch. I). En définissant ainsi la beauté, il a pres- « que défini le mérite de son style. Et c'est encore à lui « que j'emprunterai l'heureuse alliance d'épithètes capables

« de faire sentir le charme de sa langue. Elle est délicate, « intellectuelle et cordiale [1]. »

Proportion gardée, ce jugement s'applique aux principaux écrits de notre Docteur, à l'*Introduction* comme aux *Controverses*. Et si l'on y prend garde, on observe que les *Lettres* elles-mêmes révèlent la main d'un écrivain habitué à se surveiller perpétuellement.

On sait qu'un des traits les plus caractéristiques de ce style consiste dans l'usage fréquent et charmant des comparaisons et des similitudes. L'auteur les emprunte tantôt aux observations qu'il a faites directement, tantôt aux relations des manuels d'histoire naturelle usités de son temps. C'est un procédé volontairement choisi, comme il le marque dans sa lettre à l'archevêque de Bourges. Il l'emploie avec complaisance, précisément parce que l'expérience lui en a révélé l'utilité. Il avait aussi observé que c'était la sainte méthode adoptée par Notre-Seigneur lui-même dans la prédication de son Évangile et cet exemple suffisait pour déterminer l'esprit de François.

Certains critiques ont reproché à l'évêque de Genève d'être diffus dans sa composition, de répéter sa pensée sous différentes formes et de fatiguer le lecteur par une abondance de figures et de développements. Nous avouons n'avoir pas compris le sens de cette critique, et volontiers nous accepterions plutôt le jugement de ceux qui ont fait à notre auteur un reproche tout opposé. Dans la *Vie dévote* et dans l'*Amour de Dieu*, les pensées sont si pressées et exprimées en si peu de mots que le lecteur a souvent besoin de relire plusieurs fois la même phrase pour être assuré d'en posséder le sens. Chaque alinéa est comme une miniature, riche en détails intéressants, qui demande à être vue de près par un œil exercé.

Beaucoup de littérateurs se sont mêlés de juger saint François de Sales sans connaître un mot de la théologie

1. Strowski, *Saint François de Sales*, p. 301. Plon-Nourrit.

ascétique et, faute de posséder cette science, ont commis de lourdes erreurs. Ils ont pris pour de menus détails des remarques fort importantes pour la direction des âmes et ils ont vu des répétitions là où il y avait l'exposé d'idées fort distinctes les unes des autres.

D'autres critiques, en plus grand nombre, ont relevé dans l'évêque de Genève une affectation de gentillesse et de bel esprit qu'ils qualifient de mièvrerie, et ce jugement a été répété par beaucoup de littérateurs plus préoccupés de copier leurs devanciers que de réfléchir sur ce qu'ils écrivent. On peut accorder sans doute que saint François de Sales subit l'influence de son temps et du goût, un peu précieux, du règne de Henri IV. On peut concéder encore que cet écrivain, passionnément désireux d'être clair et d'être compris de ses auditeurs, use parfois de comparaisons un peu longues et compliquées. Mais si l'on veut juger avec équité l'ensemble magnifique de ses belles œuvres, on conclura que l'évêque de Genève demeure un écrivain d'une verve mâle, vigoureuse et « gaillarde », pour employer un mot qu'il affectionne et qui reflète un des traits de son génie littéraire [1].

Mgr Freppel, évêque d'Angers, a apprécié dignement le talent de notre Docteur et nous souscrivons volontiers à son jugement : « Je ne suis pas étonné, dit-il, de rencontrer « au seuil de cette grande époque (le XVIIe siècle) un homme « qui, par la naïveté charmante, le tour vif et gracieux, les « formes pittoresques de son style, rappelle tout ce qu'il « y a eu dans la littérature française au XVIe siècle, de verve « et d'originalité, tandis que d'autre part, un goût plus « sûr, des sons moins heurtés, des lignes plus régulières, « une diction plus polie et plus châtiée annoncent sous sa « plume ou dans sa parole la manière simple et grande du « XVIIe siècle, dont il est un des premiers et des plus glo-

1. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. III, p. 385 et suiv. Article de M. Rebelliau.

« rieux représentants ; un homme qui résume à lui seul « tout ce qu'on peut recueillir, dans l'histoire des lettres « chrétiennes, de plus fin, de plus délicat, de plus spirituel ; « un écrivain qui, promenant à travers toutes les séche- « resses, toutes les aridités de la doctrine, son imagination « brillante et fleurie, a su porter le charme jusque dans la « controverse... un orateur dont la belle âme s'épanche en « paroles d'exquises tendresses et de douceur infinie, un « homme enfin, en qui la sainteté la plus parfaite est « venue couronner tous les dons de l'esprit, toutes les qua- « lités du cœur, et dont il suffit de prononcer le nom pour « embaumer l'âme du parfum délicieux qui s'échappe de « ses écrits : cet homme, c'est saint François de Sales[1]. »

François n'était pas seulement doué du talent d'écrivain, il était orateur. Il était né orateur, s'il est permis de parler ainsi; dès sa jeunesse, il aimait à haranguer ses camarades d'Annecy et à leur faire quelques petits discours. A Paris, il fréquente si bien les prédicateurs que c'était là qu'il croyait avoir appris à prêcher. Dans ses voyages à Padoue et à Rome, il se préoccupa aussi d'entendre les meilleurs orateurs pour se former à leur école.

Il conquit ses auditeurs, dès qu'il commença à prêcher en 1593 à Annecy ; et lorsqu'il parut dans les chaires de Paris, en 1602, les meilleurs juges le considérèrent comme le premier prédicateur du temps. Il nous est aisé de remarquer les principaux traits de cette éloquence : il nous suffit de suivre pas à pas les enseignements que François donna lui-même à l'archevêque de Bourges sur la vraie façon de prêcher : l'auteur nous l'avoue, il pratiquait ce qu'il enseignait. Voyons-le se peindre lui-même, en dépeignant les règles de la prédication et en nous déclarant d'abord que la principale préoccupation de l'orateur doit être de soigner la forme de son discours.

1. Cours d'éloquence sacrée. IVe leçon, cité par dom Mackey. Préface du IVe volume des Sermons, p. 6.

« Monsieur, c'est icy, où je désire plus de créance « qu'ailleurs, parce que je ne suis pas de l'opinion com- « mune, et que, néanmoins ce que je dis, c'est la vérité « mesme. La forme, dit le Philosophe, donne l'estre et « l'ame à la chose. Dites merveilles, mais ne les dites pas « bien, ce n'est rien ; dites peu et dites bien, c'est beaucoup. « Comme doncq faut-il dire en la prédication? Il se faut « garder des *quanquam* et longues périodes des pédans, « de leurs gestes, de leur mine et de leur mouvement ; tout « cela est la peste de la prédication. Il faut une action « libre, noble, généreuse, naïve, forte, sainte, grave et « un peu lente. Mais pour l'avoir que faut-il faire? En un « mot, parler affectionnement et dévotement, simplement « et candidement et avec confiance, estre bien espris de la « doctrine qu'on enseigne et de ce qu'on persuade. Le « souverain artifice, c'est de n'avoir point d'artifice. Il « faut que nos paroles soyent enflammées, non par des « cris et actions démesurées, mais par l'affection intérieure. « Il faut qu'elles sortent du cœur plus que de la bouche. « On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue « ne parle qu'aux oreilles.

« Je le dis de mesme du langage, qui doit estre clair, net « et naïf, sans ostentation de mots grecz, hébreux, nou- « veaux, courtisans. La tisseure doit estre naturelle sans « préface, sans agencement J'approuve que l'on die pre- « mièrement au premier point, et secondement au second, « affin que le peuple voye l'ordre.

« J'ayme la prédication qui ressent plus à l'amour du « prochain qu'à l'indignation, voire mesme des huguenotz, « qu'il faut traiter avec grande compassion, non pas les « flattant, mais les déplorant [1]. »

François s'est conformé de tous points à cet enseigne- ment. Il nous est difficile de juger aujourd'hui notre ora- teur sur ses seuls discours écrits. Dans les quatre volumes

1. Lettre à l'archevêque de Bourges, t. XII, p. 299.

de Sermons qui nous restent de lui, les deux derniers reproduisent simplement les rédactions des Visitandines, les deux autres, sauf de rares exceptions, ne donnent que des canevas et des fragments rédigés rapidement par l'Auteur. Cependant même sur ces seuls documents, il nous est permis de conclure que l'évêque de Genève traita toujours la parole sainte avec respect, et ne monta jamais en chaire sans avoir prévu nettement et le fond et la forme de son discours.

Il est aisé de voir par là, que l'on s'est trompé lorsqu'on a affirmé absolument que François avait voulu réformer l'enseignement des anciens qui disaient qu'il fallait plaire en parlant. Il rejette ce qui n'est que « chatouillement des oreilles, élégance séculière et profane » et pur artifice, mais il estime que la prédication doit procurer la délectation qui « suit la doctrine et le mouvement », qui n'est pas distincte de « l'enseigner et de l'émouvoir », mais qui en est une dépendance. Et de fait si François avait enseigné que l'orateur ne doit nullement songer à plaire, il n'aurait guère pratiqué ce conseil, car peu d'écrivains ont été plus agréables dans leurs discours et dans leurs livres.

On s'est également égaré lorsqu'on a affirmé que notre auteur dans ses discours avançait à l'aventure, sans avoir un plan précis. Il tient à la méthode, il vient de nous le dire, et il nous le répète en un autre passage de la même lettre à Mgr Frémyot : « Il faut tenir méthode sur toute chose. « Il n'y a rien qui aide plus le prédicateur, qui rende la « prédication plus utile et qui agrée tant à l'auditeur. « J'approuve que la méthode soit claire et manifeste et « nullement cachée comme font plusieurs qui pensent « que ce soit un grand coup de maître de faire que nul « ne connaisse leur mérite. De quoi, je vous prie, sert la « méthode, si on ne la voit, et que les auditeurs ne la con- « naissent ? »

Mais si François aime la méthode précise, il ne suit pas

habituellement l'ordre des divisions abstraites et logiques, comme feront plus tard les grands orateurs du XVIIe siècle. Ce procédé lui semble trop sec. Il préfère l'ordre chronologique des choses et la suite des faits tels qu'ils se présentent dans la vie réelle. S'il nous parle de l'amour de Dieu, il nous dira *l'histoire* de la charité divine; s'il prêche sur l'assomption de Marie, il ne nous dira pas *pourquoi* et *comment* nous devons l'honorer, à la manière de Bourdaloue, mais nous racontera *l'histoire* de ce mystère et fera les réflexions morales les plus opportunes en suivant les circonstances de cette mort bienheureuse. Faute d'avoir fait cette distinction, plusieurs critiques modernes n'ont pas su discerner les divisions des sermons de l'évêque de Genève et ont vu le désordre, là où il y avait composition très régulière.

On s'est mépris encore lorsqu'on a voulu juger ce grand prédicateur sur les seuls canevas, fragments et analyses dont nous avons parlé. On a oublié que dans l'éloquence de la chaire, comme dans celle de la tribune et du barreau, il y a deux sortes d'orateurs. Les uns composent à loisir leurs discours d'une manière savante et classique; ils ne perdent pas à la lecture ; parfois ils y gagnent, car leur action était défectueuse. Les autres ne jettent habituellement sur le papier que des notes incomplètes. Ils composent en parlant et ils doivent une grande partie de leur succès à l'action qui demeure toujours l'élément décisif dans l'art oratoire. Seuls les auditeurs ont pu bien jouir de tels orateurs; seuls ils ont pu les juger justement. Et l'histoire impartiale doit former son appréciation sur leur témoignage.

C'est le cas de l'évêque de Genève. Il n'a pas composé et écrit comme Bossuet et Bourdaloue le firent plus tard. Il n'a pas désiré le faire. Nous ne le pouvons juger que sur le rapport des témoins contemporains. Or, ce rapport témoigne pour lui d'une manière éclatante. Il ne nous vient

pas seulement des habitants des bourgades qu'il a évangélisées en Savoie ou en France. Il nous vient des premières villes de France et des auditoires les plus difficiles à contenter. Les faits que nous avons racontés dans cette histoire suffisent à l'établir. Contentons-nous de citer le jugement si éclairé et si motivé d'Antoine Favre.

Dès l'année 1602. au cours de son voyage à Paris, il écrit à Mgr de Granier ces paroles déjà citées : « Vous ne « sauriez croire combien tous les princes et princesses de « la cour favorisent mon frère pour les mérites qu'ils re- « connaissent en lui et pour la réputation que lui ont « acquise tant de belles et doctes prédications. — Il est « tenu pour le meilleur prédicateur que la France ait vu « dès longtemps en ce grand théâtre. »

Et reprenant gravement la même pensée dans la préface de son *Codex Fabrianus,* il s'exprime ainsi : « Comme pré- « dicateur, non seulement il s'énonce extrêmement bien, « ce dont beaucoup sont capables, mais il est très éloquent, « ce qui est le mérite du petit nombre. On ne sait en quoi « il excelle, ou dans la profondeur de la doctrine, la beauté « de la diction, la majesté de l'expression ou dans le choix « des sujets les plus appropriés aux circonstances [1]. »

Or, quel était le grand secret de cet art merveilleux, François nous l'a dit en un mot : c'était de savoir parler à *son homme : alloqui hominem.* C'était d'être toujours en communication avec son auditoire. Il regardait ses auditeurs, et ses auditeurs le regardaient. Il était toujours vivant et concret.

« Que de saillies, écrit un critique de notre temps [2], « quelle verve et quelle vie dans les sermons de saint Fran- « çois de Sales! Tout s'y personnifie, tout y devient por- « trait et caractère. Un peuple de figures pleines de vérités « et d'animation se lève à la voix de l'orateur, et les audi-

1. Cité par dom Mackey. Préface, Sermons. t. X, p. XLIV
2. Strowski, *Saint François de Sales*, p. 169. Paris, Plon.

« teurs, intéressés par ce changeant spectacle, y reconnais-
« sent les autres et s'y reconnaissent parfois eux-mêmes.
« Ainsi dans un même sermon et coup sur coup, quel
« piquant et rapide défilé : — l'artisan qui survend sa mar-
« chandise, le chicaneur qui, sur un pied de mouche, entre-
« tient un procès, et les usuriers, et les prêtres et les dames
« qui n'aimant point leur mari se plaisent d'être courtisées.
« La vie pénètre jusque dans la plus froide et revêche
« théologie. »

Le saint prédicateur en a conscience, il s'en réjouit, et il ne peut s'en taire à la baronne de Chantal. Il lui parle en ces termes du succès qu'il obtient en 1606, dans sa station de Rumilly : « Il faut que je vous die cette petite folie,
« c'est que je presche si joliment, à mon gré, en ce lieu ; je
« dis je ne sais quoy, que ces bonnes gens entendent si
« bien, que quasi ils me respondraient volontiers [1]. »

Vaugelas avait fort bien reconnu le mérite de cet excellent prédicateur, et il en porte ce remarquable jugement : « Je n'ay jamais ouy de prédicateur qui m'ait ravy,
« ny qui m'ay touché si doucement, ny si sensiblement que
« luy. Je prenois un singulier plaisir à l'entendre. Premiè-
« rement, il se proposoit le vray but du prédicateur qui est
« la conversion des âmes, à laquelle il travailloit plus tost
« par la voye de l'amour de Dieu que par celle de la crainte
« de l'enfer. Il montroit un jugement admirable à observer
« exactement toutes les circonstances requises, soit du lieu,
« du temps ou des personnes devant lesquelles il pres-
« choit, il ne disoit pas un mot qui ne servist, et tout son
« discours étoit si judicieux et si bien ordonné qu'encore
« que j'aye fort mauvaise mémoire, il m'eust esté aisé de
« retenir tout son sermon par cœur, pour peu de soin que
« j'y eusse voulu apporter. Son langage étoit net, nerveux et
« puissant en persuasion, mais surtout il excelloit en la

1. Lettre 436e, t. XIII, p. 377.

« propriété des motz, dont il faisoit un choix si exquis que « c'estoit ce qui le rendoit ainsy lent et tardif à s'expli- « quer. Il ne pouvoit souffrir ceste façon de parler fardée « que tant de gens affectent aujourd'huy, et que plus de « gens encore prennent à faulces enseignes pour la vraye « éloquence.

« Au reste, il abondoit en belles pensées, et estoit si « fertile en conceptions que plusieurs grans personna- « ges, consommez en une longue lecture, ont advoué de ne « l'avoir jamais ouy prescher qu'ilz ne luy eussent entendu « dire des choses toutes nouvelles, et qu'ilz n'avoient ja- « mais auparavant ny leües, ny ouy dire à personne. Mais « c'estoient des pensées toutes judicieuses, et jamais extra- « vagantes ny trop recherchées, mais qui touchoient l'ame « et l'entendement et non pas simplement l'imagination « de l'auditeur. Ce qui me ravissoit davantage, c'estoient « les fréquentes et admirables applications qu'il faisoit sur « toutes sortes de choses, dont il tiroit de riches comparai- « sons qu'il ramenoit à son subject... Il faisoit bien aussy « paroistre qu'il possédoit parfaitement cest art en ce qu'il « sçavoit tourner un subject de tous costez et le regarder à « toutes sortes de visages, si bien qu'il n'en rencontroit « jamais de si stérile ny de si aride où il ne fist naistre des « fleurs, et dont il ne recueillist des fruictz capables de « nourrir les âmes [1]. »

L'exemple de François fut fécond. Il exerça une influence heureuse sur la prédication française. Nous sommes autorisés à penser que le cardinal de Bérulle cita souvent l'évêque de Genève comme un modèle aux pères de l'Oratoire. Nous sommes certains que saint Vincent de Paul le recommanda à l'imitation de ses missionnaires et de tous les ecclésiastiques qui suivaient ses conseils. Dans les conférences du mardi il exhortait souvent les prêtres à prêcher

1. Cité par dom Mackey, même préface du tome IVe des sermons.

simplement en imitant Notre-Seigneur, en usant de comparaisons et en donnant des discours clairs et bien ordonnés. C'était le résumé de cette *petite méthode* qui eut une influence si profonde, et c'était la méthode même de François. La ressemblance est si grande qu'un des meilleurs historiens de saint Vincent a pu dire : « Avec plus de fleurs « et de grâce la méthode du saint évêque de Genève est la « méthode du saint fondateur de la Mission, tous les deux « si unis de cœur et de pensée. Qu'on lise l'admirable let- « tre à l'archevêque de Bourges et on croira entendre une « conférence de saint Vincent de Paul sur la prédication [1]. » Or, on sait que les conférences du mardi étaient suivies par les ecclésiastiques les plus distingués du royaume, notamment par Bossuet; M. Olier s'y trouva l'un des premiers, et devenu lui-même fondateur d'une des sociétés qui contribuèrent le plus à la rénovation du ministère pastoral en France, il ne manqua jamais de citer François comme un maître aux séminaristes de Saint-Sulpice.

On voit comment cette éloquence évangélique rayonna sur le clergé français. Au XVIIIe siècle, elle étendit son influence au clergé italien par l'organe de saint Alphonse qui ne cessa de l'exalter et de la proposer à l'imitation de tous. Le clergé allemand a subi le même charme et reconnaît François comme un des meilleurs maîtres que l'on puisse proposer aux clercs dans les traités de prédication pastorale. C'est donc avec raison que Pie IX, dans la Bulle du Doctorat, fit insérer ces paroles remarquables par lesquelles nous terminerons ce chapitre : « Le grand amour que le saint prélat portait à l'Eglise, est-il dit dans ce bref, le zèle brûlant dont il était animé pour sa défense lui inspirèrent la méthode de prédication qu'il adopta, soit pour annoncer au peuple chrétien les éléments de la foi, soit pour former les mœurs des plus instruits, soit pour

1. Citation de M. Meynard dans dom Mackey. Préface, page CX.

conduire les âmes d'élite sur les sommets de la perfection. Se reconnaissant *redevable aux doctes et aux ignorants*, et *se faisant tout à tous*, il sut se mettre à la portée des simples en même temps qu'il parlait la *sagesse parmi les parfaits*. « Il donna aussi les enseignements les plus sages sur la prédication, et en remettant en honneur les exemples des Pères, il contribua dans une large mesure à rappeler à son ancienne splendeur l'éloquence sacrée, qui avait été obscurcie par le malheur des temps. De cette école sortirent les orateurs éminents qui ont produit des fruits si merveilleux de salut dans l'Église universelle. C'est pourquoi saint François de Sales mérite d'être reconnu de tous comme Restaurateur et Maître de l'éloquence sacrée. »[1]

1. Sur ce chapitre et sur les deux suivants, on trouvera des remarques très intéressantes dans Bremond, *Humanisme dévot,* I[re] partie, chap. III : *S. François de Sales* (Bloud et Gay).

CHAPITRE II

SA DOCTRINE THÉOLOGIQUE.

Ce n est pas sans de graves motifs que l'Épiscopat catholique, au concile du Vatican, supplia Pie IX de décerner à François de Sales le titre de Docteur de l'Église. Les évêques faisaient écho aux contemporains du Saint qui dès la première heure avaient salué en lui un digne héritier des anciens Pères. Ils ne s'étaient pas mépris sur son mérite, et, tout en louant hautement sa vie apostolique, sa charité et sa douceur, ils avaient exalté également sa science théologique. Les docteurs de Sorbonne, si graves et si mesurés dans leurs éloges, avaient déclaré à l'envi que le *Traité de l'amour de Dieu* pouvait être égalé aux œuvres de saint Augustin et de saint Grégoire le Grand. Tentons d'esquisser les traits principaux de cette belle et harmonieuse doctrine.

L'évêque de Genève dans ses écrits n'a pas habituellement traité des sujets de théologie dogmatique. Si l'on excepte les livres polémiques des *Controverses* et de l'*Étendard de la Croix*, toutes ses œuvres sont morales et ascétiques. Cependant lorsqu'il aborde cet enseignement, il le fait d'une manière excellente et il y prend position comme un maître. Il a une idée nette de la constitution divine de l'Église. Il a une vue précise du Magistère infaillible du Pape, et s'en exprime ainsi dans un texte des *Controverses*

qui fut souvent cité dans les discussions du concile du Vatican :

« Saint Pierre, comme pierre fondamentale du gouver-
« nement et administration ecclésiastique, ne peut se
« froisser et rompre par l'infidélité, ou erreur, ce qui est
« la principale porte d'enfer. L'Église ne peut pas tousjours
« être ramassée en un concile général, et les trois premières
« centaines d'années, il ne s'en fit point. Ez difficultés donc-
« ques qui surviennent journellement, à qui se pourrait-on
« mieux adresser, de qui pourrait-on prendre loy plus
« assurée, règle plus certaine, que du chef général et du
« vicaire de nostre Seigneur? Or tout cecy n'a pas eu seule-
« ment lieu en saint Pierre, mais en ses successeurs. Car la
« cause demeurant, l'effect demeure encore. L'Église a tous-
« jours besoin d'un confirmateur *infaillible*, auquel on
« puisse s'adresser, d'un fondement que les portes d'enfer
« et principalement l'erreur ne puissent renverser, et que
« son Pasteur ne puisse conduire à l'erreur ses enfants. Les
« successeurs donques de saint Pierre ont tous ces mesmes
« privilèges, qui ne suivent pas la personne, mais la dignité
« et la charge publique[1]. »

Dès ses premières années d'études à Paris, comme nous l'avons vu, François fut amené à sonder les problèmes les plus profonds de la prédestination et de la grâce. Une étude attentive des anciens Pères lui persuada que plusieurs théologiens du moyen âge enseignèrent des opinions excessives, capables de faire croire aux âmes qu'elles sont soumises à un fatalisme désespérant. Il se rallia dès lors à des opinions plus modérées, qu'il estima tout ensemble et plus véritables et plus utiles dans la prédication pastorale. Il soutint avec constance ce sentiment alors peu commun dans les écoles de théologie, et il crut devoir combattre ouvertement ceux qui tenaient pour le parti opposé. En prenant cette position, François faisait un acte doctrinal d'une très haute

1. *Controverses*, Partie II, ch. VI, art. XIV, p. 304-305.

portée. Il marquait sans doute qu'un disciple fervent de saint Thomas d'Aquin pouvait, en certains points controversés, s'écarter de la doctrine du Maître sans manquer au respect qui lui est dû; mais il atteignait un but plus élevé encore. Par ce seul fait, il s'éloignait absolument des docteurs qui, sous prétexte d'exalter la doctrine de saint Augustin, enseignaient les théories les plus désespérantes sur la grâce. Il rompait avec éclat avec tous les amis de Baius qui venait d'être condamné par Pie V, et d'avance, il prenait position contre les futures erreurs de Jansénius. On eût dit qu'il avait deviné la tactique de ces sectaires, et qu'il avait tenu à préparer des armes contre leurs doctrines funestes.

Dans l'étude du Traité de l'Incarnation, il fut amené encore à embrasser un sentiment opposé à celui de l'École Thomiste. Il se persuada que le Verbe Incarné, dans les décrets de Dieu, avait été tout d'abord constitué comme le centre du genre humain, et que le Fils de Dieu se serait fait Homme, même si Adam n'eût pas désobéi. Il expose cette doctrine avec une telle perfection dans le livre de l'*Amour de Dieu*, que les meilleurs Scotistes avouent ne point connaître d'exposé plus profond et plus lumineux de leur sentiment. Par là encore François devançait son temps et préludait de la manière la plus heureuse aux enseignements de l'École ascétique française du XVII[e] siècle. Cette École, qui eut pour chefs les premiers fondateurs de l'Oratoire, s'appliqua à exalter d'une manière constante les grandeurs du Verbe Incarné et publia de sublimes écrits sur sa vie intime, sur sa grâce et son sacerdoce. Sans doute, nous ne trouvons pas dans saint François de Sales les longues considérations que fit cette École célèbre sur les Mystères de Jésus-Christ, et que sainte Chantal reçut avec ravissement, de la bouche du P. de Condren. Il suffit à la gloire de François, d'avoir préparé ses travaux et de lui avoir témoigné d'avance sa sympathie, en honorant d'une véné-

ration affectueuse son premier fondateur le P. de Bérulle qui mérita d'être appelé l'apôtre du Verbe Incarné.

Mais c'est dans l'exposé de la Théologie morale et ascétique que notre Docteur excelle. Il semble avoir reçu dès sa jeunesse des lumières merveilleuses pour se conduire dans ces études. Dès le temps de son séjour à l'Université de Paris et de Padoue, nous l'avons vu, il s'était dégagé des illusions et des méthodes surannées qui égaraient alors tant d'écrivains et de prédicateurs dans leur formation littéraire; il se délivra, à la même époque, des illusions qui faussaient alors la direction de la piété chrétienne.

Il se persuada, de bonne heure, des vérités fondamentales qu'il devait enseigner avec tant de fermeté dans la *Vie dévote*. Il vit que la perfection ne consistait absolument ni dans le jeûne, ni dans l'aumône, ni dans la longueur des prières vocales, ni dans la clôture des monastères, ni même dans leurs vœux solennels; il s'attacha de toute son âme à l'enseignement évangélique que tant d'esprits avaient surchargé d'observances pharisaïques, et il ne cessa de prêcher que toute la perfection chrétienne consiste essentiellement dans l'amour de Dieu et du prochain. Dirigé par l'Esprit de Dieu, il fut bientôt amené à contempler avec complaisance les deux vertus chères au cœur de Jésus-Christ, l'humilité et la douceur; et il fonda dès lors tout son édifice spirituel sur ces quatre bases que connaissent bien tous les lecteurs assidus de ses écrits : amour de Dieu, amour du prochain, humilité, douceur.

Son mérite propre est d'avoir ramené la mystique chrétienne à ses principes les plus purs et les plus essentiels, et d'avoir su ordonner ces principes avec une sagesse consommée pour tous les états de la vie. Car François entend bien soumettre les hommes et les femmes de toutes les conditions aux lois de l'amour divin; il veut ranger sous cet empire les prêtres comme les religieux, les princes comme les laboureurs.

Il prêcha d'abord la perfection aux personnes du monde, et il s'acquitta de cette mission avec une telle maîtrise qu'il obtint définitivement dans l'Église quatre résultats importants que ses devanciers n'avaient pas su acquérir avec un tel bonheur.

I. Il établit nettement que la vie parfaite n'est pas l'apanage des prêtres et des moines, mais le trésor commun de tous les fidèles. Il le fit si solidement dans la *Vie dévote*, que depuis lui, nul n'a tenté de contester cet enseignement; depuis cette date, maints écrivains ont composé des livres pour diriger les laïques dans la voie des vertus chrétiennes et ont toujours reconnu François pour leur maître.

II. Il accrédita auprès de tous, avec une sagesse consommée, les meilleures pratiques de l'ascétisme, et notamment celle de l'oraison mentale. Sans doute saint Ignace et sainte Thérèse l'ont précédé dans cette voie; et cependant on peut assurer que sans l'évêque de Genève, l'oraison n'aurait pas pris, dans les temps modernes, l'extension heureuse dont elle jouit aujourd'hui. Sur ce point comme sur tant d'autres, François est exigeant; il lui semble tout naturel de demander à une personne du monde une heure d'oraison par jour et souvent davantage. Toutefois il entend bien que les pratiques de dévotion, loin de nuire au charme de la vie domestique, y développent sans cesse et l'union et la paix.

III. Après saint Ignace et saint Philippe de Néri, il propagea la pratique de la confession fréquente et de la direction spirituelle; et c'est sa *Vie dévote* qui obtint encore ici la victoire définitive.

IV. Enfin, il prêcha à tous les fidèles la pratique de la communion fréquente avec un courage et une grâce dont l'Église lui sera toujours reconnaissante. Assurément à l'heure présente, après le décret de Pie X sur la communion quotidienne, le théologien ne peut plus suivre exactement tous les principes de saint François sur la communion;

il doit se montrer plus large que lui. Mais ne soyons pas injustes, ni ingrats et tout en corrigeant respectueusement quelques lignes des écrits du saint Docteur sur ce grave sujet, n'oublions pas qu'il fut un précurseur de la pratique de la communion quotidienne, et que le Saint-Siège lui doit, en bonne partie, le progrès qui a été si péniblement obtenu en ces derniers siècles.

Mais notre Docteur ne se contente pas de diriger les laïques, il s'élève plus haut; il veut écrire pour les religieux et pour les prêtres; et c'est surtout pour ces âmes éminentes qu'il compose le traité de l'*Amour de Dieu*.

Pour rédiger ce livre, il a étudié les principaux écrits des théologiens mystiques; il s'est donné la peine de lire des pages innombrables, dans des auteurs souvent fort obscurs. Il a su tout clarifier et ordonner; jamais abeille ne s'est donné tant de mal pour composer un miel plus limpide et plus succulent. Avec une aisance souveraine, il décrit les divers degrés d'oraison; il distingue avec netteté la contemplation de la simple méditation. Il se plaît à décrire l'oraison de simple regard et de quiétude qui est son oraison propre et celle de ses filles de la Visitation. Il ne s'en tient pas là; il sait que pour être agréable à Dieu, il ne suffit pas de prier, mais qu'il faut surtout faire sa très sainte volonté. Il expose cette doctrine de la conformité à la volonté de Dieu, avec une insistance, une fermeté et une grâce qu'on ne se lasse pas d'admirer. Il veut que l'âme soit soumise en toutes choses au bon vouloir divin, sans objection, sans hésitation, sans murmure, sans exception. Il va plus loin, il veut que l'âme devienne indifférente à tout ce qui n'est pas dans l'ordre de Dieu et il expose très longuement cette doctrine. Des personnes mal instruites s'en sont scandalisées parfois et se sont imaginé que saint François de Sales voulait qu'on étouffât et annihilât toute l'activité de l'âme. Les quiétistes se sont emparés de plusieurs textes pour favoriser leur rêverie sur l'absolue in-

différence en face des vices ou des vertus. La doctrine véritable de saint François de Sales ne peut souffrir de toutes ces interprétations fantaisistes; et le saint Docteur a réfuté à l'avance toutes ces faussetés : « Je n'ayme nullement, dit-il, certaines âmes qui n'affectionnent rien, et à tous événemens demeurent immobiles; mais cela, elles le font, faute de vigueur et de cœur, ou par mépris du bien et du mal; mais celles qui, par une entière résignation en la volonté de Dieu, demeurent indifférentes, ô mon Dieu, elles en doivent remercier sa divine Majesté, car c'est un grand don que celluy là[1]. »

Et dans ses *Entretiens*, il déclare nettement le sens précis de sa chère maxime : « Quand je dis qu'il ne faut rien demander ni rien désirer, *j'entends pour les choses de la terre*, car pour ce qui est des vertus, nous les pouvons demander; et demandant l'amour de Dieu, nous les y comprenons, car il les contient toutes[2]. » En plusieurs autres endroits, les saints désirs sont recommandés, spécialement dans l'entretien VII. Entre nos désirs, y est-il dit, « il y en a un qui est suréminent au-dessus de tout autre..... Ce désir est celuy que nous avons apporté venant en religion, qui est d'embrasser les vertus religieuses, c'est l'une des branches de l'amour de Dieu, et l'une des plus hautes qui soient en cet arbre divin[3] ».

Si le saint Docteur conduit ainsi l'âme qu'il dirige sur les plus hauts sommets de la vie ascétique, il entend qu'elle fasse avec lui cette ascension dans le calme, sans s'empresser, sans se troubler, pour aucun prétexte. Il est inflexible sur ce point; profond psychologue, il voit dans toutes ces agitations, des mouvements secrets d'amour-propre, et il les combat avec constance. A cet égard, il eut quelque peine à réduire sainte Chantal qui, avec son âme

1. Lettres, t. XIV, p. 82.
2. *Entretiens*, p. 384. Consulter la Préface de dom Mackey, p. 44.
3. *Ibid.*, p. 106.

ardente et énergique, était portée à se troubler pour les tentations qu'elle rencontrait dans les voies de la perfection. Entendons-le parler lui-même, en une page excellente de ses lettres; il y expose sa doctrine avec une grâce charmante, en se peignant lui-même sans s'en douter [1].

« Vous estes trop sensible aux tentations. Vous aymes la foy et ne voudries pas qu'une seule pensée vous vinst au contraire, et tout aussy tost qu'une seule vous touche, vous vous en attristés et troublés. Vous estes trop jalouse de cette pureté de foy, il vous semble que tout la gaste. Non, non, ma fille, laisses courir le vent, ne pensés pas que les frifillis des feuilles soit le cliquetis des armes.

« Dernièrement, j'estois auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage. Je voulus y porter la main et les oster. Non, ce me dit un paisan, n'ayés point peur et ne les touchés point, et elles ne vous piqueront nullement; si vous les touchés, elles vous mordront. Je le creus; pas une ne me mordit. Croyés-moy, ne craignés point les tentations, ne les touchés point, elles ne vous offenceront point; passés outre, et ne vous y amusés pas. »

Finalement, toute la doctrine de saint François de Sales se résume dans l'amour de Jésus crucifié. Il ne veut pas qu'on s'y trompe. Il donne au dernier chapitre de l'*Amour de Dieu* ce titre si instructif : *Le mont de Calvaire est la vraie académie de la dilection*, et il développe sa pensée avec une extrême affection : « Pour conclusion, la mort et passion de Notre-Seigneur est le motif le plus doux et le plus violent qui puisse animer nos cœurs en ceste vie mortelle. Théotime, le mont Calvaire est le mont des Amants. Tout amour qui ne prend pas son origine de la passion du Sauveur est frivole et périlleux... Ou aimer ou mourir. Mourir à tout autre amour pour vivre à celui de Jésus, afin que

1. Cf. Lettres, XIII, p. 88.

nous chantions éternellement : « Vive Jésus. J'aime Jésus [1]. »

C'est le premier et le dernier mot de cet aimable écrivain qui a justement mérité d'être appelé le Docteur de l'amour, et le maître de l'école du Sacré-Cœur. Toute sa doctrine nous conduit à mourir à nous-mêmes pour vivre de la vie cachée en Dieu, dans l'amour de Jésus crucifié.

Dieu avait suscité ce Docteur, pour éclairer l'Église dans les temps nouveaux où elle entrait après la révolte de Luther et d'Henri VIII ; et de fait ce saint Théologien éclaira tout son siècle avec une clarté splendide : laïques, religieuses, religieux, prêtres, évêques, papes célébrèrent à l'envi sa science et ses écrits.

Le XVIII[e] siècle semble avoir couvert de quelques nuages l'éclat de cet astre brillant. Les écoles jansénistes et semi-jansénistes combattirent instinctivement les écrits d'un auteur qui conduisait les âmes à Dieu par la voie de l'amour et de la confiance, et qui leur prêchait d'une manière si cordiale les plus pures maximes de l'Évangile. Mais lorsque ces ombres furent dissipées, à l'aurore du XIX[e] siècle, saint François de Sales reprit un ascendant admirable sur les prêtres et sur les fidèles. Il se fit alors, comme on sait, sous la direction du Saint-Esprit, un grand mouvement de restauration religieuse dans l'Église. Les esprits se rapprochèrent de Rome et exaltèrent à l'envi les prérogatives de saint Pierre; on revint à une étude plus respectueuse des Docteurs du moyen âge; on demanda à saint Alphonse de Liguori une direction sûre pour résoudre les problèmes de la théologie morale, et on recourut à saint François de Sales pour orienter et ranimer la piété chrétienne. Les âmes se sentaient attirées à honorer d'un culte plus tendre que jamais et saint Joseph, et la Vierge Immaculée et surtout Jésus-Christ considéré dans son sacrement d'amour. Le développement de la piété eucharis-

1. *Amour de Dieu*, liv. XII, ch. XIII.

tique conduisait logiquement les âmes à mieux connaître et à mieux goûter la dévotion du Sacré-Cœur. Il se forma, en quelque sorte, toute une école ascétique qui reconnaissait pour foyer le monastère de Paray-le-Monial. Il était tout naturel que, dans ces dispositions, évêques, prêtres et fidèles s'attachassent affectueusement à l'étude des écrits du fondateur de la Visitation qui méritait si justement le titre de Docteur de l'amour divin. C'est sous l'empire de ces saintes pensées que les évêques réunis au concile du Vatican demandèrent à Pie IX de daigner accorder à l'évêque de Genève le titre de Docteur de l'Église, et comme on le sait, après les procédures accoutumées pour une si grave décision, la requête fut exaucée en 1877. Il nous serait doux de faire entendre ici la voix de nos évêques qui exaltèrent alors à l'envi les mérites de notre bien-aimé Docteur, nous devons nous contenter de renvoyer le lecteur aux actes rédigés par la Congrégation des Rites dans cette circonstance.

Nous tenons du moins à faire entendre le témoignage du grand évêque de Poitiers, le cardinal Pie. Sa lettre à Pie IX résume toutes les suppliques de l'épiscopat catholique.

« Lecteur assidu des Œuvres du saint évêque de Genève, j'ai nourri, toute ma vie, l'espoir qu'il serait inscrit tôt ou tard parmi les Docteurs de l'Église universelle. Avant saint Alphonse de Liguori et dans une sphère plus haute et plus étendue que lui, il a vraiment enseigné l'Église, et les ruisseaux de sa doctrine ont dérivé et dérivent encore dans toutes les classes et tous les ordres de la société chrétienne. Partout où s'est produite en ces derniers âges la sainteté héroïque que l'Église a placée ou qu'elle songe à placer sur les autels, chez tous les prêtres et tous les fidèles en qui la science et la vertu ont été éminentes, dans le monde comme dans le cloître, peut-on disconvenir que les livres du saint évêque de Genève n'aient exercé une influence marquée et que le plus vif et le plus pur éclat

de toutes les âmes ne soit un rayonnement de la lumière et de la chaleur émanées de lui? Ce sera donc justice de lui décerner *l'auréole doctorale*, qui est la reconnaissance authentique de cette puissance de communication, et de cette *vertu diffusive* de science et de piété.

« Pour moi, très Saint Père, je fais acte de justice comme de gratitude en le déclarant : Parmi les préjugés d'école, qui avaient cours encore dans la première moitié du siècle, notamment en ce qui est de la constitution monarchique de l'Église et du magistère suprême de son chef, c'est l'étude familière des œuvres de saint François de Sales qui a écarté de moi les ténèbres de plus d'une erreur, qui a éclairci, dans mon esprit, plus d'une obscurité, résolu plus d'un doute; et si j'ai pu avancer tant soit peu dans le mystère de la grâce et dans le sanctuaire secret des Écritures, je l'ai appris principalement à l'école de ce grand maître. Combien d'autres que moi ne sont-ils pas dans le cas de rendre le même témoignage[1]? »

1. Cité dans les actes de la Congrégation des Rites, 14 octobre 1874

CHAPITRE III

LE CARACTÈRE PERSONNEL DE SA SAINTETÉ.

L'évêque de Genève aimait à dire que le jardin de l'Église présentait la plus agréable variété de fleurs; qu'on y trouvait la violette, le thym, le souci, la tulipe et la rose, que les différents saints nous faisaient penser aux propriétés de ces fleurs différentes. Il répétait aussi volontiers après saint Paul, qu'au ciel chaque étoile a sa lumière propre, et que les astres diffèrent tous les uns des autres en clarté. Rien de plus juste. Mais s'il est aisé d'établir d'une manière générale que chaque saint a sa lumière propre, il est ordinairement difficile de déterminer avec précision quelle est la note caractéristique de chacun des héros du christianisme. Nous n'oserions pas entreprendre de préciser le caractère personnel de la sainteté de saint François de Sales, si cet aimable Docteur ne nous avait lui-même livré son secret, et s'il ne s'était pas peint dans ses écrits.

Ce secret, le lecteur le connaît déjà, nous venons de le révéler en exposant la doctrine mystique du saint Docteur. Il se résume en une parole : l'Amour divin. Saint François est un disciple de saint Jean l'Évangéliste : il a reposé dès sa jeunesse sur le cœur du Maître, et c'est là qu'il a puisé les lumières qui ont guidé toute sa vie. C'est un disciple du Sacré-Cœur.

Au chapitre Ier du IIe livre de l'*Amour de Dieu,* François

nous dit que le soleil n'a aucune des couleurs que nous lui attribuons « ains une seule et très claire lumière qui est au-dessus de toutes les couleurs et qui rend visiblement colorées toutes les couleurs ». La sainteté de saint François de Sales nous semble jouir de cette propriété éminente : elle ne nous paraît caractérisée ni par la pauvreté, ni par la mortification, ni par la force, ni même par la douceur. Elle possède une lumière qui est au-dessus de toute vertu particulière, et cette lumière transcendante, c'est celle de la charité.

Le lecteur s'en souvient, c'est dès sa jeunesse à Paris et à Padoue que François fut attiré vers l'École du divin Cœur. Dans le règlement de vie que nous avons cité et qui est daté de Padoue, nous lisons ces paroles si surprenantes et si instructives : « Je destinerai tous les jours certain temps pour ce sacré sommeil (de l'oraison), pour que mon âme, à l'imitation du bien-aimé disciple, dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur. »

François vécut toute sa vie de cette résolution fondamentale et développa sans cesse en lui l'amour divin par une union affectueuse à Notre-Seigneur. Il cultiva toutes les pratiques qui pouvaient fortifier en lui l'amour affectif, et c'est pour cette raison qu'il fut d'abord un homme d'oraison, voyant dans l'oraison même tout le résumé de la théologie mystique.

Aussi chaque matin il y consacrait au moins une heure; chaque soir il accompagnait la récitation du chapelet de la méditation des mystères, de manière à la faire durer aussi une heure ; et, outre cela, tous les moments du jour qu'il pouvait dérober aux affaires, il les donnait à la méditation, sans compter les heures de la nuit qu'il prenait sur son sommeil pour se livrer à ce saint exercice, le plus noble comme le plus utile qui puisse occuper l'homme sur la terre.

Il procédait, dans ses oraisons, avec la même simpli-



L'HOTEL DE LA PHILOTHÉE, A ANNECY.

cité que dans tout le reste de ses actions : il conversait avec Notre-Seigneur familièrement et simplement, comme un enfant avec son père; et souvent d'une seule pensée qu'il portait à la méditation, d'un seul mot de l'*Oraison dominicale* ou de la *Salutation angélique,* il tirait de douces et saintes affections qui l'occupaient tout le temps de cet exercice. « Ainsi, disait-il qu'une goutte d'huile répandue « sur une table bien unie et bien polie se va toujours étendant et dilatant peu à peu, de même d'une parole ou « d'une pensée que je porte à l'oraison sort une très douce, « très simple et très suave affection, laquelle, petit à petit, « se va augmentant et parfume mon cœur d'un baume si « précieux, que je ne le saurais exprimer. » D'autres fois il se présentait à l'oraison avec un seul sentiment : la disposition de plaire à son bien-aimé, de recevoir de lui ce qu'il lui plairait de verser dans son cœur, ou de n'en rien recevoir s'il lui plaisait davantage de n'y rien répandre. « O Dieu! disait-il, me voilà devant vous, cela me suffit; « je me repose en vous, je m'abandonne à vous; faites « en moi et de moi ce qu'il vous plaira; je serai content, « pourvu que votre bon plaisir s'accomplisse en moi. Or « sus, mon pauvre esprit! ne mettons pas obstacle à « l'opération de Dieu ; fermons-nous là sans nous bouger « ni peu ni prou. O esprit! on n'est pas toujours maître de « vous : Dieu, arrêtez ce misérable coureur. Oh! qui me « fera cette grâce, sinon vous, ô mon Jésus! » Il l'obtint, en effet, cette grâce ; et lui-même nous apprend qu'il en vint au point de n'être presque jamais distrait. « Je ne sais « ce que j'ai fait à Notre-Seigneur, dit-il un jour à un « chanoine d'Annecy, sa miséricorde est incompréhensible « à mon endroit : car je ne me suis pas plus tôt mis en « oraison que j'oublie tout, excepté lui ; il me semble alors « que je ne sois plus qu'à lui [1]. »

1. Dom Jean de Saint-François, p. 493. — Le P. la Rivière, p. 53 et suiv.; 548 et suiv.

Le saint évêque ne s'inquiétait pas des aridités qu'il éprouvait dans cet exercice. « Quand Notre-Seigneur, di- « sait-il, me donne de bons sentiments, je les reçois en « simplicité avec une très profonde révérence, mêlée de « confiance, me tenant très humble, très petit et très « abaissé devant lui, comme un enfant d'amour. Quand « il ne m'en donne pas, je n'y pense pas et je ne prends « point garde si je suis en consolation ou en désolation. » Il fut un temps, en effet, où il était privé de tout goût sensible, Dieu répandant ses clartés sur la partie intellectuelle de son âme, sans que la partie sensible ou inférieure y eût aucune part; mais, pour l'ordinaire, son visage, enflammé et comme tout radieux au sortir de l'oraison, témoignait de grandes suavités intérieures qu'il y avait goûtées.

Il nous a révélé dans son traité de l'*Amour de Dieu* quelle était sa manière ordinaire de faire l'oraison. Nous sommes toujours ramenés au simple repos sur le cœur de Notre-Seigneur. Il faut le laisser parler[1] : « Certes, les amans hu- « mains se contentent parfois d'estre aupres ou à la veüe « de la personne qu'ilz ayment, sans parler à elle et sans « discourir à part eux, ni d'elle, ni de ses perfections; as- « souvis, ce semble, et satisfaitz de savourer cette bien- « aymée présence, non par aucune considération qu'ilz fas- « sent sur icelle, mais par un certain accoisement et repos « que leur esprit prend en elle.

« Or, dans la sainte Oraison ce repos passe quelquefois si « avant en sa tranquillité, que toute l'âme et les puissances « d'icelle demeurent encore endormies, sans faire aucun « mouvement, ni action quelconque, sinon la seule vo- « lonté laquelle même ne fait aucune autre chose, sinon « recevoir l'ayse et la satisfaction que la présence du Bien- « aymé luy donne.

1. Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, livre VI, chap. VIII.

« Quand doncques vous serez en cette pure et simple « confiance filiale auprez de Nostre Seigneur, demeurez-y, « mon cher Théotime, sans vous remuer nullement pour « faire des actes sensibles, ni de l'entendement, ni de la « volonté; car cet amour simple de confiance et cet endor- « missement amoureux de vostre esprit entre les bras du « Sauveur, comprend par excellence tout ce que vous alles « cherchant çà et là pour vostre goust. Il est mieux de « dormir sur cette sacrée poitrine que de veiller ailleurs où « que ce soit. »

Mais les exercices de l'amour affectif ne suffisent jamais à l'âme généreuse de François. Dès sa jeunesse, il comprit que le véritable amour doit être effectif et se résumer dans l'exécution parfaite de la volonté divine, et cette fidélité à se conformer à la volonté de Dieu devint la principale occupation de toute son activité intérieure.

Il était déjà fort avancé dans cette sainte pratique, à Paris même, au milieu de ses études. On sait quelle terrible tentation lui causa l'étude du mystère de la Prédestination : et on sait comment il sortit victorieux de cette lutte. Il en était venu à se soumettre à tous les décrets divins quels qu'ils fussent, résigné aux plus longues souffrances, s'il devait ainsi glorifier la justice divine. Cette disposition héroïque ne fut pas chez le jeune étudiant une résolution passagère, elle subsista dans sa volonté pendant toute sa vie. Nous aurons à exposer dans un chapitre spécial cette merveilleuse disposition : mais nous devons ici noter qu'elle constitue chez notre saint un trait essentiel.

Il se laisse façonner par la Providence comme une boule de cire; il ne lui oppose aucune résistance; il se laisse manier comme une statue, toujours heureux d'être placé là où Dieu le met. Dans son traité de l'*Amour de Dieu*, il a longuement décrit, au livre IX : toutes les formes du saint abandon à la volonté divine : il multiplie les observations les plus fines et les analyses les plus profondes : on sent

qu'il est à l'aise pour développer ce sujet difficile. C'est qu'il parle de l'abondance de son cœur. François a observé que les petits rossignols étant devenus maîtres, chantent pour le plaisir qu'ils prennent en leur propre gazouillement et s'affectionnent à cette délectation; et ce grand psychologue a aussi constaté que beaucoup de personnes dévotes se complaisent au plaisir qu'elles éprouvent dans les exercices de l'amour divin : elles goûtent le cantique de cet amour, parce que l'air en est délicieux et agréable; et ainsi elles ne servent plus Dieu purement, mais se recherchent elles-mêmes. L'évêque de Genève a su de bonne heure déjouer toutes ces ruses de l'amour-propre, et maîtriser ses moindres mouvements. François fut un chantre de l'amour divin, uniquement appliqué à se conformer en tout à la volonté divine, travaillant sans cesse à ne rien désirer en dehors d'elle, à ne rien refuser à cette volonté adorable.

Si parmi les vertus, il fait un choix spécial de l'humilité et de la douceur, c'est encore pour le même motif : c'est pour se conformer aux désirs de Notre-Seigneur et se mettre à l'école de son divin Cœur. Rien n'était plus actif, plus viril, plus fort que la vertu de François; qu'on ne se trompe pas sur les apparences; qu'on ne s'imagine pas que ce chantre de l'amour, pour avoir raconté agréablement son histoire, trouve l'exercice de son chant très simple et très agréable à la nature. Il sait, par expérience, combien l'exercice en est rude, long et crucifiant. Au cours de sa vie apostolique il a eu à souffrir durement de la part des hommes : sa charité extrême l'a incliné sans doute à voir les hommes sous le jour le plus favorable, mais cet observateur délicat et profond n'a pas pu ne pas voir leurs misères, leurs méchancetés et leurs fourberies. Il s'en exprime parfois avec douleur : « Plus je vais avant, plus « je trouve le monde haïssable, écrit-il, et les prétentions « mondaines vaines, et ce qui est encore pis, plus injustes. « Je ne puis rien dire de mon âme, sinon qu'elle se sent

« de plus en plus le désir ardent de n'estimer rien que la « dilection de Notre-Seigneur crucifié, et que je me sens « tellement invincible aux événements du monde que rien « ne me touche presque[1]. » Il dit ailleurs : « La Cour m'est « en souverain mépris, parce que ce sont les souveraines « délices du monde que j'abhorre de plus en plus, et lui, « et son esprit, et ses maximes et toutes ses niaiseries[2]. » Et le 19 décembre 1622, quelques jours avant sa mort : « Plus je vais en avant dans la vue de cette mortalité, plus « je la trouve méprisable[3]. » Mais toutes les souffrances qu'il endure, ne peuvent ébranler sa charité, il s'enracine dans l'humilité et la douceur, et il demeure toujours soumis joyeusement à toutes les volontés de Dieu sur lui.

Cet austère courage de notre saint a fait illusion à plusieurs critiques modernes qui ont estimé que finalement (le croirait-on ?) l'évêque de Genève trouvait son cadre définitif dans le milieu des hommes de Port-Royal. Il serait difficile de porter un jugement plus inexact, et cette appréciation étrange nous donne l'occasion de faire remarquer précisément que si nous voulons avoir une idée juste de François, il faut nous représenter un homme totalement différent des disciples de Saint-Cyran. Comme il eût souffert dans leur compagnie! Lui, l'ennemi des fatras et des grimaces, comme il eût finement raillé les fatras des observances rigides de Port-Royal et toutes les grimaces d'imitation des pères de la Thébaïde. Lui, le disciple ardent de Molina et de Lessius, comme il eût combattu les doctrines semi-calvinistes des disciples de Jansénius! Lui, le zélateur de la communion fréquente, comme il se fût indigné contre ces hypocrites qui, sous prétexte de prêcher la communion fréquente, éloignaient les âmes de la Table sainte et leur inspiraient une piété farouche! Lui enfin, le Théo-

1. Lettre. XX, p. 226.
2. *Ibid.*, XIX, p. 50.
3. *Ibid.*, XX, p. 391.

logien si respectueux des docteurs scolastiques, du concile de Trente et du Saint-Siège, comme il se fût animé contre ces écrivains qui, par leurs procédés louches, insinuaient à tous leurs disciples le mépris des scolastiques, des Pères de Trente, et des Souverains Pontifes !

Mais si l'évêque de Genève n'est pas un ascète de Port-Royal, il n'est pas non plus le saint doucereux et efféminé que l'on a souvent dépeint. Le dernier mot de sa vertu, comme le dernier mot de sa Doctrine (répétons-le), c'est que le Calvaire est le vrai mont des amants. Son blason personnel c'est celui qu'il a donné à ses chères Filles de la Visitation. C'est un cœur humain percé des flèches de l'amour, mais dominé par la croix et tout entouré d'épines. Il peut dire comme son cher patron saint François d'Assise, que son amour est crucifié et qu'il vit de l'amour de Jésus crucifié. Sans doute il prêche sans cesse la douceur, la bonté et l'indulgence envers le prochain. Mais il sait par expérience, que ces hautes vertus ne sont sérieusement pratiquées que par les âmes mortes à elles-mêmes.

Le fondateur de Saint-Sulpice ne s'y est pas trompé. Déjà de son temps on commençait à dire que l'auteur de la *Vie dévote* avait inauguré un système de vie chrétienne fort commode et indulgent. M. Olier venge la mémoire de celui qu'il aime à nommer son *Père;* et il rappelle que si François n'a pas prêché la mortification dans les mêmes termes que saint Bernard, il la prêche d'une manière plus profonde et plus universelle encore en insistant avec rigueur sur la crucifixion absolue de l'esprit et du cœur.

« Il vient prêcher la croix à sa manière. Ce n'est pas toutefois comme saint François d'Assise, après saint Bernard, saint Bruno, saint Benoît, pour la prêcher toute affreuse par les austérités et les macérations de la chair; mais pour prêcher la croix intérieure et les mortifications du cœur et de l'esprit, suivant l'instruction de Jésus-Christ et de saint Paul son disciple : *Si spiritu facta carnis mor-*

tificaveritis, vivetis (Rom., VIII, 13). C'était une leçon presque inconnue avant lui, car la mortification ne passait que pour une vertu de cloître, et non essentiellement chrétienne, et sans laquelle il est impossible d'être chrétien[1]. »

C'est le jour de la fête de saint Jean l'Évangéliste que François de Sales célébra, pour la dernière fois, le Sacrifice eucharistique. Cette coïncidence n'est pas fortuite. Il semble que Notre-Seigneur devait choisir ce jour sacré pour la dernière communion de celui qui depuis tant d'années reproduisait sur la terre la figure du Disciple bien-aimé.

Il nous rappelle saint Jean par sa piété comme par sa charité, par son zèle comme par la sublimité de sa doctrine, par son amour de l'Eucharistie comme par son amour de la très sainte Vierge; on le sait déjà, toute sa vie spirituelle fut un long repos sur la poitrine du divin Maître.

A la fin du XVIIe siècle, lorsque, dans ses extases, la Bienheureuse Marguerite Marie pénétrera les secrets du ciel, elle verra Notre-Seigneur lui manifester saint Jean, saint François d'Assise et son Bienheureux Père comme ses grands modèles dans le culte du Sacré-Cœur. C'est l'impression définitive que les âmes pieuses retirent de l'étude attentive de la physionomie de l'évêque de Genève. Il se révèle à nous, comme un nouveau saint Jean qui reposa sur la poitrine du Maître pendant la cène eucharistique. Avec saint François, il se présente comme un Séraphin d'amour qui puise sa sainteté dans les plaies de Jésus Crucifié et qui n'a pas d'autre ambition que de conduire les âmes au cœur de Jésus-Christ.

1. Panégyrique de saint François de Sales reproduit à la fin des *Œuvres de M. Olier* publiées par Migne. Le texte imprimé diffère notablement du manuscrit.

CHAPITRE IV

SA FOI.

Éclairé de lumières surnaturelles par un contact habituel avec la Divinité, si je puis ainsi dire, François mettait sa gloire à abaisser son esprit et son cœur devant la véracité de Dieu nous révélant ce que nous devons croire, et devant l'autorité de l'Église, interprète de la révélation divine. Loin que cette soumission de sa raison eût pour lui quelque chose de pénible, ce lui était, au contraire, un bonheur incomparable de n'être point abandonné aux versatilités et aux ténèbres de son propre esprit, et d'être dirigé dans sa croyance par l'autorité infaillible de l'Église. « Je sens en « moi, disait-il à sainte Chantal [1], de si vifs transports « d'amour pour la foi, que toute ma vie j'ai désiré mourir « pour elle ; et c'est ce qui m'a conduit diverses fois dans « Genève, au milieu des hérétiques qui en voulaient à ma « vie. »

Il développa sans cesse en lui cette humilité de la foi par une soumission cordiale à l'autorité de l'Église. Nous l'avons vu, dès sa jeunesse à Padoue, protester qu'il ne dira jamais autre chose que ce qui est le plus conforme à la foi catholique. Il persévéra toujours dans cette disposition. Dans les préfaces de la *Vie dévote* et de l'*Amour de Dieu* il soumet ses écrits au jugement de l'Église, « sachant qu'elle

1. *Dép. de la mère de Chaugy.*

est la colonne et fermeté de la vérité dont elle ne peut ni faillir ni défaillir ». Dans le *Traité de l'Amour de Dieu* (Lib. VIII, ch. XIII), il tient à rappeler les mêmes principes.

Rempli de ces pensées de la foi catholique, il ne peut supporter que l'autorité séculière se mêle de régler les affaires ecclésiastiques, notamment en instituant les évêques et les pasteurs; et dans ses controverses avec les protestants, il aime à rappeler sans cesse que les « missions extraordinaires sont des illusions diaboliques et non des inspirations célestes si elles ne sont reconnues et approuvées par les pasteurs qui sont de la mission ordinaire ». Il puisait ces sentiments dans la lecture respectueuse des Pères et des théologiens. Il avait une vénération singulière pour saint Thomas d'Aquin. La *Somme théologique* était toujours sur sa table, dans le cours de ses études; et selon une pieuse tradition, il la lisait souvent à genoux. Aussi, ni la lecture des livres enfantés par l'hérésie, qu'il étudia pour les réfuter, ni la fréquentation des hérétiques, parmi lesquels il vécut pour les convertir, ne put porter aucune atteinte à sa foi; et il voyait en cela un bienfait du ciel dont il se plaisait à le remercier avec un cœur tout pénétré de reconnaissance. « Quelles actions de grâces ne dois-je pas à Dieu, disait-il, « de ce que mon faible et jeune esprit a pu parcourir les « livres les plus empestés des hérétiques sans ressentir la « moindre impression de leur mal! O Dieu! quand je « pense à ce bienfait, je tremble d'horreur de mon ingra- « titude[1]. » — « Quand je considère, dira-t-il plus tard[2], « l'aveuglement palpable et manifeste de ces pauvres bre- « bis errantes, la beauté de notre sainte foi me paraît si « ravissante, que j'en meurs d'amour, et m'est avis que je « dois serrer le don précieux que Dieu m'en a fait dedans « un cœur tout parfumé de dévotion. Ma très chère fille, « remerciez cette clarté souveraine qui répand si misé-

1. E. N., lettre 496e, t. XIV, p. 94.
2. *Ib.*, lettre 728e (XV, 125).

« ricordieusement ses rayons dans mon cœur, qu'à me-
« sure que je vis parmi ceux qui en sont privés, je vois
« plus clairement sa grandeur et sa désirable suavité. »

Sa foi, en effet, semblait aller toujours croissant. « Il suf-
« fisait de le fréquenter, dit sainte Chantal [1], pour recon-
« naître que Dieu lui avait communiqué le don de la foi
« dans une perfection éminente, et donné sur nos mystères,
« sur le sens des Écritures et de la vraie doctrine de l'Église,
« des connaissances tout à fait extraordinaires : l'Esprit-
« Saint avait répandu au centre de son âme une lumière
« si claire, qu'il voyait les vérités de la foi d'une simple
« vue, avec une certitude, un goût et une suavité incom-
« parables qui lui causaient des ardeurs intérieures, des
« extases, des ravissements de volonté, et faisaient ac-
« quiescer délicieusement son esprit et son cœur aux belles
« vérités qui lui étaient montrées... Lorsque notre esprit [2],
« eslevé au-dessus de la lumière naturelle, commence à
« voir les vérités sublimes de la foi, ô Dieu, quelle allé-
« gresse! L'âme se fond de plaisir en oyant la parole de
« son céleste Époux, qu'elle trouve plus douce et suave
« que le miel de toutes les sciences humaines, ou en voyant
« sa face, non, il est vrai, au plein jour de la gloire, mais
« comme en la prime aube du jour... Oh! combien dé-
« licieuse est la sainte lumière de la foi, par laquelle nous
« savons avec une certitude non pareille, non seulement
« l'origine et la destination des créatures, mais aussi la
« naissance éternelle du grand et souverain Verbe divin,
« lequel, avec le Père et le Saint-Esprit, est un seul Dieu
« très unique, très adorable et béni ès siècles des siècles!
« Le docte Platon ne ceut oncques ceci, l'éloquent Démos-
« thènes l'a ignoré. *Hoc doctus Plato nescivit, hoc Demo-*
« *sthenes eloquens ignoravit* [3]... Les heureux pèlerins d'Em-

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 24.
2. *Traité de l'amour de Dieu*, liv. III, ch. IX.
3. S. Hieron., II. *ad Paulin.*, col. 570, ed. Bened., t. IV.

« maüs disaient, en entendant les paroles de la foi : *Nostre* « *cœur n'était-il pas tout ardent tandis qu'il nous parlait en* « *chemin ?* Or, si les vérités divines procurent de si grandes « suavités estant proposées en la lumière obscure de la « foi, ô Dieu! que sera-ce quand nous les contemplerons « en la clarté du midi de la gloire? La reine de Saba qui, « à la grandeur de la renommée de Salomon, avait tout « quitté pour le venir voir, estant arrivée en sa présence « et ayant entendu les merveilles de la sagesse qu'il res- « pandait dans ses propos, s'escria que ce qu'on lui avait « dit de cette sagesse n'estait pas la moitié de ce que « l'expérience lui en faisait connaître. Ah! que belles et « aimables sont les vérités que la foi nous révèle par l'ouïe, « mais quand, arrivés en la céleste Jérusalem, nous ver- « rons le Roi de gloire assis sur le trône de sa Sapience « manifestant avec une clarté incompréhensible les mer- « veilles de sa vérité souveraine, et que nous verrons à nu « ce que nous avons cru ici-bas, oh! alors, très cher Théotime, « quels ravissements, quelles extases, quelles admirations, « quel amour, quelles douceurs! Non, jamais, dirons-nous « en cet excès de suavité, nous n'eussions pensé voir « des vérités si délectables. »

A la vue d'une telle foi, on conçoit ce que nous rapportent les témoins qui ont déposé dans le procès de sa canonisation. « Il avait, disent-ils, une grâce spéciale pour « expliquer et faire entendre les plus hauts mystères; il « les développait avec tant de facilité et de grâce, que les « plus simples comprenaient aisément [1]. Il excellait à ra- « mener à la foi les âmes égarées, à affermir les esprits « chancelants, à consoler et calmer les personnes tentées « sur la profondeur de nos mystères [2]. Où l'entendement, « leur disait-il, rencontre plus d'obscurité, la foi a plus de « lustre. » Mais, en général, il enseignait que, dans les

1. *Dép. de Passier.*
2. *Dép. de la Mère de Chaugy.*

tentations contre la foi, il faut vaincre en fuyant plutôt qu'en combattant et raisonnant; qu'il faut imiter ceux qui défendent une place assiégée, et qui, voyant les ennemis attaquer un poste ou donner l'escalade d'un côté, font une sortie par une autre porte et prennent l'ennemi à dos; qu'ainsi, quand la tentation contre la foi assiège l'entendement et veut emporter la raison, il faut, au lieu de s'amuser à disputer et à raisonner, sortir par la porte de la volonté et faire une bonne charge; s'élançant de vive force, par de saintes affections et de très humbles soumissions de notre volonté à l'autorité de la sainte Église, disant, par exemple : « Vive Jésus en qui je crois! vive la sainte Église « à qui j'adhère! O mère des enfants de Dieu, jamais je ne « me séparerai de vous, je veux mourir en votre sein [1]. »

Pour affermir la foi, le saint évêque disait qu'il ne connaissait rien de mieux que de marcher à sa lumière et de vivre de sa vie. « Quand il vous arrive quelque notable dif- « ficulté, disait-il, ne remuez rien que vous n'ayez premiè- « rement regardé l'éternité. » C'était une de ses maximes, raconte M. de Belley, qu'il faut marcher devant Dieu selon l'esprit de la foi et non selon le sens humain, c'est-à-dire emprunter à la foi la règle de ses actions, de ses paroles et de ses désirs, se laisser constamment guider par elle, comme les Israélites dans le désert suivaient la colonne qui les précédait, et retracer en toute sa conduite les maximes de l'évangile, les exemples de Jésus-Christ et des saints. Il ne voulait point qu'on se portât à une chose parce qu'on y a du goût, qu'on s'en abstînt parce qu'on y a du dégoût; c'était ce qu'il appelait vivre selon la chair et les sens, et non selon la foi. « Une personne, disait-il [2], est bien douce, « bien agréable; elle m'aime et me rend service : chérir « uniquement pour cela, c'est aimer selon la chair et les « sens, car les animaux, qui n'ont pour guide que la chair

1. *Dép. du Seigneur de Charmoisy.* — E. N., lettre 234e (XII, p. 352).
2. Lettres, XVII, p. 206.

« et les sens, aiment leurs bienfaiteurs et ceux qui les trai-
« tent avec douceur et affection. Mais une personne est
« rude, aspre, incivile : je l'aborde, je lui témoigne de
« l'affection, je lui rends service, non que j'y aie du plai-
« sir, mais parce que cela est selon le bon plaisir de Dieu;
« c'est là agir en esprit de foi. Je suis triste, et à cause de
« cela je ne veux pas parler : les perroquets font ainsi. Je
« suis triste; mais puisque la charité veut que je parle, je
« le ferai; c'est là vivre de la foi. Je suis mesprisé, et je
« m'en fasche : les paons et les singes font ainsi. Je suis
« mesprisé, et je m'en resjouis : c'est là imiter les apostres.
« Vivre donc de la foi, c'est faire les actions, dire les pa-
« roles, avoir les pensées que l'esprit de foi requiert de
« nous. »

Aussi le saint évêque avait-il l'œil toujours ouvert sur son intérieur pour y entretenir continuellement cette vie de la foi. « Ceux qui l'ont longuement fréquenté, dit un de « ses historiens[1], ont reconnu qu'il ne suivait en rien ses « inclinations naturelles »; et lorsqu'elles se présentaient à lui, il les foulait sous les pieds sans en tenir aucun compte, pour n'agir et ne parler qu'en vue de Dieu. « Nous « ne devons plus, disait-il, nous servir de notre cœur, de « nos yeux, de nos paroles pour contenter notre humeur et « nos inclinations, mais seulement pour le service de l'é- « poux céleste. » Aussi toutes ses actions, les plus communes comme les plus relevées, il les accompagnait d'une vue de foi; et c'était le plus souvent l'intention très pure de plaire à Dieu, un désir ardent de faire la chose le mieux possible pour le pur amour du Sauveur, vers lequel son cœur aspirait sans cesse par de saints élancements ou du moins par des regards intérieurs pleins d'affection; de sorte qu'on peut dire, avec l'historien déjà cité[2], que toute l'économie de son âme lui était continuellement présente; rien ne s'y

1. Le P. la Rivière, p. 534 et 582.
2. Le P. la Rivière, p. 511.

passait, rien ne s'y omettait, qu'il ne s'en rendît compte à la lumière de Dieu; et de cette excellente clarté provenait une délicatesse de conscience si grande, qu'il n'eût pu souffrir en lui volontairement, je ne dis pas ce qu'il savait pouvoir déplaire à Dieu, mais même ce qu'il croyait devoir lui être moins agréable comme moins parfait.

CHAPITRE V

SON ESPÉRANCE.

L'espérance chrétienne a deux parties distinctes : d'un côté elle aspire à la possession de Dieu dans le ciel et compte sur le secours d'en haut pour parvenir à ce bonheur ; de l'autre, elle se repose en la providence de Dieu avec un abandon filial au milieu de tous les événements de la vie. Sous le premier rapport, c'est l'espérance chrétienne dans le sens strict du mot ; sous le second rapport, c'est l'espérance dans un sens plus large, ou la confiance en Dieu. Or François de Sales, loin d'avoir fait défaut à l'espérance sous aucun de ces deux rapports, y a merveilleusement excellé.

Ne regardant cette terre que comme un lieu d'exil, il aspirait de toute son âme vers les biens de la vie future, et aimait à redire souvent les paroles du prophète : « Oh ! que « la durée de mon exil se prolonge ! Mon âme languit loin « de ma patrie : *Heu ! quia incolatus meus prolongatus est !* « *Multum incola fuit anima mea* [1] *!* » Un jour qu'il redisait ces tendres soupirs devant l'évêque de Belley [2], celui-ci, s'imaginant qu'il faisait allusion à son éloignement de Genève, lui répondit par ces autres paroles des Juifs bannis de Jérusalem : « Nous nous sommes assis sur les bords des fleuves « de Babylone, et là nous avons pleuré en nous souvenant

1. Ps. cxix, 5.
2. *Esprit de saint François de Sales*, part. IIe, sect. iii.

« de Sion : *Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus,*
« *cum recordaremur Sion*[1]. — Ah! répliqua-t-il, ce n'est pas
« cet exil qui me touche : ne suis-je pas encore trop bien
« dans notre cité de refuge, le cher Annecy? Je parle de
« l'exil de cette vie. Tant que nous sommes ici-bas, ne
« sommes-nous pas exilés de Dieu et de notre patrie? Mal-
« heureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de
« mort?

« — Vous n'avez pas raison, reprit l'évêque de Belley,
« de vous déplaire en cette vie, où tout vous sourit : je ne
« vois que fête pour vous; vos ennemis vous respectent, et
« les ennemis même de la religion vous honorent; vous
« êtes les délices de tous ceux qui vous fréquentent. — Tout
« cela, dit le saint évêque, est bien peu de chose, et il y
« faut peu compter. Ceux qui chantèrent Hosanna au fils
« de David, crièrent, trois jours après : Crucifiez-le! *Cruci-*
« *fige!* D'ailleurs, rien ne m'est plus cher que mon âme, et,
« quand on m'offrirait de vivre aussi longtemps que j'ai
« déjà vécu, avec tous les contentements et toutes les pros-
« pérités qui se peuvent désirer en cette vie, qu'est-ce que
« tout ce qui passe, en regard de l'éternité?... Oh! que
« l'éternité est désirable, écrivait-il à sainte Chantal[2], au
« prix des misérables vicissitudes d'ici-bas! Laissons cou-
« ler le temps avec lequel nous nous écoulons petit à petit
« pour être transformés en la gloire des enfants de Dieu...
« Que l'éternité est incomparablement plus aimable, puis-
« que sa durée est sans fin, ses jours sans nuits, et ses
« contentements invariables[3]! Qui aspire à l'éternité doit
« trouver légères les adversités de cette vie qui ne durent que
« de chétifs et courts moments[4]. » Fort éloigné de ce faux
mysticisme que les quiétistes devaient un jour lui attribuer,

1. Ps. CXXXVI, 1.
2. Lettre 563e, tome XIV.
3. Tome XVI, p. 119.
4. Lettre sans date, XXI.

c'était par cette espérance de l'éternité qu'il consolait tous ceux qui avaient perdu ou étaient en péril de perdre quelques-uns des leurs : « Oh ! si une fois nous avons notre « cœur bien pénétré de la sainte et bienheureuse éternité, « écrivait-il un jour à la Mère de Chantal [1], allez, dirons-nous « à tous nos amis, allez, chers amis, en cet Être éternel à « l'heure que le roi de l'éternité vous a marquée ; nous y « irons aussi après vous. Et, puisque ce temps ne nous est « donné que pour cela et que le monde ne se peuple que « pour peupler le ciel, quand nous allons là, nous faisons « tout ce que nous avons à faire. » « Oui, vraiment, disait-« il un autre jour [2], les passages de nos amis à une vie « meilleure sont très aimables, puisqu'ils se font pour peu-« pler le ciel et agrandir la gloire de notre roi ; un jour « nous irons les rejoindre, et, en attendant, apprenons « soigneusement le cantique du saint amour, afin que « nous le chantions plus parfaitement dans l'éternité. Bien-« heureux ceux qui ne mettent point leur confiance dans « la vie présente et ne l'estiment que comme une planche « pour passer à la vie céleste, dans laquelle seule il faut « placer nos espérances... » « En voyant [3] ce monde et ses « faux biens se rompre devant nos yeux, reconnaissons le « tort que nous avons de loger nos affections et d'espérer « nos contentements ailleurs qu'en Dieu et en son éternité. » « Il n'y a personne, disait-il encore, qui ait le cœur plus « tendre en amitié que moi et qui ressente plus vivement « les séparations ; néanmoins je tiens pour si peu cette va-« nité de la vie, que jamais je ne me retourne vers Dieu « avec plus d'amour que quand il m'a frappé... Il ne faut « voir dans la mort que le passage à l'éternité [4], où les ami-« tiés commencées en ce monde se reprendront pour ne

1. Lettre 870e (XV, p. 376).
2. *Dép. de sainte Chantal,* art. 25.
3. Lettre sans date, XXI.
4. *Ibid.,* XVIII, p. 26.

« plus jamais recevoir de séparation. Attendons courageu-
« sement que l'heure de notre départ sonne, pour aller où
« nos amis sont déjà arrivés. Je ne vous défends pas de
« pleurer[1]; Notre-Seigneur pleura bien sur Lazare, et vrai-
« ment je pleure bien aussi, moi, en semblables occasions;
« mon cœur de pierre ès choses célestes, jette des eaux
« pour ces sujets; mais je désire que vous ne pleuriez pas
« démesurément et que vous témoigniez préférer l'éternité
« à l'image de ce monde. »

« Nous devons, ajoutait-il gracieusement[2], imiter les al-
« cyons, qui, faisant leur nid sur la mer, les font au dire
« de quelques-uns tout ronds et si bien pressés que l'eau de
« la mer ne les peut nullement pénétrer; seulement au-
« dessus il y a un petit trou par lequel il peuvent respirer
« et aspirer. Oh! que je souhaite que nos cœurs soient
« comme cela bien pressés, bien calfeutrés de toutes parts,
« afin que si les tourmentes et tempestes du monde les
« saisissent, elles ne les pénètrent pourtant point, et qu'il
« n'y ait aucune ouverture que du côté du ciel, pour aspirer
« et respirer à Notre-Sauveur! Oh! ma Fille, le doux Jésus
« veuille nous rendre tels qu'environnés du monde et de la
« chair, nous ne vivions pourtant que de l'esprit; que,
« parmi les vanités de la terre, nous visions toujours au
« ciel; que, vivant avec les hommes, nous le louions avec
« les anges et que l'affermissement de nos espérances soit
« toujours en haut et au paradis? Quand le divin amour
« nous consumera-t-il pour nous faire mourir à nous-
« mêmes et nous faire vivre entièrement à Notre-Sauveur. »

En même temps que le saint évêque aspirait si ardemment à la possession de Dieu dans le ciel, il confessait du fond de son cœur, qu'à ne considérer que sa misère, il ne méritait que l'enfer; mais, plein d'une humble confiance en la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, il espé-

1. Lettre sans date, XXI.
2. Lettre 321e (XII, p. 126).

rait fermement partager un jour le bonheur des élus[1] : « Et que ferait Notre-Seigneur de sa vie éternelle, disait-il[2], « s'il ne la donnait aux pauvres, petites et chétives créatures « comme nous, qui ne voulons espérer qu'en sa souveraine « bonté? Vive Dieu! j'ai cette confiance bien ferme au fond « du cœur, que nous vivrons éternellement avec Dieu; nous « serons un jour tous ensemble au ciel; il faut prendre « courage, nous irons bientôt là-haut... O mon Dieu, que « je trouve de consolation dans l'assurance que j'ai que « mon cœur sera éternellement abîmé dans l'amour du « cœur de Jésus! Que la Providence nous conduise où il « lui plaira, qu'importe? nous arriverons à ce port[3]. »

Un gentilhomme, que la crainte de la mort et des jugements de Dieu avait jeté dans une profonde tristesse, le consultait un jour : « Hélas! lui répondit-il[4], que c'est un « étrange tourment que celui-là! Mon âme, qui l'a enduré « six semaines durant, est bien capable de compatir à ceux « qui en sont affligés; mais il faut que je vous parle cœur à « cœur, et que je vous dise que quiconque a un vrai désir de « servir Notre-Seigneur et de fuir le péché ne doit nulle- « ment se tourmenter de la pensée de la mort et du juge- « ment. S'il faut craindre l'un et l'autre, ce ne doit pas être « de cette crainte qui abat et déprime la vigueur de l'âme, « mais d'une crainte mêlée de confiance, et par cela douce. « Dieu nous aidera, pourvu que nous l'en priions. Puisque « vous désirez être tout à Dieu, espérez en lui : qui espère « en lui ne sera point confondu. »

Plein de ces sentiments, il disait un jour à M. de Belley, dans son langage simple et naïf, qu'il fallait mourir entre deux oreillers, l'un de l'humble confession que nous ne méritons que l'enfer, l'autre d'une entière confiance que Dieu,

1. *Dép. de sainte Cantal*, art. 25.
2. *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] p., sect. xv et xxx.
3. *Dép. de sainte Chantal.*
4. Sans date, XXI.

dans sa miséricorde, nous donnera son paradis. Et, une autre fois que sainte Chantal était malade à l'extrémité : « Mettez votre tête, lui dit-il, au pied de la croix, et tenez-« vous là humblement et pleine de confiance pour recevoir « les mérites du sang qui en découle. » C'était cette ferme espérance du ciel qui l'encourageait parmi les peines cuisantes et les travaux immenses de son épiscopat. « La « grandeur de nos espérances en la vie éternelle, disait-il, « doit nous rendre presque inconsidérables tous les événe-« ments de cette vie temporelle » ; et il aimait à redire souvent et à inculquer aux autres ces deux vers, dont le sens vaut mieux que la poésie :

A cause des biens que j'attends,
Les travaux me sont passe-temps.

Sa confiance en Dieu parmi tous les événements au milieu desquels il se trouva n'était pas moins admirable[1]. Frappé de cette considération que Dieu est pour nous un tendre père qui fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment ; que, Notre-Seigneur ayant envoyé les apôtres sans argent et sans provisions, rien cependant ne leur avait manqué, et que tous les événements, grands ou petits, partent de la main paternelle de la Providence, sans laquelle un cheveu ne tombe pas de notre tête, il se reposait en Dieu avec plus de confiance que ne fit jamais enfant sur le sein de sa mère. « Notre-Seigneur, disait-il, m'a appris cette leçon dès ma « jeunesse, et si j'étais à renaître, je voudrais me laisser « gouverner jusque dans les moindres choses par cette « divine providence, avec une simplicité d'enfant et un pro-« fond mépris de toute prudence humaine... Ce m'est une « grande jouissance, ajoutait-il, de marcher les yeux fermés « sous la conduite de la Providence. Ses desseins sont im-« pénétrables, mais toujours doux et suaves à ceux qui se

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. xv ; XIIIe part., sect. II.

« confient en elle. Laissons-la donc conduire notre âme, « qui est sa barque, elle nous fera surgir à bon port. « Heureux ceux qui se confient en Celui qui peut comme « Dieu et veut comme père nous donner tout ce qui nous « est bon; malheureux, au contraire, ceux qui mettent « leur confiance dans la créature : celle-ci promet tout, « donne peu et fait payer bien cher le peu qu'elle donne. »

Un jour qu'il était contrarié dans un projet qui lui tenait fort à cœur, il écrivit à sainte Chantal : « La Providence l'a « ainsi disposé, et vous savez quelle fidélité mon cœur lui a « vouée : je la laisse régler et gouverner toutes choses « comme il lui plaît, sans m'embarrasser de mes affec- « tions. » — « J'attends de pied coy une grande tempête, « écrivait-il dans une autre circonstance à la même confidente « de ses pensées [1], mais je l'attends joyeusement, et re- « gardant en la providence de Dieu, j'espère que cet orage « sera pour sa plus grande gloire et pour mon repos; et « cette attente me remplit de consolation. » Un jour qu'il passait sur le lac de Genève dans une petite embarcation peu solide, il éprouvait une jouissance ineffable à voir sa vie si pleinement entre les mains de la Providence, qu'il n'était séparé de la mort que par une planche de trois doigts [2].

Toujours animé de cette ferme confiance, avait-il à entreprendre quelque affaire qu'il croyait dans l'ordre de Dieu, il commençait par la placer sous la conduite de la Providence; et, cela fait, il se tenait calme et assuré du succès. Lorsqu'il ne trouvait point d'appui à ses desseins, ou qu'il prévoyait, selon la prudence humaine, de l'impossibilité dans l'exécution, loin de concevoir quelque inquiétude ou d'être ébranlé dans sa confiance, il n'en était alors que plus ferme et plus content. « Je ne vois point de jour à l'établissement de

1. Lettre 240e (XII. 388).
2. Lettre 403e (XIII. 297).

« notre institut. disait-il un jour à sainte Chantal [1], mais je « suis sûr que Dieu le fera réussir, » comme en effet la chose arriva peu après. Cette confiance ne l'empêchait pas cependant d'agir de son côté. Hardi et intrépide parce qu'il espérait, il poussait l'entreprise par tous les moyens, sans jamais se décourager ; et sa maxime était que, quand Notre-Seigneur nous commet une affaire, il faut la poursuivre jusqu'au bout, en dépit de toutes les difficultés, et ne jamais l'abandonner.

Était-il en butte à des tentations terribles, car Dieu, pour perfectionner sa vertu, voulut qu'il y fût exposé, sa confiance le rendait plein de courage. « Je suis fort tour-« menté, écrivait-il un jour à sainte Chantal ; il me semble « que je n'ai nulle force pour résister, et que, si l'occasion se « présentait, je succomberais ; mais plus je me sens faible, « plus je mets ma confiance en Dieu ; et je tiens pour certain « qu'en présence de l'occasion, Dieu me revêtirait de sa « force, et que je dévorerais mes ennemis comme des agne-« lets [2]. »

Sa prière tardait-elle quelquefois à être exaucée, il ne se décourageait point. « La Providence ne diffère son secours, « disait-il, que pour provoquer notre confiance. Si notre Père « céleste ne nous accorde pas toujours ce que nous deman-« dons, c'est pour nous retenir auprès de lui et nous donner « sujet de le presser par une amoureuse violence, ainsi « qu'il le fit bien voir à ces deux pèlerins d'Emmaüs, avec « lesquels il ne s'arrêta que sur la fin du jour et quand ils « le forcèrent... »

Enfin, dirigeait-il des âmes éprouvées, il leur prêchait la confiance avec un accent propre à la leur inspirer. « Vien-« nent l'orage et la tempête, écrivait-il à l'une d'elles, vous ne « périrez pas, vous êtes avec Jésus. Si la peur vous saisit, « criez fort : O Sauveur ! sauvez-moi. Il vous tendra la main,

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
2. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

« serrez-la bien et allez joyeusement, sans philosopher sur « votre mal. Tant que saint Pierre a confiance, la tempête « ne peut le faire enfoncer; dès qu'il craint, il enfonce. La « peur est un plus grand mal que le mal même. Il ne faut pas « vouloir qu'aucune feuille de votre arbre soit agitée, mais « il doit vous suffire qu'il demeure profondément enraciné. « Si vous faites des chutes, prosternez-vous devant Dieu « pour lui dire en esprit de confiance et d'humilité : Misé- « ricorde, Seigneur, car je suis infirme. Relevez-vous « ensuite en paix et allez en avant, bannissant toute dé- « fiance par la pensée que Dieu est plus miséricordieux « que nous ne sommes misérables. Souffrez sans trouble « la privation des goûts sensibles, un seul acte fait avec sé- « cheresse valant mieux que plusieurs faits avec une grande « tendresse, pourvu qu'il soit fait avec un amour plus fort, « quoique moins agréable. Enfin, faites de tout vous-même « un abandon paisible à la Providence au milieu des acci- « dents de la vie et en présence même de la mort. Dieu « vous a gardé jusqu'à présent; tenez-vous à la main de sa « providence, et il vous assistera; et là où vous ne pourrez « marcher, il vous portera. Ne pensez pas à ce qui vous « arrivera demain : car le Père éternel, qui a eu soin de « vous aujourd'hui, en aura soin demain et toujours. Ou il « ne vous donnera pas de mal, ou, s'il vous en donne, il « vous donnera un courage invincible pour le supporter. « Si vous êtes en butte aux assauts des tentations, ne dé- « sirez pas d'en être affranchi. Il est bon que nous les « éprouvions, afin d'avoir l'occasion de les combattre et « de remporter des victoires. Cela sert à pratiquer les plus « excellentes vertus et à les établir solidement dans l'âme. »

CHAPITRE VI

SON AMOUR POUR DIEU.

Il est un amour renfermé dans l'espérance, dit saint François de Sales[1]; et cet amour est bon parce qu'il nous unit à Dieu, mais il est imparfait, car il se mélange avec l'amour de notre propre intérêt, puisque, si nous aimons Dieu, c'est qu'il est bon envers nous et veut nous rendre heureux. L'amour parfait, au contraire, ou la vraie charité, s'élève au-dessus de tout intérêt propre; par lui, nous aimons Dieu, non pas en vue du bien qu'il nous a fait ou qu'il nous réserve, mais parce qu'il est en lui-même l'infinie perfection, digne par elle seule de ravir tous les cœurs, la bonté souveraine, la beauté incomparable qui ne peut jamais être assez aimée, quand même nous n'en aurions reçu aucun bien et que nous n'aurions à en attendre aucune récompense; nous aimons Dieu parce qu'il est Dieu. Voilà l'amour pur, la parfaite charité, dont saint François de Sales nous offre un magnifique modèle et dont il fut l'admirable docteur.

La preuve qu'il a ainsi aimé Dieu se trouve d'abord dans son attention délicate à observer non seulement les préceptes, mais les conseils évangéliques, et à fuir jusqu'aux apparences du péché, « de même, disait-il avec son gra-
« cieux langage, que la colombe des Cantiques, qui, fai-
« sant son séjour sur le bord des eaux pour y voir de loin

1. *Traité de l'amour de Dieu*, l. II, ch. XVII.

« l'ombre des oiseaux de proie, s'envole et se cache dans « sa retraite à la première vue de cette ombre[1] ». Encore était-ce peu pour lui, raconte un de ses historiens[2], de ne point déplaire au Dieu qu'il aimait uniquement; il s'attachait en tout à lui plaire le plus parfaitement qu'il lui était possible : et, s'il eût entrevu un moyen de lui plaire un peu davantage, il l'eût suivi à l'instant, quand il lui en eût dû coûter la vie. Sainte Chantal confirme la même observation : — « Ce n'est pas, dit-elle, qu'il ne commît « quelque imperfection; mais, quand cela lui arrivait, « c'était par faiblesse ou pure surprise; et jamais il n'en « eût laissé une seule s'attacher à son cœur, pour petite « qu'elle fût. Tout était si rangé, si calme, et la lumière de « Dieu si claire en cette bienheureuse âme, plus pure que « le soleil, plus blanche que la neige, qu'il voyait jus- « qu'aux moindres atomes de ces mouvements; et jamais « il ne souffrait volontairement en lui ce qu'il y voyait de « moins parfait; son amour ne le lui permettait pas : car, « disait-il, il faut lier toutes nos affections et passions, « toutes nos inclinations et aversions avec la chaîne d'or « du saint amour[3], et, si je connaissais dans mon cœur la « moindre fibre qui ne fût pas toute détrempée de l'a- « mour de mon Dieu, je l'arracherais à l'instant. Ah! qu'on « m'arrache le cœur, si je ne dois pas l'employer tout entier « à aimer[4]! Ou mourir ou aimer : car la vie sans amour est « pour moi pire que la mort. Mourir à tout autre amour, « pour vivre à celui de Jésus et pouvoir chanter éternelle- « ment : J'aime Jésus[5]. » C'était une de ses maximes que le vrai signe de l'amour divin, c'est d'aimer également Dieu en toutes choses, puisque, ce souverain bien étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour ne

1. *Dép. du chan. Gard.*
2. Le P. la Rivière, p. 559.
3. *Dép. de Rannaud.* — Le P. la Rivière, p. 568
4. *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.
5. *Amour de Dieu*, l. XII, ch. XIII.

peut venir que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui[1]. « Si nous n'aimions que Dieu, disait-il, la « pauvreté et les richesses, la santé et la maladie, la vie et « la mort, toutes les vicissitudes de ce monde nous seraient « indifférentes, parce que nous les verrions toutes en Dieu, « qui les ordonne ou les permet avec une infinie sagesse. »

Il s'appliquait constamment à aimer Dieu, sans considérer les châtiments réservés à ceux qui ne l'aiment pas; et, s'il le craignait, c'était surtout par amour, comme l'ami qui craint de déplaire à son ami, observant en cela sa maxime, qu'aimer par crainte, c'est mettre du fiel dans la nourriture, du vinaigre dans le breuvage; mais que craindre par amour, c'est mettre du suc dans l'absinthe[2]. Par là toute sa vie était comme un exercice continuel d'amour, selon cette autre maxime, qu'il avait souvent à la bouche, que tout ce qui se fait par amour est amour; que le travail, la fatigue et la mort même ne sont qu'amour quand on les subit par amour. Pour peu qu'on l'observât, c'était là un fait facile à reconnaître. Quand il parlait en public, son visage, ses gestes, ses paroles, qui s'enflammaient, révélaient à tous le feu sacré qui brûlait dans son cœur; quand il parlait en particulier, on se sentait embaumé de la céleste suavité de l'amour divin, dans lequel il était comme tout transformé, à ce point qu'on ne pouvait ni se défendre d'éprouver quelque chose des flammes qui le consumaient, ni se rassasier de le voir ou de l'entendre : c'était une jouissance toujours nouvelle.

Cet amour dominait si parfaitement en lui toute autre affection, que rien au monde ne pouvait lui donner de contentement que Dieu seul, auquel il se tenait uni constamment, purement et sans mélange d'aucune autre vue,

1. *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] part., sect. XXXIII. — XI[e] part., sect. II.
2. *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] part., sect. VIII. — Fin du *Traité de l'amour de Dieu*.

et que même un jour il eut le courage de dire à une personne qui lui était très chère : « Voyez-vous, si Dieu me commandait de vous sacrifier, comme il commanda à Abraham de lui sacrifier Isaac, je le ferais à l'instant [1]. » Mais voici qui révèle mieux encore la force de son amour. Souvent on l'a entendu exprimer le désir de mourir martyr pour l'amour de Dieu, non pas comme ces martyrs à qui le ciel ôtait le sentiment de leurs souffrances, mais en ressentant toutes les douleurs des plus affreux tourments, afin de mieux prouver à Dieu son amour.

Cependant il gémissait de ne pas encore l'aimer assez : « Vous ne sauriez imaginer, écrivait-il à une personne, « le sentiment que j'ai du désir d'aimer toujours plus. Et « pourquoi vivrons-nous, si ce n'est pour mieux aimer cette « bonté souveraine? O amour éternel, mon âme vous veut, « vous choisit pour son partage [2]... Je ne vous puis rien « dire de mon âme, écrivait-il à sainte Chantal [3], sinon qu'elle « sent de plus en plus un très ardent désir de n'estimer « rien que la dilection de notre Sauveur... Oh ! qu'il faut « désirer cet amour et aimer ce désir, puisque la raison « veut que nous désirions à jamais d'aimer ce qui ne peut « jamais estre assez aimé, et que nous aimions à désirer « ce qui ne peut jamais estre assez désiré. » Aussi aspirait-il chaque matin à aimer plus que la veille ; à chaque heure, à aimer plus qu'à l'heure précédente, et chaque année, à aimer plus que l'année d'avant. « Je finis « cette année, écrivait-il, avec un désir non seulement « grand, mais cuisant de m'adonner meshui davantage au « saint amour : Dieu, pourquoi vivrons-nous l'année sui« vante, si ce n'est pour vous aimer plus ardemment ! O « Dieu, ou faites-nous mourir, ou faites-nous plus aimer ! « O mon Dieu, s'écrie-t-il ailleurs [4], quel bonheur et quelle

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.
2. Lettre 325ᵉ (XIII, 133).
3. *Esprit de saint François de Sales*, XIIIᵉ part., sect. XII.
4. *Esprit de saint François de Sales*, XIIIᵉ part., sect. X.

« gloire de vous être uni par les chaînes de l'amour, de « brûler d'un même feu d'amour et dans une même four- « naise avec vous ! Oh ! de quel amour ne devons-nous pas « être embrasés à la vue des flammes qui sont en vous ! « Hélas ! quand serons-nous unis à Dieu de l'union par- « faite ? Quand aurons-nous des cœurs tout consumés de « son amour ? Oh ! que j'ai de désir que nous soyons bien « anéantis en nous-mêmes pour vivre tout à Dieu ! Qu'est- « ce que je demande à Dieu, sinon le pur et saint amour « de mon Sauveur. »

Dans l'ardeur de son amour, le saint évêque avait souvent à la bouche cette maxime : « A qui Dieu est tout, le « monde n'est rien, » maxime conforme au mot de saint François d'Assise : *Mon Dieu est mon tout ;* et à celui de sainte Thérèse : *Tout ce qui n'est pas Dieu ou pour Dieu ne m'est rien ;* et, en développant ces paroles, qu'il aimait à commenter, il avait coutume de dire : « Rien ne peut sa- « tisfaire en ce monde celui qui ne se contente pas de Dieu : « *Cui quod satis est satis non est, huic unquam satis nihil* « *est*[1]. Qui a l'amour de Dieu n'a plus ni crainte, ni désir, « ni espérance, ni courage, ni joie que pour Dieu, et tous « ces mouvements sont confondus en un seul amour cé- « leste[2]. Oh ! que c'est une bonne chose de ne vivre qu'en « Dieu, de ne travailler qu'en Dieu, de ne se réjouir qu'en « Dieu[3] ! Pour moi, disait-il, je ne veux plus rien être à per- « sonne, ni que personne me soit rien, sinon en lui et « pour lui seul[4]. Vive Dieu ! il me semble que tout ne m'est « plus rien qu'en Dieu, en lequel et pour lequel j'aime plus « tendrement les âmes. » Et véritablement il était insensible à tout ce qui ne regardait que la terre ; rien ne le touchait que Dieu ou ce qui était selon Dieu : « Notre

1. *Esprit de saint François de Sales*, X[e] part., sect. XXXII.
2. *Traité de l'amour de Dieu*, liv. XI, ch. XX.
3. *Esprit de saint François de Sales*, X[e] part., sect. XXXIII.
4. *Ibid.* — *Dép. de Desfayets.*

« maître, disaient ses domestiques, ne s'anime que pour Dieu,
« il ne s'embarrasse pas de ce qu'on lui sert à table, si les
« mets sont froids ou chauds, insipides ou agréables au
« goût; mais il ne peut souffrir la moindre offense de
« Dieu. »

Enfin, dit sainte Chantal, si on veut bien connaître l'amour dont le saint a brûlé pour Dieu, il n'y a qu'à lire les douze livres de son *Traité de l'amour de Dieu;* il s'y est dépeint naïvement lui-même ; et tout cet admirable ouvrage n'est que l'histoire fidèle de son cœur, et de sa vie [1]. Impossible de lire le chapitre XXII du livre IIe, les chapitres III, VI, VII et XI du livre X^e^; le chapitre XIV du livre XIe, et le chapitre XIII du livre XIIe, sans sentir que l'auteur était tout feu et tout amour pour son Dieu. C'est dans ce beau traité que, son cœur se livrant à l'amour que les théologiens appellent l'amour de complaisance, il s'écrie : « Que vous êtes beau, mon bien-aimé ! que
« béni soit à jamais mon Dieu de ce qu'il est si bon !
« que je meure ou que je vive, je suis trop heureux de
« savoir que mon Dieu est riche en tous biens, et sa
« bonté infinie. » C'est là que, présentant d'autres motifs d'aimer, il raconte l'amour de reconnaissance dont le pénètrent les bienfaits de Dieu, la création, la rédemption, la justification : « Ah ! dit-il, comment peut-on avoir
« un cœur et ne pas aimer une si infinie bonté ! » C'est là enfin qu'il expose l'amour de bienveillance qui est dû à Dieu [2], c'est-à-dire le désir immense que doit ressentir tout cœur chrétien de le voir connu, aimé et servi, et la peine que doit nous causer l'offense de ce père infiniment bon ; amour de bienveillance fondé sur ce principe, que l'amour ne peut souffrir de voir offenser celui qu'il aime. Nous ne suivrons pas le saint auteur dans le développement qu'il donne de cet amour; il nous suffira de dire que

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.
2. *Amour de Dieu*, livres II et V.

sa vie entière en est un développement bien autrement magnifique; car, s'il s'est livré à tant de prédications et de confessions, s'il a ramené dans la bonne voie tant d'hérétiques et de pécheurs, s'il a réformé tant de monastères, s'il a institué l'ordre de la Visitation, s'il a voué sa vie tout entière à des travaux continuels, ce n'a été que pour détruire le règne du péché et répandre l'amour de Dieu dans les cœurs. S'il a écrit tant de lettres de piété, s'il a composé tant de beaux ouvrages, et en particulier son *Traité de l'amour de Dieu*, ce n'a été que parce que, ne pouvant pas prêcher l'amour autant qu'il le désirait, il a pensé que ses livres remplaceraient sa voix et iraient dire à tous les pays comme à tous les siècles ce grand commandement de la loi : « Aimez Dieu de tout votre esprit, de « tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos « forces » ; tant était gravé dans le cœur du saint prélat la parole que rapporte de lui la mère de Chaugy, dans sa déposition, que, « si on aime, il faut travailler à faire aimer « Dieu et à servir le prochain; que la charité est la mère « du zèle et dit toujours au céleste époux comme Rachel « à Jacob : Donnez-moi des enfants, ou je mourrai ».

Pour exciter tous les cœurs à aimer, il ne cessait de redire que le mérite de toutes nos œuvres et la perfection chrétienne consistent dans l'amour : « C'est l'amour, disait-il, « qui donne le prix à toutes nos œuvres : ce n'est pas par la « grandeur ou la multiplicité de nos œuvres que nous plai- « sons à Dieu, mais par l'amour avec lequel nous les fai- « sons ; et souffrir une chiquenaude avec deux onces d'a- « mour vaut mieux qu'endurer le martyre avec une once « du même amour [1]... Chacun, disait-il, encore, se fait une « perfection à sa mode : les uns la mettent dans l'austérité de « la vie, d'autres en l'aumône, d'autres en la fréquentation

1. *Manuscrit de la sœur Fichet*, p. 45. — *Esprit de saint François de Sales*, Ve part., sect. XIII et XIV. — IXe part., sect. XVIII. — XIVe part., sect. XXVI. — XIVe part., sect. XLVIII.

« des sacrements; pour moi, je ne connais d'autre perfection « que d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme « soi-même : toutes les autres pratiques ne sont que des « moyens d'arriver à la charité mais ne sont pas la charité, « qui seule fait la perfection. »

Et quand on lui demandait comment faire pour parvenir à aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même : « Il faut, répondait-il, aimer Dieu de tout son cœur « et son prochain comme soi-même; je ne sais point de « plus grande finesse pour parvenir à aimer que d'aimer, « comme on apprend à étudier en étudiant, à parler en « parlant, à travailler en travaillant. Que les apprentis « commencent ; à force d'aimer, ils deviendront maîtres ; « et que les plus avancés avancent toujours et ne pensent « jamais être arrivés au terme; car la charité de cette vie « peut toujours être augmentée[1]. Désirer d'aimer toujours « davantage, ajoutait-il, c'est le moyen de croître toujours « dans l'amour. Qui bien désire la dilection, bien la cherche; qui bien la cherche bien la trouve. »

C'est pourquoi il recommandait singulièrement la pratique du recueillement, des oraisons jaculatoires et de la présence de Dieu. Pour lui c'était le moyen le plus assuré de s'élever à l'amour divin. Il s'en explique nettement à Philothée aux chap. XII et XIII de la deuxième partie de la *Vie Dévote :* « En cet exercice de la retraite spirituelle et des oraisons jaculatoires gît la grande œuvre de la dévotion. Il peut suppléer au défaut de toutes les oraisons, mais le manquement d'icelui ne peut presque point estre réparé par aucun autre moyen. Sans icelui on ne peut pas bien faire la vie contemplative et ne saurait-on que mal faire la vie active. Sans icelui le repos n'est qu'oisiveté et le travail qu'embarrassement. » Il était le premier à pratiquer ce qu'il enseignait, et rien n'était plus édifiant que le recueil-

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXIX et XXX.

lement du saint prélat et son assiduité à se tenir uni à Dieu. Convaincu que la dissipation, s'il la laissait entrer dans son âme, aurait bientôt dispersé et rendu inutile la bonne semence qu'y auraient déposée les réflexions et les prières de l'oraison du matin, il s'était fait au dedans de lui comme un temple, une solitude intérieure qu'il appelait le *sanctuaire de Dieu*[1]. S'il était seul, il goûtait Dieu tout à son aise; s'il était accablé d'affaires, entouré de personnes qui voulaient lui parler, il se tenait encore uni à Dieu par de fréquentes élévations d'esprit et de cœur. « Il n'est pas « croyable, écrivait-il à sainte Chantal[2], comme je suis tra- « cassé de çà et de là par les affaires; néanmoins mon « pauvre et chétif cœur n'eut jamais plus de repos ni de « volonté d'aimer sa divine majesté. »

« Monseigneur, lui dit un jour une Sœur de la Visitation, « vous portez la vue bien basse par la ville. — Eh! ma fille, « reprit le saint, sans cela pourrait-on marcher en la pré- « sence de Dieu? — Monseigneur, lui dit une autre sœur en « l'interrompant au milieu d'une conversation, est-ce qu'en « causant avec les hommes vous êtes en la présence de « Dieu? — Dieu n'est-il pas partout, répondit-il en souriant, « et n'y faut-il pas penser sans cesse[3]? » Ainsi la charité qui l'obligeait à se répandre au dehors ne lui ôtait rien de l'attention intérieure qu'eût apportée la piété la plus austère; et toutefois ce recueillement n'avait rien de sombre ni de triste : c'était toujours sur son visage une gaieté douce et modérée, qui donnait à ces entretiens un charme infini, la sainte présence de Dieu ajoutant je ne sais quel surcroît d'éclat à ses vertus, comme la présence du soleil augmente le lustre des fleurs[4]. « Lorsque j'avais le bonheur « d'entrer dans sa chambre, auprès de son oratoire, dit un

1. Dom Jean de Saint-François, p. 461.
2. Lettre 576e, t. XIV, p. 252.
3. *Vie de sainte Chantal,* par M. l'abbé Bougaud, t. I, p. 352.
4. Le P. la Rivière, p. 360.

« témoin dans le procès de sa canonisation, je le trouvais « toujours tellement attentif à Dieu et aux choses cé« lestes, qu'il semblait qu'aucune affaire ne pût l'en dis« traire[1]. » — « J'ai mangé souvent à sa table, dit un au« tre, j'ai conversé souvent avec lui, et je proteste n'avoir « jamais entendu sortir de sa bouche aucune parole qui ne « fût de Dieu ou qui n'excitât à l'amour divin avec une « suavité non pareille[2]. » Sainte Chantal lui demanda un jour s'il était longtemps sans penser à Dieu : « Quelquefois « presque un quart d'heure, » répondit-il.

Chaque matin, à l'oraison, il entrait dans ce saint recueillement, et, après cela, son oraison allait se répandant tout le jour sur le cours de ses actions, sans que rien au monde le tirât ensuite de cette douce union avec son Dieu, selon ce qu'il écrivait un jour : « Ma chambre est remplie de gens « qui me tirent chacun de son côté, mais pourtant mon « cœur est solitaire[3]. » De là venait que souvent, au sortir des affaires et des conversations les plus propres à dissiper l'âme, commençant à prier sans aucune préparation, il se sentait tout à coup saisi de la présence de Dieu et recueilli en lui, tant il pratiquait exactement ce qu'il enseigne dans son *Introduction.* « La solitude intérieure, dit« il, ne peut être empêchée par la multitude de ceux qui « sont autour de nous ; car ils ne sont pas autour de no« tre cœur, mais de notre corps, si bien que notre cœur « peut toujours demeurer seul en présence de Dieu seul. » Et c'était là ce qu'il appelait son paradis en terre : « Oh ! « qu'heureuse, s'écriait-il, est l'âme qui, dans la tranquil« lité de son cœur, conserve amoureusement le sacré sen« timent de la présence de Dieu ! car son union avec la « divine bonté détrempera tout son esprit de l'infinie sua« vité... Et pourquoi l'âme recueillie en Dieu s'inquiéte-

1. *Dép. de Dumarteray.*
2. *Dép. du chan. Gard et de Marrignier.*
3. E. N., lettre 563[e].

« rait-elle? ajoute-t-il; n'a-t-elle pas tout sujet de demeurer « en repos? car que chercherait-elle, puisqu'elle a trouvé « celui qu'elle cherchait? il ne lui reste qu'à s'écrier : J'ai « trouvé celui que mon cœur aime et je ne le quitterai point. »

Il avait coutume de dire que la plupart des fautes qu'on commet viennent de ce qu'on ne se tient pas assez en présence de Dieu[1], et, en conséquence, pour se perfectionner dans ce saint exercice, qu'il appelait le gardien de la pureté et de l'innocence[2], il avait recours à plusieurs saintes industries. Quand il était seul dans sa chambre, il chantait doucement, comme par mode de récréation spirituelle, des psaumes, des hymnes et des cantiques, appropriés aux temps et aux mystères, que l'Église célébrait, « et il le « faisait, dit un témoin, d'un ton si modeste et si religieux « qu'on voyait bien qu'il avait l'esprit et le cœur remplis « des sentiments exprimés par ses paroles ». S'il étudiait, il adorait la vérité cachée sous l'écorce des lettres, et son étude était une oraison qui le recueillait. S'il conversait, il tirait de tous les sujets de conversation des réflexions propres à porter à la vertu et à l'amour de Dieu[3]. S'il voyait de belles campagnes : « Nous sommes le champ du Sei-« gneur, disait-il, nous devons le cultiver et y semer le « grain de sa parole. » En voyant une église : « Nous sommes « des temples vivants du Saint-Esprit, nous devons les orner « de vertus. » A la vue d'un arbre en fleurs : « Ce ne sont « pas seulement des fleurs, mais des fruits, que Dieu nous « demande. » De belles peintures lui rappelaient que l'âme est l'image de Dieu et doit se rendre semblable à lui; des jardins, que notre âme, si nous la parons des fruits des vertus, sera pour Dieu un jardin de délices. A la vue d'une fontaine, il soupirait : « Ah! quand boirons-nous à longs traits dans les sources du Sauveur? » En voyant des fleuves

1. Le P. la Rivière, liv. IV, ch. XLV, 12e maxime, p. 569.
2. *Dép. de Michel Favre.*
3. *Dép. de Paul Bérard.*

« Quand irons-nous à Dieu comme ces eaux vont à la mer? » Un agneau lui représentait la douceur de Jésus-Christ, qui s'appelle l'Agneau de Dieu. Dans les pauvres il voyait les membres chéris du Sauveur ; dans les prêtres, ses ministres ; et ainsi toute la nature lui servait comme d'échelons pour s'élever à Dieu et s'unir à celui qui était l'unique amour de son cœur[1].

Une autre industrie de sa piété était de se considérer devant Dieu comme un enfant en compagnie de son père : « Faites, disait-il avec une naïveté charmante[2], comme « les petits enfants qui, d'une main, se tiennent à leur « père, et de l'autre cueillent des fraises ou des mûres le « long des haies. De même, maniant les biens de ce monde « de l'une de vos mains, tenez toujours de l'autre la main « du Père céleste, vous retournant de temps en temps à « lui pour voir s'il a agréables vos occupations. Parmi les « affaires qui ne requièrent pas une attention si forte, « regardez plus Dieu que les affaires ; et, quand les affaires « requièrent toute votre attention, de temps en temps au « moins regardez à Dieu, comme les navigateurs qui, pour « arriver à la terre qu'ils désirent, regardent au ciel. »

Il n'y avait pas jusqu'à son sommeil que ce saint prélat ne s'attachât à prendre en présence de Dieu : « Nous de-« vons avoir Dieu devant les yeux, disait-il[3], toujours et « en tous lieux, aussi bien étant seuls qu'en compagnie, « en tous temps, voire même en dormant, nous couchant « modestement en la présence de Dieu. »

Cependant cette vie d'oraison et de recueillement ne suffisait point au grand désir qu'il avait de croître dans l'amour divin. Craignant que le tumulte du monde et la multitude de ses occupations ne vinssent à épancher trop

1. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. XXVI. — XVIe part., sect. XXXI.
2. *Introduction à la Vie dévote*, IIIe part., ch. X.
3. *Esprit de saint François de Sales*, XVIe part., sect. XLV.

son cœur au dehors et à occasionner quelque préjudice à sa vertu, chaque année il consacrait dix jours à une retraite spirituelle, *afin*, disait-il, *de rasseoir sa pauvre âme tempêtée par les affaires*. C'était ordinairement entre Pâques et la Pentecôte ; et, le plus souvent, il faisait une seconde retraite à une autre époque [1].

Dans ces jours de recueillement plus profond, il relisait les résolutions prises à la retraite précédente, ainsi que le règlement qu'il s'était tracé lors de la retraite préparatoire à son sacre. Il notait exactement les points dans lesquels il avait failli : il les confessait au directeur de sa conscience, conférait avec lui sur la manière de corriger ses moindres imperfections et gravait dans son cœur plus encore que sur le papier des résolutions nouvelles. Il priait ensuite longuement, célébrait et faisait offrir en divers endroits le saint sacrifice pour obtenir d'en haut les grâces nécessaires à sa conduite et à celle de son peuple ; et il sortait de ces saints exercices toujours plus embrasé de l'amour de Dieu.

1. *Dép. du chan. Gard et de François Favre.* — La Rivière, p. 363.

CHAPITRE VII

SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

L'acte d'amour le plus excellent que puisse produire une âme chrétienne comme le degré de perfection le plus haut où elle puisse s'élever, c'est, selon saint François de Sales, l'union parfaite de sa volonté à celle de Dieu, cette union qui fait qu'on ne désire rien autre chose ici-bas que Dieu seul et son bon plaisir, qu'on veut tout ce qu'il veut et comme il le veut, et qu'on est toujours disposé à aller paisiblement et gaiement partout où il nous appelle, à accepter tout ce qu'il nous envoie, à faire tout ce qu'il nous demande; telle fut la vie du saint évêque de Genève et, comme nous l'avons déjà dit, cette disposition est tout à fait caractéristique de sa physionomie mystique[1]. Toujours résigné et uni au plaisir de Dieu par un amour mêlé d'une sainte confiance, toujours soumis d'avance à tous les effets de la divine providence, il menait toutes les affaires avec un calme et un repos parfait de son âme, sans se troubler ni s'empresser, sans s'inquiéter du succès, comme sans être ému d'aucun accident contraire[2].

Employer son temps à une chose ou à une autre, être en santé ou en maladie, être loué ou être blâmé, tout lui était égal, parce qu'en tout il voyait le bon plaisir de Dieu. « Ne « regardez nullement à la substance des choses que vous

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 39.
2. *Dép. de Moccand.*

« faites, disait-il, mais à l'honneur qu'elles ont, toutes chré-
« tives qu'elles soient, d'estre voulues de Dieu, ordonnées
« par sa providence et disposées par sa sagesse... La
« pureté de cœur consiste à priser toutes choses et à les
« peser au poids du sanctuaire, lequel n'est autre que la
« volonté de Dieu ; n'aimez donc rien trop ardemment, pas
« même les vertus, que l'on perd quelquefois en outre —
« passant les bornes de la modération[1]. »

« Qu'aimez-vous mieux, lui demandait-on un jour[2], ou
« vivre en bonne santé ou passer le reste de votre vie para-
« lytique, dans un lit? — Je n'aime ni l'un ni l'autre, répon-
« dit-il, je suis indifférent et ne veux en l'un comme en
« l'autre que le bon plaisir de mon Créateur. — Mais en
« santé, vous feriez plus de bien qu'en maladie. — Je ne
« veux point choisir, répliqua-t-il, la manière de servir
« mon Dieu : en santé, je le servirai en agissant; malade,
« je le servirai en souffrant. C'est à lui à choisir ce qu'il
« aime le mieux : des deux côtés je ferai sa volonté ; cela me
« suffit. — Mais qu'aimez-vous mieux, ou vivre longuement
« pour acquérir plus de mérites, ou mourir bientôt et de
« mort subite? — Je ne veux point avoir de volonté sur
« tout cela : vie longue, vie courte, mort subite, ce sont là
« pour moi choses indifférentes. Je m'abandonne sans ré-
« serve à la Providence et au soin que, de toute éternité,
« elle a résolu d'avoir de ma vie et de ma mort. — Mais
« enfin, n'aimeriez-vous pas mieux, au sortir de la vie,
« aller droit en paradis que d'être arrêté en purgatoire? —
« J'irai très volontiers au lieu que Dieu m'assignera : et, en
« quelque endroit que ce soit, je serai content. Avec la
« volonté de Dieu, le purgatoire me serait un paradis, et
« sans la volonté de Dieu, le paradis me serait un purga-
« toire! »

Une année il se proposait de prêcher une station de ca-

1. Lettre 289e (XIII, 53).
2. Le P. la Rivière, p. 458 et suiv.

rême, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre continue; ce contretemps, loin de lui arracher un seul mot de regret ou de plainte, ne put pas même lui faire perdre un instant de sa sérénité : « Si Dieu, dit-il, ne veut pas que je le serve en prê-« chant, mais en souffrant, que sa volonté soit faite. » Aussi était-ce sa maxime chérie, qu'il ne faut « rien désirer, rien demander, rien refuser », mais être entièrement indifférent entre les mains de Dieu pour la santé ou la maladie, la vie ou la mort, la bonne ou la mauvaise fortune, la variété des positions, des lieux ou des occupations. « Quand « on est en conversation, disait-il[1], il faut s'y plaire, « parce que Dieu nous y veut; et quand on est seul, il faut « se plaire dans la solitude par la même raison. Quand on « est fixé quelque part, il ne faut pas rêver un changement « de position : il faut demeurer en la barque dans laquelle « on est pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et il faut « y demeurer volontiers, parce que, encore que souvent « nous n'y ayons pas été mis de la main de Dieu, mais « de celle des hommes, Dieu veut que nous y demeu-« rions[2]. »

Le saint évêque ne voulait pas même qu'on tînt à certaines manières de servir Dieu plutôt qu'à d'autres; et, suivant à la lettre, dans la pratique, le principe de s'abandonner en tout et pour tout au bon plaisir divin pour en dépendre absolument et sans aucune réserve, il faisait avec bonheur ses exercices spirituels quand il le pouvait; mais, si la charité ou quelque autre obstacle l'en empêchait, il les laissait sans regret, passant avec le même abandon de la contemplation à l'action, et de l'action à la contemplation, également content de l'une et de l'autre, pourvu qu'il fît à tout moment le bon plaisir de son Dieu.

Quoi de plus charmant que le tableau d'une âme parfai-

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIe p., sect. xxv.
2. Le P. la Rivière, p. 575.

tement abandonnée à Dieu, envoyé par le saint prélat à Mme de Chantal[1]?

« Demeurer simplement, dit-il, là où Dieu nous met, et « comme il nous y met, ainsi qu'une statue dans sa niche, « avec le sentiment que nous sommes à Dieu et qu'il est « notre tout : voilà ce que nous devons aimer. Si une statue « dans sa niche pouvait parler, et qu'on lui demandât : « Pourquoi es-tu là? — Parce, dirait-elle, que le statuaire « mon maître m'a mise icy. — Pourquoi ne te remues-tu « point? — Parce qu'il veut que j'y demeure immobile. — « De quoi sers-tu là? Que te revient-il d'être ainsi? — Ce « n'est pas pour mon service que j'y suis, c'est pour obéir « à la volonté de mon maistre. — Mais tu ne le vois pas? — « Non, dira-t-elle, mais il me voit et prend plaisir à ce que « je sois où il m'a mise. — Mais ne voudrais-tu pas bien te « mouvoir pour aller plus près de lui? — Non pas, sinon « qu'il me le commandât. — Ne désires-tu donc rien? — « Non, car je suis où mon maistre m'a mise, et son plaisir « est l'unique contentement de mon estre. » Telle était, en effet, l'âme du saint évêque de Genève; plaire à Dieu était toute l'ambition de son cœur, sa seule prétention en ce monde, l'unique but de ses actions, de ses paroles et de ses pensées. « Oh! combien de fois, rapporte sainte « Chantal, ne l'ai-je pas entendu dire, avec un sentiment « tout extatique, ces mots du Psalmiste : « O Seigneur, « qu'y a-t-il pour moi dans le ciel et que désiré-je sur la « terre, sinon vous, ma portion et mon héritage pour l'éter- « nité? » Et cet autre mot de l'Apôtre : « Seigneur, que « voulez-vous que je fasse?... » Notre centre, disait-il, « c'est la volonté de Dieu; Dieu veut que je fasse ceci « maintenant, Dieu veut cela de moi, que me faut-il de « plus? tandis que je fais cette action, je ne suis pas obligé « d'en faire une autre. »

1. Lettre 838e, XV. — Cf. *Tr. de l'amour de Dieu*, livre VI, ch. XI.

Aussi n'approuvait-il pas cet empressement de voir exaucer ses prières au gré de sa volonté : « C'est, disait-« il, vouloir accommoder la volonté de Dieu à la nôtre, « tandis qu'au contraire nous devons soumettre notre « volonté au bon plaisir de Dieu. » Il approuvait encore moins ces lamentations qu'on faisait quelquefois en sa présence sur les calamités qui survenaient. « Laissons tout « cela, disait-il, à la Providence, Dieu sait mieux que nous « ce qui nous convient; et, pourvu que nous observions « ses commandements, tout nous tournera à bien [1]. Il faut, « ajoutait-il, avoir une continuelle et inviolable égalité de « cœur parmi la si grande inégalité des événements; et, « quoique toutes choses varient diversement autour de « nous, il nous faut demeurer constamment immobiles, le « regard fixé sur Dieu seul. Que tout se renverse sens « dessus dessous, je ne dis pas seulement autour de nous, « mais en nous; que notre âme soit triste ou joyeuse, en « douceur ou en amertume, en paix ou en trouble, en clarté « ou en ténèbres, en tentations ou en repos, en goût ou en « dégoût; que le soleil la brûle ou que la rosée la rafraî-« chisse, il faut que toujours notre volonté regarde au bon « plaisir de Dieu, son unique et souverain bien. A quelle « sauce que Dieu nous mette, ce nous doit être tout un. « Voilà le blanc de la perfection, auquel nous devons tous « viser, et qui plus en approche emporte le prix [2]. »

« Demeurez, disait-il à ses chères filles de la Visitation [3], « invariablement fidèles à la pratique de vous tenir, par un « entier dépouillement de vous-mêmes, entre les bras de « la volonté de Dieu; et, toutes les fois que vous trouverez « votre esprit hors de cet agréable séjour, ramenez-l'y dou-« cement par une simple remise de votre cœur dans le sein « paternel de la divine bonté. Demeurez là sans vous en

1. *Dép. de Bouvard.*
2. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. XLI.
3. Le P. la Rivière, p. 346.

« détourner pour regarder ce que vous faites, ce que vous « ferez ou ce qui vous adviendra. Si vous voyez naître en « vous quelque inquiétude ou désir, dépouillez-vous-en « soudainement, et remettez le tout en Dieu avec douceur « et patience, acquiesçant en tout et pour tout à sa très « sainte volonté, et protestant ne vouloir que lui et l'accom- « plissement de son bon plaisir... Il y a longtemps que j'ai « une suavité non pareille quand j'entends chanter ces « paroles : *Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y « rentrerai : Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a « ôté; que son saint nom soit béni;* ou quand je considère « le Sauveur naître nu dans la crèche, mourir nu sur la « croix, pour nous apprendre à ne tenir à rien en ce monde, « à remettre tout, notre âme, nos actions et nos succès, au « bon plaisir de son Père, en nous abandonnant, par un « amour de parfaite confiance, à la merci de l'amour éternel « que la divine providence a pour nous. Tenez votre âme « ferme en ce train, mes chères filles, sans permettre qu'elle « se divertisse à faire des retours sur elle-même pour voir « si elle est satisfaite... Écoutez et imitez le Rédempteur « qui chante le cantique de son amour sur l'arbre de la « croix : *Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains.* « Après avoir dit cela, que reste-t-il à faire sinon à expirer « et à mourir de la mort d'amour, pour ne plus vivre à « nous-mêmes et laisser Jésus-Christ vivre en nous? Heu- « reuse l'âme qui s'abandonne ainsi entièrement! En « quelque événement que ce soit, elle prononcera de cœur « le saint acquiescement du Sauveur : *Oui, mon Père, « puisque tel est votre bon plaisir.* Qu'il soit fait de moi et « en moi selon le bon plaisir de votre cœur, pour lequel je « veux vivre et mourir comme il lui plaira, sans réserve et « sans exception quelconque. Oh! vive Jésus, qui est mort « pour notre cœur, et qu'à jamais notre cœur meure en « l'amour de ce doux Sauveur! » — Aussi le saint prélat exhortait ses filles à unir chaque matin leur volonté à celle

de Dieu, et à renouveler fréquemment pendant le jour cette sainte union par un regard intérieur sur la divine bonté, lui disant au fond du cœur, doucement, paisiblement, tout bellement, disait-il, plutôt que par manière d'élan : « Oui, « Seigneur, je le veux comme vous voulez; oui, mon Père, « oui, toujours oui ! »

Lorsqu'il assistait un mourant, il ne lui recommandait rien plus que l'acquiescement de sa propre volonté à la volonté de Dieu : « O Dieu, lui faisait-il dire, que votre vo« lonté soit faite et non la mienne; qu'il en soit de moi, ô « Père céleste, comme cela vous semblera bon. » Et il en donnait pour raison que mourir dans le sein de la divine volonté, c'est s'endormir, comme saint Jean, sur la poitrine de Jésus-Christ, et que Dieu ne peut pas perdre une âme qui meurt dans l'union de sa volonté à la volonté divine.

Le neuvième livre de son *Traité de l'amour de Dieu* n'est autre chose que la description d'une âme parfaitement unie à ce bon plaisir divin, et l'on sent, en le lisant, que sa plume n'a fait que copier son cœur : « O Dieu, s'écrie-t-il, que « vostre volonté soit faite, non seulement en l'exécution de « vos commandements, conseils et inspirations, qui doivent « estre pratiqués par nous, mais aussi en la souffrance des « afflictions et peynes qui doivent estre reçues en nous afin « que vostre volonté fasse, par nous, pour nous, en nous « et de nous, tout ce qu'il lui plaira [1]... Le cœur vraiment « amoureux aime le bon plaisir divin non seulement ès « consolations, mais aussi ès afflictions; ains il l'aime « plus en la croix, ès peines et travaux, parce que « c'est la principale vertu de l'amour de faire souffrir « l'amant pour la chose aimée [2]... » C'est dans ce même livre neuvième qu'après avoir montré les travaux de

1. Liv. IX, ch. I.
2. *Ibid.*, ch. II.

la vie, les afflictions de la mort même se convertissant, par la douce miséricorde de Dieu, en échelons pour monter au ciel, en moyens pour croître en grâce, en mérites pour obtenir de nouveaux degrés de gloire, en expiations pour effacer nos péchés, tellement détrempées et aromatisées de la suavité de la clémence divine que leur amertume est très aimable, il s'écrie : « Ouvrons donc les bras de notre vo-« lonté; embrassons la croix très amoureusement, acquies-« çant à la très sainte volonté de Dieu, et lui chantant « l'hymne d'éternel acquiescement : Votre volonté soit « faite en la terre comme au ciel... Sans doute les peines « elles-mêmes ne peuvent être aimées; mais envisagées en « la volonté divine qui les ordonne, elles sont infiniment « aimables, elles sont toutes d'or et plus précieuses qu'on « ne saurait le dire... Que notre volonté soit donc indif-« férente à tout ce que Dieu veut, et se place entre ses « mains comme une boule de cire disposée à prendre toutes « les impressions de son bon plaisir, sans choix, sans pré-« férence de quoi que ce soit, sans autre amour que celui « de la volonté divine, aimant non les choses que Dieu « veut, mais la volonté de Dieu qui les veut, se laissant con-« duire par cette divine volonté comme par un lien très aima-« ble pour aller avec bonheur partout où voudra le divin bon « plaisir, jusqu'à préférer, si la chose était possible, l'enfer « avec la volonté de Dieu, au paradis sans cette divine vo-« lonté... Indifférence, ajoute-t-il, qui doit s'étendre à tout : « aux choses naturelles, comme la santé ou la maladie, la « beauté ou la laideur, la force ou la faiblesse; aux choses « de la vie civile, comme les honneurs, les rangs, les ri-« chesses; aux choses de la vie spirituelle, comme les sé-« cheresses ou les consolations, les goûts ou les aridités; « enfin à tous les événements, et à l'action comme à la « souffrance. Oh! que bienheureuses sont de telles âmes, « hardies et fortes à poursuivre les entreprises que Dieu « leur inspire, non moins promptes à les quitter quand

« Dieu le veut ainsi, et toujours aussi douces dans les re-
« vers que dans les succès [1] ! »

Grâce à cette conformité si parfaite de sa volonté avec la volonté de Dieu, les plus grandes afflictions trouvaient le saint évêque inébranlable; les croix mêmes lui devenaient très aimables, les choses les plus amères lui semblaient très douces; et, recevant toutes les contradictions, non seulement sans mélancolie, abattement ou tristesse, mais avec aisance et joie, il pouvait écrire à sainte Chantal, à l'occasion d'une affliction sensible qu'il avait éprouvée : « Oh!
« que c'est une bonne chose de ne vivre qu'en Dieu, de ne
« travailler qu'en Dieu, de ne se réjouir qu'en Dieu! je
« ressens dans ma peine une douceur cent fois plus suave
« qu'à l'ordinaire. » Enfin son abandon au bon plaisir de Dieu s'élevait jusqu'à ce degré de perfection, qu'il se sentait disposé à souffrir avec une entière tranquillité d'âme les supplices et la mort même, si Dieu permettait qu'il y fût injustement condamné, et cette condamnation n'offrait à sa pensée qu'un point de vue qui lui fît peine : c'était le scandale qui en résulterait si on le croyait coupable.

Qu'on ne pense pas, néanmoins, que cette conformité à la volonté divine allât jusqu'à le rendre insensible : son cœur si tendre ressentait vivement la peine, mais se soumettait :
« Je pleure en de telles occasions, écrivait-il à une personne
« affligée de la mort d'un des siens; mais, Dieu soit loué!
« c'est toujours avec tranquillité que je pleure, toujours avec
« un grand sentiment d'amoureuse dilection envers la pro-
« vidence de Dieu : car, depuis que Notre-Seigneur a aimé la
« mort et l'a donnée pour objet à notre amour, je ne puis
« vouloir mal à la mort de m'enlever mes sœurs ou toute
« autre personne, pourvu qu'elles meurent dans l'amour de
« la mort sacrée du Sauveur [2]. »

Le saint évêque trouvait donc bon que dans la perte des

1. Livre IX, ch. IV et suivants.
2. Lettre sans date, XXI.

siens on donnât quelque chose à la sensibilité naturelle, mais à la condition de ne rien diminuer de la conformité à la volonté de Dieu. « Je n'ai garde de vous dire : Ne pleurez « pas, écrivait-il à une personne qui avait perdu une sœur « chérie[1], non ; car il est bien juste que vous pleuriez un « peu, en témoignage de la sincère affection que vous lui « portiez, à l'exemple de notre cher Maître, qui pleura un peu « sur son ami Lazare. Mais ne pleurez pas beaucoup, comme « font ceux qui, tout entiers à cette misérable vie, ne se « ressouviennent pas que nous allons à l'éternité, où, si « nous vivons bien en ce monde, nous nous réunirons un « jour à nos chers défunts pour ne jamais les quitter. Nous « ne saurions empêcher notre pauvre cœur de ressentir la « perte de ceux qui étaient ici-bas nos aimables compa- « gnons ; mais il ne faut pourtant pas démentir la solen- « nelle résolution que nous avons faite de tenir notre vo- « lonté inséparablement unie à celle de Dieu, ni cesser de « dire à la divine providence : Oui, vous êtes bénie, car « tout ce qui vous plaît est bon[2]. Cette imaginaire insensi- « bilité de ceux qui ne veulent pas qu'on soit homme m'a « toujours semblé une vraie chimère ; mais aussi, après « qu'on a payé le tribut à la partie inférieure de notre âme, « il faut rendre le devoir à la supérieure, en laquelle sied « comme en son trône, l'esprit de foi qui doit nous conso- « ler dans nos afflictions et par nos afflictions mesmes : « Bienheureux ceux qui se réjouissent d'estre affligés et « qui convertissent l'absinthe en miel[3] ! »

1. XV Lettres, p. 325.
2. *Ibid.*
3. XV. Lettre 533. — Nous avons eu déjà occasion de dire au chapitre second comment tous ces sentiments de surnaturelle indifférence sont éloignés de la doctrine des Quiétistes.

CHAPITRE VIII

SA RELIGION [1].

La religion est une vertu qui, procédant d'un vif sentiment des grandeurs divines, nous porte à respecter profondément Dieu et toutes les choses ou personnes sacrées en vue de Dieu. Animé de cet esprit, saint François de Sales ne prononçait jamais le nom de Dieu ou celui de Jésus-Christ qu'avec une profonde vénération; et il reprenait quiconque, en parlant ou en écrivant, mêlait au discours ces noms sacrés comme des mots indifférents, ou par enjouement et sans raison suffisante. « Il ne faut jamais, disait-« il, parler de Dieu ou des choses qui regardent la religion, « tellement quellement, mais toujours avec grand respect, « estime et sentiment [2]. » Un jour on lui demanda ce que c'était que Dieu : « C'est, répondit-il, un esprit infiniment « supérieur à toute intelligence, qui est partout sans être « aperçu nulle part, comme l'âme est dans le corps sans y « être vue; et en vous disant ceci, ajouta-t-il d'un ton grave « et pénétré, je ne prétends pas vous dire ce qu'est Dieu, « mais plutôt vous faire entendre que je ne saurais le dire, « et que je suis un vrai rien devant cette immense bonté « que j'adore très profondément [3]. » Aussi c'était une de ses maximes qu'il fallait toujours traiter Dieu en Dieu,

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 38.
2. *Esprit de saint François de Sales*, p. XIIe, sect. x.
3. Le P. la Rivière, p. 410.

'cest-à-dire avec un souverain respect, qui toutefois ne devait jamais dégénérer en affectation. « Étant écolier à Paris, « et bien jeune garçon, raconte-t-il de lui-même [1], il me « prit une ferveur et une envie d'être saint et parfait. Je « commençai à me mettre dans l'imagination que pour « cela il fallait que je pliasse ma tête sur mes épaules en « disant mes heures, parce qu'un écolier, qui était vrai- « ment saint, le faisait : je le fis soigneusement quelque « temps durant, et par cela je n'en devins pas plus saint. » Instruit par cette expérience, il se tenait toujours et partout, seul comme en compagnie, dans une attitude digne et modeste, aussi simple que respectueuse, par honneur pour la présence de Dieu ; ce qui lui faisait dire qu'il était à son aise et sans contrainte devant les princes et les rois, parce qu'il était accoutumé à être en présence d'une plus haute majesté qui le tenait partout en respect [2]. Par le même principe, il ne parlait de l'action de Dieu dans l'univers qu'avec un langage qui témoignait la vénération profonde dont il était pénétré, si bien qu'on ne l'a jamais entendu dire : « Il fait trop chaud, il fait trop froid, » ou autres paroles semblables, et qu'il reprenait ceux qui se permettaient ces réflexions, parce qu'elles lui semblaient une improbation du gouvernement de la Providence [3].

S'il était à l'église ou s'il faisait quelque prière, ses yeux modestement baissés, son maintien profondément religieux et la splendeur de son visage, sur lequel la vivacité de sa foi et de son amour faisait rejaillir comme une lumière divine, révélaient à tous les regards plutôt un ange qu'un homme mortel. A l'oraison, on le voyait humilié et comme anéanti devant la majesté de Dieu. Dans la récitation du bréviaire, il était le plus souvent à genoux, parfois debout, se promenant doucement [4], jamais assis, quelque las ou

1. Dom Jean de Saint-François, p. 494.
2. *Manuscrit de la mère Fichet.*
3. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28. — Le P. la Rivière, p. 410.
4. Dom Jean de Saint-François, p. 170.

affaibli qu'il pût être par les travaux ou les maladies. Sa piété prenait plaisir à dire l'office avec le Chapitre, il ne s'en abstenait jamais, à moins d'en être légitimement empêché. « Il était là dans sa stalle, dit un auteur contemporain [1], « ainsi qu'une statue dans sa niche, sans se remuer, sans « s'inquiéter, sans s'empresser, sans regarder ni çà ni là, « sans s'occuper d'autre chose que de bien prier, transpor- « tant tout bellement son cœur de verset en verset, goûtant « et savourant tout à son aise le miel des plus délicates « suavités que le Saint-Esprit y distillait; et, comme il avait « la voix assez forte, il chantait les louanges du Créateur « d'un ton mélodieux qui portait dans l'âme des personnes « présentes les sentiments de la piété. » Il n'était encore que prévôt du Chapitre, que déjà il inspirait le respect par sa manière de chanter distinctement et posément l'office canonial, et même il y introduisit l'usage de faire une pause assez longue à chaque verset. Son profond recueillement disait à tous les regards combien il révérait la divine majesté à laquelle il parlait, et son assiduité au chœur faisait comprendre combien il estimait ce haut ministère. L'évêque lui ayant demandé un jour s'il ne se mêlait pas un peu d'affectation dans ce recueillement et cette assiduité : « Je « vous le dirai franchement, répondit François, toute ma « joie est d'être membre d'une si belle compagnie, et j'es- « time souverainement important de faire l'office des anges « en un tel Chapitre. C'est d'ailleurs une maxime consacrée, « qu'il faut préférer les actions de communauté aux parti- « culières. Dieu est là où l'on est assemblé en son nom. » Lorsqu'il ne pouvait chanter l'office avec le Chapitre, il n'en allait pas moins à l'église, à une autre heure, autant que la chose lui était possible, pour remplir plus dignement le grand ministère de la prière publique; et s'il ne pouvait aller dire son bréviaire à l'église, il choisissait pour le réci-

1. Le P. la Rivière, p. 117.

ter un lieu où il ne fût pas exposé à être distrait. Mais, en quelque endroit qu'il priât, c'était toujours dans une attitude parfaite de respect, de dévotion et d'humilité, sans tourner les yeux ou la tête [1] : ce qui lui permit de dire à un de ses amis : « Souvent je suis si accablé d'affaires, que je « ne sais où me tourner, ni par quel bout commencer ; cependant cela ne m'importune en aucune manière à l'of- « fice : je n'y ai jamais de distraction. Je m'imagine alors « que je suis au ciel et que je chante les louanges de notre « Créateur en la compagnie des anges ; puis, au sortir du « chœur, je trouve que ces grandes affaires qui me don- « naient tant de peine sont expédiées en un instant : c'est « Notre-Seigneur qui fait tout cela. »

Il n'y avait pas jusqu'à un signe de croix que le saint prélat ne fît avec un profond respect ; et il recommandait à tous d'agir de même, blâmant fort ceux qui le faisaient légèrement et sans attention. Il avait même imaginé les plus gracieuses comparaisons pour exciter la piété des fidèles dans cet acte religieux. « Regardez votre cœur, leur « disait-il, comme un jardin où vous plantez l'arbre sacré « de la croix, ou, si vous l'aimez mieux, considérez-le « comme une forteresse où vous arborez l'étendard du « grand roi, que vous ne devez rendre qu'à celui de qui est « l'étendard, ou comme un cabinet que vous fermez avec « la clef de la croix, et que vous ne devez ouvrir qu'à celui « à qui la clef appartient [2] »

Mais c'était surtout à l'autel et dans les diverses fonctions du service divin que la religion du saint évêque était plus merveilleuse. Il faisait toutes les cérémonies avec tant de recueillement, de douceur et de sérénité, tant de gravité et de décence, qu'on ne pouvait le regarder sans admirer le respect profondément religieux où son âme était abîmée devant

1. *Dép. d'Angélique de la Pesse, de Marrignier et de Passier.*
2. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

Dieu[1]. Dans les processions auxquelles il assistait, sa modestie angélique frappait tous les spectateurs et leur inspirait la piété. Lorsqu'il offrait le saint sacrifice, il était plus remarquable encore : alors telle était son attention, que, selon la confidence qu'il fit à sainte Chantal, il n'y éprouvait aucune distraction : image fidèle de Jésus-Christ, suprême sacrificateur, il avait tant de majesté comme prêtre et tant d'humilité comme victime, que c'était un spectacle ravissant de le voir à l'autel : il y tenait les yeux modestement baissés; il prononçait toutes les paroles d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans jamais se presser, quelque affaire qu'il eût : il prenait grand soin de ne pas manquer la moindre cérémonie[2]. « Car, disait-il, dans un « si haut ministère, il faut s'assujettir à tout ce qui est pres- « crit. » Admirable en tout, la religion qui le pénétrait se manifestait bien mieux encore aux moments solennels de la consécration et de la communion : alors il paraissait comme tout transformé en Dieu; l'on voyait sur son visage une candeur si pacifique, qu'il n'était personne qui n'en fût touché; et plusieurs, pour l'avoir vu communier, furent tellement saisis de vénération, que le sentiment leur en demeura vivant au fond de l'âme jusqu'à la mort. « Je l'ai « vu plusieurs fois, dit un témoin du procès de sa canonisa- « tion[3], offrir le saint sacrifice avec une telle religion que, « dans mon admiration, je ne pouvais m'appliquer à autre « chose qu'à le voir et à l'entendre. » « Je le contemplais « alors, dit un autre témoin[4], comme un homme tout à « fait extraordinaire; et sa très dévote et très modeste con- « tenance inspirait de la piété même aux plus indévots. »

Le sentiment de la religion était si vif en lui, qu'il se confessait tous les jours avant de monter à l'autel[5]; et, non

1. *Ibid.* —*Esprit de saint François de Sales*, Vᵉ p., sect. XIX.
2. *Dép. de sainte Chantal*, art. 33.
3. *Dép. de Dumont.*
4. *Dép. de Moccand.*
5. *Dép. du chan. Gard et de Favre.*

moins zélé pour la décence extérieure que pour la pureté intérieure, il ne pouvait supporter les moindres irrévérences dans le lieu saint ; il les reprenait, tantôt à l'instant même par un signe qui imposait silence ou commandait un maintien plus modeste, tantôt par un avis paternel donné à la sacristie ou hors de l'église, quelquefois même en public, si la faute était publique : sa douceur ne pouvait garder le silence devant l'offense de Dieu.

Il prêchait un jour à Paris dans l'église des Minimes : l'exorde fini, il s'aperçut que le saint Sacrement était encore exposé : il se tut et demeura debout dans un profond recueillement ; après quelque temps, comme personne ne devinait la cause de son silence : « Eh ! de grâce, s'écria-t-il, « si l'on veut que je prêche assis et que je me couvre, que « mon Maître soit couvert avant moi. » Ce qu'il dit d'un ton si pieux, que plusieurs en furent touchés jusqu'aux larmes, et tous en furent édifiés [1].

La religion du saint évêque ne se bornait pas à Dieu seul : elle s'étendait encore à toutes les choses ou personnes qui portent un caractère sacré. Ainsi il vénérait profondément la sainte Écriture, et mettait au nombre des grâces les plus précieuses que le ciel lui eût departies celle d'en avoir reçu une intelligence particulière [2]. Il lisait avec grand respect tous les livres de piété, comme en étant le commentaire, et il disait que quand un livre ne contiendrait autre chose que le saint nom de Dieu, c'en serait assez pour l'estimer et le traiter avec dévotion. Il vénérait également la parole de Dieu prêchée et regardait comme une des marques les plus sûres de prédestination d'aimer à l'entendre pour devenir meilleur. Aussi assistait-il aux sermons autant qu'il le pouvait, sans s'en dispenser jamais que pour cause grave, disant qu'il n'y avait rien de bon en lui, sinon qu'il aimait fort à entendre la divine parole. Il y était très attentif, te-

1. Année de la Visitation, 2 avril.
2. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

nait le regard fixé sur le prédicateur sans tourner la tête ni se laisser aller au sommeil [1], et il avait coutume de dire que jamais il n'entendait un sermon sans y apprendre quelque chose qu'il ne savait pas [2]. Après la prédication, il ne souffrait point qu'on censurât la parole de Dieu, et disait qu'on devait l'honorer, sous quelque forme qu'elle eût été présentée; ce qui n'empêchait pas que dans l'occasion il ne donnât aux prédicateurs des avis et des encouragements. « Peu « importe, disait-il, que l'eau d'une fontaine coule par un « canal de bois, de fer ou de plomb, pourvu que le jardin « soit bien arrosé. De même, peu importent les qualités du « prédicateur qui arrose, pouvu que nos âmes soient dé- « trempées de la divine parole comme d'une rosée céleste « qui fasse germer le Sauveur dans le jardin de nos cœurs. »

Après la parole de Dieu, le clergé était l'objet de sa tendre vénération. Il aimait à rappeler souvent que l'Ordre de saint Pierre était le plus ancien et le plus éminent de l'Église. Il traitait les prêtres comme des égaux et des frères, sans jamais laisser entrevoir à leur égard le moindre air de supériorité et de grandeur [3] : il ne souffrait pas qu'ils demeurassent devant lui la tête découverte; et, quand il s'asseyait, il les faisait asseoir. Il exigeait que toutes les gens de sa maison leur portassent un respect particulier [4], et ne permettait pas qu'aucuns prêtres, pas même ses aumôniers, lui rendissent de ces services qui sont dans les attributions des domestiques. « Je « remarque, disait-il, qu'on regarde quelquefois dans les « prêtres leur condition ou extraction temporelle; cela me « fait mal au cœur : on ne doit voir en eux que leur ca- « ractère digne du respect des anges. » Et, une personne qui lui parlait d'un ecclésiastique, l'ayant appelé le petit

1. Dom Jean de Saint-François, p. 189.
2. *Dép. de Michel Favre.* — *Esprit de saint François de Sales,* XIe p., sect. XIV. — XVe p., sect. XXIX.
3. *Dép. de Moccand, de Marrignier,* etc.
4. *Dép. de sainte Chantal,* art. 28.

prêtre, il blâma fortement cette manière de parler, comme peu respectueuse pour le caractère sacerdotal[1]. On ne saurait dire surtout l'estime qu'il faisait des bons curés. On l'a vu, au moment de partir d'Annecy pour un voyage, différer son départ pour aller, à neuf lieues de là, visiter un de ses curés dont on venait de lui apprendre la maladie[2]; et, quand la mort lui en enlevait quelqu'un, la peine qu'il ressentait de cette perte révélait en lui l'affection du père le plus aimant. Quant aux cardinaux, évêques et autres dignitaires de l'Église, il les avait tous en singulière vénération à raison de leur caractère; il n'en parlait jamais qu'avec grand respect, et leur rendait tous les honneurs qui convenaient à leur dignité[3]. S'il voyageait dans leur diocèse, il leur obéissait comme le plus humble de leurs diocésains. Un jour, qu'il faisait à la Visitation de Bourges un entretien spirituel, on vint l'avertir que l'archevêque le demandait. Il interrompit à l'instant son discours et partit pour l'archevêché; et, comme les Sœurs lui représentaient qu'il aurait bien pu différer d'un quart d'heure et terminer son exhortation : « Non, mes chères filles, leur répondit-il, « je suis sur la terre d'autrui, il faut que j'obéisse[4]. » Toutefois rien n'égalait sa religion pour le Souverain Pontife, en qui il vénérait le vicaire de Jésus-Christ, un autre saint Pierre, revêtu de la plénitude du pouvoir apostolique. Il prenait ses avis ou ses ordres pour toutes les affaires graves, ne voyageait point hors de la Savoie sans sa permission; et, par obéissance au serment que prêtent les évêques le jour de leur sacre, il lui envoyait exactement tous les cinq ans l'état de son diocèse.

Ce respect pour les prêtres séculiers ne nuisait en rien à ce qu'il devait aux religieux. Il honorait ceux-ci comme la

1. *Dép. de Vautier.*
2. *Dép. de Moccand.*
3. *Dép. de l'abbé Mouxy.*
4. Année de la Visitation, 26 septembre.

portion la plus chère de son troupeau, la gloire de l'Église, l'élite des âmes parfaites. Il se plaisait à s'entretenir avec eux de Dieu et des choses célestes, et avait pour principe de respecter tous les privilèges que le Pape leur accordait. Les Barnabites et les Feuillants, les Minimes, les Capucins et les Chartreux lui ayant donné des lettres d'affiliation par lesquelles il était admis en participation de leurs mérites, il s'en estima très heureux, et reçut ce témoignage avec joie et reconnaissance. Un Religieux ayant voulu l'appeler son père, il ne le permit pas et voulut qu'il l'appelât son frère. Il créa de nombreux monastères pendant son épiscopat, et rendit à tous les Religieux tous les services qui furent en son pouvoir. Il évitait charitablement envers tous les témoignages d'intérêt qui eussent pu paraître de la partialité, mais il estimait davantage ceux qui se rendaient plus utiles. Il faisait un cas tout spécial des Religieux de la Compagnie de Jésus ; et, quand il apprit que Henri IV les avait rappelés en France, il s'empressa d'en témoigner sa joie à son ami Deshayes : « Je me suis extrêmement réjoui, lui écrivit « il, du bon succès de l'affaire des Pères Jésuites. »

CHAPITRE IX

SA DÉVOTION ENVERS JÉSUS-CHRIST, LA SAINTE VIERGE ET LES SAINTS

« Vive Jésus que j'aime! » C'était là comme le cri habituel de son cœur, blessé au vif par l'amour du Sauveur des hommes : il avait ce mot souvent à la bouche, et sa plume prenait plaisir à l'écrire dans ses lettres. « Oui, « disait-il, il faut tout de bon transporter nos cœurs dans « le cœur de ce roi immortel des siècles, et ne vivre que « pour lui. Oh! que je voudrais mourir pour l'amour de « mon Sauveur! » Dans l'exercice des vertus, il se représentait toujours Jésus-Christ et s'animait à tout faire, tout dire, tout penser comme lui. « Suivons et imitons en tout Jésus « notre maître, disait-il à ses chères filles de la Visitation [1]. « S'il faut prier, faire l'aumône, consoler les affligés, de« meurer en solitude, travailler, souffrir, représentons-nous « comment Notre-Seigneur a fait tout cela, lui disant par « un simple regard : Oui, Seigneur, je veux faire tout « comme vous et en vous. » Conséquemment à ces principes, quand il conférait les ordres, il se représentait Jésus-Christ consacrant ses premiers prêtres, les apôtres. Quand il allait porter des consolations aux malades, il le regardait visitant la belle-mère de saint Pierre et la fille du prince de la synagogue. Quand il recevait des visites, il se le rappelait accueillant avec bonté tous ceux qui voulaient lui parler. Quand il assistait à quelque festin, il se le figurait aux

1. Le P. la Rivière, p. 346 et 540.

noces de Cana. Quand il était seul, il le contemplait au désert. Quand il était en butte à la persécution, il se le proposait fuyant en Égypte. Dans ses rapports avec ses parents, il se souvenait de la manière dont il s'était conduit avec Marie et Joseph. Était-il consolé, il l'adorait sur le Thabor; était-il dans la peine ou la sécheresse, il l'unissait à ses douleurs au jardin des Olives ou sur le Calvaire; enfin, quoi qu'il lui arrivât ou qu'il eût à faire, toujours Jésus-Christ était sa pensée dominante et le divin exemplaire sur lequel il cherchait à se former.

Il s'excitait surtout à l'aimer toujours davantage par le souvenir de ses mystères, qu'il tenait habituellement présents à son esprit et à son cœur, comme l'objet le plus cher de sa dévotion [1]. Les jours où l'Église les honore lui étaient précieux et excitaient toutes les effusions de sa piété : il y officiait toujours pontificalement avec une humble majesté et un grand recueillement, et il s'efforçait d'attirer en lui les grâces et les vertus du mystère qu'on célébrait.

Aux saintes fêtes de Noël, le mystère de la crèche le pénétrait des plus pieux sentiments : « Le grand petit enfant « de Bethléem, disait-il [2], soit à jamais les délices et l'amour « de notre cœur ! Ah ! comme il est beau ! J'aime cent fois « mieux voir ce cher petit enfant dans la crèche que de voir « tous les rois en leur trône. Mon Dieu [3] ! que ce mystère « fait naître dans nos cœurs de saintes affections, surtout « d'abnégation des biens, des honneurs et des plaisirs de « ce monde ! Je ne trouve point de mystère qui mêle si « suavement la tendreté avec l'austérité, l'amour avec la « rigueur, la douceur avec la sévérité. Sainte Paule aima « mieux vivre pauvre à Bethléem que riche à Rome ; je le « conçois : c'est que là il lui semblait entendre jour et « nuit le cher enfant de Béthléem qui l'incitait au mépris

1. *Esprit de saint François de Sales*, XIII[e] part., sect. IV, V, VI.
2. Lettres, XVI, p. 120.
3. Lettres, XX, p. 212.

« des grandeurs du monde et l'appelait à l'amour de l'abjec-
« tion. » « Vous êtes bien auprès de cette crèche sacrée, en
« laquelle le Sauveur nous enseigne tant de vertus? mande-
« t-il à une religieuse [1]. Qu'est-ce, en effet, que le Sauveur
« ne nous dit pas en se taisant? Son cœur pantelant d'a-
« mour devrait bien enflammer le nôtre. Votre nom est
« écrit dans le fond de ce cœur qui palpite sur la paille par
« la passion affectueuse qu'il a de votre avancement : il ne
« jette pas un seul soupir auquel vous n'ayez part... De-
« meurons aux pieds de ce Sauveur, disant avec l'épouse
« des Cantiques : J'ai trouvé celui que mon cœur aime, je
« le tiens et ne veux point m'en séparer... L'enfant de la
« crèche ne dit mot, et son cœur plein de ferveur pour les
« nôtres ne se manifeste que par des plaintes, des larmes
« et de douces œillades [2]; mais que ce silence me dit de
« grandes choses! Il m'apprend à faire la vraie oraison
« mentale, il m'enseigne la ferveur amoureuse d'un cœur
« plein de douces pensées, de saintes affections, et qui a
« peur d'en perdre la suavité s'il les prononce. »

Ainsi le saint prélat parlait du mystère de Noël; il n'est pas moins touchant lorsqu'il parle du nom de Jésus : « Je
« suis tellement pressé, écrivait-il le premier jour de l'an,
« que je n'ai loisir que de vous écrire sinon le grand mot
« de notre salut : Jésus. Prononcez-le du fond du cœur, ce
« nom sacré : il répandra en toutes les puissances de votre
« esprit un baume délicieux. Que nous serions heureux,
« ma fille, de n'avoir en l'entendement que Jésus, en la
« mémoire que Jésus, en la volonté que Jésus, que Jésus
« en l'imagination! Essayons-nous-en, et prononçons-le
« souvent de notre mieux [3]... Plaise à ce divin poupon de
« tremper nos cœurs dans son sang et les parfumer de son
« saint nom, afin que les roses des bons désirs que nous

1. Lettres, XXIII, p. 334.
2. *Ibid.*, XVII, p. 115.
3. *Ibid.*, XIII, p. 35 .

« avons conçus soient toutes pourprées de sa teinture et « toutes odorantes de son onguent[1] ! »

Sa dévotion à la Passion du Sauveur dépassait encore tout ce que nous venons de dire. Tous les ans, la nuit du jeudi au vendredi saint, il se joignait à la procession des pénitents de la Sainte-Croix : revêtu de l'habit de la confrérie, il marchait pieds nus dans les rues, se considérant comme la victime expiatoire qui devait s'immoler pour le salut du peuple ; et au retour, pour honorer les souffrances de Jésus-Christ, il s'infligeait une rude discipline[2]. Il aimait à contempler l'image du saint suaire, où était l'empreinte du corps et des plaies du Sauveur : il l'avait dans son Bréviaire, dans sa chambre et son cabinet d'étude, dans sa chapelle et son oratoire, dans son salon de réception et sa galerie; et quand on lui demandait la raison de son attrait pour cette image : « Ah ! disait-il, c'est que c'est le portrait des « souffrances de Jésus-Christ tracé par son propre sang, et « que rien n'est plus propre à nourrir la piété, à ranimer « la ferveur[3]. » Souvent il méditait les divers mystères de la Passion et invitait les autres à faire de même, alléguant les fruits immenses et nombreux que l'âme recueille de cette méditation[4] : « O Dieu ! s'écriait-il, si ce divin « Sauveur a tant fait pour nous, que ne ferons-nous pas « pour lui? S'il a donné sa vie pour nous, pourquoi ne con- « sumerions-nous pas la nôtre à son service et pour son « amour? Oh ! qu'à jamais le jour de sa très sainte Passion « soit le jour chéri de notre cœur ! O amour ! que tu es « douloureux ! ô douleur ! que tu es amoureuse ! » C'était une de ses maximes qu'il n'y avait point de plus pressant aiguillon pour nous faire avancer dans l'amour que la

1. Lettre 739e (XV, 144).
2. Année de la Visitation, 18 mars. — *Dép. de Michel Favre.*
3. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. XXIX et Ve part., sect. XXIII.
4. *Dép. de sainte Chantal*, art. 26.

considération des souffrances et de la mort du Fils de Dieu [1]. Il appelait ce mystère le plus doux et le plus violent de tous les motifs de piété : « Le mont du Calvaire, disait-il, est la « vraie école de l'amour... c'est là que les âmes fidèles, « abeilles mystiques, viennent puiser dans les plaies du lion « de la tribu de Juda le miel de l'amour... et dans le « ciel, après le motif de la bonté divine considérée en elle- « même, celui de la mort du Sauveur sera le plus puis- « sant pour ravir les esprits bienheureux en la dilection de « Dieu... Tout amour qui ne prend son origine de la Pas- « sion du Sauveur est frivole et dangereux [2]. »

Toute la vie du saint évêque correspondait à ses pieux sentiments. Il cherchait en toute occasion à inculquer aux fidèles la dévotion aux plaies du Sauveur ; il composa plusieurs sermons sur ce sujet ; il en parle dans plusieurs chapitres du *Traité de l'amour de Dieu ;* il y a consacré un chapitre dans l'*Introduction à la vie dévote ;* enfin il fit paraître une *Méditation sur Jésus en croix*, où il expose ce que Jésus souffre dans son corps et dans son âme, de quelle manière il le souffre, pourquoi il le souffre ; et de ces considérations, présentées de la manière la plus touchante, il déduit des affections pieuses et des résolutions utiles à la réforme de la vie [3]. Toujours il portait sur son cœur l'*Histoire de la Passion,* écrite de sa propre main, la regardant comme un bouclier contre les tentations et un stimulant continuel à aimer toujours davantage Jésus souffrant [4]. Il avait une affection spéciale pour le tableau de sainte Madeleine au pied de la croix ; il l'appelait la bibliothèque de ses pensées, et il aimait à se mettre en esprit à la place de cette illustre pénitente, qui, en échange de ses

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. XII. — Xe part., sect. XXV.
2. *Traité de l'amour de Dieu*, dernier chapitre.
3. Opuscules.
4. Année de la Visitation, 27 mars.

larmes, avait reçu le sang de Jésus-Christ pour purifier toutes ses souillures.

Le crucifix était, selon lui, le vrai livre du chrétien : « Je vous prends à tesmoin, s'écrie-t-il dans l'enthousiasme « de son amour : ô Bernard, très doux et dévot Docteur ; « car où avez-vous repu vostre entendement de la très « douce et très souefve doctrine dont vous nous avez laissé « les instructions, sinon en ce livre? Et vous, ô très grand « Augustin, qui nourrissiez votre âme dans les plaies du « Sauveur, *pascor a vulnere;* et vous, ô séraphique Fran- « çois d'Assise, qui avez extrait du livre de la Croix les « saints et admirables traits de vos sermons et conversa- « tions ; et vous, angélique saint Thomas, qui n'escrivîtes « jamais avant qu'avoir eu recours au crucifix ; et vous, ô « mon très saint et séraphique docteur Bonaventure, qui « me semblez n'avoir eu autre papier que la croix, autre « plume que la lance, autre encre que le sang de mon « Sauveur, en écrivant vos divins opuscules? Oh ! quel trait « est le vostre, lorsque vous vous escriez : Qu'il fait bon « avec le Crucifix ! J'y veux faire trois tabernacles : l'un en « ses mains, l'autre en ses pieds, et le troisième en la plaie « de son costé ; là je veux reposer, je veux veiller, je veux « lire, je veux parler[1]. »

« Oh ! s'écrie-t-il ailleurs[2], si Notre-Seigneur est mort « d'amour pour nous, que nous reste-t-il à faire, sinon « que nous mourions aussi d'amour pour lui, ou si nous « ne pouvons mourir d'amour, que du moins nous ne « vivions pour autre que pour lui ? Que si nous ne l'ai- « mons pas, si nous ne vivons pas pour lui seul, nous se- « rons les plus déloyales, infidèles et perfides créatures « qui se puissent trouver. O Seigneur ! disait le grand saint « Augustin, est-il possible que l'homme sache que vous « êtes mort pour lui et qu'il ne vive pas pour vous? Et ce

1. Sermon pour l'Invention de la sainte Croix, E. N., VII, 174.
2. Sermon pour le vendredi saint, E. N., X, 364.

« grand amoureux saint François d'Assise : Ha ! mon Dieu !
« disait-il en sanglotant, vous êtes mort d'amour pour nous,
« et personne ne vous aime ! »

Pour obvier à ce grand mal, le saint évêque recommandait [1] de porter toujours la croix sur soi, de la baiser souvent avec amour, de la regarder avec respect et tendresse, en lui disant : « O mon Jésus, le bien-aimé de mon
« âme, permettez-moi que comme un bouquet de myrrhe,
« je vous serre sur mon sein et que je vous dise que ma
« bouche, qui est si heureuse de baiser votre sainte croix,
« s'abstiendra désormais de mesdisance, de murmure et
« de lasciveté. Mes yeux, qui voient, ô Jésus, vos larmes
« couler pour moi sur la croix, ne regarderont jamais
« chose qui vous soit contraire. Mes oreilles, qui entendent
« avec tant de consolation les sept paroles prononcées
« sur la croix, ne prendront plus de plaisir aux vaines
« louanges, aux conversations inutiles, aux faux rapports,
« aux discours, aux paroles qui abaissent mon prochain,
« aux vains propos, aux devis inutiles. Mon entendement,
« qui considérera avec goust les adorables mystères de la
« croix, ne se rebellera jamais en malicieuse et mauvaise
« imagination. Ma volonté, soumise aux lois de la croix et
« à l'amour de Jésus crucifié, ne haïra jamais personne,
« parce que Jésus son bien-aimé est mort d'amour pour
« tous. Enfin mon zèle sera de planter la croix en tous
« mes sens intérieurs et extérieurs, afin que rien n'y entre
« ni en sorte qui ne soit contraint de demander congé à la
« sainte croix, dont je tracerai sur moi, avec révérence, le
« signe sacré en mon réveil et à mon coucher. Et cher-
« chant en la sainte croix mon support parmi les angoisses
« de ceste vie, j'espère d'y trouver ma joie éternelle. »

Ce que le saint prélat enseignait si bien aux autres, il le pratiquait bien mieux encore. « Quand le vent, écrivait-il

1. Sermon pour l'Exaltation de la sainte Croix, E. N., VIII, p. 419.

« à sainte Chantal[1], s'enferme dedans nos vallées, entre nos « montagnes, il ternit les petites fleurs et desracine les « grands arbres. Ainsi, moi qui suis logé un peu bien haut « en cette charge d'évêque, j'en reçois plus d'incommodités. « O Seigneur, sauvez-nous; commandez à ces vents de « vanité, et une grande tranquillité se fera. Tenez-vous « bien ferme au pied de la croix sacrée de Nostre-Seigneur, « la pluie, qui y tombe de toutes parts, abat le vent pour « grand qu'il soit. Quand j'y suis, ô Dieu! que mon « âme est à recoy (en paix), et que cette rosée rosine et « vermeille lui donne de suavité! Mais je n'en suis pas « éloigné d'un pas, que le vent recommence. Soyez donc « toujours dans le costé percé de nostre Sauveur, disait-il « à sainte Chantal, je veux bien m'essayer d'y estre sou-« vent avec vous... Que ce Seigneur est bon! que son « cœur est amiable! Demeurons là, en ce saint domicile; « que ce cœur vive toujours dans nos cœurs, que ce sang « bouillonne toujours dans les veines de nos âmes! »

Quelque admirables que soient ces sentiments envers la Passion du Sauveur, la dévotion du saint évêque pour la divine Eucharistie était peut-être encore plus tendre et plus touchante. Il allait aux bénédictions du saint Sacrement partout où il savait qu'elles devaient avoir lieu; et là, devant le mystère d'amour exposé à ses adorations, il se tenait avec un souverain respect, toujours à genoux, toujours dans une contenance si modeste, une humilité si profonde et une attention si parfaite, que tout le monde en était édifié. Il était immobile comme une statue, s'interdisait tout regard, tout crachement, l'usage même de la calotte, et aimait mieux souffrir les piqûres des moucherons ou insectes, qu'on a vus plusieurs fois ensanglanter sa tête chauve, que de faire pour les chasser un mouvement de la main qui s'accordait mal avec la religion profonde dont il était pénétré.

1. Lettre 576e (XIV, p. 253).

« Quand il portait le saint Sacrement aux processions, il « était alors, raconte sainte Chantal[1], comme un chérubin « lumineux, portant sur sa poitrine le Dieu d'amour, sans « presque remuer les yeux : son cœur alors ressentait des « ardeurs inexplicables, et son visage, recueilli, absorbé « dans cette grande action, inspirait de la dévotion à tous « ceux qui l'observaient. J'ai porté ce matin mon Sauveur « en procession, écrivait-il un jour[2]; il m'a, par sa grâce, « donné mille saintes pensées, au milieu desquelles j'ai eu « peine à retenir mes larmes; je me comparais au grand « prêtre de l'ancienne loi, qui portait sur sa poitrine un ri- « che pectoral orné de douze pierres précieuses, où étaient « gravés les noms des douze tribus. Mais que je trouvais « mon pectoral plus riche! Car, voyez-vous, je tenais ce « divin Sacrement bien serré contre ma poitrine, et m'était « avis que les noms des enfants d'Israël y étaient tous « marqués. Oh! que j'eusse voulu que mon cœur se fût ou- « vert pour recevoir mon Sauveur! mais, hélas! je n'avais « pas, pour le fendre, le couteau qu'il fallait; car il ne se « fend que par l'amour. »

Une autre fois qu'il avait porté le saint Sacrement par une chaleur extraordinaire et avec une extrême fatigue qui fit craindre pour sa santé, on lui demanda comment il se trouvait : « Un peu las de corps, répondit-il[3]; mais de « cœur et d'esprit, oh! que je suis bien! Et comment pour- « rait-il en être autrement, après avoir porté sur ma poi- « trine, et tout près de mon cœur, un si divin remède? « Ah! si j'eusse eu mon cœur bien abaissé par l'humilité, « j'eusse attiré en moi ce divin Sauveur qui aime tant cette « vertu, qu'il s'élance partout où il la voit. Mon Dieu, que « j'ai été attendri quand j'ai entendu chanter les paroles du « psaume : *Les passereaux ont un asile, et la tourterelle*

1. *Dép. de sainte Chantal.*
2. Le P. la Rivière, p. 417.
3. Le P. la Rivière, p. 416.

« *un nid où elle met ses poussins!* O reine du ciel! me suis-je « dit alors, ô Marie, chaste tourterelle, votre poussin a « donc pour nid ma poitrine! Et, comme j'ai été ému de « cette parole des Cantiques : *Mon bien-aimé est tout à moi* « *et je suis tout à lui; il demeure sur mon sein;* et de cette « autre, que Jésus-Christ semblait m'adresser : *Mets-moi* « *comme un cachet sur ton cœur!* C'était bien là, en effet, « que je le tenais. »

On conçoit quel devait être le zèle d'un évêque si pieux pour monter à l'autel, pour y porter son Dieu dans ses mains, l'y contempler de ses yeux et le recevoir dans son cœur. Il célébrait chaque jour la sainte messe, même en voyage [1], et il disait qu'il eût été mal à l'aise tout le jour s'il l'eût omise une seule fois [2]. Pour mieux faire cette grande action, il s'était tracé par écrit une méthode qui a été heureusement conservée; en voici l'analyse. Il commence par les actes d'adoration et d'amour, de contrition, de satisfaction et d'offrande; de là il passe à la méditation de deux mystères de Notre-Seigneur, avant et après la messe, accompagnée de considérations et d'affections propres à chacun de ces mystères; puis viennent le neuvième chapitre du quatrième livre de l'*Imitation*, la prière de Grégoire XIII, *Ego volo missam celebrare*, etc..., et diverses prières à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, aux anges et aux saints. Après cette préparation, le saint auteur esquisse les sentiments pieux qui devront l'occuper à chaque partie du sacrifice; puis il trace la méthode d'actions de grâce, qu'il fait suivre de diverses formules de prières, et expose la manière d'honorer alors Notre-Seigneur comme père, avocat, maître, juge, médecin, pasteur et rémunérateur des élus [3].

Jaloux de faire aimer la sainte Eucharistie autant qu'il

1. *Dép. d'Angélique de la Pesse.* — Le P. la Rivière, p. 414.
2. *Dép. de Moccand.*
3. *Opuscules.*

l'aimait lui-même, il veillait, dans ses visites pastorales, à ce que la propreté et la décence du tabernacle, du ciboire, des linges sacrés, de tout le lieu saint, inspirassent aux fidèles le respect de ce grand sacrement, à ce que les processions et toutes les cérémonies se fissent avec majesté et révérence; et il établit que tous les jeudis, sauf l'Avent, le Carême et l'occurrence d'une fête semi-double et au-dessus, tout le diocèse ferait l'office du Saint-Sacrement. Il prêchait ou faisait prêcher, chaque année, le dimanche d'avant la Fête-Dieu, pour inviter son peuple à se préparer à cette grande solennité; pendant toute l'octave il donnait lui-même la bénédiction du saint Sacrement, afin d'y attirer un plus grand nombre de fidèles; toute l'année il recommandait en public et en particulier la fréquente communion [1], et il la mit en tel honneur, que dans tout son diocèse, et principalement à Annecy, la plupart s'en approchaient tous les jours de fêtes et de dimanches, et les plus relâchés au moins à toutes les fêtes solennelles [2]. Il y exhortait tous ceux qu'il dirigeait, soit dans le cloître, soit dans le monde. « Communiez hardiment en paix et en humilité, disait-il, « pour correspondre aux désirs de l'époux divin, qui, « pour s'unir à nous, s'est anéanti et abaissé jusqu'à se « faire notre viande, la viande de nous qui sommes la « viande des vers; ne laissez pas la communion pour vos « distractions et froideurs, car tout cela se passe sans votre « consentement, dans les sens; et rien ne rassérénera tant « votre esprit que son roi, rien ne l'échauffera tant que « son soleil, rien ne le détrempera si suavement que son « baume... Dieu! quel bonheur pour nous que notre âme, « en attendant cette union que nous aurons avec Notre-Seigneur au ciel, s'unisse à lui par ce divin sacrement, de « telle sorte que nous mangeons, par communion réelle,

1. *Esprit de saint François de Sales*, XI[e] part., sect. xx. — XVII[e] part., sect xxv.
2. Dom Jean de Saint-François, p. 491.

« celui que les chérubins et les séraphins adorent et man-
« gent par contemplation réelle. Alors Jésus-Christ est dans
« toutes les parties de notre être; là il redresse et purifie
« tout, il mortifie, vivifie, sanctifie tout; il aime dans le
« cœur, il entend du cerveau, il anime dans la poitrine, il
« voit aux yeux, il parle en la langue, fait tout en nous, et
« alors nous ne vivons plus en nous-mêmes, mais Jésus-
« Christ vit en nous. » Il avait surtout à cœur qu'on s'approchât dignement de la table sainte, et pour cela il composa à l'usage des fidèles : 1° divers avis et exercices relatifs à la manière d'entendre la sainte messe; 2° des exhortations à la communion fréquente, accompagnées des principes qui doivent servir de règle en cette matière; 3° divers exercices très pieux, avant et après la communion, avec un recueil de prières et d'hymnes traduites pour servir de préparation et d'actions de grâces. C'est là que de son cœur on voit jaillir des élans d'amour, d'admiration et de reconnaissance pour le plus aimable de tous les mystères.

Rappelons ici en quelques mots qu'en considérant Notre-Seigneur, François se plaisait tout spécialement à honorer son cœur adorable. Il fut attiré à cette dévotion dès sa jeunesse : dès l'aurore de sa vie spirituelle il aime à faire son oraison en reposant sur le cœur de Jésus-Christ; il s'adonne aux vertus d'humilité et de douceur qui lui sont si chères. Dans ses lettres, dans l'*Introduction*, dans l'*Amour de Dieu*, nous trouvons de très nombreux passages qui nous exhortent à contempler le côté ouvert du Sauveur, à nous y loger, à y faire notre retraite, à l'imiter, à l'adorér. Il répète que l'Ordre de la Visitation est un ouvrage du cœur de Jésus et qu'il a pour fin de l'aimer et de l'honorer. Il a ainsi mérité d'être appelé précurseur et évangéliste de cette dévotion, et c'est un de ses plus précieux titres de gloire.

De cette dévotion si tendre à Jésus-Christ découlait, comme le ruisseau de sa source, comme la conséquence de

son principe, la dévotion à Marie; et c'était en effet sa pensée que l'amour de la mère est inséparable de l'amour du Fils; que c'est manquer à celui-ci de ne pas honorer celle-là; que plus on aime Jésus-Christ, plus on doit aimer celle qui nous l'a donné; celle qu'il a lui-même tant aimée, et dont la gloire est la sienne propre, puisqu'elle tire de lui toutes ses grandeurs; qu'enfin comme Dieu est venu à nous par elle, elle désire que par elle aussi nous allions à lui[1]. Conséquemment à ses pensées, le saint évêque avait pour Marie une dévotion toute particulière, un amour tendre, une confiance filiale : « Toutes les fois, « disait-il, que j'entre dans un lieu consacré à cette auguste « reine, je sens par un tressaillement de cœur que je suis « chez ma mère; car je suis bien le fils de celle qui est le « refuge des pécheurs[2]. »

Dès ses premières années, cette dévotion avait fait les délices de son cœur; il était entré dès lors dans les confréries ou congrégations érigées en son honneur et avait fait vœu de réciter le chapelet tous les jours de sa vie; pratique qu'il observa avec tant de piété, qu'il y employait une heure entière, accompagnant cette récitation de la méditation des mystères du rosaire, et avec tant d'exactitude, que, lorsque ses affaires lui en ôtaient le loisir pendant le jour, il portait son chapelet au bras pour se souvenir de le réciter avant de se coucher; le soir, quelque avancée que fût la nuit, quelque fatigué qu'il fût lui-même, il ne retranchait rien de la prière vouée à Marie; et, lorsqu'il était malade à ne pouvoir parler, il se la faisait réciter par un des siens et en accompagnait mentalement la récitation. Enfin il portait toujours son chapelet suspendu à sa ceinture pour ne jamais perdre de vue qu'il était tout entier à Marie. Désireux de répandre une dévotion si chère à son cœur, il recom-

1. *Dép. du marquis de Lullin.*
2. Année de la Visitation, 27 août.

mandait souvent la récitation du chapelet et enseignait la méthode suivante pour s'en bien acquitter : « Ayant pris « votre chapelet par la croix, disait-il [1], et l'ayant baisée, « vous ferez le signe de la croix et vous vous mettrez en « la présence de Dieu en disant le *Credo*. Au gros grain, « vous demanderez à Dieu la grâce de bien dire le chape- « let; aux trois petits grains, vous demanderez la même « chose à la glorieuse Vierge en la saluant comme fille du « Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit. Cela fait, « vous considérerez les mystères ou joyeux, ou douloureux, « ou glorieux, ou quelque autre dévot sujet que Dieu vous « inspirera. A la fin vous remercierez Dieu, sur le gros « grain, des grâces reçues pendant cet exercice; et, aux « trois petits grains, vous supplierez la sainte Vierge d'of- « frir au Père éternel, votre mémoire pour vous souvenir à « jamais de ses miséricordes; au Fils, votre entendement « pour méditer sa sainte Passion; au Saint-Esprit, votre « volonté pour qu'elle soit enflammée à jamais de son saint « amour. Au gros grain, en disant le *Pater,* vous prierez « la Majesté divine d'accepter le tout pour sa gloire et le « bien de son Église, de convertir tous les dévoyés et de « bénir tous vos amis. Puis vous direz le *Credo,* vous vous « signerez et baiserez la croix, protestant que vous voulez « être serviteur tout dévoué du divin Sauveur et de sa bé- « nigne Mère. *Amen.* » Lorsque le saint prélat entendait sonner l'*Angelus*, il se découvrait et le récitait à genoux, en quelque endroit qu'il se trouvât [2]. Lorsqu'il disputait contre les hérétiques, il se recommandait toujours à la sainte Vierge avec une confiance entière, par les paroles que lui adresse l'Église : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. Il réclamait de même son secours dans toutes les difficultés, et prêchait à tous cette salutaire pratique.

1. Le P. la Rivière, p. 50 et suiv.
2. *Dép. de Baytaz.*

« Je trouve, disait-il, tout mon secours dans le saint Sa-
« crement et dans la Mère de Dieu, de laquelle j'ai toujours « reçu des assistances très particulières et toutes miraculeuses. Oh! que je sens bien, ajoutait-il[1], quel bonheur « c'est d'être enfant, quoique indigne, d'une si glorieuse « mère! Entreprenons de grandes choses sous sa protection; et, si nous sommes tendres dans son amour, elle « nous obtiendra ce que nous désirons. » De là, ses visites à Notre-Dame des Grès, lorsqu'il étudiait à Paris, et plus tard, ses pèlerinages à Lorette, à Notre-Dame de Compassion de Thonon, à divers autres sanctuaires de Marie; de là la grande joie qu'il éprouvait de rencontrer dans la visite de son diocèse beaucoup d'églises dédiées à cette sainte Mère de Dieu. Un jour que, pour essayer de gravir une colline fort escarpée, sur laquelle était située une église de la sainte Vierge, il s'était mis les pieds tout en sang, ses gens voulurent l'arrêter et le faire renoncer à une course aussi pénible[2] : « Il est vrai, leur répondit-il, que je suis « très fatigué; mais, si c'est pour moi un sujet de honte de « n'être pas assez accoutumé à la fatigue pour le service « de Dieu, ce m'est un sujet de joie d'avoir répandu mon « sang au service de la Mère de Dieu. »

Tel était le dévouement du saint évêque à Marie, qu'il en parlait dans toutes ses prédications, dans toutes ses conférences, partout où il en pouvait trouver l'occasion[3] : il prêchait à toutes ses fêtes; et la ferveur, l'allégresse, l'abondance de sa parole témoignaient de ses sentiments intérieurs : « Vous savez, écrivait-il à sainte Chantal[4], que notre « glorieuse Reine me donne toujours une assistance par- « ticulière quand je parle de sa divine maternité : je la sup- « plie de mettre la main dans le précieux côté de son Fils

1. *Dép. de sainte Chantal,* art. 33.
2. A Nancy-sur-Cluses : Année de la Visitation, 3 août.
3. *Dép. de François Favre.*
4. *Dép. de sainte Chantal,* art. 33.

« pour y prendre ses plus chères grâces et nous les donner « avec abondance. »

Sa tendre dévotion à Marie lui inspira la pensée de dédier à cette reine du ciel son *Traité de l'amour de Dieu*, et on ne peut lire cette épître dédicatoire sans admirer les saintes ardeurs de son cœur envers elle : « Très sainte Mère de Dieu, « lui dit-il, la plus aimable, la plus aimante et la plus ai« mée de toutes les créatures, prosterné sur ma face devant « vos pieds, je vous dédie et consacre ce petit ouvrage « d'amour à l'immense grandeur de votre dilection. O Jé« sus ! à qui puis-je mieux dédier les paroles de votre amour, « qu'au cœur très aimable de la bien-aimée de votre âme? » Chaque mois il assistait régulièrement à la procession de la confrérie du Rosaire, dont il était membre, tenant le chapelet à la main, avec un extérieur profondément recueilli. Chaque année, le jour de la Présentation, il renouvelait le vœu de virginité qu'il avait fait, étant encore au collège, sous les auspices de Marie, et la résolution de n'être plus qu'à Dieu et à l'Église [1]. Le jour de l'Immaculée-Conception, jour cher à sa piété entre toutes les fêtes de la sainte Vierge, fut converti par son zèle en fête d'obligation pour tout son diocèse : il avait choisi cette fête pour le jour de son sacre; et, lorsqu'il n'était encore que sous-diacre, il avait institué, sous le vocable de l'Immaculée-Conception, une confrérie de pénitents. Enfin la plus grande partie de sa vie épiscopale fut employée à fonder sur la terre un ordre qui chantât tous les jours les louanges de cette souveraine Reine; savoir, l'Ordre de la Visitation, chargé de réciter chaque jour l'office de la sainte Vierge.

Après Marie, saint Joseph occupait la première place dans les affections du saint évêque. La veille de sa fête, il jeûnait au pain et à l'eau; le jour, il célébrait une messe solennelle où il invitait les musiciens d'Annecy ; il prêchait à l'office

1. *Dép. du chan. Gard.*

du soir et s'étendait avec délices sur l'éloge du saint, qu'il appelait le glorieux père de notre Sauveur et de notre amour, son premier adorateur après Marie, l'époux de la Reine du monde[1], le modèle le plus accompli de la fermeté chrétienne parmi les accidents de la vie et de l'obéissance due à Dieu et à l'Église[2], le type de la virginité, de l'humilité et de la constance[3] : « O Dieu! disait-il, qu'il « fallait que ce saint fust bon et droit de cœur, puisqu'il « lui a été donné de posséder la Mère et le Fils! Ayant « ces deux gages, il pouvait faire envie aux anges, et défier « le ciel tout ensemble d'avoir plus de bien que lui : car « qu'y a-t-il entre les anges de comparable à la Reine des « anges, et qu'y a-t-il en Dieu plus que Dieu[4]? » Enfin il voulut que ce grand saint fût le patron de l'institut de la Visitation et le protecteur particulier du monastère d'Annecy.

Il avait aussi une dévotion spéciale pour les anges gardiens; il relève bien haut, dans son troisième entretien, l'estime que nous devons faire de leur assistance, et il avait en particulier pour le sien un grand respect mêlé d'une tendresse égale, se fondant sur cette pensée qui réjouissait sa piété, que cet ange privilégié accompagnait l'archange Gabriel dans le mystère de l'Annonciation, qu'il avait chanté dans les cieux *Gloria in excelsis* la nuit de Noël, tenu compagnie à Notre-Seigneur dans la crèche et au désert. Lorsqu'il entra dans le Chablais, il salua l'ange de la province; lorsqu'il conférait avec les hérétiques, il saluait leur bon ange et se recommandait à sa protection; quand il prêchait, il faisait une longue pause après l'*Ave Maria*, promenant ses regards sur tous les points de l'auditoire; et, un de ses chanoines lui en ayant un jour demandé la raison : « Je salue, leur répondit-il, l'ange

1. Année de la Visitation, 19 mars.
2. Entretien III[e] (E. N., VI, p. 31).
3. Panégyrique de saint Joseph (E. N., VIII, p. 8).
4. Lettre 671[e] (XV, 33).

« de chacun de mes auditeurs, et le prie de préparer le cœur « de ceux dont il a la garde : j'ai reçu de très grandes « faveurs par cette pratique[1]. » Enfin, lorsqu'il rétablit les ermites du mont Voiron, il leur prescrivit la récitation journalière des litanies des saints anges et les mit sous la protection du chœur des Principautés[2].

Quant aux saints que l'Église honore de son culte, il les vénérait tous, il aimait et recommandait la lecture de leurs vies, qu'il appelait l'Évangile en action[3]; mais il vénérait entre eux, d'une manière particulière, ceux qui avaient le plus excellé dans l'amour ou dans le zèle pour Dieu et pour l'Église, comme saint Pierre, les deux saints Jean, sainte Madeleine, saint François d'Assise, son patron, qu'il affectionnait comme un maître de l'amour divin — saint Louis qu'il proposait volontiers comme un modèle aux époux chrétiens, aux personnes qui vivent dans le monde et dans les cours des princes, saint Thomas d'Aquin, saint Bernard, saint Charles, dont il avait arrosé le tombeau de ses larmes en le suppliant de lui enseigner à gouverner le diocèse de Genève comme il avait gouverné celui de Milan; par la même raison, il chérissait saint Ignace, pour lequel, disait-il, il avait conçu une tendre inclination pendant ses études à Paris, à Padoue et plus spécialement à Rome, en visitant son sépulcre; saint François-Xavier, qu'il appelait le grand modèle des missionnaires; saint François de Paule, dont il portait ostensiblement le grand cordon, qu'il avait reçu à Grenoble des mains du père de Billy; saint Dominique, ce père de tant d'apôtres, apôtre lui-même; saint Sébastien, patron de la chapelle du château de Sales[4]; sainte Thérèse qui avait écrit des livres de piété dont il faisait le plus grand cas.

1. *Dép. de François de la Pesse.*
2. *Dép. de François Favre.*
3. *Esprit de saint François de Sales*, XI[e] p., sect. XVII.
4. Année de la Visitation, 20 janvier. Comme l'écriteau où était inscrit le nom de Chrétien, et qui était placé sur la poitrine de saint Sé-

Il honorait aussi le bon larron, modèle de la parfaite pénitence ; sainte Blandine, dont il visitait la prison et les reliques toutes les fois qu'il passait à Lyon, « parce que, « disait-il, elle avait été sa protectrice dans la mission du « Chablais, et son cœur avait été encouragé par la gé- « rosité de cette servante de Jésus-Christ[1] « ; sainte Apollonie, dont il avait éprouvé le pouvoir auprès de Dieu un jour qu'il souffrait cruellement du mal de dents[2]. Enfin, parmi les saints chers au cœur de l'évêque de Genève, nous devons mentionner encore les deux saints Antoine, l'un patriarche des solitaires, l'autre la gloire de Padoue : « J'ai choisi le premier, disait-il, pour être un des « gardiens de mon petit désert intérieur, où je demeure « solitaire en Dieu, au milieu du monde et des affaires « qui m'environnent : pourquoi serais-je distrait par « les hommes puisque ce saint ermite n'était pas dis- « trait de ses oraisons par des légions de démons ? » Il n'aimait pas moins saint Antoine de Padoue, dont les prédications apostoliques ont converti tant d'âmes, et il réprimandait les censeurs qui improuvaient l'usage populaire de s'adresser à lui pour retrouver les choses perdues : « Dieu, disait-il, a fait voir que tel est son bon plaisir, « puisqu'il a cent fois opéré des miracles par ce saint : pour- « quoi ne pas croire à l'évidence des faits ? Vraiment, « Monsieur, dit-il un jour à un de ces critiques indiscrets, « j'ai envie que nous fassions ensemble un vœu à ce saint « pour recouvrer ce que nous perdons tous les jours, vous « la simplicité chrétienne, et moi l'humilité, dont je néglige « la pratique[3]. »

bastien, le désignait aux flèches des bourreaux, ainsi, disait le saint prélat, la croix qui brille sur la poitrine des évêques les désigne à l'univers pour les serviteurs de Jésus-Christ, en butte aux contradictions du monde.

1. Année de la Visitation, 2 juin.
2. *Ibid.*, 9 février 1612.
3. *Ibid*, 13 juin.

Cette dévotion de François de Sales à quelques saints particuliers ne nuisait en rien à ce qu'il devait aux saints en général ; il les révérait tous, sachant que Dieu se plaît à voir honorer ceux qui l'ont le mieux servi, et il s'édifiait de la variété de leurs vertus. Comme je lui disais un jour, raconte un des employés de sa maison[1], que la sainteté d'un saint ne ressemblait pas à celle d'un autre : « Non, « sans doute, répondit-il, il y a autant de sortes de sainteté « que de saints ; et les saints ne se ressemblent que par « le soin qu'ils ont eu tous de tendre à la même fin. » De là ce zèle pieux qui le portait à aller dire la messe dans les églises le jour qu'on y célébrait la fête patronale, à y prêcher, à y assister aux offices et prières qui se faisaient en l'honneur du saint patron ; de là aussi ce grand respect qu'il portait à toutes les reliques des saints. Nous avons vu avec quelle dévotion il vénéra à Grenoble le manteau de saint François de Paule, et à Talloires les reliques de saint Germain ; et il traitait de même toutes les autres reliques, vénérant en elles les temples qu'avait occupés le Saint-Esprit et les arches où avait reposé souvent la sainte Eucharistie.

1. *Dép. de Michel Favre.*

CHAPITRE X

SA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

Pour comprendre la charité de François de Sales, il faut se souvenir que ce n'était point chez lui un amour humain provenant d'un cœur bon et sensible, mais bien une charité toute surnaturelle dans son principe et dans son objet : dans son principe, parce qu'elle procédait de l'amour même qu'il avait pour Dieu, l'amour divin, selon sa doctrine, ne commandant pas seulement l'amour du prochain, mais le produisant au fond du cœur, comme sa ressemblance et son image[1] ; dans son objet, parce que c'était Dieu lui-même et Jésus-Christ son Fils qu'il envisageait et aimait en tous les hommes[2]. « Il me semble, disait-il[3], que je « n'aime rien du tout que Dieu et toutes les âmes pour Dieu, « et que tout ce qui n'est point Dieu ou pour Dieu ne m'est « rien. Oh ! quand verrons-nous le prochain en la poitrine « du Sauveur? Qui le regarde hors de là court risque de ne « l'aimer ni purement, ni constamment, ni également. Mais « là, qui ne l'aimerait? qui ne le supporterait? qui ne « souffrirait ses imperfections? qui le trouverait de mau- « vaise grâce ou ennuyeux, lorsqu'on le voit dans cette « poitrine sacrée si aimé et si aimable, que le Dieu Sau- « veur meurt d'amour pour lui[4]? Le corail, ajoutait-il, tant

1. *Traité de l'amour de Dieu,* liv. X, ch. XI (E. N., t. V).
2. *Ibid.*, ch. XII.
3. *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.
4. *Esprit de saint François de Sales*, part X°, sect. XXXIII. — Part. IX°, sect. XV. — Entretien XII°.

« qu'il est dans la mer, est un arbrisseau verdâtre et sans « beauté ; dès qu'il en est tiré et exposé au soleil, il charme « par son vermeil et son lustre ; de même, tant que l'amour « du prochain se limite dans la nature, il n'a ni bonté ni « beauté. Dès qu'il est exposé au soleil de l'amour de Dieu « et sanctifié par son esprit qui est charité, il se montre « en sa perfection, secourable au prochain par paroles, par œuvres et par exemples, pourvoyant à tous ses be- « soins autant qu'il peut, se réjouissant de son bonheur, « surtout de son progrès spirituel, lui désirant les biens de « la grâce et les lui procurant avec grande affection, mais « sans inquiétude d'esprit ou indignation dans les événe- « ments contraires. »

Plein de ces beaux principes, il aimait le prochain au delà de tout ce qu'on peut dire. « Je ne pense pas, dit un « témoin de sa vie habituelle[1], qu'il se puisse jamais « trouver au monde un homme qui ait une plus parfaite « charité à l'endroit de son prochain. Servir et secourir « le prochain, tant spirituellement que corporellement, « c'était là son exercice continuel. Il faut tout faire pour le « prochain, hormis de se damner, disait-il. Les peines, « les travaux, les incommodités, les périls les plus « grands, ne lui étaient rien, pourvu qu'il fût utile et se- « courable à ses frères en Jésus-Christ. Il a plu à Dieu, « ajoutait-il[2], de faire ainsi mon cœur ; je le veux tant « aimer, ce cher prochain, je le veux tant aimer ! Oh ! quand « sera-ce que nous serons tout détrempés en douceur et « en charité envers le prochain ? Je lui ai donné toute ma « personne, mes moyens, mes affections, afin qu'il s'en « serve selon ses besoins. » C'était en effet le principe du saint évêque, qu'il ne fallait jamais refuser aux autres le service ou la consolation qu'on pouvait leur rendre, comme par le fait jamais on ne l'a vu manquer de faire au prochain

1. *Dép de Passier*..
2. *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

tout le bien qu'il pouvait lui faire, quoi qu'il dût lui en coûter : et quand, en le voyant se consumer de fatigues, on lui représentait que ce dévouement épuiserait ses forces et sa vie : « Dix ans de vie de plus ou de moins ne sont rien, » répondait-il ; et il continuait ses travaux excessifs, qui, au jugement d'un grand nombre, abrégèrent ses jours [1].

Les premiers sur lesquels le saint évêque épanchait sa charité, c'étaient ses amis. Toutes ses belles qualités lui en avaient fait un grand nombre ; et lui, de son côté, était le meilleur ami qui pût se rencontrer ; ami sincère et vrai, ennemi de toute duplicité, plus encore de toute flatterie ; ami généreux, qui, mettant son plaisir à procurer le plaisir des autres, n'était jamais plus content que quand il avait pu rendre un service et cherchait toujours à faire des heureux, au risque de faire des ingrats ; ami fidèle, toujours égal dans son amitié ; ami discret, incapable de laisser échapper un secret par légèreté, mais surtout ami tendre, compatissant et identifiant toute son âme, si je puis ainsi dire, avec celle de ses amis. La chose qu'il craignait le plus après l'offense de Dieu, c'était de leur faire de la peine, et il le craignait à ce point qu'il eût voulu ne mourir qu'à la suite de longues maladies, afin, disait-il, que ses amis s'ennuyant de venir souvent le visiter, et ses serviteurs se lassant de le servir, sa mort, au lieu d'affliger personne, fût un soulagement pour tout le monde [2]. Mais écoutons-le parler lui-même : « Je suis par tout le reste de mon âme, « dit-il, fort imbecille et faible, mais j'ai l'affection fort te-« nante et presque immuable à l'endroit de ceux qui me « donnent le bonheur de leur amitié [3]. Quiconque me provo-« que en la contention d'amitié, il faut qu'il soit bien ferme, « car je ne l'épargne point [4]. Il n'y a personne au monde

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.
2. Le P. la Rivière, p. 440.
3. Lettre 227e, XII, p. 294.
4. Lettre 230e (XII, 328).

« qui ait le cœur plus tendre et plus affectionné pour ses « amis que moi, ni qui éprouve des sentiments plus vifs de « leur séparation[1]. Je participerai toujours à tous les évé- « nements agréables et désagréables qui vous toucheront, » écrivait-il à son ami Deshayes[2], lequel, par un sentiment chrétien, avait pardonné une grave injure; « mais je me « réjouis de celui-ci qui a donné lieu au pardon que vous « avez accordé à celui qui, sans sujet, avait pratiqué la dé- « loyauté en votre endroit : c'est en cela que gist le plus « grand effort d'un généreux esprit et qui attire le plus la « faveur du ciel. »

Le saint évêque avait grâce pour tenir ce langage à son ami; car, quoiqu'il fût si bon, il eut cependant lui-même grand nombre d'ennemis, qui souvent l'outragèrent, comme nous l'avons vu dans le cours de son histoire, et il ne s'en vengea jamais qu'en leur faisant tout le bien possible, de sorte que c'était une chose notoire qu'il suffisait de lui avoir fait quelque peine pour éprouver aussitôt les effets de sa bonté, ou de l'avoir outragé pour recevoir ses faveurs[3].

« Je ne sais, disait-il[4], comment j'ai le cœur fait; mais « j'ai un tel plaisir, je ressens une suavité si délicieuse et « si particulière à aimer mes ennemis, que, si Dieu m'avait « défendu de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui obéir. « Il y a bien quelque petit combat, mais enfin il en faut « venir à cette parole de David : *Fâchez-vous, mais ne pé- « chez pas.* Oh! non; car pourquoi ne supporterions-nous « pas ceux que Dieu même supporte, ayant devant les yeux « le grand exemple de Jésus-Christ priant en croix pour ses « ennemis? Certes, ils ne nous ont pas crucifiés ni persécutés « jusqu'à la mort. Oh! qui ne l'aimerait, ce cher ennemi « pour qui Jésus-Christ a prié, pour qui il est mort? car il

1. Lettre sans date, XXI.
2. Lettre 210ᵉ E. N., XII, p. 251.
3. *Dép. de Lesmontex. — Dép. de sainte Chantal*, art. 34.
4. *Esprit de saint François de Sales*, Iʳᵉ part., sect. XXXII.

« ne priait pas seulement pour ceux qui le crucifiaient, mais « encore pour ceux qui nous persécutent et qui le persécu- « tent en nous, selon ce qu'il dit à saint Paul : Pourquoi me « persécutes-tu? Cela s'entend en ses membres. »

Des religieux lui ayant un jour manqué jusqu'à en venir aux violences et aux voies de fait, il les en reprit avec la fermeté que son devoir exigeait, mais sans aucun emportement; et le lendemain, le supérieur de la maison étant venu lui demander une faveur signalée, il la lui accorda avec sa bonté accoutumée. « Comment, lui dit un des siens, « vous les traitez ainsi après ce qu'ils vous ont fait! — Si « ce Père m'eût demandé un de mes bras, répondit-il, je le « lui aurais donné. » Une fois il reçut deux lettres : l'une était très piquante et propre à le blesser au vif. « Je ne « répondrai pas, dit-il, mais je prierai Dieu de parler au « cœur de cet homme et de lui faire connaître sa volonté. » L'autre lettre lui apprenait qu'un certain gentilhomme parlait de lui indignement en plusieurs compagnies. « Que con- « clure de là, dit-il, sinon qu'il faut que je prie beaucoup « pour lui? » Il y avait deux ans que quelqu'un le poursuivait de paroles dédaigneuses et méprisantes, lui et son cher ordre de la Visitation, lorsque, ayant occasion de parler dans une de ses lettres de ce personnage qui s'était fait gratuitement son ennemi, il écrivit ces paroles : « Je l'aime « incroyablement. Oh! que je lui souhaite de bien! » Et quelque temps après, ayant appris sa mort, il en témoigna une vive douleur, comme s'il eût perdu un ami. Quelques mois plus tard, on lui parla encore de cet ennemi : « Ah! dit-il, « je prie tous les jours pour lui quand je suis au saint « autel. »

Ainsi, amis et ennemis, tous trouvaient auprès du saint évêque un accueil gracieux, avec cette différence que ceux dont il avait le plus à se plaindre étaient toujours les mieux traités. Une personne lui ayant un jour témoigné sa surprise, et ajoutant qu'elle s'étonnait comment il pouvait

supporter un certain homme qui le déchirait continuellement dans ses conversations : « Vous vous en étonnerez « moins, lui répondit-il, quand vous saurez que mes ennemis, « une fois que je les ai vus, ne passent guère la quinzaine « sans devenir mes amis[1]. » C'est qu'en effet la charité qui surabondait dans son cœur semblait s'épancher dans tous ses entretiens comme sur tous ses traits et toutes ses manières. Un front toujours serein, un air toujours riant, toujours ouvert, une repartie vive et prompte, une douceur inexprimable, faisaient admirer en lui tout ce que la vertu a d'aimable. Pliable aux volontés des autres en tout ce qui était permis, il vivait avec tous dans une entente parfaite. « J'ai plus tôt fait, disait-il, de condescendre au vouloir d'au- « trui que d'amener les autres à faire ce que je veux[2]. » Quelquefois il était assiégé jusque par vingt ou trente importuns qui voulaient lui parler au moment où d'autres occupations graves l'absorbaient dans sa chambre ; il quittait tout pour les entendre, et ne cessait point qu'il ne les eût tous pleinement satisfaits. Il se prêtait à chacun de la meilleure grâce, et ne laissait jamais entrevoir le moindre signe d'ennui, d'impatience ou de fatigue, sauf une seule fois où, après avoir été ainsi occupé sans relâche à donner audience depuis le grand matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, il s'écria : « Je n'en puis plus ! » et congédia les visiteurs, par impossibilité de continuer à les entendre.

Comme c'étaient surtout les femmes qui, abusant de la facilité avec laquelle on l'approchait, se pressaient en foule pour le consulter, M. Déage, cet ancien précepteur auquel l'humble prélat avait laissé la liberté de le reprendre comme s'il eût été encore son disciple, se permit de lui en faire des reproches sévères. « Cette affluence de femmes à l'évêché, « lui dit-il, est inconvenante, et je crains que les mauvaises

1. Le P. la Rivière, p. 440.
2. *Esprit de saint François de Sales*, V^e part., sect. XXVIII.

« langues n'en abusent pour attaquer votre réputation, qui « me tient plus au cœur que la mienne. — Monsieur, ré- « pondit le saint évêque, Dieu, qui est charité, m'a attaché « à un emploi de charité où je me dois à tous, surtout aux « faibles et aux infirmes. Notre Seigneur sait qu'en tout « cela je ne regarde que son amour. Tant que je me tiendrai « fortement attaché à lui, il ne permettra pas que je tombe « et me soutiendra de sa main puissante. Un roseau en la « main de Jésus-Christ devient une colonne du temple[1]. » Un autre censeur se permit à son tour de le blâmer à ce sujet, ajoutant qu'il ne concevait pas « pourquoi les femmes « allaient tant après lui, qui ne leur disait pas grand'chose. « — Eh! reprit gaiement le saint prélat, appelez-vous donc « rien de leur laisser tout dire? Elles ont plus besoin qu'on « ait des oreilles pour les entendre qu'une langue pour leur « parler. Elles en disent assez pour elles et pour moi; et « c'est probablement cette facilité à les écouter qui fait « qu'elles s'empressent autour de ma personne : car rien ne « plaît tant à un grand parleur qu'un patient auditeur[2]. »

Après avoir reçu les personnes qui se présentaient, le charitable pasteur allait voir lui-même ceux ou celles que la maladie empêchait de venir à lui, et c'était alors qu'éclatait mieux encore la tendresse de sa charité; on eût dit une mère au chevet de son enfant malade : il les exhortait, non par de longs discours qui les eussent fatigués, mais par quelques courtes aspirations qu'il leur laissait le loisir de goûter, leur disant, par exemple : « Mon Dieu! que votre « volonté soit faite, et non la mienne. Dieu, mon père, je « remets entre vos mains mon âme, ma santé et ma vie; « je m'abandonne à vous; je vous aime et me repens de « ne vous avoir pas toujours aimé[3]. » Il les rassurait dans leurs inquiétudes, il les consolait dans leurs afflictions.

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXVIII.
2. *Ibid.*, VIIe part., sect. IV.
3. *Ibid.*, IIe part., sect. V.

« Tant que je vous verrai affligé dans le lit, disait-il à une « personne malade [1], je vous porterai une révérence par- « ticulière et un honneur extraordinaire, comme à une « créature visitée de Dieu, habillée de ses habits et son « épouse spéciale. Quand Notre-Seigneur fut à la croix, il « fut déclaré roi, même par ses ennemis; et les âmes qui « sont en croix sont déclarées reines. Les anges ne nous « portent envie que d'une chose, c'est que nous pouvons « souffrir pour Notre-Seigneur, tandis qu'ils n'ont jamais « rien souffert pour lui. » Ayant un jour rencontré un malade qui se désolait des peines que sa maladie donnait à ses enfants : « Moi, au contraire, lui dit-il, je ne suis jamais « si content dans mes maladies que quand je vois les « miens se donner beaucoup de peine autour de moi; car « je me dis alors : S'ils font tout cela pour Dieu, comme « j'aime à penser qu'ils le font, que de mérites ils amas- « sent! quelle belle récompense pour le ciel! et, dans cette « vue, ils me semblent plus dignes d'envie que de pitié [2]. »

Cette immense charité du saint évêque ne distinguait point entre les petits et les grands, les pauvres et les riches. Les hommes du peuple, les paysans, les gens rustiques, grossiers et malpropres, tous étaient les bienvenus auprès de lui [3]. Ils lui disaient avec confiance leurs petites affaires; et lui, sans laisser soupçonner qu'on abusait de sa bonté, écoutait avec bénignité tout ce qu'on avait à lui dire, quelque insipide et ennuyeux que fût le discours, et répondait à tous avec tant de douceur, qu'ils s'en retournaient heureux [4]. Il ne pouvait souffrir qu'ils attendissent à sa chancellerie, quand leurs affaires les y appelaient : lui-même allait leur faire expédier promptement les pièces qu'ils sol-

1. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe part, sect. LI.
2. *Dép. de Montrottier.*
3. *Dép. de sainte Chantal*, art. 49. — Dom Jean de Saint-François, p. 422.
4. *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

licitaient, ou leur envoyait un des siens, s'il ne pouvait aller en personne[1].

Quelquefois il parlait leur patois pour les intéresser davantage, paraissait se plaire beaucoup avec eux, et ne craignait pas de consumer ainsi en choses de peu d'importance un temps qui lui était si précieux pour ses autres travaux. « Ces petites gens, disait-il[2], ont besoin d'être écou« tés et aidés dans leurs affaires autant que les grands dans « les leurs : si une chose de rien trouble une âme, il ne « faut pas laisser pour cela de la consoler. Les petites af« faires en sont de grandes pour les pauvres ; et d'ailleurs « ce n'est pas une petite affaire que de consoler une âme « que Jésus-Christ a rachetée de son sang. » Souvent ses serviteurs s'impatientaient de ce qu'il donnait si libre accès à toutes sortes de gens, même à des personnes de la condition la plus vile, aux brocanteurs et aux charlatans. « Où « est donc votre charité? leur répondait-il doucement. Pour « moi, je le veux tant aimer, ce cher prochain! je ne me « refuserai jamais à personne, à quelque heure que ce « soit. »

« Un jour, dit sainte Chantal, je lui reprochais le long « entretien qu'il avait eu avec une personne de peu d'es« prit et de considération ; il me répondit : Je suis redeva« ble à tous : *Sapientibus et insipientibus debitor sum.* Une « autre fois, je le blâmais d'avoir parlé si longtemps avec « une personne pauvre d'une chose futile que j'appelais une « sottise. — Ce que vous appelez sottise, me dit-il, est grave « pour ces pauvres gens. » L'évêque de Belley raconte de même qu'un jour qu'il attendit longtemps avec plusieurs personnes le saint prélat, qui écoutait une pauvre femme aveugle et mendiante, et qu'à la fin de l'entretien, il lui témoigna son étonnement de la longueur de la conversation

1. *Dép. de M. Jay. — Esprit de saint François de Sales,* IIe part., sect. IV.
2. *Dép. de sainte Chantal,* art. 27.

qu'il avait eue avec elle : « Ah! dit le saint évêque, cette « aveugle voit plus clair dans les choses de Dieu que plu- « sieurs qui ont de bons yeux, et j'ai plaisir à l'entretenir. » Il se complaisait, en effet, à converser avec les âmes simples; et son cœur, à l'aise dans leur compagnie, se dilatait délicieusement. Il affectionnait surtout les petits enfants, leur parlait avec bonté, et les bénissait avec un doux sourire.

Une de ses plus douces jouissances était d'entendre les pauvres l'appeler du nom de père. Un jour, raconte l'évêque de Belley[1], que je voyageais avec lui sur le lac d'Annecy, les bateliers l'appelaient : *Mon père,* et lui parlaient familièrement. « Voyez-vous, me dit-il, ces gens m'appellent leur « père, et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme leur père. « Oh! qu'ils me font plus de plaisir en m'appelant ainsi « que les faiseurs de compliments qui me donnent le titre « de monseigneur! » Pour se montrer vraiment père à l'égard des pauvres gens des villes et des campagnes, il recevait d'un air plein de bonté tous les petits présents qu'ils lui faisaient en reconnaissance des fonctions de son ministère ; l'un lui présentait une poignée de noix ou de châtaignes; l'autre des pommes, des œufs ou de petits fromages; l'autre, des sous ou même des liards pour honoraires d'une messe; et ce qu'on lui donnait en argent, il le distribuait aux pauvres au sortir de l'église; ce qu'on lui distribuait en comestibles, il l'emportait dans ses poches ou dans son rochet pour le manger à table, citant à cette occasion les paroles du psaume : « *Labores manum tuarum « quia manducabis, beatus es et bene tibi erit.* (Ps. CXXVII, 2). « Vous serez heureux de manger le fruit de votre tra- « vail[2]. »

On conçoit facilement combien une âme si bonne devait être charitable envers les pauvres qui étaient dans le be-

1. *Esprit de saint François de Sales,* IVe part., sect. XIV.
2. *Ibid.,* IVe part., sect. XXV.

soin. Le lundi et le jeudi de chaque semaine, il faisait, à la porte de son évêché, une aumône générale plus ou moins forte, selon la rigueur des temps et des saisons, et distribuait à chacun du pain, du potage, des légumes ou des vêtements. Les autres jours, il faisait l'aumône individuelle à tous ceux qui se présentaient, sans jamais refuser personne ; et, s'il n'avait pas d'argent sous la main, tantôt il empruntait plutôt que de laisser le pauvre se retirer les mains vides; tantôt il donnait son linge, ses habits, sa chaussure[1]. Une fois il donna jusqu'aux souliers qu'il avait aux pieds ; une autre fois il livra les burettes d'argent de sa chapelle, et, quand l'économe voulut lui en faire des reproches : « Les « burettes de verre, lui répondit-il en souriant, sont bien « préférables : avec elles il est impossible de se méprendre « sur l'eau et le vin du sacrifice. » Dans la saison d'hiver surtout, il ne pouvait voir les pauvres mal vêtus et tremblants de froid, qu'il ne leur donnât aussitôt ou de l'argent pour s'acheter des vêtements, ou, à défaut d'argent, les vêtements même de sa garde-robe, quand les pauvres voulaient les accepter : car il s'élevait parfois des difficultés à ce sujet. Un jour, un pauvre s'étant présenté devant lui couvert de haillons, il commande à son domestique de lui donner un de ses habits de dessous; le domestique obéit ; mais le pauvre, trouvant cet habit trop rapiécé : « Eh ! « monseigneur, s'écria-t-il, considérez ce qu'on me donne. « — Voyez, dit le charitable prélat au domestique, s'il n'y « en aurait pas un autre meilleur. — De tout ce que vous « avez, reprit celui-ci, c'est le moins mauvais. — Hélas ! mon « ami, dit alors l'évêque au pauvre, je n'ai rien de meil- « leur, ayez la bonté de vous en contenter[2] ». Parfois le domestique à son tour se fâchait de voir vider ainsi la garde-robe de son maître. « Mon ami, disait le saint, ne « vous courroucez pas ; ces habits sont plus aux pauvres qu'à

1. *Dép de sainte Chantal*, art. 27.
2. *Dép. de Baytaz.*

« moi. » Peu satisfait de cette réponse, et inférant de là que son maître était disposé à continuer ses largesses, le domestique mettait souvent tout sous clef. Alors le saint évêque se dépouillait de ses habits de dessous pour en revêtir les pauvres. Ce fut ainsi qu'un jour, ému au spectacle d'un homme presque nu, il lui donna la camisole toute neuve qu'il portait sous sa soutane, en lui recommandant le secret; et il souffrit tout le reste du jour, jusqu'à ce que le domestique, ayant découvert la chose au moment du coucher, lui en eût donné une autre[1]. Enfin, le jeudi saint de chaque année, il servait à dîner à douze pauvres, et leur distribuait une somme considérable, après leur avoir lavé les pieds avec un maintien humble et pieux qui édifiait tous les assistants, et les leur avoir baisés avec tendresse[2].

Tous les Religieux qui, passant par Annecy, n'y avaient pas de maison de leur ordre, ainsi que tous les ecclésiastiques qui se présentaient, étaient reçus à l'évêché. Le saint prélat veillait à ce que rien ne manquât, et ajoutait à ces bons offices une affection cordiale et fraternelle qui les touchait beaucoup plus encore que le bienfait de l'hospitalité[3]. Tous les nouveaux convertis, qui venaient de Genève ou d'autres lieux se réfugier à Annecy, recevaient aussi une part de ses largesses en rapport avec leurs besoins. Si leur position le demandait, il payait leur pension en ville ou les gardait chez lui; quelquefois même il payait pour les garçons l'apprentissage de quelque métier, plaçait les filles en service chez des dames vertueuses, ou leur fournissait la dot nécessaire soit pour entrer au couvent, soit pour se marier. Les pauvres honteux n'étaient point oubliés dans les sollicitudes du charitable évêque: il en avait une liste

1. *Dép. de Jay, du chanoine Gard, de Claude Girod,* celui-là même qui avait reçu la camisole et la garda respectueusement toute sa vie comme une relique.
2. *Dép. d'Angélique de la Pesse. — Dép. de sainte Chantal,* art. 27.
3. *Dép. de Rendu. — Dép. de sainte Chantal,* art. 27.

exacte, il s'informait avec discrétion de tous leurs besoins, leur faisait parvenir ses aumônes de manière à ménager leur délicatesse; « et l'on ne saurait dire, raconte un té« moin oculaire, combien il en soulageait ainsi[1] ».

Quant aux pauvres que l'infirmité empêchait de venir chercher leur aumône, il allait lui-même la leur porter jusque dans les réduits les plus obscurs et les plus hideux, jusque dans les granges et les étables : tantôt il leur donnait des secours d'argent, tantôt il leur faisait porter de la viande s'ils en pouvaient manger; il la leur coupait lui-même par morceaux sur l'assiette pour leur en épargner la peine[2], et leur rendait de ses propres mains les plus humbles services. Un jour qu'on voulait le détourner d'approcher d'un pauvre vieillard à cause de la mauvaise odeur qu'exhalaient ses infirmités : « Laissez faire, dit-il, les mauvaises « odeurs des pauvres sont pour moi des roses. » Et il en donna un exemple frappant dans le carême qu'il prêcha à Rumilly. Il venait de confesser le comte de Tournon avec toute sa famille, lorsque s'approche du tribunal un vieillard infirme, dont les ulcères et la malpropreté exhalaient une odeur si infecte, que les gens de la maison du comte lui avaient interdit l'accès de la cuisine. Le saint apôtre ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il se lève, va au-devant de lui, l'aide à marcher jusqu'au confessionnal. La confession finie, il l'aide à se relever, l'embrasse avec une effusion de tendresse et le conduit à sa place. Inspiré par le même sentiment de charité, l'homme de Dieu visitait une ou deux fois la semaine les prisons et les hôpitaux, soulageait, consolait tous ceux qui souffraient, et les amenait par de douces insinuations à se confesser et à communier[3].

Lorsqu'il s'absentait, il faisait continuer ses aumônes comme s'il eût été à Annecy; et, outre ces largesses de sa

1. *Dép. de Bouvard. — Dép. de sainte Chantal,* art. 49.
2. *Dép. de la sœur Flory.*
3. *Dép. de Favre et de Baytaz. — Dép. de sainte Chantal,* art. 27.

charité, il pourvoyait encore à toutes les nécessités des monastères, à tous les besoins des maisons où l'on recevait des indigents, et veillait avec une sollicitude paternelle à ce que personne autour de lui ne manquât du nécessaire. Par une charité en dehors des règles communes et que nous n'oserions proposer pour modèle, il distribuait, même dans le saint tribunal, à ses pénitents pauvres, une aumône proportionnée à leurs besoins, et leur disait de réclamer par cette voie, si elle leur convenait mieux, son assistance dans leur détresse. Si c'étaient des pauvres qui refusassent de se confesser, il ne laissait pas pour cela de les assister : souvent même il donnait de grosses aumônes aux femmes débauchées sur leur seule promesse de sortir du désordre ; et quand, infidèles à leur parole, elles continuaient la même vie, il ne cessait pas de leur faire du bien. « C'est temps et argent perdus, lui di-« sait-on. — Hélas ! répondait-il, la misère humaine est « si grande ! il faut toujours en avoir pitié et ne jamais « désespérer de la conversion de personne[1]. »

Quelquefois, au lieu de demander à titre d'aumône, on lui demandait à titre de prêt, et il y acquiesçait de bonne grâce, non qu'il comptât beaucoup sur la restitution, mais parce que ce mode de don était moins humiliant. Un jour, un homme de condition médiocre, ayant reçu de lui douze écus à ce dernier titre, voulut lui en faire un billet. « Cela n'est pas nécessaire, dit François, je me fie à « votre parole ; d'ailleurs, la somme n'est pas si grande « que sa perte doive me causer un grave dommage. Ne « vous gênez pas pour me la rendre ; je vous assure que « je ne vous la redemanderai jamais. » L'emprunteur, trop fier pour paraître recevoir une aumône, répondit qu'il rendrait cette aumône dans un mois et qu'il ne l'accepterait pas sans en faire un billet. François le laissa faire ;

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 27.

et, cet homme étant revenu au bout d'un an demander à emprunter dix écus sans parler des douze qu'il devait, François lui remit son billet en disant : « Vous ne me « demandez que dix écus à emprunter; en voilà douze « que je vous donne de bon cœur. » Un autre lui en ayant demandé vingt et voulant aussi en faire le billet, le saint évêque, qui n'avait pas toujours de telles sommes à sa disposition et ne voulait pas cependant renvoyer cet importun mécontent, alla chercher dix écus, et lui dit : « J'ai trouvé un expédient qui nous fera gagner aujour-« d'hui à chacun dix écus, si vous voulez me croire. — « Que faut-il faire, monseigneur? dit aussitôt l'emprun-« teur. — Rien de plus facile, dit François : nous n'avons, « vous et moi, qu'à ouvrir la main; tenez voilà dix écus « que je vous donne en pur don au lieu de vous en prêter « vingt; vous gagnerez ainsi ces dix écus, et moi je re-« garderai les dix autres comme gagnés si vous m'exemp-« tez de vous les prêter. » Cet homme trouva l'expédient parfait et s'en retourna ravi de la bonté de son charitable pasteur[1].

On se demande comment, avec un revenu très minime, il a été possible de faire face à tant d'œuvres de miséricorde, sans nuire à l'entretien de la maison épiscopale, que le saint prélat tenait toujours sur un pied honorable et digne de sa position : c'est là un mystère que les contemporains n'ont pu expliquer et qui leur a semblé tenir du miracle; c'est là du moins une preuve frappante de tout le bien que peut faire la charité avec des ressources médiocres, quand elle est elle-même l'économe de la maison. Rolland, ce fidèle serviteur du saint évêque, qui avait en main le maniement de tous les revenus, ne s'accommodait pas de cette doctrine, et souvent il faisait difficulté de donner de l'argent pour les aumônes; mais tou-

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. VI et VII.

jours François l'y obligeait, affirmant qu'il ne fallait pas se mettre en peine, pourvu que les années pussent se joindre l'une à l'autre, que Dieu pourvoirait à tout et ne permettrait pas qu'on vînt à manquer du nécessaire pour avoir fait la charité à ses serviteurs[1]; et l'expérience prouva qu'il avait raison.

Toutefois, quelque touchante que fût la charité de François de Sales à l'égard des besoins du prochain, elle était bien plus admirable encore à l'égard de ses défauts. « Il « faut, disait-il, que les hommes aient patience les uns avec « les autres, et les plus braves sont ceux qui supportent « le mieux les défauts d'autrui... C'est une grande partie « de notre perfection de nous supporter les uns les autres « dans nos imperfections, et l'amour du prochain ne peut « mieux s'exercer qu'en ce support[2]. Il est aisé d'aimer « ceux qui sont d'un caractère agréable et complaisant; « mais aimer ceux qui ont des travers, une humeur fâ- « cheuse et chagrine, c'est la vraie pierre de touche de la « charité. » — « Il faut, disait-il encore[3], avoir un cœur « bon et doux envers le prochain, particulièrement quand « il nous est à charge et à dégoût; car alors nous n'a- « vons rien en lui qui nous le fasse aimer, sinon le res- « pect du Sauveur, qui rend en cette rencontre l'amour plus « excellent et plus digne, parce qu'il est plus pur et plus « net de conditions caduques. » Aussi le saint évêque insistait fortement, dans ses entretiens comme dans ses écrits, sur certaines vertus qu'il disait n'être point assez estimées; savoir, la cordialité, la patience, l'affabilité, la bonté, le support des défauts d'autrui; et il estimait une illusion, de s'imaginer qu'on peut faire de grandes choses pour le prochain, lorsqu'on ne sait pas supporter les hu-

1. *Dép. de Michel Favre.*
2. Lettre 938. — *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe part., sect. XLIII. — XVIIIe part., sect. XVII.
3. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe part., sect. VIII. — XVIIIe part., sect. XXIIe.

meurs agrestes, les incivilités et surtout les importunités de certains gens qui, pour des choses de rien, viennent vous déranger hors de propos et à contre-temps [1].

Fidèle à ces principes, François supportait les défauts de tous, s'accommodait à l'humeur de chacun, conversait volontiers avec les gens les plus grossiers et les plus vils sans jamais en dédaigner un seul, quelque pauvre et misérable qu'il fût. Enfin il souffrait tout de tout le monde sans jamais rien faire souffrir à personne, et recommandait à tous de faire de même. Un jour que, pour obéir au médecin, il se promenait dans le jardin d'une maison religieuse qu'il avait établie à Annecy en grande partie à ses frais, il entendit un Religieux hypocondriaque murmurer de ce que l'évêque venait le déranger dans ses rêveries; il sortit aussitôt du jardin sans se plaindre et alla se promener en pleine campagne [2]. « Un autre jour, dit « M. de Belley [3], je me plaignais de quelques gentils- « hommes de la campagne qui, étant pauvres comme Job, « prenaient des tons de prince et de grand seigneur, et « vantaient sans cesse leur noblesse et les hauts faits de « leurs ancêtres. — Eh! pourquoi voulez-vous, me répon- « dit-il gracieusement, que ces pauvres gens soient dou- « blement pauvres? Ils se consolent de leur pauvreté en « pensant qu'ils sont riches d'honneur : c'est une faiblesse « d'esprit qu'il faut supporter. » Une dame de qualité, dont la conduite dans le monde avait été peu chrétienne, étant venue prier sainte Chantal de la recevoir à la Visitation, celle-ci consulta le saint prélat : « Ne me demandez pas conseil pour cela, lui dit-il; je suis partial par la charité. »

En effet, il semblait avoir une tendresse particulière pour les personnes qui avaient quelque défaut d'esprit, de cœur ou

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. xxv.
2. *Dép. de Passier.*
3. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. viii.

de corps. Une novice ayant été refusée à la Visitation parce qu'on jugeait sa rusticité incompatible avec les vertus nécessaires pour vivre en communauté, il en fut tout attristé : « Eh quoi donc! ma mère, dit-il à sainte Chantal, a-t-on « plus d'égard à des imperfections de nature qu'à la bonne « volonté d'une âme qui a le courage de tout faire pour « corriger ses défauts et remplir les devoirs de sa vocation? Ma mère, ajouta-t-il, combien a-t-elle de voix? » Celle-ci lui en ayant dit le nombre : « C'est plus de la « moitié, reprit-il; dites à nos Sœurs que la novice est « reçue, et que, sans faute, je viendrai tel jour recevoir ses « vœux[1]. »

Une autre fois, deux filles se présentèrent pour être Religieuses, mais à la condition de ne pas quitter l'une ses pendants d'oreilles, l'autre une bague de verre qu'elle portait au doigt. Mme de Chantal et toute la communauté voulaient les refuser; mais le saint, leur trouvant d'ailleurs une vraie vocation, les reçut par sa propre autorité, disant qu'il fallait supporter le prochain jusque dans ses niaiseries; et bientôt les nouvelles Religieuses, réfléchissant d'elles-mêmes sur leur vanité, rejetèrent ce futile ornement, honteuses devant Dieu et devant les hommes d'une prétention si ridicule[2].

A cette indulgence pour les défauts du prochain correspondait une égale aversion pour la médisance qui les censure et les publie. « Si on ôtait du monde la médisance, di- « sait-il, on retrancherait la plus grande partie des « péchés[3]. » Aussi ne pouvait-il souffrir qu'on parlât défavorablement de qui que ce fût; et, quand on se permettait un tel langage en sa présence, il cherchait à excuser le mal qu'on rapportait. « Si une action avait cent visages, « disait-il, il faudrait toujours la regarder par le plus beau. »

1. Recueil de la mère Greffier, p. 21.
2. Recueil de la mère Greffier, p. 17.
3. *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. XIV.

S'il ne pouvait en atténuer la gravité parce que c'était chose très évidente, tantôt il s'écriait en levant les yeux au « ciel : « Oh! que la misère humaine est grande[1]! *Sciant* « *gentes quoniam homines sunt.* Que les tentations sont quel« quefois violentes! Que le cœur humain a des moments « fâcheux! » Tantôt il disait : « Hélas! sans la grâce qui « nous a préservés ou soutenus, nous eussions peut-être « fait pire et nous serions déjà en enfer[2]. Qui sait s'ils ne se « convertiront point et ne seront pas un jour de grands « saints? Les plus grands pécheurs deviennent quelque« fois les saints les plus illustres, témoin David et saint « Augustin. »

Un jour, raconte l'évêque de Belley, on parlait devant lui d'une personne qui avait fait une faute très scandaleuse; comme on s'élevait fort contre ce scandale : « O misère « humaine! misère humaine! » s'écria-t-il. Comme on continuait à parler : « Oh! que nous sommes environnés d'in« firmités! » ajouta-t-il. Comme on continuait encore : « Et « que pouvons-nous de nous-mêmes faire autre chose que « des chutes? s'écria-t-il. Hélas! nous ferions peut-être pire, « si Dieu ne nous tenait par la main! » Enfin, voyant que ces réflexions ne faisaient point taire les mauvaises langues, il leur ferma la bouche par ces paroles, que l'événement prouva être prophétiques : « Eh bien, cette faute sera « l'occasion de son salut, elle la sentira vivement et la ré« parera par une vie sainte[3]. » — « C'est merveille, s'écria« t-il une autre fois dans un cas semblable[4], qu'on ait tant « de charité pour la chasteté, jusqu'à prendre sa défense « quand elle est blessée, et qu'on ait si peu la chasteté de « la charité, c'est-à-dire la pureté, l'intégrité de cette vertu, « qui est cependant la mère, la reine, l'âme de toutes les

1. *Esprit de saint François de Sales*, XVIe part., sect. XLIII
2. *Ibid.*, IIIe part., sect. XXVI.
3. *Ibid.*, XVIIe part., sect. XII, et Ire part. sect. X.
4. *Ibid.*, Ire part., sect. XXIV.

« autres! » Et, développant ensuite cette double pensée, il écarta ainsi la médisance qui blessait ses oreilles.

Cependant le saint évêque ne voulait point qu'on se troublât des paroles déplacées qu'on entend malgré soi dans la société. « Ès conversations, disait-il[1], soyez en paix de tout « ce qu'on y dit et ce qu'on y fait; car, s'il est bon, vous avez « de quoi louer Dieu; et, s'il est mauvais, vous avez de quoi « servir Dieu en détournant votre cœur de cela sans faire « ni l'étonnée ni la fâcheuse, puisque vous n'en pouvez « mais, et n'avez pas assez de crédit pour détourner les « mauvaises paroles de ceux qui les veulent dire et qui en « diront encore de pires si on fait semblant de les vouloir « empêcher. Ainsi faisant, vous demeurerez tout innocente « parmi les sifflements des serpents, et, comme une aimable fraise, vous ne contracterez aucun venin par le commerce des langues vénéneuses. »

Les railleries sur le prochain ne contristaient pas moins que les médisances le cœur si bon du saint évêque. Quand il les entendait, il en témoignait son déplaisir par la tristesse de son visage, et détournait la conversation; ou, s'il ne le pouvait, il ne craignait pas de dire aux railleurs : « Qui vous a donné le droit de vous égayer aux dépens du « prochain? voudriez-vous qu'on vous mît ainsi sur le tapis « et qu'on fît l'anatomie de tous vos défauts? S'amuser à rechercher les défauts d'autrui, c'est signe qu'on ne s'occupe « guère des siens. »

Un jour, une demoiselle s'était permis, en sa présence, de tourner en ridicule les défauts naturels et les traits peu gracieux d'une autre. Après que la compagnie fut retirée, le saint la prit à part : « Comment, lui dit-il, est-ce ainsi « que vous traitez votre prochain? Cette créature que vous « trouvez si désagréable, n'est-elle pas faite à l'image de « Dieu? » Et comme cette demoiselle souriait, il ajouta :

1. *Esprit de saint François de Sales*, XV[e] part., sect. xx.

« Elle lui est peut-être mille fois plus agréable en sa laideur « extérieure que ne lui ont jamais été toutes les beautés du « monde. » Non content de bannir des conversations les paroles contre le prochain, il ne voulait point qu'on plaisantât sur les défauts d'un pays ou d'une province. « Il « faut, disait-il, éviter les médisances des nations, parce « que, si toutes ont leurs taches, toutes aussi ont leurs « excellences particulières, et que d'ailleurs cela ne sert « qu'à semer des noises et des querelles[1]. »

Enfin telle était la charité du prélat pour les défauts du prochain, qu'il défendait même la pensée défavorable sur le salut de ceux qui, après avoir mal vécu, meurent sans témoigner leur repentir. « Ne les condamnons pas, disait-il[2]; « nos conjectures pourraient nous tromper : la persévé-« rance finale ne se décide pas d'après le mérite; Dieu s'est « réservé le secret de ceux à qui il la donne. » Et, pour confirmer cette vérité, il racontait ce qu'il avait entendu dire à un prédicateur sur la mort de Luther : « Qui sait, disait « celui-ci, si, à l'heure de la mort, Dieu ne l'aura pas touché « de sa grâce efficace? Il est vrai que, s'il n'est pas damné, « il l'aura échappé aussi belle que fît jamais homme du « monde, et il doit une belle chandelle au bon Dieu; mais « enfin nous devons avoir de grands sentiments de la bonté « de Dieu, lequel est infiniment riche en miséricorde sur « ceux qui l'invoquent. Jésus-Christ offrit sa paix, son « amour et le salut à son traître disciple : pourquoi n'au-« rait-il pas pu offrir la même grâce à ce misérable hérésiar-« que? » Et de là le charitable prélat concluait qu'il ne fallait jamais désespérer du salut de personne, ni déshonorer la mémoire des morts.

Autant le saint évêque avait en aversion les jugements défavorables sur le prochain, autant il haïssait les procès,

1. Le P. la Rivière, 28e maxime, p. 570.
2. *Esprit de saint François de Sales,* IIIe part., c. XXVI et XXVII.

comme la ruine de la charité parmi les hommes [1]. « On « vous conseille de plaider pour cent écus, dit-il un jour « aux Sœurs de la Visitation ; et moi, je vous conseille de « ne pas le faire pour mille. A peine un saint pourrait-il « se conserver sage parmi les procès. *Litigare et non insa-* « *nire vix sanctis conceditur* [2]. Notre-Seigneur plaida-t-il « jamais quoiqu'on lui fît mille torts. Je ne blasme point « ceux qui plaident, pourvu que ce soit en vérité, juge- « ment et justice ; mais je dis, mais j'écris, et, s'il était « besoin, j'écrirais avec mon propre sang que quiconque « veut estre parfait et enfant de Jésus crucifié doit prati- « quer cette doctrine : Fuyez les procès. Que le monde « frémisse, que la prudence de la chair se dépite : cette « parole de Jésus-Christ doit être préférée : A qui te veut « oster ta tunique en jugement, donne encore ton man- « teau [3] ; la paix est une sainte marchandise qui mérite « d'estre achetée chèrement. » Un jour, informé qu'un père et un fils plaidaient l'un contre l'autre pour une affaire d'intérêt, il les fit venir : « Eh bien, leur dit-il, de com- « bien s'agit-il entre vous? Voilà mes chandeliers d'argent, « prenez-les et ne vous disputez plus. » Le charitable pasteur employait une grande partie de ses journées à entendre ceux qui avaient des procès ou des querelles et qui l'en établissaient arbitre : quelquefois même il y employait des journées entières, jusqu'à être obligé de prendre sur la nuit pour son office et ses autres exercices spirituels. Il écoutait paisiblement ce qu'avaient à lui dire les parties, leurs avocats ou leurs procureurs, sans se plaindre jamais d'être dérangé dans ses affaires, sans témoigner aucun ennui, et avec une affection égale pour tous, provenant du recueillement de son esprit en Dieu : « Car, di-

1. Lettres, XIX, p. 240.
2. Lettres, XVI, p. 216.
3. Matth., v, 40; XX, p. 69.

« sait-il, il faut traiter les affaires de la terre les yeux « attachés au ciel. » Puis il prononçait selon sa conscience et renvoyait tout le monde content. C'est ce qu'il raconte lui-même dans une de ses lettres : « Despuis que suis de « retour de la visite pastorale, dit-il, j'ai tant esté pressé et « empressé à faire des appointements [1], que mon logis « estoit tout plein de plaideurs qui, par la grâce de Dieu, « s'en retournoient, pour la plupart, en paix et en repos. »

La charité de François de Sales ne se bornait pas aux vivants, elle suivait les morts jusqu'au delà de la tombe, et n'était pas moins tendre pour eux que pendant leur vie : « Hélas ! disait-il [2], nous ne nous souvenons pas assez de « nos chers trépassés ; leur mémoire semble périr avec le « son des cloches, et nous oublions que l'amitié qui peut « finir, même par la mort, ne fut jamais véritable ; *l'ami-« cizia che può finire, non fu mai vera*, l'Écriture elle-même « nous enseignant que le vrai amour est plus fort que la « mort [3]. Dire du mal des morts est une inhumanité com-« parable à celle des bêtes féroces qui déterrent les corps « pour les dévorer ; en dire du bien pour s'exciter à les « imiter est chose louable ; mais les soulager est chose meil-« leure encore, car c'est là visiter les malades, c'est don-« ner à boire à ceux qui ont soif de la vision de Dieu ; c'est « nourrir les affamés, c'est racheter les prisonniers, vêtir « ceux qui sont nus, et procurer l'hospitalité dans la Jéru-« salem céleste ; c'est consoler les affligés, éclairer les « ignorants, faire enfin toutes les œuvres de miséricorde « en une seule [4]. » Aussi n'oubliait-il pas de prier et de gagner des indulgences pour les âmes du purgatoire ; et il recommandait à ses pénitents cette pratique comme très agréable à Dieu [5].

1. Lettre 385e. E. N., XIII, p. 264.
2. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. xv.
3. Cant., viii, 6.
4. *Esprit de saint François de Sales*. IIe part., sect. xvi.
5. Année de la Visitation, 2 novembre.

CHAPITRE XI

SON ZÈLE [1].

Nous sommes habitués à regarder la douceur comme la vertu dominante et caractéristique de François de Sales ; et, si son nom est demeuré dans l'Église suave comme un délicieux parfum, c'est que, dans l'appréciation commune, ce nom s'identifie avec la douceur même. Sainte Chantal, toutefois, jugeait autrement son bienheureux père. Quelque haute idée qu'elle eût de sa douceur, elle estimait qu'il y avait en lui une vertu plus dominante, savoir, le zèle du salut des âmes. Ce jugement de sainte Chantal mérite la plus grande considération ; il peut nous aider à réformer certaines idées inexactes que l'on conçoit parfois sur le caractère de l'apôtre du Chablais et il doit nous porter à lire avec attention ce que les historiens nous ont rapporté de l'activité de cet homme apostolique que Dieu semble avoir placé à l'aurore de nos temps modernes, pour être un modèle parfait du zèle que nous avons à exercer dans les temps difficiles que traverse la sainte Église.

Tel était en effet le zèle de ce pasteur exemplaire qu'il ne pouvait penser, sans brisement de cœur, au malheur des pécheurs qui se damnent, ou au danger des âmes qui se relâchent dans le chemin de la vertu ; il en versait des larmes amères, il en gémissait le jour et la nuit ; et, si les autres af-

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 44. — Art. 47.

faires venaient distraire ailleurs son esprit, on l'entendait, dès que la pensée lui en revenait, soupirer comme un homme dont on touche la plaie. « O Seigneur! disait-il, faites que « ces aveugles voient, dites une parole, et ils seront guéris ; « convertissez-les, et ils seront convertis. » A l'époque du carnaval, il écrivait à sainte Chantal [1] : « Me voici en mon « triste temps; tout misérable et détestable que je suis, je « suis plein de douleur de voir que tant d'âmes se relas- « chent. Ces deux derniers dimanches nos communions se « sont diminuées de moitié; cela m'a bien fasché : car « encore que ceux qui les faisaient ne deviennent pas mes- « chants, pourquoi cessent-ils? Pour rien, pour la vanité. « Cela m'est sensible [2] ! » La première fois qu'il célébra pontificalement dans sa cathédrale la fête patronale de Saint-Pierre aux Liens, il ne put retenir ses larmes; et, après l'office, il se retira dans la chapelle de Saint-Pierre pour y pleurer à son gré. Son frère, Louis de Sales, lui ayant demandé la cause de sa douleur : « Hélas! dit-il, je vois « mon Église de Genève dans les liens de l'hérésie et du « péché ; et, au lieu d'avoir un ange pour rompre ses liens, « elle n'a que moi, votre frère, misérable pécheur. » — « Oui, « disait-il à sainte Chantal dans une autre circonstance, « les liens de saint Pierre, auxquels mon église est dédiée, « enchaînent étroitement mon cœur et le pressent de leurs « étreintes lorsque je vois que la divine Providence a per- « mis que mon diocèse fût le siège de l'hérésie [3]. » Jamais on ne chantait au chœur, ou il ne récitait dans son office le psaume des Israélites exilés à Babylone, *Super flumina Babylonis,* que les larmes ne lui vinssent aux yeux, au souvenir de sa chère Genève, dont il se voyait banni, non pas qu'il en désirât les richesses, mais parce qu'il s'affligeait de voir tant d'âmes se perdre. « *Da mihi animas,* disait-il,

1. *Esprit de saint François de Sales,* XVIIIe part., sect. IX.
2. Lettre 429e. E. N., XIII, 355.
3. Année de la Visitation, 1er août.

« *cætera tolle tibi :* Donnez-moi les âmes, je ne tiens à au-
« cune autre chose [1]. »

D'un autre côté, la joie de son cœur était incomparable quand il voyait les âmes se convertir et se donner entièrement à Dieu, comme il le raconte lui-même dans une lettre qu'il écrivait à sainte Chantal, vers la fin du Carême de 1607, pendant lequel il avait confessé sans relâche le jour et la nuit. « Sachez, lui dit-il, que je moissonne un peu avec « des larmes, partie de joie et partie d'amour. » Et dans une autre lettre à la même : « Il y a quatre jours, lui dit-il, « que je receus à l'église et en confession un gentilhomme « de vingt ans, brave comme le jour, vaillant comme l'es- « pée. O Sauveur de mon âme, quelle joie de l'ouïr si sain- « tement accuser ses péchés, qu'on voyait clairement l'ac- « tion de la providence et ses ressorts secrets, relevés et « admirables pour le ramener dans la voie du salut ! J'en « étais hors de moi ; que de baisers de paix je lui don- « nai [2] ! »

Aussi toute la vie de cet homme apostolique fut une immolation continuelle de soi au bien des âmes, jusque-là qu'il laissait le service qui regardait immédiatement Dieu, pour se porter là où l'appelait le service du prochain, et qu'il disait souvent que son bonheur serait de mourir pour convertir les âmes ou d'être envoyé par le Pape aux Indes, au Japon, à Nicopolis, dont il avait porté le titre comme coadjuteur, pour y prêcher la foi au péril de sa vie [3]. « Ne craignez point de m'importuner, écrivait- « il à un abbé [4], j'ai sacrifié ma vie et mon âme à Dieu « et à son Église : qu'importe que je m'incommode, « pourvu que j'accommode quelque chose au salut des « âmes? La charité n'a point de peine qui ne soit bien

1. *Esprit de saint François de Sales,* Ve part., sect. xx.
2. Lettre 304e (XIII, 80).
3. *Dép. de Langin.*
4. Lettre 676e à l'abbé d'Abondance (XV, 38).

« aimée : *Ubi amatur, non laboratur; vel si laboratur, labor* « *amatur.* » « Ah ! écrivait-il à un chanoine de sa cathédrale « en lui parlant de la conversion d'un hérétique, que ne « donnerais-je pas pour le salut de cette pauvre âme? Vive « Dieu, devant lequel je vis et parle ! je voudrais donner « ma peau pour la revestir, mon sang pour oindre ses plaies « et ma vie temporelle pour la préserver de l'éternelle « mort [1]. »

La joie suprême en ce monde, à son avis, était de gagner une âme à Dieu. « J'aimerais mieux, disait-il, quitter les « mitres et les crosses, quand j'en aurais mille, que le soin « des pécheurs. » Quelquefois, dans ses voyages, il descendait de cheval pour consoler et confesser, au milieu des champs, de pauvres gens qui désiraient lui dire leurs peines [1]; et quand ses compagnons de voyage s'en plaignaient : « Je suis évêque pour les pécheurs, leur répon« dait-il, pasteur pour les brebis malades, médecin pour « les infirmes. » Un jour, ayant rencontré sur sa route un pauvre étendu par terre, il s'approche de lui, reconnaît avec douleur qu'il est blessé à mort, mais que son âme est encore plus malade que son corps : car ce malheureux, au lieu de songer à l'éternité, où il était près d'entrer, ne faisait que maudire son ennemi, jurer qu'il se vengerait et dénoncerait l'attentat au juge criminel. « Mon ami, lui « dit le saint évêque, vous avez plus besoin d'un prêtre et « d'un médecin, que du juge criminel : je me charge de « faire venir le médecin ; mais, en attendant, je vous en « conjure, mettez ordre à votre conscience. » Et aussitôt, se mettant par terre à l'oreille de l'infortuné, il entend sa confession, lui fait déposer toute pensée de vengeance, et ramène dans son âme, avec le bonheur de l'innocence recouvrée, le calme de la résignation.

1. Lettre 751e adressée à Philippe de Quoëx (XV, 169).
2. *Dép. de Moccand.*

Par le même principe de zèle, il aimait à visiter les malades et avait une grâce spéciale pour cet office de charité. Appelé un jour auprès d'un malade désespéré qui ne voulait recevoir ni médecin ni prêtre, il se présente, et sa vue seule touche le moribond. Ce malheureux, par un suprême effort, s'élance de son lit en s'écriant : « Ah ! que n'êtes-vous venu plus tôt ! » Il se jette à ses genoux, les embrasse fortement, fait sa confession, reçoit les sacrements, et expire peu après en disant : « Béni soit Dieu qui me « fait la grâce de mourir entre les bras de mon père et de « mon saint évêque ! » Il ne se lassait point, raconte l'évêque de Belley, d'aller souvent porter aux malades des paroles de salut, et il remplissait ce ministère à la manière des anges par de douces et suaves inspirations, leur disant de temps en temps de petits mots bien choisis, des oraisons jaculatoires fort courtes, qu'il leur faisait ensuite proférer de bouche s'ils le pouvaient et de cœur s'ils ne pouvaient mieux faire; il se conduisait de même à l'égard des criminels condamnés à mort, pour les aider à bien mourir : après avoir entendu leur confession, il retournait souvent les voir pour les préparer au dernier passage, et leur suggérait par intervalles des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de résignation à la volonté de Dieu, d'abandon à sa miséricorde : « C'est, leur disait-il, « en baisant amoureusement le pied de la justice de Dieu « qu'on arrive sûrement entre les bras de sa miséricorde ; « il est certain que ceux qui espèrent en sa bonté ne « seront point confondus. » Et ces douces paroles remplissaient leur cœur de tant de confiance, qu'on en a vu parfois aller à la mort avec joie et contentement, en disant comme saint Augustin : « Il vaut mieux mourir en aimant « Dieu que de vivre en l'offensant[1]. »

C'est à ce grand zèle que l'Église dut le retour de plus

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. VI.


CHARLES·AVGVSTE·DE SALES·EVEQVE ET
PRINCE DE GENEVE PROTECTEVR ET
RESTAVRATEVR·DV·COVVENT·DES
FRERES·HERMITES·DES·VOIRONS.

de trente mille hérétiques, vingt-cinq mille dans le Chablais ou les provinces voisines, et les autres dans les différents lieux où il porta ses pas [1]. De là cette immense correspondance avec des âmes dispersées en diverses provinces, pour les diriger dans les voies de la perfection ; de là cette ardeur pour la sanctification de ses prêtres, qui était, à ses yeux, la première condition de la réforme des peuples ; de là, pour ce qui le regardait lui-même, ces travaux continuels et ce dévouement incessant au plus grand bien des âmes : « Une multitude de personnes accourt à « moi, écrivait-il à sainte Chantal, pour savoir comment il « faut servir Dieu. Secourez-moi par vos prières; car, pour « l'ardeur, je l'ai plus grande que jamais. Mais, voyez-« vous, tant d'enfants se jettent entre mes bras, que j'en « perdrais la force, si l'amour de Dieu ne me ravigorait. » Ce zèle ardent ne pouvait se contenir dans les limites étroites de son diocèse ou des États du duc de Savoie. Il s'étendit souvent à la France; il aurait voulu s'étendre à tous les pays catholiques ou hérétiques, ou infidèles. Nous devons spécialement mentionner l'intérêt apostolique qui l'inclinait vers l'Angleterre. « J'ai, écrivait-il à son frère le 21 novembre 1620, j'ai une inclination particulière à cette grande île et à son roi [2] et en recommande incessamment la conversion à la divine majesté; mais avec confiance que je serai exaucé avec tant d'âmes, qui soupirent pour cet effet [3]. »

1. Plusieurs biographes portent à 72.000 le total des hérétiques convertis par saint François de Sales et par ses collaborateurs dans la mission du Chablais; c'est le chiffre donné par le Procès de canonisation et par le Bréviaire Romain. Notre saint cependant dans sa lettre au Saint-Père, de la fin de 1602, ne parle que de 25.000 convertis dans le Chablais. Il y a là un problème à élucider.

2. Jacques VI d'Écosse, fils de Marie Stuart, devenu, à la mort d'Élisabeth, roi de toute la Grande-Bretagne sous le nom de Jacques I.

3. Lettres, XIX, p. 383.

« Ce bon Prélat, écrivait Charles-Auguste de Sales, dé-
« plorait la misère d'un si grand royaume, et avait coutume
« de dire qu'il se sentait porté d'une inclination particu-
« lière à son amour et à son salut; et jamais ne tombait en
« propos de grands personnages, soit prélats, comme saint
« Anselme, saint Thomas; soit princes, comme saint Édouard
« et d'autres, que conférant ces temps-là avec le misérable
« état de l'hérésie et du schisme, il ne proférât des paroles
« causées par sa douleur intérieure et ne témoignât par
« soupirs les vœux qu'il faisait pour sa conversion[1]. »

Le zèle à annoncer la parole de Dieu fut chez François un des traits les plus distinctifs de son dévouement pour les âmes. Depuis son entrée dans l'état ecclésiastique jusqu'à sa dernière maladie, il eut pour principe de ne jamais refuser aucune invitation d'annoncer la divine parole[2]. Presque chaque année il prêchait en quelque paroisse les stations de l'Avent et du Carême, et dans ces stations il parlait à peu près tous les jours. Quand il séjournait à Annecy, il était peu de dimanches et de fêtes où il ne prêchât en quelque église, sans compter les occasions qui se présentaient en semaine; et, quand il sortait d'Annecy, quelque part qu'il allât, il évangélisait les peuples avides de l'entendre; ce qui lui fit dire peu avant sa mort qu'il avait prêché dans sa vie plus de quatre mille sermons[3].

Dans toutes ses prédications, un seul sentiment le conduisait en chaire, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, zèle si épuré de toute vue humaine, qu'il prêchait aussi volontiers à la campagne qu'à la ville, devant les pauvres que devant les riches, comme nous avons pu sou-

1. On sait qu'en 1897, Léon XIII a institué *sous le vocable de Notre-Dame de Compassion* et établi à Saint-Sulpice une Archiconfrérie pour hâter le retour de la Grande-Bretagne à l'unité catholique. Or, en 1601, François de Sales, comme nous l'avons vu, avait institué dans l'église de Thonon, à côté de la Sainte Maison, *une confrérie de Notre-Dame de Compassion pour la conversion des hérétiques.*

2. *Dép. de Favre.*

3. *Dép. de sainte Chantal.* art. 35, p. 125.

vent le remarquer dans le cours de cette histoire. N'y eût-il même que quelques personnes dans l'auditoire, il portait la parole avec la même ardeur qu'au milieu des assemblées les plus nombreuses : « Je ne suis jamais si content, disait-il, « que quand en montant en chaire je vois peu de gens de-« vant moi. Une expérience de trente ans m'a démontré que « c'est alors qu'on fait le plus de bien. J'ai toujours vu la « prédication produire de plus grands fruits dans les petites « assemblées que dans les grandes. Aussi, ajoutait-il, ni un « grand auditoire ne m'encourage, ni un petit ne me décou-« rage : pourvu que quelqu'un soit édifié, c'est assez [1]. »

Sa manière de prêcher était éloignée de toute prétention : il préparait ses sermons le plus souvent en se promenant et en méditant dans un saint recueillement, qui était pour lui comme un foyer de lumière sur ce qu'il avait à dire. Il allait ensuite parler en chaire d'une manière simple et tout apostolique, uniquement préoccupé du désir d'être utile aux âmes. « J'ai toujours remarqué, dit un témoin appelé dans « le procès de sa béatification [2], qu'il prêchait apostolique-« ment, cherchant le salut des âmes et non l'applaudisse-« ment des hommes. Une fois même, il s'arrêta tout court « en chaire, s'apercevant que sa parole flattait trop les « oreilles des auditeurs, qui étaient près d'applaudir; et il « prit un genre plus simple, plus propre à faire oublier « l'orateur, afin qu'on ne pensât qu'au fond des choses. » « Il éclaircissait tout ce qu'il disait, raconte un autre té-« moin [3], par des paroles si intelligibles, des comparaisons « si frappantes, des expositions si nettes, que les personnes « les plus rustiques comprenaient et racontaient au sortir « de l'église, avec un contentement incomparable, les « beaux enseignements qu'elles avaient reçus de sa bou-« che. »

1. *Esprit de saint François de Sales*, p. IIe, sect. XXXVIII.
2. *Dép. de l'abbé de Mouxi.*
3. *Dép. de Passier.*

Telle était en effet l'idée qu'il avait conçue de la vraie manière d'annoncer la parole de Dieu. Il n'y pouvait souffrir ni la recherche du style et des pensées, ni les fleurs incapables de produire des fruits. « Quoiqu'il soit louable, « disait-il, d'employer les vases des Égyptiens à la décora- « tion et au service du tabernacle, il faut que ce soit sobre- « ment. L'interprétation de l'Évangile doit être conforme à « sa simplicité, et il faut bien se garder de farder la parole « de Dieu. La marque à laquelle on reconnaît un bon pré- « dicateur, ajoutait-il, ce n'est pas quand on s'écrie : Oh! « qu'il a bien parlé! qu'il a dit de belles choses! mais c'est « quand on se dit en se frappant la poitrine : Oh! que je « vivrai mieux désormais! oh! que la pénitence est néces- « saire, que la vertu est belle, le péché haïssable, la croix « aimable! Ce sermon nous sera reproché au jour du juge- « ment si nous n'en faisons pas bon usage. C'est enfin lors- « que, sans tant de discours, l'amendement de la vie rend « témoignage au sermon [1]. »

Aussi, quand il entendait parler de quelque prédicateur célèbre : « Combien de ses auditeurs se sont convertis? » demandait-il; et d'après cela il asseyait son jugement. Un jour qu'un prédicateur de grand renom avait prêché en sa présence et que tout le monde criait merveille, il prit à part quelques-uns des admirateurs : « Eh bien, leur dit-il, quel « fruit avez-vous retiré du sermon? » L'un fit des exclamations sur le mérite de l'orateur sans y mêler une réflexion utile; l'autre, plus ingénu, répondit franchement : « Si je « l'avais compris, il n'aurait rien dit que d'ordinaire et de « commun; son mérite, c'est d'avoir dit des choses si hautes « et si sublimes, qu'elles surpassent notre portée. » Et de là le saint concluait combien les ministres de l'Évangile devaient s'attacher, non à briller, mais à instruire et à édifier.

1. *Esprit de saint François de Sales*, p. XV[e], sect. IX. — P. III[e], sect. III et IV. — P. XIV[e], sect. XXII. — P. XIII[e], sect. XIII.

Pour lui, il ne parlait jamais en chaire que sous l'impression de cette pensée; et le feu vif et pénétrant de ses regards où se lisait le zèle qui le brûlait au dedans, l'affection peinte dans tous ses traits, le son tendre et touchant de sa voix pleine de compassion pour les misères de l'homme, l'onction avec laquelle il racontait soit les divines miséricordes, soit les salutaires terreurs des jugements de Dieu, allaient jusqu'au fond des âmes les plus obstinées remuer la fibre du repentir ou rallumer dans les tièdes le feu sacré. Il semblait en le voyant, dit un témoin [1], voir un séraphin embrasé de l'amour de Dieu, et toute sa manière révélait dans son cœur une fournaise d'amour. Lorsqu'il prêchait devant les hérétiques, il ne cherchait point à les confondre, mais à les persuader, et il établissait la vraie doctrine sans paraître attaquer de front l'hérésie [2] : « Car, disait-il, quand ils voient qu'on « les attaque, ils se tiennent en garde; et l'orgueil qui craint « d'avoir le dessous s'opiniâtre à proportion qu'on lui « prouve qu'il a tort. » Pour prévenir cet inconvénient, il ne traitait la controverse qu'en la déguisant, présentait la vérité dans sa simplicité naïve avec ses grâces et ses attraits si propres à lui gagner les cœurs droits; et, tout en ne paraissant que développer sa thèse, il mettait à néant toutes les objections, sans sembler même en parler, par un exposé clair et simple des principes de solution. De là il passait aux mouvements tendres et pieux qui naissaient du sujet, et c'était en cette partie de son discours qu'il plaçait tout son espoir : « Car, disait-il, depuis trente-trois ans que je prê-« che, j'ai remarqué que c'est en prenant les hommes par le « cœur qu'on les convertit, que les discours moraux traités « avec piété et zèle sont autant de charbons ardents qu'on « jette au visage des protestants qui vous écoutent, qu'ils « en demeurent édifiés et deviennent plus dociles et plus

1. *Dép. de Jay.*
2. *Esprit de saint François de Sales*, Xe part., sect. v. — XIVe part., sect. XVII et XVIII.

« traitables dans l'éclaircissement privé qu'on leur donne
« des points sur lesquels ils diffèrent d'avec nous. »

Enfin, à ces conditions de la bonne prédication, le saint apôtre en ajoutait une autre qu'il recommandait à tous les prédicateurs, c'était la brièveté. « Croyez-moi, leur disait-« il [1], c'est par expérience et une longue expérience que je « vous dis ceci : Plus vous direz, moins l'on retiendra. « Moins vous direz, plus on profitera. A force de charger « la mémoire des auditeurs, on la démolit; on éteint la « lampe quand on y met trop d'huile, et on suffoque les « plantes en les arrosant outre mesure. Quand un discours « est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le « commencement. Les médiocres prédicateurs sont rece-« vables, pourvu qu'ils soient courts, et les excellents sont « à charge quand ils sont trop longs. » Peu et bon, c'était sa maxime; et il l'appuyait sur l'exemple des Pères, dont les homélies sont courtes, mais pleines de choses et de doctrine.

Quand les discours si remarquables dont nous venons de raconter la méthode n'obtenaient pas la conversion, le saint prélat ordinairement consommait l'œuvre en particulier dans des conférences paisibles et amicales : là il laissait avec beaucoup de patience les hérétiques ou les incrédules dire à leur aise tout ce qu'ils avaient à objecter contre la religion; et, quand son tour de parler était venu, au lieu de perdre le temps à disputer, il leur exposait nettement et simplement la vraie doctrine sur le point en question, sans aucun mot qui sentît la controverse, faisant ressortir d'un côté les beautés de la foi catholique bien entendue, de l'autre la perfidie des ministres qui l'avaient défigurée; et l'expérience lui avait appris que c'était là le meilleur moyen de convertir les hérétiques.

Véritable Apôtre des temps nouveaux, François ne se contenta pas d'instruire et d'édifier les âmes par la prédication,

1. *Ibid.*, IIe part., sect. XXXVII. — XVIe part., sect. XV.

il vit qu'il devait les atteindre par la parole écrite et imprimée. Dès les premiers jours de son apostolat, il songea à se servir de la presse. Par scrupule de modestie, il hésita à livrer à l'imprimeur les feuilles de ses *Controverses*, mais l'hésitation cessa bientôt, lorsqu'il s'agit de défendre l'Étendard de la Croix. Il publia ensuite, comme on sait, la *Vie Dévote*, l'*Amour de Dieu* etc. Il avait une conception exacte de la puissance de cet apostolat dans les temps où l'on était entré; il gémissait de ne point posséder à Thonon ou à Annecy une imprimerie qui fût à la disposition des catholiques, et l'un de ses premiers projets de zèle fut d'en établir une qui répondît à ce besoin. Pie IX donna un jour l'Évêque de Genève comme patron aux journalistes catholiques. Ce choix était très justifié. Nul doute que, dans les temps actuels, François ne se fût extrêmement intéressé à toutes les œuvres de presse catholique.

Il importe de remarquer à quel point notre docteur avait le sens des besoins intellectuels des nouvelles générations. Sur la fin de sa vie, nous l'avons dit, il se proposait d'écrire une vie de Notre-Seigneur d'après la concordance des Quatre Évangiles, puis un résumé du dogme et de la morale d'après les paroles mêmes de Jésus-Christ; enfin, une histoire de l'Église naissante d'après les Actes et les Épîtres. A l'heure présente, nos apologistes les plus habiles estiment que de tels ouvrages sont précisément les plus utiles et les plus appropriés aux besoins des âmes; nos meilleurs écrivains s'appliquent à remplir le cadre ainsi tracé et ils ne peuvent assez admirer le génie pratique du Docteur qui, d'un regard d'aigle, embrassant les conditions nouvelles de l'enseignement catholique, avait esquissé les travaux les plus opportuns à rédiger et à propager.

François n'avait pas un zèle moins grand pour le ministère du tribunal de la pénitence [1] : convaincu que de toutes les fonctions ecclésiastiques celle-ci est la plus utile aux âmes, il y

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 42.

donnait tout le temps que ses autres devoirs lui laissaient libre. Tous les dimanches et fêtes où il ne devait pas officier, il célébrait la messe de très grand matin pour entrer plus tôt au confessionnal, et il y restait tant qu'il se présentait des pénitents à entendre[1]. Les autres jours, à toute heure on le trouvait prêt à recevoir quiconque réclamait son ministère. Un jour il était revêtu de ses ornements pour dire la messe, déjà même il se rendait à l'autel, lorsqu'une pauvre femme l'arrête en chemin et lui demande à se confesser; il revient sur ses pas, dépose ses ornements et entend la confession. Parfois au moment où il allait se mettre à table, des personnes l'appelaient au tribunal; il laissait là son repas avec tous ses gens qui se plaignaient, et se rendait au désir des pénitents. D'autres fois, il se trouvait occupé à confesser au moment que sonnait l'heure du dîner, chose qui lui arrivait surtout dans ses visites pastorales, où il recevait la confession de tous ceux qui se présentaient; on venait l'avertir que l'heure du repas était passée : « J'y vais, » répondait-il avec douceur; et bientôt, entraîné par son zèle, il oubliait ce qu'on lui avait dit, et confessait jusqu'à ce qu'il n'y eût plus personne[2]. Il lui est même arrivé plusieurs fois de se rendre jusqu'à des distances de deux ou trois journées de marche pour entendre les malades qui désiraient se confesser à lui[3]; et, lorsqu'il allait hors d'Annecy visiter quelques amis, il semblait n'être venu dans le lieu que pour confesser. « Je n'ose plus, disait-il « un jour[4], visiter ceux qui me font l'honneur de m'affec- « tionner, parce que, quand je crois ne séjourner chez eux « que deux ou trois jours, je suis contraint d'y passer la « semaine pour entendre les confessions du tiers et du « quart, et, quand je n'ai qu'un soir à y rester, il me faut

1. *Dép. de M. Jay.*
2. *Dép. de Dunant.*
3. *Dép. du chan. Gard.*
4. Le P. la Rivière, p. 488.

« vaquer à ces bénites confessions jusqu'à une ou deux « heures après minuit. »

Il ne savait pas ce que c'était que faire acception de personnes; une multitude de pénitents de toute condition venait à lui; il les recevait tous avec un égal amour et une même douceur, sauf les plus pauvres et les plus rebutants, qu'il accueillait avec plus de tendresse, « parce que, disait-il, « c'était à leur endroit que la charité était plus pure et « plus vraie ». Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants auxquels il ne prodiguât son ministère, et il le faisait d'une manière si bonne et si maternelle, qu'ils prenaient plaisir à y revenir souvent. Tous ces travaux le faisaient triompher d'aise, « parce que, disait-il, les confesseurs « doivent être comme les vendangeurs et les moissonneurs, « qui ne sont jamais plus contents que quand ils ont plus « de travail. Quel bonheur et quel honneur tout à la fois, « ajoutait-il, que Dieu daigne se servir de notre ministère, « pour retirer du péché tant de pauvres âmes et les ramener « à la vie de la grâce! Nous devons être au milieu de nos « travaux comme la mère qui éprouve les douleurs de « l'enfantement, et que la joie d'avoir mis un enfant au « monde console de toutes ses souffrances ».

Quand il voyait que les pénitents avaient peine à se confesser, par crainte, par honte, ou ignorance, il les aidait doucement à s'expliquer, et tâchait par tous les moyens d'ouvrir leurs cœurs à la confiance : « Ne suis-je pas votre « père? leur disait-il; pourquoi craindriez-vous? Dieu n'at- « tend que votre aveu pour vous pardonner. Je tiens la « place de Dieu; pourquoi auriez-vous honte de moi qui, « à cela près, suis un pécheur? Eussiez-vous fait tous les « maux du monde, je ne m'en fâcherais pas; les défauts « des pénitents ne diminuent en rien mon affection[1]. » Puis il leur donnait tout le loisir qu'ils désiraient pour bien s'expliquer, sans les presser comme un homme qui

1. Le P. la Rivière, p. 386.

aurait hâte d'en finir. S'il les voyait encore hésitants et peu hardis à tout lui dire, il les encourageait par de bonnes et douces paroles. S'il les voyait peu contrits et mal disposés, il en ressentait une douleur si vive, qu'il pleurait le premier les fautes qu'on lui accusait, et forçait par là le pénitent à les pleurer lui-même. Un jour, un pécheur se présenta à son tribunal en racontant ses désordres avec un ton et un langage qui annonçaient l'absence non seulement de tout repentir, mais encore de toute pudeur et de toute décence[1]. Le saint confesseur, à ce récit, éclate en soupirs et en sanglots : « Qu'avez-vous donc? demanda le « pénitent; vous trouvez-vous mal? — Non, je me porte « bien, grâce à Dieu, mais c'est vous qui vous portez mal. « — Moi! je me porte à merveille. — Eh bien alors, con« tinuez, » dit le saint évêque. Le coupable alors de poursuivre sur le même ton sa déplorable histoire, et le saint confesseur de pleurer avec plus d'abondance. « Mais enfin, « demande le pénitent, pourquoi donc pleurez-vous? — Je « pleure, dit François, de ce que vous ne pleurez pas. » A ce mot, tout honteux de lui-même et tout changé : « Oh! « misérable que je suis! s'écrie le coupable, les autres « confesseurs font pleurer quelquefois leurs pénitents, et « moi, je fais pleurer mon confesseur! Mes péchés arra« chent des larmes à l'innocent, et moi je ne les pleure « pas! » Cette considération l'affecte à tel point, qu'il est près de s'évanouir. François alors le console, l'encourage, trouve en lui des dispositions si parfaites, qu'il croit pouvoir l'absoudre; et, depuis ce moment jusqu'à la mort, cet homme fut un modèle de ferveur dans le service de Dieu. Rien n'était touchant comme les effusions de cœur du saint prélat, quand il avait pu ainsi amener les pénitents à une conversion sincère. « Oh! que votre âme « m'est chère! disait-il; qu'elle est belle maintenant! les « anges se réjouissent et font une fête à votre sujet. Je

1. *Esprit de saint François de Sales*, Xe part., sect. x.

« vous en félicite avec eux; mais il faut pourtant bien pro-
« mettre à Notre-Seigneur et à moi que vous ne tomberez
« plus. » Écoutant ensuite avec bénignité la triste histoire de leurs écarts, il leur recommandait de ne se laisser influencer ni par l'amour-propre, qui, esclave d'une fausse honte, porte quelquefois à diminuer la vérité, ni par une crainte mal entendue de n'en pas dire assez, qui s'imagine qu'il vaut mieux en dire plus que moins, mais d'accuser avec candeur ce qui leur semblerait vrai, ou, en cas de doute, plus rapproché du vrai. Il leur recommandait surtout de se confesser, non pour se décharger et se soulager, mais pour plaire à Dieu et s'unir à lui, non par crainte, mais par amour[1]; et, dociles à ses avis, tous se retiraient d'auprès de lui avec une volonté ferme de mener une vie meilleure, comme avec l'intention de venir souvent retrouver un si bon père. On ne saurait dire le bien immense qui fut le fruit d'un zèle si sage et si éclairé pour la direction des âmes.

Nous n'aurions qu'une idée incomplète du zèle intelligent de François, si nous considérions simplement son apostolat individuel auprès des âmes par la parole, le livre ou le confessionnal. Il comprit qu'il avait à atteindre des résultats généraux, auprès du peuple chrétien, par une série d'institutions durables, et il fut là encore un initiateur exemplaire. Toujours rempli de respect pour l'autorité de l'Église, il estima d'abord que son premier devoir était de régler son zèle selon ses prescriptions, résumées dans les décrets du Concile de Trente sur la réforme des mœurs. En conséquence il fut exactement fidèle à tenir ses Synodes annuels, à faire la visite pastorale des paroisses et à suivre les règles du concours pour la nomination aux cures ou autres charges vacantes. Dieu bénit cette obéissance et ses contemporains nous affirment qu'à sa mort, le diocèse de Genève était un des mieux disciplinés de la chrétienté.

1. Le P. la Rivière, p. 383 et suiv.

C'est dans les Synodes que l'Évêque aimait à converser avec ses prêtres des projets de zèle que son esprit méditait et sur lesquels nous renseigne utilement la constitution de la Sainte Maison de Thonon. Là. comme nous le savons, il avait établi un groupe de missionnaires. placés sous l'autorité de l'Évêque pour pourvoir aux différents besoins des paroisses. Il préludait ainsi à l'institution de ces missions diocésaines qui rendirent des services si illustres pendant le XVIIe siècle et qui aujourd'hui encore vivifient tant de paroisses. Là, il avait établi un collège pour l'éducation de la jeunesse et il montrait ainsi combien il était rempli de sollicitude pour cette cause sacrée de l'enseignement chrétien.

Là, il avait projeté de fonder une école d'arts et métiers et il nous donnait encore ainsi une haute leçon. Il ne suffit pas pour l'Église de diriger l'enseignement littéraire et scientifique; il faut qu'elle s'occupe de la formation technique et professionnelle des industriels et des ouvriers. C'est ce que l'apôtre du Chablais avait voulu réaliser.

Il donnait encore au clergé un exemple précieux en établissant un refuge où les calvinistes convertis pourraient honnêtement gagner leur vie. L'homme ne vit pas seulement de doctrine; il vit aussi de pain. Et c'était résoudre une grave question de charité et d'apostolat que d'assurer le sort matériel des convertis.

Si le lecteur veut bien réfléchir sur les divers traits de cette vie apostolique, il remarquera en toutes choses combien François reste un modèle parfait pour la direction de l'action des prêtres et des laïques dans le temps présent. Rappelons seulement ici les grandioses manifestations Eucharistiques des Quarante Heures de Thonon et d'Annemasse; et nous pourrons conclure qu'il fut pour nous un précurseur dans ce développement des solennites eucharistiques qui depuis trois siècles ont ranimé la piété des fidèles envers le très Saint Sacrement.

CHAPITRE XII

SA PATIENCE.

Dans son Introduction à la *Vie Dévote* (III[e] partie), notre saint Docteur, ayant à parler du choix des différentes vertus, traite d'abord de la patience. Ce choix est très remarquable et nous révèle un des principaux secrets de la sainteté de l'évêque de Genève. Nous devons dès maintenant mettre ce trait en relief, si nous voulons dessiner exactement sa physionomie spirituelle[1]. Formé si lumineusement à l'École de l'Évangile, François a appris du Divin maître que le véritable amant doit d'abord s'exercer à supporter et à souffrir. Il a retenu cette grande leçon et il s'applique constamment à la mettre en pratique. Observons avec soin toute sa conduite, et nous remarquerons que cet homme qui paraît pratiquer la vertu avec tant d'aisance et de facilité, est une âme extraordinairement patiente. Dans un des prochains chapitres, nous aurons occasion d'admirer longuement sa douceur merveilleuse; nous ne devrons pas nous y tromper et croire que cette aménité charmante est simplement l'effet d'un heureux naturel et d'une sensibilité exquise. Cette douceur exemplaire était le fruit de la patience et de l'humilité. François l'avait acquise au pied de la croix. « Souffrir, disait-il, est presque le seul bien que « nous puissions faire en ce monde; car rarement faisons-« nous quelque bien que nous n'y mêlions quelque mal. « Et puis Notre-Seigneur n'est jamais si proche de nous

1. Nous suivons ici l'ordre des vertus d'après la *Vie Dévote*, estimant que c'est l'ordre même que le Saint avait suivi pour sa formation spirituelle.

« que lorsque nous souffrons avec patience pour son amour.
« Il veille sur nous quand nous nous reposons en paix sur
« son sein, et nous fait tirer avantage de nos tribulations... »
« Bienheureux sont les crucifiés[1] ! une once de souffrance
« vaut mieux qu'une livre d'action[2]... Il nous faut souvent
« immoler notre cœur à l'amour de Jésus sur l'autel de la
« croix, en laquelle il immola le sien pour l'amour de nous.
« La croix est la porte royale pour entrer au temple de la
« sainteté : qui en cherche ailleurs n'en trouvera jamais un
« seul brin[3]. En ce monde, notre partage est sur la croix ;
« en l'autre, il sera dans la gloire. »

On lui parlait un jour d'une personne chargée de beaucoup de croix et d'afflictions : « Oh ! que cette chère âme est heu-
« reuse, répondit-il, d'avoir à souffrir quelque chose pour
« Notre-Seigneur, qui a choisi la croix pour fondement de
« son Église et favorise tous ceux qui la portent ! Puisque
« cette personne n'a plus que peu de temps à vivre, il est
« bon que ce peu de temps soit employé à la souffrance...
« Aimons nos croix, disait-il aux âmes affligées[4] ; elles sont
« toutes d'or, vues avec les yeux de l'amour ; et, bien que
« Notre-Seigneur y soit comme mort entre les clous et les
« épines, il s'y trouve un assemblage de pierres précieuses
« qui nous composeront une couronne de gloire, si nous
« portons courageusement celle d'épines... Vivez donc
« joyeuse entre les épines de la couronne du Sauveur ; et,
« comme un rossignol dans son buisson, chantez : Vive
« Jésus[5] ! Le temps des afflictions et contradictions est le
« temps de la belle moisson, où l'âme recueille les plus
« riches bénédictions du ciel et pratique les plus belles ver-
« tus[6] ; un jour de ce temps est plus profitable que six d'un

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 31. — *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. I.
2. *Esprit de saint François de Sales*, XVe part., sect. XVIII.
3. *Ibid.*, XVIIe part., sect. X.
4. Lettres, XX, p. 264.
5. *Ibid.*, XVII, p. 341.
6. *Esprit de saint François de Sales*, XIe part., sect. III.

« autre temps. Comme les meilleurs vins croissent entre « les pierres, les plus fortes vertus naissent entre les « afflictions, et jamais l'amour de Notre-Seigneur ne se « pratique mieux que parmi les croix. De dire : Vive Jésus! « sur le Thabor, saint Pierre encore tout grossier en a bien « le courage; mais de dire : Vive Jésus! sur le Calvaire, cela « n'appartient qu'à la Mère et à l'amoureux disciple qui lui « fut laissé pour enfant [1]! En quoi, disait-il encore [2], témoi- « gnerons-nous notre amour à Celui qui a tant souffert pour « nous, si ce n'est parmi les contrariétés, les répugnances « et les aversions? Jetons-nous à travers les épines des « difficultés, laissons transpercer notre cœur à la lance des « contradictions, mangeons l'absinthe, buvons le fiel, ava- « lons le vinaigre des amertumes temporelles, puisque « c'est notre doux Sauveur qui le veut... Comme les flam- « mes, que Moyse vit dans le pays de Madian, se nourris- « saient entre les épines (Exode, III, 1), l'amour divin se « maintient plus heureusement parmi les tribulations « qu'emmi les contentements [3]. »

L'habile maître de la vie spirituelle distinguait trois espèces de croix :

Les premières sont celles qui ne sont pas de notre choix et qui nous viennent de la Providence. Il les aimait et les exaltait précisément parce qu'elles nous sont offertes par la main de Dieu. « Voilà, écrivait-il à une personne chère [4], « une quantité de croix que vous n'avez point choisies : « Dieu vous les a données de sa main; recevez-les, baisez- « les, aimez-les, elles sont toutes parfumées de l'excellence « du lieu d'où elles viennent. Là où il y a moins de notre « choix, disait-il encore [5], il y a plus du bon plaisir de

1. Lettres, XV, p. 140.
2. *Dép. de Biord.*
3. Lettre 619e (XIV, 315).
4. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
5. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe p., sect. XXIV. — XVIIe p., sect. VII.

« Dieu. J'aime infiniment mieux le mal qui nous vient de « notre Père céleste que celui qui vient de notre propre « volonté. » Le saint évêque explique encore mieux sa pensée dans un de ses sermons où il commente la parole de Notre-Seigneur : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix.* « Prendre sa croix, dit-il[1], c'est recevoir « et souffrir avec une entière soumission toutes les peines « et contradictions, afflictions et mortifications qui nous « arrivent en cette vie, petites ou grandes, conformes ou « contraires à nos goûts, sans aucune exception. Nous « voudrions choisir nos croix, en avoir une autre que la « nôtre, porter une croix pesante, comme de grandes austé-« rités, plutôt qu'une croix légère : illusion ! C'est notre « croix qu'il faut porter, non pas une autre, et son mérite « n'est pas en sa pesanteur, mais en la perfection avec la-« quelle on la porte. Il y a souvent plus de vertu à ne pas « dire une parole défendue, à ne pas lever les yeux pour « un regard curieux, qu'à porter la haire. La condescen-« dance aux humeurs d'autrui, le doux, mais juste support « du prochain, voilà, disait-il, mes vertus chéries. »

Les croix que le Saint estimait ensuite davantage sont celles qui nous importunent et nous déplaisent davantage par leur continuité : « Les croix qu'on rencontre dans la « rue, disait-il, sont excellentes, mais celles qu'on trouve « à la maison valent beaucoup mieux, parce qu'elles pèsent « plus : elles valent mieux que les cilices, les disciplines, « les jeûnes et tout ce que l'austérité a inventé. C'est là « où paraît la générosité des enfants de la croix. »

La troisième sorte de croix plus spécialement chère au cœur de François de Sales, c'était l'injuste persécution. On lui demandait un jour[2] quelle était, entre les huit béatitudes, celle qui lui semblait la plus excellente ; on s'atten-

1. Sermon pour le jour de saint-Blaise (IX, 19).
2. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIIe p., sect. xxxix. — XIVe p., sect. xxvi.

dait qu'il allait répondre que c'était la seconde : *Heureux les hommes doux!* mais, contrairement à cette attente, il répondit : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la « justice! Cette béatitude, la dernière dans son rang, est « la première dans mon estime, et je la regarde comme le « souverain bonheur de la vie présente. Ceux qui sont in- « justement persécutés portent mieux la ressemblance du « Sauveur, et mènent une vie cachée avec Jésus-Christ en « Dieu : ils paraissent méchants et ils sont bons, morts et « ils sont vivants, pauvres et ils sont riches, fous et ils « sont sages, détestés devant les hommes, mais en béné- « diction devant Dieu. »

La vie du saint évêque était de tout point conforme à ces belles doctrines. Toujours on le voyait se prêter de bonne grâce aux importunités de ceux qui voulaient lui parler, sans jamais manifester aucune peine d'être continuellement dérangé au milieu de ses plus graves occupations. Il voyait tous ces contre-temps dans la Providence qui les permettait ou les ordonnait, et il les acceptait avec amour sans rien perdre de la sérénité de son âme ni de son visage.

Cet homme si bon eut des ennemis et des persécuteurs qui le contrarièrent, qui censurèrent ses actions les plus saintes, lui adressèrent des reproches acerbes ou des paroles désobligeantes, Dieu, sans doute, le permettant ainsi pour faire éclater la vertu de son serviteur; et à tous ces assauts il n'opposa que des reparties aussi pleines de foi que d'aménité, qui révélaient en lui une âme vide de tout fiel et de toute aigreur : « Il faut, disait-il, avoir pitié de la « faiblesse humaine. Que deviendrions-nous si Dieu nous « traitait sans pitié? Les persécutions sont des parcelles « de la croix de Jésus-Christ; il n'en faut pas laisser per- « dre la moindre partie[1]. »

Un jour, un créancier vint lui demander le payement d'une somme considérable dont il s'était fait caution pour

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. xv.

un gentilhomme de ses amis qui, étant à l'armée, ne pouvait pas venir payer sa créance : le saint évêque lui remontra avec toute la douceur possible que, la fortune du gentilhomme étant bien supérieure à la créance, il n'y avait aucun péril de perdre ni le capital ni l'intérêt, et le conjura d'avoir patience jusqu'à son retour. Le créancier ne veut point entendre raison ; il crie, il tempête, il veut être payé à l'instant : « Eh bien, dit François, je ne vous demande « que le temps de lui écrire et d'avoir sa réponse, et vous « serez payé. — Je ne veux point attendre, reprit l'autre ; « j'entends être payé aujourd'hui même. — Monsieur, dit « le saint évêque avec une incroyable mansuétude, auriez-« vous bien le courage, au lieu de me nourrir comme mon « ouaille, de m'ôter le pain de la bouche ! Je n'ai que peti-« tement ce qu'il faut pour mon entretien ; je n'eus jamais « devant moi la somme que vous me demandez. Me vou-« lez-vous discuter avant le principal débiteur? Je vous « abandonne tout ce que j'ai, jusqu'à mes meubles, vous « pouvez les vendre ; je vous demande seulement de m'ai-« mer pour Dieu et de ne point l'offenser par colère, haine « et scandale : faites ainsi et je serai content. — Eau bénite « de cour que tout cela, » reprend le créancier ; et il tonne, se fâche, vomit mille injures. « Monsieur, dit François avec « sérénité, je vais faire toutes les diligences possibles pour « vous satisfaire ; mais je veux que vous sachiez que, « quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderais « de l'autre aussi affectueusement que mon meilleur ami. » Le saint évêque écrivit promptement au gentilhomme, qui vint payer sa dette ; et le créancier, confus de sa faute, retourna demander pardon à François, qui l'accueillit à bras ouverts, et l'aima depuis avec une tendresse particulière, l'appelant son ami reconquis[1].

D'autres fois le saint prélat aimait mieux opposer aux in-

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. VII.

jures le silence : « Car, disait-il, je ne connais point de meil-
« leur remède parmi les contradictions que de ne point
« parler, de n'en faire aucun semblant et de se conserver
« dans une grande douceur à l'égard de celui qui nous a
« blessés. Pour peu qu'on dise, l'amour-propre en dit tou-
« jours trop et laisse échapper des paroles si mal digérées,
« qu'on a le cœur dans l'amertume pendant tout le reste du
« jour. Quand on ne dit mot, qu'on sourit de bon cœur et
« qu'on laisse passer le mauvais vent, on étonne la colère,
« on déconcerte l'indiscrétion et on a longtemps le cœur
« en joie [1]. »

La patience du saint évêque fut à l'épreuve des maladies comme à celle des injures. Cet homme, d'une constitution si saine, eut à supporter, vers ses dernières années, beaucoup d'infirmités corporelles; et, au milieu de ses douleurs, on le vit toujours calme et résigné : jamais un mot de plainte, jamais un air de tristesse ou de contrariété. Il estimait que Dieu lui faisait une grande grâce en lui envoyant des souffrances, parce que, disait-il, « ne faisant pas
« beaucoup de pénitence volontaire, il est bon que j'en
« fasse un peu de la nécessaire [2] ». Écoutons M. de Belley sur ce sujet : « Tous ceux qui l'ont vu malade, dit-il,
« racontent des merveilles de sa douceur et de son indif-
« férence dans les souffrances. C'était au milieu des dou-
« leurs une patience mêlée de tant d'amour et de douceur,
« qu'on ne l'entendait jamais former le moindre désir qui
« ne fût conforme à la volonté de Dieu; il ne regrettait en
« aucune façon les services qu'il eût pu rendre à Dieu et
« au prochain dans la santé. Il voulait souffrir parce que
« tel était le bon plaisir divin. « Il sait mieux que moi,
« disait-il, ce qu'il me faut. Qu'il fasse ce qui est agréable
« à ses yeux. O Dieu ! que votre volonté se fasse, et non pas
« la mienne. Oui, Père céleste, je le veux, puisqu'il a été

1. P. Binet, *Quel est le meilleur gouvernement?* p. 196.
2. Dom Jean de Saint-François, p. 411.

« trouvé bon devant vous; oui, Seigneur, je le veux, que « votre loi et votre volonté soient à jamais gravées dans « mon cœur. » A la demande s'il voudrait prendre une médecine, boire quelque potion, être saigné, il répondait : « Faites ce qu'il vous plaira; Dieu m'a mis en la disposi- « tion des médecins. » Et en conséquence il acceptait tout ce qu'on voulait avec une simplicité d'obéissance incomparable. Si on l'interrogeait, il disait tout simplement son mal, sans l'exagérer par des plaintes excessives, ni le diminuer par dissimulation, estimant le premier une lâcheté, le second une duplicité; et, quoique la partie inférieure de son âme fût sous le pressoir de la douleur, la sérénité de la partie supérieure brillait sur son visage, surtout en ses yeux, au milieu des nuages de la souffrance[1]. Convaincu, comme il l'écrivait à sainte Chantal, qu'en souffrant on sert Dieu plus parfaitement qu'en agissant, persuadé d'ailleurs que ses souffrances étaient peu de chose auprès de ce qu'il méritait, auprès surtout de ce que Notre-Seigneur avait enduré pour lui, il ne voulait jamais demander sa guérison : « Jamais, disait-il[2], je n'aurais le courage de prier Notre- « Seigneur de guérir mon mal de tête par le mérite de « celui qu'il endura dans son chef adorable, de guérir mon « mal d'yeux par le mérite de ses yeux souffrants sur la « croix, et de me rendre la santé en considération de ses « douleurs, comme s'il n'avait souffert qu'afin que nous ne « souffrissions plus. » Le saint évêque cachait même ses infirmités, et les portait debout tant qu'il le pouvait, disant que le lit n'était fait que pour les grosses maladies; et, lorsque le mal le forçait à garder le lit, il recevait avec un air gracieux et reconnaissant les bons offices de tous ceux qui le servaient, prenait sans répugnance tous les remèdes,

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ve part., sect. XXII. — XIIe part., sect. II. — XVIIe part., sect. XIV.

2. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe part., sect. XI. — Lettre DCCXXVIIIe.

comme tous les aliments qu'on lui présentait; et, s'oubliant en quelque sorte lui-même, il ne songeait qu'à Dieu et à ses serviteurs : à Dieu pour se recueillir en lui et dans la méditation des biens éternels, à ses serviteurs pour compatir à la peine que leur donnait le soin de sa personne.

Ce n'était pas qu'il ne sentît en son âme une vive opposition à la souffrance; mais il la maîtrisait par un effort de vertu, et pratiquait excellemment ce qu'il racontait lui-même d'un autre : c'était une personne très malade; il s'approche d'elle, loue sa constance, exagère ses douleurs, admire son courage, son silence, son bon exemple : « Ah ! « mon père, reprit-elle[1], que dites-vous là? Vous ne voyez « pas les révoltes de ma nature, tout y est en désordre et « sens dessus dessous; si je m'écoutais, je crierais et me « dépiterais, je murmurerais et maudirais; mais Dieu bride « mes lèvres avec un frein qui fait que je n'ose me plaindre « sous les coups de sa main, que j'ai appris par sa grâce à « aimer et honorer. Je suis comme ce prophète que l'ange « portait par un cheveu; ma patience ne tient qu'à un petit « filet, et, si Dieu ne m'aidait, je serais perdue. — Ah! dit « le saint prélat, lorsqu'il se fut retiré, voilà la vraie pa- « tience chrétienne, non seulement courageuse, mais « humble et aimante; et n'allez pas le lui dire, de peur « qu'elle n'en conçoive de la vanité qui gâterait en elle toute « l'économie de la grâce, dont les eaux ne coulent que dans « les vallées de l'humilité. »

1. *Esprit de saint François de Sales*, VII[e] part., sect. III.

CHAPITRE XIII

SON HUMILITÉ [1].

L'humilité, selon la doctrine de François de Sales, n'est que le courage de la vérité appliqué à soi-même dans toute sa rigueur et ses conséquences [2]. Quelle est, en effet, la vérité par rapport à l'homme? C'est que de nous-mêmes nous ne sommes rien, puisque tout notre être et toutes nos facultés viennent de Dieu, qui peut nous les retirer à chaque moment; un léger dérangement dans le cerveau peut faire perdre au plus grand esprit tout son génie, au plus savant toute sa science et jusqu'à sa raison même; la première tentation peut renverser toute notre vertu, le moindre accident peut ternir notre beauté; c'est que de nous-mêmes nous n'avons rien d'estimable, puisque le péché est la seule chose en nous qui vienne de nous et soit à nous : tout le reste est de Dieu et appartient à Dieu; c'est enfin que nous sommes par nous seuls incapables de tout bien, même d'une pensée ou d'une parole utile au salut, comme l'enseigne l'apôtre saint Paul. « Le mal que je fais est vraiment mal et vraiment mien, disait le serviteur de Dieu « après saint Hugues, et le bien que je fais n'est ni purement bien ni purement mien [3]. »

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 30.
2. *Entretien sur la générosité*, p. 74. — *Esprit de saint François de Sales*, VIe part., sect. XI. — X^e part., sect. XVII.
3. Année de la Visitation, 1er avril.

De ces vérités incontestables, François déduisait, comme conséquence rigoureuse : 1° que nous ne devons point nous estimer, mais au contraire avoir de nous les plus bas sentiments, réservant toute estime et tout amour à Dieu seul, source unique de tout ce qui est bien ; 2° que nous ne devons point rechercher l'estime et la louange, choses qui appartiennent à Dieu seul ; les vouloir pour nous, ce serait vouloir l'injustice et le mensonge ; 3° que nous devons aimer l'obscurité, les humiliations et les mépris, parce que telle est la condition due au néant et au péché, condition que Jésus-Christ a subie le premier et que nous devons subir à son exemple. De là, par conséquent, ce saint prélat déduisait la mort de l'orgueil, la ruine de l'amour-propre, de l'ambition, des prétentions et des susceptibilités qui font tant de mal dans le monde. De là enfin il inférait la nécessité absolue de l'humilité pour le salut. Écoutons-le exposer lui-même ces importantes vérités : « Celui qui fait profession de vertu sans humilité, dit-il[1], est semblable à « celui qui porte en ses mains de la poudre au vent... « L'humilité morale s'arrête à la connaissance de sa misère « et de sa pauvreté ; l'humilité chrétienne va jusqu'à l'amour de cette pauvre et chétive condition, jusqu'au contentement de n'estre rien, et de n'estre compté pour rien, « par respect pour la vérité et pour les humiliations du « Verbe incarné... Les offices humbles et extérieurs d'humilité ne sont pas l'humilité ; mais cependant ils lui sont « très utiles : ils ne sont que l'écorce de la vertu, mais ils « en conservent le fruit[2]. » Cette doctrine de saint François de Sales n'est que l'histoire de sa vie.

Plein de ces humbles sentiments qui conviennent si bien à notre pauvre humanité, il ne se laissait point séduire par l'amour-propre. Ni la noblesse de sa maison, ni ses

1. Le P. la Rivière, 47e maxime, p. 570.
2. Lettre 238 *bis* (XIII, 392).

rares qualités, ni les dons naturels et surnaturels que Dieu avait mis en lui, ni sa dignité épiscopale, jointe à tant de doctrine et de science, ni l'estime et la vénération dont il était entouré, rien ne pouvait enfler son cœur ou en altérer la modestie. « On m'appelle, dit-il un jour[1], à l'occasion d'une « lettre pleine d'éloges qu'un Religieux lui avait adressée, on « m'appelle une fleur et un phénix ; mais, en vérité, je ne suis « qu'un homme vil, le plus vrai néant de tous les néants, la « fleur de la misère humaine ; et je suis affligé que ce bon « Père n'occupe pas son esprit de quelque chose de meilleur. « On vante le bien que font mes prédications et mes écrits ; « mais, hélas ! je suis comme un écuyer tranchant qui dis- « tribue tout aux autres et ne prend rien pour lui, comme « un luth qui est sourd à ses propres sons, comme l'échelle « qui fait monter les autres là où elle ne va pas elle-même, « comme les enseignes qui invitent le passant à entrer pour « faire bonne chère, tandis qu'elles passent la nuit au froid « et à la pluie. Et puis, quand je suis en chaire, ajoutait-il, « en faisant allusion à sa prononciation, qui avait quelque « chose de lent et de pesant, j'ai peine à trouver mes mots, « je suis plus lourd qu'une souche, je sue beaucoup et n'a- « vance guère, je traîne comme une tortue[2]. »

Aussi, quand les flatteurs venaient l'encenser de leurs éloges, il leur imposait silence : « Messieurs, leur disait-il, « François de Sales est un pauvre homme qui se connaît « mieux que vous ne le connaissez : Dieu sait ce que je suis. » Et, un jour qu'on lui rapportait qu'un certain prélat ne cessait de dire du bien de lui : « Ce bon seigneur, répondit-il, « me ferait bien plaisir de me laisser comme je suis ; je me « connais, ma conscience et mon confesseur sont deux « témoins irréprochables de mes misères[3]. » Un jour, Mme de Chantal elle-même lui ayant écrit quelques paroles

1. *Esprit de saint François de Sales. — Dép. de sainte Chantal*, art. 30.
2. *Quel est le meilleur gouvernement?* par le P. Binet, p. 189 et suiv.
3. *Esprit de saint François de Sales.*

d'estime, il lui répondit le lendemain : « Hier, après avoir « lu votre lettre, je me promenai deux tours, les yeux pleins « de larmes de voir ce que je suis et ce que l'on m'estime. « Je ne suis que vanité. Non, je ne m'estime pas autant que « vous m'estimez. Cette estime vous contente beaucoup; « c'est là, ma fille, une idole. Je voudrais que vous me con- « nussiez bien : vous ne laisseriez pas d'avoir une absolue « confiance en moi, mais vous ne m'estimeriez guère. Vous « diriez : Voilà un jonc sur lequel Dieu veut que je m'ap- « puie; je suis bien assurée que Dieu le veut; mais le jonc « ne vaut pourtant rien. » Son humilité se montra plus sévère encore envers M. de Belley, lorsque celui-ci, prêchant devant lui, à Annecy, se permit de lui redire l'allusion d'assez mauvais goût qu'avait faite autrefois à son nom de Sales l'évêque de Saluces : « *Sales*, vous êtes le sel dont toute « la masse de ce peuple est assaisonnée, selon ce que dit le « Sauveur à ses apôtres : *Vous êtes le sel de la terre.* » Cet éloge blessa François au vif, tellement qu'au retour il en reprit sévèrement le prédicateur : « Vous alliez si bien, lui « dit-il, vous marchiez si droit! qu'est-ce qui vous a fait « faire ce faux pas? Vous avez tout gâté, et il ne faut que ce « seul mot pour faire perdre l'effet de tout votre sermon. « Ne savez-vous pas qu'on ne doit louer les hommes qu'a- « près leur mort? Je suis vraiment un beau sel, un sel af- « fadi et gâté qui n'est bon qu'à être jeté et foulé aux pieds. « Certes, si vous avez dit cela pour me donner de la confu- « sion, vous avez trouvé le vrai moyen. Épargnez du moins « vos amis [1]. »

« Mon père, lui dit un jour l'évêque de Belley en parlant « de son passage si hardi à travers la ville de Genève en 1609, « si les Genevois vous eussent assommé, votre pis aller eût « été votre mieux : d'un confesseur ils eussent fait un mar- « tyr. — Et que savez-vous, reprit François, si Dieu m'eût

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XII.

« donné la constance nécessaire pour conquérir une telle « couronne? — Assurément, mon père, vous aimeriez mieux « souffrir mille fois la mort que de renoncer à la foi? — Je « sais bien ce que j'eusse dû faire; mais l'aurais-je fait? « Saint Pierre était bien tout aussi résolu que moi, vous « savez néanmoins ce qu'il fit. Bienheureux qui se défie de « sa propre faiblesse et ne se confie qu'en Dieu : nous pou- « vons tout quand il nous fortifie; sans lui, rien [1]. »

Les humbles sentiments que François avait de lui-même ressortaient encore mieux lorsqu'il voyait l'estime singulière dont tout le monde l'entourait. Un auteur lui fit un jour hommage de poésies qu'il avait composées. « Je ne pensais « pas, lui répondit-il [2], que vous sussiez que je fusse au « monde, où étant de vrai si peu de chose, confiné en ce re- « coin de nos montagnes, je me tiens pour invisible; mais, « comme les grandes lumières découvrent les atomes, je « conçois que vous avez pu me voir. » — « Voyez-vous, di- « sait-il un autre jour qu'il avait reçu de grands éloges, ces « personnes, avec leurs louanges et leur estime, me feront « recueillir à la fin un fruit bien amer de leur amitié. Quand « je serai mort, on ne priera point pour mon âme, qu'on « s'imaginera être allée tout droit en paradis, et ce sera « cause que je souffrirai longtemps en purgatoire : voilà « tout ce qui me reviendra de cette réputation [3]. » Chose étonnante! ce saint évêque craignait parfois un châtiment plus terrible encore que le purgatoire : il tremblait d'être trouvé digne de l'enfer au tribunal de la justice divine; et lui, qui avait fait un si digne usage de toute sa vie, écrivait à sainte Chantal : « Hélas! quand je pense comme j'ai em- « ployé tous les moments de mon existence en ce monde, je « suis bien en peine si Dieu voudra me donner son éternité

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XIV.
2. Lettre à un magistrat (Migne, V, 1530).
3. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XIII. — XIVe part., sect. XXIX.

« bienheureuse, puisqu'il ne la veut donner qu'à ceux qui « auront bien usé du temps [1]. Je frissonne quand je fais « réflexion au fardeau qui pèse sur mes épaules, et ne puis « m'étonner assez que Dieu me l'ait imposé, tandis qu'il y « a de toutes parts tant de sujets plus dignes que moi de « cet honneur [2]. »

Toute la conduite de François était en rapport avec de tels sentiments. « J'ai pris garde, dit M. Camus, que quand il re- « cevait quelqu'un, fût-ce les plus petits, il prenait la con- « tenance d'un inférieur devant son supérieur, accueillant, « parlant, écoutant avec la plus humble déférence, quelque « temps qu'on lui fît perdre, quelque importunité qu'il en « éprouvât. — Se soumettre aux supérieurs, disait-il, c'est « plutôt justice qu'humilité; se soumettre aux égaux, c'est « amitié, civilité ou bienséance; mais se soumettre aux « inférieurs, c'est le fait propre de l'humilité, qui nous dit « que, n'étant rien, nous devons nous mettre sous les pieds « de tout le monde. » Par cette même raison, toutes les lettres qu'il écrivait à ses prêtres semblaient plutôt d'un égal et d'un frère que d'un supérieur. « Je n'ai jamais su « faire, disait-il, comme plusieurs qui, dès qu'ils sont « élevés en dignité, se veulent faire honorer et ne daignent « pas, quand ils écrivent, mettre au bas de la lettre : Votre « très humble serviteur, à moins qu'ils ne s'adressent à « des personnes bien au-dessus d'eux. Pour moi je ne sais « guère discerner le monde : tous portent l'image du Créa- « teur, et je me souscris à tous votre très humble serviteur, « excepté quand j'écris à Pierre ou à François, mes laquais, « parce qu'ils pourraient croire que je me moque d'eux, si « j'employais cette tournure [3]. »

Il ne s'estimait digne que de l'oubli et du mépris des hommes. Son grand désir eût été de finir ses jours dans un

1. Lettre 563 (XIV, 234).
2. *Esprit de saint François de Sales*, VIII[e] part., sect. v.
3. *Dép. de Biord et de Desfayets.* — Le P. la Rivière, p. 421.

lieu inconnu à toute la terre, afin d'être à jamais oublié[1]. Et dans son testament, comme nous l'avons vu, il demanda d'être enterré, s'il mourait à Annecy, au milieu de l'église de la Visitation, afin d'être foulé sous les pieds de tous les passants, défendant, en même temps, de rien dépenser pour la pompe de la cérémonie et d'allumer plus de douze cierges autour de son cercueil.

Par cet esprit d'humilité, il ne souffrait pas, quand il allait en ville, à Annecy ou ailleurs, que ses domestiques fissent détourner les passants qui se trouvaient sur sa route : « Ils « sont hommes comme nous, » disait-il; et prenait pour lui le chemin le moins commode[2]. S'il rencontrait des pauvres, il les saluait d'un air de bonté, et se plaisait souvent à s'entretenir avec eux. Si on lui rendait quelques services, il en remerciait, quelque légers qu'ils fussent, avec une effusion de cœur qui démontrait que, dans sa pensée, on ne lui devait rien. Enfin, partout on reconnaissait que dans sa propre estime il se mettait au-dessous de tout le monde, laissant volontiers aux autres les fonctions les plus éclatantes, et choisissant pour lui celles qui étaient les plus obscures, comme de catéchiser les petits enfants, de les conduire en procession par la ville, de confesser les servantes et les plus humbles femmes, de visiter les pauvres et les malades, d'écouter les doléances des paysans, de concilier leurs différends, quelquefois même de servir de parrain aux enfants des ouvriers et artisans, et tous ces bas offices, il les remplissait avec une grâce et une allégresse non pareilles; ce qui produisait un fruit admirable parmi les ecclésiastiques, et attirait au devoir ceux-là mêmes qui y étaient le moins disposés[3].

Cependant cet homme si humble était quelquefois tenté de vanité. Un jour, entendant faire éloge d'un autre évêque

1. *Dép. de l'abbé Mouxy.*
2. Dom Jean de Saint-François, p. 423. — Le P. la Rivière, p. 427.
3. *Dép. de Biord.*

qu'on disait incomparable dans ses prédications, il en conçut un sentiment de jalousie, mais à peine eut-il remarqué en lui ce sentiment mauvais que, « le prenant, selon son expres-« sion, comme un crapaud hideux, il lui rompit le cou ; puis « porta ce bon évêque dans le sein du Père céleste, par ces « humbles paroles : « Seigneur, donnez-lui mille bénédic-« tions et rendez-le de jour en jour plus capable de recevoir « vos saintes grâces. » Après quoi, s'abaissant profondément devant Dieu et confessant son néant, il promit au Seigneur de se tenir toute sa vie pour un vrai rien, et le pria de lui faire la grâce de ne jamais consentir à de telles pensées[1]. Écoutons-le raconter lui-même une autre tentative de vanité dans une lettre à sainte Chantal[2] : « L'autre jour, sans y penser, il me tomba une tentation « dans l'esprit, non point de désirer que je ne fusse pas « d'Église, cela eust été trop grossier, mais parce qu'un peu « auparavant, parlant avec des personnes de confiance, « j'avais dit que, si j'estais encore dans l'indifférence et que « je fusse héritier d'un duché, je choisirais néanmoins « l'estat ecclésiastique, il m'arriva un desbat dans l'âme, « que si, que non, qui dura quelque temps. Je le voyais, « ce me semblait, là-bas, bien bas, au fin fond de la par-« tie inférieure de l'âme, ce sentiment d'amour-propre qui « s'enflait comme un crapaud. Je m'en moquai, et ne « voulus pas seulement penser si j'y pensais ; il s'en alla « tost en fumée, et je ne le vis plus. O Seigneur ! dit-il « ailleurs[3], sauvez-nous ! Commandez à ces vents de vanité, « et une grande tranquillité se fera. Quand je suis au pied « de la croix, ô Dieu ! mon âme est en paix ; à peine suis-je « éloigné d'un pas, que le vent recommence. »

Mais non seulement le saint évêque s'élevait par son humilité au-dessus des honneurs et des louanges, il savait

1. *Méditations de la mère de Chaugy*. (Manuscrit.)
2. Lettre 433e (XIII, 367).
3. Lettre 576e (XIV, 252).

encore, chose bien plus difficile, souffrir avec une paix parfaite le déchaînement des mauvaises langues contre sa personne. Quand on venait lui rapporter le mal que certains esprits critiques débitaient contre lui : « Ne disent-ils que « cela ? répondait-il. Oh ! vraiment ils ne savent pas tout : « ils me flattent, ils m'épargnent. Je vois bien qu'ils ont « de moi plus de pitié que d'envie, et qu'ils me croient « meilleur que je ne suis. Or sus, Dieu soit béni, il se faut « corriger. Si je ne mérite pas d'être repris pour cela, je le « mérite pour autre chose. — Mais enfin, lui disait-on, ne « faut-il pas être bien méchant pour colporter contre vous « des reproches aussi faux ? — C'est un avertissement qu'on « me donne, répliquait-il, afin que je me garde de les « rendre vrais ; l'on me fait une grâce en m'avertissant « d'éviter cet écueil. » Et, quand il voyait qu'on se déchaînait contre les calomniateurs : « Oh ! disait-il, vous ai-je « donc passé procuration de vous irriter pour moi ? Laissez-les dire ; c'est une croix de paroles que le vent em-« porte ; il faut être bien délicat pour ne pouvoir souffrir le « bourdonnement d'une mouche. Qui vous a dit que je sois « irrépréhensible ? Peut-être voient-ils mieux mes défauts « que je ne les vois moi-même et que ne les voient ceux qui « m'aiment. Souvent nous regardons comme une calomnie « la vérité qui ne nous plaît pas. Après tout, quel tort nous « font ceux qui ont mauvaise opinion de nous ? Ce ne sont « pas des adversaires, mais bien des aides qui s'unissent à « nous pour détruire l'amour-propre, notre plus grand « ennemi. Pourquoi donc nous fâcher contre eux[1] ?... » Durant l'été de 1604, un ministre genevois, La Faye, publia sur l'*Adoration de la Croix* un pamphlet où il reprochait à l'évêque de Genève son ambition, son oisiveté, son luxe, le grand nombre de ses chiens de chasse et autres chefs d'accusation qui ne pouvaient qu'exciter le rire de ceux qui

1. *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. IV.

connaissaient le saint prélat. Celui-ci ne s'en trouble point. « Le ministre, écrit-il à un ami, laisse à part la grande « multitude de mes imperfections et ne censure que celles « que je n'ai point... Béni soit Dieu qu'il ne sache pas mes « maladies, puisqu'il ne les voudrait guérir que par la « médisance[1]... »

Il avait avec lui son ancien précepteur, M. Déage, qui, par un zèle immodéré pour sa perfection et un reste d'habitude magistrale, le reprenait fort souvent. Si le saint prélat disait quelque mot agréable pour égayer la conversation, M. Déage lui représentait que toutes les paroles d'un évêque doivent être graves et sérieuses. S'il prêchait, M. Déage trouvait quelque chose à blâmer dans le sermon. S'il accueillait d'une manière cordiale ceux qui le visitaient, M. Déage lui citait le proverbe, que la familiarité rend méprisables ceux qui sont élevés en dignité[2]. D'autres fois, ce censeur austère se fâchait de ce que François ne se fâchait pas; il s'offensait de ce que l'homme de Dieu pardonnait les offenses; il lui reprochait d'être trop bon, et l'humble évêque souffrait de bonne grâce d'être ainsi repris comme un enfant[3]. Du reste dans l'ardeur de son zèle pour l'honneur de son ancien élève, M. Déage entrait en mauvaise humeur toutes les fois qu'il apprenait qu'on disait de lui le moindre mal : « Et pourquoi, lui disait « François, être si sensible sur ma réputation? Suis-je « donc parfait? Suis-je donc saint? Et quand je le serais, « les saints n'ont-ils pas été en butte à la contradiction des « langues? Que n'a-t-on pas dit de Notre-Seigneur, qui « était la perfection même? Saint Paul n'a-t-il pas repris « saint Pierre, et lui-même n'a-t-il pas été appelé insensé « pour avoir été trop lettré[1]? »

1. Lettre 227e (XII, 296).
2. *Esprit de saint François de Sales*, XIe part., sect. XVIII.
3. *Ibidem*, Ire part., sect. XXIX. — VIe part., sect. XVIII.
4. *Ibidem*, Ire part., sect. XXVIII.

Un jour, une personne irritée contre lui vint le trouver et lui dit franchement qu'elle avait dans le cœur beaucoup d'aversion et de mépris pour sa personne. « Et moi, ré-« pondit-il sans lui demander la raison de son méconten-« tement, je vous en aime davantage. — Comment cela? « dit cette personne fort étonnée. — C'est que, pour me « parler ainsi, il faut que vous ayez beaucoup de candeur « et de franchise ; et j'estime fort cette qualité. — Mais ce « que je vous dis, reprit-elle, ce n'est pas seulement un « sentiment passé, c'est un sentiment que j'ai encore en « ce moment dans le cœur contre vous. — Et moi, re-« partit François, ce que je vous dis est aussi un sen-« timent que j'ai en ce moment dans le cœur pour « vous, et que j'y aurai toujours, je l'espère de la grâce « de Dieu. — La cause de ma colère, dit la personne, « c'est que vous avez appuyé de votre recommandation « ma partie adverse dans un procès de grande consé-« quence. — Cela est vrai, dit le saint prélat, et je l'ai « fait parce que j'ai jugé le bon droit de son côté. — C'est « pour cela que je vous en veux, dit la personne ; vous « deviez vous comporter comme père commun et non « comme partie ; il ne vous convient pas de favoriser l'un « plutôt que l'autre. — Les pères communs, reprit le saint « évêque, examinent, dans les contestations de leurs en-« fants, qui sont ceux qui ont tort ou raison, et le jugement « qui a été rendu vous prouve que le bon droit était du « côté de votre partie adverse. — On m'a fait injustice, ré-« pliqua-t-elle. — Je vous assure, dit François, que, si « j'eusse été un de vos juges, je vous aurais condamné « moi-même. — Bon moyen que vous prenez là pour « guérir mon aversion pour vous ! — Tant que la passion « vous dominera, répondit-il, vous ne verrez pas clair « dans votre affaire et vous vous plaindrez ; mais, quand le « temps aura remis votre esprit dans une assiette plus tran-« quille, vous bénirez Dieu et vos juges de vous avoir ôté

« un bien que vous ne pouviez posséder en conscience, « alors votre aversion contre eux et moi cessera. — *Amen,* « reprit l'autre; mais je voudrais bien savoir si c'est du « fond du cœur que vous m'avez dit que vous m'en aimiez « davantage. — Oui, lui dit le saint prélat, car j'aime qu'on « décharge franchement ce qui pèse sur le cœur. Ceux qui « font voir leur plaie rendent la cure plus facile. Pour vous, « quelque aversion que vous ayez actuellement contre moi, il « reste dans le fond de votre cœur un avocat qui plaide « secrètement pour moi et me fera gagner ma cause avec « votre amitié, dès que le feu de la passion sera éteint. — « Comme je me trompais! reprit l'autre : il fut un temps « où je vous tenais pour un saint. — Vous aviez grand tort, « reprit l'humble évêque, je suis bien éloigné de l'être. Il « y a quelques-uns de mes amis qui ont un voile sur les « yeux et me croient tel qu'ils désirent que je sois. Mais « vous, qui avez de ma personne un sentiment plus juste, « je vous en aime davantage, d'abord parce que vous êtes « de mon avis, et ensuite parce que l'idée que vous avez « de moi m'est bien plus utile. Ceux qui m'applaudissent « m'exposent au danger de me perdre par la présomption; « mais ceux qui me méprisent font ce que je dois faire, ils « me forment à l'humilité en m'inspirant de bas sentiments « de moi-même, et me mettent ainsi dans la voie du « salut[1]. »

Bien d'autres fois le saint évêque fut en butte à des blâmes injustes, comme nous l'avons vu dans le cours de cette histoire, et jamais il n'y opposa que douceur ou silence. « Donnez passage à la colère, disait-il avec l'Apôtre; les « coups de canon s'amortissent dans la laine et font mal « aux corps durs qui résistent[2]? Qu'est-ce d'ailleurs que « tout ce que les hommes peuvent dire contre nous, près

1. *Esprit de saint François de Sales*, VII[e] part., sect. XIX.
2. *Ibidem*, XI[e] part., sect. VII.

« de ce qu'on a dit contre le Sauveur mourant sur une « croix entre deux larrons et rassasié d'opprobres? En « présence d'un si grand exemple, qui n'aurait honte de se « plaindre et plus encore d'avoir du ressentiment [1]? » « Sans doute. ajoutait-il [2], il ne faut pas compromettre sa « réputation. parce qu'étant comme une enseigne qui fait « connaître où loge la vertu, son absence nuirait au bien « que nous pourrions faire; mais il ne faut pas non plus « s'inquiéter des atteintes que la langue des médisants « pourrait lui porter, parce qu'elle a pour racine la bonté, « qui. tandis qu'elle est en nous, peut toujours reproduire « l'honneur qui lui est dû. » — « Mais enfin, lui deman- « dait-on un jour, comment devons-nous nous conduire à « l'égard des censeurs injustes ou des calomniateurs? — « Premièrement, dit-il, on peut répondre selon la vérité, « pourvu qu'on le fasse d'une manière douce, paisible, sans « paroles d'aigreur, sans trouble ni émotion. Jésus-Christ, « accusé d'être possédé du démon, répond simplement : « Je ne suis point possédé du démon, *Dæmonium non ha- « beo*. Après cela, si l'on persiste à vous accuser, il faut « vous taire. Le silence est l'eau qui éteint la calomnie; la « réplique est l'huile de la lampe où elle se fomente [3]; ou, « comme dit Tacite : Qui la méprise la fait tomber; qui « s'en irrite lui donne de la consistance : *Spreta exolescunt; « si irascare, agnita videntur* [4]. Il faut se durcir la peau du « cœur contre ces croix qui ne sont que des paroles ou un « son dont on peut dire : Autant en emporte le vent [5]. Qui « est trop sensible au qu'en-dira-t-on n'aura jamais la paix « du cœur. »

Les manques d'égards ne troublaient pas plus son hu-

1. *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. VII.
2. *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., chap. VII (E. N., III).
3. *Esprit de saint François de Sales*. XVIe part., sect. XXIV — XVIIe part., sect. XX.
4. *Annal.*, IV. 34.
5. *Esprit de saint François de Sales*. XVIIIe part., sect. XXX.

milité que les discours critiques. « Plût à Dieu, disait-il, « que je fusse aussi indifférent à tout autre chose qu'au « mépris qu'on fait de moi [1] ! » Un jour le secrétaire d'un prince lui écrivit d'une manière peu convenable et peu respectueuse : l'humble prélat opposa à ce manque d'égards une réponse pleine d'humilité et de courtoisie ; et, quelqu'un des siens lui ayant représenté qu'il vaudrait mieux parler sur un autre ton à ce malappris : « Non, repartit-il « d'un air gracieux, c'est un gentil esprit : cela lui ap- « prendra à mieux écrire désormais [2]. »

De là vient que jamais on ne lui a entendu dire un mot à son avantage ; jamais on ne l'a vu se préférer à personne : il avait, au contraire, une adresse merveilleuse pour couvrir le bien qui était en lui, et cacher ce qui pouvait le faire estimer, afin que Dieu seul fût dans le secret de ses mérites. Aussi ne se serait-il jamais permis la moindre action ou la moindre parole en vue de paraître vertueux. « Il faisait « tout, dit sainte Chantal, pour remplir son devoir, sans « autre point de mire que la volonté de Dieu [3]. » Et dans la pratique des vertus il préférait aux vertus plus éclatantes, qui sont, selon son beau langage, attachées au haut de la croix de manière qu'on les voie et qu'on les admire, celles qui naissent au pied de la croix, et ne paraissent point aux yeux des hommes, comme l'humilité, la douceur, le support cordial du prochain, la condescendance aux inclinations d'autrui, la modestie, la simplicité. « Celles-là, disait-il, « sont les plus odoriférantes et les plus arrosées du sang « du Sauveur ; elles mortifient et sanctifient le cœur plus « efficacement que les cilices, les disciplines et autres mor- « tifications extérieures qui font passer pour un saint [4].

1. Le P. la Rivière, p. 468.
2. *Esprit de saint François de Sales*, p. 426.
3. *Dép. de sainte Chantal.*
4. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. XXI. — VIIe part., sect. XXI. — XVIIe part., sect. XXV et LI. — XIe part., sect. XXVIII.

« Soyez toujours bien petite, écrivait-il à sainte Chantal [1],
« et rapetissez-vous tous les jours à vos propres yeux : ô
« Dieu ! que c'est une grandeur très élevée que cette peti-
« tesse ! »

Par ce principe il estimait qu'il ne fallait jamais parler de soi ni en bien ni en mal, mais chercher par le silence à se faire oublier [2] ; et, quand une personne lui disait d'elle-même beaucoup de mal, il avait pour pratique de la prendre au mot et même d'enchérir encore, afin de corriger cet amour-propre déguisé qui ne parle mal de soi que pour en faire bien penser. Une Religieuse élevée à la supériorité lui ayant parlé de son incapacité pour cette place : « Vous avez bien
« raison, lui dit-il : celles qui vous ont nommée n'ignoraient
« pas votre incapacité, la petitesse de votre esprit, la fai-
« blesse de votre jugement, tous vos défauts si patents ;
« mais Dieu a permis votre élévation pour vous presser de
« vous corriger : il faut y travailler avec zèle, mais aussi
« avec confiance en la puissance de la grâce. » La même chose arriva à M. de Belley : ce prélat lui ayant dit combien il se sentait loin de la sainteté que demande l'épiscopat :
« Ce que vous dites est bien vrai, répondit-il, et je le crois
« plus que vous. Je vous regarde comme un homme sauvé
« du naufrage ou sortant d'un incendie dont la fumée vous
« a tout basané le visage ; mais, après tout, il faut rehausser
« votre courage vers la perfection, mettant votre confiance
« en Dieu, qui se plaît à élever sa puissance sur notre infir-
« mité, et sa force sur notre faiblesse. »

François, cependant, répondait autrement quand on lui faisait de ces aveux qui coûtent beaucoup à l'amour-propre et ne peuvent venir que d'une franche humilité. Alors il était ravi et félicitait avec une grande effusion de tendresse

1. Lettres, XIII, p. 252.
2. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XIII. — IIe part., sect. XXX. — XVIe part., sect. XXXV. — Xe part., sect. XIX. — XIVe part., sect. XXIX.

celui qui avait le courage de parler ainsi. M. de Belley l'éprouva lui-même d'une manière remarquable. François ayant eu occasion de parler de son peu de mémoire : « Oh ! « dit M. de Belley, vous n'avez point à vous plaindre; la « mémoire et le jugement se trouvent rarement dans le « même homme à un degré éminent : vous avez le jugement, qui est la meilleure part; moi, j'ai la mémoire; « mais que je vous céderais de grand cœur une partie de « ma mémoire pour avoir un peu de votre jugement! car ce « dernier me fait bien défaut. » A ce mot, François ravi se jeta à son cou, et, l'embrassant, lui dit avec un aimable sourire : « Oh! que vous me faites plaisir! Je n'ai jamais « connu qu'un autre homme qui m'ait dit comme vous qu'il « n'avait guère de jugement : c'est là une pièce dont ceux « qui en manquent davantage se croient ordinairement les « mieux pourvus. On trouve assez de personnes qui se « plaignent de leur mauvaise mémoire ou des passions de « leur cœur; mais personne ne veut reconnaître avoir peu « de jugement : chacun repousse ce reproche comme une « infamie. Ne vous inquiétez point, ajouta-t-il ; le jugement « croîtra en vous avec l'âge; c'est un des fruits de l'expérience et de la vieillesse. Il n'en est pas de même de la « mémoire : plus on avance en âge, et moins on en a ; c'est « pourquoi je n'espère pas que la mienne devienne meilleure: mais, pourvu que j'en aie assez pour me souvenir « de Dieu, cela me suffit : *Memor fui Dei et delectatus* « *sum*[1]. »

Le saint évêque pratiquait lui-même éminemment ce qu'il enseignait à son ami; car il faisait si peu de cas de son propre jugement, que, dans les affaires, il ne s'empressait jamais de donner son avis; il écoutait celui des autres, et leur cédait volontiers sans jamais contester, hors les cas qui regardaient son ministère, le service de Dieu ou du pro-

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. XXXIV.

chain, car alors il soutenait fermement ce qui lui semblait juste, tout en traitant avec honneur et respect ses contradicteurs. « Je me fais un plaisir, disait-il, d'apprendre de « tout le monde et de profiter des dons que Dieu a mis en « chacun. Je suis très aise, extrêmement aise de me dé- « mettre de mon sentiment pour suivre celui de ceux qui « doivent pour toutes sortes de raisons en savoir plus que « moi. Je ne suis pas si passionné en l'amour de mon « propre jugement que de savoir mauvais gré à qui ne sui- « vrait pas mes avis. Non, certes, je ne pense point que « mon sentiment et mes opinions doivent servir de règle à « pas un homme du monde. »

Du reste, l'humilité de François n'avait rien de triste et de sombre, elle était pleine d'amabilité et de grâce : « L'a- « baissement et le mépris de soi, disait-il, doit être pratiqué « doucement, paisiblement, constamment, et non seule- « ment suavement, mais avec allégresse et gaieté de « cœur [1]. » Elle était encore plus éloignée du découragement qu'inspire à certaines âmes la vue de leurs misères : il enseignait que ceux qui se dépitent de se voir imparfaits ressemblent à ceux qui se meurtrissent le visage par le chagrin de n'être pas assez beaux, et qui augmentent leur difformité au lieu de la guérir [2]. « Nous voudrions être sans « imperfections, écrivait-il [3] : mais il faut avoir patience « d'être de la nature humaine, et non de l'angélique. Nos « imperfections ne doivent pas nous plaire ; ainsi nous de- « vons dire avec le saint apôtre : Misérable que je suis, qui « me délivrera de ce corps de mort ? Mais elles ne doivent « ni nous étonner, ni nous décourager, ni nous affliger, « encore beaucoup moins nous inspirer la défiance de l'a- « mour de Dieu envers nous. Dieu n'aime ni nos imperfec-

1. Lettres, XVIII, p. 400.
2. *Esprit de saint François de Sales*, VIIe part., sect. IX. — XVIIIe p., sect. XXVII.
3. *Ibidem*, XVIe part., sect. VII.

« tions ni nos péchés véniels; mais il nous aime bien, no-
« nobstant iceux; de même que l'infirmité de l'enfant
« déplaît à sa mère, sans que pourtant elle laisse pour cela
« d'aimer son enfant, ainsi l'aime tendrement et avec com-
« passion. On dit quelquefois[1] : Eh! que ne suis-je aussi
« fervent que les séraphins! Hélas! nous nous amusons
« tant à être bons anges, que nous oublions d'être bons
« hommes et bonnes femmes. Notre imperfection nous doit
« accompagner jusqu'au cercueil; nous ne pouvons aller
« sans toucher terre : chères imperfections qui nous font
« reconnaître notre misère, nous exercent en l'humilité,
« dans le mépris de nous-mêmes, la patience et la dili-
« gence, et nonobstant lesquelles Dieu considère la prépa-
« ration de notre cœur, qui est de lui plaire... Allons terre
« à terre : tenons-nous aux pieds de Notre-Seigneur, pra-
« tiquons certaines petites vertus propres à notre petitesse :
« A petit mercier, petit panier. Je veux parler des vertus
« qui s'exercent plus en descendant qu'en montant, savoir :
« la patience, le support du prochain, l'humilité, la dou-
« ceur, l'affabilité, la tolérance de nos imperfections... Ne
« vous troublez donc point, dit-il ailleurs[2], de vos imper-
« fections, et travaillez toujours avec courage à vous en
« relever; recommencez tous les jours, sans croire jamais
« avoir assez fait; il n'y a point de meilleur moyen pour
« bien achever la vie spirituelle. Comment reprendrons-
« nous les autres avec un esprit de douceur, si nous nous
« reprenons nous-mêmes avec dépit, chagrin et aigreur?
« Comment nous corrigerons-nous nous-mêmes, si nous
« n'avons l'esprit tranquille et en repos? Enfin, l'humilité
« demande que nous nous croyions encore bien loin de la
« perfection, et qu'en cette vue nous recommencions chaque
« jour. »

Si l'humilité de François de Sales était éloignée du dé-

1. Lettres, XII, p. 201.
2. *Ibid.*, XIV, p. 22.

couragement, elle l'était plus encore des sentiments du philosophe qui foulait aux pieds l'orgueil de Platon par un orgueil plus grand. Un jour qu'on citait devant lui comme des axiomes ces quatre paroles : *Spernere mundum, spernere nullum, spernere sese, spernere sperni :* « J'ai, reprit-il, quelque « chose à redire sur tous ces mépris : 1° *spernere mundum,* « cela est vrai si l'on veut parler des faux biens ou des juge- « ments du monde ; cela est faux si on l'entend des per- « sonnes ; 2° *spernere nullum* dit trop peu ; il faut estimer « et respecter chacun comme l'image de Dieu, et même « comme valant mieux que nous ; 3° *spernere sese,* cela est « vrai si on entend ce qui, en nous, est de nous : cela est « faux si on entend ce qui, en nous, est de Dieu, car il « faut l'estimer et le respecter ; 4° *spernere sperni* est mau- « vais et sent l'orgueil : il faut estimer le mépris comme « chose qui nous est due, être content qu'on pense de « nous comme nous, qu'on nous aide à nous compter pour « rien, et ne voir dans les opprobres que des dons de « Dieu, dignes de notre amour et de notre reconnais- « sance[1]. »

1. *Esprit de saint François de Sales,* XIIe part., sect. XIII. — Le Révérend Père Tissot, Supérieur des Missionnaires de saint François de Sales, a publié un excellent opuscule intitulé : *L'art d'utiliser ses fautes d'après saint François de Sales.* C'est un commentaire de toute la doctrine du grand docteur sur l'humilité. — (Paris, Oudin, in-24).

CHAPITRE XIV

SA DOUCEUR [1].

La douceur semble résumer toute la vie de saint François de Sales : c'est cette vertu que les fidèles ont célébrée à l'envi comme son caractère distinctif. S'il a fait de si grandes choses, c'est surtout par l'empire de sa douceur; s'il a converti tant de pécheurs et d'hérétiques, élevé à la perfection tant d'âmes justes, consolé tant de cœurs affligés, c'est par l'onction de sa douceur ; si enfin les livres qu'il a composés ont fait et font encore tous les jours tant de fruit dans l'Église, c'est parce que la douceur s'y montre à toutes les pages et semble elle-même en avoir écrit toutes les lignes.

Cependant la douceur n'était point née avec lui, si je puis ainsi parler. Il était d'un tempérament fort sanguin, par conséquent naturellement vif, impatient, colère [2], et il nous apprend lui-même qu'étant évêque, il laissa parfois son caractère s'échapper : « Il ne faut jamais, « dit-il dans sa lettre sur la prédication [3], tesmoigner de « colère en preschant, comme je fis le jour de Nostre-« Dame, quand on sonna avant que j'eusse achevé. Ce fut « une faute sans doute avec plusieurs autres. » Et dans une lettre par laquelle, vers la même époque, il exhorte la

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 32.
2. Dom Jean de Saint-François, p. 383.
3. E. N. XII, 323.

baronne de Chantal à la douceur dans ses relations avec le prochain, il ajoute : « Je ne me suis jamais mis en colère, « pour justement que cela ait été que je n'ai reconnu par « après que j'eusse encore plus justement fait de ne point « me courroucer [1]. » Un autre jour qu'il avait été gravement insulté sans opposer un seul mot à toutes ces injures, son frère lui ayant demandé s'il n'avait ressenti en lui-même aucun mouvement d'indignation : « Ah ! répondit-il, je « sentais la colère bouillonner dans mon cerveau, comme « l'eau dans un vase sur le feu [2]. » Mais, à force d'examens de conscience, continués pendant vingt-deux ans entiers, à force de vigilance, de combats et de victoires sur lui-même, à force, comme il le disait, « de prendre sa colère « au collet, de la gourmander et de la fouler sous les « pieds », il vint à bout de maîtriser son humeur, jusqu à être vraiment, comme Moïse, le plus doux des hommes de son temps, et à pouvoir dire, en apprenant que quelqu'un l'accusait de s'être mis en colère : « Je suis un chétif « homme, sujet à passion ; mais, par la grâce de Dieu, de-« puis que je suis berger, je n'ai jamais dit parole passion-« née de colère à mes brebis [3]. »

Ce n'était point chez lui cette fausse douceur dont la politesse mondaine fait tous les frais, au prix de quelques paroles et manières gracieuses, mais bien cette douceur vraie et forte qui part du cœur et est comme la fleur de la charité ; cette douceur qui est bonne parce qu'elle aime, qui remplit l'âme de tendresse, d'indulgence et de miséricorde, et de là répand sur tout l'extérieur une grâce simple et sans fard, un air de cordialité sagement tempéré, fruit d'une affection toute sainte [4].

Ce n'était pas non plus cette réserve timide et embarras-

1. Lettre 502. N. E., XIV, 105.
2. Année de la Visitation, 2 septembre.
3. Année de la Visitation, 17 mai. — Lettre.
4. *Esprit de saint François de Sales*, XIIe part., sect. VIII. — XIe part., sect. XXXII. — X^e part, sect. IX.

sée, qui ne se fâche point parce qu'elle n'ose; encore moins cette apathique indifférence qui ne s'émeut de rien, parce qu'elle ne sent rien; qui ne hait rien, parce qu'elle n'aime rien; qui cède toujours, parce que tout lui est égal : c'était une douceur pleine d'âme et de sentiment, mais en même temps pleine de modestie et de gravité, qui descendait rarement jusqu'aux caresses : car, disait-il, « il ne faut pas fréquemment user de caresses; ni « à tout propos dire des paroles emmiellées, les jetant « à belles poignées sur les premiers qu'on rencontre [1] ». C'était enfin une douceur noble, digne et majestueuse, qui saisissait tous ceux qui en étaient témoins d'un esprit religieux où le respect et l'amour avaient une part égale. « J'ai connu, dit M. de Belley [2], des personnes « de qualité, habituées à converser avec les princes et les « princesses, qui m'ont avoué qu'elles se composaient avec « plus d'attention devant le saint évêque que devant les « plus hautes dignités de la terre, tant sa douceur était « pleine de majesté. »

Cette vertu en lui se produisait au dehors par une bénignité de visage, une affabilité de manières, une suavité de langage, qui rendait agréable tout ce qu'il faisait et disait. « Je ne pense pas, dit sainte Chantal, qu'on puisse exprimer par des paroles cette exquise douceur que Dieu avait « répandue en son âme, en son visage, ses yeux et ses « paroles... » — « On ne voit jamais M. de Genève, disait « le baron de Cusy, qu'avec un visage si doux et si suave, « qu'il répand la dévotion dans le cœur. » Et un autre témoin [3] ajoute : « Il me semble que toute la mansuétude « qui peut être en un homme était rassemblée en lui : « jamais je ne pouvais me rassasier de le voir et de l'entendre, tant il était doux et agréable, ne faisant jamais

1. *Esprit de saint François de Sales*, XVe part., sect. III.
2. *Ibid.*, XIVe part., sect. XXIII.
3. *Dép. de Lesmontex.*

« une action, ni ne proférant une parole qui ne fût détermi-
« née dans la douceur de Notre-Seigneur. » De là ce cri du cœur de saint Vincent de Paul : « O mon Dieu ! si « monseigneur de Genève est si bon, qu'il faut donc que vous « le soyez vous-même ! »

Il est des personnes fort douces dans le commerce ordinaire de la vie, mais qui, mises à l'épreuve de la controverse et de la dispute, se démentent et laissent voir l'homme avec ces vivacités. Il n'en était point ainsi de notre saint : dans ses disputes comme dans ses écrits contre les hérétiques, il observait toujours la modération, la politesse, les ménagements que prescrivent la science des égards et les règles de la charité ; toujours enfin, cette douceur de langage qui dispose le cœur à recevoir la vérité. Il pensait que celui qui se fâche rend sa cause suspecte; que si la lumière, lors même qu'une main délicate la présente, blesse souvent les yeux malades de l'hérétique, elle l'aveugle infailliblement si une main imprudente la lui jette au visage sans aucun égard ; qu'enfin, l'orgueil étant le propre caractère de l'hérésie, la moindre dureté qui échappe, aigrit, rend furieux et fait manquer la conversion [1]. « La raison revêtue de douceur, disait-il, a beaucoup plus « de force et de lustre ; revêtue de colère, elle perd son « lustre et sa force [2]. Jamais la vérité ne s'établit sans « la charité, disait-il encore [3]; mais l'impiété fait tout le « contraire. Si l'on retranchait des écrits de Calvin, de « Zwingle, de Luther et de Bèze, les injures, les calomnies, « les médisances, les risées et les bouffonneries qu'ils font « contre le Pape, contre le siège de Saint-Pierre, contre les « catholiques, on verrait que leurs volumes seraient fort « petits. »

Cet ange de douceur voulait surtout que tous ceux qui

1. *Dép. de F. Favre.*
2. Le P. la Rivière, p. 570.
3. *Méditations de la mère de Chaugy.*

venaient à l'évêché y fussent accueillis avec bienveillance, sans acception de personnes; ses domestiques avaient l'ordre de ne jamais les renvoyer, à moins que des affaires indispensables ne rendissent la réception tout à fait impossible; et, dans ce cas, de les congédier d'une manière si bonne et si cordiale, qu'ils fussent encouragés à revenir. Introduits auprès de lui, il les recevait tous avec grâce, les écoutait avec patience, comme s'il n'eût eu autre chose à faire, et répandait tant de suavité dans les cœurs, qu'on estimait une bonne fortune l'occasion de revenir lui parler. Si c'étaient des personnes de qualité, il leur rendait les plus grands honneurs et les nommait par les titres qui les flattaient le plus. « Car, disait-il, comme il n'y a personne « qui se soucie moins des honneurs que moi, il n'y a per« sonne qui en veuille rendre davantage aux autres. » Un jour même il lui arriva de traiter avec grande distinction le simple valet d'un gentilhomme; et, comme on lui en faisait la remarque : « C'est, répondit-il, que je ne sais « guère discerner le monde, je ne considère qu'une chose, « savoir, que tous portent le caractère de chrétien. » Dans sa conversation, il ne contredisait personne, tant que le devoir lui permettait de se taire, et, s'il lui fallait opposer la vérité à l'erreur émise, il le faisait avec douceur et adresse, sans paraître vouloir violenter son contradicteur, « car, disait-il, on ne gagne rien en prenant les choses « âprement [1] ».

Attirés par tant de bonté, les visiteurs semblaient se multiplier chaque jour et se pressaient en foule autour de lui; et lui, sans se sentir importuné, gardait sa douceur et sa paix. « Ce sont, disait-il, des enfants qui courent au sein « de leur père : jamais une poule ne se fâche quand ses « poussins se jettent tous à la fois sous ses ailes; elle étend, « au contraire, le plus qu'elle peut ses ailes maternelles

1. *Esprit de saint François de Sales*, XII[e] part., sect. XVI.

« pour les couvrir tous : et mon cœur aussi me semble se « dilater à mesure que le nombre de mes chers enfants « s'accroît autour de moi. »

Parmi cette foule se rencontraient souvent de grands pécheurs. quelquefois même des apostats, qui venaient, encouragés par sa bonté, se jeter entre ses bras: et c'étaient ceux-là qu'il accueillait d'un meilleur cœur. conformément à sa maxime, qu'il faut être plein d'indignation contre le mal, pour ne jamais se le permettre, mais plein de douceur et de commisération pour le prochain qui l'a commis. Il les serrait contre son cœur avec une tendresse maternelle. « Venez, mes chers enfants, leur disait-il, venez « que je vous embrasse et que je vous mette dans mon « cœur. Dieu et moi, nous vous assisterons avec con- « fiance. »

Parfois, quelques-uns de ses amis se scandalisaient de ce procédé, et lui en faisaient des reproches : « Assurément, « lui dit un jour l'un d'eux [1], François de Sales ira en pa- « radis; mais, pour l'évêque de Genève, je ne sais : je « crains bien que sa douceur ne lui joue un mauvais tour. « — Ah! répondit-il, il vaut mieux avoir à rendre compte « de trop de douceur que de trop de sévérité [2]. Dieu n'est- « il pas tout amour? Dieu le Père est le Père des miséri- « cordes; Dieu le Fils se nomme un agneau; Dieu le Saint- « Esprit se montre sous la forme d'une colombe, qui est « la douceur même. S'il y avait quelque chose de meilleur « que la bénignité, Jésus-Christ nous l'aurait dit, et cepen- « dant il ne nous donne que deux leçons à apprendre de « lui : la mansuétude et l'humilité de cœur. Me voulez- « vous donc empêcher d'apprendre la leçon que Dieu m'a « donnée, et êtes-vous plus savant que Dieu? — Mais, lui « disait-on, ce sont des apostats, des hommes perdus, « indignes de vos caresses. » A ces mots, son cœur se ser-

1. Le P. la Rivière, p. 481.
2. *Esprit de saint François de Sales*, XIV[e] part., sect. XXXII.

rait de douleur; il s'écriait en levant les yeux au ciel : « Hélas! il n'y a donc que Dieu et moi à aimer ces pauvres « pécheurs! On veut que je les traite durement parce qu'ils « sont pécheurs, comme s'ils n'étaient pas, par là même, « plus dignes de compassion et de tendresse. On veut que « j'oublie que ce sont mes brebis, que je refuse mes lar- « mes à ceux auxquels Jésus-Christ a donné tout son sang; « et à qui donc ferais-je miséricorde, sinon aux pécheurs? « Non, je n'ai point le cœur assez dur pour traiter avec « rigueur mes enfants et mes chères entrailles. Un jour « viendra peut-être, qu'ils se changeront en agneaux et « seront plus saints que tous tant que nous sommes : si on « eût repoussé Saul, on n'aurait point eu saint Paul. Dieu « veut me les envoyer pour les guérir, voulez-vous que je « refuse Dieu? Je sais bien que je suis leur évêque, mais « j'aime mieux leur montrer que je suis mère. Que celui « qui aime la rigueur s'éloigne de moi, car je n'en veux « point avoir. »

Tant de bonté déterminait les pécheurs à déposer le fardeau de leur conscience dans le sein de l'homme de Dieu; et c'était alors que son cœur se fondait plus encore en douceur : il les pressait par de tendres insinuations de tout lui dire; et, quand la confession était finie, il les consolait et les encourageait. Un jour qu'il parlait ainsi avec une grande effusion de tendresse à un pénitent qui venait de lui faire l'humiliant aveu de tous les désordres de sa jeunesse : « C'est sans doute par compassion que vous me « parlez de la sorte, lui dit celui-ci; mais, dans le fond de « votre âme, vous devez bien me mépriser. — Je serais « bien coupable, reprit le saint évêque, si, après une si « bonne confession, je vous tenais encore pour pécheur : « je vous vois, au contraire, plus blanc que la neige, sem- « blable à Naaman au sortir du Jourdain. Je vous aime « comme mon fils, parce que mon ministère vient de vous « faire renaître à la grâce, et je vous estime autant que je

« vous aime, parce que d'un vase d'ignominie que vous « étiez, vous êtes devenu un vase d'honneur et de sainteté. « Oh! que votre cœur m'est cher, maintenant qu'il aime « Dieu tout de bon[1]! »

Interpellé à peu près de la même manière par une pénitente qui lui avait fait l'aveu d'une vie fort licencieuse : « Je « vous regarde maintenant comme une sainte, lui dit-il. — « Mais, reprit celle-ci, votre conscience vous dit le con« traire. — Non, répliqua-t-il, je vous parle selon ma « conscience : avant votre confession je savais sur votre « compte bien des choses fâcheuses qui se débitaient par « le monde; je m'en affligeais tant à cause de l'offense de « Dieu que dans l'intérêt de votre réputation, que je ne « savais comment défendre; mais maintenant j'ai de quoi « répondre à tout ce qu'on pourra dire contre vous. — « Mais, mon père, le passé demeure toujours véritable. — « Nullement; si les hommes vous jugent comme le phari« sien jugeait sainte Madeleine après sa conversion, vous « aurez Jésus-Christ et votre conscience pour défenseurs. « — Mais enfin, vous-même, mon père, que pensez-vous « du passé? — Rien, je vous assure; car comment voulez« vous que ma pensée s'arrête sur ce qui n'est plus rien « devant Dieu? Comment faire pour ne penser à rien, « sinon ne point penser du tout? Je ne penserai qu'à louer « le Seigneur et à célébrer la fête de votre conversion. Oui, « je la veux célébrer, cette chère fête, avec les anges du « ciel qui se réjouissent du changement de votre cœur. » Et, comme en disant ces choses il avait le visage baigné de larmes : « Vous pleurez sans doute sur l'abomination de « ma vie? lui dit la pénitente. — Oh! non, reprit le saint « prélat, je pleure de joie de votre résurrection à la vie de « la grâce[2]. »

Aussi doux dans le cours de la vie qu'au tribunal de la

1. *Esprit de saint François de Sales*, Xe part., sect. XI.
2. *Ibid.*, IIIe part., sect. XXVIII.

miséricorde, jamais François ne faisait de commandement, même à ceux qui étaient sous son obéissance, que par forme de prière et d'insinuation; jamais il ne reprenait personne que par manière de douces remontrances, ou un silence plus significatif que les paroles[1]. Un jour qu'on lui reprochait de n'avoir pas réprimandé assez sévèrement un jeune homme qui avait outragé et même frappé sa mère, et qu'on lui avait amené pour qu'il lui fît sentir la grandeur de sa faute : « Que voulez-vous! répondit-il, j'ai fait ce que j'ai pu « pour m'armer d'une colère qui ne péchât point; et, à vous « dire vrai, j'ai craint de perdre en un quart d'heure le peu « de douceur que je travaille à amasser, depuis vingt-deux « ans, goutte à goutte comme la rosée, dans le vase de mon « pauvre cœur : une abeille reste plusieurs mois à faire un « peu de miel qu'un homme avale en une bouchée : et puis, « que sert de parler à qui n'entend point? Ce jeune homme « n'était pas capable de profiter de mes remontrances : car « la mauvaise disposition de son cœur lui avait ôté sa rai- « son et le jugement; une correction amère ne lui eût servi « de rien et m'eût fait grand tort à moi-même, qui aurais « fait comme ceux qui se noient en voulant sauver les « autres[2]. »

Cette douceur donnait au saint évêque un tel empire sur les cœurs, que sauf certaines natures exceptionnelles, comme le fils dénaturé dont nous venons de parler, il en faisait tout ce qu'il voulait : rien ne pouvait lui résister. Comme il condescendait volontiers aux désirs de chacun, tous aussi, en retour, se rendaient à ses désirs et s'estimaient heureux de pouvoir lui plaire. Un jour deux hommes se disputaient devant lui avec une violence extrême; il les regarde avec bonté l'un après l'autre, accompagnant ce regard de quelques paroles de paix; et c'en fut assez pour

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIIe part., sect. XI. — X^e part., sect. III. — XVe part., sect. XIII.
2. *Ibid.*, Ire part., sect. XXV.

les calmer : vaincus par sa douceur, ils s'embrassèrent l'un l'autre.

Aussi recommandait-il constamment la douceur dans le gouvernement des hommes : « L'esprit humain est ainsi « fait, disait-il, il se cabre contre la rigueur : tout par dou- « ceur, rien par force; la rudesse perd tout, aigrit les « cœurs, engendre la haine; et le bien qu'elle fait, elle le « fait de si mauvaise grâce, qu'on ne lui en sait pas gré. La « douceur, au contraire, manie le cœur de l'homme à vo- « lonté et le façonne selon ses desseins[1]. » De là ce proverbe, qu'il avait souvent à la bouche : « Jamais sucre ne « gâta de sauces; mais on les gâte souvent par trop de sel. » Et cet autre : « Aux bonnes salades il faut plus d'huile que « de vinaigre. » De là aussi ces paroles qui lui étaient familières : « Bienheureux les cœurs pliables, ils ne se rompront « pas[2]. Bienheureux les hommes doux, ils posséderont la « terre, c'est-à-dire qu'ils seront les maîtres des cœurs, et « toutes les volontés seront entre leurs mains. Il faut, di- « sait-il encore, agir sur les âmes comme font les anges, « par des mouvements gracieux et sans violence[3]; il faut « les attirer, mais à la manière des parfums qui n'ont d'au- « tre pouvoir pour attirer à leur suite que leur suavité; et « la suavité, comment pourrait-elle tirer, sinon suavement? « Il faut enfin imiter l'exemple de Jésus-Christ qui, se te- « nant à la porte des cœurs, presse l'ouverture sans la for- « cer jamais[4]. »

Le théâtre le plus ordinaire de sa douceur, c'était la prison de l'évêché, où, selon la discipline de cette époque, on renfermait les ecclésiastiques qui donnaient quelque scandale. Lorsqu'ils pouvaient parvenir à lui parler, ils obte-

1. *Esprit de saint François de Sales*, XIVe part., sect. XXIII.
2. *Ibid.*, VIIe part., sect. XI. — X^e part., sect. III.
3. *Ibid.*, IIIe part., sect. XXIII. — XIIe part., sect. VII et VIII.
4. Lettre à sainte Chantal, 14 octobre 1604. E. N., XII, 361.
5. *Esprit de saint François de Sales*, VIIe part., sect. XI.

naient leur grâce : Si les règles de sa sage discipline n'y mettaient pas un obstacle absolu, son cœur si bon ne pouvait résister à leurs instances; mais, le plus souvent, ce n'était qu'après les avoir convertis par l'ascendant de sa douceur. Un d'entre eux ayant demandé avec larmes une audience du saint évêque, les officiers de la prison refusèrent d'abord d'accéder à sa prière, estimant que sa faute méritait une punition exemplaire; mais enfin, cédant à ses instances, ils le présentent à François : aussitôt le coupable se jette à ses pieds, crie miséricorde et promet de changer de vie : « Ah! c'est moi, reprend le saint évêque tombant à « genoux à son tour devant le prisonnier, c'est moi qui « vous conjure, par la miséricorde de Jésus-Christ, d'avoir « pitié de moi, de tout le clergé de ce diocèse, de l'Église et « de la religion, que vous compromettez par votre con- « duite, de vous-même et de votre âme, que vous perdez « pour une éternité; je vous le demande par tout ce qu'il y « a de plus sacré au ciel et en la terre, par le sang de Jésus- « Christ que vous foulez aux pieds, par l'amour du Sau- « veur que vous crucifiez de nouveau, par l'esprit de grâce « auquel vous faites outrage, réconciliez-vous avec Dieu « par une sincère pénitence. » Ces douces remontrances touchèrent si fort le coupable, que dès lors il changea de vie et devint un modèle[1].

Un autre lui ayant également fait demander audience, les officiers ne voulurent point y consentir; le saint évêque l'apprit : « Eh bien, leur dit-il, si vous lui défendez de « paraître devant moi, vous ne me défendrez pas de paraî- « tre devant lui : vous ne voulez pas qu'il sorte de prison, « j'irai l'y trouver. » Il y va en effet, et, voyant ce pauvre homme à ses pieds, il le relève, le serre dans ses bras, le baise affectueusement avec larmes, et, se tournant vers les officiers : « Vous ne voyez donc pas, leur dit-il, que Dieu a

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ire part., sect. VI.

« pardonné à cet homme? et, si Dieu le justifie, qui le con-« damnera? Ce ne sera pas moi... Allez, mon frère, dit-il au « coupable, allez en paix, et ne péchez plus; je reconnais « que vous êtes vraiment repentant. — Il vous trompe, « dirent les officiers, c'est un hypocrite. — S'il me trompe, « dit le saint prélat, il se fait plus de tort qu'à moi; mais je « le crois franchement converti, et je consens à être caution « pour lui. — Monseigneur, dit le prisonnier tout en pleurs, « qu'on m'impose telle pénitence qu'on voudra, je suis « prêt à tout; aucune pénitence n'égalera ma douleur « d'avoir péché, et je me démets librement de mon béné-« fice, si vous le jugez à propos. — J'en serais bien fâché, « reprit François; d'autant que j'espère que le clocher, qui, « en tombant, a écrasé l'église par son scandale, l'ornera « désormais, étant remis sur pied. » La prédiction du saint évêque se trouva véritable, et il tira de là cette mémorable conséquence, « qu'on fait des pénitents par la douceur et « des hypocrites par la sévérité [1] ».

Rien d'aimable comme les conseils qu'il donnait sur ce sujet à M. de Belley : « Soyez toujours le plus doux que vous « pourrez, lui disait-il, et souvenez-vous que l'on prend « plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent « barils de vinaigre [2]... — Mais, disait l'évêque de Belley, « quand les hommes ne répondent à votre douceur que par « les murmures, les calomnies et les censures, le moyen « d'être doux? — Soyez encore doux, répondit l'évêque de « Genève. Voyez donc le Fils de Dieu : à combien de con-« tradictions et de murmures n'a-t-il pas été en butte? Tout « saint qu'il était, on l'a regardé comme un imposteur, un « séditieux, un Samaritain, un possédé du démon; on a « souvent pris des pierres pour le lapider. Il n'a cepen-« dant pas maudit ceux qui le maudissaient; il a rendu

1. *Esprit de saint François de Sales*, I part., sect. XI.
2. Le P. la Rivière, p. 584.

« bénédiction pour malédiction, possédant son âme dans « la patience. — Mais, ajoutait M. Camus, quand ce sont « des personnes consacrées à Dieu qu'un faux zèle anime « contre nous, n'y a-t-il pas lieu de se fâcher? — Non, ré- « pondait le saint prélat; ces personnes sont sans doute dans « leur tort; mais ne savez-vous pas que les mouches qui « font le miel sont celles dont l'aiguillon est le plus pi- « quant? Il faut espérer qu'un jour elles reconnaîtront leur « erreur, et alors elles vous aimeront plus que jamais... « Je ne trouve ici qu'une chose à votre désavantage, c'est « que vous vous en plaignez, lorsqu'il faudrait n'en parler « qu'à Dieu en priant pour elles [1]. »

Cette douceur, que François recommandait si fort en toute circonstance, il la pratiquait dans sa vie intime, même à l'égard de ses domestiques : jamais il ne leur disait une parole d'humeur; s'il les reprenait lorsqu'ils faisaient des fautes, « la correction était assaisonnée de tant de douceur, « qu'il y entrait toujours, dit M. de Belley, beaucoup plus « d'huile que de vinaigre [2] »; et, s'il leur demandait quelque chose pour son service, c'était toujours avec des paroles douces et agréables [3]. Un jour, un grand seigneur l'étant venu voir, et la conversation s'étant prolongée après la chute du jour, sans que le domestique songeât ni à porter de la lumière à son maître, ni à éclairer l'évêché, François, après avoir reconduit le seigneur dans l'obscurité, dit pour toute correction au domestique chargé d'éclairer : « Savez-vous, « mon cher ami, que deux bouts de chandelle nous eussent « valu ce soir dix écus d'honneur [4]? » Une autre fois, deux de ses domestiques s'amusant à jouer aux cartes au lieu de faire leur ouvrage, il sortit doucement de sa chambre, jeta au feu, d'un coup de balai, les cartes qui étaient sur la table

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. VIII. — Xe part., sect. XXVIII.
2. *Ibid.*, Ve part., sect. XXVII.
3. *Dép. de Dumont.*
4. Dom Jean de Saint-François, p. 430.

et s'en retourna sans rien dire[1]. Lorsqu'ils faisaient bien leur devoir, il les encourageait et leur témoignait par de douces paroles et un air aimable qu'il était content d'eux, qu'ils avaient toute sa confiance, qu'il aspirait à les rendre heureux, qu'il les tenait enfin pour ses enfants ou ses chers amis, et, lorsqu'ils tombaient malades, il avait pour eux les soins d'une mère. C'était ainsi qu'il voulait que les maîtres traitassent tous leurs domestiques : il ne pouvait voir sans douleur la conduite contraire et ses fâcheuses conséquences. « Je lui objectai contre ces principes, dit M. de Belley, le « proverbe si connu : la familiarité engendre le mépris. — « Oui, me dit-il, la familiarité grossière et répréhensible, « mais jamais la familiarité civile, cordiale, honnête et ver- « tueuse : car, comme elle procède de l'amour, elle engendre « l'amour véritable, qui n'est jamais sans estime et par « conséquent sans respect... Il n'y a personne qu'on respecte « davantage et que l'on craigne tant d'offenser que celui « qu'on aime cordialement. Il faut se souvenir toujours que « nos domestiques sont notre prochain et de pauvres frères « que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes. « Aimons-les donc comme nous-mêmes, ces chers prochains « qui nous sont si proches, qui vivent avec nous sous un « même toit et d'un même bien, et traitons-les comme nous « voudrions être traités si nous étions à leur place et dans « leur condition[2]. »

Aussi les domestiques l'aimaient-ils à l'égal d'un père ; et rien de touchant comme les dépositions qu'ils firent sur lui dans le procès de sa béatification : « Je ne peux m'em- « pêcher de pleurer de tendresse et de dévotion, dit un d'eux, « François Favre, toutes les fois que je pense à mon bon « maître, à tant de saintes actions que je lui ai vu faire pen- « dant sa vie ; et ma seule consolation, depuis sa mort, est « de m'entretenir en sa pensée ou d'en entretenir ceux qui

1. *Dép. de Michel Favre.*
2. *Esprit de saint François de Sales*, Ve part., sect. XXVII.

« me fréquentent, et de le prier tous les jours de ne pas « oublier devant Dieu son pauvre serviteur. »

Les traits de l'affection réciproque du maître et des domestiques sont si nombreux, que nous sommes obligés de nous borner à quelques-uns. Un soir, un de ses domestiques, qui était porté à des excès dans le boire, et avait déjà reçu du saint évêque plusieurs réprimandes à ce sujet, étant sorti pour satisfaire son malheureux penchant, ne revint que fort tard à l'évêché : il frappe à la porte, et personne ne répond; tout le monde était endormi. François, qui seul veillait, se lève, va ouvrir, et trouvant ce pauvre homme tellement ivre, qu'il avait peine à marcher, il le prend par le bras, le fait entrer, le conduit jusqu'auprès de son lit; là le déshabille, le déchausse, le couche et se retire, après avoir rangé ses couvertures, comme une mère ferait pour son fils. Le lendemain, le domestique, se souvenant de ce qu'il avait fait la veille, était tout confus et n'osait se montrer devant son maître; mais François, l'ayant rencontré seul : « Eh bien, mon cher ami, lui dit-il, vous étiez bien « malade hier soir ! » A ces mots, le pauvre garçon tombe à genoux et demande pardon avec larmes. Le saint évêque, touché de son repentir, lui fait une paternelle, mais sérieuse remontrance sur le danger où il s'était mis de perdre son âme pour l'éternité, et le condamne à mettre une certaine quantité d'eau dans son vin pendant un temps déterminé. Le coupable accepta la pénitence, et y fut si fidèle non seulement pendant ce temps, mais tout le reste de sa vie, qu'il ne retomba jamais dans aucun excès[1].

Un autre domestique désirant se marier et étant allé la nuit, pour cacher la chose à son maître, faire la demande de la personne qu'il désirait épouser, François, informé du fait, se plaignit doucement à lui de cette manière d'agir peu franche, et lui offrit de l'aider dans son dessein. Cet homme,

1. *Dép. de la sœur Greffier.*

touché de tant de bonté, lui répondit qu'il était trop heureux de demeurer avec un si bon maître, et qu'il aimait mieux renoncer au mariage que de s'en séparer : « Non, « dit François, cette personne vous convient, le mariage « vous sera avantageux, je lèverai tous les obstacles qui s'y « opposeront, et il se fera. » Ce fut en effet ce qui eut lieu peu de temps après[1].

Le saint évêque se conduisit à peu près de la même manière envers François Favre, un de ses domestiques; celui-ci, ayant conçu le désir de se marier avec une jeune veuve riche et vertueuse, nommée Mme Clavel, se mit un jour en tête de lui écrire pour demander sa main, s'imaginant qu'il s'expliquerait mieux dans une lettre que dans un entretien; mais pendant qu'il était occupé à écrire, voilà que son maître entre dans sa chambre : aussitôt il jette sa plume de côté, son encrier de l'autre, et cache son papier sous la table. Le saint évêque, sans rien dire d'abord, fait deux ou trois tours dans la chambre, puis, regardant le jeune homme : « François, lui dit-il, quand je suis entré, vous « écriviez. » Le pauvre homme, confus, ne sut que répondre : « Qu'écriviez-vous donc? Est-ce que je ne suis pas « assez de vos amis, lui dit-il, pour que vous me fassiez « cette confidence? » Le garçon s'étant enfin expliqué, le saint évêque lit sa lettre : « Vous n'y entendez rien, » lui dit-il. Et aussitôt il s'assied et écrit lui-même une lettre parfaitement tournée : « Tenez, dit-il à Favre, copiez cette « lettre, envoyez-la, et vous verrez que tout ira bien. » Favre obéit, et, quelques jours après, la veuve, flattée de la grâce avec laquelle cet homme demandait sa main, étant venue consulter le saint prélat, il lui conseilla le mariage, l'assurant que le ciel le bénirait : ce qui en effet se trouva vrai[2].

1. *Esprit de saint François de Sales*, part. V^e^, sect. XXVII.
2. Le mariage toutefois n'eut lieu qu'après la mort du Saint. F. Favre servit ainsi quatre évêques, NN. SS. Granier, Jean-François de Sales et G. Guérin. Il mourut le même jour que son épouse.

Mais s'il se prêtait de si bonne grâce à l'établissement de ses serviteurs quand il les y croyait appelés, il ne mettait pas moins de bonté à les en détourner quand il ne jugeait pas que ce fût leur intérêt. Ainsi, un jeune homme de très bonne mine, fort aimable et non moins vertueux, qu'il avait à son service, étant venu un jour lui dire qu'il était recherché et demandé en mariage par plusieurs partis avantageux : « Mon cher enfant, lui répondit-il, j'aime votre âme « comme la mienne propre, il n'y a sorte de biens que je « ne vous désire et que je ne voulusse vous procurer si je « le pouvais. Je crois que vous n'en doutez pas. Or il me « semble que vous êtes trop jeune pour vous marier, et « que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer « en ménage. Pensez-y bien, car, quand on est embarqué, « il n'est plus temps de s'en repentir. Le mariage est un « ordre où il faut faire la profession avant le noviciat; et, « s'il y avait un an d'épreuve, comme pour la profession « dans les monastères, il y aurait peu de profès. Au reste, « pourquoi voulez-vous me quitter? Je suis vieux, je mourrai « bientôt, et alors vous pourrez vous établir comme il vous « plaira. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de « vous procurer un sort aussi avantageux que les partis « qui se présentent. » Et, en disant ces mots, le saint évêque avait les larmes aux yeux; ce qui émut tellement le jeune homme, qu'il se jeta à ses pieds, en lui protestant qu'il le servirait jusqu'à la mort. « Non, mon enfant, ajouta « le saint prélat, je ne veux point le sacrifice de votre li- « berté; mais je vous donne un conseil d'ami, comme je le « donnerais à mon frère, s'il était en votre place[1]. » Enfin, telle était la bonté de François envers ses domestiques, qu'il portait la déférence jusqu'à obéir à son valet de chambre pour se coucher et se lever, s'habiller et se déshabiller, comme s'il eût été son serviteur. Quelquefois, obligé de veiller bien

1. *Esprit de saint François de Sales*, part. Ire, sect. XIX.

avant dans la nuit pour écrire des lettres ou faire divers travaux de sa charge, il l'invitait à aller se coucher : « Et vous « me prenez donc pour un dormeur ou un paresseux? » répondait le valet mécontent. Et alors ce bon maître se hâtait de finir son ouvrage pour ne pas faire attendre trop longtemps son domestique. Une fois, pendant l'été, s'étant réveillé de grand matin, pour un travail important qu'il avait à faire, il appela le valet de chambre pour l'aider à s'habiller; et, sans attendre la réponse, il s'habilla tout seul et se mit à prier, à étudier et à écrire. Le jour venu, le valet de chambre éveillé court chez son maître, qu'il trouve occupé à travailler : « Qui donc vous a habillé? lui demanda-t-il « brusquement. — C'est moi-même, répondit François ; est-« ce que je ne suis pas assez grand et assez fort pour cela? « — Vous coûtait-il tant de m'appeler? répliqua le domes-« tique en grondant. — Je vous assure, reprit le bon maître, « que je vous ai appelé plusieurs fois : je suis même allé à « votre lit, et je vous ai trouvé dormant profondément et de « si bon cœur, que je n'ai pas voulu vous éveiller. — Vous « avez bonne grâce, répliqua le domestique, de vous moquer « ainsi de moi! — O mon ami, reprit le bon évêque, je ne « l'ai pas dit par moquerie, mais par pure récréation. « Soyez tranquille pour l'avenir; je vous promets qu'une « autre fois, puisque vous le voulez, je ne m'habillerai plus « sans vous : je vous éveillerai et vous ferai lever[1]! »

Mais ce fut surtout à l'égard de Martin, pauvre sourd-muet attaché à sa maison, qu'éclata d'une manière touchante toute la bonté de cet excellent maître envers ses domestiques. Il l'avait rencontré à la Roche, en y prêchant le carême, en 1605, et l'avait préparé lui-même à la communion pascale. De retour à Annecy, il lui avait continué ses leçons avec tant de succès, que cet homme en était venu à connaître non seulement nos mystères et les règles

1. *Esprit de saint François de Sales*, part. Ire, sect. XVIII.

de la morale, mais encore la manière de les rendre et d'exprimer, par des signes, jusqu'aux pensées bonnes ou mauvaises de l'esprit, jusqu'aux consentements parfaits ou imparfaits de la volonté, ainsi que la différence du péché mortel au péché véniel. C'est ce que nous atteste un auteur contemporain [1] : « Je me souviens, dit-il, qu'un lundi ou mardi gras, le soir, « après souper, le saint évêque fit venir Martin dans sa « chambre, où nous étions avec une honorable compagnie, « et lui dit de prêcher. Le sourd-muet aussitôt s'assit dans « son fauteuil, fit le signe de la croix, et se mit à haran- « guer en poussant avec force de sa poitrine des sons inar- « ticulés. Il y avait plaisir à lui voir contrefaire le larcin, « l'homicide, la gourmandise, l'orgueil, la vanité des « dames, ainsi que les autres vices. Pour en faire ressortir « la gravité, il levait les yeux au ciel, il étendait les bras ; « et, pour montrer que ces vices conduisent en enfer, il se « tournait vers le feu et faisait des gestes comme s'il eût « voulu y plonger les amateurs du siècle. Tous les soirs, « continue le même auteur, ce pauvre sourd-muet exami- « nait sa conscience avant de se coucher ; il honorait, en « les saluant, les tableaux de Notre-Seigneur, de la sainte « Vierge et des saints, et prenait de l'eau bénite avec grand « respect. Tous les jours il entendait dévotement la messe, « et avait une religion profonde au Saint-Sacrement de « l'autel. » Quand il voulait se confesser, il allait chercher le saint évêque dans sa chambre, le menait dans son cabinet ou à la chapelle, en faisait sortir ceux qui s'y trouvaient, fermait soigneusement toutes les portes et les fenêtres, examinait de tous côtés si on ne pouvait point l'apercevoir ; et alors, tombant à genoux, il découvrait par signes tout ce qu'il avait fait de répréhensible, pleurait amèrement, se frappait la poitrine ; et le pieux confesseur l'embrassant avec tendresse, l'exhortait aussi par signes à

1. Le P. la Rivière, p. 392.

mieux vivre et à avoir confiance. De temps en temps il l'admettait à la communion, et alors on le voyait s'approcher de la table sainte avec un respect et une dévotion qui édifiaient tous les assistants. Un jour, M. Favre de Valbonne, admirant ce prodige d'intelligence, qu'il attribuait aux prières du saint évêque, interrogea celui-ci pourquoi il n'avait pas demandé à Dieu, en faveur de ce pauvre, la parole et l'ouïe, qu'il en aurait obtenues aussi facilement. « Je vous avoue, mon frère, répondit François, que je « n'ai jamais eu inclination à demander à Dieu ce miracle, « parce qu'il m'est très utile de garder ce bon homme tel « qu'il est, et d'avoir à faire à son égard une petite pratique « de charité journalière et domestique [1]. »

Rien en effet de si touchant que l'amitié tendre et délicate du saint évêque pour ce pauvre sourd-muet. A table, il prenait plaisir à lui donner quelques bons morceaux au bout de sa fourchette ; il recommandait aux autres domestiques de l'entourer de tous leurs soins, et, lorsqu'il apprenait qu'ils lui avaient fait quelque peine : « Qu'a-t-on fait à « ce pauvre homme? demandait-il aussitôt ; allez, tâchez « de l'apaiser. » Et lui-même allait souvent en personne le flatter, le caresser, comme eût fait une pauvre mère pour consoler son enfant affligé. De son côté, Martin aimait son bon maître au delà de ce qu'on peut dire. Lorsqu'il le voyait rentrer du dehors de l'évêché, il courait aussitôt à sa rencontre et lui témoignait par mille signes la joie qu'il éprouvait de son retour. Cette affection ne fit que croître avec les années, tellement qu'à la mort du saint évêque, ce bon et fidèle serviteur faillit mourir de chagrin. Éperdu, hors de lui, il ne voulait recevoir aucune consolation, et jamais enfant ne pleura aussi amèrement un père ou une mère [2].

Mais ce n'était pas seulement envers ses semblables que

1. *Dép. de M. Favre.*
2. Le P. la Rivière, p. 398. — Charl.-Aug., II, p. 272.

François se montrait si doux et si bon; sa bonté s'étendait même jusqu'aux animaux. Jamais il ne leur faisait aucun mal, et il empêchait, autant qu'il le pouvait, qu'on leur en fît, disant que la pitié pour les animaux fait partie d'un bon naturel, que celui qui est doux envers eux l'est à plus forte raison envers les hommes; qu'au contraire, faire du mal aux bêtes, quelles qu'elles soient, pour son seul plaisir et sans raison suffisante, c'est l'indice d'un mauvais cœur. « Lorsqu'il était chez moi, dit M. de Belley [1], j'avais « un chevreuil qui paissait dans mon verger : un seigneur « de distinction étant venu nous visiter, suivi de tout son « attirail de chasse, voulut faire poursuivre cet animal par « ses chiens. Beaucoup de monde s'assembla pour ce spec- « tacle; mais l'homme de Dieu, après avoir essayé vaine- « ment de l'empêcher, ne voulut point y venir. Enfin les « cors sonnent, les chiens s'élancent avec grands cris à la « poursuite du chevreuil. La pauvre bête, comme si elle « eût connu celui qui aurait voulu être son libérateur, s'en- « fuit au pied de la fenêtre où était le saint évêque et fit « des bonds contre la muraille comme pour aller à lui. « François, touché jusqu'aux larmes, demanda grâce, « mais en vain : le pauvre animal fut bientôt aux abois. « Quand on le lui apporta mort, il détourna la vue, et, « quand on le servit sur table : Hélas! dit-il, le plaisir que « vous avez pris à poursuivre cette pauvre bête me rap- « pelle le plaisir que prennent les démons à poursuivre les « âmes, pour les précipiter dans le péché, et de là dans « la mort éternelle. »

Précisément parce qu'il avait étudié profondément l'excellence de la douceur et les dangers de la colère, François voulait qu'on fût doux non seulement envers les autres, mais encore envers soi-même. Il estimait que s'irriter contre soi,

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXXIV. — XIVe p., sect. XXXIII.



LE CŒUR DE SAINT FRANÇOIS DE SALES
CONSERVÉ A VENISE, CHEZ LES RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

même sous prétexte de se corriger, c'est encore céder à la passion de la colère, et il n'admettait pas ce courroux. Peut-être le saint Docteur ne s'est-il jamais montré plus subtil psychologue qu'en traitant ce sujet : « Supportant ses défauts avec « douceur, dit un de ses historiens [1], il ne se dépitait ja-« mais contre lui-même ; et le déplaisir qu'il avait de ses « fautes était paisible, rassis et ferme, estimant que nous « nous châtions bien mieux nous-mêmes par des repen-« tances tranquilles et constantes que par des repentances « aigres et colères. — Pour moi, disait-il, je ne voudrais « pas, après une chute de vanité, par exemple, reprendre « mon cœur en cette sorte : N'es-tu pas misérable et abo-« minable qu'après tant de résolutions tu t'es laissé empor-« ter par la vanité ? Meurs de honte, ne lève plus les yeux « au ciel, aveugle, impudent, traistre et déloyal à ton Dieu. « Mais je voudrais le corriger raisonnablement et par voie « de compassion. « Or sus, mon pauvre cœur, nous voilà « tombés dans la fosse que nous avions tant résolu d'échap-« per : ah ! relevons-nous, mais réclamons la miséricorde « de Dieu, espérons en elle qu'elle nous assistera pour estre « désormais plus fermes ; et remettons-nous au chemin de « l'humilité. Courage ! soyons méshuy sur nos gardes, Dieu « nous aidera, nous ferons prou » et je voudrais sur cette « reprehension bastir une solide et ferme résolution de ne « plus tomber [2]. » « Quand il nous arrive de faire une « faute, dit-il encore, il faut corriger notre cœur doucement « et tranquillement, sans nous courroucer ni nous trou-« bler [3]. » « Prosternons-nous devant Dieu, ajoute-t-il ail-« leurs [3], pour lui dire en esprit de confiance et d'humi-« lité : Seigneur, miséricorde, car je suis infirme. Puis « relevons-nous en paix, renouons le fil de nos affections

1. Dom Jean de Saint-François, p. 468.
2. *Vie dévote*, IIIe part., ch. IX.
3. *Esprit de saint François de Sales,* XVIIe part., sect. XIX. — XVIIIe part., sect. XX et XXI.

« et continuons notre ouvrage. Il faut souffrir dans notre
« propre imperfection pour avoir la perfection, prendre pa
« tience avec ses imperfections en travaillant à les corriger,
« recommencer tous les jours et ne croire jamais avoir
« assez fait. »

CHAPITRE XV

SON ÉGALITÉ ET SA FORCE D'AME.

C'était un spectacle merveilleux que l'égalité d'âme dans laquelle se tenait invariablement le saint évêque de Genève; jamais on ne le vit ni désolé par la contradiction, ni abattu par la tristesse, ni emporté par la joie, ni entraîné par la précipitation. Toujours maître de son cœur et de ses passions, il avait, parmi les affaires les plus fâcheuses comme parmi les plus agréables, toujours le même calme de visage et de manières, de sorte qu'on disait de lui qu'il était aussi tranquille et aussi doux, aussi modeste, aussi présent à Dieu et à soi en chacune de ses actions qu'à l'autel même[1]. A la cour et dans les sociétés les plus bruyantes où il était obligé de se trouver, il était le même qu'à la Visitation et au milieu des plus saints Religieux. Parmi les variétés de situation il ne variait pas; les changements se faisaient autour de lui, mais non en lui, et il savait être également saint partout, traverser les milieux les plus profanes, sans s'en laisser jamais profaner. Partout et toujours, même modestie et même douceur, même affabilité, même égalité d'âme et de maintien, même attention à plaire à Dieu et à rendre la vertu aimable aux autres[2].

Quelles que fussent les peines qui traversèrent sa vie, jamais un instant sa patience ne fut ébranlée, sa sérénité trou-

1. *Dép. de Moccand et de la mère de Chaugy.*
2. Le P. la Rivière, p. 165.

blée, sa paix altérée[1]. « Ce prélat, disait le cardinal de Bérulle, « a une paix imperturbable. » Et, en effet, tous ses traits, toutes ses paroles, toutes ses façons de faire, ne respiraient que la paix, et rien au monde n'était capable de l'émouvoir ni de le troubler : « Quand l'univers, disait-il, serait boule- « versé sens dessus dessous, il ne faudrait pas se troubler, « parce que l'univers ne vaut pas la paix de l'âme. »

« Le médecin, écrivait-il dans un dérangement de santé « qu'il éprouva[2], m'a ordonné le repos : j'ordonne aussi vo- « lontiers ce remède, la tranquillité ; en prenant ce repos cor- « porel, j'ai pensé au repos spirituel que nos cœurs doivent « avoir en la volonté de Dieu... où qu'il nous porte... » « Je « vis, il y a quelque temps, disait-il gracieusement à « Mme de Chantal[3], une fille qui portait un seau d'eau sur « sa tête, au milieu duquel elle avait mis un morceau de « bois : je voulus savoir pourquoi, et elle me dit que c'estait « pour arrester le mouvement de l'eau, de peur qu'elle ne « s'épanchast. Et donc, dores-enavant, me dis-je, il faut « mettre la croix au milieu de nos cœurs pour arrester les « mouvements de nos affections en ce bois et par ce bois, « afin qu'elles ne s'espanchent pas ailleurs aux inquiétudes « et troublements d'esprit. » « Soyons tout à Dieu, écrivait- « il encore[4], parmi tant de tracas que la diversité des choses « mondaines nous présente, nous ne pouvons mieux tes- « moigner notre fidélité qu'entre les contrariétés : la soli- « tude a ses assauts, le monde a ses tracas ; partout il faut « avoir bon courage, puisque partout le secours du ciel est « prest à ceux qui ont confiance en Dieu et qui, avec humi- « lité et douceur, implorent sa paternelle assistance : gar- « dez-vous bien de laisser convertir votre soin en trouble- « ment et inquiétude. Tout embarquée que vous estes sur

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. XVI.
2. Lettre 321e (XIII, 126).
3. Lettre 481e (XIV, 67).
4. Lettres, XIV, p. 339 et 373.

« les vagues et parmi les vents de plusieurs tracas, regar- « dez toujours au ciel et dites à Notre-Seigneur : O Dieu ! « c'est pour vous que je vogue ; soyez mon guide et mon « nocher. Puis consolez-vous par la pensée que, quand nous « serons au port, les douceurs que nous y aurons effaceront « les travaux pris pour y aller. Or nous y allons parmi tous « ces orages, pourvu que nous ayons le cœur droit, l'inten- « tion bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu et en lu toute « notre confiance. La vraie vertu ne se nourrit pas dans le « repos extérieur, non plus que les bons poissons dans les « eaux croupissantes des marais. » C'était dans ce même esprit de paix et d'abandon à la Providence que le saint évêque disait à Mme de Chantal, en parlant du dessein de fonder l'ordre de la Visitation : « S'il ne plaist pas à Dieu « que nos projets réussissent, cela ne me plaist pas non « plus, et il ne faut pas pour cela perdre le sommeil d'une « heure. »

Un jour qu'on venait de le traiter indignement, Mme de Chantal, présente à la scène, lui demanda ce qu'il avait ressenti dans un moment si pénible à la nature : « Jamais « plus de paix, » répondit-il. Un autre jour, voyant un de ses domestiques entrer en vivacité : « Monsieur Michel, lui dit- « il en riant, ne vous troublez pas ; une once de paix vaut « mieux que cent livres de richesses[1]. » On le dérangeait à chaque instant dans ses occupations et ses exercices de piété ; les affaires lui tombaient en masse ; des contradictions ve- naient se mettre au-devant de ses desseins et de ses volontés ; des esprits bizarres et mal faits, incapables d'entendre raison, contestaient avec lui sur les points les plus clairs ; et, au mi- lieu de tous ces contre-temps, pas la moindre variation dans ses manières ou le ton de sa voix. Selon que la charité le de- mandait, il quittait avec calme ses exercices spirituels, ceux- là mêmes qui lui étaient les plus chers, « parce que, disait-il,

1. *Dép. de Michel Favre.*

« il faut s'attacher inviolablement à Dieu seul, mais non point « aux moyens particuliers de le servir ». Une personne qui souffrait de violentes douleurs de tête se plaignait à lui de ne pouvoir plus se livrer à la méditation : « Il faut vous en « sevrer, lui répondit-il[1], faisant au double des oraisons « jaculatoires d'acquiescement au bon plaisir de Dieu, qui « vous envoie cet empêchement à la méditation pour vous « unir plus solidement à lui par l'exercice de la sainte et « tranquille résignation. Que nous importe que nous soyons « avec Dieu d'une façon ou d'une autre, puisque nous ne « cherchons que lui, et que nous ne le trouvons pas moins « dans la mortification que dans l'oraison ? » Il suivait les affaires une à une, s'appliquant à chacune, comme si aucune autre ne l'avait précédée ou ne devait la suivre, et il accueillait toutes les contradictions avec une suavité incomparable. « Depuis quelque temps, écrivait-il un jour, je suis tout « plein de traverses et de secrètes contradictions, qui sont « survenues à ma tranquillité; mais elles me donnent une « si douce et si suave paix que rien plus, et me présagent « le prochain établissement de mon âme en Dieu; ce qui « est l'unique passion de mon cœur[2]. »

Il ne voulait point qu'on s'empressât en rien. « Il vaut « mieux, disait-il[3], faire peu et bien. Ce n'est pas par la « multiplicité des choses que nous faisons que nous avan- « çons en la perfection, mais c'est par la ferveur avec « laquelle nous les faisons[1]. La dévotion est une ferveur « douce, tranquille, judicieuse; mais l'empressement en est « la ruine. C'est un bouillonnement indiscret, turbulent, « qui démolit en pensant édifier, arrache au lieu de planter. « Hâtez-vous tout bellement, disait-il encore; assez tôt si « assez bien. A chaque jour suffit son mal. Qui entreprend

1. *Esprit de saint François de Sales*, XVe part., sect. XVIII.
2. *Ibid.*, X^e part., sect. XXXIV.
3. *Ibid.*, VIe part., sect. IX. — VIIIe p., sect. XVIII. — X^e p., sect. XII. — XVIe part., sect. XXXVI. — XVIIIe part., sect. VI.
4. *Ibib.*, XIVe part., sect. XXIV.

« deux besognes en même temps ne réussit en aucune : « c'est vouloir enfiler plusieurs aiguilles à la fois. » « Soyez « soigneux de tout ce que vous avèz à faire, disait-il « encore[1], mais ne soyez point empressé. Toute sorte « d'empressement trouble la raison et le jugement, et nous « empêche de bien faire la chose à laquelle nous nous em- « pressons. Les pluies qui tombent doucement fécondent « la terre; les torrents la ravagent. »

Il blâmait fort ceux qui, dans les conversations, précipitent leurs paroles sans réfléxion, et voulait qu'on parlât peu et bien avec une âme calme et toujours égale. Mais c'était surtout aux personnes chargées de la conduite ou du gouvernement des autres qu'il prescrivait ce grand calme : « Le soin le plus parfait, disait-il[2], est celui qui se rap- « proche du plus près du soin que Dieu a de nous, qui est « un soin plein de tranquillité et de quiétude, et qui, en sa « plus grande activité, n'a pourtant nulle esmotion, et « estant un se fait tout à toutes choses » ; et ces principes étaient la règle de sa conduite. « Sa coutume, dit un de ses « historiens[3], était de ne se point précipiter, d'achever « les affaires l'une après l'autre, et d'appliquer paisiblement « à chacune toute son attention, comme s'il n'eût eu autre « chose à penser ».

Cette égalité d'âme si merveilleuse prenait sa source dans son humilité et sa mortification : son humilité, qui, plaçant sa confiance en Dieu, non point en lui-même, et l'élevant au-dessus de tous les jugements des hommes, de leurs critiques comme de leurs louanges, lui donnait l'âme la plus hardie, la plus généreuse, la plus capable de grands et nobles desseins ; sa mortification, qui, lui apprenant à compter pour rien toutes les considérations de fortune et de bien-être, de parents ou d'amis, de grands ou de puis-

1. *Introduction à la Vie dévote,* IIIe part., ch. x (III).
2. Lettre 175e (XII. 174).
3. Le P. la Rivière, p. 523.

sants, lui faisait embrasser tous les travaux, poursuivre toutes les œuvres utiles à travers les contradictions de toute espèce, avec une assurance et un calme imperturbables, sans que jamais rien pût le faire dévier, dès qu'il s'agissait de remplir un devoir[1]. Aussi disait-il en parlant de l'égalité d'âme : « Notre premier mal, c'est que nous nous estimons « nous-mêmes : s'il nous arrive quelque péché ou imperfec- « tion, nous voilà étonnés, troublés, impatients, parce que « nous pensions être quelque chose de bon, de résolu, de « solide ; et partant, quand nous voyons qu'il n'en est rien, « que nous avons donné du nez en terre, nous nous trou- « blons, chagrins et mécontents de nous être trompés sur « notre compte. Si nous savions qui nous sommes, au lieu « de nous ébahir de nous voir à terre, nous nous étonnerions « de pouvoir demeurer debout un seul jour, une seule heure. « S'il nous faut avoir patience avec tout le monde, c'est « premièrement avec nous, qui nous sommes plus impor- « tuns à nous-mêmes que nul autre[2]. N'excusez ni accusez « qu'avec mûre considération votre pauvre âme, disait-il[3], « de peur que, si vous l'excusez sans fondement, vous ne « la rendiez insolente ; et que, si vous l'accusez légèrement, « vous ne lui abbattiez le courage et ne la rendiez pusilla- « nime. — Efforcez-vous de faire parfaitement ce que vous « ferez, et quand ce sera fait, n'y pensez plus ; ains pensez « à ce qui est à faire, allez simplement dans la voie de « Notre-Seigneur, ne tourmentez pas vostre esprit. Il faut « haïr nos défauts, non point d'une haine despiteuse et trou- « blée, mais d'une haine tranquille et quiète, les voir avec « patience et les faire servir à nous abaisser nous-mesmes « dans notre propre estime[4]. Regardez vos fautes, continue- « t-il, avec plus de compassion que d'indignation, plus

1. Le P. la Rivière, p. 464.
2. Lettres, XIII, p. 149.
3. *Ibid.* XIX, p. 52.
4. Lettre 512e (XIV, 119).

« d'humilité que de sévérité, et tenez votre cœur plein « d'un amour doux, paisible et rassis[1]. »

« Notre second mal, c'est que nous nous aimons nous-« mêmes : si nous n'avons pas des consolations et des goûts « sensibles, nous voilà en tristesse[2]; si nous rencontrons « quelques difficultés dans nos justes desseins, nous voilà « empressés à les combattre avec inquiétude, parce que « nous aimons nos consolations, nos aises et nos commo-« dités. Nous ne voudrions que du sucre au service de Dieu, « et nous ne regardons point Jésus prosterné en terre, « suant sang et eau par l'effet de sa désolation intérieure... « Nous refusons de comprendre que, comme les confitures « sèches sont les meilleures[3], ce qu'on fait dans la séche-« resse est plus méritoire devant Dieu que ce qu'on fait « dans la consolation... Être bonne servante de Dieu, dit-il « ailleurs[4], ce n'est pas être toujours consolée, toujours « en douceur, sans aversion ni répugnance au bien : car, à « ce compte-là, ni sainte Paule, ni sainte Angèle, ni sainte « Catherine de Sienne, n'auraient pas bien servi Dieu ; être « servante de Dieu, c'est être charitable envers le prochain, « avoir en la partie supérieure une inviolable résolution de « suivre la volonté de Dieu, avoir une très humble humilité « et simplicité pour se confier en Dieu et se relever autant « de fois qu'on fait de chutes, s'endurer soi-même en ses « abjections et supporter tranquillement les autres en « leurs imperfections. » « Ma chère fille, écrivait-il à sainte « Chantal[5], Dieu ne veut pas que vous ayez le maniement « de vostre foi, de vostre espérance et de vostre charité, « ni que vous en jouissiez sinon pour vous en servir ès « occasions de la pure nécessité : vous les avez pourtant et

1. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe p., sect. XIX.
2. *Ibid.*, X^e part., sect. XXIV.
3. *Ibid.*, IIIe part., sect. LI. — XVIe part., sect. LXIV et XLIV.
4. *Ibid.*, XVe part., sect. XXI. — XVIe part.
5. Lettre 764e (XV, 197).

« en fort bon état; mais vous n'en jouissez pas et estes
« comme un enfant privé par son tuteur du maniement de
« tous ses biens. Que nous sommes heureux d'être ainsi
« sevrés et tenus de court par ce céleste tuteur! C'est à nous
« à adorer l'aimable Providence de Dieu, et puis nous jeter
« entre ses bras. Non, Seigneur, je ne veux point de la
« jouissance de ma foi, ni de mon espérance, ni de ma cha-
« rité, sinon pour vous dire en vérité, quoique sans goust
« et sans sentiment, que je mourrais plutost que de quitter
« ma foi, mon espérance et ma charité. Hélas! Seigneur,
« si tel est vostre bon plaisir que je n'aie nul plaisir de la
« pratique des vertus, que vostre grâce m'a conférées,
« j'acquiesce de toute ma volonté... Nous arrive-t-il quel-
« que peine, ajoute le saint évêque[1], il la faut recevoir
« paisiblement. Nous arrive-t-il de la joie, il la faut recevoir
« paisiblement, sans pour cela tressaillir. Faut-il fuir le mal,
« il faut que ce soit paisiblement sans nous troubler; car
« autrement, en fuyant, nous pourrions tomber et donner
« loisir à l'ennemi de nous tuer. Faut-il faire du bien, il faut
« le faire paisiblement; autrement, nous ferions beaucoup
« de fautes en nous empressant. Il faut même ne s'arrêter
« qu'au bien que Dieu veut; autrement, encore que ce que
« nous désirons soit bon, le désir en serait mauvais, parce
« qu'il ne serait pas selon la volonté de Dieu, qui ne veut
« pas de nous cette sorte de bien, mais une autre. Êtes-
« vous frappé du nombre de vos imperfections, il ne faut
« pas vous en troubler : car il n'y a rien qui les conserve
« plus que l'inquiétude et l'empressement de les ôter. Enfin,
« êtes-vous en butte aux tentations[2], il ne faut pour cela
« ni s'inquiéter ni changer de posture : c'est le diable qui
« va partout autour de votre esprit, furetant et brouillant
« pour voir s'il pourrait trouver quelque porte ouverte. Il

1. Lettre 280e (XIII, 30).
2. Lettre 273e (XIII, p. 9).

« faisait comme cela avec Job, avec saint Antoine, sainte « Catherine de Sienne et avec une infinité de bonnes âmes « que je connais, et avec la mienne qui ne vaut rien et que « je ne connais pas. Faut-il se fâcher pour cela? Laissez-le « morfondre, et tenez toutes les advenues bien fermées; « il se lassera enfin ; ou, s'il ne se lasse, Dieu lui fera lever « le siège. C'est bon signe qu'il fasse tant de bruit et de « tempestes autour de la volonté ; c'est signe qu'il n'est pas « dedans. Gardez-vous bien de savoir mauvais gré à votre « cœur de ces fâcheuses pensées qui lui sont tout autour : « car le pauvret n'en peut mais, et Dieu même ne lui en sait « aucun mauvais gré : au contraire, sa divine sagesse se « plaît à voir que ce petit cœur va tremblotant à l'ombre du « mal comme un petit poussin à l'ombre du milan, qui va « voltigeant au-dessus : recourons à la croix, embrassons-« la de cœur, demeurons en paix à l'ombre de ce saint « arbre : il est impossible que rien nous souille, tant que « nous avons une vraie résolution d'être tout à Dieu[1]. Il « ne se faut donc point effaroucher dans les tentations, ains « demeurer en une gaie et douce résignation au bon plaisir « de Dieu. Les tentations ne pouvant rien ôter à la pureté « du cœur qui ne les aime point, ne les regardons pas, mais « regardons fixement notre Sauveur, qui nous attend au « delà de la tourmente; et ayons à son service un amour « grand et ferme qui ne se soucie ni du doux ni de l'amer, « et ne se met en peine que de dire sans réserve : Vive Jésus ! « Les tentations ne nous troublent que parce que nous y « pensons trop et que nous les craignons trop[2]. »

Une maîtrise si constante et si absolue sur tous ses mouvements intérieurs supposait chez François une force d'âme héroïque ; et en effet, si le lecteur y a pris garde, il a dû remarquer dans toute la suite de cette vie apostolique une

1. Lettre 234e (XII, 273).
2. Le P. la Rivière, p. 576.

admirable fermeté de volonté. Ce prélat, dont les manières étaient si douces et si insinuantes, possédait une vertu toute virile et toute énergique. Il a parfois déconcerté par sa douceur même certains observateurs superficiels qui ont cru discerner une sorte de mièvrerie féminine dans son tempérament moral, mais tout l'ensemble de sa vie proteste contre un jugement si erroné. Sans nous arrêter à discuter avec ceux qui sont tombés dans cette erreur si étrange, nous nous contenterons de citer le témoignage de sainte Chantal. Après avoir rapporté un propos de Mgr de Belley, assurant que François avait les épaules assez fortes « pour porter le monde entier », elle ajoute [1] : « Ce Bienheureux a montré sa force, en ce qu'il a toujours généreusement combattu et surmonté toutes ses passions et les a rangées sous la loi de la raison et de la très sainte volonté de Dieu, aspirant continuellement à l'union de son âme avec son Dieu. Il a embrassé généreusement tous les travaux que la divine Providence lui a fait rencontrer aux occasions de son service qui sont en très grand nombre, comme il se verra par les dépositions; car il a été impliable et fort à supporter patiemment les injures et contradictions, il était tellement ferme en ce qui était de la raison et de la volonté de Dieu, que rien n'a su l'ébranler.

« J'ai reconnu en de bonnes occasions que ce Bienheureux avait une âme forte et puissante à supporter les charges et travaux, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspirait, que jamais il n'en démordait qu'il ne connût clairement que ce fût le bon plaisir de Dieu, et disait que quand Notre-Seigneur nous commet une affaire qu'il ne la fallait jamais abandonner, mais avoir le courage de surmonter et de vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent. »

1. Sainte Chantal, t. III. *Déposition*, p. 141-144.

CHAPITRE XVI

SA MORTIFICATION.

La nécessité de la mortification pour être vertueux a été sentie par les philosophes païens eux-mêmes; l'un d'eux avait pour maxime : Se priver et souffrir : *Abstine et sustine.* Mais la doctrine de l'Évangile et l'onction de la grâce la firent sentir bien autrement au saint évêque de Genève : « Il faut mourir, disait-il, afin que Dieu vive en nous; car il « est impossible d'arriver à l'union de notre âme avec Dieu « par une autre voie que par la mortification. Ces paroles : « *Il faut mourir!* sont dures, mais elles seront suivies d'une « grande douceur, parce qu'on ne meurt à soi-même « qu'afin d'être uni à Dieu par cette mort. Il faut mourir à « tout autre amour pour vivre à celui de Jésus, afin que « nous ne mourions point éternellement[1]. » « Mon Dieu! que « je voudrais bien mourir pour mon Sauveur; mais, si « je ne puis mourir pour lui, que je vive au moins pour « lui seul[2]! » « Il faut vivre en ce monde, disait-il, comme « si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau. « L'oraison sans la mortification est une âme sans corps, « de même que la mortification sans oraison est un corps « sans âme[3]. »

Conformant sa conduite à ce langage. François de Sales commença par mortifier son corps. Comme il l'estimait un

1. *Traité de l'Amour de Dieu,* liv. XII, c. XIII (E. N., V, 346).
2. Lettres, XIII, p. 148.
3. *Esprit de saint François de Sales,* XIIIe part., sect. XIV.

esclave qui se révolte quand on le flatte, jamais il n'accordait à ses sens la moindre délicatesse ou superfluité. Il se bornait, en tout, au simple nécessaire; c'était pour lui une peine d'aller prendre sa nourriture, et, si on ne l'en eût pressé, il l'aurait souvent oublié. Il jeûnait fréquemment; et l'on peut même dire que sa vie était un jeûne continuel, tant il mangeait peu à chaque repas. Il y eut même plusieurs années où, sauf une légère collation qu'on lui apportait le soir dans sa chambre, il ne faisait qu'un repas par jour, trouvant en cela double avantage : celui de se mortifier et celui de se ménager plus de temps pour sa vaste correspondance et ses immenses travaux[1].

Il ne tenait, du reste, à aucune mortification particulière et aimait mieux en supprimer parfois quelqu'une que d'en faire ostentation. Un jour, un prélat étant venu le visiter à Annecy, il alla, le vendredi soir, dans sa chambre l'avertir que le souper était prêt : « Souper! lui répondit son hôte, je « ne soupe pas aujourd'hui; c'est bien le moins de jeûner « une fois par semaine. » François, aussitôt, lui fait porter la collation dans sa chambre et va souper avec ses aumôniers, qui lui racontèrent que cet évêque était si attaché à ses exercices de piété et à ses jeûnes, qu'il n'en rabattait jamais rien, quels que fussent ceux qui vinssent le visiter. Le lendemain, le saint prélat s'entretenant de ce fait avec l'évêque de Belley : « Voyez-vous, lui dit-il, il ne faut pas « être si attaché à ses pratiques, même les plus pieuses, « qu'on ne les interrompe quelquefois : autrement, sous « prétexte de fidélité, il s'y glisse un très fin amour-pro- « pre; un jeûne de vendredi, interrompu, en eût caché plu- « sieurs autres; en pareil cas, on peut renvoyer le jeûne à « un autre jour, ou sinon le remplacer par la condescen- « dance, qui est fille de la charité, et doit lui être préfé- « rée[2] ».

1. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. VIII.
2. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

François s'abstenait également de ses jeûnes volontaires quand il voyait que sa santé pouvait en souffrir : « Car, « disait-il, il est dans l'ordre de Dieu que nous traitions « nos corps selon leurs infirmités, que nous les ménagions « comme de pauvres malades, avec charité et patience; et « cet exercice n'est pas le moins méritoire, parce qu'il « mortifie le cœur et le courage. Si l'accomplissement de « nos devoirs nous procure quelque maladie ou abrège nos « jours, il faut en bénir Dieu et le souffrir de bonne grâce, « mais, à cela près, le respect pour la Providence et la cha- « rité pour nous-mêmes nous obligent à nous abstenir des « pénitences qui ruinent la santé, parce que, comme c'est « une délicatesse qui ressent la femme, d'être trop tendre « sur sa santé, ce serait aussi une fierté qui ressentirait « la barbarie de la mépriser tout à fait... Comme l'esprit « ne peut supporter le corps quand il est trop gras, le « corps ne peut supporter l'esprit quand il est trop maigre : « il faut traiter le corps comme son enfant, le corriger « sans l'assommer. »

« Un jour, dit M. de Belley, voyant que je jeûnais sou- « vent, il me demanda si le jeûne me fatiguait beaucoup; « je lui répondis que je n'avais presque jamais appétit, et « que, quand je me mettais à table, c'était presque tou- « jours sans envie de manger. — Ne jeûnez donc guère, « me dit-il. — Et pourquoi, mon père? le jeûne est tant « recommandé dans l'Écriture! — Oui, dit-il, mais à ceux « qui ont meilleur appétit que vous. Faites quelque autre « bonne œuvre et mortifiez votre corps autrement [1]. » Ce fut conformément à ces maximes qu'averti, quelque temps avant sa mort, par l'affaiblissement de son estomac de la nécessité de se relâcher de ses austérités, il se plia à ce qu'exigeait sa santé.

Indifférent, du reste, à toute espèce de nourriture, jamais

1. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. IX.

il n'y trouvait à redire, quelle qu'elle fût, et de quelque manière qu'elle fût apprêtée ; tout était à son goût, soit froid, soit chaud, soit salé, soit insipide ; il mangeait ce qu'on lui présentait, sans jamais la moindre remarque, et il recommandait aux autres la même pratique, disant qu'on doit avoir grand respect pour la parole de Notre-Seigneur : *Mangez ce qu'on vous sert;* que manger indifféremment de tout sans aucun choix est la meilleure mortification ; que par là on a l'avantage de cacher aux hommes son austérité, et que cependant ce n'en est pas une petite de s'accommoder de ce qu'on n'aime pas et de se refuser ce qu'on désire [1]. Un jour, on lui servit un plat d'œufs pochés nageant dans l'eau : il continua, après avoir mangé les œufs, de tremper son pain dans le plat où il ne restait plus que de l'eau, et quand on lui en fit la remarque : « Vous avez eu grand tort, répon-« dit-il, de me découvrir mon erreur : car, grâce à mon « appétit, je n'ai guère mangé de sauce avec plus de goût « que celle-ci ; tant est vrai le proverbe : il n'est sauce que « d'appétit [2]. » « Ne pas prendre ce qu'on vous sert, disait-« il, et faire choix des mets, c'est montrer un esprit attentif « aux plats et aux sauces ; manger ce qui est bon sans s'y « complaire, ce qui est mauvais sans en témoigner d'aver-« sion, et se montrer aussi indifférent en l'un qu'en l'autre, « voilà la vraie mortification [3]. »

Il ne buvait que peu de vin, encore le mélangeait-il de beaucoup d'eau ; et il ne mangeait habituellement que des viandes grossières, donnant pour raison, quand on le lui reprochait, tantôt qu'il aimait à être nourri comme les pauvres, tantôt qu'il avait un estomac rustique qui préférait les viandes les plus communes [4]. Jamais on ne servait

1. *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part., sect. XVIII. — XVI[e] part., sect. XXVII.
2. *Ibid.*, IV[e] part., sect. XIX.
3. *Dép. de la mère de Chaugy.*
4. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.

sur sa table de mets recherchés et délicats, à moins qu'il n'y eût des étrangers; et si alors on lui en présentait, il ne les mangeait pas d'ordinaire, mais il les faisait passer discrètement à ceux qui étaient près de lui, ou il les laissait sur son assiette, pour être envoyés à quelques malades qui demandaient ses restes, les uns par besoin, les autres, en plus grand nombre, par un sentiment de dévotion. S'il était en visites pastorales, il défendait aux curés et aux monastères de lui servir rien d'extraordinaire, disant que, quelque peu qu'on lui donnât, c'était encore trop, et qu'il ne voulait pas qu'on se mît en dépense pour lui [1]. S'il était à la table des riches, il se privait le plus qu'il le pouvait, sans faire paraître sa mortification.

Un jour, dit M. de Belley, que je lui avais servi à ma table un morceau fort délicat, je m'aperçus qu'il le mettait adroitement dans un coin de son assiette, pour en manger un plus grossier. — Je vous surprends sur le fait, lui dis-je. Et où est le précepte : *Mangez ce qu'on vous servira?* — Vous ne savez donc pas, me répondit-il, que j'ai un estomac de paysan qui a besoin de viandes solides; vos mets délicats ne le soutiendraient pas. — Mon père, repris-je, ce sont là de vos défaites, c'est par de telles ruses que vous cachez votre mortification. — Certes, s'écria-t-il, je n'y entends aucune finesse, et je vous parle en toute sincérité. Je conviens que mon appétit trouve plus de goût aux mets délicats; mais, comme on est à table pour se nourrir et non pour satisfaire la gourmandise; comme on ne doit manger que pour vivre, je prends ce que je sais me nourrir mieux. Ce serait vivre pour manger que de choisir sa nourriture d'après le goût des mets et des sauces. Néanmoins, pour faire honneur à votre bonne chère, si vous avez patience, je vous donnerai contentement; et, après avoir jeté les fondements du repas par ces nourritures plus substan-

1. *Dép. de Passier.*

tantielles, je les couvrirai par les délicatesses que vous avez à me servir [1].

Aussi mortifié en tout le reste que dans sa nourriture, il évitait avec grand soin tout ce qui ressentait la sensualité et la recherche; il prenait simplement les habits que ses domestiques lui donnaient, sans vouloir l'un plutôt que l'autre; et, lorsqu'il vint à l'abbaye de Sixt, il refusa de se servir des draps fins et délicats qu'on était allé chercher pour lui à deux lieues de distance, et s'en fit donner de grossiers qui étaient à l'usage de la communauté [2]. Il ne se chauffait presque jamais, et endurait gaiement les plus grands froids, comme les plus grandes chaleurs. Dans ses voyages, il bravait la pluie, la neige, les vents, les injures de l'air, et, arrivé dans les hôtelleries, il souffrait, sans faire jamais aucune plainte, d'être mal logé, mal nourri, et de manquer de beaucoup de choses, répétant gracieusement sa parole chérie : « Je ne suis jamais mieux que quand je ne suis pas « bien. »

Il dormait peu, ne perdait jamais le temps, ne connaissait ni le jeu ni l'ennui. Jamais il ne prenait la récréation que quand la condescendance au plaisir des autres ou aux ordonnances du médecin l'y engageait. Mais alors aussi il était gracieux et aimable pour les autres autant qu'il était sévère pour lui-même. « Quand je lui rendais visite, raconte « M. de Belley [3], il avait soin de me divertir après le travail « de la prédication; lui-même me menait promener en « bateau sur le beau lac d'Annecy, ou dans les beaux jar- « dins qui sont sur ses agréables rivages; et, quand il me « venait voir à Belley, il ne refusait point de semblables « divertissements, auxquels je l'invitais; mais jamais il ne « les demandait ni ne s'y portait de lui-même. » Si quelquefois il allait se promener dans la campagne pour raison

1. *Esprit de saint François de Sales*, V[e] part., sect. V.
2. *Dép. de Joënnos.*
3. *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part., sect. XXVI.

de santé, il utilisait sa promenade en conversant avec les paysans qu'il rencontrait, entrant dans leurs cabanes et recevant d'un air content ce que lui offrait leur simplicité hospitalière.

Souvent il prenait la discipline jusqu'au sang[1], estimant que ce n'était pas acheter trop cher à ce prix la chasteté, « cette vertu noble, disait-il, qui tient nos âmes blanches « comme les lis, pures comme le soleil, qui consacre nos « corps, nous donne la facilité d'être tout à Dieu, et nous « permet de dire à Notre-Seigneur : Mon cœur et ma chair « tressaillent de joie en votre bonté, pour laquelle je re- « nonce à tout autre plaisir. » Mais il avait grand soin de tenir cette mortification secrète, choisissant, pour frapper ainsi durement son corps, le temps de la nuit où il croyait n'être pas entendu, et cachant si bien sa discipline pendant le jour, qu'on ne la découvrit qu'après sa mort. Le valet de chambre lui-même n'en eut que le soupçon, fondé sur un reste d'eau rougeâtre et teinte de sang qu'il trouva au fond de l'aiguière de son maître, qui y avait lavé l'instrument tout sanglant[2].

Cette mortification, tout austère qu'elle paraît, le cédait cependant à une autre qu'il s'était imposée, et qui consistait à tenir constamment tout son extérieur dans cette modestie, cette décence, cette honnêteté si parfaites dont nous avons souvent parlé; elle le cédait surtout à sa mortification intérieure, vrai martyre par lequel il immolait en lui tout l'homme à Dieu. Il plaçait au-dessus de tout dans son estime cette dernière mortification qui renferme le sacrifice de l'esprit et du jugement, de la volonté et de l'amour-propre; et il avait coutume de dire qu'une once de celle-ci vaut mieux que plusieurs livres de celle-là[3]. Une

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
2. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. XXI.
3. *Ibidem*, XVe part., sect. X. — XVIIe part., sect. XXIV. — X^e p., sect. I. — XVIIIe part., sect. VIII.

sœur de la Visitation voulait faire beaucoup de mortifications corporelles : « Contentez-vous, lui dit-il, des mortifi-« cations attachées à l'observance ponctuelle de la règle : le « démon ne demande pas mieux que d'accabler le corps « pour le rendre inhabile aux exercices réguliers; il y a de « la présomption à aspirer à la perfection par une autre « voie que ses compagnes : la divine Providence vous four-« nira bien assez d'occasions de vous mortifier si vous êtes « fidèle à les embrasser; soyez seulement prompte à suivre « les mouvements de l'esprit de Dieu [1]. » C'était là aussi à quoi il s'appliquait lui-même.

Il mortifiait son esprit en lui interdisant toutes les vaines imaginations, toutes les pensées inutiles ou étrangères qui font perdre le temps, dissipent l'âme, dégoûtent du travail et des choses sérieuses, exposent la vertu et deviennent la source de mille distractions dans la prière, comme de mille tentations dans le service de Dieu; et ce que nous avons dit de son recueillement habituel en est une preuve frappante.

Il mortifiait son jugement en évitant l'entêtement dans ses idées, l'opiniâtreté dans ses sentiments. C'était une chose remarquable que toujours il préférait le jugement des autres au sien, à moins qu'il ne s'agît de matières où il devait, comme évêque, se prononcer et parler, car alors il prenait le parti qu'il estimait le meilleur; et, ferme ensuite, inébranlable comme une colonne, il ne savait pas céder.

Il mortifiait sa volonté en se pliant constamment à ce qu'il jugeait être le bon plaisir de Dieu et l'ordre de la Providence, sans tenir aucun compte de ses goûts ni de ses répugnances, ni de ses désirs ni de ses aversions. Il recevait chaque jour un grand nombre de lettres, dont quelques-unes étaient de douze à quinze pages, souvent très difficiles à lire; il s'assujettissait à répondre à tout, et, quand on lui disait qu'il se donnait trop de peine : « Qu'im-« porte? répondait-il; pendant que je fais cela, je ne suis

1. *Vie de la mère Anne-Marguerite Clément.*

« pas obligé de faire autre chose [1]. » Toute sa vie, remarque un auteur contemporain [2], n'était qu'un exercice continuel d'obéissance : il se conformait avec empressement aux moindres désirs de ses supérieurs, qui étaient, dans l'ordre ecclésiastique, le Pape, le nonce de Turin, l'archevêque de Vienne, son métropolitain, et, dans l'ordre civil, le duc de Savoie. Il condescendait, avec une déférence plus touchante encore, aux volontés non seulement de ses égaux les évêques, avec lesquels il se trouvait en rapport, mais même de ses inférieurs et des gens de sa maison, toutes les fois que le devoir et la prudence le permettaient. C'était chose merveilleuse de voir comment il se laissait conduire par ces derniers dans les choses indifférentes. « Tous les jours, écri-« vait-il à sainte Chantal [3], j'apprends à ne point faire ma « volonté et à faire ce que je ne veux pas... » Et c'était dans cette immolation continuelle de sa volonté propre, dans ce renoncement aux désirs même les plus naturels, que le saint évêque plaçait toute la vertu : « Peu importe au démon, « écrivait-il à une de ses pénitentes [4], que vous déchiriez « votre corps, pourvu que vous fassiez votre propre volonté; « il ne craint pas l'austérité, mais l'obéissance; aucune « austérité ne vaut le sacrifice de votre volonté toujours « soumise et continuellement obéissante... Oh! que de « jeûneurs et de jeûneuses se sont perdus! mais d'obéis-« sants, pas un et pas une. Le misérable Pharisien jeûnait « deux fois la semaine et périt; le Publicain n'avait point « jeûné et fut justifié [5] : l'obéissance est tout devant Dieu... « Ne désirez donc point être autre chose que ce que vous « êtes : de quoi sert de bâtir des châteaux en Espagne, « puisqu'il vous faut habiter en France [6]?... Pour moi, je

1. Dom Jean de Saint-François, p. 492.
2. Le P. la Rivière, p. 430 et suiv.
3. Lettres, XV, p. 376.
4. *Ibid.*, XVIII, p. 131.
5. Le P. la Rivière, p. 581.
6. Lettres, XIII, p. 291.

« ne sais que le refrain du cantique de l'Agneau; quelques-« uns peuvent le trouver un peu triste, mais qu'il est har-« monieux et doux au cœur! *Mon Père, qu'il me soit fait,* « *non comme je veux, mais comme vous voulez.* Oh! qu'à « jamais nos cœurs soient unis au sien et nos volontés à « son bon plaisir[1]! »

Plus fidèle encore à mortifier ses inclinations et son caractère, il regardait ce point comme le cachet de la vraie vertu, et avait coutume de dire que, sans la mortification qui change le caractère, plie les inclinations, « on peut être « fort dévot et fort méchant : fort dévot si on prie beaucoup, « si on fait des exercices de piété, si on a la foi, la miséri-« corde, la patience; et fort méchant si, avec tout cela, « on a de l'orgueil, de l'envie, de la haine et autres vices « semblables ».

Enfin il ne mortifiait pas moins énergiquement cet amour-propre qui porte à se rechercher soi-même en toutes choses, et à fuir tout ce qui gêne, à satisfaire ses goûts et à reculer devant ses répugnances. Il nous apprend lui-même qu'il fit une guerre continuelle aux penchants déréglés de son cœur, et à ses vivacités naturelles, jusqu'à ce qu'il en fût venu à bout. « Il est, disait-il avec sa candeur ingénue, deux « passions qui m'ont beaucoup coûté à détruire, savoir : « l'amour et la colère ». Il triompha de l'amour en lui donnant le change et l'appliquant tout entier à Dieu; il triompha de la colère *en tenant son cœur à deux mains,* comme il le disait quelquefois, pour contenir l'impétuosité de son humeur[2], et ce fut là ce qui lui valut tant de grâces, conformément à sa parole chérie, que « celui qui mortifie davan-« tage ses inclinations naturelles attire davantage les ins-« pirations surnaturelles[3] ». « Longtemps, dit sainte « Chantal, il eut à lutter contre ses passions, mais à force

1. *Esprit de saint François de Sales*, XVIII[e] part., sect. VII.
2. *Ibid.*, V[e] part., sect. XXIX.
3. *Ibid.*, X[e] part., sect. I.

« de générosité il les surmonta tellement, qu'elles lui « obéissaient comme des esclaves, et à la fin il n'en paraissait presque aucune trace. » Dieu avait si bien rangé toutes ses inclinations selon la raison et la loi de l'Évangile, qu'il ne faisait aucune action qui ne fût accompagnée de quelque vertu chrétienne, et il avait si bien vidé son cœur de toute affection terrestre, qu'il put dire en vérité[1] : « Je veux peu de choses; ce que je veux, je le veux fort « peu; je n'ay presque point le désir, et, si j'estois à re- « naistre, je n'en aurois point du tout. Si Dieu venoit à moy, « j'irois aussi à luy; s'il ne vouloit pas venir à moy, je me « tiendrois là, et n'irois pas à luy : je veux dire, je ne re- « chercheroy pas d'avoir ce sentiment de sa présence, « ains me contenterois de la simple appréhension de la « foy. »

C'était là la doctrine que le saint évêque inculquait le plus souvent à ses chères filles de la Visitation : « Il faut, leur « disait-il[2], renoncer à tout, d'abord aux biens extérieurs, « comme les maisons et propriétés, les parents, amis et « connaissances; puis aux biens du corps, comme la santé, « la beauté, les aises et jouissances des sens; aux biens « du cœur, qui sont les consolations spirituelles, enfin aux « biens imaginaires qui dépendent de l'opinion d'autrui et « s'appellent gloire, honneur, réputation : il faut remet- « tre tout cela entre les mains de Notre-Seigneur, pour en « disposer comme il lui plaira, et le servir sans ces biens « comme avec ces biens; et ces renoncements se doivent « faire non par mépris, mais par abnégation pour le seul « et pur amour de Dieu. Jamais, ajoutait-il, l'on ne sçauroit « parvenir à la perfection, tandis que l'on a de l'affection à « quelque imperfection, pour petite qu'elle soit, voire « mesme quand ce ne seroit qu'une pensée inutile; et vous

1. Entretien XXIe (VI, 383).
2. Entretien VIIIe (VI, 122).



UNE DES MITRES DE FRANÇOIS DE SALES.
SON SCEAU.

« ne sauriez croire combien cela porte de mal à une âme...
« Nos affections sont si précieuses, puisqu'elles doivent
« toutes estre employées à aimer Dieu, qu'il faut bien pren-
« dre garde de ne pas les loger en des choses inutiles; et
« une faute, pour petite qu'elle soit, faite avec affectation,
« est plus contraire à la perfection que cent autres faites
« par surprise et sans affection[1]. »

1. Sur ce parfait renoncement, sur cette totale abnégation de S. François de Sales, on lira avec édification les lettres de mai 1616 adressées à Ste Chantal. (Tome XVII, p. 213 et suiv.). Il faut méditer aussi les réponses de la sainte, reproduites dans le même volume, p. 408-409.

CHAPITRE XVII

SON ESPRIT DE PAUVRETÉ.

« Je n'ai jamais connu, dit sainte Chantal, une âme aussi « désintéressée et aussi complètement vide de toute affection « aux choses de la terre que notre bienheureux père. » Un jour deux personnes l'ayant prié de s'intéresser en leur faveur auprès du duc de Savoie pour obtenir quelque grâce, et lui ayant promis une bonne récompense s'il réussissait : « Vous ne me connaissez pas, leur repartit-il avec dou- « ceur, je suis homme sans intérêt et ne fais jamais rien « pour de l'argent; mais soyez certains que je m'emploie- « rai avec plus d'affection pour votre affaire que si c'était « pour moi. » Une autre personne lui ayant souhaité, dans une lettre, beaucoup de prospérité et de grandeur temporelle : « Bon Dieu ! lui répondit-il, que me sou- « haitez-vous là? De la grandeur et de la prospérité ! par « la grâce divine, je n'en attends et n'en désire d'autres, « en ce misérable monde, que celles que le Fils de Dieu « a eues dans la crèche de Bethléem... Quiconque a son « cœur au ciel ne se met point en peine des choses de la « terre. » On lui disait un jour que le monde se moquait de ceux qui n'aspiraient pas à se faire une position aisée et brillante : « Et moi, répondit-il, je me moque de « ces niaiseries-là. Une de mes plus grandes consolations, « c'est de m'imaginer n'avoir rien et de penser que, « quand je mourrai, je n'aurai rien... Mon plus grand dé-

« sir, c'est de manquer de quelque chose du nécessaire, « pour imiter Jésus-Christ, le roi des pauvres, et je ne me « trouve jamais mieux que quand je suis moins bien... « Il faut vivre en ce monde, disait-il à un de ses prêtres, « comme si nous avions l'esprit au ciel et le corps au « tombeau[1]. La sagesse du monde dit : Bienheureuses « les maisons qui sont riches! Mais Notre-Seigneur a dit : « Bienheureux sont les pauvres ! La vraie béatitude, en « cette vie, est de se contenter de ce qui suffit : rien ne « suffira jamais à celui à qui le suffisant ne suffit pas[2]. » Aussi disait-il souvent ce mot d'un auteur italien : « *Po-« vero si, ma contento* : Je suis pauvre, mais je suis con-« tent. » — « J'ai une suavité non pareille, écrivait-il à « sainte Chantal, à entendre chanter ces paroles de Job : « *Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y rentrerai.* « Car qui n'aimerait, ajoutait-il, la pauvreté que Notre-« Seigneur a tant aimée et dont il a fait la fidèle compa-« gne de toute sa vie? » Quand on semblait le plaindre du peu de revenu de son évêché : « Et qu'avaient donc « les apôtres? répondait-il[3]. Eux, qui étaient de bien plus « grands évêques que nous, n'en avaient pas autant; et « combien d'honnêtes gens qui ont moins que moi! Mon « évêché, disait-il encore me vaut autant que l'archevêché « de Tolède; car il me vaut le paradis ou l'enfer, aussi « bien que celui de Tolède à son archevêque, selon que « l'un ou l'autre nous nous comporterons en notre charge. « Je m'estime même aussi riche qu'aucun évêque de France, « parce que mes revenus suffisent à mes besoins[4]. C'est « un grand revenu que d'avoir ce qui suffit, lorsqu'on y « joint la piété qui nous apprend à nous en contenter. « Quand on a plus, on dépense davantage; on a un plus

1. *Dép. de l'abbé Jay.*
2. Lettres, XXI, sans date, et XX, p. 132.
3. *Esprit de saint François de Sales,* VIIIe part., sect. v. — XIVe part., sect. XIV et XV.
4. *Ibid.,* XIVe part., sect. XXXIV. — *Dép. de Pernat.*

« grand train, plus de domestiques qui vous ruinent, et sou-
« vent on n'a pas plus de reste que moi ; quelquefois même
« on s'endette et j'estime une grande richesse de ne rien de-
« voir. Quand on a peu, on a moins à donner, moins de
« soins pour dépenser, moins de soucis, pour conserver ou
« distribuer, moins de comptes à rendre à Dieu. Pour être
« content de ce peu, il n'y a qu'à considérer ceux qui sont
« plus pauvres que nous : car nous ne sommes pauvres
« que comparativement. Si nous ne voulons que le néces-
« saire, nous ne serons presque jamais pauvres ; si nous
« voulons tout ce que la passion demande, nous ne se-
« rons jamais riches : le secret pour nous enrichir en peu
« de temps et à peu de frais, c'est donc de modérer nos
« désirs, c'est d'imiter les sculpteurs, qui font leurs ou-
« vrages par soustraction, et non les peintres, qui font les
« leurs par addition. Pour moi, je connais à peine la pau-
« vreté : Dieu m'a été si bon, qu'il m'a donné ce que dé-
« sirait le Sage, un état mitoyen entre les besoins de
« l'indigence et l'abondance des richesses ; et, content de
« mon sort, je m'estime riche [1]. »

Ce fut cet esprit de pauvreté évangélique, cette élévation d'âme au-dessus de tous les biens de ce monde, qui lui inspira et le renoncement à son patrimoine en faveur de ses frères, et ses immenses aumônes, et cette indifférence avec laquelle il se vit menacé de la saisie de son temporel par le sénat de Chambéry, et ces refus généreux de tout honoraire, soit après la mission de Chablais, dont on voulait au moins rembourser les frais, soit après les stations prêchées à la cour, à Dijon, à Saint-André des Arts, et cette résistance à toutes les propositions d'abbayes et de riches bénéfices qu'on lui fit si souvent.

Sous l'inspiration de ce même esprit, il sut restreindre ses besoins jusque dans leurs dernières limites. Il n'avait

1. *Esprit de saint François de Sales*, XIV[e] p., sect. XXXIV. — VIII[e] p., sect. V. — II[e] p., sect. XXI et XXII. — IV[e] part., sect. XIV.

que le nombre indispensable de serviteurs, tous vêtus proprement, mais simplement, sans rien de riche ni de brillant, sans épée ni panache. Lui-même ne portait jamais d'habits de soie ou de grand prix : ses vêtements de dessus étaient de serge violette, décents et propres dans leur simplicité; ceux de dessous étaient de peau ou faits des restes usés des habits de dessus, et presque toujours rapiécés; sa table était des plus frugales, et en 1603, 1604 et 1620, où il y eut une grande cherté de grains, il fit encore des retranchements sur son ordinaire. Tous ses meubles étaient simples, quoique convenables; tout son évêché, enfin, révélait la demeure du père des pauvres, qui dépensait le moins possible afin de donner en aumônes le plus possible. Il avait près d'Annecy, une terre dépendant de l'évêché, où il lui eût été agréable d'aller se reposer de temps en temps, s'il y avait eu une maison à son usage : jamais il n'en voulut faire bâtir; et, un prêtre lui en ayant demandé un jour la raison : « C'est, répondit« il [1], que j'estime comme une grâce de Dieu d'habiter une « maison étrangère partout où je vais. Cela m'est un bon« heur, parce que c'est un trait de ressemblance avec Jé« sus-Christ, qui naquit dans une étable et n'eut pas pen« dant sa vie où reposer sa tête. » Malgré tant d'épargnes, la quantité de ses aumônes semblait inexplicable avec la tenue de sa maison et la modicité de ses revenus. « Un « jour, dit M. de Belley, que je lui en témoignais ma sur« prise : — C'est Dieu, répondit-il, qui multiplie les cinq « pains. — Mais, lui demandai-je, comment cela se fait-il? « — Ce ne serait pas miracle, répliqua-t-il, si cela se pou« vait dire; et ne sommes-nous pas bien heureux de vivre « ainsi par miracle? Voyez, ajouta-t-il, montrant un ha« bit de dessous qu'on lui avait fait avec une vieille sou« tane, est-ce que mes gens ne font pas de petits mira-

1. *Dép. du chan. Gard.*

« cles? D'un vieil habit ils en font un tout neuf. A vous « parler franchement, si j'avais davantage, je serais en « peine qu'en faire : je suis heureux de vivre en enfant sans « souci : à chaque jour suffit son mal. J'use des biens de « ce monde comme les chiens du bord du Nil, qui boivent « l'eau du fleuve en courant, de peur d'être attrapés par « les crocodiles. »

Ce vrai pauvre de Jésus-Christ ne maniait guère d'argent que pour le distribuer; et c'était à peine s'il savait distinguer certaines pièces de monnaie et s'il en connaissait la valeur[1]. Il avait fait son économe dépositaire de son argent, et celui-ci en disposait pour l'entretien de la maison comme il l'entendait. Seulement le saint évêque lui demandait de temps en temps si on ne devait rien à personne, afin de prescrire dans l'économie de la maison les retranchements nécessaires au prompt payement des dettes s'il y en avait[2], et, lorsqu'il fallait acheter quelque chose ou payer en voyage la dépense dans les hôtelleries, il ne souffrait point que l'économe marchandât; il lui faisait payer toute la somme demandée, à moins que l'excès du prix ne fût évident et notable. Si ensuite il l'entendait se plaindre des maîtres de l'hôtel : « Mon ami, lui répondait-il, il faut con« sidérer dans ce qu'on nous demande non seulement le « prix des denrées, mais encore les soins, les peines, les « veilles et la bonne volonté de ceux qui nous reçoivent, « choses qui ne peuvent jamais être assez payées[3]. » Rarement il laissait l'argent reposer oisif entre les mains de l'économe, il lui en demandait presque tous les jours pour les pauvres, les monastères et autres maisons qui vivaient d'aumônes; et ces distributions amenaient parfois la disette à l'évêché. Un jour l'économe, à bout de toutes ressources,

1. *Esprit de saint François de Sales*, Ve part., sect. x. — Il faut remarquer qu'à cette époque avait cours une quantité incroyable de monnaies diverses.
2. Le P. la Rivière, p. 531.
3. *Esprit...*, VIIe part., sect. vii.

vint se plaindre de n'avoir plus d'argent : « Tant mieux, « répondit François, cela nous rend plus conformes à Jé- « sus-Christ : ce Sauveur adorable n'avait pas où reposer sa « tête, et nous, nous sommes encore loin de cette extrémité. « — Mais, enfin, où prendre de l'argent? demanda l'éco- « nome. — Mon fils, répliqua le saint, il faut vivre de mé- « nage. — Ah! vraiment! il est bien temps de ménager, « quand il n'y a plus rien. — Vous ne me comprenez pas, « répondit le saint, je veux dire qu'il faut vendre ou en- « gager quelques pièces de notre ménage, quelques-uns de « nos meubles, pour acheter de quoi nous nourrir. N'est- « ce pas là vivre de ménage[1]? »

Pour échapper aux reproches de son économe, qu'il ne voulait pas trop contrister, François estimait une bonne fortune l'argent qui lui arrivait à son insu, et il le partageait aussitôt en diverses sommes dont il faisait autant de petits paquets enveloppés avec soin pour les distribuer aux pauvres; il donna ainsi un jour jusqu'à quatre cents florins.

Malgré cette extrême pauvreté, le saint évêque savait être magnifique quand il le jugeait expédient pour l'honneur de son ministère et pour la gloire de Dieu : plusieurs fois il a reçu de grands seigneurs avec tant de distinction, qu'on s'étonnait comment, avec si peu de fortune, il pouvait faire de telles magnificences. Alors il admettait chez lui, passagèrement, la tapisserie, la vaisselle d'argent et les beaux meubles; mais, au milieu de tout cela, il ne rabattait rien de son esprit de pauvreté, regardant tout ce luxe comme de la boue, et ne faisant pas plus de cas des plats d'argent que s'ils étaient de terre[2].

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIe part., sect. XXII.
2. *Ibid.*, VIIIe part., sect. VIII.

CHAPITRE XVIII

SA PRUDENCE ET SA SIMPLICITÉ.

Nous joignons ensemble ces deux vertus, à cause des rapports intimes qui les unissent : car si la prudence nous enseigne à penser, à dire et faire ce qu'il faut, dans le temps et de la manière qu'il le faut, la simplicité la seconde en dirigeant toutes les puissances de l'âme uniquement vers le devoir, sans se laisser distraire par ce qu'on pourra dire ou penser autour d'elle. L'évêque de Genève posséda à un haut degré ces deux vertus : il fut d'abord remarquable par sa prudence ; jamais on ne le vit rien faire à la légère ou avec cet empressement qui se trouble en se précipitant et étouffe la réflexion : toujours, avant d'agir ou de parler, il réfléchissait sur ce qu'il allait faire ou dire; et, toutes les fois qu'il le pouvait, il demandait conseil pour ajouter la sagesse des autres à sa propre sagesse; surtout il priait en raison de l'importance de la chose, attendant beaucoup plus de la lumière de Dieu que de son propre esprit, et jamais il n'en venait au fait que quand, à l'aide de ces divers moyens, il avait vu clairement ce qui était le plus sage. Alors il agissait, mais posément, étudiant et saisissant les circonstances favorables, recherchant et prenant toujours les moyens dictés par la droiture, inspirés par la charité. Aussi discret dans le langage que dans l'action, jamais on ne lui a entendu dire une parole mal à propos; jamais il n'a laissé échapper un secret,

et il mesurait si bien toutes ses expressions, qu'elles rendaient parfaitement tout ce qu'il voulait dire, ni plus ni moins[1].

De là ce tact si parfait dont il fit preuve en traitant avec les autorités civiles de Savoie et de France, et qui lui valut non seulement de vivre toujours en bonne intelligence avec elles, mais encore d'en être estimé et honoré. De là cette habileté dans le gouvernement de son diocèse, qu'il administra avec un succès égal en temps de guerre comme en temps de paix, maniant si sagement tous les esprits, conduisant si bien toutes choses, qu'il conserva toujours les immunités de l'Église et les bonnes grâces des princes opposés entre eux. De là cette haute intelligence dans la conduite des affaires : si c'était un mal à empêcher, il n'écoutait point l'ardeur d'un zèle irréfléchi qui, en se précipitant, recule le succès, disait-il, plutôt que de l'avancer; il prenait le temps de mesurer mûrement devant Dieu les meilleurs moyens à employer, et était attentif à ne rien compromettre par une parole ou une démarche imprudente; il choisissait avec grand soin le moment et la manière d'agir ou de parler, afin, disait-il encore, « de ne pas faire de fautes en s'opposant « aux fautes[2] ». Et c'était ainsi que son zèle, infatigable dans son activité parce que la charité l'animait, n'était pas moins modéré dans ses effets parce que la prudence le réglait. Si c'était une difficulté pratique à résoudre, il l'étudiait avec la patience de la réflexion et lui donnait toujours une solution aussi judicieuse que solide, remarque un de ses historiens qui avait vécu avec lui[3]. Aussi on le consultait de toutes parts comme un oracle de prudence; dans les affaires importantes on voulait avoir son avis[4], et on l'établissait juge des différends. Plusieurs fois on a vu des gentilshommes

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
2. *Dép. de Baytaz. — Dép. de sainte Chantal*, art. 28.
3. Dom Jean de Saint-François.
4. *Dép. de Baytaz et de M. de la Pesse.*

sur le terrain, prêts à vider leur querelle par un duel; l'évêque survenait et conciliait le différend au contentement des deux parties : c'est ce dont furent témoins les villes de Seyssel, de Saint-Rambert, et beaucoup d'autres lieux où sa présence prévint les plus grands malheurs[1]. Une autre fois, quelqu'un alla le consulter sur ce qu'il avait à faire pour ramener au bien des personnes de haute condition qui donnaient du scandale : « Commencez, lui dit-il, par leur « faire deux ou trois visites de politesse, sans rien dire de « votre dessein, et tâchez de vous insinuer dans leurs « bonnes-grâces. Quand vous y aurez réussi, faites tomber « insensiblement la conversation sur la beauté de la vertu, « la laideur du vice; puis amenez-les-moi. » On les lui amenait en effet, et là, avec une prudence merveilleuse, il les décidait à rompre les liens qui les retenaient loin du devoir et de la vertu[2]. Aussi un témoin de sa vie habituelle nous dit-il : « J'ai toujours admiré la grandeur et l'excellence de « sa prudence, qui faisait converger toutes ses œuvres vers « la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, vers « l'exaltation de la foi et le bon gouvernement de son dio« cèse : c'était, continue-t-il, une prudence qui prenait sa « source dans l'esprit de Dieu et usait de moyens pleins de « charité et de bénignité avec une si grande paix intérieure « et extérieure, que, malgré ses continuelles occupations, « jamais il ne s'empressait ni ne se troublait[3]. »

Mais nulle part la prudence du saint évêque ne ressortait avec plus d'éclat que dans la direction des âmes : si on avait des doutes ou des scrupules de conscience, il les éclaircissait par une décision nette et précise, aussi ferme que prompte, qui rassurait les consciences inquiètes et calmait les âmes les plus troublées[4] : « C'était, dit sainte Chantal,

1. *Dép. de Michel Favre.*
2. *Dép. du seigneur de Charmoisy.*
3. *Dép. du docteur Marrignier.*
4. Dom Jean de Saint-François, p. 263.

« une chose ravissante de l'entendre parler de Dieu et de la « perfection : il avait des termes si précis et si intelligibles, « qu'il faisait comprendre avec une grande facilité les « choses les plus délicates et les plus relevées de la vie « spirituelle. Dieu lui avait donné cette lumière pour la « conduite des âmes, qu'il gouvernait avec une prudence « toute céleste. » Il pénétrait le fond des cœurs, voyait clairement leur état ainsi que le principe qui les faisait agir, et leur traçait leur règle de conduite [1]. Il discernait avec netteté ce qui était péché et ce qui ne l'était pas, ce qu'on devait interdire et ce qui pouvait se tolérer, et faisait trouver à tous dans leur position la sainteté la plus éminente sans rien exiger d'extraordinaire, appropriant la dévotion aux bienséances et aux agréments innocents de chaque état, et leur enseignant une liberté sainte qui ne s'écartait point des limites de la vertu, une sage condescendance qui n'était jamais aux dépens du devoir, une gaieté chrétienne qui s'unissait aux lois les plus austères de l'Évangile.

Il tenait à ce qu'on rendît la piété aimable, en la montrant au monde toujours douce et affable, toujours prête à faire plaisir, et vraie image de la bonté de Dieu sur la terre, toujours noble, forte et convenable à son rang. Une femme le consultait sur la résolution qu'elle voulait prendre de parler peu. « J'approuve le peu parler, lui répondit-il [2], pourvu que « ce peu que vous parlerez se fasse gracieusement et cha- « ritablement, et non point mélancoliquement ni artificieu- « sement. Oui, parlez peu et doux, peu et bon, peu et sim- « ple, peu et rond, peu et aimable. » Il insistait surtout sur les devoirs d'état, et voulait qu'on fût bon ami, poli, officieux, complaisant jusqu'à dire des riens dans les récréations, quand c'était utile pour réjouir les autres. C'était ainsi qu'il prévenait le reproche fait à la dévotion d'être bizarre, désagréable et de mauvaise compagnie, en même

1. *Esprit de saint François de Sales*, Xe part., sect. XIX.
2. Lettres, XXI. Sans date.

temps qu'il le réfutait par sa propre conduite, lui, aussi aimable que pieux, aussi poli que modeste, aussi complaisant qu'exact, aussi ouvert que recueilli, et se faisant également aimer de Dieu et des hommes.

Un jour, une dame chrétienne, obligée par sa condition d'être à la cour, lui exposa la crainte qu'elle avait de perdre sa piété dans un milieu si contagieux : « Tant que vous « tiendrez bien ferme en votre âme, lui écrivait-il [1], la réso- « lution d'estre toute à Dieu, le Saint-Esprit vous consolera « par une secrète assistance qui suppléera aux exercices « que vous laissez. Vous remplacerez vos exercices par de « fréquentes et ferventes oraisons jaculatoires ou eslance- « ments d'esprit vers Dieu, et les sermons, par une dévote « et attentive lecture de bons livres. Au demeurant, d'estre « sujette et vivre en compaignie vous donnera mille sujets « de vous bien mortifier et rompre vostre volonté, ce qui « n'est pas un petit moyen de perfection, si vous l'employez « avec humilité et douceur de cœur... Nulle compaignie, « nulle sujétion, ne vous peut empescher de parler souvent « avec Nostre-Seigneur, ses anges et ses saints, ni d'aller « souvent par les rues de sa Jérusalem céleste, ni d'escouter « les sermons intérieurs de Jésus-Christ et de vostre bon « ange, ni de communier tous les jours en esprit. Faites « tout cela avec gaieté de cœur. »

Dans la conduite des âmes, le saint directeur avait pour premier principe de respecter beaucoup l'action de l'esprit de Dieu dans les cœurs, de les conduire selon l'aspiration ou l'attrait de ce divin esprit, plutôt que selon ses vues particulières. Secondement, il ne demandait à ses pénitents, en fait de perfection, ni trop, ni trop tôt, ni trop à la fois, leur apprenant à voler peu à peu vers le ciel comme des colombes, quand ils ne pouvaient s'y élever comme des aigles, à suivre une voie commune quand ils n'étaient pas

1. Lettre 414e (E. N., XIII, 320).

capables d'une voie plus parfaite. « Vous ne sauriez prendre « l'essor de la contemplation, leur disait-il, mais vous « pouvez faire une lecture accompagnée de quelques ré- « flexions; votre santé ne peut pas supporter le jeûne, mais « elle peut souffrir la privation d'une friandise; vous ne « pouvez quitter le monde, mais vous pouvez ne point par- « ticiper à son esprit; l'amour pur vous étonne, aimez au « moins par reconnaissance et par intérêt; vous ne sentez « pas une contrition bien vive, efforcez-vous de la désirer « et de la demander; vous ne pouvez faire de grandes au- « mônes, donnez au moins un verre d'eau ; vous ne pouvez « souffrir des injures grossières, endurez un petit reproche « sans murmure. Être méprisé, c'est une épreuve supé- « rieure à vos forces, souffrez une légère froideur; on ne « vous demande pas de sacrifier votre vie, mais souffrez une « légère incommodité, conservez la patience dans un petit « contre-temps. »

C'était encore un de ses principes que, dans la direction des âmes, il faut s'occuper beaucoup plus du cœur que de l'extérieur[1] : « Ce donjon gagné, disait-il, le reste ne tient « plus; quand le feu est dans une maison, on jette tous les « meubles par les fenêtres, et, de même, quand l'amour de « Dieu possède un cœur, tout ce qui n'est pas Dieu lui « semble peu de chose. » Une dame de grande qualité, qui s'était placée sous sa direction, continuait, tout en se livrant à la piété et aux bonnes œuvres, d'avoir un brillant équipage, une mise toujours élégante, et de fréquenter les cercles de la haute société. Le monde voulut s'en scandaliser : le sage directeur la laissa faire, parce qu'en tout cela elle ne se proposait qu'un but légitime, qui était de plaire à son mari. On se plaignit qu'il lui laissât porter des pendants d'oreilles : « Je ne sais pas même, répondit- « il, si elle a des oreilles, car elle ne se présente au tribunal

1. *Esprit de saint François de Sales*, X^e part., sect. VII.

« que la tête couverte; et, d'ailleurs, la sainte femme Ré-
« becca, qui la valait bien, ne perdit rien de sa sainteté
« pour porter les pendants d'oreilles que lui donna Éliézer
« de la part d'Isaac. — Mais, lui dit-on, elle a fait mettre
« de ses diamants sur une croix d'or qu'elle porte, c'est de
« la vanité. — Ce que vous appelez vanité, reprit-il, est ce
« qui m'édifie davantage : je voudrais que toutes les croix
« du monde fussent couvertes de diamants et de pierres
« précieuses : à quel meilleur usage peut-on employer ces
« joyaux qu'à orner la Croix[1] ! » Une autre dame usait de parfums et d'eau de senteur : « Dieu, lui écrivit-il[2], me mit
« l'autre jour en la pensée de vous dire qu'il fallait retran-
« cher le musc et les senteurs; mais je me retins, selon ma
« méthode, qui est suave, de laisser lieu au mouvement
« que petit à petit les exercices spirituels ont accoutumé de
« faire dans les âmes qui se consacrent entièrement à sa
« divine bonté. Car vraiment mon esprit est extrêmement
« ami de la simplicité; mais la serpe avec laquelle on re-
« tranche ces inutiles rejetons, je la laisse ordinairement
« ès mains de Dieu. »

Il faudrait copier toutes ses lettres pour dire toute sa prudence dans la direction des âmes. C'est là qu'on voit avec quelle sainte prudence il approprie ses conseils et son langage à toutes les situations et à tous les caractères. Comme il présente les préceptes de la piété sous des formes diverses, à la portée de chacun, mais d'une manière toujours aimable, qui gagne le cœur! Comme il met le doigt sur toutes les plaies et y fait couler par sa parole un baume qui les guérit! Comme il ménage la faiblesse humaine sans la flatter! Comme il la relève quand elle est abattue, en lui inspirant la confiance et l'amour, l'abandon à Dieu, l'obéissance au guide qui la conduit! Comme il l'encourage

1. *Esprit de saint François de Sales*, IIIe part., sect. XLIX. — XVIIe p., sect. II.
2. Lettres. XIX, p. 89.

enfin et l'élève par degrés jusqu'aux plus sublimes vertus!

Aussi tous ceux qui eurent avec lui des rapports de conscience sont-ils unanimes à célébrer sa prudence. « Un jour, « dit un prêtre de son diocèse, il prit la peine de m'instruire « sur la direction des âmes, et il m'en apprit plus en deux « heures que je n'en avais appris pendant deux ans dans « l'étude des cas de conscience[1]. » Le célèbre Père Cotton disait qu'il ne se tenait assuré du salut d'une âme qui croit marcher dans des voies extraordinaires, que quand il avait eu l'avis de l'évêque de Genève; et le Père Suffren ajoutait qu'il avait plus appris pour la conduite des âmes en quelques heures d'entretien avec le saint prélat que dans toute sa vie. En effet, au jugement du général des Feuillants, François discernait, avec une délicatesse et une facilité incomparables, les mouvements, les inclinations et tous les états de l'âme, jusque-là que plusieurs de ses pénitents ont assuré qu'il voyait clairement dans leur cœur, comme à travers un cristal. Une personne alla un jour le trouver, tourmentée de la crainte d'être damnée. « Pour sauver « votre âme, lui dit-il en la voyant, vous ne devez point « penser à sa perte. » Comme elle demandait de plus amples instructions : « Vous avez plus besoin de soumis- « sion que de raisons, » lui ajouta-t-il; et elle se retira consolée.

Peu de personnes ont possédé à un tel degré ce coup d'œil aussi fin que profond qui pénètre jusqu'au plus intime des consciences, et cette sorte d'intuition surnaturelle qui est l'âme d'une sage direction. Il avait une connaissance si merveilleuse de l'état des personnes qu'il dirigeait, qu'il leur découvrait, tantôt les péchés mortels qu'elles n'osaient avouer, tantôt les secrets les moins apparents de leur intérieur. Un jour, un curé lui parlant sans oser lui avouer ce qu'il avait contre lui au fond de l'âme : « Que vous dit le

1. *Dép. de Dunant.*

« cœur? » lui dit-il. Ce prêtre, surpris d'une telle interrogation, tombe à ses genoux et lui demande pardon. — « De « grand cœur je vous pardonne, répond le saint prélat; « sachez que je suis votre frère et votre ami[1]. » Un autre jour, ayant rencontré dans Annecy une demoiselle dont la sœur pensait à être Religieuse : « Ce ne sera pas votre sœur « qui sera Religieuse, lui dit-il, ce sera vous »; ce qui en effet se trouva vrai, quoique alors elle n'en eût pas même la pensée[2]. Une autre fois, un gentilhomme qui méditait de sinistres desseins, dont il n'avait parlé à personne, étant allé le visiter, François lui découvrit tout ce qu'il avait dans l'âme, tout ce qu'il se proposait d'exécuter, et lui parla avec tant de force, qu'il le fit renoncer à ses coupables projets[3]. Enfin, bien des fois on lui amena des gens qui se disaient possédés, et jamais il ne s'y laissa tromper; il discernait merveilleusement les possédés de ceux qui ne l'étaient pas.

Les femmes, naturellement, désirèrent avoir de fréquents rapports avec un maître si habile dans la piété; mais, pour traiter avec elles, sa prudence mit sa réputation et sa vertu sous la sauvegarde de trois précautions : la première était de voir ces personnes sans les regarder, c'est-à-dire de ne fixer jamais un regard curieux sur leur visage, de manière à en discerner les traits, la beauté ou la difformité: et il fut si fidèle à cette pratique, sans ombre toutefois d'affectation, que, les personnes une fois éloignées de sa présence, il n'eût pas pu dire quel était leur visage. Un jour, raconte l'évêque de Belley[4], je lui rapportai qu'on disait qu'une dame de son pays et sa parente était la plus belle femme de la contrée. « Je l'ai déjà ouï dire, répondit- « il. — Mais, répliquai-je, vous savez par vous-même ce qui

1. *Dép. de Raffi.*
2. *Dép. de Darit et de la mère Greffier.*
3. *Dep. de M. Dumarterey.*
4. *Esprit de saint François de Sales*, VIIe part., sect. XXIII.

« en est, vous la voyez souvent. — Il est vrai, dit-il, je l'ai « souvent vue, mais jamais regardée. — Comment voir les « gens sans les regarder? lui dis-je. — C'est, répondit-il, « ne les voir que d'une vue générale, de manière à dis- « tinguer une femme d'un homme, mais ne pas les re- « garder fixement, d'un regard arrêté et trop discernant. »

La seconde précaution était d'avoir habituellement avec lui un de ses aumôniers ou, pour le moins, l'un de ses hommes de chambre, qui, témoin de sa conduite, pût en rendre compte au besoin [1]. Ce témoin se tenait à distance pour ne gêner en rien la liberté des communications. Pour troisième précaution, il laissait toujours ouverte la porte de l'appartement où il recevait les personnes du sexe, et encore n'avait-il garde de les y attirer. Il trouvait déplacé qu'un ecclésiastique recherchât la société des femmes, parce que, disait-il, quoiqu'on ne fasse pas de mal soi-même, on en fait faire aux autres par les soupçons qu'ils en conçoivent. Un jour qu'il avait donné cet avis à un jeune ecclésiastique, il le vit ensuite venir à l'évêché menant des dames par la main : « Mesdames, leur dit-il, après les avoir saluées, « permettez que je dise un mot à monsieur. » Il mène en conséquence le jeune ecclésiastique dans son cabinet, tombe à genoux devant son crucifix; et là, prenant le ton ferme : « Jusques à quand, mon frère et mon fils, lui dit-il, vous « rendrez-vous le sang de mon Sauveur non seulement « inutile, mais formidable par votre mauvais exemple? Puis- « que je suis chargé de votre âme en ma qualité d'évêque, « il est juste que je paye pour vous. » Et aussitôt, dépouillant ses épaules, il se donne une rude discipline, pendant que l'ecclésiastique, prosterné à ses pieds, pleurait de repentir, en disant : « J'ai péché, et mon Pasteur paye pour moi [2] ! »

A ces mesures de prudence le saint évêque joignait un

1. *Dép. de sainte Chantal.*
2. *Manuscrit de la mère Fichet.*



CROSSE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

extérieur modeste qui respirait la pureté des anges [1]; et après de telles précautions, il ne se préoccupait point de ces craintes qui troublent et qui, entretenant dans l'âme la pensée du mal, deviennent elles-mêmes une tentation. Ne voyant, dans toutes les personnes qu'il recevait, que des âmes à sauver, à consoler ou à soutenir, il y allait bonnement et simplement : car, s'il avait la prudence du serpent, il avait bien plus encore la simplicité de la colombe, qui revenait si bien à son âme droite et candide. « Je ne suis « guère prudent, écrivait-il à sainte Chantal [2], et c'est une « vertu que je n'ayme pas trop. Ce n'est que par force que « je la chéris, parce qu'elle est nécessaire, je dis très né- « cessaire; et sur cela, je vay tout à la bonne foy, à l'abri « de la providence de Dieu. Non, de vray, je ne suis nul- « lement simple; mais j'aime si extrêmement la simplicité « que c'est merveille. A la vérité dire, les pauvres petites et « blanches colombelles sont bien plus agréables que les « serpents, et, pour joindre les qualités de l'un avec celles « de l'autre, je ne voudrais nullement donner la simplicité « de la colombe au serpent, car il ne laisserait pas d'estre « serpent; mais je voudrais donner la prudence du ser- « pent à la colombe, car elle ne laisserait d'estre belle. Or « sus donques, donnons-nous à cette sainte simplicité, sœur « de l'innocence et fille de la charité... On me dit [3] que, dans « un siècle aussi rusé que le nôtre, il faut de la prudence « pour ne pas se laisser surprendre. Je ne blâme point « cette maxime; mais un bon chrétien aimera toujours « mieux être enclume que marteau, volé que voleur, meur- « tri que meurtrier, et martyr que tyran. Crève la prudence « du siècle! Il vaut mieux être bon et simple que rusé « et malicieux. » Cette simplicité était très méritoire chez

1. *Dép. de Moccand.*
2. Lettre 406e (XIII, 302).
3. *Esprit de saint François de Sales*, VIIIe part., sect. XXII. — Xe part., sect. XVIII. — XVIe part., sect. L. — XVIIe part., sect. V. — XVIII part., sect. XXIII.

François, car son esprit était très fin et très souple, capable de ménagements habiles, apte à découvrir les travers, les misères et les sentiments les plus tortueux du cœur humain. Mais la simplicité, c'est la candeur du cœur qui va droit à la vérité, droit au devoir, droit à Dieu seul. Or rien ne convenait mieux à la trempe de son âme [1].

Ami de la vérité, il ne pouvait souffrir l'ombre de l'astuce et de la dissimulation, et il avait horreur de tromper le prochain pour l'amener à ses fins, même les plus légitimes. Il détestait tout mensonge et toute équivoque, et avait pour principe « que la fidélité, la rondeur et la sincérité du « langage étaient un des plus beaux ornements de la vie « chrétienne [2]. Aussi, remarque un historien dans son naïf « langage [3], oncques il ne s'humiliait qu'il n'en eût inté- « rieurement le sentiment; oncques il ne s'offrait à rendre « service que ce ne fût de cœur. Les cérémonies des cour- « tisans n'avaient point de crédit chez lui, et il ne savait « ce que c'était que l'eau bénite de cour. Toutes ses paroles « étaient rondes et naïves ; il procédait en tout simplement « et à la franche marguerite. » Une personne lui ayant écrit avec simplicité qu'elle avait eu une envie maligne contre une autre : « Votre lettre, lui répondit-il [4], a em- « baumé mon âme d'un si délicieux parfum, que de long- « temps je n'avais rien lu qui m'eût donné une si parfaite « consolation : c'est ainsi qu'il faut tout de bon mettre la « main dans les replis de nos cœurs pour en arracher les « productions de l'amour-propre. O Dieu ! quel contente- « ment au cœur d'un père très aimant d'ouïr celui de sa « fille très aimée protester qu'elle a été envieuse et mali- « gne ! que bienheureuse est cette envie, puisqu'elle a été « suivie d'une si naïve confession ! Votre main, écrivant

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIe part., sect. XIV. — X^e part., sect. XVIII.
2. *Ibid.*, IIe part., sect. XXXV.
3. Le P. la Rivière, p. 522.
4. *Esprit de saint François de Sales*, XVIIe part., sect. XXII.

« votre lettre, a fait un trait plus vaillant que ne fit jamais « celle d'Alexandre. »

« Un jour que le soleil était très ardent, raconte l'évêque « de Belley [1], j'arrivai chez lui tout abattu de chaleur ; il « me demanda en riant si je voulais qu'on allumât du feu. « — Quoi! lui dis-je, voulez-vous achever de me rôtir? — « Ah! répondit-il, c'est que le feu réchauffe ceux qui ont « froid et rafraîchit ceux qui ont trop chaud. » Puis, après un instant de réflexion : « Voyez-vous, ajouta-t-il naïve- « ment, je viens de faire une duplicité; car, me souvenant « de vous avoir ouï dire que vous craigniez fort le froid et « que vous n'aviez jamais trop chaud, je voulais rire de « l'excès de chaleur que vous avez souffert, et de ce que « vous dites quelquefois qu'il vaut mieux suer que trembler « et que le feu est bon en tous temps. Jugez combien ma « pensée était différente de ma réponse. »

Un autre jour, l'évêque de Belley lui témoignait son étonnement de ce que le duc de Savoie ne l'employait pas comme diplomate auprès des cours étrangères, surtout en France, où sa réputation de prudence, de probité et de piété était si grande : « Je trouve, au contraire, répondit-il, « que le duc de Savoie, en ne m'employant pas, fait preuve « de sagesse et de jugement, moi à qui les seuls mots de « prudence humaine et de politique donnent de la frayeur. « A vous parler franchement, je ne sais ni mentir, ni dis- « simuler, ni feindre adroitement, ce qui est le chef-d'œu- « vre de la politique et son ressort principal. Je ne voudrais « pas, pour tout l'empire, dire une parole fausse; je parle à « l'ancienne gauloise, simplement et de bonne foi; mes « lèvres expriment toujours ma pensée[2]. » Un jour il écrivait à une supérieure de communauté : « Prenez conseil, « lui dit-il, avec une merveilleuse simplicité; votre sexe

1. *Esprit de saint François de Sales*, VIII[e] part., sect. IV.
2. *Ibidem*, II[e] part., sect. XXXV. — XIII[e] p., sect. XX. — XII[e] part., sect. XV.

« veut être conduit, et jamais en aucune entreprise il ne « réussit que par la soumission, non que bien souvent il « n'ait autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu « l'a ainsi établi [1]. »

Cette âme candide n'allait pas seulement droit à la vérité, sans détour ni dissimulation, sans artifice ni duplicité; elle allait encore droit au devoir sans aucun respect humain, sans penser si son action plairait ou déplairait aux hommes, sans autre vue enfin que celle de Dieu. Ni plus ardent quand son action devait être applaudie, ni plus timide quand elle devait exciter des murmures, il n'avait d'yeux que pour son devoir, et ne faisait aucune attention à tout le reste. « Aussi, remarque sainte Chantal [2], rien n'était si « simple que sa vie; point de singularité; rien de nature à « provoquer l'admiration de ceux qui ne regardent que les « dehors. Il se tenait dans le train commun, mais d'une « manière si divine et si céleste, que rien en sa vie n'était « plus admirable que cela même. Toute la beauté de son « âme était au dedans, en la perfection des vertus que « Dieu y avait divinement arrangées; et le lustre principal « de sa sainteté était en la manière non commune avec « laquelle il faisait les actions les plus communes... »

« Pendant quatorze ans que j'ai été sous sa direction, « raconte M. de Belley [3], et que je me suis étudié à remar- « quer ses actions, jusqu'à ses moindres gestes, ses paro- « les et ses enseignements, jamais je n'ai rien aperçu en lui « qui ressentît tant soit peu la singularité. »

Non moins remarquable enfin dans la simplicité avec laquelle il allait en toutes choses droit à Dieu, il faisait tout par amour sans aucun regard sur soi ou sur la créature, sans autre désir que celui de plaire à Dieu qu'il aimait, sans autre prétention en ce monde que celle de lui être agréa-

1. Lettres, XII, p. 173.
2. Lettre de sainte Chantal à dom Jean de Saint-François.
3. *Esprit de saint François de Sales*, IVe part., sect. I et XVII.

ble : « Voyez, disait-il[1], un tout petit enfant qui ne con-
« naît encore que sa mère : il n'a qu'un seul amour qui est
« pour sa mère, et en cest amour une seule prétention qui
« est le sein de sa mère; estant couché dessus ce sein
« bien-aimé, il ne veut autre chose. Ainsi l'âme qui a la
« parfaite simplicité n'a qu'un amour, qui est pour Dieu,
« une seule prétention, qui est de reposer sur la poitrine
« du Père céleste, et là, comme un enfant d'amour, faire
« sa demeure, laissant entièrement tout le soin de soi-
« même à son bon Père, sans que jamais plus elle se
« mette en peine de rien, sinon de se tenir en cette sainte
« confiance : les désirs mêmes des vertus et des grâces
« ne l'inquiètent point, non pas qu'elle néglige ce qu'elle
« rencontre en son chemin, mais elle s'y applique sans
« s'empresser à rechercher d'autres moyens de perfec-
« tion que ceux qui lui sont prescrits... Elle ne se dé-
« tourne ni à droite ni à gauche, pour voir ce qu'on dit,
« ce qu'on pense ou ce qu'on fait; elle suit simplement
« son chemin, fait ce qu'elle juge devoir faire et n'y pense
« plus; elle se tient tranquille en la confiance qu'elle a que
« Dieu sait son désir, qui est de lui plaire, et cela suffit. »
Or, dans ce portrait de la simplicité chrétienne, François s'est peint lui-même trait pour trait, et nous montre à nu sa belle âme. Il avait pour principe que la simplicité intérieure est une des meilleures dispositions pour faire progrès dans les vertus. « Allons en simplicité, disait-il, sans
« nous arrêter à considérer nos actions par le menu. Dès
« que notre conscience nous rend témoignage que nous ne
« voulons rien faire que pour le saint amour, marchons
« avec confiance, humilité et simplicité. Pour moi, je
« pense que nous nous tenons en la présence de Dieu,
« même en dormant, quand nous nous endormons à sa vue,
« à son gré et par sa volonté, et qu'il nous met sur le lit

1. Entretien XIIe, t. VI, p. 216.

« comme des statues dans leur niche; et quand nous nous « éveillons, nous trouvons qu'il est là près de nous, qu'il « n'en a pas bougé, et que nous nous sommes tenus en sa « présence, quoique les yeux clos et fermés. »

De cette simplicité du dedans naissait au dehors une manière d'agir et de vivre qui, dégagée de toute singularité, semblait n'avoir rien qui ne lui fût commun avec bien d'autres, à ce point que les esprits peu réfléchis ou peu instruits dans les choses spirituelles, qui n'appellent saint que ce qui est extraordinaire, se trompaient parfois sur le rare mérite de leur évêque. « Nous serions bien surpris, disaient « un jour entre eux certains chanoines de la cathédrale, « si notre évêque était un jour dans le catalogue des « saints ; il s'acquitte bien, il est vrai, de tous ses devoirs; « mais, après tout, il vit comme les autres, il régale ses « chanoines et les autres personnes splendidement; il va « même se promener en bateau pour se réjouir avec eux. » « Ces bons chanoines, observe Monseigneur de Bernex, évê- « que d'Annecy, dont nous tenons cette remarque, jugeaient « par l'apparence, oubliant qu'en tout il se ménageait la « sanctification de son âme et que sous cette écorce de « vie commune il faisait toujours des amas de grâce et de « sainteté. » Et de là Monseigneur de Bernex, digne interprète des sentiments du saint, concluait en exhortant les filles de la Visitation : « Point de singularité dans vos « conduites ; bannissez tout ce qui pourrait vous faire don- « ner là-dedans; tout bon qu'il vous semble être, c'est, « pour une fille de Sainte-Marie un écueil dangereux. Que « l'humilité, la charité, la simplicité, caractères particu- « liers des filles de saint François de Sales, fassent recon- « naître et soutiennent les exemples de tant de saintes « Religieuses qui vous ont précédées dans ce même monas- « tère [1]. »

1. Annales du monastère de la Visitation de Rumilly, année 1704. Manuscrit possédé par M. Croisollet, notaire à Rumilly.

CHAPITRE XIX

SA MODESTIE.

La modestie chrétienne est une vertu qui règle tout l'extérieur de l'homme selon l'ordre et la décence, en tous temps et en tous lieux, aussi bien seul qu'en compagnie; et cela par respect pour Dieu et ses anges qui nous voient partout, par respect pour le prochain que nous devons édifier, par respect pour nous-mêmes, obligés à honorer le caractère sacré dont nous ont revêtus le baptême, la confirmation et surtout l'ordre, si nous avons reçu ce dernier sacrement. Cette vertu, généralement trop peu appréciée, est cependant d'une très haute excellence, soit parce qu'elle demande de notre part un assujettissement continuel qui est le fait d'un grand courage, soit parce qu'elle est un hommage de tous les moments rendu à la présence de Dieu, soit parce qu'elle édifie le prochain et le rappelle au devoir, soit enfin parce qu'elle facilite toutes les vertus et en renferme la pratique [1].

Pénétré de cette doctrine, saint François de Sales attachait une importance souveraine à la modestie; et, pour y conformer parfaitement sa conduite, il l'avait étudiée sous toutes ses faces, si l'on peut ainsi dire. Par la modestie il entendait d'abord la chasteté, cet ornement le plus précieux de l'âme chrétienne, ce fleuron le plus magnifique de la

1. Entretien IXe (E. N., VI, 131).

couronne sacerdotale, la chasteté qui, dans un corps de chair, nous fait vivre de la vie des anges, et nous initie dès ici-bas à la pureté du ciel. Cette belle et aimable vertu faisait les délices de son cœur, et semblait resplendir en toute sa personne. Au témoignage de sainte Chantal [1], son visage, son regard, son maintien, ses actions et ses paroles, tout en lui respirait un parfum de pureté, et portait comme un caractère d'innocence et de pudicité. Convaincu qu'il en était de la chasteté comme d'une belle glace que le moindre souffle peut ternir, comme d'une belle fleur qu'un rien peut flétrir, comme d'un beau cristal que le moindre choc peut briser, il veillait avec soin sur son cœur et sur ses sens pour en éloigner toute occasion de mal et se conserver parfaitement pur. Jamais, comme nous l'avons déjà observé ailleurs, il n'envisageait personne pour en discerner la beauté ou la laideur; il voyait sans regarder, selon son expression; jamais il ne recevait les femmes que dans un appartement ouvert et sous les yeux d'un témoin et encore ne leur parlait-il qu'avec une gravité douce, accompagnée d'une modestie qui les tenait dans un religieux respect; jamais enfin personne, même parmi ceux qui le fréquentèrent plus intimement, ne remarqua rien en lui qui pût laisser le moindre nuage sur sa vertu; et le dedans était encore plus parfait que les dehors, puisqu'il put faire à sainte Chantal, sous le sceau du secret, cette confidence intime, que le ciel lui avait accordé la grâce de conserver dans toute sa pureté la fleur de la virginité. Aussi jouit-il toute sa vie d'une réputation universelle d'homme parfaitement chaste, innocent et vierge; et en aucun temps, selon le dire des témoins appelés à déposer dans le procès de sa béatification, cette belle réputation ne fut entachée d'aucune ombre; ses ennemis, qui l'accusèrent si souvent sur d'autres matières, furent forcés au

1. *Dép. de sainte Chantal*, art. 29.

silence sur ce point : témoignage authentique devant lequel doit s'effacer la fable inventée par quelques historiens modernes, qui supposent le saint évêque accusé injustement en fait de mœurs et demeurant plusieurs années sous le coup de cette accusation.

Mais pour lui la chasteté devait être sauvegardée par la modestie du maintien : rien n'était parfait comme son port ; il tenait toujours la tête droite, évitant également la légèreté qui la tourne en tous sens, la négligence qui la penche en avant, et l'humeur fière et hautaine qui la lève en arrière ; son visage était toujours tranquille, dégagé de toute gêne et de toute contrainte, toujours empreint d'un air de bonté, de douceur et de piété qui gagnait le cœur et le portait à Dieu, toujours gai, serein et ouvert, sans cependant aucun enjouement ou badinage indiscret, sans rires bruyants, immodérés ou trop fréquents ; son regard était toujours doux et respectueux, modeste et retenu, sans jamais se livrer à ces libertés de voir qui, promenant en tous sens la curiosité, dissipent l'esprit et le cœur ; sa démarche, lente et grave, était toujours en rapport avec la sainteté de son état ; toute sa contenance enfin était noble et sainte, majestueuse sans prétention, naturelle sans mollesse ni lâcheté ; jamais une manière d'être ou de faire qui ne fût dans l'ordre ou qu'on pût dire inspirée par l'amour de ses aises, jusque-là, comme nous l'avons déjà observé ailleurs, qu'on l'a vu souffrir les piqûres des mouches et des taons, qui, enfonçant leur aiguillon dans sa tête ou sur son visage, en faisaient sortir le sang, sans qu'il fît un mouvement ou un geste pour les éloigner [1]. C'était dans tout son port une égalité de maintien sans contrainte et toujours digne, soutenue constamment par la vénération profonde que lui inspirait la présence de Dieu en tous lieux, aussi bien que la sainteté de son caractère épiscopal ; et il n'estimait

1. *Dép. de Lesmontex.* — *Dép. de sainte Chantal*, art. 28

pas qu'il y eût d'autre moment que le sommeil pour se reposer de la noble fatigue que demande le respect de Dieu et de soi. C'est ce que nous apprend une pieuse curiosité de l'évêque de Belley, laquelle fut sans doute en soi une indiscrétion blâmable, mais qui est devenue par le fait une révélation édifiante.

« Quand il venait me voir en ma résidence, raconte « M. Camus [1], je prenais plaisir à le regarder par des trous « que j'avais faits à dessein en certains endroits des portes « et du plancher, pour le considérer seul, retiré dans sa « chambre, et voir de quelle façon il se comportait en l'é- « tude, en la prière, en la lecture, en la méditation, en s'as- « seyant, en marchant, en se couchant, en se levant, en « écrivant ; bref aux plus menues contenances dans les- « quelles on se licencie souvent quand on est seul. Néan- « moins je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus « exacte loi de la modestie : tel seul qu'en compagnie, tel « en compagnie que seul, il avait une égalité de maintien « corporel semblable à celle de son cœur. Je n'ai jamais « aperçu en lui aucun mouvement extraordinaire des yeux, « ni des mains, ni de la tête ; il était toujours dans son « assiette accoutumée, par un effet de l'exercice de la pré- « sence de Dieu, qu'il recommandait à toutes les âmes qui « étaient sous sa conduite. Étant seul, il était aussi com- « posé qu'en une grande assemblée. S'il faisait quelques « prières, vous eussiez dit qu'il était en la présence des « anges et de tous les bienheureux, immobile comme une « colonne dans une contenance toute respectueuse ; j'ai même « pris garde, le voyant seul, s'il ne croisait pas les jambes, « ou s'il ne mettait pas les genoux l'un sur l'autre, s'il « n'appuierait point sa tête de son coude : jamais, toujours « une gravité accompagnée d'une telle douceur, qu'il rem- « plissait ceux qui le regardaient d'amour et de respect. »

1. *Esprit de saint François de Sales*, IV[e] part., sect. I.

Autant le saint prélat était modeste dans le maintien, autant il l'était dans le parler. Il avait un ton de voix toujours modéré, un peu bas, toujours plein de dignité et à la fois de simplicité, sans être jamais ni brusque, ni impérieux, ni magistral ; toujours bon, doux et bienséant sans être doucereux, ni timide, ni gêné. Il aimait mieux écouter les autres que parler lui-même; mais cependant il parlait à propos, évitant également, comme deux excès, le trop parler qui prive les autres du plaisir de dire leurs pensées, et le parler trop peu qui leur laisse la fatigue de la conversation et dénote une insouciance blessante pour ce qu'ils disent. Jamais, jetant sa parole à la traverse, il n'interrompait celui qui parlait ni ne prévenait par une réponse précipitée celui qui interrogeait : jamais, dans les discussions qui s'élevaient en sa présence, il ne se hâtait de dire son avis, comme s'il se fût estimé plus sage que les autres : il laissait parler ses interlocuteurs tout à leur aise, attendait patiemment son tour; et alors, dans un langage toujours doux et retenu, toujours calme et modeste, toujours convenable, édifiant et charitable, il parlait sans empressement, émettait sa pensée avec simplicité, disait des choses aimables avec dignité, et trouvait dans les choses même indifférentes des aperçus chrétiens qui portaient à Dieu. S'il s'agissait de choses douteuses, il les énonçait dans les termes du doute, sans prendre le ton décisif et tranchant ; et, si l'on voulait ensuite contester et disputer, il s'abstenait de soutenir la querelle, aimant mieux, comme celui dont parle saint Grégoire de Nazianze, se laisser vaincre en cédant avec douceur que de l'emporter en disputant avec opiniâtreté.

A la modestie dans le parler il joignait la modestie dans les vêtements. Regardant la propreté et l'ordre comme une vertu, la malpropreté et le désordre comme un vice, il ne souffrait point que ses habits fussent sales, tachés ou déchirés; il les voulait toujours propres et bien agencés sur

sa personne. D'un autre côté, regardant comme un vice plus grand encore le luxe et la mondanité, il ne voulait dans ses vêtements rien de riche ni d'éclatant, rien de recherché ou qui ressentît tant soit peu l'air du monde et la mode du siècle ; tout dans son vêtir était simple et commun ; c'était la pauvreté qui édifie, jointe à la propreté et à la décence qui annoncent l'homme d'ordre et de bonne maison, le chrétien dont l'intérieur bien réglé se reflète sur tout l'extérieur.

Entendons, pour terminer, ces belles paroles de la Mère de Chantal qui avait si bien étudié cette sainte figure. « Ce Bienheureux Prélat était un des hommes du monde les plus accomplis en la civilité. Je sais que quelques seigneurs de la cour ont admiré cette particularité en lui ; il avait une gravité simple, une majesté en toutes ses actions si humble et dévote qu'il répandait l'estime, la révérence et l'amour dans le cœur de ceux qui conversaient avec lui ; sa parole était de même qui pénétrait les cœurs doucement, et enfin tous ceux qui l'abordaient en demeuraient pleinement édifiés et satisfaits. Quand il allait par les rues, chacun se tenait heureux de le rencontrer et d'avoir sa bénédiction. Les petits enfants mêmes l'allaient environner, lesquels il touchait et caressait avec une débonnaireté non pareille [1]. »

« Mon Dieu ! oserais-je le dire ! Je le dis s'il se peut ; l me semble naïvement que mon Bienheureux Père était une image vivante en laquelle le Fils de Dieu, Notre-Seigneur, était peint. Je ne suis pas seule en cette pensée ; quantité de gens m'ont dit que quand ils voyaient ce Bienheureux, il leur semblait voir Notre-Seigneur en terre [2] ? »

1. *Sainte Chantal*, tome III. *Déposition*, p. 223.
2. *Ibidem*. Lettre sur les vertus, p. 256.

CHAPITRE XX

VÉNÉRATION UNIVERSELLE DONT FRANÇOIS DE SALES FUT L'OBJET PENDANT SA VIE ET APRÈS SA MORT. — MIRACLES, CANONISATION. — INFLUENCE TOUJOURS FÉCONDE DANS L'ÉGLISE.

Les grandes vertus que nous venons de décrire, avaient concilié à François de Sales, de son vivant même, la vénération de tous les peuples. La France, l'Italie, l'Allemagne, la Flandre, tous les royaumes d'Europe s'accordaient dans ce même sentiment, que chacun exprimait à sa manière. Les uns l'appelaient un docteur de l'Église ; les autres, un évêque des premiers siècles ; tous, un saint, un apôtre, un homme de Dieu en qui l'esprit divin habitait [1]. Quand il allait par les rues et les places, on ne le regardait qu'avec admiration, comme un ange de Dieu, et on estimait une grâce digne d'envie la faveur de le voir, de l'approcher et d'être béni par lui. Parmi ceux que la distance des lieux privait de cette grâce, plusieurs en grand nombre lui écrivaient pour le consulter comme l'oracle du ciel, et l'on respectait dans sa décision la décision de Dieu même. Il n'y avait pas jusqu'aux protestants de Genève et des autres pays qui ne partageassent à son sujet le sentiment universel ; et, malgré les injures dont ils essayèrent plusieurs fois de le flétrir, jamais ils ne purent trouver à redire en lui autre chose, sinon qu'il était papiste, c'est-à-dire catholique. Un ministre invectivant un jour contre le clergé catholique,

1. *Dép. de François Favre.*

une dame de sa religion le réduisit au silence par cette seule parole : « Monsieur, montrez-moi donc un de nos pasteurs « aussi saint que l'évêque de Genève [1] ? » Le ministre Turrettini, apprenant sa mort, dit publiquement que M. de Sales aurait été « l'homme le plus parfait et le plus ac- « compli du monde s'il n'eût été si affectionné à la religion « romaine ». Et l'on sut par M. de Châteauvieux qui vivait au milieu des Genevois, qu'ils convenaient que, si leur secte leur permettait d'honorer quelqu'un comme saint, ils auraient moins de répugnance à rendre un culte religieux à cet homme qu'à tout autre dont il soit parlé depuis les apôtres [2].

Plus on l'étudiait de près et dans le détail de sa vie intime, plus on était saisi de cette haute idée de sa sainteté. François Favre, son valet de chambre, conservait avec religion toutes ses dépouilles, ses vieux habits, son linge, ses chapeaux, ses chaussures ; et, comme on lui demandait ce qu'il en voulait faire : « C'est, répondit-il, que je prévois « qu'un jour tout cela sera des reliques, et, quoiqu'on les « ménage, il n'y en aura pas assez pour tous ceux qui « seront empressés d'en avoir [3]. » Sainte Chantal, qui connaissait mieux encore le fond de cet homme angélique, raconte qu'elle l'avait en telle vénération, que, quand elle recevait ses lettres, elle ne les ouvrait et ne les lisait qu'à genoux ; elle les baisait par respect et en regardait tout le contenu comme provenant de l'esprit de Dieu [4]. « Un jour, dit-elle, il m'échappa de le qualifier de saint « dans une de mes lettres ; il m'en reprit, me disant que « l'Église ne m'avait point donné le pouvoir de canoniser. « Mais, ajoute-t-elle, tout ce que j'ai connu de cette sainte « âme est tout à fait au-dessus de ce que j'en puis dire, et

1. Dom Jean de Saint-François, p. 508.
2. *Dépos. du seigneur de Charmoisy et de F. Favre.*
3. *Recueil de la mère Greffier*, p. 22.
4. *Dép. de sainte Chantal*, art. 51.

« je n'estime pas qu'aucune langue humaine puisse raconter tout ce que Dieu avait mis de vertu dans ce saint prélat... Notre-Seigneur n'avait rien oublié pour la perfection de cette âme que sa main puissante et miséricordieuse s'était elle-même formée. »

Saint Vincent de Paul, dans sa longue et fort intéressante déposition, parle comme sainte Chantal : « Ce serviteur de Dieu, dit-il, s'est si bien conformé au divin modèle que très souvent je me suis demandé avec étonnement comment une simple créature pouvait arriver — étant donnée la fragilité humaine — à un si haut degré de perfection. » Plus loin, il ajoute. « En repassant ses paroles dans mon esprit j'en éprouvai une telle admiration que j'étais porté à voir en lui l'homme qui a le mieux reproduit le Fils de Dieu vivant sur la terre. »

Après la mort du saint prélat, l'explosion de vénération fut bien plus remarquable encore et plus universelle. Le modeste mausolée élevé à sa mémoire dans l'église de la Visitation, devint un lieu de pèlerinage, où la foule accourut de toutes parts apportant des offrandes en or et en argent, des lampes, des cœurs et autres symboles de vénération; les fidèles se pressaient pour y prier; les prêtres y affluaient pour offrir le saint sacrifice près du corps du bienheureux; et depuis le matin jusqu'à midi l'autel était constamment occupé. Ses lettres, ses livres, ses habits, tout ce qui avait été à son usage fut recueilli pieusement comme autant de reliques. Son portrait se répandit de toutes parts; le duc de Savoie lui-même [1] voulut l'avoir dans sa chambre et aimait à le saluer avec un religieux respect.

A ce concert unanime des foules vint bientôt se joindre la grande voix des miracles. Le 28 avril 1623, une jeune

1. Immédiatement après la mort du Saint, la duchesse de Nemours, Anne de Lorraine, commanda une fort belle lampe d'argent qu'elle fit mettre devant le tombeau avec charge de la tenir constamment allumée. Peu après, le cardinal Maurice de Savoie envoya un grand cœur d'or, et l'infante Marie, une grosse tête d'argent.

demoiselle des environs d'Annecy, Françoise fille de François Viallon, seigneur de la Pesse, prenait ses ébats dans le jardin de sa grand'mère maternelle, Mme de Boège-Conflens, situé sur la gauche du canal de Notre-Dame. Emportée par le désir d'aller cueillir des fleurs sur l'autre rive, elle s'avança imprudemment sur la planche destinée à servir de passage. S'étant baissée pour relever son gant tombé à ses pieds, elle perd l'équilibre, et se noie. La mère, accablée de douleur, recommande sa fille au saint évêque de Genève, et lui voue un cœur d'or s'il la lui faisait recouvrer. Après des recherches empressées le long du canal, on aperçut dans un creux profond de vingt pieds de France son cadavre couché à la renverse, le visage découvert et les jambes enlacées dans les herbes. Retirée par un habile nageur à la suite de plusieurs tentatives sans succès, après être demeurée plus de deux heures dans une eau glaciale, le médecin Grandis constata, par plusieurs expériences, qu'il n'y avait plus en elle aucun reste de vie, et qu'elle était bien vraiment morte. Malgré cette attestation, la pieuse mère ne perd pas confiance, et, prosternée à deux genoux, elle prie de toute son âme, répétant ce cri de foi : « Bienheureux François de Sales, rendez-moi ma fille ! »

Pendant qu'elle priait ainsi, trois dames de ses amies entrèrent dans la chambre où était le corps de la défunte pour le parer avant de l'ensevelir ; et, à leur grande surprise, voilà que tout à coup l'enfant ouvre les yeux, joint les mains, s'assied sur son lit, et, fort étonnée d'entendre tout le monde crier au miracle, demande ses habits pour se lever, disant qu'elle avait très bien dormi. La mère, informée du prodige, accourt, tombe à genoux, renouvelle son vœu d'offrir un cœur d'or au tombeau du saint évêque aussitôt les meurtrissures du visage jusqu'alors encore tout enflé et tout livide disparaissent ; l'enfant recouvre sa première beauté avec une fraîcheur de vie et de santé parfaite, qui se conserva si bien, qu'elle vécut de longues

années, et entra dans l'ordre de la Visitation, où elle fut un modèle de piété.

Le lendemain matin, 29 avril, un fait semblable se passait sur la rivière du Fier, en aval du village d'Onnex, commune de Villaz. Un jeune homme de Maurienne, alors en pension chez le curé des Ollières, s'engagea sur une passerelle mal assurée après s'être toutefois recommandé au bienheureux François de Sales, mort trois mois auparavant et dont il entendait, chaque jour, célébrer les louanges. Au milieu de la passerelle, il perd pied et tombe dans l'eau. Il y était depuis plus de deux heures, lorsqu'on finit par le retrouver dans un endroit très profond et par le retirer tout enflé et hideux, si bien que le curé des Ollières, accouru à cette nouvelle, eut de la peine à le reconnaître. Ce vénérable prêtre promit alors à Dieu et à son serviteur François de Sales que, s'il plaisait à sa divine bonté de rendre la vie à ce corps, il irait célébrer neuf messes dans l'église où reposait le Bienheureux. Vingt-quatre heures après l'accident, au moment où l'on s'apprêtait à porter en terre le cadavre qui exhalait déjà une odeur fétide, le mort lève un bras, pousse une plainte, s'écrie : *O bienheureux François de Sales!* et se lève plein de vie, assurant qu'au moment de sa résurrection, le saint évêque lui avait apparu avec un visage radieux, et l'avait béni. Jérôme Genin — c'était le nom du jeune homme — devint prêtre et curé de la Rochette en Savoie [1].

Ces miracles eurent, comme bien on le pense, un immense retentissement. Si grand fut le nombre des pèlerins accourus auprès du tombeau du serviteur de Dieu, si nombreuses les intentions de messes offertes par la piété ou par la

1. Le récit détaillé de ces deux miracles, qui ont eu des centaines de témoins et qui ont été juridiquement constatés, peut se lire dans divers ouvrages, entre autres le *Pouvoir de saint François de Sales*, Annecy, 1865, p. 384, in-12. Ils sont du reste mentionnés dans la bulle de canonisation.

reconnaissance, que l'on se vit obligé d'ériger deux nouveaux autels dans l'église de la Visitation et que l'on dut bientôt s'occuper d'agrandir l'église. Témoins des prodiges opérés chaque jour[1] et de cette vénération universelle qu'ils partageaient les premiers, l'évêque de Genève, frère du saint, sainte Chantal avec ses Filles de la Visitation, et le Conseil municipal d'Annecy chargèrent dom Juste Guérin, le religieux barnabite dont nous avons déjà parlé, M. Philippe Ducrest, notaire apostolique, de procéder à des enquêtes « sur la vie et les mœurs du prélat défunt ainsi « que sur les miracles qu'il a opérés de son vivant et après « sa mort[2] ».

La Maison de Savoie[3] et le clergé de France ne tardèrent pas à joindre leurs instances à celles des habitants d'Annecy pour demander la béatification du serviteur de Dieu. Les évêques français, réunis à Paris, dans la célèbre Assemblée de 1625, adressèrent au pape Urbain VIII la lettre suivante qui témoigne des sentiments du clergé et des fidèles de toute la nation[4].

1. « Plusieurs personnes venues en dévotion au tombeau du Bien« heureux, m'ont assuré d'avoir reçu de grandes grâces miraculeuses, « tant pour les guérisons intérieures de l'âme, que pour les guérisons « du corps. » Puis. après avoir cité la guérison d'un enfant de sept ans, paralytique. elle ajoute : « Il est notoire que quantité de malades. dé« moniaques, boiteux, sourds, muets, aveugles, ont recours au tom« beau du Bienheureux ; et plusieurs reçoivent santé ; et même qu'il y « a quantité de potences, crosses et bâtons que les infirmes y ont « laissés » (*Dép. de sainte Chantal*, art. 54).

2. Ces procurations sont des 1er mai, 22 mai et 1er juin 1624. Voir Brasier, *Notice Histor. sur les précieuses Reliques de saint François de Sales ;* Mercier, *Souvenirs Hist. d'Annecy*, p. 553 et suivantes, et *Quelques Documents inédits au sujet de la béatification* de François de Sales.

3. Le 5 juillet 1625, le prince Victor-Amédée écrivait au cardinal Ferrero, référendaire à Rome, pour le remercier de l'assistance qu'il avait donnée au postulateur de la cause, dom Juste Guérin ; enfin, deux ans plus tard, le prince Thomas venait lui-même se prosterner devant les restes du Bienheureux.

4 Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, t. II ; pièces justificatives, p. 133. — On peut y lire le texte latin ; nous ne donnons ici que la traduction.

Très saint Père,

I. Après avoir baisé les pieds de Votre Sainteté, nous avons l'honneur de lui représenter qu'il a plu à Dieu, il y a quelques années, d'appeler à lui le révérendissime François de Sales, d'heureuse mémoire, évêque de Genève. Il a vécu parmi nous, et nous avons vu briller en lui toutes les vertus, avec une harmonie si parfaite, qu'elle portait plusieurs personnes à l'imiter, en attirait un grand nombre à la véritable foi, et ravissait tout le monde d'admiration. Enfin, ce généreux athlète, épuisé de travaux, a quitté ce lieu de sueurs et de combats, pour aller (nous en avons la douce confiance) jouir dans le ciel du divin repos, et y recevoir de la main du juste juge la couronne de gloire.

II. La France, en le perdant, a témoigné par ses regrets combien elle le chérissait, et elle témoigne encore plus, par sa vénération pour lui, la grande opinion qu'elle a de sa sainteté. Tous les Français désirent sa canonisation. Nous unissons aujourd'hui, en qualité de pasteurs, nos prières aux désirs des fidèles, et nous espérons que notre démarche sera bien reçue de Votre Sainteté.

III. Nous savons, très saint Père, que vous êtes le seul sur la terre qui puissiez permettre d'élever des temples en l'honneur des personnes mortes dans le Seigneur, et nous vous supplions de permettre que nous recourions publiquement à la puissante intercession de celui qui, pendant sa vie, nous a donné tant de charitables secours.

IV. Si nous demandons à Votre Sainteté qu'il lui plaise proposer à la vénération du monde chrétien les vertus de ce grand homme, on ne peut pas dire qu'il y ait de la témérité dans notre demande, ou de la précipitation dans notre culte. C'est notre frère, dont une grande partie de la vie s'est passée sous nos yeux. Nous l'avons vu exceller en piété, en douceur, en sainteté; les peuples révèrent en lui ces qualités éminentes qui lui gagnaient les cœurs, ou plutôt qui les gagnaient à Jésus-Christ. Le témoignage sincère que nous en rendons à Votre Sainteté est un devoir que la charité nous impose. Pourrions-nous en rejeter l'accomplissement sans sacrilège, ou le différer sans manquer à la piété?

V. Oui, nous l'avons vu, ce vénérable évêque, aussi petit à ses propres yeux par son humilité, qu'il était grand par sa dignité aux yeux de l'univers; nous l'avons vu allier en sa personne une affabilité charmante à un rare savoir, et une admirable modestie à une éloquence sublime; il ne fallait que le voir pour être porté à la

vertu; il ne fallait que l'entendre pour être embrasé du divin amour.

VI. Toutes les fois qu'il montait en chaire pour annoncer la parole de Dieu (ce qu'il a fait très souvent et en plusieurs endroits, surtout à Paris), on voyait un concours d'auditeurs si prodigieux, que les plus grandes églises ne pouvaient les contenir, et ils étaient pour la plupart si touchés, qu'ils fondaient en larmes, détestaient les désordres ou la tiédeur de leur vie passée, et y renonçaient sans délai. Tel était l'effet ordinaire de ses sermons. Aussi était-il partout en si grande réputation, qu'on s'empressait de venir des pays les plus éloignés pour l'entendre, et quelquefois même uniquement pour le voir.

VII. Il traita toujours durement son corps, et n'usa jamais de ménagements à son égard, malgré ses souffrances continuelles; en sorte que, quoiqu'il succombât souvent sous le poids des fatigues, n'interrompait point pour cela ses laborieuses occupations; et il était au comble de la joie quand la multitude de ses saintes œuvres ne lui laissait pas un moment de repos, lui fournissait sans cesse les occasions de faire une ample moisson de mérites.

VIII. Lorsque enfin il eut terminé ses jours à Lyon, et que la nouvelle d'une si grande perte se fut répandue dans toute la France, elle y excita des regrets si vifs et si universels, qu'il n'y eut personne, pour peu que ce fût un cœur sensible à la piété, qui ne gémît, comme s'il eût perdu son propre père, non que l'on fût jaloux du bonheur de l'homme de Dieu, que tous regardaient comme un bienheureux; mais parce qu'on se voyait privé de celui dont on avait éprouvé, en tant d'occasions, la charité compatissante et secourable, et qu'on ne pouvait point encore implorer publiquement son intercession auprès de Dieu, parce qu'on n'en avait pas obtenu l'autorisation du Saint-Siège.

IX. C'est cette autorisation, très saint Père, que tous les peuples demandent avec ardeur, surtout les habitants de Paris, qui ont eu si souvent le bonheur d'entendre ses prédications, d'admirer son éloquence et de ressentir l'onction de ses discours; et ceux de la ville de Lyon, chez qui se conserve son cœur, aussi frais et aussi vermeil que s'il était encore vivant, sans qu'on puisse y remarquer la moindre tache, la moindre ride, la moindre flétrissure, signe vénérable de la pureté de l'âme et de l'intégrité des mœurs de ce grand homme.

X. Nous espérons, très saint Père, que vous vous rendrez aux prières de notre assemblée et aux vœux unanimes de nos peuples, en ne différant pas de le déclarer bienheureux selon la puissance de

votre juridiction, qui s'étend jusqu'au ciel, afin que ce qui a été jusqu'ici l'objet d'une opinion universelle, acquière, par votre décision, le degré de certitude nécessaire pour autoriser un culte public.

Donné à Paris, dans l'assemblée générale du clergé, le mardi 19 du mois d'août 1625.

Vos très humbles et très dévoués fils, les Cardinaux de la sainte Église romaine, les Archevêques, Évêques et Ecclésiastiques qui composent l'assemblée du clergé de France.

Le Clergé de France ne s'en tint pas à cette première demande; il réitéra ses sollicitations le 11 août 1630, le 12 janvier 1656, le 2 septembre 1660, et le 15 juin 1661, comme en font foi les différentes lettres rapportées dans les procès-verbaux de ses assemblées générales, tant il avait à cœur la glorification du saint évêque.

Toute l'Église de France, d'ailleurs, à la suite de l'Épiscopat, insistait avec une force singulière pour obtenir la Béatification de l'évêque de Genève. Prêtres, religieux, fidèles célébraient à l'envi ses louanges[1]. Les Jésuites et les Capucins, comme les disciples du cardinal de Bérulle, de saint Vincent de Paul, de M. Olier, exaltaient ses vertus et ses écrits. L'École de Port-Royal elle-même, bien qu'animée d'un esprit tout opposé à celui de François de Sales, le révérait comme un évêque digne de la primitive Église. Aussi Bossuet parlait vraiment au nom de toute l'Église de France, lorsqu'il déclarait, vers 1661, dans son panégyrique de l'évêque de Genève, qu'il attendait avec impatience « le glorieux jour qui ouvrira la bouche des prédicateurs pour faire retentir par toutes les chaires les mérites incomparables de François de Sales[2] ».

Pendant ce temps, dom Juste Guérin avait fait des enquêtes en Savoie, en Bourgogne et en Dauphiné, et en-

1. Saint Vincent de Paul, par ses lettres du 20 nov. 1655 et du 12 juin 1659, et Louis XIV par son représentant, le duc de Créquy, appuyèrent de toute leur autorité les instances du clergé français.

2. Lebarq, tome IV, p. 324. Desclée.

tendu des milliers de témoins. Il déposa à Rome un rapport si favorable que le pape Urbain VIII nomma aussitôt commissaires apostoliques, pour informer en son nom, Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges, Pierre Camus, évêque de Belley, et R. Georges Ramus, docteur de Louvain (1626). Ceux-ci, les années suivantes, parcoururent, à leur tour, les villes de France qui avaient reçu la visite du saint, Grenoble, Lyon, Dijon, Paris, Orléans. Mais la terrible peste de 1629-1630, qui exerça de grands ravages dans la ville d'Annecy, et l'invasion de la Savoie par les armées de Louis XIII, retardèrent l'ouverture du tombeau [1].

Celle-ci eut lieu le 4 août 1632 en présence d'une douzaine de témoins assermentés et de quelques spectateurs privilégiés, tels que l'évêque du lieu, le prince et la princesse de Carignan et le commandeur de Sillery. On trouva le corps entier « sans corruption et sans qu'il rendît aucune sorte de mauvaise odeur... il n'y avait rien de gâté au visage que les yeux qui paraissaient fondus et un peu enfoncés sous la paupière, la barbe tenait aussi fort au menton, comme s'il n'eût fait que de rendre l'esprit..., la chair du bras était toute fraîche, pâteuse, parfaitement souple et maniable [2] ».

La visite terminée, on se disposait à remettre les saintes Reliques en leur lieu, lorsque la foule, qui stationnait au dehors, perdant patience, rompit les portes de l'église en s'écriant : « Nous mourrons ou nous verrons notre pasteur. » A peine eut-elle vu ce saint corps que cette foule si agitée se calma soudain et passa de l'agitation la plus vive au silence, au recueillement le plus profond. Tout ce peuple s'étant retiré, on remit le corps dans son cercueil de plomb

1. Sommée d'ouvrir ses portes à l'armée française, la ville d'Annecy mit pour conditions que « le corps du bienheureux François de Sales ne serait pas déplacé de la ville » (Reg. de ville).

2. Voir ce procès-verbal dans MM. Despine et Serand : *S. François de Sales et ses reliques sous la Terreur et Annecy*, 1865, 166 p. in-12.

et le tombeau fut de nouveau fermé, muré et scellé du sceau du Saint-Siège.

Les commissaires apostoliques commirent, ce jour-là, une faute grave. Le pape Urbain VIII avait récemment, en matière de procédure pour la canonisation des saints, rendu deux décrets, dits de *non-culte*, parce qu'ils exigeaient, comme condition préliminaire, qu'on n'eût pas devancé le jugement de l'Église par un culte religieux rendu au serviteur de Dieu dont on désirait introduire la cause. Or les commissaires, au lieu de constater le non-culte dans le procès-verbal d'ouverture du tombeau, constatèrent précisément le culte par une énumération détaillée des très riches et très nombreux *ex-voto* qui tapissaient l'église; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'au lieu de faire disparaître ces témoignages de vénération, ils remirent tout en état « comme il était auparavant », même l'inscription placée sur la mitre du serviteur de Dieu et qui exprimait en propres termes la sainteté de l'illustre défunt; même la touchante et éloquente inscription sur lame de bronze offerte par la ville de Thonon à son apôtre bien-aimé. Aussi, lorsqu'en 1635, les procès, instruits en Savoie et en France, furent portés à Rome, ils reçurent un accueil assez froid.

Bien d'autres circonstances retardèrent la poursuite de la cause, telles que la mort de sainte Chantal (13 février 1641), celle du pape Urbain VIII, la guerre pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat, et la construction d'une nouvelle église. Celle-ci étant achevée (1648), on y rapporta le cercueil du saint qui avait été déposé provisoirement dans une pièce haute du monastère. Mais la cérémonie se fit, cette fois, sans aucune pompe; on plaça le corps non plus devant la grille du chœur des religieuses, mais dans une chapelle latérale dite des Saints-Innocents, non pas dans un tombeau élevé au-dessus du sol, mais dans une fosse ordinaire, creusée sous le pavé, de telle sorte que rien ne trahissait plus le lieu de cette tombe, sauf un chapeau



CHAPELLE DÉDIÉE A SAINT FRANÇOIS DE SALES,
au lieu même de sa naissance (vue extérieure).

d'évêque suspendu à la voûte, directement au-dessus du tombeau, suivant l'usage de Rome.

Les années suivantes, il y eut un nouveau temps d'arrêt, causé par le décès de la mère de Blonay, qui avait succédé à la mère de Chantal, les occupations du Grand Jubilé et l'état maladif du pape Innocent X. Ce dernier toutefois, désirant réparer les nullités survenues dans la procédure antérieure, chargea Mgr Camus d'instruire un nouveau procès de *non-culte*. Le tombeau ayant été rouvert (10 mai 1653), le corps, moins les extrémités, fut trouvé assez entier, et les chairs paraissaient encore vermeilles. On le remit en terre et fort profondément dans un sol très humide, et l'on fit disparaître tous les *ex-voto* que des pèlerins imprudents y avaient placés.

Deux ans plus tard, Innocent X mourut et le cardinal Fabio Chigi le remplaçait sous le nom d'Alexandre VII. Le nouveau pape avait connu François de Sales et désirait vivement sa canonisation. Aussi voulant réparer les erreurs du premier procès, il se hâta d'en demander un second qui fût à l'abri de tout reproche. On instruisit donc une nouvelle enquête dans laquelle furent entendus des centaines de témoins, et l'on rouvrit le tombeau (9 septembre 1656). Cette fois, hélas! le corps était tout défait; mais on eut de précieuses compensations dans la guérison instantanée d'un aveugle-sourd-muet et d'un paralytique de naissance, dans les suaves odeurs qui émanaient du cercueil et dans les circuits rapides et intelligents du chapeau suspendu à la voûte [1].

Les trois années suivantes furent employées à surmonter les dernières difficultés : c'est à ce noble but que se dévouèrent la mère de Chaugy, le P. de Chaugy, son frère, et l'avocat de la cause, le pieux Jean Miget, de Pontarlier, qui lui

1. Chaque fois en effet que le saint allait opérer une guérison signalée, le chapeau se mettait de lui-même à tourner, et il tournait d'autant plus vite que le miracle devait être plus frappant.

sacrifia ses talents, son expérience et sa vie même. Le 28 décembre 1661, Alexandre VII signait enfin le décret de béatification de notre saint; et le 19 avril 1665, celui de sa canonisation.

La ville d'Annecy célébra la béatification par neuf jours de fêtes. Le 29 avril 1662, premier jour de solennité, le corps du Bienheureux, tiré de la tombe où il était depuis quatorze ans, fut déposé dans une magnifique châsse, don de la duchesse Christine de France, porté en triomphe le lendemain, à travers les rues de la ville, enfin placé sur l'autel, au pied duquel désormais le peuple pourra donner libre essor à son culte et à sa vénération. Plus brillantes encore furent en mai 1665, les fêtes de la canonisation auxquelles assistaient deux morts ressuscités par le saint, quarante-deux ans auparavant, savoir Françoise de la Pesse et Jérôme Genin.

De semblables solennités furent célébrées en France et ailleurs avec un grand éclat; elles n'avaient pas simplement pour objet d'exalter les merveilles de la vie terrestre de François, elles attestaient combien les fidèles avaient conscience de la mission bienfaisante que l'évêque de Genève continuait d'exercer sur l'Église, après sa mort.

Nous n'avons pas à écrire l'histoire de cette influence posthume qui a été si féconde pour les âmes : ce serait l'objet de tout un livre[1]. Mais nous ne pouvons terminer notre long récit sans indiquer brièvement combien cette influence a été salutaire.

Le fondateur de Saint-Sulpice a eu comme la vision de cette action toujours vivante de saint François de Sales. Après avoir remarqué que la Providence l'avait fait naître dans un pays situé au centre des principales contrées de l'Europe, d'où il pouvait facilement exercer le rayonnement le plus utile, M. Olier écrit : « Les peuples étaient « enveloppés dans l'hérésie, les religieux dedans l'apostasie

1. Nous n'avons pas non plus à raconter l'histoire du culte du saint. Ce serait l'objet d'un autre livre.

« et le clergé dans le scandale, et ce fut pour cela que « l'Église convoqua le concile de Trente, qui servit de « lumière pour dissiper l'hérésie, donna des règlements « pour réformer l'abus dans les religions, et enfin renou- « vela les règlements pour la sanctification du clergé. Et « pour mettre en exécution tous ces ordres, Dieu dans le « même temps suscite un saint Ignace avec sa compagnie « pour la confusion de l'hérésie et le renouvellement de la « foi dans les peuples, — il suscite en Espagne sainte Thé- « rèse, pour le renouvellement de l'esprit religieux — et « dans ce même siècle, il excite le grand saint Charles pour « le renouvellement du clergé. Et chose admirable, après « tous ces grands sujets, Dieu fait paraître notre saint en « l'Église qui fait lui seul tout ce que ces autres saints « faisaient en leur particulier et reçoit une telle abondance « d'esprit et telle plénitude de grâce qu'il sert et à extirper « l'hérésie avec saint Ignace — il sert à renouveler l'esprit « religieux avec sainte Thérèse par l'institut de la Visitation « et enfin — il sert à réveiller le zèle dans le clergé avec « le grand saint Charles. Enfin c'est un flambeau universel « et une lumière générale que Dieu allume pour éclairer « toute l'Église ; *ut luceat omnibus qui in domo sunt*[1]. »

Depuis le XVIIe siècle, François de Sales poursuit cette triple mission dans toute l'Église. Comme saint Ignace, il continue la lutte contre l'hérésie protestante et toutes les erreurs issues de Luther et de Calvin. Les évêques, les prêtres, les théologiens, les missionnaires, les écrivains lui empruntent sa doctrine lumineuse; ils imitent surtout sa méthode et ses procédés. A l'heure présente, les contrées dévastées par l'erreur, et semblables au Chablais, ne présentent plus un type exceptionnel au sein même des régions catholiques. En face de lui, le prêtre moderne trouve souvent beaucoup de Chablaisiens à convertir. Dans ces situations angois-

1. Œuvres de M. Olier. — Migne. — Panég. de S. F. de S.

santes, François se présente à lui comme un modèle et comme un secours. A son école, le prêtre apprend que pour triompher il ne doit pas user de raideur, de violence, de menaces et de récriminations, ni compter sur le secours du pouvoir civil. Il voit qu'il ne réussira que par la charité, une prédication évangélique, les bonnes œuvres, l'exemple d'une vie simple, généreuse et laborieuse. Dans les pays catholiques comme dans les pays hérétiques, que d'évêques et de prêtres ont pris l'évêque de Genève comme modèle! Que d'évêques et de prêtres lui doivent d'avoir rompu avec les procédés d'autorité hautaine ou d'argumentation tracassière, qui sont plus que jamais funestes dans nos rapports avec les apostats et les rationalistes!

François continue aussi la mission de saint Charles Borromée auprès du clergé. En France, il n'est pas de grand séminaire qui n'honore d'un culte tout spécial cet aimable docteur. Son portrait se trouve invariablement uni à celui de saint Charles et de saint Vincent de Paul. C'est une sorte de trinité sacerdotale que le clergé vénère d'une manière constante depuis plus de deux siècles. Ce culte se pratique aussi en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, au Canada, aux États-Unis. Partout le clergé reconnaît saint François de Sales comme un maître et comme un protecteur. Beaucoup d'âmes sacerdotales vont à lui avec plus de confiance qu'à saint Charles, qui, au jugement même de M. Olier, est si élevé au-dessus de la portée commune des forces humaines. D'autres âmes le préfèrent à saint Vincent de Paul, en raison du charme de ses écrits, de sa grâce, de sa douceur, et de cette charité conquérante qui nous conduit si directement au cœur de Notre-Seigneur. Partout le clergé s'inspire de son zèle intelligent, et de ses initiatives heureuses. Partout il aime à lire ses œuvres et à imiter les exemples de sa vie si apostolique, si prudente, si charitable, si mesurée et si affable.

Et cependant c'est peut-être l'apostolat de sainte Thérèse

que saint François de Sales exerce le plus utilement, en ranimant sans cesse la piété des religieuses et des fidèles vivant dans le monde. L'ordre de la Visitation vit toujours de son esprit, de ses conseils, de ses traditions et de son influence. Beaucoup de communautés de femmes s'inspirent de ses écrits et de ses enseignements. Elles suivent sa méthode d'oraison mentale. Elles méditent ses avis sur la vie religieuse. De pieuses congrégations l'honorent comme leur patron tout spécial.

Dans le monde, hommes et femmes de tous les pays, de toutes les conditions, le considèrent comme le docteur le plus excellent de la piété solide et pratique. On revient sans cesse à son *Introduction à la Vie Dévote* : on la lit et on la relit; et on ne se lasse pas d'exalter les mérites de ce Directeur incomparable qui guide les âmes avec tant de suavité dans toutes les situations de la vie réelle.

Cette influence du saint Docteur a été grande au XVIIe et au XVIIIe siècle; mais elle a été singulièrement resplendissante pendant le cours du XIXe siècle. Lorsque les esprits furent délivrés de leurs préjugés jansénistes ou gallicans, ils comprirent avec une intelligence plus nette le génie et les écrits de l'Évêque de Genève. En ces dernières années, les seuls catholiques d'Angleterre ont acheté 200.000 exemplaires d'une Vie populaire éditée par Dom Mackey.

Nous ne pouvons faire l'histoire de toutes ces manifestations de la piété catholique qui eurent comme couronnement la concession du titre de Docteur de l'Église faite par Pie IX en 1877. Bornons-nous à relever ici le nom de quelques institutions ou associations célèbres qui relèvent plus directement de l'influence de cet apôtre admirable.

A Annecy même, dans la première moitié du XVIIIe siècle, quelques prêtres de bonne volonté, s'étant réunis, pour donner des missions dans le diocèse d'Annecy, sous la direction du vénérable abbé Mermier, Mgr Rey érigea cette réunion d'ecclésiastiques en congrégation religieuse sous le

nom de *Missionnaires de saint François de Sales* (24 octobre 1838), leur donnant ainsi l'Apôtre du Chablais pour patron et pour modèle. Outre les services inappréciables qu'ils ont rendus comme missionnaires, ces religieux ont dirigé avec succès les collèges d'Evian-les-Bains et de Mélan, et dirigent encore, à cette heure, dans l'Inde Anglaise, les vastes diocèses de Visigapatam et de Nagpur [1].

A Turin, dom Bosco consacra à saint François de Sales son institut naissant qui est aujourd'hui connu dans tous les pays du monde. Il ne se contenta pas de le prendre pour Protecteur, il le considéra toujours comme son maître. Toute sa méthode d'éducation et de direction de la jeunesse est inspirée de l'esprit et des maximes de l'Évêque de Genève. Tout procède par la voie de l'amour et de la douceur. Or on sait quels merveilleux résultats a obtenus cette méthode du saint prêtre de Turin en Europe et en Amérique.

A Paris, en 1857 [2], Mgr de Ségur et ses généreux amis fondèrent une association qui avait pour fin de maintenir la foi dans les pays catholiques et ils la placèrent sous le Patronage de l'apôtre du Chablais. Cette œuvre a toujours affirmé qu'elle vivait de son esprit; et de fait, elle a toujours affectionné les œuvres de zèle qui rappellent le mieux ses intelligentes initiatives : prédication de missions, propagation de bons livres, patronages d'ouvriers, œuvres de jeunesse, écoles chrétiennes. C'est tout l'arsenal des œuvres pacifiques dont se servait saint François.

La fondation des Oblats et des Oblates de S. François de Sales est venue révéler encore l'action toujours vivante de

1. Leurs constitutions ont été approuvées par Rome le 9 août 1889.
2. Fondée le 19 mars 1857 dans une grande assemblée tenue à Paris chez Mgr de Ségur qui fut chargé de rédiger les statuts et en fut nommé président. Etaient présents Mgr Mermillod et le P. d'Alzon, inspirateurs de l'Œuvre, les PP. Lacordaire, Ravignan, etc.; le provincial des capucins, le P. Petétot, MM. Hamon, Deguerry, le frère Philippe, Montalembert, L. Veuillot, etc. A l'unanimité, cette assemblée choisit saint François de Sales pour patron.

François sur les âmes. La Vénérable Marie de Sales Chappuis, tour à tour supérieure du monastère de Troyes et du second monastère de Paris, fut suscitée de Dieu pour procurer ce double établissement, et, dans son esprit, ces deux congrégations n'avaient pas d'autre fin que de propager dans l'Église l'esprit et les vertus de saint François de Sales en sanctifiant les âmes que la Visitation ne pouvait pas atteindre. Elle aimait à répéter que son Bienheureux Père recevrait de Dieu dans un avenir prochain une gloire nouvelle qui lui permettrait d'éclairer un grand nombre d'âmes[1]. La Société des Filles de Saint-François de Sales fondée en 1872 par M. l'abbé Henri Chaumont et la Vénérable Carré de Malberg a eu pour fin de ranimer la ferveur des dames du monde selon les principes de l'Évêque de Genève et d'exciter leur dévouement pour les œuvres de zèle sous la direction du clergé paroissial. En 1876, les mêmes fondateurs ont établi la Société des Prêtres de Saint-François de Sales qui a pour fin de communiquer aux Prêtres du clergé séculier la piété, l'esprit et le zèle de l'apôtre du Chablais.

Il nous est permis de partager les vues et les espérances de la Vénérable Marie de Sales. Ce XXe siècle, qui commence au milieu d'épreuves si dures pour l'Église, semble devoir être un siècle de rénovation religieuse, parce qu'il doit être le siècle du Sacré-Cœur. Dans ce travail de restauration et de résurrection opéré sous l'influence miséricordieuse de Jésus-Christ, l'Évêque de Genève semble devoir exercer un apostolat fécond sur les esprits et sur les cœurs pour les dilater dans la charité, les pénétrer de l'esprit de zèle, d'humilité et de douceur, et les soumettre tous à l'empire de l'Amour divin.

1. *Vie de la mère Marie de Sales*, page 585.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES MENTIONNÉS DANS CET OUVRAGE

Abréviations : Les lettres C., F., G. entre crochets signifient : province du Chablais, du Faucigny ou du Genevois. Chan. = chanoine; év. = évêque; sgr. = seigneur; ap. = apostat; barn. = barnabite; card. = cardinal; jés. = jésuite; min. prot. = ministre protestant; visit. = visitandine.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND

LIVRE V

FONDATION DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

LIVRE VI

DERNIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES EN SAVOIE ET EN FRANCE.

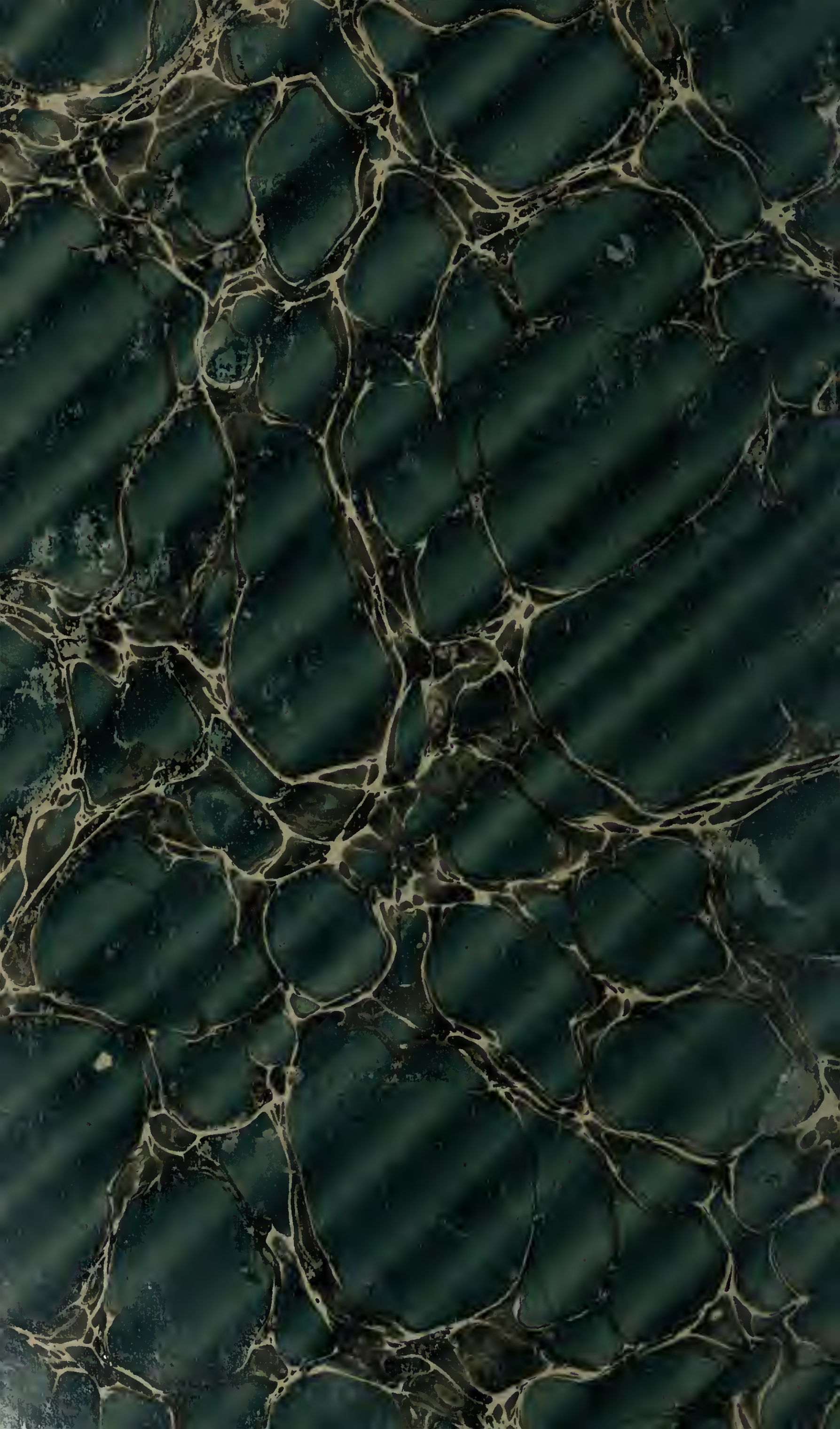
DEPUIS LA FONDATION DE LA VISITATION JUSQU'À LA MORT DU SAINT ÉVÊQUE (1611-1622).

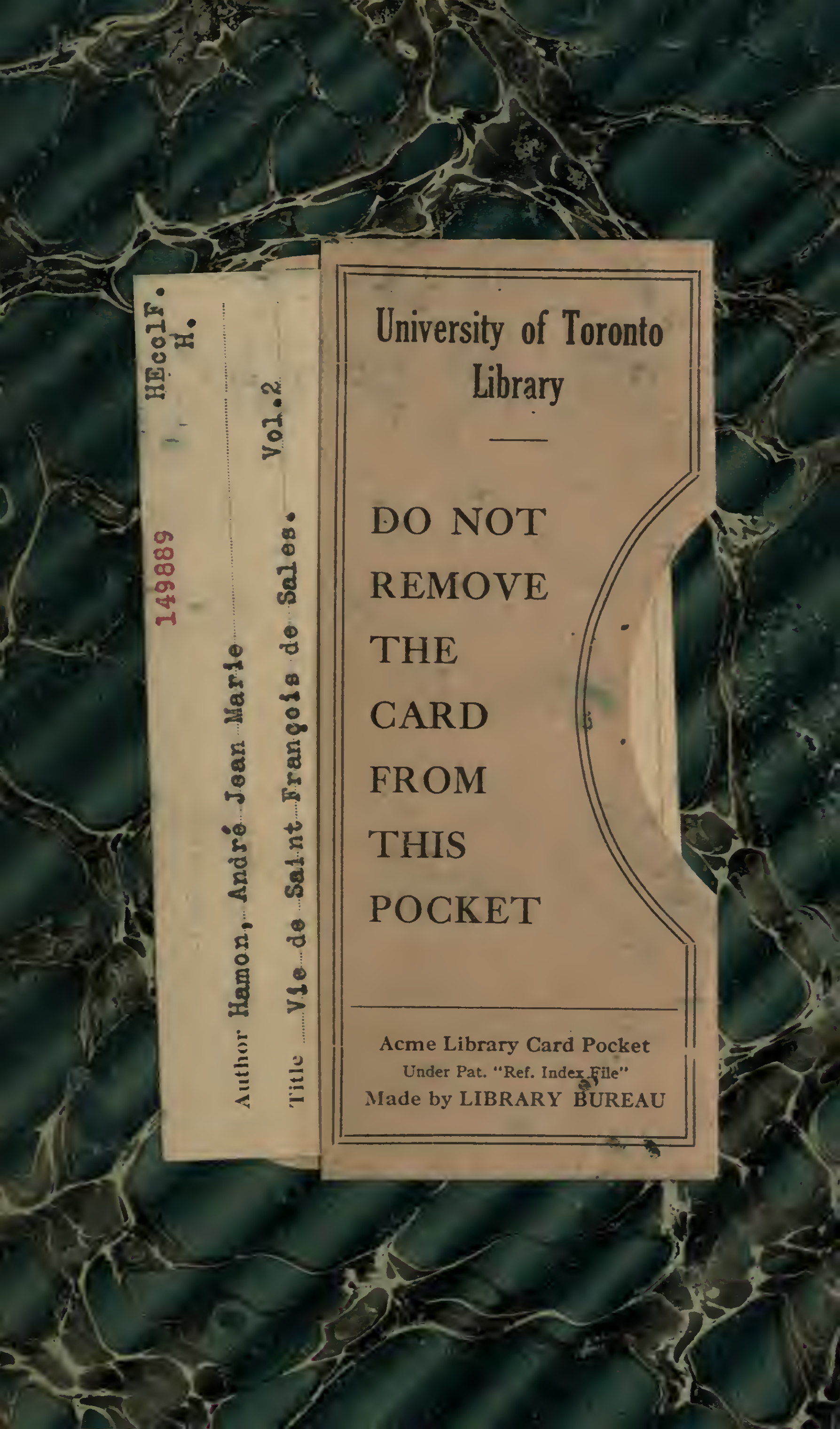
LIVRE VII

PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).




HEcolF.
H.
149889
Author Hamon, André Jean Marie
Title Vie de Saint François de Sales.
Vol.2
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

